



HAL
open science

**”Faire son miel de la diversité” : éléments pour une
géohistoire rurale des apicultures méditerranéennes
(Corse et sud-ouest du Maroc)**

Antonin Adam

► **To cite this version:**

Antonin Adam. ”Faire son miel de la diversité” : éléments pour une géohistoire rurale des apicultures méditerranéennes (Corse et sud-ouest du Maroc). Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2019. Français. NNT : 2019MON30021 . tel-02512049

HAL Id: tel-02512049

<https://theses.hal.science/tel-02512049>

Submitted on 19 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul Valéry, Montpellier 3**

Préparée au sein de l'école doctorale **60 Temps territoire**
sociétés et environnement (TTSD)

Et de l'unité de recherche Gouvernance, risque,
environnement et développement (UMR GRED)

Spécialité : **Géographie**

Présentée par **Antonin Adam**

**« Faire son miel de la diversité », éléments
pour une géohistoire rurale des apicultures
méditerranéennes (Corse et sud-ouest du
Maroc)**

Tome 1

Soutenue le 21 juin 2019 devant le jury composé de

Mme. Geneviève Michon, directrice de recherche, IRD
Mme. Elsa FAUGERE, chargée de recherche, INRA-SAD
Mme. Sylvie GUILLERME, chargée de recherche, Univ.
Toulouse Jean Jaurès
M. Mohamed ADERGHAL, professeur, Univ. Mohammed
V - Rabat
M. Lakbir OUHAJOU, professeur, Univ. Ibn Zohr - Agadir
M. Pierre GASSELIN, ingénieur de recherche, INRA-SAD
M. Bernard MOIZO, Directeur de recherche, IRD

Directrice de thèse
Rapporteuse
Rapporteuse
Examineur
Examineur
Examineur
Examineur



Résumé

L'abeille et son élevage sont soumis, depuis plus de vingt ans, à un ensemble de perturbations (pesticides, maladies, changements climatiques, pratiques agricoles) qui se combinent et interfèrent, plaçant les apiculteurs devant un horizon fait d'incertitudes croissantes et généralisées. Si la cause est entendue, le battage médiatique qui y est associé a cependant tendance à invisibiliser les pratiques des apiculteurs et leur diversité. Ce travail poursuit donc deux objectifs. Le premier consiste à (re)donner sa place à l'apiculture dans les recherches agraires et rurales en tant qu'activité agricole aux formes variées. Le second est d'apporter des éléments de débat, et pourquoi pas de réponse, aux incertitudes rencontrées par les apiculteurs. La perspective générale de cette thèse est donc de rendre compte de la diversité en recentrant l'analyse des apicultures sur les savoir-faire apicoles, leur inscription spatiale, sociale et culturelle afin de comprendre les rapports dynamiques entre cette activité et les milieux qu'elle prend pour ressource. Pour cela nous nous appuyons sur deux cas d'études complémentaires, le sud-ouest du Maroc et la Corse.

Une première partie de ce travail s'attache à décrire, selon une perspective diachronique, ce qui fonde les apicultures des terrains étudiés. Deux monographies proposent ainsi une relecture des dynamiques agraires par le prisme de l'apiculture, systématiquement oubliée dans les études rurales jusqu'à présent. Par des descriptions fines des pratiques apicoles puis de la place de l'apiculture dans l'espace ainsi que dans les projets individuels et collectifs, nous montrons l'articulation de l'activité apicole aux dynamiques paysagères et territoriales des cas étudiés. Nous proposons ensuite trois points de comparaison issus de ces monographies. Un premier revient sur les changements techniques qui ont bouleversé les apicultures depuis les années cinquante selon un même paradigme occidental de modernité reposant sur un contrôle accru de la Nature. Nous démontrons, en mobilisant une approche par les transitions sociotechniques, que l'application d'un tel paradigme, présenté comme horizon technique unique, connaît malgré tout de multiples formes de réappropriations. Nous interrogeons de cette façon les velléités politiques et sociales de poursuivre dans cette voie alors même que les incertitudes s'amoncellent. Un second point se focalise sur les réponses apportées à ces incertitudes et sur l'importance et l'efficacité, au cours du temps, des réponses collectives et territorialisées mises en place par les apiculteurs. Il s'agit de faire suite aux critiques adressées au paradigme dominant de rapport à la Nature qui promeut une technicisation toujours plus poussée et des pratiques individualisées. Nous montrons que l'apiculture, du fait d'un insecte particulièrement mobile et de ressources majoritairement non appropriées et peu contrôlées, nécessite des actions concertées dépassant l'échelle individuelle de l'exploitation. Pour finir, nous prolongeons ce constat à travers l'étude des coexistences des manières de faire de l'apiculture en termes de durabilité à la fois des filières et des territoires. Ainsi, nous en venons à étendre le débat à la coexistence apiculture/agriculture qui cristallise aujourd'hui la prise de conscience sociétale d'une crise environnementale globale. Au travers de ces trois points de comparaison, l'apiculture apparaît comme une activité à même de questionner, de manière complexe, les rapports changeants que les sociétés entretiennent avec leurs milieux. Cette thèse, pionnière en sciences sociales concernant l'apiculture, a une portée exploratoire non négligeable. Elle se veut être une première pierre à de nouvelles mises en débat des apicultures conjointement à celles qui animent aujourd'hui l'agriculture dans son ensemble.

Mots clés : apiculteur, territoire, trajectoire, milieu, modernisation, système sociotechnique

Abstract

The bee and its breeding have been subjected, for more than twenty years, to a set of disturbances (pesticides, diseases, climatic changes, agricultural practices) that combine and interfere, placing beekeepers in front of a horizon made of increasing and generalized uncertainties. If the cause is heard, the hype associated with it, however, tends to invisibilize the practices of beekeepers and their diversity. This work therefore pursues two objectives. The first is to give place to beekeeping in agrarian and rural studies as an agricultural activity with various forms. The second is to bring elements of debate, and why not answer, to the uncertainties encountered by beekeepers. The general perspective of this thesis is therefore to report on diversity by refocusing apicultural analysis on beekeeping know-how and their spatial, social and cultural inclusion in order to understand the dynamic relationship between this activity and its "milieu". For this we rely on two cases of complementary studies, the south-west of Morocco and Corsica.

The first part of this work attempts to describe, from a diachronic perspective, the basis of the apicultures of the studied fields. Two monographs offer a rereading of agricultural dynamics through the prism of apiculture, systematically forgotten in rural studies so far. Through fine descriptions of apicultural practices and the place of beekeeping in space as well as in individual and collective projects, we show the link between beekeeping activities and the landscape and territorial dynamics of the cases studied. We then propose three points of comparison from these monographs. A first looks at the technical changes that have upset the apicultures since the fifties according to a same Western paradigm of modernity based on an increased control of Nature. We demonstrate, by mobilizing an approach through sociotechnical transitions, that the application of such a paradigm, presented as a unique technical horizon, nevertheless knows multiple forms of reappropriation. In this way, we question the political and social inclinations to continue in this direction even as uncertainties pile up. A second point focuses on the responses to these uncertainties and the importance and effectiveness, over time, of collective and territorialized responses implemented by beekeepers. It is a follow-up to criticisms of the dominant paradigm of relation to Nature, which promotes ever greater technicization and individualized practices. We show that beekeeping, because of a particularly mobile insect and of mostly unsuitable and poorly controlled resources, requires concerted actions going beyond the individual scale of exploitation. Finally, we extend this observation by studying the coexistence of various beekeeping forms in terms of sustainability of both sectors and territories. Thus, we come to extend the debate to the coexistence apiculture / agriculture which crystallizes today the societal awareness of a global environmental crisis. Through these three points of comparison, beekeeping appears as an activity able to question, in a complex way, the changing relationships that societies have with their communities. This thesis, pioneer in social sciences concerning beekeeping, has a non-negligible exploratory scope. It is intended to be a cornerstone for new debates between beekeepers and those who are currently driving agriculture as a whole.

Key words: beekeeper, environment, modernization, sociotechnical system, territory, trajectory

Remerciements

Labouheyre (Landes), le 30 Août 2019,

Bientôt deux mois que ma soutenance délivrance s'est terminée dans les salles de l'université Paul Valéry. Bientôt deux mois que je me demande si je vais enfin prendre le temps d'écrire ces remerciements ou si les trois pages de mon manuscrit laissées blanches en attendant le resteront définitivement.

Qui remercier ? Comment ? Dans quel ordre ? Voilà bien des questions qui laissent pantois quand tout ceux qui ont été là l'ont été par diverses voies et multiples formes de soutiens. Une thèse ne se fait ni s'écrit jamais seul mais finalement comme tout autre portion de vie. Doit-on remercier, toujours, encore, ceux qui font un bout de chemin avec nous ? Peut-être... Mais comment ?

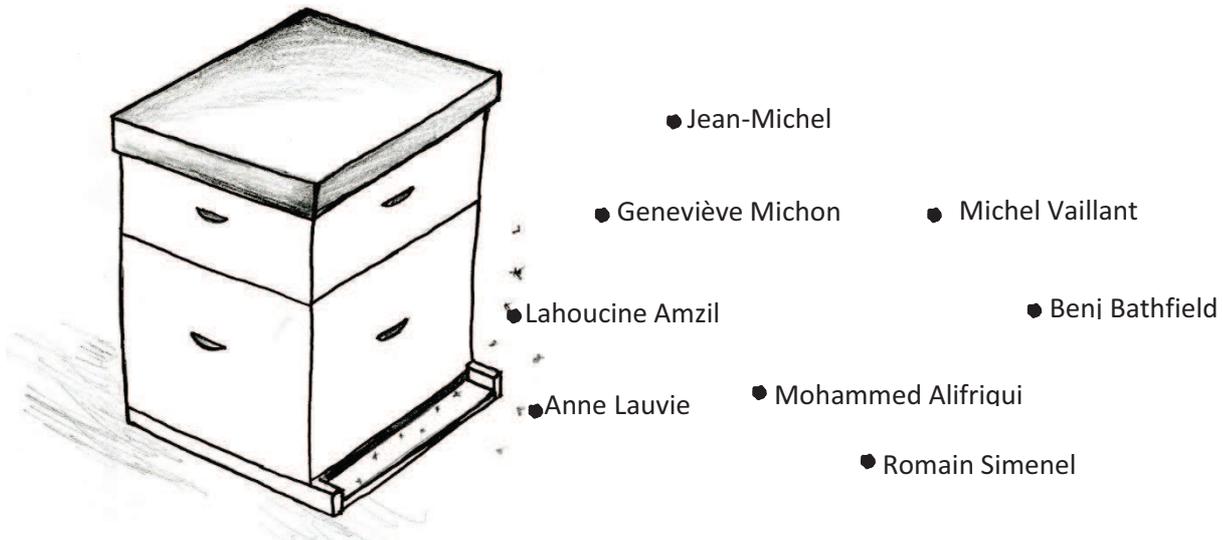
Sous la forme d'un tableau, rigoureux, synthétique, scientifique :

Personnes du jury à remercier	
M. Mohamed ADERGHAL, professeur, Univ. Mohammed V - Rabat	Examineur
Mme. Elsa FAUGERE, chargée de recherche, INRA-SAD	Rapporteure
M. Pierre GASSELIN, ingénieur de recherche, INRA-SAD	Examineur
Mme. Sylvie GUILLERME, chargée de recherche, Univ. Toulouse Jean Jaurès	Rapporteure
M. Bernard MOIZO, Directeur de recherche, IRD	Examineur
M. Lakbir OUHAJOU, professeur, Univ. Ibn Zohr - Agadir	Examineur

Un peu rigide peut-être... une forme plus inspirée, de type « inventaire à la Prévert » ?

- Chercheurs multiples et variés des deux rives de la Méditerranée
- Doctorants et étudiants croisés ici et là
- Personnages clés et inspirés
- Amis, famille, aussi nombreux qu'ils soient...

Autrement rigide finalement...De façon imagée alors, en rapport avec le sujet de la thèse comme autant d'abeille avec qui j'ai partagé mes réflexions, mes terrains, mes butinages apicoles...



Boaf...pas terrible encore une fois.

Reste la forme plus classique, avec un paragraphe dédié à chaque ensemble, chaque personne avec le risque d'ordonner les remerciements... Je prends le risque et je (re)commence donc avec les membres de mon jury qui ont bien voulu relire ma thèse et exprimer leurs avis. C'était pour certains une première rencontre, pour d'autre moins, et j'imagine que nous aurons l'occasion de réitérer !

Trait d'union entre ce jury et le déroulement de ma thèse, un grand merci à Geneviève pour sa « direction » pas toujours très directive (heureusement) ainsi qu'à Jean-Michel et Lahoucine, aussi encadrants plus ou moins officiels. Même si ça n'a pas toujours été simple à gérer méthodologiquement/méthodiquement, cet encadrement collectif a été une très bonne expérience professionnelle et de vie. D'autres « abeilles » ont participé à cette dimension collective, dans un premier temps Romain Simenel, Mohammed Alifriqui, puis Anne Lauvie... faisant ce petit groupe de chercheurs qui s'est passionné d'apiculture et d'apiculteurs et avec qui les discussions multiples et variées, rarement dans un cadre strictement professionnel, ont largement dépassé le cœur du sujet. En Corse, au Maroc, en France, ils ont été source d'inspiration, de réflexion, d'exaspération aussi parfois, mais c'est le jeu ! Sur la fin, c'est Michel Vaillant et Benjamin Bathfield qui sont venus compléter ces discussions et qui ont été un nouveau souffle pour finaliser l'ensemble.

A ces collègues mielleux, s'ajoutent ceux dont les intérêts centraux étaient autres mais qui n'en étaient pas moins présents tout au long de ces discussions : Pierre-Antoine Landel, Kirsten Koop, Amor Gammar, Florence Pinton, Hassan Kamil, Caroline Tafani, François Casabianca, Bernard, Mohammed, et une bonne partie des membre du projet Medinnlocal, du LMI Mediter, de l'UMR Gred, etc. Un petit mot supplémentaire pour Bruno Romagny et ces moments, plus ou moins complexes, passés à Rabat autour du LMI ! Une autre mention spéciale à Stéphanie Carrière pour son soutien et ses bonnes rigolades jusqu'aux dernières minutes de ma courte préparation de soutenance !

On ne peut faire le tour des collègues sans mentionner ceux et celles qui sont « dans l'ombre » et sans qui rien de tournerait rond. Un grand merci à Laurence Quilichini, Catherine Errafii, Nadia Dahraoui,

Soulaf Kadiri, Ali Ibnosseddiq au Maroc et Emilie Gauthiez et Nathalie Finot à Montpellier que j'ai particulièrement embêtées sur la fin et qui ont toujours été au top !

Tout en transition, quelques remerciements à celles et ceux qui ont fini leur thèse plus récemment ou qui y sont encore empêtrés. D'abord Julien, retour de remerciements oblige, avec qui, malgré nos incompatibilités humoristiques j'ai bien rigolé et dont le manuscrit a été une source d'inspiration pour le mien. Merci à Nicolas Sénil pour ses bons mots et son soutien, à Hassan Benalayyat pour ses discussions diverses et sa présence dans le Sud, à Bouchra Karroud et Amani Fares pour leurs bonne humeur et leurs moments d'énervement, à Ayoub et nos mises en conditions à la Pietra sur le bateau pour aller en Corse et à Majda avec qui j'ai passé pas mal de temps à boire des jus, manger des tacos, enquêter et autres rédactions d'articles. Ce bout de chemin ensemble a été top, reste à en découvrir et écrire la suite !

Si cette énumération, où les uns se cherchent et les autres abandonnent, n'a pas encore découragé tout le monde, poursuivons...avec d'autres copains !

La fine équipe de Rabat à cause de et grâce à qui je me suis lancé dans cette aventure, dans l'ordre d'apparition (ou presque) ! Quent', Marek, Loic, Clara, Adine, Stephen (à qui je dois en plus une traduction professionnelle!), Félix, Saber, Gaby, Abdessamad, Natasha, Juliette, Karim, Benoit, Jean, Nabila, ...Faut croire que ce vieux brigand de Thom el fassi doit y être compté tout comme Flo la chaouni/crestoise! Un grand merci donc aussi au liant de tout ce petit monde : le Sahari réserve, le gin Tonic, Catane&Co et ces longues soirées qui ont sûrement joué un rôle déterminant dans la rédaction de ce manuscrit !

Pas loin de cette équipe, un merci à Moha, rêveur et poète, à sa famille à Aourir, à Rachid le politicien gadiri (et sa famille aussi !), à Rachid le montagnard passionné passionnant rencontré avec Anne et Sylvain autour de l'apiculture oasisienne ! Affaire à suivre en familles élargies !

Viennent pour finir ceux du début, éparpillés sur le globe (dont une certaine densité à Paris) qui, englobés ici sous des vocables forts expressifs (du type Isara, Perlouz, puis Médaille ou WorldWide), ont continué à être là malgré le peu de nouvelles de ma part.

Merci à vous tous pour les discussions, les non-discussions, les 1^{er} avrils, retrouvailles en tout genre et autres moments, source d'inspiration sans fin !

L'inspiration devenant plus délicate à chaque nouveau remerciement... surtout quand leur écriture s'étale jusqu'au milieu du mois de septembre, jusqu'à Mont de Marsan ! Ce sera du « en vrac », des mercis en veux-tu en voilà ! A Alix et Fanny pour leur accueil et les soirées passées à Montpeul, aux Couz (+l'Hugo !) et nos années d'éducation champêtres, aux tantes et oncles nombreuses et nombreux, à Léa, Olivier et Magali, à Nat, à Mimi et Alex, à Jojo, à Trouss (en train de finir). Et chronologiquement, les colocs lyonnais, Maylis, nos infirmières festoyantes Laura et Tiff, Ivan el doctor, Nathan, Greg la cascade, Justine et sa fabrique...mon dernier bureau de thèse !

Pour terminer l'énumération, un grand merci à ceux qui m'ont ouvert leurs portes, leurs mémoires et leurs ruches (ce qui n'est pas peu dire dans la profession !). J'espère leur rendre, par ce manuscrit une petite partie ce qu'ils m'ont donné, et j'espère continuer à le faire, peu à peu, au fil des prochaines années en portant un peu leur voix. Leurs enseignements dépassent largement l'apiculture et il sera difficile de les remercier assez pour tout cela !

Au Maroc, je remercie particulièrement M. Aglagane et sa famille à Skoura, Driss d'Ait Melloul, Youssef de Marrakech, Si Abouzzar et Noureddine à Taroudant, Si Sforg à Talloust, Moulay d'Igri, Abdallah de Tahboust, l'Abeille du Souss, et bien d'autres ! Spécial remerciement à Noor, traducteur sur la fin qui m'a sorti de quelques galères malgré sa phobie des abeilles !

En Corse, il y a eu les entretiens, et les à coté aussi. Pour le tout, un grand merci à Jennifer, animatrice de l'AOC, et à tous ceux qui ont fait et font encore ce collectif si inspirant !

Le plus dur, c'est de terminer...surtout à force de le dire !

Merci à mon frangin, ma sœur et la petite famille

A mes parents, mes premiers apiculteurs

A Mathilde, tout simplement

A Célie !

Table des matières

RESUME	2
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ABREVIATIONS	12
PREAMBULE	14
INTRODUCTION GENERALE	18
<i>L'apiculture, des enjeux majeurs</i>	18
<i>Une crise apicole mondialisée aux causes multiples</i>	19
<i>D'où naît notre questionnement : l'abeille qui cache l'apiculteur</i>	20
<i>Un questionnement de géographie rurale et historique</i>	21
<i>Des apicultures méditerranéennes</i>	23
<i>Organisation du présent document</i>	23
CHAPITRE PREMIER : L'APICULTURE, UNE ACTIVITE AUX FRONTIERES DE L'AGRICOLE : CONTEXTE ET ENJEUX DE COMPREHENSION	26
1. DE L'ESSAIM FORESTIER A LA TRANSHUMANCE, BREVE HISTOIRE DES OBJETS, DES GESTES ET DES LIEUX D'UNE ACTIVITE PLURIMILLENAIRE	27
1.1. <i>L'homme et l'abeille à travers les âges</i>	27
1.2. <i>A chaque apiculteur sa ruche ?</i>	32
2. ELEVER UN INSECTE SOCIAL, DETAILS BIOLOGIQUES, GENETIQUES ET TECHNIQUES	37
2.1. <i>Le fonctionnement d'une colonie</i>	38
2.2. <i>Pratiques et produits apicoles</i>	40
3. QUELLES APPROCHES SCIENTIFIQUES POUR L'APICULTURE ?	42
3.1. <i>Prémices de la recherche apicole</i>	42
3.2. <i>Le CCD, entre controverses et nouvelles dynamiques de recherche</i>	44
3.3. <i>Les sciences humaines et l'apiculture</i>	45
4. PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	47
4.1. <i>Considérer l'apiculture comme une activité agricole</i>	47
4.2. <i>Cadrage théorique et conceptuel</i>	49
4.3. <i>Des questions de recherche au fil des trajectoires</i>	51
4.4. <i>Enquêter l'apiculture : outils, démarches et données de base</i>	55
CONCLUSION DU CHAPITRE PREMIER	59
CHAPITRE 2 : L'ARGANERAIE, UN ESPACE DIVERSIFIE FAIT DE COMPLEMENTARITES ET DE MOBILITES. CARACTERISTIQUES AGRICOLES ET APICOLES	65
1. DES ARGANERAIES AUX RELIEFS ET AUX FACIES ECOLOGIQUES VARIES	66
1.1. <i>Contextes biotique et abiotique</i>	66
1.2. <i>L'arganeraie, une forêt paysanne faite de mobilité</i>	72

2.	TROIS CAS D'ÉTUDE REPRESENTATIFS DE LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DU SOUSS.....	75
2.1.	<i>L'Anti-Atlas atlantique</i>	76
2.2.	<i>Le Haut-Atlas occidental</i>	85
2.3.	<i>La plaine du Souss</i>	94
3.	UNE DIVERSITÉ EFFICACE DE RELATIONS A L'ABEILLE	99
3.1.	« <i>Chasseurs d'essaims, cueilleurs de miel</i> ».....	99
3.2.	« <i>Apiculteurs saisonniers</i> »	101
3.3.	« <i>Maitres apiculteurs</i> ».....	102
3.4.	<i>Espaces, savoirs et pratiques, une diversité complémentaire</i>	102
	CONCLUSION DU SECOND CHAPITRE : DES ARGANERAIES ET DES APICULTURES EN MOUVEMENT	103
CHAPITRE 3 : MODERNISATION ET RECONFIGURATIONS SOCIO-SPATIALES ET TECHNIQUES DES APICULTURES DANS LE SOUSS		106
1.	ELEMENTS HISTORIQUES REGIONAUX ET SITUATION SOCIOECONOMIQUE ACTUELLE	107
1.1.	<i>Entre le Sahara et l'Europe, échanges et influences renouvelés</i>	108
1.2.	<i>Une modernisation agricole régionale inégale depuis le protectorat jusqu'au Plan Maroc Vert</i>	109
1.3.	<i>Contexte territorial et socioéconomique actuel</i>	112
2.	L'APICULTURE ET LE MIEL DU SOUSS, UNE REPUTATION NATIONALE DOUBLÉE D'UN OBJECTIF REGIONAL.....	115
2.1.	<i>Miels, cire et symbolique de l'abeille dans l'arganeraie</i>	115
2.2.	<i>Éléments d'histoire apicole nationale</i>	117
2.3.	<i>Dans le Souss, des premières ruches modernes aux réseaux sociaux</i>	121
3.	UNE DIVERSITÉ D'APICULTURES RENOUVELÉE A L'ÉCHELLE REGIONALE	124
3.1.	<i>Transhumance : itinéraires et logiques</i>	124
3.2.	<i>Des hybridations multiples</i>	139
3.3.	<i>Apiculteurs du Souss, essai de typologie stylisée</i>	143
	CONCLUSION DU TROISIÈME CHAPITRE : DES TERROIRS APICOLES AUX TERRITOIRES MELLIFÈRES DU SUD MAROCAIN	147
CHAPITRE 4 : EN CORSE, LA CONSTRUCTION COLLECTIVE D'UN TERRITOIRE APICOLE		150
1.	LA CORSE : UNE MONTAGNE DANS LA MER.....	150
1.1.	<i>Conditions biotique et abiotique, une montagne dans la mer</i>	150
1.2.	<i>Contexte humain et historique</i>	152
1.3.	<i>Dynamiques des systèmes agraires de l'île</i>	155
2.	L'APICULTURE EN CORSE, UNE ACTIVITÉ TYPE DU RIACQUISTU.....	159
2.1.	<i>Entre Rome et le Riacquistu, où est donc passée l'apiculture corse ?</i>	160
2.2.	<i>De l'apiculture du Riacquistu à l'AOC : 1970 – 1998</i>	165
2.3.	<i>L'après AOC : nouvelles difficultés et aspirations</i>	168
3.	AOC, NON AOC, PRODUIRE DU MELE DI CORSICA AUJOURD'HUI	170
3.1.	<i>L'abeille corse et la station de sélection</i>	170
3.2.	<i>La gamme de l'AOC Mele di Corsica, « un concentré du paysage »</i>	172
3.3.	<i>Les apiculteurs de l'île, essai de typologie stylisée</i>	177
	CONCLUSION DU QUATRIÈME CHAPITRE : LA CORSE, UN SUCCÈS APICOLE EN COURS DE QUESTIONNEMENT	181
CHAPITRE 5 : CHANGEMENTS TECHNIQUES AU CROISEMENT DES ÉCHELLES SELON DES PROJETS ET DES RAPPORTS AUX MILIEUX VARIÉS		186

1.	COMPARER, OUI, MAIS QUOI ET COMMENT ?	187
1.1.	<i>Modernisation et incertitude de part et d'autre de la Méditerranée : une lecture critique en vue d'une comparaison</i>	187
1.2.	<i>Comparer et caractériser les trajectoires de changements techniques des systèmes d'élevage apicole</i>	190
2.	LA MODERNISATION, UNE LECTURE PAR L'APPROCHE DES TRANSITIONS SOCIOTECHNIQUES.....	192
2.1.	<i>Deux trajectoires de modernisation</i>	192
2.2.	<i>Deux schémas des trajectoires de modernisation</i>	203
2.3.	<i>Deux rapports à la modernisation</i>	206
2.4.	<i>Retours sur l'approche des transitions sociotechniques</i>	207
3.	GERER L'ALEA, FAIRE FACE A L'INCERTITUDE EN APICULTURE	210
3.1.	<i>Avant la modernisation, au Maroc</i>	211
3.2.	<i>Pendant la modernisation, en Corse</i>	213
3.3.	<i>Aujourd'hui, en Corse et au Maroc</i>	218
3.4.	<i>L'apiculture et son articulation aux autres activités</i>	232
	CONCLUSION DU CINQUIEME CHAPITRE : DIVERSITE ET INCERTITUDE	233
	CHAPITRE 6 : PENSER LES COEXISTENCES OU COMMENT PROLONGER LES TRAJECTOIRES DES TERRITOIRES APICOLES ?	236
1.	« COEXISTENCE » : DE QUOI PARLE-T-ON ?	238
2.	FORMES DE COEXISTENCE D'UNE DIVERSITE D'APICULTURES	239
2.1.	<i>Une diversité qui s'étoffe au cours du temps mais dont le constat est difficile</i>	239
2.2.	<i>D'un style à l'autre, quelles coexistences entre apiculteurs ?</i>	241
2.3.	<i>Éléments de synthèse : coexistences et controverses</i>	250
3.	DE LA COEXISTENCE ENTRE APICULTURE ET AGRICULTURE	251
3.1.	<i>Dans les « plaines favorables »</i>	252
3.2.	<i>Dans les « espaces difficiles »</i>	254
3.3.	<i>Des transhumances par-delà la dualité des espaces</i>	255
4.	QUELLES RELATIONS HOMME/ABEILLE/TERRITOIRE ?	256
4.1.	<i>Gérer et contrôler pour faire face aux aléas</i>	256
4.2.	<i>....ou renouveler les relations homme/abeille/milieus</i>	263
	CONCLUSION DU SIXIEME CHAPITRE : POUR DES MILIEUX API-AGRICOLES	266
	CONCLUSION FINALE	268
	L'APICULTURE, UNE ACTIVITE AGRICOLE A PART ENTIERE	268
	L'APICULTURE, UNE ACTIVITE AGRICOLE PARTICULIERE	270
	DES RECHERCHES SUR LES APICULTURES A POURSUIVRE	271
	BIBLIOGRAPHIE	275
	TABLE DES FIGURES	296
	TABLE DES TABLEAUX	300
	GLOSSAIRE	301

Liste des abréviations

ADA : Agence pour le développement agricole
ANDZOA : Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganeraie
AOC : Appellation d'origine contrôlée
AOP : Appellation d'origine protégée
BNF : Bibliothèque nationale de France
CDB : Convention sur la diversité biologique
CETA : Centre d'étude technique agricole (ou apicole)
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COMADER : Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural
CNJA : Cercle national des jeunes agriculteurs
CNRLT : Centre national de ressources textuelles et lexicales
CPS : Centre de promotion sociale
CUMA : Coopérative d'utilisation du matériel agricole
CT : Centre de travaux
DDT : Dichlorodiphényltrichloroéthane
Dh : Dirham (monnaie marocaine – 11dh = 1€)
DPA : Direction provinciale de l'agriculture
DRA : Direction régionale de l'agriculture
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DURAPI : Durabilité des exploitations apicoles (projet de recherche)
FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
FEM : Fonds pour l'environnement mondial
FEDAPIMED : Fédération des apiculteurs de la Méditerranée
FIMAP : Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
GDS : Groupement de défense sanitaire
GDSA : Groupements départementaux de défense sanitaire apicoles
GIE : Groupement d'intérêt économique
HCP : Haut-commissariat au plan
HMF : Hydroxy-méthyl-furfural
INAO : Institut national de l'origine et de la qualité
INDH : Initiative nationale pour le développement humain
INRA : Institut national de la recherche agronomique
INRA-SAD : Département science pour l'action et le développement de l'INRA
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
IPBES : Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
IT : Itinéraire de transhumance
ITSAP : Institut scientifique et technique de l'apiculture et de la pollinisation
MAEC : Mesure agro-environnementale et climatiques
ODARC : Office du développement agricole et rural de la Corse

ODCO : Office de développement de la coopération
ODG : organisme de défense et de gestion
ONCA: Office national du conseil agricole
ONSSA : Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
ORMVA : Office régional de mise en valeur
ORMVASM : Office mise en valeur agricole du Souss Massa Draa
PAC : Politique agricole commune
PAM : Plantes aromatiques et médicinales
PMV : Plan Maroc vert
PNUD : Programme des nations unies pour le développement
PNUE : Programme des nations unies pour l'environnement
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SEA : Système d'élevage apicole
SIBE : Site d'Intérêt Biologique et Ecologique
SMP : Secteur de modernisation du paysannat
SMI : Surface minimum d'installation
SNA : Syndicat national d'apiculture
SPMF : Syndicat des producteurs de miel français
UAEM : Union de l'apiculture de l'Europe et de la Méditerranée
UMAPI : Union marocaine des apiculteurs
UNAF : Union nationale de l'apiculture française
USAID : Agence des États-Unis pour le développement international
VSH : Varroa Sensitive hygiene

Préambule

« Une thèse sur l'apiculture, ce doit être passionnant ! » ; « L'apiculture, c'est les abeilles, c'est ça ? » ;
« Du coup, vous allez pouvoir nous dire s'il est vrai que les abeilles vont disparaître ? »

Ainsi ont pu commencer de nombreuses discussions avec des gens croisés ici et là, dans un train, un café ou un laboratoire de recherche. L'apiculture, c'est l'abeille. L'abeille, c'est la fascination mais aussi depuis quelques années, leur disparition. Mais l'abeille, c'est d'abord le monde dans lequel j'ai grandi. En famille, nous étions quatre à table à nous demander si demain était la meilleure date pour récolter, si dimanche n'était pas le seul jour où le beau temps permettrait de transhumer ou encore si continuer à aller jusqu'à Vienne pour la miellée d'acacia était pertinent. Aujourd'hui encore, les trois cents ruches de l'exploitation familiale occupent une bonne partie des nouvelles échangées par téléphone et les (longs) mois de rédaction de cette thèse ont été maillés de préparations d'essaims, de transhumances et des récoltes estivales les plus difficiles.

En 2012, pour mon stage de fin d'étude d'école d'ingénieur, j'ai proposé ce bagage apicole familial aux chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) dans le cadre du projet *Sentimiel*¹. Ce dernier proposait de considérer les apiculteurs de divers pays (France, Maroc, Inde, Ethiopie, Cameroun, Indonésie) comme des témoins, observateurs privilégiés, de changements globaux (climat, société, mondialisation, etc.). La porte d'entrée choisie était celle de leurs savoirs, considérés comme *naturalistes et locaux*, selon les termes du projet. Mon initiation scientifique a été marquée par mes premières observations apicoles dans les montagnes marocaines et par la remise en question de mes références personnelles à ce sujet. Les pratiques et les savoirs apicoles différaient de ceux avec lesquels j'avais grandi et les ruches, pour certaines, n'avaient rien à voir. Celle que je connaissais était là, l'indétrônable ruche Langstroth, mais il y avait surtout (il y a encore) les autres, celles qui, en France, ne subsistent qu'au fond des greniers, dans quelques musées ou sur leurs logos (Figure 1).



Figure 1 : logo du Muséum national d'histoire naturelle

La diversité de ces formes de ruches s'étoffait à chaque nouvelle région montagneuse visitée : en terre, en roseau, en écorce, en poterie, dans les maisons, dans les champs, dans les forêts... Les savoirs associés à ces ruches n'étaient pas ceux avec lesquels j'avais appris à connaître l'abeille, mais à plusieurs reprises, leur proximité me surprit. Comment ces apiculteurs, qui n'observent que le trou d'envol et n'entrevoient que le premier rayon de leurs ruches, pouvaient-ils me raconter la vie de la colonie ? Empreints parfois de mythes (par exemple, celui des faux-bourdons², considérés comme des soldats qui défendent la ruche contre les guêpiers en se logeant sous leurs ailes pour les faire tomber), certains de ces savoirs n'avaient rien à envier aux nôtres, scientifiquement élaborés (les différents rôles de l'abeille dans la colonie, l'intérêt

¹ Financement de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)

² Mâles de la colonie, dépourvus de dard.

des espèces butinées, le chant des reines ou encore l'aire de butinage de l'abeille). Dépassant le seul cadre de la colonie, tout l'espace de parcours de l'abeille était non seulement raconté, mais aussi vécu et aménagé par ceux qui en attendaient les produits. En remettant en cause mes propres savoirs, je découvrais par ces mêmes imbrications entre savoirs, mythes et pratiques, les apports de l'anthropologie sur les questions soulevées. La diversité des chercheurs et des stagiaires avec qui j'interagissais pendant cette période participa à cette ouverture à d'autres disciplines et façons de comprendre le monde.

Un peu ébloui par ces découvertes des savoirs traditionnels, je n'oubliais pas les dynamiques en cours dans les plaines marocaines modernisées. Et pour cause, de nombreux apiculteurs qui y étaient installés utilisaient des ruches Langstroth et venaient profiter de la floraison de thym ou d'euphorbe dans les reliefs. Dignes représentant d'une apiculture modernisée sur le modèle européen ou américain, ils me semblèrent à la fois manquer de technicité, en comparaison de ce que nous faisons en France, et de connaissances sur l'abeille et la flore locales, au vu de ce que j'entendais chez leurs proches voisins montagnards. De plus, à l'égard de ces derniers, les apiculteurs modernes nourrissaient un sentiment de supériorité non dissimulé. Ils étaient l'avenir face à l'archaïsme, ce que les autorités agricoles ne démentaient pas et appuyaient à l'aide de formations et de financements divers. La modernité était-elle à ce point incompatible avec des savoirs traditionnels si holistes ? Était-ce ma déformation, culturelle et familiale, qui me faisait rejeter ce qui me ressemblait de trop près ? Heureusement les entre-deux, hybridations et métissages, sont vite apparus nombreux et multiples, faisant par là même l'objet de mon mémoire : « *Vers la fin de la diversité séculaire d'une apiculture traditionnelle ? Etude d'une transition en cours dans la région du Souss Massa Draa, Maroc* ». Le dualisme tradition/modernité y occupait une place majeure à travers notamment la question de l'innovation. L'apiculture marocaine, aussi riche soit-elle dans ses dimensions traditionnelles, connaît depuis plus de cinquante ans des bouleversements majeurs qui se traduisent par la diffusion de plus en plus large de la ruche Langstroth et des savoirs qui l'accompagnent. Cela se traduit par un paysage apicole en pleine effervescence, d'aspect chaotique, où chacun teste, hybride, change, arrête un geste, une ruche, voire l'ensemble de son activité apicole.

Ne pouvant abandonner au milieu du gué ce premier débroussaillage fort instructif, ces travaux trouvèrent, en 2014, leur place au sein d'un nouveau projet de recherche, MEDINLOCAL³, non plus centré sur l'apiculture, mais sur les savoirs locaux, leur transmission et leur inscription dans des processus d'innovation et de spécification/valorisation des produits et des territoires ruraux. Mes précédentes recherches s'inscrivaient dans l'un des axes du projet (transmission et innovation) où l'apiculture était reprise comme objet d'étude. A la suite de l'atelier de clôture du projet *Sentimiel*, un second cas d'étude interpella le petit collectif de chercheurs⁴ en cours de constitution autour de l'apiculture : la Corse. L'apiculture semblait y faire figure d'exemple dans le paysage apicole français pour sa structuration stable autour d'une gamme de miel reconnue par une appellation d'origine protégée (AOP). A côté du Maroc, c'est l'ordre et la maîtrise technique qui dénotent. La « tradition » y a une place toute particulière, appuyant la justification d'un produit original, ancré dans l'histoire

³ « Innovations autour de la valorisation des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens » (2013-2017, ANR-12-TMED-0001)

⁴ Anne Lauvie (INRA-SAD SELMET), Jean-Michel Sorba (INRA-SAD LRDE), Geneviève Michon (IRD-GRED), Lahoucine Amzil (Univ. Mohammed V - Rabat), Mohammed Alifriqui (Univ. Cadi Ayyad – Marrakech)

sociale et le territoire insulaires. Avec le groupe *d'api*-chercheurs, nous décidions d'y poser alors des questions sur les fondements et les ressorts historiques de cette stabilité ainsi que sur l'origine et l'actualité des pratiques apicoles, leur inscription territoriale et les perspectives des acteurs de la filière. Il s'agissait, en négatif du Maroc, de nous pencher sur une situation apicole « stable » et dont les particularités ne sont pas menacées par une culture technique étrangère. Nous y trouvions aussi, dès les premières enquêtes, un interlocuteur intéressé par notre démarche : le syndicat Miel de Corse, Mele di Corsica.

Parti au Maroc, me voilà de retour en France, plus précisément en Corse, donc. Personnellement, j'y retrouvais alors mes repères apicoles, brouillés par des variations, légères mais multiples, entre les stratégies et gestes des apiculteurs corses et ceux, familiaux, avec lesquels j'avais grandi. La comparaison qui commençait à se dessiner dans ma lecture des pratiques apicoles ne se jouait pas seulement entre la Corse et le Maroc, mais aussi entre mes référentiels et ce que j'observais et comprenais des deux apicultures rencontrées de part et d'autres de la Méditerranée. Les questions soulevées au Maroc attisaient la curiosité de notre petit groupe de chercheurs sur la situation corse, et inversement, après chaque temps d'enquête passé sur l'île, nous revenions au Maroc avec de nouvelles interrogations. Un va-et-vient permanent s'est installé. La compréhension des deux cas a ainsi progressé conjointement et collectivement. Un cas apportant à l'autre des éléments moins visibles, dissimulés derrière des langues, des histoires, des cultures différentes.

La différence, ou plus précisément, la diversité a été notre fil directeur. « Il y a autant d'apicultures que d'apiculteurs » se plaisent à dire ces derniers, mais comment réagissent-ils face à la crise qui semble les frapper tous en même temps ? Quels éléments de réponse, ou du moins de discussion, peut apporter un regard hybride d'ingénieur, d'apiculteur et de géographe ?

Introduction générale

L'apiculture, des enjeux majeurs

Selon les chiffres avancés par Garcia et Phipps, aujourd'hui très peu de pays satisfont leur consommation de miel. Même la Chine, premier producteur mondial de miel avec près de 450 000 tonnes produites par an, en exporte plus de 140 000 tonnes mais ne satisfait pas sa consommation intérieure (Garcia & Phipps, 2016). En France, l'apiculture nationale ne fournit, selon les années, qu'environ un tiers à la moitié du miel consommé dans le pays (FranceAgriMer, 2016). Au Maroc, selon les chiffres officiels, c'est seulement la moitié de la consommation qui est satisfaite par la production nationale (Tazi, 2016). Cependant, ces chiffres ne dévoilent pas une autre réalité qu'est celle d'une consommation de plus en plus importante de sirops de sucres. Directement mélangés dans les miels, donnés aux abeilles ou simplement consommés comme substituts au miel, les sirops sont de plus en plus utilisés (Garcia & Phipps, Prix du miel, l'effondrement, 2016). Cette considération amène à deux constats : i) l'utilisation accrue de sucre provoque actuellement une chute de la qualité, et donc du prix du miel (Garcia & Phipps, 2016), ii) sans utilisation de sucre, la consommation de miel pourrait potentiellement être plus importante. Il en est de même à propos des autres produits de la ruche (propolis, pollen, cire) étant donné que leur production et leur consommation sont si infimes qu'ils ont devant eux de potentiels marchés encore non évalués.

Derrière ces aspects productifs, l'apiculture est une activité potentiellement pourvoyeuse d'emplois. Le Maroc, par exemple, a inscrit dans sa politique de développement agricole le doublement du nombre d'apiculteurs afin de subvenir à ses besoins en miel (voire d'en exporter), c'est-à-dire 40 000 apiculteurs de plus entre 2011 et 2020 (Tazi, 2016). De manière plus générale, l'apiculture est considérée comme une activité à promouvoir dans les projets de développement agricole pour les revenus principaux ou annexes qu'elle pourvoit (Bradbear, 2010).

Ces deux enjeux majeurs que sont les productions apicoles et l'emploi ne peuvent être dissociés d'un troisième dont la dimension écologique cristallise l'attention médiatique, sociétale et scientifique : la pollinisation. La pollinisation est l'exemple typique de ce qui est aujourd'hui considéré comme un service écosystémique⁵ (Meral, 2012). Elle est avant tout une nécessité pour une partie des productions agricoles, notamment fruitières.

⁵ Services rendus aux hommes par les écosystèmes.

A ce titre, en 2009, la publication d'un collectif de chercheurs franco-allemand, largement reprise par les médias, a tenté de chiffrer les apports de la pollinisation à l'économie mondiale : 150 milliards de dollars annuels sur les 1600 que représentent l'ensemble des denrées agricoles (Gallai, Salles, Settele, & Vaissière, 2009). Elle laissait ainsi imaginer les pertes potentielles si la pollinisation n'était plus assurée (Figure 2).

Les enjeux agricoles liés à cette dernière sont majeurs et, aujourd'hui, de plus en plus mis sur le devant de la scène. De nombreux articles scientifiques (Decourtye, et al., 2017) (Goulson, Nicholls, Botías, & Rotheray, 2015) (Maire & Laffly, 2015) (Gallai, Salles, Settele, & Vaissière, 2009) mais aussi des rapports d'institutions internationales comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (Kluser, Neumann, Chauzat, & Pettis, 2010) ou la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)⁶ (IPBES, 2016) font état de la chute du nombre de pollinisateurs et mettent en garde sur les conséquences de cette réduction, aujourd'hui actée.



Figure 2 : étals symboliquement vides représentant une situation sans abeille (WholeFoodsMarket, 2013)

Une crise apicole mondialisée aux causes multiples

Si les pesticides ont très tôt été pointés du doigt par les apiculteurs, d'autres facteurs ont été identifiés dans les causes de mortalité des colonies. A ce titre, la diffusion à l'échelle planétaire à partir des années quatre-vingt du varroa (*varroa destructor*), parasite de l'abeille originaire d'Asie de l'est, a profondément marqué l'activité. Ce parasite affaiblit directement les colonies en plus d'être porteur de virus qui se diffusent au gré du commerce international de reines. D'autres maladies des abeilles, empruntant elles aussi les voies commerciales mondialisées, sont mises en évidence : parasites, virus, bactéries et champignons divers (Haubruge, et al., 2006) (Le Conte & Navajas, 2008) (voir schéma des causes du déclin en annexe 1). Dernièrement, en 2004, l'arrivée du frelon asiatique (*Vespa velutina*) en France et sa propagation en cours dans toute l'Europe allonge la liste des espèces invasives néfastes pour l'abeille en Europe. Mais ces espèces exogènes ne s'attaquent pas seulement à l'abeille, d'autres

⁶ L'IPBES se veut l'équivalent d'un « GIEC de la biodiversité ». Il a été créé en 2012 et rassemble aujourd'hui plus de 130 Etats.

visent ses ressources : le cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*), originaire d'Asie, et la bactérie *Xylella fastidiosa*, qui a décimé les oliveraies du sud de l'Italie, sont deux exemples, pour l'instant, situés en Europe. Outre ces causes biologiques, les changements de pratiques agricoles du dernier siècle sont dénoncés pour leurs effets néfastes sur l'abeille. Nous avons mentionné les pesticides, mais est aussi accusé ce qui les accompagne : les monocultures, l'appauvrissement de la diversité florale temporellement et spatialement (suppression des haies, des jachères, des surfaces toujours en herbe) et la sélection variétale, par la réduction du potentiel apicole des fleurs (miel et pollen) (Louveau, 1990) (Davaine, 2012) (Rhoné, 2015). Notons, dans le même ordre d'idée, l'abandon de certaines zones cultivées, ou pâturées, qui se referment naturellement ou sont afforestées avec des essences non mellifères (Lehébel-Peron, Sidawy, Dounias, & Schatz, 2015). Les pratiques apicoles telles que les traitements sanitaires des colonies, les nourrissements et les déplacements abusifs ou encore la sélection génétique sont quelques exemples qui ne sont sans doute pas sans effets sur les colonies (Louveau, Albisetti, Delangue, & Theurkau, 1966). Pour finir les changements climatiques, dont les effets sont difficilement prévisibles sur les précipitations, sur les saisons (sècheresses estivales plus longues, hivers courts), sur les espèces mellifères (dormances, floraisons) ou encore sur le développement des colonies, s'ajoutent à ce sombre panorama.

Cet ensemble de difficultés, dont les pesticides constituent souvent la partie émergée, a mobilisé peu à peu la société civile jusqu'à en faire aujourd'hui un sujet de société majeur. Cette mobilisation a pris corps dans un contexte global de remise en cause de plus en plus prégnante du modèle agricole dominant et de la constatation d'une destruction et/ou d'une pollution des espaces dits « naturels ». Cette prise de conscience d'une crise écologique globale trouve ainsi un écho particulier dans les mortalités inexplicables d'un insecte qui a toujours fasciné l'homme en plus de le nourrir et le soigner. Aussi, en quelques années, l'abeille devient le symbole d'une nature menacée, une « sentinelle de l'environnement »⁷ à protéger.

D'où naît notre questionnement : l'abeille qui cache l'apiculteur

La recherche scientifique sur l'abeille a connu un nouvel essor ces dernières années dans le contexte particulièrement incertain qui vient d'être décrit. Dans la plupart de ces recherches, chaque facteur qui affecte l'insecte est étudié individuellement afin d'être compris et évalué en laboratoire. Seulement il s'avère, et ces recherches le reconnaissent, qu'il est difficile d'isoler un seul facteur et que c'est justement les synergies qui sont problématiques. Ces recherches, sollicitées par exemple pour évaluer la toxicité de telle ou telle molécule, montrent leurs limites face à ces synergies, ce qu'expriment les nombreuses controverses soulevées encore aujourd'hui, après bientôt 30 ans de recherche. Kleinam et Suryanarayanan se proposent d'expliquer cette permanence de la controverse par la différence de considération entre les savoirs des apiculteurs reposant sur « une culture de la complexité, construite dans des conditions moins contrôlées et sujettes à des événements inattendus, incontrôlables et cumulatifs » (Debaz, 2012) et ceux issus de la recherche en toxicologie menée au sein

⁷ Du nom d'une campagne de sensibilisation de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) lancée en 2005

de laboratoires déconnectés des conditions réelles d'utilisation. Selon ces auteurs, la crédibilité est seulement accordée aux seconds savoirs servant ainsi les intérêts des firmes agrochimiques dans la validation des tests de toxicité et empêchant une vision plus systémique des mortalités (Kleinman & Suryanarayanan, 2012).

Certaines recherches dépassent cette dualité par une inscription des causes d'incertitudes dans le temps et dans l'espace comme le font par exemple les études s'interrogeant sur l'impact de l'évolution des paysages agricoles (Rhoné, 2015) (Requier, 2013). Mais dans l'ensemble, l'abeille reste l'objet central de préoccupation et l'apiculteur n'est que le fournisseur de colonies à observer. Celui-ci est pourtant au croisement de ces causes, il est celui qui en subit les effets et y répond tant bien que mal, celui qui a, nous venons de le dire, « une culture de la complexité ». De plus en négligeant l'apiculteur, on néglige aussi la localisation et l'historicité des problèmes et de leurs causes potentielles. Ce sont là des sujets relevant tout particulièrement de recherches en sciences humaines, mais on ne peut que constater la quasi absence de ces dernières, tant dans le cadre de recherches portant spécifiquement sur l'apiculture que dans le cadre de recherches prenant pour objet la diversité des activités rurales. En effet, si les transformations du monde rural ont depuis longtemps été un sujet d'intérêt pour les sciences sociales, l'activité apicole, pourtant présente dans toutes les campagnes, a échappé à leurs prospections. Autrement dit, les connaissances autour de l'abeille, au cœur des controverses sociétales sur les modèles agricoles actuels, ne s'accompagnent pas d'une connaissance des apiculteurs, de leurs gestes et de leur place dans ces mêmes modèles, que ce soit dans le temps ou dans l'espace. Il y a donc là un apparent front de recherche encore peu ouvert à l'interface des sciences biotechniques – focalisées sur l'abeille, ses ressources et ses maladies – et des sciences sociales – s'intéressant aux dynamiques rurales et paysagères sans considérer l'apiculture comme une activité qui y participerait.

Ne faut-il pas confronter cette zone blanche de la recherche au constat paradoxal issu des premiers éléments de cette introduction : l'agriculture est à la fois victime (d'un déficit de pollinisation) et en partie responsable des mortalités d'abeilles (par les pesticides, la monoculture et la sélection variétale) ? Se posent ainsi les questions du processus qui a mené à ce paradoxe et des pistes envisageables visant à la « réconciliation » entre apiculture et agriculture et leur coexistence apaisée et durable.

Un questionnement de géographie rurale et historique

Cependant, si cette agriculture, qui est à la fois cause et victime des mortalités, est problématique en de nombreux points du globe, elle ne s'étend pas à l'ensemble des espaces agricoles et n'est que très récente. En effet, elle se présente principalement sous la forme de grandes cultures, monospécifiques, aboutissement d'une série de progrès techniques et scientifiques ainsi que d'une organisation productive et territoriale bien particulière : la spécialisation au sein des parcelles, des exploitations agricoles et des espaces. Située historiquement et géographiquement, cette forme d'agriculture, dite modernisée, repose sur un rapport spécifique à la nature cherchant son contrôle maximal afin d'en diminuer les aléas (Deléage & Sabin, 2012). Largement diffusé après la seconde guerre mondiale, le

paradigme qui sous-tend cette façon de produire ne tarde pas à faire face à de multiples critiques tant pour ses effets sur l'environnement que pour ses conséquences sociales (Deléage, 2013). Mais, malgré ces critiques, l'agriculture productiviste maintient son cap, portant, et portée par, un système capitaliste mondialisé. Les controverses restent vives et sont alimentées par des constats renouvelés de la dégradation des écosystèmes et de la santé des sociétés humaines. L'abeille n'y échappe pas et en est même un point clé.

Cette rapide description d'une agriculture dénoncée pour ses effets sur l'abeille nous ramène à la faible place accordée à l'apiculture en tant qu'activité agricole au sein des recherches agraires et rurales. Nous proposons dans cette thèse de remédier à cette marginalité en plaçant au centre de notre questionnement les apiculteurs. Il ne s'agit plus alors de questionner les causes de l'incertitude, qui se focalisent sur l'abeille, mais la façon dont les apiculteurs, dans leur diversité, les perçoivent et y répondent. Dès lors que l'on abandonne les seules difficultés de l'abeille, s'ajoutent les incertitudes touchant l'apiculteur et relevant des questions de marché, abordées plus haut dans les enjeux, des conséquences de politiques publiques, des influences techniques ou encore des dynamiques sociales diverses (migrations, guerre, etc.). Mais dépassant le cadre des incertitudes, face auxquelles les apiculteurs seraient seulement voués à s'adapter ou à disparaître, nous nous intéressons aussi aux autres modalités de leurs choix et, en retour, aux effets de ces choix sur les milieux qu'habitent et/ou traversent les apiculteurs. Nous cherchons à donner de cette façon toute la place aux projets des apiculteurs, aux dynamiques collectives ainsi qu'aux opportunités diverses qui orientent leurs pratiques et leurs places dans les territoires. En d'autres termes, et, c'est la perspective générale de cette thèse, il s'agit de recentrer l'analyse de l'apiculture sur les savoir-faire apicoles, leur intégration territoriale, culturelle et économique afin de comprendre : i) les rapports dynamiques entre cette activité et les milieux qu'elle prend pour ressource et ii) leur place et leur rôle dans les dynamiques agraires et territoriales.

Ce positionnement de recherche suppose donc de revenir dans le temps afin d'étudier, notamment, les processus qui nous ont amené à envisager plus haut une « réconciliation » entre apiculture et agriculture. En cela, nous nous inscrivons dans une perspective géohistorique que Jacob-Rousseau définit comme la « tentative de restituer à la fois la dynamique et la structuration des milieux ou des territoires sur le temps long » (Jacob-Rousseau, 2009). Cette inscription spatiotemporelle nous semble nécessaire afin de situer tout à la fois une diversité de pratiques apicoles particulières, les sources de la crise actuelle et les ressorts mis en place par les apiculteurs dans le temps pour y faire face, ainsi que la place et le rôle des apiculteurs dans les dynamiques agricoles. Autrement dit, il s'agit de proposer une relecture, non seulement des dynamiques agraires récentes à travers le prisme de l'apiculture mais aussi de l'apiculture à travers ces mêmes dynamiques agraires.

Pour ce faire, nous nous intéressons à deux territoires distincts qui apportent chacun des éléments de réponse variés à nos questionnements, la Corse et le Souss marocain.

Des apicultures méditerranéennes

Mobiliser deux cas, de part et d'autre de la Méditerranée, nous amène à considérer des histoires apicoles différentes mais non disjointes. L'apiculture, de par les traces archéologiques qu'elle a laissées depuis des millénaires, mais aussi de par sa place dans les textes, sacrés ou non, et sa prégnance actuelle dans les cultures méditerranéennes, fait montre d'une certaine permanence historique et spatiale. En Corse l'apiculture est modernisée, elle est une activité spécialisée, pratiquée par des apiculteurs de métier et s'inscrit dans un système agricole puisant dans l'histoire insulaire et orienté par la Politique agricole commune européenne. Ajoutons que l'apiculture de l'île est considérée comme un succès à l'échelle du territoire français pour sa structuration efficace, la réputation de sa production de miel (premier miel ayant obtenu une AOP) et la sauvegarde d'une race d'abeille locale. Au sud du Maroc, l'apiculture s'articule avec les autres activités agricoles chez la majorité des foyers ruraux. Pratiquée de manière traditionnelle, dans des ruches en terre ou en bois, elle est cependant en cours de transformation sous l'influence de l'apiculture moderne pratiquée notamment en Corse. De nombreux apiculteurs en font aujourd'hui leur unique métier et s'appuient sur des espaces agricoles eux aussi modernisés sur le modèle productiviste et mono-spécifique (les plantations d'agrumes par exemple).

Le cas marocain présente une situation proche de ce qu'a pu être l'apiculture Corse avant sa modernisation et inversement, l'apiculture corse, avec son succès, constituent un horizon envisageable pour le Maroc, avec tout ce que véhicule une telle vision évolutionniste et linéaire. Si les différences contextuelles sont actées, il est important de noter la dimension mondialisée de la crise que traversent apicultures et agricultures. Aussi, les maladies, les changements climatiques, les fluctuations du marché du miel sont autant d'éléments qui perturbent potentiellement les apicultures en place, quelles qu'elles soient.

Ce double terrain nous permet donc de questionner à la fois i) la diversité actuelle des apicultures à travers celle des rapports entre l'apiculteur et son milieu, ii) les processus de diffusion et d'adoption d'une apiculture associée au modèle agricole dominant et iii) les réponses apportées par des apiculteurs différents à des incertitudes partagées ou non par ces derniers.

Organisation du présent document

Afin de poser les bases de cette approche comparative, un premier chapitre dresse un état de l'art sur ce que nous savons aujourd'hui des relations que l'homme a tissées avec l'abeille depuis les premiers âges. Cette introduction au monde apicole et à l'histoire de cette relation ancienne entre l'homme et l'abeille est un moyen de présenter les prémices de la recherche sur l'apiculture jusqu'à ses déploiements actuels. En effet, peut-être plus que dans d'autres domaines, la progression des savoirs apicoles est indissociable, dans un premier temps, de changements techniques opérés sur l'objet qu'est la ruche. Une fois cette histoire retracée, nous revenons sur l'état des recherches en cours sur l'apiculture, sur leurs manquements, notamment en ce qui concerne les sciences humaines et sociales. Nous proposons alors de nouvelles entrées, une série de questionnements et des éléments de

méthodes qui nous semblent nécessaires afin de commencer à combler nos lacunes en termes de connaissance de l'apiculture.

La suite se divise en deux parties. Si le processus d'écriture est souvent occulté dans les démarches méthodologiques (Courtin, Lechaux, Roullaud, & Woollven, 2012), il nous semble important de mentionner ici son rôle dans notre travail et dans la structuration même de ce document. En effet notre démarche comparative s'est traduite jusque dans le processus de rédaction, réservant une première partie (partie A) à deux monographies distinctes. Au sein de cette partie, les chapitres 2 et 3 sont consacrés au Souss marocain, ses caractéristiques bio-géomorphologiques, ses dynamiques agraires et pour finir ses caractéristiques et dynamiques apicoles. Le chapitre 4 détaille quant à lui la situation corse selon une même trame descriptive.

C'est fort de la rédaction de ces premiers chapitres, et des nombreuses relectures de ces monographies que nous avons pu articuler leur comparaison au sein de la seconde partie (partie B). Nous insistons sur cette démarche d'écriture qui a laissé ouvert le champ des cadres analytiques disponibles dans lesquels nous avons pu choisir ceux qui nous paraissaient les plus pertinents. Pertinents aux yeux du sujet et des dynamiques observées mais aussi en fonction des données récoltées de manière inductive au cours de ces années de recherche. Cette seconde partie repose donc sur une lecture croisée des deux cas d'étude. Le chapitre 5 s'attarde tout d'abord sur le processus de changement technique en apiculture au cours du siècle passé en mobilisant le cadre théorique dit des transitions sociotechniques. Dans un second temps de ce chapitre, nous adoptons un deuxième regard afin de saisir les conséquences de ces changements sur la perception et la gestion des incertitudes qui ont de tout temps pesé sur l'activité apicole et l'agriculture dans son ensemble. Le dernier chapitre (chapitre 6) est consacré aux formes de coexistences entre les diverses manières de faire de l'apiculture mais aussi entre apiculture et agriculture, ouvrant ainsi un débat prospectif sur l'avenir des apicultures et sur celui de l'agriculture en général.

Chapitre premier : l'apiculture, une activité aux frontières de l'agricole : contexte et enjeux de compréhension

Mais les machines et les engrais allaient tout bouleverser. Jusqu'au milieu du XIXe siècle et même plus tard, les perspectives de progrès sont fort minces, malgré tous les efforts. A partir des années 1880, elles deviennent vertigineuses. Il ne s'agit plus de raisonner les pratiques, il s'agit de les changer, et le plus vite possible. Les agronomes cessent de s'intéresser aux pratiques paysannes – elles sont laissées aux folkloristes – pour se muer en vulgarisateurs du progrès. Le passé, et même le présent, dans la mesure où on considère qu'il ne fait que prolonger indûment le passé, n'ont plus d'intérêt. Seul l'avenir compte, un avenir qui ne se décide plus sur le terrain mais dans les laboratoires, les stations de recherche, etc. (Sigaut, L'agriculture comparée réinventée, 2004)

L'apiculture, à travers l'abeille⁸, fascine. Elle a fasciné des générations d'hommes qui n'ont pas manqué de représenter graphiquement et poétiquement leurs gestes et leurs outils pour en ramasser les produits. L'abeille a aussi été support d'analogies multiples avec les sociétés humaines. Très tôt elle a fait l'objet d'écrits nombreux, au croisement de la philosophie, de la science et de la morale. Les uns proposaient leurs explications du fonctionnement social de la colonie, les autres l'origine du nectar, longtemps seule source de sucre pour les hommes, et d'autres encore ont disserté sur les meilleures façons de produire du miel. Aujourd'hui encore, de nombreux apiculteurs produisent leurs ouvrages sur leurs façons de faire de l'apiculture. Ce premier chapitre rassemble ainsi un double état de l'art en matière d'apiculture et d'abeille. Tout d'abord il s'attache à décrire parallèlement les relations que l'homme a tissées avec l'abeille depuis les premiers âges et la façon dont il a formalisé ou décrit ces mêmes relations. Dans un second temps, il s'agit de faire un état des lieux des écrits scientifiques les plus récents concernant l'abeille et l'apiculture afin d'en évaluer les manques et les pistes à creuser. Dans un dernier temps, forts de ces constats bibliographiques, nous revenons sur notre problématique et la façon dont nous allons la traiter dans la suite de ce travail de thèse.

⁸ Nous considérons à la suite de ce travail l'abeille et l'homme de façon générique, sans leur attribuer de majuscule. De même, « apiculteur » sera systématiquement laissé au masculin pour des raisons de facilité de lecture mais nous n'oublions pas les (rares) femmes qui pratiquent cette activité.

1. De l'essaim forestier à la transhumance, brève histoire des objets, des gestes et des lieux d'une activité plurimillénaire

1.1. L'homme et l'abeille à travers les âges

L'apiculture a fait l'objet de très nombreux ouvrages. Elle occupait une place de choix dans les écrits agricoles grecs et romains (Platon, Aristote, Columelle et d'autres), puis arabes (Ibn Al Awam). Cette littérature, plutôt technique et biologique, a été par la suite relayée par des élites européennes, qui restaient tout autant dans des dimensions biotechniques. Dès les premiers écrits, l'abeille fascine, mais c'est surtout son miel et sa cire qui intéressent. Il faudra attendre l'émergence des travaux ethnographiques et la fin du XX^{ème} siècle pour que quelques auteurs retracent une histoire des relations de l'homme avec l'abeille. Si l'on excepte quelques écrits archéologiques et historiques qui concernent plus particulièrement l'Europe (Mousinho & Marinval, Ruches, ruchers et récoltes de miel et de cire en France du Moyen-Âge à l'époque Moderne (XIII^e- XVIII^e), 2007), on mentionnera surtout Philippe Marchenay qui a publié plusieurs ouvrages sur la question : « L'homme et l'abeille » en 1979, « L'abeille et le miel » en 1995, puis « L'homme l'abeille et le miel » en 2007. Selon une approche semblable, l'ouvrage d'Eva Crane, « The world history of beekeeping and honey hunting », est majeur pour ses descriptions précises de nombreuses apicultures du monde. Il ne s'agit pas ici de résumer en quelques mots ce que ces écrits mentionnent avec force détails mais plutôt de focaliser notre attention sur la dimension spatiale des liens entre l'abeille et l'homme à travers les âges, dimension à la fois peu étudiée dans ces travaux, et qui relève de la discipline dans laquelle s'inscrit ce travail, la géographie. Dans les ouvrages techniques anciens susmentionnés ainsi que dans les écrits ethnographiques plus récents, la description des techniques mises au point par l'homme pour récolter les produits de la ruche occupe une place majeure. Cet aspect semble avoir toujours fasciné lecteurs comme apiculteurs, peut-être du fait de l'immense diversité des formes et des techniques inventées, encore loin d'être recensées. Malgré cette passion descriptive de certains, l'histoire des techniques apicoles est rarement mentionnée à côté des autres activités de l'homme, que ce soit dans les écrits sur l'abeille comme dans ceux concernant l'agriculture et les sociétés en général. Pourtant interface entre l'homme et le milieu, la technique n'a été décrite qu'en elle-même et non située dans un mode de vie au sein d'autres activités de production. C'est ce à quoi nous tentons de remédier dans les pages suivantes en retraçant de façon brève l'histoire des relations entre l'agriculteur et l'abeille que certains font remonter au septième millénaire avant JC (Roffet-Salque & Al., 2015).

1.1.1. *De la cueillette à l'appropriation*

C'est que la kymata [...] se trouve enceinte, prête à accoucher d'un enfant imprévu : le miel de l'abeille myrynga. Maternité métaphorique, certes, qui laisse le nectar au secret des arbres creux où l'ont accumulé les insectes. Mère néanmoins pour les Aché qui assignent ainsi au miel sa place familiale dans le monde végétal. [...] Le miel premier, l'enfant de la liane, on l'appelle kybairu. Il nomme la fête majeure des Aché, qui saluent le mouvement régulier du monde, le retour exact des mêmes saisons, en

⁹ *kymata* : liane qui, par sa floraison, indique à tous les groupes Aché de se retrouver et reformer la tribu à un endroit donné.

consommant en commun, tous les irondy, pour une fois rassemblés, les prémices de la nature, le miel nouveau, le kybairu. (Clastres, 1972)

Il est aisé de concevoir qu'avant l'installation d'habitats permanents, la collecte du miel se faisait à côté d'autres activités de chasse, de pêche et de cueillette. La nourriture était ainsi obtenue de façons relativement semblables à travers les diverses sociétés de chasseurs-cueilleurs, ceci n'excluant pas des logiques d'utilisation, des droits d'accès et des rituels qui pouvaient être variés (comme en atteste la citation de P. Clastres, en exergue).

La gravure de la grotte de l'araignée près de Valence en Espagne (9000 av J.-C) – représentant une récolte d'essaim sauvage – fournit une preuve graphique de cette pratique ancestrale (Figure 3).

C'est en Egypte pharaonique qu'ont été retrouvées les premières représentations de ruches (voir Figure 4) – ce que Gene Kritsky définit comme *true beekeeping*, apiculture vraie (Kritsky, 2017) – environ en 2400 avant J.-C. (Marchenay, 1979). Selon ces auteurs, l'apiculture en tant qu'élevage à proprement dit correspond à la mise en ruche des colonies pour en récolter les produits. Cependant, il est difficile d'assurer que ces représentations correspondent bien aux premières formes d'élevage d'abeilles à proprement dit, mais on peut noter qu'elles sont néanmoins liées à l'une des premières grandes civilisations agraires. Les données pour l'instant disponibles sur les sociétés de la révolution néolithique ne montrent pas cette technicité. Les preuves sont insuffisantes notamment du fait du caractère périssable des matériaux utilisés pour la conception des ruches¹⁰ et de ceux produits par les abeilles (Regert, 2015).



Figure 3 : dessin de la gravure de la de la grotte de l'araignée – Valence, Espagne (source : <http://www.ecomuseodebicorp.com>)

¹⁰ Les ruches en matériaux végétaux ne laissent que peu de traces (par exemple paille, roseaux, autre) et les techniques de vannerie spiralee sont connues dès le Néolithique (Crane 1999).

On peut supposer, sans datation précise, que l'élevage d'abeilles commence avec les autres formes d'élevage (Roffet-Salque & Al., 2015), lors de la fixation des communautés humaines, éventuellement sous la forme intermédiaire d'une collecte organisée qui a été décrite dans des situations bien ultérieures. Les emplacements des essaims étaient alors marqués augurant une potentielle gestion des colonies *in situ* (Crane, 1999). Ces « ruchers arborés », que l'on pourrait considérer comme une sorte de « proto-élevage », se situaient dans les espaces forestiers ou proches des habitations et des champs et étaient *a priori* associés à une activité agricole. Mais pour autant, ceux qui en avaient la charge étaient-ils ceux qui cultivaient à leurs abords ? Plusieurs écrits mentionnent l'attribution de cette tâche à une personne en particulier : chez les grecs, c'est le *melitourous*, à Rome, c'est l'*apiarius*, tous deux esclave-apiculteurs (Marchenay, 1979). Plus tard, au Moyen Age en France, les *bigres* sont chargés de la gestion et de la collecte des « parcs à essaims » forestiers pour le compte du pouvoir royal, des seigneurs et des ecclésiastiques (Lehebel-Peron, Sidawy, Dounias, & Schatz, 2016). En Europe, les gens de l'Eglise seront longtemps associés à l'apiculture, d'abord par la pratique de l'apiculture par les moines, puis par leur rôle dans les processus de modernisation (voir plus bas), et pour finir par la consommation de cire pour les cierges. Mais l'activité apicole dépasse le cadre de ces spécialistes lettrés qui ont été capables d'en laisser des traces écrites. « Pendant très longtemps, l'apiculteur, soucieux de faire produire à ses insectes du miel et de la cire, ne s'intéressait pas à leur étude détaillée, ce privilège étant réservé à une élite intellectuelle et fortunée » (Marchenay, 1979). L'apiculture était potentiellement pratiquée par une diversité de personnes, dont les paysans devaient représenter une majorité. Dans ce cadre, l'apiculture fournissait un complément de revenu variable en plus d'un service de pollinisation. Il est important de noter que dans ces mêmes sociétés, la collecte sauvage ne s'est pas forcément interrompue avec l'utilisation de ruches, peut-être bien au contraire (Marchenay, 1979), ce que nous verrons à maintes reprises dans la suite de cette thèse. Ces « stades pratiques » de l'apiculture ne semblent pas s'enchaîner de façon linéaire. Les récoltes sauvages peuvent ainsi encore fournir du miel et de la cire, mais aussi des essaims pour les ruches domestiques. A travers les âges, les consommations de miel et de cire semblent se perpétuer et les moyens de se les procurer varient. Ainsi, c'est une diversité de relations à l'abeille, mais aussi à l'espace, cultivé, arboré, visité, au travers desquelles l'apiculteur vit et récolte son miel. L'abeille elle-même passe aisément de l'espace domestique à l'espace sauvage durant la courte période de l'essaimage (voir infra) puis fait le chemin inverse, de façon volontaire ou forcée (Marchenay, 1993).



Figure 4 : récolte de miel, hiéroglyphe - Egypte, environ 2400 avant JC (Marchenay, *L'homme et l'abeille*, 1979)

1.1.2. De la ruche d'observation à la ruche de production

Au même titre que de nombreux domaines de la nature et de la technique, l'apiculture et l'abeille sont réinterrogées durant les révolutions scientifique et industrielle. Il s'agit à cette époque de faire avancer les connaissances autour de l'abeille ce qui se traduit par une réflexion sur des formes de ruches propices à l'observation. E. Crane situe les premiers acteurs de cette dynamique au XVI^{ème} siècle en Europe (Crane, 1999). Un siècle plus tard, la pollinisation entomophile est envisagée, puis finalement ce sont les observations de C. Darwin sur les orchidées qui valident ces hypothèses (Billet, 2016). L'abeille revêt alors, aux yeux des hommes, un nouveau rôle pourtant qu'elle a pourtant assuré depuis toujours. La présence de l'abeille à proximité des cultures était-elle aussi maintenue par sa nécessité connue et reconnue des paysans dans l'augmentation des rendements ? Les textes anciens ne le mentionnent pas plus que les entretiens réalisés récemment auprès d'apiculteurs marocains, encore agriculteurs. Est-ce alors le résultat d'un long processus de coévolution entre l'abeille, l'homme et les plantes cultivées ? La question reste ouverte et nous y reviendrons.

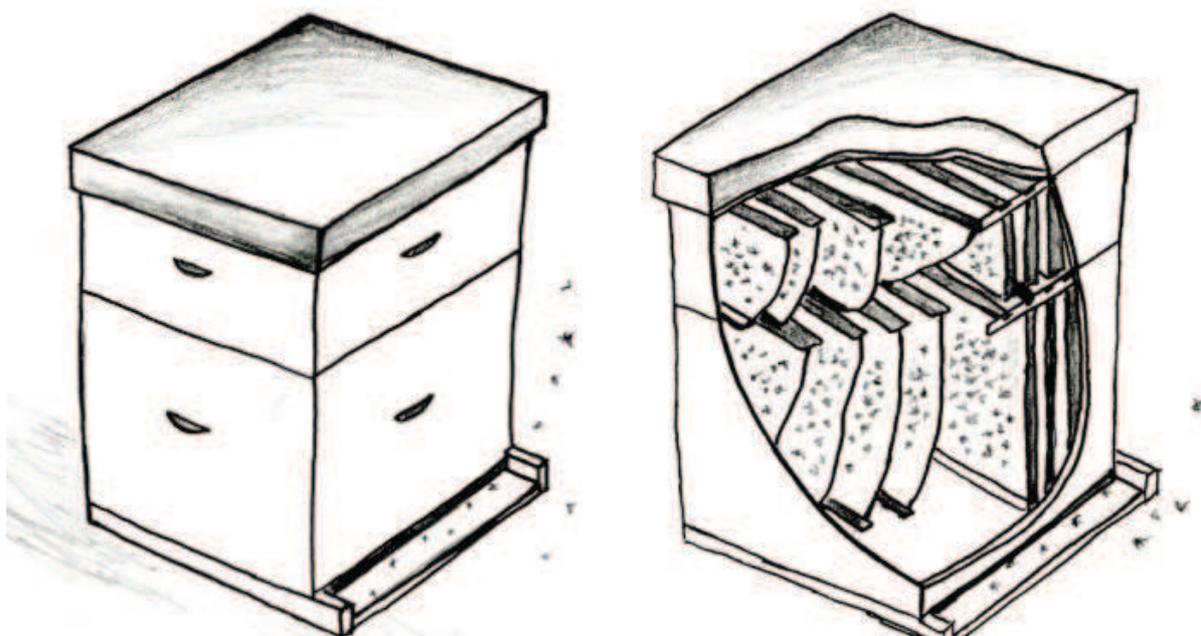


Figure 5 : à gauche, une ruche Langstroth ou Dadant fermée, à droite, la même en coupe dans laquelle on peut voir les cadres et les cires. (Dessin de l'auteur).

La recherche sur l'abeille s'accompagne donc, pendant près de trois siècles, de la mise au point de nouvelles formes de ruches destinées à la fois à observer les colonies et à produire du miel. Les premières ruches vitrées permettant l'observation apparaissent vers 1600, puis une multitude de formes suivent. Diverses réunions sont organisées par de riches mécènes et deviennent des lieux d'échange par excellence entre apiculteurs/inventeurs venant de divers pays autour de leurs projets et de leurs performances (Kritsky, 2017). Des projets des plus loufoques aux plus réalistes, l'invention y est permanente et rapide. Les brevets s'enchaînent (voir schémas de ruches diverses en annexe 3). Cette histoire de l'apiculture, qui s'écrit sur une nouvelle page, est marquée en 1852 par le dépôt par le révérend Langstroth d'un brevet sur sa ruche (Crane, 1999), qui va révolutionner l'apiculture. De

nombreux apiculteurs reprendront l'idée¹¹, mais le concept a fait son œuvre, et il est encore aujourd'hui considéré comme une véritable révolution dans l'univers de l'apiculture (Figure 5). Il va cependant falloir un certain temps pour élargir le cercle de l'élite passionnée et passer plus globalement vers le modèle productif. Le premier congrès international d'apiculture se tient à Bruxelles en 1897 et va jouer un rôle important dans la diffusion de ce modèle et des savoirs apicoles nouveaux. En France, c'est seulement lors de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle que cette ruche se diffuse à grande échelle dans les campagnes, notamment grâce aux lettrés (gens de l'Eglise, professeurs, médecins, etc.). Le graphique historique d'A. Lepehel et coll. montre bien cette latence dans la diffusion de cette nouvelle ruche dans le des Cévennes (Lehebel-Peron, Sidawy, Dounias, & Schatz, 2016) (voir en annexe 4). Pour autant, elle est toujours aujourd'hui considérée comme une véritable révolution aux yeux des apiculteurs :

« Le jour où on a pu commencer à regarder dans la ruche et à cœur ouvert, à être dans cette ruche, grâce aux cadres. Là, c'est...c'est magnifique. C'est un pas de géant ! C'est la révolution, pour moi, je la situe là. Depuis, ben...voilà, on s'adapte, avec des hauts et des bas. » (Un apiculteur corse).

Maurice Maeterlinck, auteur du poétique ouvrage « La vie des abeilles », n'en fait pas un constat différent, avec cependant une pointe de regret romantique : « Voici un peu plus de cinquante ans que, grâce aux rayons et aux cadres mobiles de Dzierzon et de Langstroth, se fonde l'apiculture rationnelle et pratique et que la ruche cesse d'être l'inviolable maison où tout se passait dans un mystère que nous ne pouvions pénétrer qu'après que la mort l'avait mis en ruines » (Maeterlinck, 1901).

Le premier atout de cette révolution n'est autre que la possibilité d'ouvrir « l'inviolable maison », de « consulter » les différents rayons de la colonie à volonté puisque ces rayons sont insérés dans des cadres rigides, en bois. Chacun d'entre eux peut être sorti puis remis sans causer le moindre dégât à la colonie. Cette révolution peut sembler minime, mais elle va, en plus de permettre d'observer la colonie dans ses détails, s'avérer majeure pour l'activité de production. Ainsi, la séparation entre les cadres de ponte (dans le « corps » de la ruche, partie basse visible sur le schéma) et ceux du stockage de miel (la « hausse ») facilite l'intensification de la production de miel par son extraction mécanisée. Seuls les cadres de miels sont récoltés, limitant drastiquement la destruction du nid à couvain. Les premiers extracteurs manuels font leur apparition conjointement à l'utilisation des cadres. La désoperculation des cellules de miel (Figure 6) avant la centrifugation permet de conserver la plus grande partie de la cire d'une année sur l'autre, évitant à la colonie de perdre du temps et de l'énergie à sa production.



Figure 6 : désoperculation d'un cadre de hausse au couteau chauffant – Photo de l'auteur (juillet 2004)

¹¹ Dadant, Blatt, Voirnot, De Layens, pour ne citer que les plus connus. L'idée maitresse étant le « bee space » : le juste espace qui permet aux abeilles de passer sans chercher à construire cet espace.

Un deuxième aspect, non moins fondamental et lié au premier, renvoie à la mobilité de la ruche elle-même. Son format standardisé (des « boîtes » carrées et empilables) et l'assurance que les rayons soient bien tenus dans des cadres, rendent possible le déplacement des colonies sur de longues distances¹². Ainsi l'apiculteur suit les miellées en s'adaptant aux aléas intra et interannuels des floraisons, diminuant en partie la dépendance à un territoire donné. Il augmente par ce même mouvement le nombre de récoltes de chaque colonie et donc les rendements annuels et la diversité des miels qu'il peut vendre. Le métier d'apiculteur devient alors envisageable à côté d'agriculteurs qui eux aussi se spécialisent peu à peu. L'apiculteur se penche donc à la fois avec plus de précision sur l'intérieur de sa ruche et tout en visitant des espaces parfois très éloignés de son foyer. Dans le même temps, il applique à l'abeille une logique de sélection qui se rapproche de ce qui est fait pour les autres animaux d'élevage (insémination artificielle, recherche de lignée pure, modifications comportementale, etc.).

Cette invention systémique trouve donc sa place dans un contexte spécifique : i) l'agriculture se mécanise, se modernise et s'intensifie, les besoins en pollinisation des monocultures s'étendent ; ii) les aides publiques sont sectorialisées et la spécialisation devient la norme (Deléage, 2013); iii) l'industrie met au point des machines et des matériaux nouveaux capable de fabriquer en série les outils de production (ruche, extracteur, maturateur, etc.). « Ce changement qui porte sur la « boîte » s'apparente à un véritable changement de paradigme. C'est, de fait, un opérateur puissant qui engendre la diffusion de conceptions nouvelles de l'apiculture » (Adam, Michon, Sorba, & Amzil, 2018).

Pour retracer en quelques mots cette longue évolution, nous sommes passés de sociétés parfois relativement mobiles où chacun ponctionnait miel et cire dans des colonies fixes à des sociétés aux foyers fixes mais où quelques-uns récoltent la majorité des produits apicoles dans des ruches devenues mobiles. Dans ce mouvement historique des sociétés, les espaces ont été façonnés à travers des cultures multiples et dans lesquelles l'apiculture doit elle aussi avoir une place. Cette hypothèse compose la toile de fond de ce travail de thèse.

1.2. A chaque apiculteur sa ruche ?

Comme nous l'avons détaillé plus haut, diverses formes d'apiculture ont maillé l'histoire humaine, depuis la collecte sauvage jusqu'à l'utilisation de la ruche carrée. Nous nous intéressons ici aux contenant qui ont été et sont encore utilisés en apiculture pour loger les colonies d'abeilles.

La bibliographie sur le sujet propose en général un gradient technique des relations homme/abeille (Tableau 1). Ainsi, au premier chef de ces relations commencent par la récolte ou la collecte des essaims sauvages, occasionnant une destruction quasi-systématique de ces derniers. Vient ensuite ce qui a été présenté plus haut comme les premières formes d'élevage, relevant de l'installation dans un contenant, de diverses formes : apiculture traditionnelle, artisanale, vulgaire. Et puis pour finir, l'apiculture industrielle, illustrée par les camions traversant les Etats-Unis pour polliniser les vergers d'amandiers utilisant seulement la ruche carrée.

¹² La mobilité des ruches n'est cependant pas une pratique récente (Marchenay, 1979, p. 99) (Lemeunier, 2006)



Dénominations usuelles	« Apicollecte », « chasse au miel », « cueillette »	Apiculture « traditionnelle », « artisanale », « vulgaire »	Apiculture « professionnelle », « rationnelle », « moderne », « industrielle », « commerciale »
Ruches	Pas de ruche : falaises, arbres creux, cavités au sol, etc.	Diverses formes faites à partir des matériaux disponibles localement.	Ruche carrée, en bois avec des cadres mobiles et un agrandissement possible
Produits récoltés	Miel mélangé au pollen, aux larves et à la cire. Cire	Miel ou miel mélangé au pollen et à la cire. Cire et un peu de propolis.	Miel, pollen, cire, propolis, gelée royale, venin.

Tableau 1 : récapitulatif des différentes formes d'apicultures décrites dans la bibliographie selon un canevas propre à cette littérature. Photos de l'auteur

Cette représentation simplifiée correspond à un continuum qui pourrait être historique le long d'une trajectoire de progrès technique à sens unique. Mais les dénominations usuelles pour ces différentes formes d'apicultures interpellent sur les représentations qui y sont associées. Que cache cette apparente simplicité linéaire ? N'y-a-t-il pas quelques risques pour le scientifique à proposer une telle classification à valeur universelle ? Laissons ces questions irriguer notre problématique à venir.

1.2.1. Les ruches dites traditionnelles

Dans une perspective géographique déterministe, il serait possible de déduire qu'à tel lieu correspond tel climat, telle flore, telle abeille et tels matériaux et par voie de conséquence, tel type de ruche. C'est sans compter les trajectoires, les spécificités et les échanges dont sont faites les sociétés humaines et dont résulte une diversité de cultures techniques (Muchnik, 2010). Les formes de ruches et les techniques qui y sont associées découlent donc aussi bien d'un processus historique particulier que de conditions environnementales et sociales distinctes.

Cependant, notons que certaines constantes de formes se retrouvent ici et là. Pour ne citer qu'un exemple : les ruches sont très souvent tubulaires, mais plutôt installées verticalement dans les pays froids et horizontalement dans les régions plus chaudes. De façon plus générale, les matériaux utilisés garantissent certaines conditions nécessaires à la santé de l'abeille : un habitat sec, ventilé et relativement isolé thermiquement. Pour certaines de ces ruches, les matériaux disponibles à proximité sont donc déterminants dans la forme que prend l'objet. L'exemple de la ruche en liège est des plus parlants. L'apiculteur découpe une hauteur d'écorce d'un chêne liège, il entaille ensuite d'un seul trait vertical cette longueur et décolle délicatement l'écorce afin de pouvoir simplement refermer celle-ci avec des clous en bois (confectionnés à partir de ciste (*cistus* sp.) par exemple). La ruche correspond

donc au diamètre de l'arbre choisi. Sa taille et son installation (horizontale ou verticale) peuvent varier et influencer une diversité de savoir-faire nécessaires à son exploitation apicole.

Le tableau suivant fait état de la diversité des formes et des matériaux utilisés ici ou là pour loger les colonies d'abeilles :

Matériaux	Forme	Photos	
Ruches en bois	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tronc d'arbre évidé ➤ Planches de bois assemblées ➤ Ecorce de chêne-liège 		 
Ruches en vannerie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ruche en vannerie clayonnée (horizontale ou verticale) 		 
Ruches en terre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ruche en céramique de formes diverses 		
Ruches murées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Local dédié ➤ Dans la maison ➤ A même le sol 		
Autres matériaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ruche horizontale en fêrle (plante du genre <i>Ferula</i>), en dragonnier (<i>Dracaena draco</i>), etc. 		

Tableau 2 : différents types de ruches classés selon les matériaux utilisés (photos de l'auteur, D Morreti et <https://www.aubonmiel.com/ruche-paille>)

Dans ces multiples formes de ruches, à l'image de ce qui est pratiqué pour les colonies sauvages, les rayons sont récupérés et mangés tels quels ou pressés. Il arrive, pour certaines formes, que la colonie

soit détruite. Dans tous les cas, le miel est obtenu avec une quantité importante de cire. Loin d'être un sous-produit comme elle est souvent considérée aujourd'hui, elle était utilisée pour l'éclairage ou d'autres utilisations notamment cérémonielles (sculptures, décoration, etc.) ou domestiques (enduit, cirage, etc.). Dans certaines régions et à certaines époques, les restes de cire étaient bouillis dans de l'eau afin d'en récupérer les dernières gouttes de miel. L'eau sucrée qui en résultait était consommée directement (Cotte, 1990), ou fermentée puis distillée (Collectif, 1915).

Ces différentes formes, malgré leur éventuelle mobilité, sont relativement fixes. Elles nécessitent donc un environnement mellifère et pollinifère à proximité le plus équilibré qui soit, en quantité comme en qualité, au fil de la saison. A. Lehébel-Peron a pu relever, malgré leur abandon, une importante diversité floristique dans les environs des ruchers cévenols (Lehébel-Péron, 2014). Au Maroc, dans un travail précédent mené par A. Crousilles, nous avons mis en exergue la façon dont les ressources de l'abeille sont préservées dans l'espace villageois de façon explicite (Simenel, Adam, Crousilles, Amzil, & Aumeeruddy-Thomas, 2015) (voir tableau en annexe 5). L'articulation entre activité agricole et activité apicole semble donc au cœur des logiques productives de ceux qui ont mis au point et utilisé ces ruches peu mobiles.

1.2.2. La ruche, cette « boîte à modeler »

De très anciennes techniques apicoles, tel l'enfumage, côtoient aujourd'hui les plus modernes comme l'insémination artificielle des reines. C'est cela, l'apiculture : un anachronisme quasi permanent, où les méthodes traditionnelles sont encore bien ancrées (Marchenay, 1979, p. 75).

Comme le soulève P. Marchenay, certaines pratiques apicoles ont la particularité de ne pas avoir beaucoup changé pendant les quelques milliers d'années qui nous séparent des premières collectes et des premières preuves d'élevage.



Figure 7 : récolte d'une colonie d'*Apis dorsata* au Népal. (Photo Eric Valli)

Figure 8 : arganier vivant, creux, découpé à la hache pour en extraire un essaim. L'ouverture a ensuite été colmatée afin d'accueillir un nouvel essaim - Province de Sidi Ifni, Maroc. Photo de l'auteur

Des formes de ruche diverses ont été mises au point de part et d'autre du globe, et à titre d'exemple, les ruches représentées sur les tombes égyptiennes ressemblent très fortement à celles utilisées aujourd'hui en Egypte mais aussi au Maroc, en Ethiopie, etc. et la pratique même de la collecte se fait encore dans de nombreuses régions du monde (Figure 7 et Figure 8).

Cependant, aujourd'hui, c'est un même modèle de ruche, la Langstroth, dont l'historique a été détaillé au paragraphe précédent qui fait l'unanimité dans les discours à travers le monde. Les écrits actuels sur l'apiculture ont tendance à omettre que, malgré la diffusion de ce modèle à l'échelle planétaire, de nombreuses autres formes de ruches persistent encore. Si quelques évolutions et de nombreuses variations ont été apportées, il a très peu changé en plus de 150 ans. Il a cependant été la cible récurrente de critiques d'apiculteurs mettant au point de nouvelles formes de ruche de leur invention. Il ne s'agit pas ici d'en réaliser la revue intégrale, mais seulement d'en présenter quelques variantes majeures avant de faire le point sur les nouvelles formes qui cherchent à se détacher du « modèle » dominant.

Figure de cette contestation, réactualisée de nos jours, l'Abbé Warré (Figure 9) a passé en revue l'ensemble des ruches françaises qu'il a pu trouver au début du XXème siècle. Pendant près de 30 ans, il a testé plus de 350 types de ruches pour mettre au point « sa » ruche. De ses expériences, il a produit un ouvrage de synthèse, tant historique que technique et biologique, encore lu et reconnu aujourd'hui par certains apiculteurs : « L'apiculture pour tous » dont la douzième et dernière édition date de 1948. Cette ruche, dont l'unité de base est plus petite que la Langstroth est aujourd'hui prônée par ceux qui revendiquent une « apiculture écologique » : pas de cires gaufrées, une régulation de la température facilitée par son petit volume et un agrandissement possible par le bas comme dans le cas des essaims naturels.



Figure 9 : l'abbé Warré devant sa ruche, d'après (Warré, 1948)

Un autre phénomène, et nous insistons sur le terme, cette fois-ci beaucoup plus récent, apporte une modification infime au modèle dominant mais la présente comme une nouvelle révolution. Il s'agit de la « ruche à robinet », ou *flow-hive*[®], dont le projet et la promotion ont été fulgurants d'efficacité, stimulant les rêves d'apiculteurs en devenir mais exaspérant ceux déjà en activité. L'idée de récolter son miel sans ouvrir la ruche, simplement en ouvrant la base des cellules pleines de miel grâce à des cadres en plastique connectés à des canaux l'amenant au robinet, a fait son effet. La réalité est encore attendue, la gestion de la colonie étant toujours un élément à maîtriser afin d'en récolter le miel. D'autres modèles existent, c'est le cas de *Hélianthe* mise au point par Maurice Chaudière qui allie esthétique et apiculture dans la conception d'une ruche en terre ou encore de la ruche ronde divisible, de la « ruche de biodiversité » dénommé la sunhive¹³, etc. (voir photos en annexe 6).

¹³ Ruches dont la mise au point a fait l'objet d'un ouvrage spécifique : « La ruche ronde divisible - Pour une apiculture respectueuse des abeilles de G. Veuille (2014) », « Ruches de biodiversité - Pour que l'abeille retrouve sa nature sauvage » de B. Bertrand (2015)

Et pour finir, il est important de mentionner la Kenyan Top Bar Hive ou KTBH qui est une alternative récente proposée notamment par les organismes de développement pour les régions tropicales. Inspirée des ruches traditionnelles africaines suspendues à des arbres ou à des poteaux, cette ruche, facilement fabricable avec des matériaux locaux, permet aussi l'ouverture et le travail au plus près de la colonie. Déjà bien présente dans les régions tropicales, elle se diffuse aujourd'hui dans les pays du Nord au climat plus froid, surtout chez les apiculteurs fixes qui cherchent une petite production ou qui désirent apprendre et découvrir l'apiculture (Figure 10).

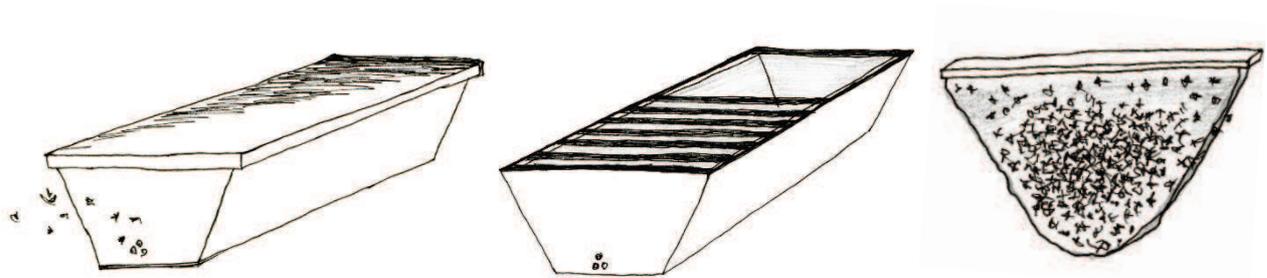


Figure 10 : Kenyan top bar hive (KTBH), à gauche avec son couvercle, au milieu ouverte avec ses barrettes vues de dessus et à droite une barrette sortie avec le rayon qui y est accroché. Des versions avec des cadres entiers existent. Dessins de l'auteur

Ces exemples, chacun dans leur genre, montrent que l'innovation est permanente en apiculture et que nombre d'apiculteurs inventent/adaptent encore aujourd'hui leurs ruches selon leurs besoins, leurs relations à l'abeille et leur milieu. La particularité de ceux qui sont cités ici réside dans leur volonté de diffuser, à travers des manuels et des communautés d'usager, les pratiques et objets qu'ils ont eux-mêmes mis au point.

2. Elever un insecte social, détails biologiques, génétiques et techniques

Avant de poursuivre, quelques éléments de compréhension relevant du fonctionnement d'une colonie d'abeille doivent être précisés afin de saisir toute la complexité des techniques mises en place par les apiculteurs. A ce titre, seule *Apis mellifera* et quelques-unes de ses sous-espèces (environ 25) nous intéressent. En effet, en Europe, sur le pourtour méditerranéen et en Afrique, *Apis mellifera* est la seule espèce d'abeille qui est élevée pour produire du miel. Ce n'est pas le cas en Asie ni en Amérique du Sud où d'autres espèces et genres d'abeilles font l'objet d'élevage (*Apis dorsata*, *Apis cerana*, *Apis florea*, famille des milliponides, etc.) (Voir carte en annexe 2).

2.1. Le fonctionnement d'une colonie

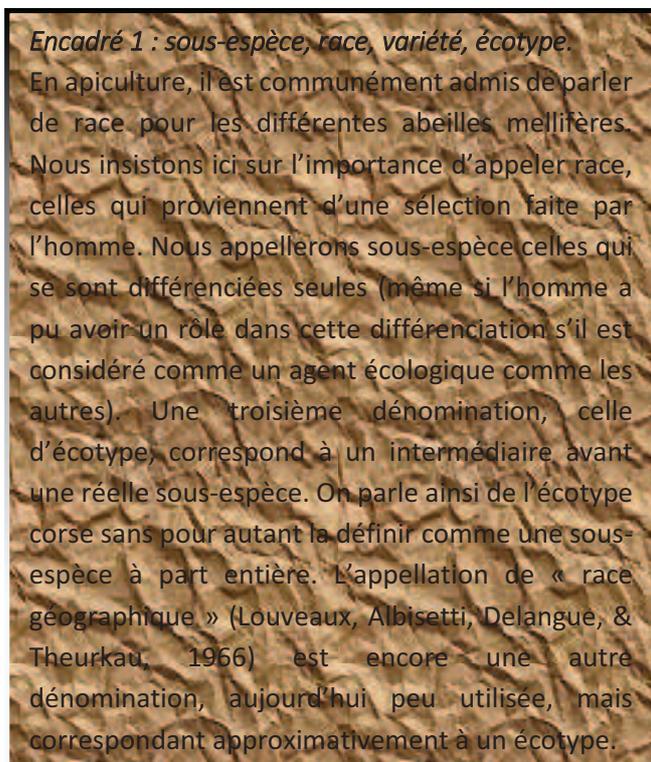
2.1.1. Rythmes écologiques et reproduction de l'espèce

Apis mellifera, au même titre que les fourmis et les termites, est un insecte social formant une colonie. Afin d'assurer sa survie, cette colonie accumule des réserves, de miel et de pollen pendant la saison propice qu'elle consomme lors des périodes d'arrêt végétatif. C'est sur la base de substances récoltées à l'extérieur, pollen et nectar principalement mais aussi sève et eau, que la colonie se développe et que l'espèce se perpétue (Tableau 3).

Substance récoltée	Transformation	Utilisation
Nectar	Miel	Alimentation/énergie
Pollen	Pollen	Alimentation des larves
Sève/résine	Propolis	Santé et colmatage
Eau	Eau	Hydratation/refroidissement

Tableau 3 : synthèse des produits de la ruche, de leur origine et de leurs utilisations

Le rythme écologique de la colonie est marqué par une phase de développement/accumulation et une seconde phase de survie/consommation. Ces phases témoignent d'adaptations à des contextes climatiques marqués par l'alternance de cycles végétatifs (Tautz, 2009). Dans le Nord de l'Europe et en montagne, c'est un hiver long auquel les colonies doivent survivre, dans les régions plus chaudes, comme le pourtour méditerranéen et les abords des déserts, c'est à une période de sécheresse estivale qu'elles doivent résister. Les courbes schématiques, proposées dans l'ouvrage d'H. Clément « Créer son rucher » et complétées par nos soins, représentent les cycles de développement de différentes colonies selon leur situation bioclimatique (Tableau 4). Ces cycles se calquent principalement sur l'état de végétation des lieux où sont situées les colonies. Une expérience menée par Louveau et Al dans les années 1960 a montré la persistance de ces cycles si l'on déplace ces colonies en un même lieu (Louveaux, Albisetti, Delangue, & Theurkau, 1966). Il parlait alors de « race géographiques » pour les différencier. Aujourd'hui la notion d'écotype est plus utilisée et serait comme une étape avant une classification en tant que sous-espèce. Nous reviendrons plus bas sur ces notions qui différencient les populations d'abeille (voir encadré 1).



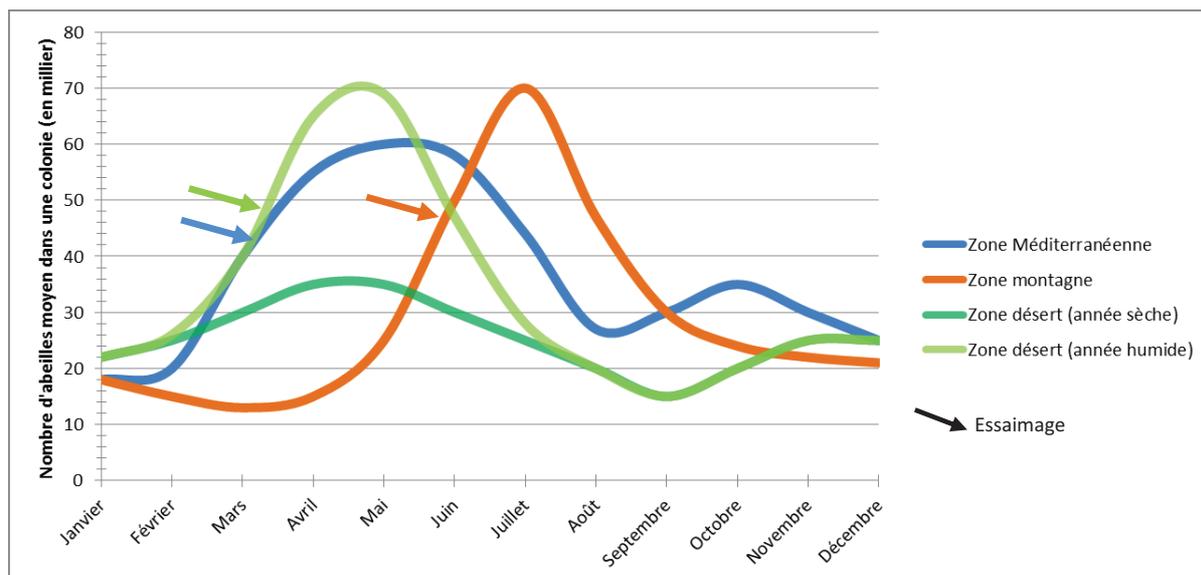


Tableau 4 : Représentation schématique des cycles de développement naturels de colonies selon leur environnement (D'après l'auteur et (Clément, 2000))

Dans chacun de ces cas, la logique est la même : une fois la colonie devenue assez peuplée (phase de développement/accumulation), elle va se reproduire par division, se scindant en une ou plusieurs nouvelles colonies : c'est l'essaimage. Ce processus permet la perpétuation de l'espèce. Il est au cœur de l'activité apicole. Cette division naturelle de la colonie mère se fait de la manière suivante. Un premier essaim quitte la ruche avec la vieille reine pour former une nouvelle colonie (voir annexe 7 et 8 pour plus de détails sur la biologie de l'abeille). Des essaims secondaires font de même, mais cette fois-ci, avec des reines vierges. Tous ces essaims cherchent des lieux propices à leur établissement et commencent dès que possible la construction des cires qui accueilleront les futures ouvrières. Dans la colonie mère, restée dans la ruche, il ne reste qu'une partie des abeilles de la colonie initiale ainsi qu'une ou plusieurs reines vierges. Bénéficiant des réserves accumulées avant l'essaimage, du couvain en place et des cires déjà bâties, la colonie va se repeupler et accumuler de nouvelles réserves pour passer la prochaine saison difficile.

2.1.2. De la génétique de l'abeille : sous-espèce, race, écotype

Comme nous venons de le voir ci-dessus, les logiques de reproduction de l'espèce sont complexes et sous-entendent des particularités en termes de sélection génétique qui diffèrent des autres élevages. Peut-être motivé par cette difficulté, l'abeille est le cinquième insecte et le premier hyménoptère à voir son génome séquencé en 2006 par une équipe de recherche internationale (Consortium, 2006). Aujourd'hui, de nombreuses sous-espèces, chacune initialement spécifique de son territoire ont été déplacées, sélectionnées, mélangées, hybridées par l'homme dans leur grande majorité. Chaque sous-espèce était il y a encore peu, au XIX^{ème} siècle, dévolue à une aire relativement précise avec éventuellement des frontières floues que constituait par exemple les espaces montagneux. On retrouvait par exemple *Apis mellifera mellifera* en France, *Apis mellifera iberica* en Espagne et *Apis mellifera ligustica* en Italie. Les Pyrénées et les Alpes délimitant leurs répartitions respectives. L'homme a perturbé cette répartition en déplaçant, notamment par les transhumances, les colonies sur des

distances parfois très grandes. Les colonies déplacées, s'hybridant alors avec celles déjà sur place, ont provoqué des mélanges génétiques de populations d'abeille éloignées dont les conséquences sont peu étudiées. Dans un autre registre, l'homme a été à l'origine du peuplement par *apis mellifera* du continent américain, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, d'où elle était absente.

Et pour finir, à l'image des races d'élevage classique (bovin, ovin, etc.), la recherche au cours du XX^{ème} siècle de races d'abeille plus productive (Adam, 1996) a décuplé les mélanges génétiques dans de nombreux espaces géographiques. En effet, sélectionnées en un lieu par des croisements précis, ces races ont été achetées par des apiculteurs ici et là, propageant de nouveaux patrimoines génétiques parfois peu adaptés aux conditions écologiques mais correspondant à de nouvelles pratiques apicoles (transhumance, nourrissage, forme de ruche) et agricoles (monocultures).

Le frère Adam a par exemple été un artisan incontournable de cette dynamique génétique. Voyant le cheptel anglais dépérir suite au développement d'un acarien (*acarapis woodi*) au début des années 1900, il se rend compte d'une résistance accrue des reines italiennes qu'il avait fait venir quelques années plus tôt (Adam, 1996). Il va alors mettre au point une nouvelle race d'abeille en allant chercher d'autres patrimoines génétiques dans tout le pourtour méditerranéen, périple qu'il racontera dans son ouvrage « A la recherche des meilleures races d'abeilles ». La sélection de caractères de productivité, de douceur et de résistance va aboutir à la stabilisation, en 70 ans, de la fameuse abeille de Buckfast, si répandue à l'heure d'aujourd'hui, en particulier en Europe.

2.2. Pratiques et produits apicoles

2.2.1. Pratiques apicoles

Afin de récolter les produits de la ruche, les apiculteurs combinent un certain nombre de pratiques aux finalités diverses et mobilisant des outils spécifiques. Sur la base des travaux menés par les zootechniciens, agroéconomistes et géographes, sur les pratiques d'élevage et leur modélisation (Landais & Deffontaines, 1988), nous proposons d'organiser de même les pratiques apicoles. Ces derniers identifient cinq ensembles de pratiques d'élevage :

- Les **pratiques d'agrégation** ou **d'allotement** concernent les choix fait dans la répartition des ruches selon des logiques distinctes. Ces pratiques, plus présentes dans les ruchers conséquents, consistent par exemple en la séparation des ruches dédiées à la production de miel et celles dévolues à la reproduction du cheptel. A cette différenciation peut s'ajouter une seconde par des formes de ruches différentes. Dans la cueillette d'essaims sauvages, il est possible de retrouver cette différenciation dans la sauvegarde volontaire d'essaim pour la reproduction par exemple.
- Les **pratiques de renouvellement** sont relatives à la façon dont est assurée la reproduction et le renouvellement du cheptel. Il peut s'agir d'une reproduction par essaimage naturel, par piégeage d'essaims ou encore par élevage de reine. Nous incluons dans ces pratiques de reproduction celles qui relèvent de la sélection génétique, processus permanent dans une activité d'élevage, d'autant plus quand plusieurs générations peuvent se suivre en une seule saison.
- Les **pratiques de conduite** : rassemblent toutes les pratiques visant à assurer/améliorer les productions visées. Ce sont sûrement les moins présentes dans la cueillette et celles

qui demandent le plus de temps et d'énergie dans le cas des apicultures industrielles. La transhumance en est un exemple tout comme le nourrissage ou les pratiques sanitaires.

- Les **pratiques d'exploitation** concernent le choix et les gestes nécessaires à la récolte des produits de la ruche : miel, cire, pollen, gelée royale, mais aussi abeille comme cela peut être le cas autant chez les vendeurs d'essaims que chez les chasseurs d'essaims sauvages.
- Et pour finir les **pratiques de valorisation** incluent la vente et les transformations possibles avant la vente ou encore l'utilisation et la consommation des produits de la ruche.

Certaines de ces pratiques sont décrites plus en détail en annexe 11. Elles reviendront à intervalles réguliers au fil de ce travail et peuvent ainsi être consultées au besoin.

2.2.2. Les produits de la ruche

Le miel : produit clé de l'abeille, le miel est issu du nectar des fleurs ou des déjections d'insectes suceurs (miellats). Une fois récolté, les abeilles l'échangent entre-elles, y incorporant ainsi des enzymes¹⁴ avant de l'entreposer dans leurs cellules. Il est ensuite séché par ventilation, jusqu'à ne contenir plus qu'environ 18% d'eau. Les alvéoles sont alors refermées pour en limiter le contact avec l'air. Ainsi « préparé », il est récolté par les apiculteurs qui ôtent l'opercule et récupèrent le miel (par pressage ou à l'aide d'un outil à désoperculer puis une centrifugeuse). Il peut être ensuite conservé de nombreuses années s'il est filtré et stocké dans de bonnes conditions (sec et frais). Il a longtemps été, en Europe du moins, le seul sucre disponible. Du fait de ses nombreuses propriétés, notamment antiseptiques, sa valeur médicinale a de tout temps été reconnue dans de nombreuses pharmacopées. Aujourd'hui, il jouit encore de cette réputation, impliquant des usages et consommations très variés selon les pays, depuis une consommation quotidienne à une utilisation seulement thérapeutique.

La cire est une substance sécrétée par les abeilles lorsque leurs glandes cirières sont actives (principalement entre le douzième et le dix-huitième jour de leur vie – voir annexe 7). Elle est l'unique matière qui des rayons de la colonie dans lesquels vont reposer les larves et les ressources stockées. Elle a connu diverses utilisations par l'homme (cierges, bougies, cirage, etc.) et, encore aujourd'hui, elle est très demandée, notamment par l'industrie cosmétique.

Le pollen est déposé sur l'abeille par les mécanismes de reproduction des fleurs. Les grains de pollen sont ensuite peignés par l'abeille qui en fait des pelotes qu'elle transporte dans ses corbeilles à pollen (Figure 11). Une fois dans la ruche, ce pollen est stocké dans les mêmes alvéoles que le miel et subit une fermentation lactique avant de servir à nourrir des larves. Il est récolté par l'apiculteur qui installe, à l'entrée des ruches, des trappes à pollen qui vont laisser passer les abeilles par des trous d'un certain diamètre mais pas leurs pattes arrière

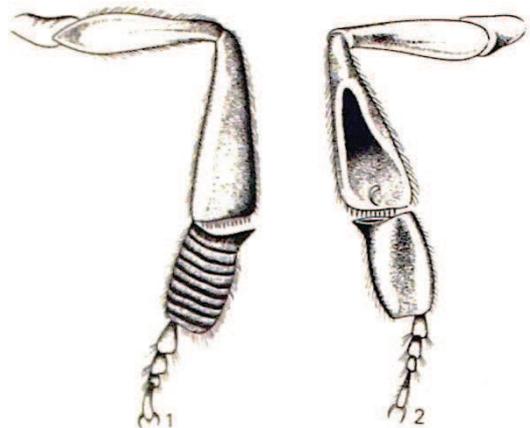


Figure 11 : schéma d'une patte d'abeille.
D'après Marchenay, 1979

¹⁴ Participant à ses conditions particulières de conservation et à certaines de ses propriétés, notamment antioxydantes.

chargées de pollen. Les pelotes de pollen se détachent pour que l'abeille puisse entrer. Il est ensuite séché ou congelé et consommé lors de cures pour sa richesse en acides aminés.

La gelée royale : sécrétée par d'autres glandes (hypopharyngiennes et mandibulaires) des ouvrières dans leurs premiers jours (voir annexe 7), cette substance est destinée aux jeunes larves (jusqu'à 3 jours) et aux futures reines, d'où son nom. Produite en quantités infimes, sa récolte par l'apiculteur nécessite une gestion particulière des colonies (pas de reine, mais de jeunes abeilles) afin que les colonies produisent sans arrêt des cellules royales et donc de la gelée royale. Ces manipulations coûteuses en travail pour une très faible production (la production en France est estimée à 2,5 tonnes en 2014 (FranceAgriMer, 2015) en font un produit de niche, utilisé lui aussi pour des cures médicinales.

La propolis : est un mélange mastiqué par les abeilles issu d'une substance ramassée sur les bourgeons. Les abeilles en enduisent des parties de la ruche : colmatage de trou, de faille, réduction de l'entrée de la ruche, momification d'insectes ou de corps étrangers à la colonie qui ne peuvent être évacués, etc. Elle fait office de barrière sanitaire pour préserver la santé de la colonie. Ces nombreuses propriétés sanitaires sont connues des hommes depuis longtemps comme en témoignent ses utilisations dans les pharmacopées perses, grecques et romaines (Marchenay, 1979). Elle suscite aujourd'hui un intérêt croissant pour les entreprises cosmétiques et pharmaceutiques.

Le venin : récolté ou administré directement par pique, le venin possède lui aussi des propriétés diverses qui font l'objet de recherches en médecine.

Et pour finir, les essaims peuvent eux aussi être considérés comme un produit de la ruche dans certains cas. Comme nous l'avons mentionné dans les pratiques apicoles, le renouvellement du cheptel est une des étapes clé du processus de production et l'accès à des essaims conditionne en partie la production de l'année. Quand les essaims viennent à manquer, une partie du cheptel peut être mise à contribution pour leur production (voir annexe 11 sur le détail des pratiques apicoles).

3. Quelles approches scientifiques pour l'apiculture ?

De tout temps, l'abeille a attiré, et attire encore, l'attention d'intellectuels et de praticiens divers et variés qui ont laissé des écrits concernant les problématiques de l'activité apicole. En faisant suite aux quelques éléments abordés plus haut concernant les premiers écrits, puis la dynamique d'innovation débutées au XVII^{ème} siècle, nous revenons rapidement sur les prémices de la recherche apicole. Nous nous dirigeons ainsi peu à peu vers les préoccupations actuelles des apiculteurs et les approches que la recherche scientifique met en œuvre pour y répondre.

3.1. Prémices de la recherche apicole

Comme nous l'avons mentionné, les écrits sur l'abeille commencent avec les grecs. Aristote semble être le premier à produire un traité sur les abeilles par le recueil d'observations d'apiculteurs et ses propres expériences. Il sera repris, réduit, complété au fil des siècles suivants, et ce jusqu'au XVII^{ème} siècle, mais Aristote semble être le premier à proposer une théorie autour de l'abeille : « son œuvre n'est donc pas simplement une somme de vérités et d'erreurs : comme toute science, elle est un savoir théorique corroboré par des données de fait » (Albert, 1989). De nombreuses inconnues persistent

néanmoins dans ses écrits où les mythes trouvent aussi leur place¹⁵. A côté de ces éléments, quelques recommandations sont édictées pour l'élevage des abeilles et les bienfaits de leurs produits. Ce n'est que plusieurs siècles plus tard que la recherche scientifique va révolutionner notre compréhension de l'abeille. Au XVIIIème siècle le biologiste hollandais Swammerdam prouve la féminité de la reine jusqu'alors considérée comme un roi. Les premières observations au cœur de la colonie débutent, rendues possible par l'utilisation d'une ruche qui permet soit de regarder à travers une vitre la vie de la colonie, soit une consultation des rayons un à un (cf. voir plus haut la ruche Langstroth et les divers modèles présentés en annexe 3). Avec les découvertes sur l'abeille, son comportement, ses interactions avec la flore et ses maladies, les inventions de divers types de ruches se multiplient. Les recherches biologiques et éthologiques se poursuivent (Réaumur, C. Darwin, K. Von Frisch), la génétique se développe, la sélection de nouvelles races débute (Adam, 1996) avec l'accélération des transferts de colonies de par le monde. Les progrès scientifiques sur l'abeille et l'évolution des formes de ruches vont ainsi de pair.

Les découvertes majeures ainsi que les potentialités productives des derniers modèles de ruches sont actées au tournant du XXème siècle et vont dès lors se stabiliser. La recherche scientifique avancera et avance encore dans de nouvelles découvertes sur lesquelles nous revenons dans le paragraphe suivant, mais les aspects sanitaires vont prendre peu à peu une place majeure dans les préoccupations de la recherche. Les grandes épidémies d'acarioses dans les années 1900 en Angleterre, puis ailleurs en Europe, inquiètent les apiculteurs. Plus tard c'est le varroa (arrivé en 1980 en Europe) qui signe une nouvelle époque apicole. Véritable plaie pour l'apiculture, ce parasite, originaire d'Asie où l'abeille *Apis Ceranae* vit avec, affaiblit les ruches et nécessite de nouveaux apprentissages pour arriver à en réguler la pression. Il contraint de cette façon les apiculteurs à une plus grande technicité et augmente le temps passé sur les ruches que ce soit pour les soigner comme pour en renouveler les pertes. C'est à ce titre une période considérée comme une période d'abandon important d'une apiculture dite traditionnelle ou d'amateur.

Au milieu des années quatre-vingt-dix de nombreux apiculteurs européens et américains témoignent de mortalités anormales sur leurs ruchers de production, essentiellement situés en zones de grandes cultures (Haubruge, et al., 2006) (Tardieux, 2009). Cas isolés, et peu écoutés alors, ils ne cessent pourtant de manifester leur désarroi et d'accuser une famille de pesticide largement utilisée pour la culture du maïs, du tournesol et du soja, les néonicotinoïdes¹⁶. Ces luttes, portées par des individus et quelques associations apicoles, rejoignent les controverses naissantes entourant l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture (Tardieux, 2009). La voix des apiculteurs est peu à peu par entendue et ce à l'aune de nouvelles mortalités inexplicables au début des années 2000 (Le Conte & Ellis, 2008). Elles sont imputées au CCD, pour *colony collapse disorder*, ou « syndrome d'effondrement des colonies » en français, et constituent notre point de départ pour une étude plus approfondie des avancées scientifiques actuelles.

¹⁵ Les abeilles naissent ainsi du ventre d'un boeuf en putréfaction (la bougonie) et le miel n'est autre que les larmes des dieux ou des étoiles déposées par la rosée du matin.

¹⁶ Classe d'insecticide utilisée en agriculture et critiquée pour ses effets sur les abeilles et les pollinisateurs (Henry, et al., 2012).

3.2. Le CCD, entre controverses et nouvelles dynamiques de recherche

En 2006, puis 2007, de fortes mortalités des colonies sont constatées en Amérique du Nord, avec des pertes allant jusqu'à 75% des colonies. Quelques années plus tard, c'est l'Europe qui est touchée par ce mal mystérieux (Tardieux, 2009). Il prendra le nom relativement catastrophiste de CCD. Sans nommer de responsable, cette appellation d'un mal soit disant nouveau installe une controverse. Celle-ci met face à face ceux qui accusent les produits chimiques (les apiculteurs) et ceux qui pointent du doigt les maladies et les parasites apiaires (les firmes agrochimiques), et, indirectement les apiculteurs, qui seraient responsables, par leurs pratiques, de leur circulation (Suryanarayanan & Kleinman, 2013) (Tardieux, 2009). Aucune explication consensuelle n'est alors apportée à propos de ce mal inconnu. Enchâssées dans des intérêts économiques et sociétaux majeurs, les causes sont multiples mais d'importance et d'effets variables selon qui les étudie ou les met en avant (Suryanarayanan & Kleinman, 2013). Tant le manque d'explication et de consensus que l'inquiétude que fait peser une potentielle disparition de l'abeille et avec elle des services rendus, comme la pollinisation, mobilisent alors la société. L'opinion se saisit alors du débat en l'état et se range globalement du côté de l'abeille et de sa survie. Pour une large part, la prise de position est dirigée contre les grandes firmes qui produisent les pesticides « tueurs d'abeilles », Monsanto en tête. L'abeille est ainsi mobilisée dans la contestation du modèle de production agricole actuel ou encore pour la préservation de la biodiversité.

Pour les apiculteurs le bilan est clair, il est devenu compliqué de produire du miel. Les causes sont multiples et d'importance variée selon chacun : un climat de plus en plus aléatoire, des maladies toujours nouvelles et des ressources menacées (en qualité et en quantité) sont les principales difficultés identifiées. Suscitant une inquiétude d'autant plus forte du fait de cette controverse, la recherche scientifique sur l'apiculture connaît un renouveau important depuis le début des années 2000. Le bilan dressé par les scientifiques et les apiculteurs fait état d'une diversité de facteurs complexes à déterminer et à laquelle il faut apporter des explications et, autant que possible, des solutions rapidement efficaces. Dans ce double objectif de compréhension/proposition, nous avons relevé trois grands types d'approches scientifiques dominantes mobilisées aujourd'hui :

- Les approches biotechniques où l'abeille et ses pestes sont les objets centraux de la recherche. Elles sont à l'origine de la plus grande partie des publications scientifiques disponibles aujourd'hui. Les réponses fournies aux apiculteurs sont opératoires, avec la mise en place de traitement, physiques ou chimiques, et la préconisation de pratiques sanitaires ou culturelles. Les développements récents autour de l'abeille VSH (*Varroa sensitive hygiene*) (Mondet, et al., 2015) (Harbo & Hoopingarner, 1997) font quant à eux espérer, à travers une sélection génétique orientée, l'émergence d'une résistance à varroa. Ces réponses peuvent aussi être institutionnelles dans le cas de la préconisation d'accords apiculteurs/agriculteurs par exemple (plateforme Beewapi en France) ou la mise en place de bandes enherbées (Decourtye, et al., 2016). Et pour finir, l'étude des effets des pesticides agricoles sur les colonies (Henry, et al., 2012) amène à reconsidérer les effets des substances chimiques mises sur le marché tout en incitant les pouvoirs publics et l'opinion à réagir en fonction (comme le cas du glyphosate par exemple).

- Les approches technico-économiques qui focalisent leurs intérêts sur les apiculteurs et la façon dont ils gèrent leur rucher. Ces approches, encore marginales, sont mises en place récemment ce qu'illustre par exemple la mise en place en France d'un observatoire technico-économique associé

à des exploitations de référence ainsi que les travaux engagés dans le projet DURAPI¹⁷. Les réponses envisagées prennent alors la forme de recommandations techniques comme l'adoption de telle ou telle pratique.

- Les approches que nous qualifions d'écologiques. Ces dernières intègrent les relations entre apiculteurs et agriculteurs à travers la flore butinée (Requier, 2013) ou l'évolution des paysages (Rhoné, 2015). En développement ces dernières années, leurs réponses rejoignent jusqu'à présent celles, institutionnelles, proposées par les deux premières approches. Elles participent ainsi au croisement de nombreux résultats mettant en cohérence certaines réponses à un niveau territorial.

A l'aide de ces recherches, les laboratoires ont mis en place des traitements et des outils pour les réaliser, certaines politiques publiques changent, la recherche se poursuit et propose de nouvelles solutions, la société civile et des entreprises, notamment à travers des associations, mettent en place des actions de sauvegarde (*Jachères fleuries*, *Abeille sentinelle de l'environnement*, *Un toit pour les abeilles*, *Certified Bee Friendly*[®], etc.). Mais on ne sait toujours pas avec précision qui sont les apiculteurs pour qui on cherche des solutions ? Quelles sont les stratégies et les réponses mises en place par les apiculteurs eux-mêmes ? La recherche en science humaine est relativement absente de ce tableau scientifique très actif.

3.3. Les sciences humaines et l'apiculture

Comme nous venons de le voir, dans un premier temps, l'élaboration de nouveaux savoirs sur l'abeille s'est accompagnée d'un changement de la forme de la ruche qui l'accueille. Au début des années 1980, des chercheurs se sont penchés différemment sur la question en partant de l'histoire ancienne et des découvertes archéologiques. Ainsi, ils ont fait le choix de décrire les formes de ruches et les pratiques apicoles retraçant par celles-ci l'histoire des relations de l'homme à l'abeille (E. Crane, P. Marchenay). L'objectif n'était alors pas de proposer des solutions mais plutôt de décrire avec force de détail quelques apicultures actuelles et leurs trajectoires passées. C'est ce que notre premier paragraphe s'est attaché à résumer.

Au même titre que les problématiques sanitaires soulevées par les apiculteurs ont restimulé la recherche apicole, les inquiétudes sociétales liées à la disparition de l'abeille et les multiples dynamiques de sauvegarde qui en sont nées semblent avoir éveillé un nouvel intérêt des sciences humaines pour l'apiculture (Lorenz, 2016). Certains chercheurs ont pris pour objet d'étude la controverse liée à la disparition de l'abeille et au CCD (Suryanarayanan & Kleinman, 2013) tandis que d'autres ont focalisé leurs analyses sur les relations homme/abeille, notamment en ville (Lorenz & Stark, 2015), (Jean Moore & Kosut, 2013), (Rougerie, 2014). Remarquons que ce n'est pas l'apiculteur rural mais plutôt une population urbaine, qui, par son inquiétude à propos de l'abeille et son rôle dans l'intégration de l'insecte dans l'espace urbain, est à la source de ces nouvelles dynamiques de recherche. L'agronomie, les sciences ruralistes et la géographie humaine notamment, n'y ont pour le moment pas prêté attention. L'insecte mobilise plus que l'homme qui en vit. Nous ne pouvons à ce stade proposer seulement quelques hypothèses à cette absence. Tout d'abord, l'apiculture est

¹⁷ Débuté en Janvier 2016, le projet DURAPI – DURabilité des exploitations APIcoles travaille sur une méthode d'évaluation multicritères, les impacts des stratégies de renouvellement du cheptel et l'accompagnement technique des professionnels.

relativement invisible, tant dans le paysage (les ruches sont cachées aux regards non avertis) que par le faible nombre de praticiens appartenant légalement au monde agricole (2500 apiculteurs professionnels en France (FranceAgriMer, 2016)) ou encore du fait de la part limitée (de plus, peu mesurable) des revenus générés par ceux qui ont seulement quelques ruches (la grande majorité des apiculteurs). Ensuite, nous l'avons mentionné plus haut, l'apiculture est depuis longtemps une activité pratiquée par les lettrés. Lettrés qui ont produit des ouvrages techniques multiples sans pour autant s'étudier eux-mêmes. Peut-être ce manque de réflexivité n'est-il pas sans rapport avec un manque de travaux scientifiques à leur sujet. Et pour finir, et l'attention portée à la seule abeille l'exprime d'une autre façon, l'insecte en tant que tel, par la fascination dont il fait l'objet ou/et par son caractère ambigu, entre sauvage et domestique, est peut-être aussi responsable de ce désintérêt des sciences sociales. Ce ne sont là que des suppositions qui demandent à être creusées et étudiées en détail dans une histoire des sciences concernant l'abeille et l'apiculture.

Outre l'apiculture urbaine et la préoccupation pour l'abeille, elle aussi d'abord urbaine, qui semblent avoir stimulé quelques recherches récentes, l'intérêt pour l'apiculture de la part des sciences sociales est porté par d'autres dynamiques. L'apiculture est par exemple devenue une activité à promouvoir dans le cadre du développement des pays du Sud sans distinction de nombre de ruche ou de statut. Elle est considérée depuis les années 2000 comme une activité génératrice de revenus particulièrement recommandable notamment pour ses impacts écologiques et sociaux considérés comme (forcément) positifs (Bradbear, 2010). Et, peut-être en lien avec cette première reconnaissance, l'apiculture a été incluse dans la dynamique de revalorisation des savoirs locaux, mis à l'ordre du jour notamment à travers la convention sur la diversité biologique (CDB), puis par la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) (Maderson & Wynne-Jones, 2016). En cela, le programme Sentimiel (2010-2012) fédérant des chercheurs et des apiculteurs de divers pays (France, Cameroun, Indonésie, Colombie, Mozambique, Inde, Maroc) est un exemple au croisement de ces dynamiques, d'autant plus parlant qu'il est à la base de plusieurs stages puis de travaux de thèse dont celui-ci.

Même si les publications récentes en sciences humaines attestent d'un intérêt nouveau et croissant pour le sujet apicole, la bibliographie qui en découle est pour l'instant sans commune mesure avec celle produite par les autres approches précédemment citées (Lorenz, 2016). Les apports des sciences humaines dans l'amélioration des conditions apicoles ne semblent pas encore reconnus et les conclusions des divers articles publiés sont pour l'instant unanimes : il faut plus de recherches en sciences sociales sur l'apiculture¹⁸. A titre d'exemple, nous avons présenté en 2017, aux 5^{èmes} journées de la recherche apicole à Paris, une communication sur nos travaux en Corse : c'était une première en sciences humaines malgré l'ouverture des journées à ces approches depuis le début (en 2013).

Pourtant, au même titre que tous les élevages, n'y-a-t-il pas des espaces de croisements multiples entre sciences biotechniques et sciences humaines pour améliorer la compréhension des situations et des problèmes de l'apiculture ? Comment peut-on redonner une place à l'apiculture au sein des recherches sur les dynamiques agraires ? N'est-ce pas aussi une façon de questionner différemment la durabilité de modèles agricoles aujourd'hui en crise ?

¹⁸ « *We need much more social science research in the field of ecologically oriented alternatives to understand better such nature-culture coexistences in beekeeping to gain new options without favouring one part of the relationship at the expense of the other.* » (Lorenz, 2016)

4. Problématique et questions de recherche

4.1. Considérer l'apiculture comme une activité agricole

L'introduction et le début de ce premier chapitre ont été l'occasion d'un double constat : i) celui des enjeux et fonctions que doit relever l'apiculture et des incertitudes auxquelles elle fait face pour y arriver et ii) celui d'une diversité des formes d'apicultures pratiquées, que ce soit dans le temps et dans l'espace. Ces deux constats, loin d'être indifférents à la recherche scientifique, ont été abordés sous divers angles et disciplines. Un dernier constat ressort cependant de l'état de l'art proposé ci-dessus : l'apiculture en tant qu'activité, et malgré sa considération en tant qu'élevage¹⁹ à proprement dit, n'a fait l'objet que de peu de recherches agronomiques, agraires ou même rurales. En 1994, C. Blanc-Pamard et J. Boutrais faisaient un constat semblable à propos de l'élevage comme une « activité difficile à saisir par la plupart des disciplines, elle n'est prise en compte que de façon secondaire dans les processus de production agricole et ne retient l'attention que par le biais de l'apport en matières fertilisantes pour les sols cultivés » (Blanc-Pamard & Boutrais, 1994).

L'apiculture souffre encore d'un manque de considération dans ces disciplines. Quand elle y est mentionnée, c'est au titre d'activité marginale – celle d'un foyer qui possède quelques ruches comme quelques pigeons – à l'image d'une activité de basse-cour ou de diversification récente (voir par exemple Cantoni et Lallau (2010)). Pourtant, tout comme les activités de basse-cour, l'apiculture n'a pas échappé aux processus de modernisation/spécialisation agricole de diverses régions du monde. Le métier d'apiculteur a suivi une trajectoire similaire à celui de volailler, cuniculteur ou encore éleveur porcin, avec cependant comme originalité un détachement de la question foncière. L'apiculteur, devenu souvent transhumant, occupe le temps d'une floraison un espace délimité appartenant à un agriculteur. Ce dernier sollicite l'apiculteur dans le cas de productions requérant une pollinisation (fruitier, semences, colza, etc.), ce qui n'est pas le cas quand il s'agit par exemple de céréaliculture intensive. Mais à la différence de l'ensemble des éleveurs classiques qui contrôlent l'alimentation de leur cheptel, l'apiculteur n'a que peu de prise sur les ressources butinées par ses abeilles : ces dernières parcourent plusieurs kilomètres à la recherche de nectar et de pollen. Ainsi la très grande majorité des apicultures s'organise et produit le plus souvent dans des contextes agricoles, que les différents cultivateurs ou éleveurs le veuillent ou non.

En considérant ces différents aspects : le statut d'élevage de l'activité, la séparation agriculteur/apiculteur, leurs interactions persistantes dans les espaces agricoles, il est curieux de constater que, dans les recherches sur les dynamiques rurales, étudiées et accompagnées dans leurs transformations successives, les apicultures n'aient pas suscité d'intérêt particulier mis à part quelques travaux récents (Maire & Laffly, 2015), (Bathfield, 2013), (Lehébel-Péron, 2014) et (Wolff & Costa Gomes, 2015)). Elles sont ainsi relativement passées sous silence tant dans leurs rôles potentiels dans ces dynamiques rurales (émergence des besoins en pollinisation dans notre exemple) que dans leurs propres transformations (spécialisation, adoption de la transhumance dans l'exemple). Seule la pollinisation a donné une nouvelle importance à l'activité apicole en la rangeant dans le catalogue, en vogue depuis quelques années, des fournisseurs de services écosystémiques (une forme d'« apports

¹⁹ Le CNRLT définit l'apiculture comme l' « art d'élever les abeilles et de recueillir leurs produits »

en matières fertilisantes », comme ce fut le cas pour l'élevage de ruminants ? (Blanc-Pamard & Boutrais, 1994)).

Reprenons le couple de spécialistes, relativement récent, agriculteur/apiculteur, qui cristallise aujourd'hui les controverses liées à l'utilisation des pesticides. Afin d'en comprendre les ressorts, nous avons à notre disposition des études sur les effets des pesticides sur l'abeille (Yang, Chuang, Chen, & Chang, 2008) (Schneider, Tautz, Grünwald, & Fuchs, 2012), sur la réduction de la diversité florale (Henry, et al., 2016) (Requier, 2013), sur les comportements de butinage (Decourtye, et al., 2016) et sur la mortalité constatée des colonies (Henry, et al., 2012). Face à cela, les pouvoirs publics ont par exemple mis en place récemment des bandes enherbées et des limitations d'épandages (Decourtye, Lecompte, Pierre, Chauzat, & Thiébeau, 2007). Mais est-ce que de son côté, l'apiculteur a trouvé des solutions ? Quelles ont été ses décisions concrètes suite à la contamination de l'espace butiné par ses abeilles. A-t-il choisi d'éviter les lieux ? D'y emmener seulement les colonies les plus faibles ? Ou encore a-t-il établi une relation particulière avec l'agriculteur en question pour lui demander d'éviter que cela se reproduise ? Et les autres apiculteurs, comment ont-ils réagi ? Il y a bien des processus de perception/décision de la part des apiculteurs, mais aussi des agriculteurs, qui découlent de leurs interactions et qui sont absents des recherches actuelles. Ce manque est souligné par l'importance du débat sociétal sur l'utilisation des pesticides qui place l'abeille au cœur de controverses sociotechniques dépassant largement la seule activité apicole.

En extrapolant cette problématique sanitaire, rencontrée dans des espaces bien précis, de nouvelles questions émergent des sources d'incertitudes présentées plus haut. Quelles ont été les stratégies et les pratiques mises en place par les apiculteurs précédemment ? Quel apiculteur a mis en place quelle stratégie, dans quel milieu ? En fonction de quelles représentations et selon quels projets ? Comment a (inter)réagi la société dans laquelle il s'inscrivait ? Et pour finir, avec quels effets à court, moyen et long termes sur les milieux et les territoires ?

Si ces questions n'ont pas été posées pour l'apiculture, ce n'est pas le cas de l'élevage (Blanc-Pamard, Boutrais, 1994), (Dedieux & Ingrand, 2010) (Genin, 2013) (Manoli, Ickowicz, Josien, & Dedieu, 2011) et de l'agriculture en général comme en attestent de nombreuses publications sur la diversité des formes d'agriculture et leurs rapports à l'incertitude (Dedieu, Ancy, & Avelange, 2013; Eldin & Milleville, 1989) (Ingrand, et al., 2009). Ces publications témoignent d'une préoccupation commune et semblable qu'est la production de connaissance pour le développement et le maintien de ces activités, avec en ligne de mire la durabilité des communautés humaines qui en vivent et font vivre le monde.

En nous inspirant des approches mobilisées dans ces travaux et des perspectives qu'ils ont ouvertes, nous envisageons de combler certaines des lacunes précédemment citées tout en les adaptant aux particularités de l'activité apicole.

4.2. Cadrage théorique et conceptuel

4.2.1. *L'apiculture comme système d'élevage*

Le concept le plus mobilisé dans ces approches relève de la modélisation des activités agricoles et plus précisément dans notre cas de l'élevage. Mise au point par des zootechniciens et des généticiens dans les années 80, la notion de système d'élevage a connu de nombreux développements dont certains sont mobilisés dans l'ouvrage précédemment cité de Blanc-Pamard et Boutrais. Ainsi, en replaçant l'activité apicole au sein du cadre conceptuel global de l'agriculture comparée, nous proposons le tableau suivant sur la base de celui présenté par H. Cochet (Cochet, 2011) :

Concepts mobilisés	Système agricole		
	Système d'élevage apicole	Système d'activité	
Correspondance bibliographique	Système d'élevage	Système d'activité ou système de production	Système agricole
Echelle	Rucher	Exploitation/foyer	Territoire (Village/région/pays)
Objets	Pratiques, ruches	Projets, trajectoires, rapports au territoire	Interactions/coexistences

Tableau 5 : représentation de la place du système d'élevage apicole dans le cadre conceptuel de l'agriculture comparée issu de Cochet (2011)

Nous définissons donc un **système d'élevage apicole (SEA)** comme analogue à un système d'élevage en considérant deux choses :

- la colonie plutôt que l'abeille, constitue l'individu animal
- le rucher (l'ensemble des colonies) correspond au troupeau.

Ainsi, toujours par analogie et en modifiant la définition proposée par Landais, « **un système d'élevage apicole est un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'abeilles pour en obtenir des productions variées (miel, cire, pollen, gelée royale, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs (pollinisation notamment)** » (d'après Landais, 1992). L'apiculteur y est « l'ingénieur qui conçoit, construit et adapte [et conduit] le système » (Landais, 1992). Il s'agit bien d'une représentation du réel que le chercheur mobilise afin de comprendre l'articulation et la complexité des pratiques que l'apiculteur déploie sans dissocier les unes des autres. Ces pratiques ont été énoncées plus haut et peuvent être organisées selon quatre ensembles interdépendants : les pratiques d'agrégation ou d'allotement, les pratiques de renouvellement, les pratiques de conduite, les pratiques d'exploitation et pour finir les pratiques de valorisation (voir 2.2 de ce chapitre pour leur détail).

Ce cadre théorique, avec lequel nous sommes familiarisés de par notre formation d'ingénieur, nous permet d'organiser notre démarche de recherche en mettant en correspondance nos cas d'étude avec une riche bibliographie. Il nous semble cependant trop rigide dans un positionnement exploratoire et expérimental de notre compréhension de l'apiculture. Autrement dit, nous mobiliserons ces concepts pour pouvoir identifier et nommer ce qui est observé sur le terrain mais nous prendrons des libertés quant à la démarche analytique qu'ils sous-tendent.

4.2.2. Milieu, environnement et territoire

Le terme de milieu revêt une diversité d'acceptions au sein même de la géographie. Celle que nous retenons est mobilisée à la fois par des géographes et par des technologues qui considèrent que le milieu n'existe pas en soi. « Chaque société a son milieu propre, découpé pour ainsi dire dans l'infinité des milieux possibles dans la région qu'elle occupe. Et ce milieu n'est pas donné d'avance. Il dépend de ce que les gens savent et de ce qu'ils font, c'est-à-dire de leur culture » (Sigaut, 1981).

Jakob Von Uexküll (1864-1944), père de l'éthologie (voir la couverture de son ouvrage de référence en Figure 12), considère, lui, que chaque espèce perçoit son milieu propre, y interagit et éventuellement le transforme. Il différencie le milieu de l'environnement, qui lui, est un objet neutre regardé par un observateur extérieur (le scientifique).

Sur la base de ces travaux ainsi que sur ceux du japonais Watsuji Tetsurô (1889-1960), Augustin Berque, théoricien actuel de cette façon de concevoir le milieu, en fait le fondement d'une discipline qu'il se propose de renouveler, la mésologie : l'étude des milieux humains (Berque & Al., 2014). Selon lui, « le milieu n'est pas un donné objectif universel, comme l'environnement l'est pour l'écologie, du moins en principe – le principe qui fait de celle-ci une science de la nature conforme au paradigme moderne classique, i.e. celui qui repose sur le dualisme sujet-objet. Issu du décentrement copernicien, ce paradigme postule « un point de vue de nulle part », censé être celui de l'objectivité scientifique ». Ainsi, il considère, et en ce sens il prolonge ce que nous dit Sigaut, que « le milieu suppose le sujet, qui suppose le milieu. Il y a entre les deux non point l'altérité radicale que le dualisme postule entre le sujet (ici le vivant) et l'objet (ici l'environnement), mais une élaboration réciproque, laquelle se concrétise progressivement au cours de l'évolution et de l'histoire » (Berque & Al., 2014). Et de conclure que « **le milieu n'est pas un donné, mais un construit** » (Berque & Al., 2014). Ce positionnement théorique met en visibilité les prises qui existent et qui fondent cette construction : la ruche, par exemple, élément central dans l'activité apicole, est un objet issu de cette élaboration

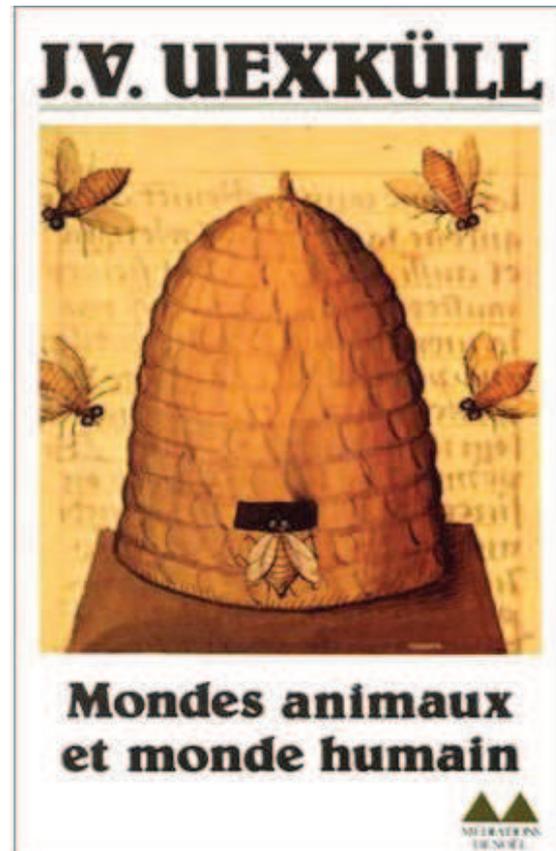


Figure 12 : première de couverture de l'ouvrage de J. von Uexküll : mondes animaux et monde humain

réciroque, hybride de nature (elle contient une colonie d'abeille) et de culture (l'objet), ni seulement l'un, ni seulement l'autre, mais bien les deux à la fois. En ce sens, elle exprime l'histoire d'un lien particulier à un milieu partagée par un ensemble d'apiculteurs ou du ressort d'un seul apiculteur. Ces rapports apiculture/milieu, on les conçoit en particulier à travers les pratiques des apiculteurs, pratiques que nous entendons au sens large, depuis les objets, comme on vient de le voir, jusqu'à la structuration en collectif de défense d'une profession. Ces pratiques reposent sur des savoirs et des savoir-faire transmis ou acquis à l'origine de cultures techniques variées. Elles résultent d'expériences permanentes qui caractérisent la co-construction apiculture/milieu le long de trajectoires diverses et ont l'avantage d'être observables et questionnables par le chercheur.

Les rapprochements possibles entre les termes de milieu et de territoire sont nombreux et ont d'ailleurs fait l'objet d'un chapitre de l'ouvrage cité comme source principale de notre définition de milieu (Berque & Al., 2014). Dans le cadre de cette thèse, nous donnons une dimension plus politique à la notion de territoire qu'à celle de milieu notamment à travers les représentations individuelles et collectives qui y sont associées ainsi que les institutions (au sens large) qui l'animent. Nous choisissons ce positionnement aussi du fait qu'il est de plus en plus mobilisé par les acteurs pour afficher leur différenciation et leur ancrage à une portion d'espace, à une histoire et à une identité particulières. Le territoire est ainsi défini comme un espace qui fait sens pour les acteurs quand le milieu nous permet de penser les relations humains/non humain au sein de ce même territoire ou de façon plus générale.

4.3. Des questions de recherche au fil des trajectoires

Dans l'introduction, nous avons fait l'hypothèse que les pratiques, les objets, les savoirs mais aussi les modes de vie des apiculteurs ont changé individuellement et collectivement au gré des aléas et des perturbations qui les ont affectés, mais aussi en fonction de projets qu'ils ont pu porter et/ou portent encore. Les pratiques apicoles actuelles sont donc, selon nous, prises dans une double inscription, territoriale et historique, qui est à éclairer et comprendre. C'est à cette fin que nous avons mobilisé la notion de trajectoire, permettant de saisir à la fois i) les dynamiques individuelles et collectives à l'origine de la diversité des apicultures rencontrées, ii) les changements des rapports entre apicultures et milieux qui sous-tendent ces premières dynamiques, et iii) les dynamiques des territoires où prennent place ces apicultures. Cette analyse par les trajectoires traverse les deux ensembles de questions de recherche qui structurent ce document :

- ➔ Quelles sont les caractéristiques des apicultures étudiées et comment ont-elles changé au cours du temps ? Dans quelles mesures ces dynamiques apicoles s'intègrent-elles et participent-elles aux dynamiques territoriales ?
- ➔ Au fil de ces trajectoires, comment et pourquoi changent les rapports apiculture/milieu ? Avec quelles conséquences sur les apicultures et sur les milieux ?

Nous traitons ces questionnements dans deux parties distinctes, elles-mêmes subdivisées en un certain nombre de questions de recherche plus précises.

4.3.1. Places et formes d'apicultures dans deux territoires méditerranéens au cours du temps

Que ce soit dans le cas du Souss marocain ou de la Corse, nous appliquons une même démarche d'analyse et de présentation qui se découpe en trois temps :

1) Décrire les caractéristiques et les dynamiques des territoires étudiés. Notre premier axe de recherche s'attache à décrire en détail les territoires d'étude autant dans leurs trajectoires historiques ainsi que dans leurs caractéristiques actuelles (physiques, sociales, économiques, politiques, agricoles). Pour ce faire, nous nous inspirons des cadres théoriques issus de l'analyse/diagnostic des systèmes agraires qui s'intéresse au temps long en accordant une place majeure à la compréhension des multiples « relations qui existent entre l'évolution des rapports sociaux, le mouvement des techniques et les transformations successives des écosystèmes » (Dufumier, 1996). Ce premier axe a ainsi pour objectif de fournir les bases contextuelles dans lesquelles les apicultures prennent place, depuis le territoire régional jusqu'aux exploitations agricoles en passant par les finages villageois. Nous ajoutons à cette analyse des dynamiques agraires des éléments sur les contextes institutionnels et politiques des territoires étudiés afin d'en saisir les articulations.

2) Décrire les caractéristiques apicoles passées et leurs dynamiques de transformations jusqu'à aujourd'hui. Suite aux descriptions contextuelles, nous remontons dans le temps afin de décrire les gestes apicoles anciens et leurs articulations aux pratiques agricoles et sociales du moment. Pour ce faire nous reprenons à notre compte un découpage théorique de l'activité apicole selon des échelles et des objets différents qui sont organisés selon le cadre de l'agriculture comparée présenté au-dessus. Ce cadre permet une description fine de l'activité et de ses logiques à un temps t . Nous présentons ainsi pour chaque territoire étudié, les pratiques, les savoirs et les objets apicoles passés et actuels. A travers cette analyse diachronique nous montrons comment les gestes apicoles ont changé d'un côté et de l'autre de la Méditerranée sans les déconnecter des dynamiques socio-territoriales décrites ci-avant.

3) Identifier et décrire la diversité des apicultures. Aujourd'hui les caractérisations des activités apicoles disponibles se basent soit sur le type de ruche utilisé (au Maroc, traditionnel/moderne), soit sur le nombre de ruche par apiculteur (en France, moins de 10, entre 10 et 150 et plus de 150), ou encore sur des critères technico-économiques²⁰. Ces caractérisations restent relativement larges de manière à englober l'ensemble des apicultures des pays concernés. La dimension territoriale en est absente, de même que les représentations, les trajectoires, et les projets des apiculteurs. Mis à part dans le cas de l'observatoire mentionné, les pratiques sont très peu considérées et la caractérisation sert surtout de cadre juridique (statut, cotisations, catégorie professionnelle) conditionnant des mesures politiques, notamment d'aide ou d'organisation. Ces politiques sont génériques (traitements, subventions, recommandations techniques) en considérant comme homogènes les apicultures des catégories identifiées actuellement. Comment alors représenter la diversité constatée ? Qui sont les apiculteurs ? La diversité est ici un objet de recherche à part entière (Sourisseau, et al., 2012) (Therond, Duru, Roger-Estrade, & Richard, 2017) qui est à caractériser dans sa constitution et ses interactions

²⁰ En France depuis 2011, dans le cadre de l'Observatoire technico-économique de l'ITSAP, sept types d'exploitations différentes ont été identifiés pour caractériser les exploitations de plus de 150 ruches

Nous proposons ainsi une typologie stylisée des manières de faire de l'apiculture inspirée du concept de *farming style* de Van Der Ploeg (2010) : « *A farming style is a specific pattern for tying together land, labour, cattle, machines, networks, knowledge, expectations and activities; this is done in a goal oriented, knowledgeable and coherent way* ²¹ » (Van der Ploeg, 2010). Les éléments discriminants de tel ou tel style se situent à diverses échelles dépassant le seul cadre du système d'élevage apicole (SEA) pour embrasser celui, plus global de l'entité de décision (système d'activité). Par cette ouverture, nous cherchons à accéder à l'échelle où la cohérence maximale de l'enquête fait sens (Gasselin, Vaillant, & Bathfield, 2014). Ces typologies stylisées intègrent ainsi des éléments techniques mais laissent toute la place aux autres activités ainsi qu'aux projets et aux trajectoires des personnes enquêtées. Nous entendons, « de façon générale le projet comme anticipation à caractère opératoire, de type flou, d'un futur désiré. Le projet articule les dimensions qui permettent de se saisir de l'action. Il met notamment en jeu la question du sens et la question plus pragmatique de l'agir en associant l'ordre des fins et celui des moyens. L'idée de projet, en ce qu'elle ne s'épuise pas dans celle de planification, est aussi indissociable des incertitudes de l'exécution. » (Brechet & Schieb-Bienfait, 2006)

C'est là que se fonde l'originalité de nos typologies. Les styles identifiés sont des idéaltypes pouvant être considérés comme des pôles entre lesquels se situent les apiculteurs enquêtés. En intégrant les trajectoires et les projets des apiculteurs nous entendons inscrire l'évolution des logiques et des pratiques apicoles de manière dynamique plutôt qu'à un temps donné. Selon nous, caractériser les apiculteurs en mobilisant ces critères nous amène à discuter de leurs interrelations et de leurs rôles dans les trajectoires des territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

Cette série de questions a donné lieu à une première partie (Partie A) dans laquelle les cas de la Corse et du Souss marocain sont présentés sous la forme de monographies qui suivent une organisation rédactionnelle similaire : contexte bioclimatique, éléments sociohistoriques, particularités apicoles ancestrales, changements récents, pratiques actuelles et pour finir, présentation des typologies stylisées. Notons que le cas marocain a donné lieu à deux chapitres du fait de la nécessité de prendre en compte deux échelles d'analyse spatiale. Ainsi, un premier (Chapitre 2) insiste sur les particularités de trois terroirs positionnés le long d'un transect Nord/Sud, et le second (Chapitre 3) opte pour un regard plus régional, afin de mettre en avant les liens entre lesdits terroirs. Le dernier chapitre de cette première partie (Chapitre 4) présente la trajectoire apicole corse et la diversité qui la caractérise aujourd'hui.

²¹ « Un style d'exploitation agricole est un modèle spécifique pour lier ensemble le foncier, la main-d'œuvre, le bétail, les machines, les réseaux, les connaissances, les attentes et les activités ; ceci est fait de manière cohérente en fonction d'objectifs bien identifiés »

4.3.2. Coexistences et changements des rapports apicultures/milieus

A l'inverse du premier axe de questionnement, nous avons fait le choix ici d'aborder de concert les terrains étudiés. Il ne s'agit pas, une fois nos monographies rédigées, de reprendre terme à terme les différences ou les ressemblances mais bien d'identifier des entrées qui peuvent nourrir une réflexion plus globale. Par la rédaction même des premiers chapitres ont émergé deux entrées liées sur lesquelles va s'articuler notre comparaison.

1) Etudier les trajectoires de modernisation

Après avoir détaillé les caractéristiques passées et actuelles des apicultures étudiées, nous nous intéressons aux processus qui ont visé et qui visent encore leur modernisation. Provenant d'une volonté de spécialisation de l'activité et de réduction de l'incertitude sur la production de miel, ces processus s'inscrivent dans le droit fil d'un paradigme moderne occidental reposant sur des rapports de maîtrise de la nature. Afin de comprendre les soubassements et les conséquences d'une telle vision qui se veut hégémonique, nous comparons les trajectoires de changements techniques de nos deux terrains. En nous inspirant de l'approche des transitions sociotechniques (Geels & Schot, 2007), nous cherchons à prendre du recul sur la diffusion d'un seul et même modèle de ruche inventé au milieu du XIX^{ème} siècle. Son adoption, ou non, résulte et met en mouvement un ensemble d'acteurs, de conditions et d'éléments divers qui sont à éclairer pour chacun des terrains étudiés. Dans un second temps, nous revenons sur la gestion des incertitudes par les apiculteurs, que la modernisation est sensée réduire par une plus grande maîtrise des éléments naturels, au fil des processus de modernisation. Etudier dans le temps les réponses aux incertitudes est ici un moyen d'interpréter des variations dans les rapports qu'entretiennent les apiculteurs à leurs milieux sans pour autant mettre de côté l'importance des projets qui animent les trajectoires des apiculteurs et de leurs collectifs. Nous questionnons de cette manière le rôle et l'évolution des rapports apiculteurs/milieus dans les trajectoires du changement technique.

2) Discuter des formes de coexistence des apicultures et de leurs rôles passés et futurs dans les dynamiques territoriales

Dans ce dernier point, il s'agit de mobiliser les représentations typologiques précédentes pour aborder sur deux plans la diversité des manières de faire de l'apiculture. Le premier consiste à décrire et comprendre les différentes formes de coexistence entre apicultures au sein d'un même territoire tandis que sur un second plan, nous nous intéressons aux formes de coexistence entre activité apicole et activité agricole. De cette manière, nous cherchons à prendre du recul et monter en généralité tout en prolongeant les trajectoires décrites pour chacun des deux terrains en se demandant comment s'articulent les différentes apicultures ? Au sein de quelles agricultures ? Et, *in fine*, comment peut-on alimenter des réflexions prospectives sur une amélioration conjointes des conditions apicoles et agricoles dans un contexte de plus en plus incertain ?

Ces questionnements sont structurés en deux chapitres (Chapitres 5 et 6) au sein d'une même dernière partie (Partie B) qui s'appuie sur la comparaison des deux terrains étudiés.

4.4. Enquêter l'apiculture : outils, démarches et données de base

Comparer deux terrains ne signifie pas forcément répliquer point par point une démarche d'enquête. Une telle logique serait rapidement confrontée aux différences majeures qui les constituent et fermerait de fait la porte à une compréhension fine des originalités qui fondent ces terrains. Ce qui caractérise notre démarche se situe dans notre posture vis-à-vis des questionnements qui ont guidé ce travail depuis les premières enquêtes jusqu'à la rédaction finale. Cette posture a été inductive et itérative en naviguant entre les terrains. Les corpus différents, la langue, les rapports aux enquêtés, les logiques, les situations ont été autant d'éléments qui nous ont demandé d'ouvrir les champs de nos questionnements. Voici donc comment se sont déroulées nos récoltes de données sur chacun des terrains.

4.4.1. Une entrée par les trajectoires

Comme nous l'avons mentionné au-dessus, le concept de trajectoire a guidé notre questionnement. Il a été aussi un concept qui a structuré notre démarche d'enquête selon trois niveaux liés. Tout d'abord, nous avons opté pour une approche par les trajectoires de vie des apiculteurs (voir guide d'entretien en annexe 9). Celle-ci s'est imposée dès les premières enquêtes pendant lesquelles les apiculteurs accordaient une importance majeure à leur parcours. De plus, et ce n'est pas sans lien avec ces parcours, les transformations les plus visibles des apicultures ont eu lieu au cours des quarante dernières années, ce qui s'inscrit dans le temps court d'une génération, deux, tout au plus. Ce qui nous intéressait dans cette démarche était bien sur le sens que les apiculteurs donnaient à leur trajectoire et à celle des collectifs dont ils font partie ou qu'ils côtoient. A travers ces trajectoires, nous avons reconstitué une histoire, ici de l'apiculture, dont le « propre n'est pas de produire des modèles théoriques capables de révéler le domaine nouméral des « choses vraies » enfouies sous les apparences ou de représenter l'être humain dans ses formes génériques, mais de reconstituer la trame vraie des faits qui ont marqué l'inscription sociale, la manière d'être, de penser et d'agir en société des hommes dans un temps et un espace définis » (Fournier-Plamondon & Racine-Saint-Jacques, 2014). Des sources écrites, articles de journaux ou rapports internes par exemple, ont pu être confrontées à ces trajectoires pour faire le lien avec des faits notamment politiques ou organisationnels (création d'institutions, accès à des subventions, etc.).

Parallèlement à ces trajectoires individuelles, et en les mobilisant, nous avons cherché à retracer les trajectoires des pratiques et des savoirs apicoles. Pour cela nous nous sommes intéressés aux souvenirs anciens, aux objets conservés et aux sources ethnographiques disponibles. En croisant les lieux, et les terrains, nous avons pu aussi reconstituer des pratiques ou en supposer l'existence et ainsi questionner les apiculteurs à ce sujet.

Pour finir, ce sont les trajectoires des paysages qui nous ont intéressés. Les paysages expriment une part de ce qui fait le territoire et son histoire à travers une succession de marques laissées par des générations d'agriculteurs, de pasteurs, d'apiculteurs. En observant ces marques ou en questionnant les apiculteurs sur ces marques (ou leur absence) et sur ce qu'ils ont vu changer, nous avons essayé de faire le lien entre le passé et l'actuel. Nous nous sommes ainsi appuyés sur les souvenirs des enquêtés, mais aussi sur des photos anciennes (*in situ* ou aériennes), et pour la période récente, d'images satellites.

4.4.2. Au sud-ouest du Maroc – le Souss

Les enquêtes sur les formes d'apicultures pratiquées dans cette région ont débuté dans les années 2000 et se poursuivent encore aujourd'hui dans différents cadres institutionnels et professionnels. Romain Simenel, s'est intéressé à cette thématique lors de sa thèse d'anthropologie dans la tribu d'Aït Ba'amran en 2002. Lahoucine Amzil, géographe de l'université Mohammed V de Rabat et co-encadrant de ce travail de thèse, a côtoyé les apiculteurs de la tribu d'Ida Ou Tanane depuis sa thèse (soutenue en 2009) jusqu'à maintenant. D'autres chercheurs, rattachés au LMI MediTer, ont aussi participé à ces travaux de près ou de loin notamment à travers l'encadrement de sept stages sur le sujet (Tableau 6). Chacun de ces stages est le résultat d'une immersion plus ou moins longue dans différents lieux du Souss, générant un important corpus de données essentiellement qualitatives. L'apiculture ne constituait pas forcément l'objet central de l'étude mais une attention particulière y était demandée.

Nom/prénom	Dates	Lieux	Disciplines	Résumés des thématiques traitées
M. Salzard	2012	Ida Ou Tanane	Anthropologie	Transmission des savoirs apicoles aux et par les enfants
A. Crousilles	2012	Haut-Atlas et Anti Atlas	Pharmacie	Savoirs ethnobotaniques sur les propriétés des miels et des plantes
A. Adam	2012	Région Souss Massa Draa	Agronomie	Inventaire et dynamiques des pratiques apicoles et innovations
O. Lapourré	2014	Ida ou Tanane	Agronomie	Histoire et fonctionnement du rucher collectif d'Inzerki.
M. Mourou	2015	Anti-Atlas - Ait Ba'amrane	Géographie	Gestion des ressources naturelles et sacralité dans la vallée de Talloust
A. Ben Lekbir	2016	Anti-Atlas - Ait Ba'amrane	Ecologie	Savoirs écologiques des apiculteurs
C. Cardon	2017	Anti-Atlas - Ait Ba'amrane	Agronomie	Diagnostic du système agraire de la vallée de Tazrout.

Tableau 6 : synthèse des stages réalisés en rapport avec ce travail de thèse

Ce travail de thèse puise donc dans cet ensemble de travaux auxquels ce doctorat a toujours été associé, d'une manière ou d'une autre (collaboration ou encadrement). Leur mise en cohérence s'est faite, en plus d'échanges lors de ces stages, à travers la réalisation d'entretiens supplémentaires menés auprès des apiculteurs mais aussi des services agricoles et d'autres personnes ressources de la région. Notre guide d'entretien a été adapté tout au long de l'évolution de nos questionnements et de l'avancée de notre compréhension du sujet. Cette démarche compréhensive et itérative reposait sur la recherche d'une diversité de profils d'apiculteurs plutôt que sur leur représentativité. Cette démarche s'est faite en suivant une logique « boule de neige ». Les apiculteurs enquêtés étaient questionnés sur leur connaissance de cas particuliers qui correspondaient à nos hypothèses ou à des cas qu'ils considéraient, eux, comme originaux. « Le but de cette recherche de contre-exemples est d'améliorer l'image d'ensemble – de proposer, en fin de compte, une représentation convaincante de sa complexité et de sa diversité » (Becker, 2000). Ce choix des personnes enquêtées a été encouragé par l'absence d'information et de caractérisation disponibles des apiculteurs présents dans la zone d'étude ainsi que par le temps long passé sur place.

En effet, les entretiens étaient systématiquement accompagnés d'observations participantes sur les ruchers, ce qui n'a pu se faire que par des séjours prolongés avec les apiculteurs et par des relations stabilisées allant, pour certains, jusqu'à un contact téléphonique régulier. Ces observations ont été

répétées, pour certains apiculteurs, depuis le printemps 2012, favorisant à la fois l'observation de l'ensemble des différents gestes apicoles, l'observation des variations interannuelles ainsi que le suivi des trajectoires individuelles sur le temps long (notamment en termes d'apprentissages et de choix techniques).

Ces nombreuses sessions d'observations s'accompagnaient de discussions qui étaient ensuite consignées sur des carnets de terrains. La constitution d'une base de fiches par apiculteur, mises à jour après chaque entrevue, a permis un suivi des trajectoires empruntées depuis la première rencontre. Les entretiens formels, réalisés au préalable de ce suivi, ont été systématiquement enregistrés et retranscrits ce qui n'était pas le cas des discussions suivantes dans l'optique d'établir une relation moins distanciée avec les enquêtés. Ne parlant pas *tachelhit*²², accéder aux représentations et au sens que donnent les apiculteurs de leurs gestes et de leurs logiques s'avérait difficile. Le mode de recueil de données, laissant une large place à l'observation des pratiques a été un moyen efficace de réduire la distance liée à la langue, sans pour autant l'abolir.

A des fins de synthèse, voici l'ensemble des situations à la base des données récoltées depuis 2012. Les entretiens et les rencontres d'apiculteurs ont été représentés sur la carte de situation qui suit ce tableau (Tableau 7 et Figure 13).

Personnes rencontrées		Observations participantes	
Apiculteurs rencontrés	61	Récoltes/extractions	7
Apiculteurs enquêtés (entretiens retranscrits)	36	Transhumances	4
Apiculteurs suivis	9	Visites de rucher	34
Services de l'Etat et cadres de la filière	8	Renouvellements	4
		Repérages emplacement	2
		Participations à des formations	4

Tableau 7 : récapitulatif des situations d'enquête ou d'observation qui ont fourni les données pour le cas marocain de ce travail de thèse.

²² Langue parlée dans l'ensemble du sud-ouest marocain, variante locale de la langue *tamazight* (ou berbère)

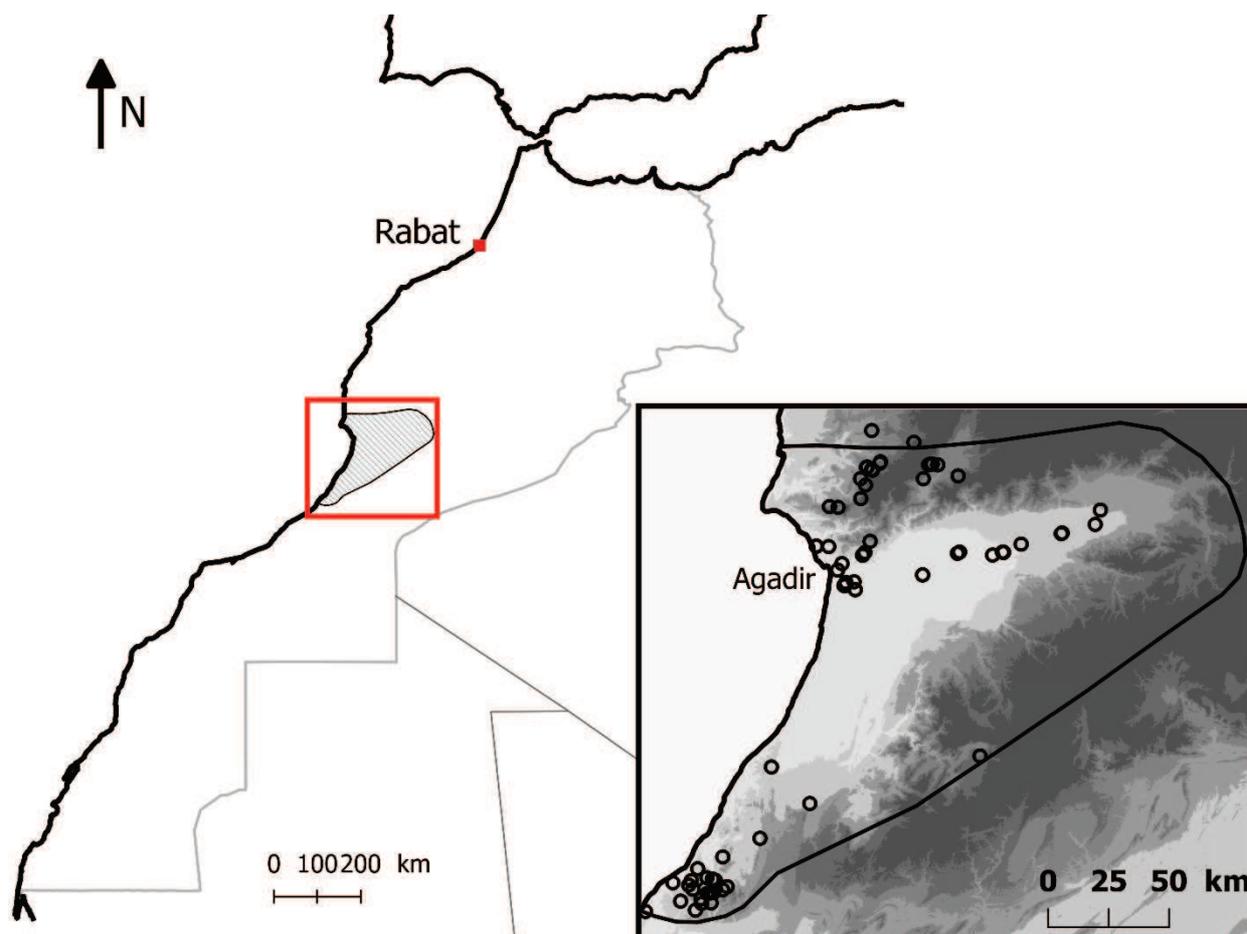


Figure 13 : carte de situation des différents apiculteurs rencontrés, enquêtés ou suivis. Réalisation de l'auteur

4.4.3. En Corse

La démarche adoptée en Corse a été quelque peu différente. Elle s'est appuyée sur un travail collectif d'enquête et de réflexion sur la base d'entretiens semi-directifs. 33 apiculteurs répartis sur toute l'île ainsi que quatre personnes ressources ont été enquêtés entre septembre 2014 et juin 2016. Tout au long du processus de recherche, les pistes et résultats obtenus ont été discutés avec un groupe d'apiculteurs membres du Syndicat de l'AOP. Des observations ont été menées durant trois années successives sur la foire du miel de Murzu et nous avons présenté en 2017 nos travaux lors de l'assemblée générale du syndicat. Cette relation de proximité avec le syndicat s'est avérée particulièrement bénéfique pour avancer dans notre compréhension des logiques en place sans perdre de vue les enjeux locaux. Un biais, qui découle en partie de ce lien, peut être relevé cependant, il concerne le faible nombre d'apiculteurs hors AOP enquêtés. Ce biais est jugé minime dans le cadre de cette thèse qui accorde une place majeure à la trajectoire d'évolution de l'apiculture insulaire dont le renouveau et la structuration relèvent essentiellement des apiculteurs à l'origine de la mise en place de l'AOP. Les entretiens réalisés nous ont tout de même permis de saisir les points de friction qu'il a pu y avoir, ou qu'il y a encore aujourd'hui, entre les différents apiculteurs. Un autre biais, qui apparaît

à la lumière du cas marocain, est le fait que nous nous basons uniquement sur les discours des apiculteurs sur leurs pratiques (voir guide d'entretien en annexe 10) et non sur des observations *in situ*. Encore une fois, c'est l'histoire et l'organisation de la filière qui ont attiré notre attention tandis que les gestes techniques, se rapprochant de l'apiculture pratiquée sur le continent, étaient mieux connus de part une expérience familiale personnelle.

Pour finir, il n'est pas inutile de mentionner que cette volonté de croiser les terrains et les chercheurs sur leurs terrains s'est accompagnée d'un échange entre apiculteurs. Dans cette idée, sous notre impulsion et notre organisation, trois apiculteurs marocains sont venus lors de la foire de Murzu en 2014 à la rencontre des apiculteurs corses. L'inverse est, à l'heure de l'écriture de cette thèse, encore en préparation et doit se faire sous peu.

Conclusion du chapitre premier

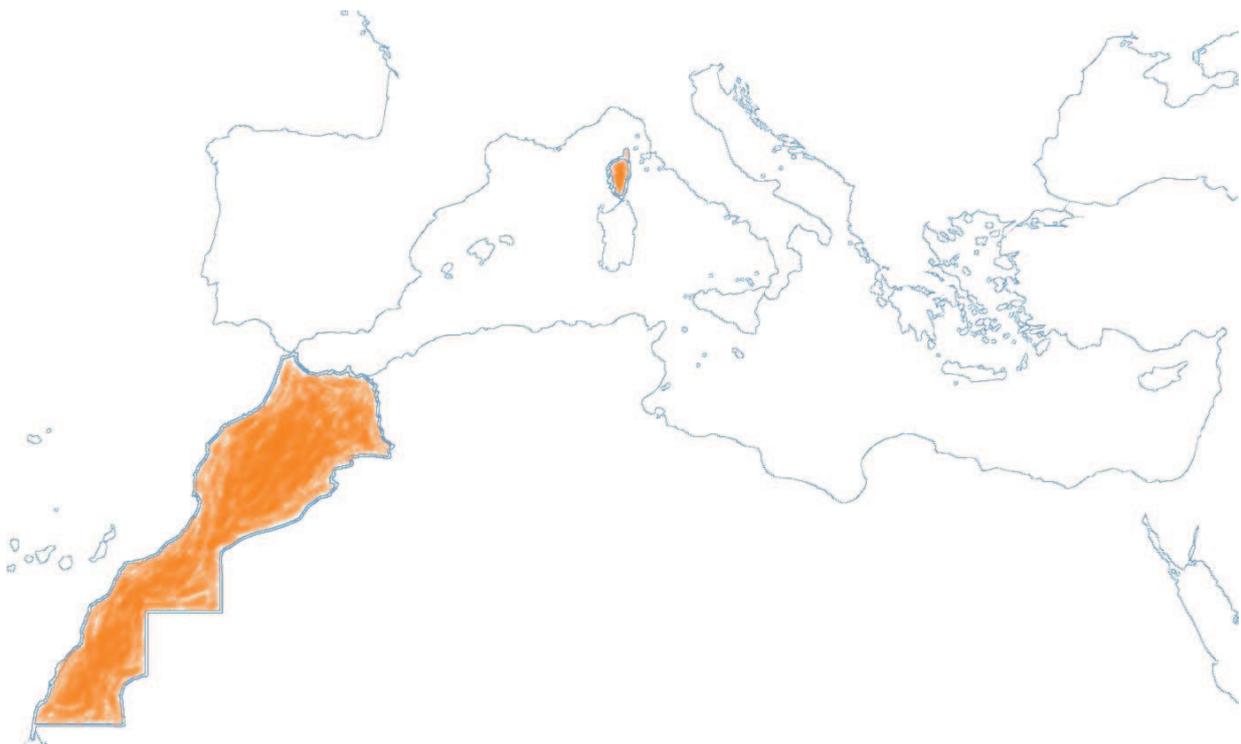
Les relations entre l'homme et l'abeille s'inscrivent dans une très longue et riche histoire. Nous en avons dressé un rapide résumé en début de chapitre. Sur le siècle passé, il est des régions du monde où ces relations se sont radicalement transformées, ce qui n'est pas sans lien avec les progrès réalisés dans la connaissance de l'abeille.

Aujourd'hui, les difficultés que cette dernière rencontre stimulent une dynamique de recherche à son sujet, encore loin d'être épuisée. Des solutions émergent mais, à l'image d'une recherche scientifique agricole du début du XX^{ème} siècle focalisée sur la plante, cette recherche reste centrée essentiellement sur l'abeille. Malgré des ouvertures récentes aux sciences sociales, peu de productions scientifiques font de l'apiculteur le cœur de leur intérêt. L'apiculteur est avant tout un partenaire de recherche en mettant à disposition ses ruches pour les expérimentations.

Le propos de cette thèse est donc d'en faire le sujet d'étude principal. Il ne s'agit plus de prendre pour objet les difficultés ou les maladies des abeilles mais bien de regarder comme agit l'apiculteur et les collectifs dont il fait partie. Nous faisons l'hypothèse, au même titre que l'agriculture dans son ensemble, que l'apiculture participe, elle aussi, à divers niveaux, aux paysages agricoles, aux dynamiques sociales, aux identités territoriales, aux patrimoines culturels qui font le monde dans sa diversité. Mais, par les controverses suscitées et les difficultés majeures et incomprises qu'elle rencontre, elle semble être aussi une activité particulièrement à même de re-questionner nos rapports aux milieux dont la durabilité fait défaut aujourd'hui. Et c'est afin de tester cette hypothèse mais aussi pour faire émerger des questions supplémentaires et transversales, que s'intéresser à deux terrains aux conditions sociales et écologiques distinctes fait sens.



Partie A : Diversités des apicultures et dynamiques agraires. Monographies de deux espaces géographiques méditerranéens



Une île en Méditerranée, une portion du territoire marocain à proximité du Sahara. Faire de l'apiculture en Corse ce n'est bien évidemment pas faire de l'apiculture au Maroc. Les différences sont multiples, questionnant même la possibilité, voire l'utilité, de comparer ces deux espaces. Ce qu'ils partagent, et nous en resterons là en guise d'introduction, ce sont de multiples signes d'une culture méditerranéenne partagée. Nous ne cherchons donc ici ni à identifier les ressemblances, ni à marquer les différences. Comme nous l'avons annoncé ci-avant, nous allons décrire ces espaces et leurs particularités le long de trajectoires géo-historiques. Ce qui nous intéresse, ce sont les changements, ou les permanences, observés et racontés, des gestes, des gens et des paysages. Il s'agit ainsi de situer dans le temps et dans l'espace la place des apicultures au sein des dynamiques agraires. De façon plus discrète apparaissent, au fil des monographies, les relations que l'homme noue avec l'abeille et les ressources dont elle fait son miel. Nous préparons ainsi le lecteur à une seconde partie qui se penche avec plus de détails sur les changements des rapports entre l'homme et son milieu.

Chapitre 2 : L'arganeraie, un espace diversifié fait de complémentarités et de mobilités. Caractéristiques agricoles et apicoles.

*Agriculture tout en coups de feu et où règne chaque fois,
scandant l'attente morne des longues sécheresses,
l'affolement des labours.*
(Berque, 1951).

Dans l'optique de saisir les dynamiques apicoles au sein des dynamiques agraires et des processus de production, ce chapitre s'attache dans un premier temps à décrire avec précision les caractéristiques physiques, climatiques et biologiques du terrain étudié. Nous avons étendu cette description à l'arganeraie (Figure 14), délimitation *a priori* écologique, mais qui selon nous caractérise et est caractérisée par des modes d'utilisation des ressources et des espaces relativement homogènes. L'arganeraie²³ a été reconnue en 1999 par l'UNESCO comme une réserve de biosphère de plus de 800 000 hectares. Largement étudiée dans le cadre du développement des projets liés à l'huile d'argan, la zone reste cependant encore peu connue dans la diversité de ses dynamiques agraires. A travers la description fine de cet agroécosystème – climat, flore, relief – où l'arganier est un des piliers des modes de subsistance, nous verrons comment les diverses activités et les éléments socio-territoriaux ont évolué au fil du temps.



Figure 14 : carte de répartition de l'arganier - d'après le Haut-commissariat aux eaux et forêt et de lutte contre la désertification

²³ Forêt d'arganiers (*Argania spinosa* L.). L'arganier est un arbre thermophile et xérophile, de bioclimat aride chaud et tempéré (le long du littoral et dans les plaines), à semi-aride chaud et tempéré (flancs du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas), voire saharien plus au sud. (Peltier, s.d.)

Nous avons choisi pour cela trois zones agroécologiques plus réduites, positionnées le long d'un transect nord/sud, pour lesquelles sont décrites les particularités apicoles. Puis pour finir, nous proposons une caractérisation de l'apiculture dans l'arganeraie qui dépasse les zones délimitées et permet d'envisager un ensemble de logiques et de pratiques spécifiques aux apiculteurs de la région.

1. Des arganeraies aux reliefs et aux faciès écologiques variés

1.1. Contextes biotique et abiotique

C'est un monde nouveau que l'on découvre au Sud du Haut Atlas. Un ensemble de massifs, de plateaux et de plaines évoquent, par leur aridité, le désert saharien. [...] Il y a beaucoup de variété dans les paysages et les genres de vie. L'altitude, l'influence des oueds, la proximité ou l'éloignement de la mer introduisent des nuances nombreuses et c'est par transitions que l'on passe au désert. (Martin, Hover, Le Coz, Maurer, & Noin, 1967)

Ainsi commence la description du « Sud Atlantique » dans le manuel de géographie du Maroc de Martin et Al., publié en 1967. Le Haut Atlas occidental y fait l'objet d'un autre chapitre malgré ses liens forts et ses ressemblances, à la fois bioclimatiques, géologiques et humaines, avec la plaine du Souss et l'Anti-Atlas. Ces espaces géographiques, tantôt liés, tantôt décrits séparément, font l'objet de cette thèse à travers un transect Sud-Est / Nord-Ouest, dont il s'agira d'en donner quelques caractéristiques.

1.1.1. Une géomorphologie hétérogène

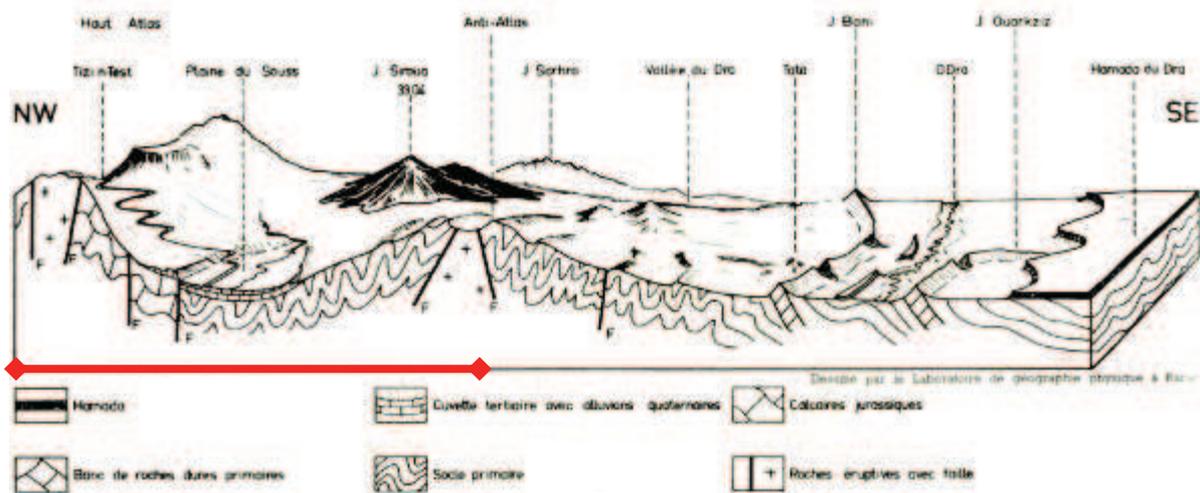


Figure 15: géomorphologie de la zone d'étude (Martin, Hover, Le Coz, Maurer, & Noin, 1967)

Notre transect d'étude, symbolisé par le trait rouge sur le schéma (Figure 15) et la carte (Figure 17), commence au Nord avec les sommets du Haut Atlas Occidental et prend fin, au Sud, dans l'extrémité

atlantique de l'Anti-Atlas, avec la vallée de l'Oued Noun. Entre les deux, les plaines des oueds Souss et Massa présentent des faciès d'alluvions de faible altitude. Ces formations géologiques particulières qui se côtoient sur moins de 200km de long ont donné lieu à une diversité de formations végétales et de modes d'occupation du sol qui seront détaillés par la suite. Au Nord, les reliefs plissés volcaniques et sédimentaires du Haut-Atlas occidental culminent à 1700m et, dans les nombreuses vallées encaissées qui en résultent, coulent des oueds réguliers. Par leurs altitudes élevées et leur proximité océanique, ces reliefs constituent des capteurs et des réservoirs d'eau qui alimentent les plaines. Celles-ci reçoivent des oueds, plus ou moins réguliers, les alluvions nombreux qui ont formé au fil du temps des piedmonts de glaciaires (Boujnikh & Humbert, 2010). La plaine de l'oued Souss s'étale, entre le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas, sur près de 150km depuis la mer jusqu'aux premiers reliefs du Haut-Atlas, dans l'alignement du Jbel Siroua. Les plaines du Massa et de Tiznit, au Sud, sont alimentées par les eaux de l'Anti-Atlas dont l'oued Massa est le principal exutoire permanent.

Au Sud, notre transect se termine avec la boutonnière de Sidi Ifni. Séparée d'un plateau de moyenne altitude (600-800m) de l'Est de l'Anti-Atlas, celle-ci est bordée de crêtes calcaires ou volcaniques parfois élevées, notamment au Sud (dont le sommet, le Boutimsguida, culmine à 1225m). Elle se compose de dépressions (*tagragra*) et de plateaux vallonnés au centre d'origine granitique (Barathon, El Abbassi, & Lechevalier, 2010). Le plateau littoral, large de quelques centaines de mètres, est dominé par une barre de reliefs abrupts donnant sur les plateaux intérieurs. Les oueds y sont temporaires et ne coulent que lors d'évènements pluvieux suffisants, chose rare dans cette région où les moyennes de pluviométrie annuelles ne dépassent pas les 150mm.

1.1.2. Eléments bioclimatiques et agroécologiques

Ces formations géomorphologiques particulières sont sujettes à des influences climatiques donnant à voir une diversité d'écosystèmes originaux peuplés de taxons méditerranéens, sahariens et macaronésiens, dont plusieurs sont endémiques. Le rôle de l'homme dans le façonnage de ces écosystèmes nous amène à identifier cinq grands agroécosystèmes régionaux, représentés sur la carte Figure 17 avec leur numéro correspondants (quelques photos caractéristiques de la zone sont disponibles aux annexes 13, 14 et 15) :

- Le Haut-Atlas occidental (①). Il est caractérisé par un climat thermoméditerranéen semi-aride à tempéré. Une pluviométrie dépassant les 450 mm sur les sommets ainsi que des sols calcaires ont permis l'installation de forêts associant, en proportion variable, chênes verts (*Quercus ilex*), thuyas (*Tetraclinis articulata*), oléastres (*Olea europaea subsp. oleaster*) et genévriers rouges (*Juniperus phoenicea*) (Alifriqui, M'Hirit, Michalet, & Peltier, 1995). Ces espaces forestiers sont généralement gérés collectivement afin d'alimenter en bois d'œuvre, en bois de feu ainsi qu'en fourrage les populations alentour. Le pâturage y est largement pratiqué selon des règles d'usage coutumières. La pluviométrie diminue avec l'altitude et les chênes font alors place aux arganiers qui deviennent largement majoritaires dans les zones plus basses (en dessous de 800m) et moins arrosées (250mm). A ces différentes altitudes, l'amandier et le caroubier (*Prunus dulcis*, *Ceratonia siliqua*) occupent une place importante dans les espaces proches de l'habitat. Les zones planes, ou aménagées en terrasses le cas échéant, sont cultivées en *bour* (culture pluviale) principalement en céréales, parfois sous les arganiers, les amandiers et les caroubiers. Dans les vallées et sur certains versants, des sources permettent des cultures irriguées en terrasses : orge, luzerne, maraichage, oliviers et fruitiers.

- Piedmonts du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas (②). Moins importantes que sur les reliefs, les précipitations annuelles sont d'environ 200 à 250mm. Les glaciers qui forment ces espaces sont colonisés par les arganiers, et pour les plus arrosés, de caroubiers et d'amandiers, semés de céréales en *bour* et/ou pâturés (Boujnikh & Humbert, 2010). Une flore riche, composée essentiellement d'annuelles thérophytes, s'y développe les années pluvieuses, que ce soit dans les espaces cultivés, les jachères ou les espaces dédiés au pâturage : asphodèles (*Asphodelus sp.*), moutardes (*Brassica sp.*), chardons (*Carduus sp.*, *Cirsium sp.*, *eryngium sp.*, etc.), séneçons (*Senecio sp.*), immortelles (*Limonium beaumierianum*), etc. Quelques exutoires d'oueds donnant sur la plaine ou dans l'océan ont permis l'installation d'oasis parfois imposants dans ces piedmonts (l'oasis de Tiout ou celui de Tamri par exemple). On y retrouve alors les différentes espèces domestiques oasiennes (dattiers, oliviers, grenadiers, luzerne, maraichage, etc.). Les autres oueds, souvent non-permanents, sont aménagés en aval pour des cultures nécessitant plus d'eau grâce à des puits. Des fermes industrielles irriguées s'y développent depuis quelques années.

- La plaine du Souss et du Massa (③) : encaissée entre les chaînes du Haut Atlas et de l'Anti Atlas et recevant entre 200 et 250 mm par an, la plaine, anciennement recouverte d'arganiers et exploitée au même titre que les piedmonts par une succession d'oasis s'égrenant le long de l'oued Souss, est aujourd'hui une grande zone agricole intensive. Les pompages nombreux ont permis le développement d'une agriculture d'exportation (maraichage, bananes et surtout agrumes) au détriment des périmètres irrigués traditionnels dont les *khattara*, captaient les eaux des reliefs environnants (Boujnikh & Humbert, 2010) (voir photos à l'annexe 15). Des *norias*, dont les structures en terres sont parfois encore visibles, permettaient de pomper dans les nappes toutes proches. Entre les fermes irriguées et les serres, on trouve encore des zones non cultivées ou abandonnées momentanément (épuisement des sols, épuisement de la nappe, faillite, jachère) qui sont pâturées et où se développent des parcs à jujubier et, les bonnes années, les mêmes annuelles que celles qu'on retrouve sur les piedmonts.

- La plaine de Tiznit (④). Intercalée entre l'Anti-Atlas et l'océan Atlantique, cette plaine plus sèche (150 à 200mm) est clairsemée d'arganiers dans quelques espaces littoraux et les abords des piedmonts. Plus bas, elle est colonisée par les euphorbes (*euphorbia echinuus*) et les annuelles déjà citées plus haut. Les années pluvieuses, de grands espaces sont cultivés de céréales puis pâturés, notamment par les troupeaux nomades venant du Sud (Figure 16). Quelques fermes irriguées émergent depuis peu, cultivant essentiellement des oliviers. Les abords de l'oued Massa dans sa partie basse s'apparentent toujours à une mise en valeur oasienne traditionnelle malgré une spécialisation des cultures choisies (luzerne et maraichage) et le développement massif des serres de maraichage intensif.



Figure 16 : plaine de Tiznit lors de la moisson. Les troupeaux nomades profitent des chaumes dès la moissonneuse passée – photo de l'auteur (Tiznit, mai 2017)

- L'Anti-Atlas atlantique (⑤) : Plus sèche en termes de pluviométrie, en passant sous les 150mm annuels, cette zone n'en est pas moins riche en végétation. Les euphorbes (*euphorbia equinuus* et *euphorbia regis jubae*), le gommier (*Acacia gummifera*), le séneçon (*senecio anteuphorbium*), ainsi que d'autres espèces buissonnantes peuplent les espaces non cultivés, constituant parfois le sous-bois de forêts d'arganiers plus ou moins denses sur les sommets. Cette végétation particulière bénéficie de la brume qui caractérise cette microrégion. Présente une grande partie de l'année, même pendant les périodes les plus chaudes, cette brume maintient un climat plus frais et fournit à la végétation un complément d'humidité qui participe à une biodiversité originale. Cette zone abrite en effet un grand nombre d'espèces endémiques et constitue la limite méridionale de nombreuses espèces méditerranéennes comme le chêne vert et l'oléastre. Les hommes y ont aménagé les fonds de vallées et les vallons pour un peu de maraichage et quelques fruitiers (figuiers principalement) et cultivent à l'aide d'aménagements plus légers l'orge en *bour* (Barathon, El Abbassi, & Lechevalier, 2010). Au sud de la zone, la majorité de ces espaces ont connu une dynamique de plantation de figuiers de Barbarie (*Ficus opuntia indica*) au détriment des céréales et de l'élevage qui sont aujourd'hui résiduels.

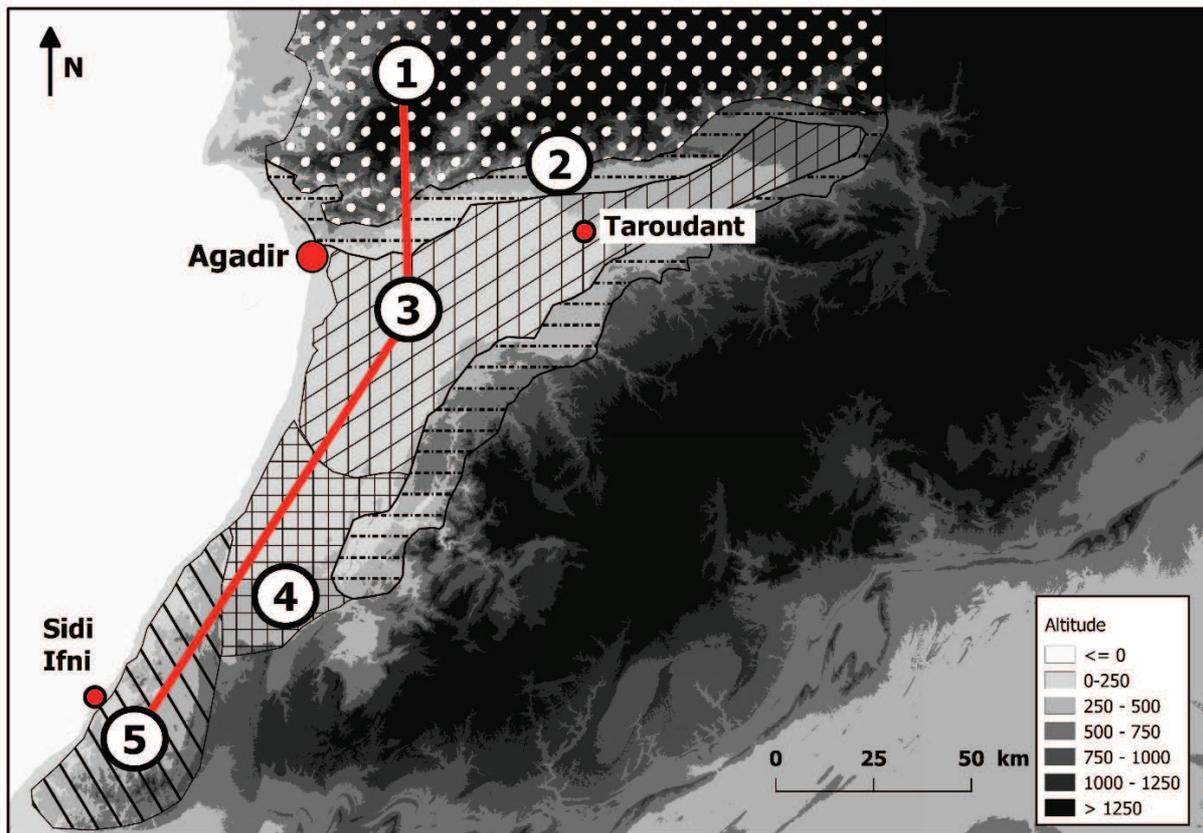


Figure 17 : carte en relief présentant le transect d'étude (en rouge) et les cinq zones agroécologiques identifiées -① Le Haut-Atlas occidental ; ② Les piedmonts du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas ; ③ La plaine du Souss et du Massa ; ④ La plaine de Tiznit ; ⑤ L'Anti-Atlas atlantique

C'est donc une diversité de profils agroécologiques qui caractérise ce transect dans lequel l'arganier occupe une place majeure tant d'un point de vue écologique que socioéconomique et symbolique. Poussant sur tout type de sols et pouvant résister à plusieurs années de sécheresse, il est limité à l'ouest par l'océan Atlantique dont il bénéficie des apports d'humidité, perceptibles sous la forme d'un brouillard plus ou moins dense en début et fin de journée. Au nord il disparaît aux abords de la ville de Safi, tandis qu'au sud, ce sont les franges sahariennes qui limitent sa diffusion. Quelques arbres isolés y persistent dans les ravins recevant encore assez d'humidité et ce jusque dans les confins algériens de Tindouf.

Le tableau suivant synthétise les éléments clés de différenciation de ces agrosystèmes et le sur le profil altimétrique suivant le transect (Tableau 8 et Figure 18).

Nom de la zone	Haut-Atlas occidental	Dir du Haut Atlas	Plaine du Souss et Massa	Plaine de Tiznit	Anti-Atlas atlantique
Identification	①	②	③	④	⑤
Pluviométrie (mm/an)	250 – 400	200 – 250	200	150-200	100-150
Espèces écologiques dominantes	Arganier, chêne vert, Thuya,	Arganier et annuelles	Arganier, jujubier	Arganier, euphorbes et annuelles	Euphorbes et arganier
Espèces cultivées	Bour	Caroubiers, amandiers, céréales	Caroubiers, céréales	Céréales	Céréales, figuier de Barbarie
	Irrigué	Oliviers, maraichage, luzerne, fruitiers	Maraichage, oliviers, palmiers, céréales, fruitiers, luzerne	Maraichage, oliviers, palmiers, céréales, fruitiers, luzerne	Oliviers, palmiers, céréales, luzerne

Tableau 8 : synthèse des caractéristiques des cinq agroécosystèmes identifiés

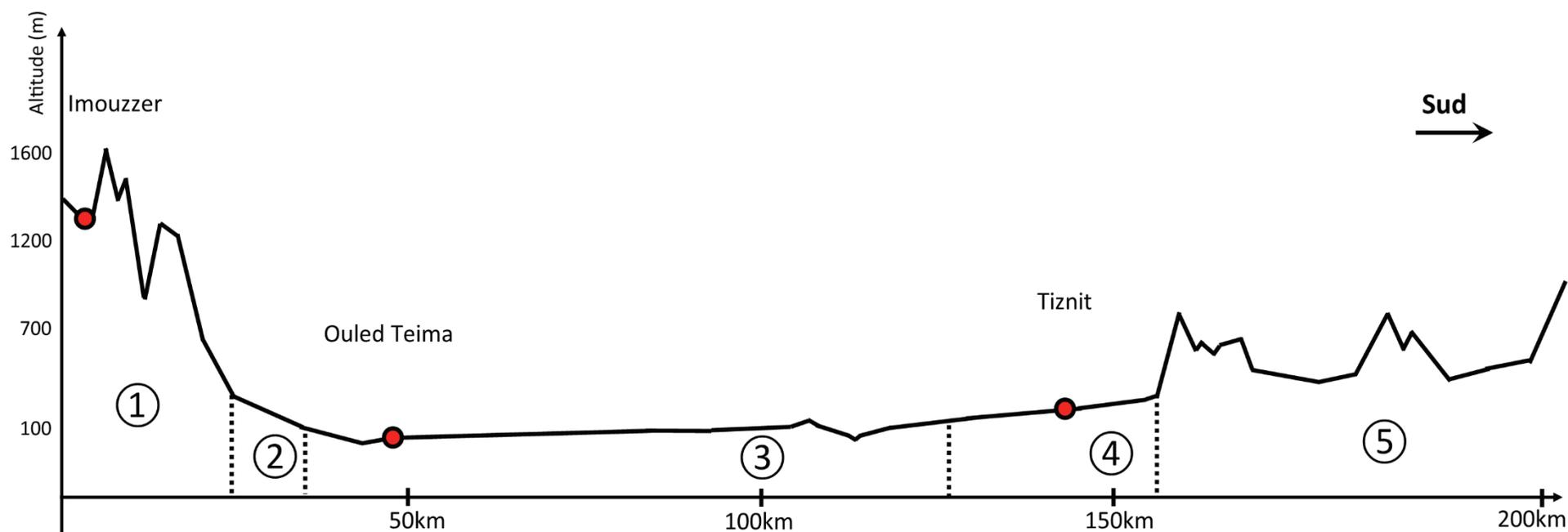


Figure 18 : profil altimétrique du transect d'étude réalisé par l'auteur sur la base d'un profil édité avec Google Earth Pro

1.2. L'arganeraie, une forêt paysanne faite de mobilité

Ce système agrosylvopastoral par excellence repose principalement sur trois piliers que sont l'élevage, l'arganier et la céréaliculture. La répartition et la gestion socio-spatiale de ces activités selon les années et les saisons ont donné lieu à une importante bibliographie sur le génie de ces sociétés à vivre dans des conditions d'aridité et d'aléa contraignantes (Auclair, Alifriqui, & Al., 2012). En effet, malgré les contraintes du climat et du relief, l'homme a su tirer parti des avantages que procurent ces espaces *a priori* peu accueillants, notamment en jouant sur leurs complémentarités tant spatiales (*bour*/irrigué/forestier/pastoral), temporelles (cultures, pâturage, mises en défens saisonnières) que sociétales (mobilités diverses de groupes et d'individus).

1.2.1. Organisation et structuration de l'espace agraire dans l'arganeraie

On retrouve dans l'ensemble de la zone des modes de mise en valeur et d'organisation du terroir villageois semblables, avec néanmoins quelques particularités locales.

- Les espaces forestiers (*tagant*) sont les plus éloignés de l'habitat ou les moins propices à la mise en culture (du fait du relief en particulier). Loin d'être des espaces laissés à une nature sans l'homme, leur gestion est collective et leurs usages peuvent, à certaines périodes de l'année ou certaines années, être restreints par décision collective des villageois. Cette pratique de mise en défens (*agdal*) correspond soit à la préservation de la ressource ligneuse (bois de feu et d'œuvre), soit à celle de la ressource pastorale, soit à la période de récolte des noix d'argan (*tafyoucht*). L'interdiction de parcours ou de prélèvement est décidée au niveau de la communauté et maintenue sous peine d'amendes coutumières. Cette gestion, dont bénéficient ces espaces sur le long terme à travers une multitude de savoir-faire, en fait une forêt domestique plutôt qu'une forêt « naturelle » dont l'homme serait le prédateur ((Simenel, 2011), (Michon, et al., 2016)).

- Entre les différents douars, certains de ces espaces forestiers ont suivi des trajectoires différentes pour aboutir aujourd'hui à une forêt dégradée appelée *mouchaa*. C'est une zone de pâturage collective qui ne connaît pas de mise en *agdal* à quelque moment que ce soit (Bourbouze & El Aich, 2005).

- Les champs en *bour* (*igran*), parfois aménagés en terrasses afin de maximiser les surfaces disponibles pour les cultures et favoriser l'infiltration de l'eau, se trouvent à proximité de l'habitat ou dans les replats plus cléments des reliefs. Ces espaces, cultivés d'orge principalement, sont souvent peuplés d'arganiers monocaules permettant le passage des animaux et une production optimale de fruits. Dans les régions assez humides, des amandiers, des caroubiers, voir même des oliviers y sont aussi entretenus. Quelques buissons peuvent occuper les bords des parcelles, mais ils sont en général éliminés ou réduits régulièrement (comme le jujubier par exemple qui sert de clôture). La diversité floristique relève d'espèces messicoles qui sont ramassées afin de servir de fourrage pour les animaux au printemps. Une fois les moissons passées, les chaumes et les regains potentiels sont pâturés, tout en limitant l'accès aux arganiers afin d'en préserver les fruits. Ces terres sont appropriées individuellement, ce sont des terres *melk*, ce qui n'est pas forcément le cas des arbres qui s'y trouvent.

- Les *ourti* sont des jardins privés, clos par des figuiers de Barbarie, dans lesquels sont cultivés quelques fruitiers (amandier, figuier, henné, etc.) Ils sont souvent accolés à l'habitat mais peuvent aussi être positionnés à l'interface entre champs et forêt si celle-ci n'est pas trop éloignée.

- Dans les fonds de vallée irrigués les arganiers laissent place aux cultures maraichères et aux fruitiers plus gourmands en eau. Ces surfaces réduites (ayant un statut de *melk* aussi) demandent un travail d'entretien permanent ainsi qu'une gestion communautaire de la ressource en eau dans la communauté élargie à l'amont et à l'aval.

Ces entités visibles du paysage sont gérées et utilisées de manière collective et/ou individuelle, chaque famille possédant ou bénéficiant de droits d'usages spécifiques pour chacune d'entre elles. Leur complémentarité est ainsi à la base des modes de vie locaux, tant par les ressources qui en proviennent que par les règles et coutumes qui en déterminent l'accès.

Dans les plaines et sur les piedmonts, l'organisation de l'espace est quelque peu différente et intègre des éléments oasiens notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau d'irrigation et des crues. La régularité de l'eau disponible ainsi que les surfaces planes et les échanges nombreux avec les zones sahariennes ont concouru à l'installation d'oasis verdoyants qui bénéficient en saison des pluies des espaces alentours non irrigués mais potentiellement cultivés en *bour* et surtout pâturés. Ces derniers, parsemés d'arganiers, ont été les premiers à être colonisés par les grandes cultures maraichères et fruitières, profitant de réserves phréatiques importantes et accessibles à quelques mètres de profondeur les premiers temps de leur exploitation (Boujnikh & Humbert, 2010).

1.2.2. Des espaces où s'entrecroisent des mobilités diverses

C'est un fait : orge ou maïs, la montagne ne se nourrit pas de ses propres cultures. Des évaluations traditionnelles portent à une moitié des besoins au maximum ce qu'elle est capable d'assumer de soi-même. Pour le reste elle doit, elle a dû acheter. Elle doit, elle a dû vendre ce dont la nature l'a pourvue : noix, laine, miel, olives, amandes, caroubes, petit bétail. (Berque, 1953)

Véritables fondements de cette complémentarité entre les espaces du terroir villageois, les mouvements journaliers des troupeaux, allant et venant au gré de la disponibilité fourragère, sont les plus apparents. Sur un temps plus long, l'élevage servant d'épargne, une sécheresse prolongée peut nécessiter la mise en location, voire la cession d'une partie du troupeau afin de passer la période critique. A l'inverse, une bonne année s'accompagne de l'achat de nouvelles bêtes (Bourbouze & El Aich, 2000). Ces mouvements réguliers des troupeaux à une échelle qui peut être régionale, voire nationale, reposent sur des liens communautaires réactivés à l'occasion (Bourbouze & El Aich, 2000). C'est aussi le cas du mouvement des hommes, seuls, vendant leurs produits ou leurs bras entre les pics de travaux agricoles qui les lient le reste du temps à leurs terres (Berque, 1951). M. Garrigues-Cresswell tentait, sur la base des nombreux travaux de ruralistes ayant travaillé au Maroc, une analogie de la complémentarité verticale, pensée dans les Andes, à propos du Haut-Atlas (Garrigues-Cresswell, 1986). La mobilité prendrait ici une dimension non plus forcément verticale mais conserverait son importance dans les complémentarités et les échanges entre groupes sociaux. Dans l'arganeraie, les migrants saisonniers se dirigent vers les plaines du Souss, du Massa et de Tiznit, voire plus loin, vers les plaines sahariennes. A ces mouvements saisonniers peuvent correspondre les rencontres que sont les *mousses*. Ces foires, souvent d'origine agricole et religieuse, se tiennent à date relativement fixes et convient des populations parfois très éloignées à des moments d'échange de biens, d'informations, de savoirs, etc. mais sont aussi au cœur du renouvellement des alliances à travers les mariages et la

gestion des contentieux divers. Ces rassemblements sont en quelques sortes le nœud de plusieurs des mobilités décrites ici.

D'autres auteurs envisagent aussi des mobilités définitives d'individus, s'intégrant à d'autres groupes sociaux que le leur, comme des événements loin d'être anecdotiques. Cette mobilité de ceux qu'ils nomment des bannis et leur acceptation dans les tribus voisines jouent selon eux un rôle parfois crucial dans les équilibres sociaux desdites tribus (Aderghal & Simenel, 2013). En outre, les divers pouvoirs qui se sont succédés, depuis les premières dynasties jusqu'au siècle passé, ont eux aussi participé à ces mouvements de population, causant parfois des déplacements de groupes entiers selon des intérêts à caractère éminemment politiques (Abitbol, 2009).

Mouvement aussi d'autres hommes avec leurs animaux dont les nomades sahariens sont les principaux représentants. Ces derniers profitent des régions désertiques lors de pluies suffisantes mais remontent vers le nord dès que la sécheresse se fait trop rude et longue. L'arganeraie, certes éloignée et séparée par des frontières physiques montagneuses (Anti-Atlas puis Haut Atlas), constitue un refuge de choix avant d'aller plus au nord dans les cas extrêmes (Essaouira, Marrakech) (Blanco, 2015). Les nombreuses relations historiques, d'origine, voire de parenté, témoignent des liens forts entre ces populations sédentaires et celles, nomades, venant du sud.

L'hypothèse de mouvements de plus grande amplitude faisant suite à de longues périodes difficiles (climat surtout mais aussi guerres et épidémies) est avancée (Mourou, 2015). L'émigration revêt alors un caractère *a priori* définitif, ou en tout cas de longue durée, sans pour autant que les terres soient abandonnées à leur sort. Diverses stratégies d'occupation ou *a minima* de marquage de l'espace rural ont alors été relevées (Mourou, et al., 2018).

La complémentarité des trois piliers de ce système agrosylvopastoral, malgré ses aptitudes à faire face à l'aléa, ne repose donc pas uniquement sur les ressources disponibles *in situ*. Ce que J. Berque relevait dans les années 50 (citation en exergue de ce paragraphe) est d'ailleurs corroboré par une enquête plus récente qui mentionne un apport de seulement 10% des ressources agraires locales dans le revenu des foyers de 150 douars de l'Anti-Atlas (De Mas, 1986). Loin de vivre dans des douars isolés, coupés du monde, ces sociétés sont faites de et par le mouvement et fondent ainsi leur reproduction en grande partie sur l'extérieur : « chaque niveau de ces espaces gigognes [les territoires des tribus, lignages et douars] était relié à d'autres espaces plus ou moins lointains, au gré des alliances et des solidarités économiques et politiques » (Aderghal & Simenel, 2013). La question de l'exode rural encore en cours aujourd'hui peut donc se poser en des termes spécifiques si l'on tient compte de ce rapport au mouvement, qui semble constitutif de ces sociétés.

Quelle place occupe l'apiculture dans ces espaces et ces mobilités ? Comment s'intègre-t-elle à ces schémas complexes et en permanente évolution ?

2. Trois cas d'étude représentatifs de la diversité des paysages du Souss

Dans des travaux précédents, nous avons identifié trois terroirs qui nous semblaient spécifiques (Adam, Michon, Alifriqui, Amzil, & Simenel, 2016) : une vallée des Aït Ba'amran, une vallée des Ida ou Tanane et l'oasis de Skoura. En prenant au mot les politiques publiques prônant un développement des « produits de terroir », dont le miel, nous posons l'hypothèse de l'existence de « terroirs apicoles », selon la définition proposée par l'INRA et l'INAO ²⁴. Dans la suite de ce travail, nous reprenons une hypothèse similaire en élargissant « ce qui fait terroir » à des espaces plus larges, définis par des communautés humaines et des milieux spécifiques positionnés dans trois zones agroécologiques distinctes le long de notre transect nord-sud. Ces terroirs sont associés aujourd'hui à des miels dits « spécifiques » de la région : le miel d'euphorbe d'Aït Ba'amran, le miel de thym d'Ida ou Tanane et le miel d'oranger de la plaine du Souss. Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur la façon dont ces terroirs constituent aujourd'hui des pôles bien particuliers dans les itinéraires de transhumance des apiculteurs de la région.

Pour chacun d'entre eux, après une brève introduction géo-historique, sont décrites conjointement les pratiques apicoles observées, ou reconstituées, et les milieux sur lesquelles elles reposent et qu'elle participe à façonner (paysage, flores, matériaux, abeilles). Nous nous attardons pour finir sur les dynamiques agraires actuelles qui augurent des changements majeurs dans les pratiques apicoles.

Pour rappel, voici les caractéristiques des trois zones agroécologiques dans lesquels se situent ces cas d'étude approfondis. (Les annexes 13, 14 et 15 rassemblent, pour chacune de ces zones, les diagrammes pluviométriques (moyennes annuelles et moyennes mensuelles pour la période 1988-2008 ou 2014), plusieurs photos des paysages typiques de la zone et le calendrier de floraison des espèces d'intérêt apicole).

Nom de la zone		Haut-Atlas occidental	Plaine du Souss	Anti-Atlas Atlantique
Identification		①	③	⑤
Pluviométrie (mm/an)		250 – 400	200	100-150
Espèces pérennes dominantes		Arganier, chêne vert, Thuya,	Arganier, jujubier	Euphorbes, arganier
Espèces cultivées	Bour	Caroubiers, amandiers, céréales	Céréales	Céréales, figuier de Barbarie
	Irrigué	Oliviers, maraichage, luzerne, fruitiers	Oliviers, maraichage, luzerne, fruitiers, palmiers	

Tableau 9 : récapitulatif des caractéristiques des trois zones qui vont être étudiées

²⁴ Selon la définition proposée par l'INRA et l'INAO, un terroir est « un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs, et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition » (Flutet, et al., 2007).

2.1. L'Anti-Atlas atlantique

Du Haouz, de Marrakech, Sidi Ouarzeg est venu avec un grand troupeau de moutons et de chèvres qui, pâturant les euphorbes, privèrent les abeilles de leur source de nectar. Les gens d'ici étaient tous apiculteurs. Ils lui demandèrent de quitter les lieux sans quoi leurs abeilles mourraient, faute de ressources suffisantes. Mais quand il partit, les essaims le suivirent, désertant chaque ruche, de chaque famille. Ils le prièrent alors de revenir, lui, son troupeau et leurs abeilles. C'est son tombeau qui est ici, dans le douar qui a pris son nom, Sidi Ouarzeg.
(Résumé d'entretien du 5 avril 2017, Sidi Ouarzeg, Province de Sidi Ifni)

2.1.1. Un espace agraire dynamique, bénéfique pour l'abeille

Délimitée par une géomorphologie caractéristique, la boutonnière d'Ifni se double d'une délimitation tribale. Les reliefs en bordure de la boutonnière constituent les limites du pays Aït Ba'amrane. Cette confédération tribale, interface entre populations amazighophone et arabophone, est faite d'échanges et de mobilités incessants entre nord et sud. Aussi, certains groupes sociaux qui composent la confédération tribale se revendiquent, encore aujourd'hui, comme descendants de nomades et en conservent certains traits culturels (la langue *hassanya* par exemple).

A la différence du reste du Maroc, cette région est en partie restée sous domination espagnole jusqu'en 1969. La ville de Sidi Ifni était le centre florissant de l'enclave espagnole, ce que son architecture et son organisation laisse transparaître aujourd'hui. Les influences régionales de cette enclave ont pu être majeures : le charbonnage important pour l'approvisionnement de Sidi Ifni a par exemple participé à la dégradation des forêts, les recrutements forcés par l'armée espagnole ont réduit la population active agricole, tandis que l'exode a été facilité par les connexions renforcées avec l'Europe (Bennafla, 2010). Plus tard, la guerre puis la libération des provinces du sud par l'armée marocaine ont pu avoir des rôles semblables. Comme une suite logique de ses liens avec le sud, de nombreux habitants des villes du Sahara, originaires de la zone, y ont émigré notamment après la Marche Verte (1975) et les incitations du pouvoir central à peupler le Sahara.

Par ces mouvements séculaires, qui se poursuivent encore aujourd'hui, cette confédération est donc particulièrement liée à celles des grands espaces du sud saharien. La mise en valeur de l'espace rural doit donc aussi être envisagée comme résultant de ces mobilités qui ont de tout temps participé à la construction de ce territoire. Aujourd'hui la boutonnière d'Ifni reste l'une des régions les plus pauvres du Maroc et, malgré l'exode massif du XX^{ème} siècle, on observe de réelles dynamiques paysagères. L'expansion du figuier de Barbarie (*aknari*²⁵) à partir des années 1970 est révélatrice, notamment dans le territoire de la tribu de Sbouya, et potentiellement liée à l'apiculture à divers niveaux (Mourou, et al., 2018).

Aujourd'hui la culture de céréales a sensiblement régressé face aux plantations de figuier de Barbarie (Barthes, et al., 2016) (Maghrani, 2006) (Mourou, et al., 2018). Les espaces les plus plats résistent parfois encore à cette marée verte tandis que les versants, où pointent quelques rejets ou jeunes arganiers, sont intégralement plantés. Du fait de l'arrêt du pâturage, d'un nettoyage seulement tous

²⁵ En référence aux Iles Canaries d'où il serait arrivé.

les dix ans et du rôle écologique de l'aknari, ces plantations en monoculture sont paradoxalement le refuge d'une biodiversité qui augmente avec l'âge des plantations (Genin, et al., 2017). Les différents aménagements sous forme de terrasses de culture des versants (*irharramen*) et des oueds (*allalen*) sont pour la plupart abandonnés, et, comme les *ourti*, ne se démarquent plus des nouveaux champs d'*aknari* (Barathon, El Abbassi, & Lechevalier, 2010). De vieux figuiers (*Ficus carica*) s'accrochent à des débris de murets tandis que les terrasses des versants ont disparu sous les masses vertes des *aknari*. (Figure 19) Le plateau littoral, encore peu converti à cette culture, est quant à lui sujet à une autre dynamique relevant des prémices d'un développement touristique (constructions multiples et désordonnées). Seuls résistent sur les sommets quelques rares forêts d'arganiers dont les sous-bois sont riches en euphorbes mellifères (*Euphorbia officinarum* subs. *Echinus* et *Euphorbia regis jubae*).



Figure 19 : photo qui témoigne de l'importante plantation du figuier de Barbarie au sud de l'Anti Atlas atlantique – photo de l'auteur (Sbouya, mai 2016)

La configuration du paysage a donc connu des évolutions particulières du fait de l'enchaînement et de la corrélation de divers facteurs (Mourou, et al., 2018). L'apiculture y est cependant toujours une activité importante selon des modalités pratiques diverses.

2.1.2. L'apiculture

2.1.2.1. Une ruche économique et ergonomique

La *sla* (pl. *ssilt*) est une ruche tubulaire constituée d'un clayonnage de roseaux fendus (issus de la canne de Provence - *Arundo donax*) enduit d'un mélange de terre, de paille et d'excréments de vache (Figure 20). Elle est fermée aux extrémités par des raquettes de figuiers de Barbarie ou d'autres matériaux (brins d'orges tressés, planche de palmier, couvercle de casserole, etc.), scellés avec de la boue. Deux dimensions coexistent, justifiées par des utilisations différentes qui seront détaillées plus

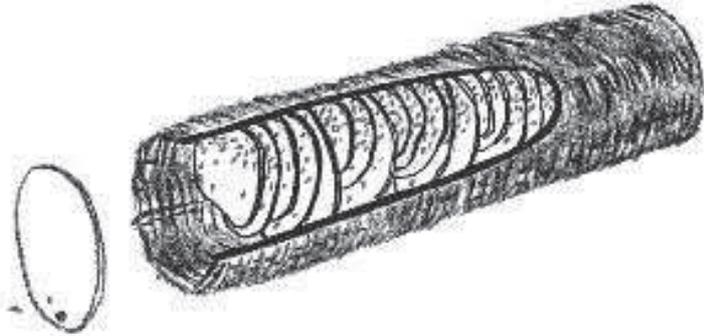


Figure 20 : schéma en coupe d'une sla - schéma de L. Adam

bas. Un premier modèle mesure environ 1m de long pour un diamètre de 20cm (30l) tandis que le second mesure 25cm de diamètre mais est un plus court : 80cm (40l).

Ces ruches sont regroupées dans un enclos ou rucher : *agrou*²⁶. Elles y sont entreposées sur des terrepleins (*aghouram*) dans le sens de la pente si le relief l'impose et l'entrée des abeilles est toujours orientée vers l'est (Figure 21). Ces terrepleins sont faits de pierre et de terre et certains apiculteurs y ajoutent un tapis d'euphorbes (*euphorbia equinuus*) séchées dans l'objectif de limiter les parasites qui s'attaquent aux ruches. Les *ssilt* ainsi positionnées les unes à côté des autres sont ensuite recouvertes de tiges d'asphodèles, de paille, de raquettes de cactus et aujourd'hui de carton ou de couvertures puis de plastique. Cet amoncellement de matière doit être assez léger pour ne pas écraser les ruches tout en les protégeant des agressions climatiques extérieures : la pluie, le vent, le froid et le chaud. La forme, tubulaire, et le positionnement, horizontal, rendent la *sla* optimale dans des zones de reliefs. En effet, les rayons, accrochés au toit de la ruche, sont parfaitement horizontaux quelle que soit la pente. La position du trou d'envol est choisie selon l'exposition privilégiée et peut se faire des deux côtés de la ruche.

²⁶ *Tagrou*t (féminin du terme) étant la bergerie



Figure 21 : agrou, rucher de *ssilt* – photo de l’auteur (Mesti, mars 2016)

Afin de parfaire à cet aménagement de la ruche, le rucher est autant que possible positionné dans un endroit chaud et à l’abri du vent. D’autres paramètres sont avancés par certains apiculteurs comme les directions des vents dominants, la proximité d’une certaine flore, la forme du relief, etc. Une petite réserve d’eau (*notfia*) est systématiquement prévue à proximité, voire dans le rucher. Souvent placé à coté des maison, au sein des *ourti*, le rucher peut être installé plus loin de la maison. La limite entre champs et parcours constitue par exemple un emplacement privilégié tant du point de vue des ressources mellifères disponibles pour les abeilles que de celui de son accès par l’apiculteur. Des micromobilités entre ces différents lieux ont été aussi relevées pour répondre à des conditions particulières de production ou de survie (Adam, Michon, Alifriqui, Amzil, & Simenel, 2016). Selon les apiculteurs, cette même mise à distance, qui avant évitait les vols potentiels de récolte, permet aujourd’hui de prévenir les regards curieux et les piqures malencontreuses des émigrés revenant de la ville et devenus sensibles aux piqûres d’abeilles. De même l’intégration de ruches langstroth, plus volumineuses²⁷ et donc plus agressives selon les apiculteurs, dans les ruchers de *ssilt* peut participer de cet éloignement.

²⁷ 40l pour un corps, 80l avec la hausse contre maximum 40l pour la *ssilt*.

2.1.2.2. Gestes et pratiques productives traditionnelles

Les ressources de l'abeille

L'espace agraire est particulièrement bien structuré entre champs, pâturages, forêts, *ourti* et quelques rares fonds de vallées plus humides. Par le positionnement stratégique du rucher dans l'espace et en comptant sur la mobilité de ses abeilles, l'apiculteur s'appuie sur la disponibilité des ressources nécessaires au bon développement de ses colonies et donc à la production de miel (Tableau 10). Les adventices qui paraissent dès les premières pluies dans les champs et les pâturages sont accompagnées dans un premier temps d'une euphorbe (*Euphorbia regis jubae*) qui fleuri dans les sous-bois forestiers et les champs de figuier de Barbarie. Prennent le relais, dès le mois de mars et jusqu'au mois de juin, les messicoles dont le chardon est l'une des plus attendues. L'arganier quant à lui fleurit entre le mois d'avril et le mois de juin, avec une densité importante au mois de mai qui permet parfois une récolte à la fin du mois de juin. Les mois de juillet et d'août font office de pause estivale avant que les premières fleurs d'euphorbe cactoïde (*Euphorbia equinuus*) commencent à être butinées, produisant, sous condition de fortes chaleurs, ce miel si prisé au Maroc pour ses vertus thérapeutiques.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Floraisons												
Euphorbe du roi Juba (p+M)	*	*	*	*								*
Messicoles/Adventices (P+M)	*	*	*	*	*						*	*
Arganiers (p+m)				*	*	*						
Jujubiers (p+M)					*	*						
Chardons (M)				*	*	*						
<i>Euphorbia equinuus</i> (p+M)								*	*	*	*	
Pratiques apicoles												
Surveillance essaimage												
Récoltes possibles						X				X		
Pratiques agricoles												
Semis possibles												
Désherbage												
Moisson												

Tableau 10 : calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères et de quelques pratiques apicoles et agricoles de l'Anti Atlas atlantique (légende : P/p : pollen+/pollen- ; M/m : miel+/miel-)

L'éducation des colonies

Au sein de ces ruches, les colonies (*igulifen*, sg : *agulif*) construisent leurs rayons soit dans le sens longitudinal (*agulif uzelmad* : colonie de gauche), soit parallèles à l'entrée de la ruche (*agulif ufassi* : colonie de droite). Certaines suivent parfois une orientation oblique (*agulif amharif* : colonie qui louche). L'apiculteur, par des gestes précis, va chercher à modifier ces orientations. Il va « éduquer » la colonie, la faisant passer d'une colonie sauvage (*agulif uzelmad*) à une colonie domestique (*agulif ufassi*) (Simenel, Adam, Crousilles, Amzil, & Aumeeruddy-Thomas, 2015).

Plusieurs techniques sont utilisées pour favoriser ce changement d'orientation. Une première consiste à mettre des obstacles dans la ruche pour contraindre les abeilles à suivre les éléments disposés par l'apiculteur. C'est ce qui est matérialisé sur le schéma suivant :



Figure 22 : schéma du processus « d'éducation » des colonies schéma issu de Simenel, Adam, Crousilles, Amzil, & Aumeeruddy-Thomas (2015)

Une autre technique consiste à suivre de près le développement de la colonie et, dès les premiers rayons, à tourner ces rayons dans le sens souhaité et les laissant accrochés à la paroi. La dernière technique consiste à prendre un rayon déjà construit dans une ruche voisine et de le fixer dans la nouvelle ruche afin d'indiquer la marche à suivre (Figure 23).



Figure 23 : intérieur d'une ruche en fêrle où un morceau de cire a été fixé pour orienter la construction des rayons à venir - photo de D. Moretti (2011)

Ce changement imposé dans la construction des rayons, qui s'accompagne d'un changement symbolique majeur (la colonie est maintenant domestique), facilite *in fine* la récolte. Les rayons parallèles à l'entrée de la ruche, de forme circulaire, sont ainsi visibles et détachables facilement depuis le fond de la ruche. L'apiculteur n'a pas à secouer l'ensemble de la colonie en essayant de découper un rayon de toute la longueur de la *sla*. De plus, la ruche est moins agressive du fait de l'ouverture qui se fait à l'opposé du trou d'envol, les réserves en miel étant très souvent situées sur les

bords du nid à couvain (qui a tendance à se situer au plus proche du trou d'envol (Mousinho & Marinval, 2007)).

Les gestes de l'essaïm au miel

La saison apicole suit bien évidemment les cycles floristiques. C'est donc seulement au début d'un printemps pluvieux que l'apiculteur se prépare : il nettoie les vieilles ruches mortes et en fabrique de nouvelles si besoin. La fabrication n'est pas forcément assurée par l'apiculteur et certains artisans du souk se spécialisent selon les années dans leur confection. Les ruches neuves ne sont enduites de boue qu'à la demande. Une fois ces préparations faites, l'apiculteur attend l'essaïmage. A cette période, quelqu'un est préposé à la surveillance des essaïms, dans un petit abri placé en général en face du rucher (Figure 24). Des attrape-essaïms (Figure 24) sont installés pour faciliter leur ramassage tout au long de la saison d'essaïmage (Tableau 10). L'apiculteur peut aussi installer des pièges en forêt. Il utilise alors de vieilles ruches dont l'odeur attire les abeilles, ce qu'il peut renforcer par un enfumage important de la ruche vide. Ces pièges sont visités chaque jour afin d'en ramener au plus vite les essaïms attrapés et réitérer la chance d'en chasser de nouveaux.



Figure 24 : schéma d'un rucher avec l'attrape-essaïm et l'abri destiné à l'apiculteur. A droite, un attrape-essaïm – schéma et photo de l'auteur (Agadir, avril 2014)

Selon la saison et son avancée, l'apiculteur peut choisir de placer ses premiers essaïms dans les ruches plus petites (au diamètre et volume réduits). La colonie ainsi restreinte va plus rapidement se développer. En effet, des rayons parallèles à l'entrée de la ruche (une construction dite en « bâtisse chaude »), nécessitent moins d'énergie pour être chauffés. Le nid à couvain peut donc s'étendre malgré un faible nombre d'abeilles pour maintenir la température idéale. La population de la colonie va ainsi rapidement augmenter et se retrouver à l'étroit. Sous cette contrainte, les premières cellules royales et bientôt les premiers essaïms sortent, augmentant d'autant le cheptel de l'apiculteur.

Dans d'autres cas, les essaims sont mis dans les ruches les plus volumineuses, qui mettent plus de temps à se développer mais qui fournissent à terme une plus grande quantité de miel²⁸. Le choix de répartir les essaims dans deux formes de ruche dépend des stratégies de chacun et des lectures des conditions de miellée. Ce système d'élevage apicole comprend dans ce cas deux groupes de ruches gérées distinctement, dont l'un est dévolu à la reproduction du cheptel et l'autre à la production de miel. Cet allotement particulier est, dans le cas décrit ici, matérialisé par deux tailles de ruches différentes, alors que certains apiculteurs n'utilisent qu'un seul format. Ajoutons que cette répartition des ruches selon leur utilisation peut aussi se traduire par une position différente dans l'espace agraire. Elles peuvent être placées à proximité des maisons pour faciliter la surveillance de l'essaimage ou éloignée pour la production de miel par exemple.

Une fois l'essaim installé et orienté dans sa construction (*éduqué*, selon les apiculteurs), il fait l'objet d'un suivi régulier par l'ouverture, de temps à autre, de l'arrière de la ruche ou par l'observation du trou d'envol. Certaines opérations très précises sont tentées par quelques apiculteurs expérimentés mais de manière générale, l'étape suivante consiste à découper les rayons lors de la récolte. A l'aide d'outils particuliers (Figure 25), l'apiculteur, accompagné de son fils ou de sa femme, découpe les rayons un à un et les dépose dans le haut d'un couscoussier.

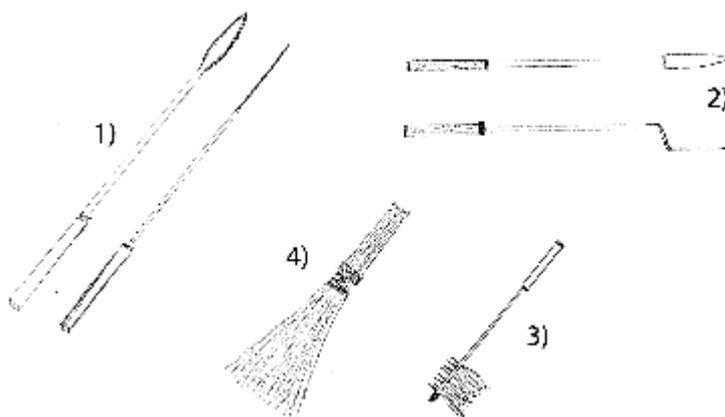


Figure 25 : Légende : 1) outil de récolte de rayons perpendiculaires à l'axe de la ruche ; 2) outil de récolte de rayons parallèles à l'axe de la ruche ; 3) balais à abeilles fait d'une tige en fer et de plumes ; 4) balais à abeilles fait de feuilles de palmier nain (*Chamaerops humilis*) – schéma de l'auteur.

Une fois la récolte sur le rucher terminée, les rayons sont écrasés, mis à égoutter dans la partie haute d'un couscoussier puis en dernier lieu, pressés pour en extraire les dernières gouttes. Le miel est alors filtré et stocké. S'il souhaite conserver la colonie, l'apiculteur choisit de lui laisser une quantité de miel en réserve qu'il juge suffisante selon la date de la récolte. La présence de couvain limite aussi les rayons à prélever, et donc les quantités récoltées, notamment au printemps. Selon la saison et en

fonction de l'utilisation du miel, des rayons sont récoltés à la demande : lorsque des invités partagent un repas, lors d'affections passagères (soins médicaux multiples - (Crousilles, 2014)) ou encore pour une consommation journalière. Cette récolte au jour le jour n'est pas pressée mais consommée telle qu'elle, en mangeant directement les rayons tout juste sortis de la ruche.

La pause estivale pour les colonies commence au mois de Juin et se poursuit jusqu'à mi-août. Les colonies sont ainsi au repos, supportant la sécheresse et les fortes températures avant de récolter leur

²⁸ Cette même différenciation dans les types de ruches et leurs utilisations précises a été aussi relevée en Cévennes (Lehébel-Péron, Sidawy, Dounias, & Schatz, 2015)

dernière miellée, l'euphorbe. A l'automne, une fois la récolte de l'euphorbe terminée, les ruches sont à nouveau au repos jusqu'aux premières pluies et à l'éclosion des fleurs printanières. Durant ces deux périodes délicates, certaines ruches peuvent mourir, à moins que l'apiculteur ne décide de les nourrir d'un peu de miel, de sucre ou encore de dattes ou de figes séchées. Elles peuvent ainsi attendre la saison suivante.

2.1.3. L'apiculture, une activité de maintien du lien au lieu

Comme nous l'avons vu plus haut, la zone d'Ifni a connu, et connaît des changements profonds. L'exode a été très important ces dernières années. Cependant les migrants maintiennent des liens forts à leurs terres et sont ainsi à l'origine de dynamiques paysagères toujours vivaces (Mourou, et al., 2018). L'apiculture semble y avoir un rôle spécifique, variant selon les histoires individuelles. Pour certains, elle est une activité qui permet de rester sur place en générant des revenus conséquents, parfois en adoptant de nouvelles pratiques. A ce titre, des apiculteurs transhument aujourd'hui vers le nord et le sud de la zone, bénéficiant d'accords communautaires anciens ou d'un réseau d'apiculteurs amenant leurs ruches pour la floraison de l'euphorbe cactoïde. D'autres conservent leurs ruches traditionnelles et maintiennent ainsi leur activité que ce soit pour de la production familiale ou pour un peu de vente selon les années. D'autres encore combinent les deux logiques, laissant quelques *ssilt* fixes à côté du douar et transhumant un rucher de ruches Langstroth (*sunduk*) ici et là. Le figuier de Barbarie complète, parfois pour une part majeure, les revenus agricoles en plus d'une pension de retraite, de transferts d'argent familiaux ou d'une activité extra-agricole (Cardon, 2017). Et pour finir, certains ont profité de l'apiculture et des revenus qu'elle procure pour migrer définitivement vers la ville, revenant au printemps bénéficier des floraisons précoces et à la fin de l'été pour l'euphorbe. L'apiculture est dans ce cas l'une des stratégies permettant de garder un lien au lieu, même sans continuer à y habiter. Les abeilles se font gardiennes de lieux vidés de leurs hommes et couverts de figuiers de Barbarie. Cette plantation massive du figuier et l'arrêt de l'élevage se sont accompagnés du développement important de la flore mellifère (Genin, et al., 2017) renouvelant aussi l'intérêt apicole des lieux. Accordant une autre valeur à ce développement végétal, un agriculteur explique à ce propos qu'il ne désherbe pas sa parcelle étant donné que son voisin possède des ruches et que cela pourrait lui nuire. Attirés par la même ressource mellifère, de plus en plus d'apiculteurs transhument lors de la floraison de l'euphorbe laissant à penser que les espaces non plantés de figuiers, parfois maintenus en céréales, sont dédiés à leur accueil. Ce dernier, loin d'être gratuit, peut constituer un apport non négligeable au regard du peu de travail fourni. Les prix de l'emplacement peuvent atteindre des sommes conséquentes : 1000 à 2000dh par rucher entreposé, et certains agriculteurs proposent leurs terrains à trois ou quatre apiculteurs. Ils ont alors tout intérêt à ce que les alentours soient productifs pour que ces derniers reviennent. Ces mouvements, entrepris dès la fin des années 1980, se sont amplifiés dans les années 2000 et sont aujourd'hui le fait d'apiculteurs de tout le pays, mobilisant à leur profit la réputation du « miel d'euphorbe d'Aït Ba'amran ».

Les transformations importantes des paysages agraires n'ont pas remis en question le potentiel floristique des espaces et l'intérêt que porte la société à l'activité apicole. Cette dernière s'est transformée mais reste un déterminant important des choix stratégiques opérés pour continuer à occuper l'espace, que ce soit pour sa propre production de miel comme pour en générer des revenus par une location de très courte durée.

2.2. Le Haut-Atlas occidental

2.2.1. Un paysage agraire stable mais une apiculture qui change

Dans la terminaison atlantique du Haut-Atlas Occidental, deux grandes confédérations tribales, les Hahan, et les Ida-ou-Tanane, sont réputées dans tout le pays pour la qualité de leurs miels, et en particulier de leur miel de thym. Elles occupent un espace qui part du littoral jusqu'au couloir d'Argana et qui descend vers la plaine du Souss. Au nord, le territoire des Hahan se poursuit en une succession de reliefs et de plateaux plus bas qui accueillent les plus denses peuplements d'arganiers. Aujourd'hui, malgré les routes qui desservent les plus grands centres, c'est une région encore très enclavée et relativement pauvre.

Si le milieu naturel est caractérisé par des sommets atteignant les 1700m recouverts de chênes et de thuyas, c'est néanmoins l'arganeraie qui domine dans la majeure partie des versants de cette région montagneuse. Les aménagements agricoles comprennent quelques vallées irriguées et un pourtour de champs parsemés d'amandiers en culture pluviale. Le caroubier, présent dans ces différents espaces, est aussi une espèce primordiale dans ces systèmes, tant comme bois de chauffe que comme fourrage ou encore pour la vente de ses gousses et sa production de nectar et de pollen.

Depuis une vingtaine d'années, tant l'élevage que la céréaliculture pluviale sont maintenus mais de façon réduite. Le paysage agraire est peu dynamique mis à part quelques douars reculés qui sont peu à peu abandonnés au même titre que les parcelles éloignées. Les nombreux émigrés, nationaux et internationaux, participent pour une part importante aux revenus des populations restées sur place tandis que les hommes des foyers quittent souvent les lieux pour des travaux saisonniers ou ponctuels (chantiers de construction, pêche, travail dans les fermes de la plaine, etc.). Divers projets de coopératives d'huile d'argan ou d'apiculture maillent le territoire et connaissent des réussites variables. La proximité avec Agadir incite à l'élaboration de projets touristiques sans qu'une réelle dynamique ne soit pour le moment constatée (Amzil, 2006). La « route du miel » en est un exemple resté un simple itinéraire routier sur les cartes touristiques que le festival du miel d'Imouzzer s'occupe de faire vivre quelques jours par an. L'apiculture est pourtant bien une activité clé de la région.

2.2.2. L'apiculture

De nombreux éléments déjà décrits ci-dessus se retrouvent dans les pratiques apicoles, notamment du fait de l'utilisation de la même unité de base, la *sla*, identique à celle des Aït Ba'amran. Nous nous attardons donc ici sur les variantes majeures, à la fois dans les pratiques traditionnelles comme dans leurs transformations.

2.2.2.1. Ssilt et tizghatine, une association efficace

Il reste en fin de compte les ruchers du type d'Inzerki, construits en pisé formant des étagères volumineuses composées d'assemblage de rondins en pisé qui donnent des ruches de grande capacité, facile à visiter et à récolter. Ce sont certainement les meilleures ruches du Maroc, et celles-ci ne demandent pas à être modifiées (Haccour, 1963).

Les ruches cylindriques (*ssilt*) décrites plus haut constituent l'unité de base dans laquelle les abeilles vont être logées en mobilisant des techniques retrouvées jusqu'aux frontières sahariennes. De dimensions identiques (20cm de diamètre pour 1m de long), ces *ssilt* peuvent être utilisées soit seules, soit disposées dans une autre structure fixe. En effet, l'originalité de la région réside dans les constructions, parfois monumentales, dans lesquelles les *ssilt* sont intégrées : les *taddarine* (*taddart* au singulier) (Figure 26), dont l'intérêt semble convaincre Paul Haccour (apiculteur belge installé dans le nord du Maroc et conseiller du gouvernement en matière d'apiculture – voir chapitre 3, 2.2) dans les années 60 (voir citation en exergue). Le terme de *taddart* est aussi utilisé pour l'emplacement où sont disposées les *ssilt* à même le sol. Il est l'équivalent de *agrou* chez les Aït Ba'amran.

Une deuxième originalité de cette apiculture, dont les liens avec la première sont encore à creuser²⁹, est la gestion collective de ces ruchers. Une telle construction nécessite un travail initial conséquent, un entretien permanent, mais aussi une main d'œuvre nombreuse pour sa récolte et sa surveillance. Plusieurs tailles existent, depuis les ruchers de petit gabarit (quelques dizaines de ruches) gérés par un individu, à des ruchers familiaux ou lignagers pouvant contenir plus d'une centaine de ruches, voire à de véritables monuments comme dans l'exemple du rucher d'Inzerki qui a pu abriter un millier de colonies (voir infra).

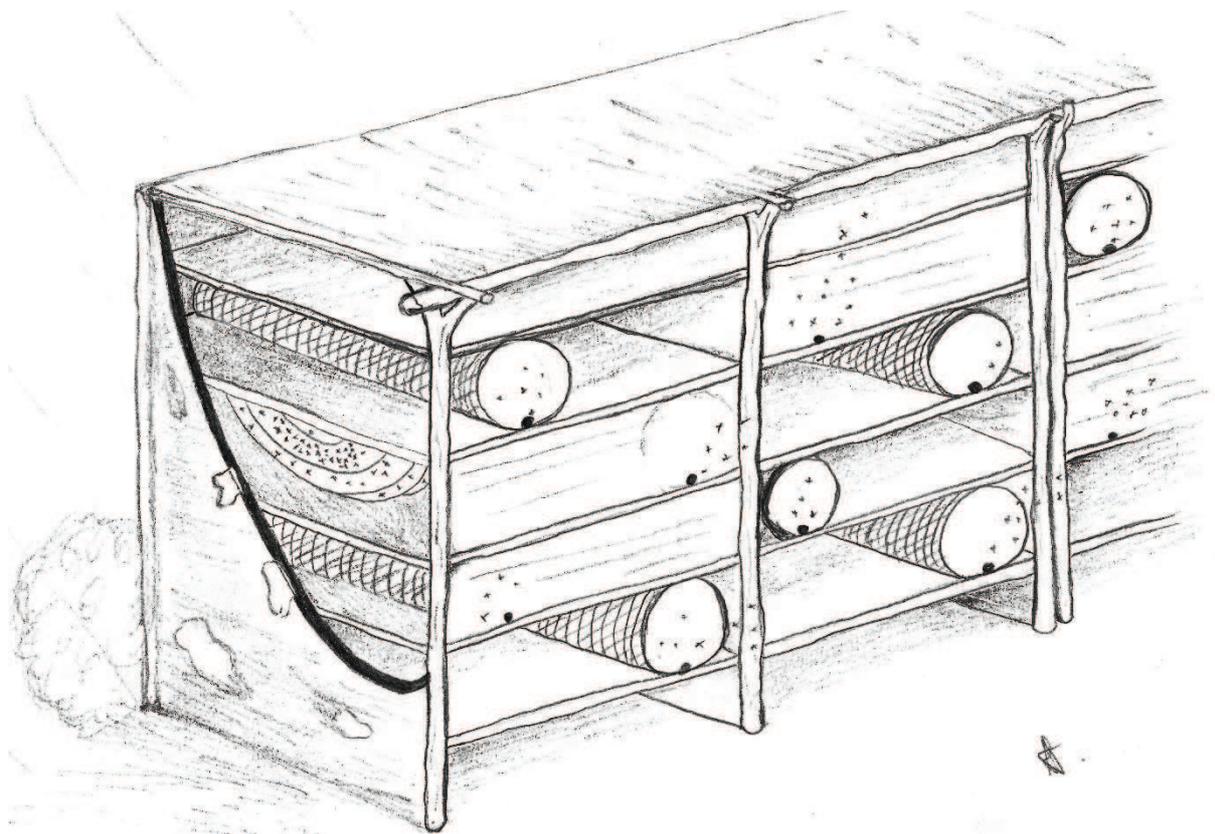


Figure 26 : *taddart*, en coupe, avec des *ssilt* positionnées en quinconce. Schéma de l'auteur

²⁹ A deux reprises des apiculteurs ont situé l'origine de leurs pratiques apicoles chez les Aït Ba'amran.

Dans ces ruchers construits, chaque casier (*tizghit*) contient une *sla*, et l'ensemble des casiers (*tizghatine* au pluriel) forment le *taddart*. Chaque *tizghit* mesure environ un mètre de profondeur, 70cm de large pour 25 à 30cm de haut. Une planche de taille égale est prévue pour obstruer toute la façade une fois que la *sla* est pleine et la colonie prête à produire. Chaque entrée est décalée avec celle du dessous et d'à côté de manière à éviter les conflits entre colonies.

Généralement constituées de trois à cinq étages prêts à accueillir des colonies, ces structures ne s'ouvrent que de face. Elles sont construites de torchis, de pierre et de bois de thuya ; l'utilisation du thuya étant justifiée localement de par son caractère imputrescible. Les parties basses des casiers sont recouvertes de terre pour assurer l'étanchéité avec les colonies inférieures tandis que leurs plafonds sont laissés en bois. Des branches de faible diamètre sont callées les unes à côté des autres, permettant aux abeilles d'y accrocher leurs rayons dans le sens voulu par l'apiculteur (toujours face à l'ouverture).

Le casier le plus bas est inoccupé mis à part les très bonnes années où les places viennent à manquer. Il permet ainsi le maintien au sec des casiers supérieurs. Il en est de même pour le dernier étage, sous le toit. Ces régions pouvant subir des écarts importants de température, l'espace laissé vide et non construit entre les poutres qui soutiennent le toit permet la circulation de l'air (et accessoirement le stockage du matériel). Le toit, quant à lui, repose sur des poutres plantées dans le sol à hauteur des séparations verticales entre colonies, permettant son dépassement d'une dizaine de centimètres devant la structure. Il est aussi légèrement incliné afin de canaliser et évacuer l'eau vers l'arrière, évitant ainsi que les pluies, parfois violentes, ne dégradent la construction et ne provoquent des coulées sur les entrées des ruches. Dans certains ruchers, l'eau évacuée est canalisée vers un bassin qui sert de réserve d'eau pour les abeilles en période estivale.



Figure 27 : rucher abandonné au sein d'une maison encore habitée – photo de l'auteur (Ait Daoud, juin 2014)

Cette construction peut être positionnée dans les champs comme accolée aux habitations, voire située au cœur de l'habitat comme le montre la Figure 27. Pour finir, de rares ruchers de ce type ont vu le jour dans les années 1980-1990 et se situent plus loin des espaces habités.

2.2.2.2. Gestes et pratiques productives traditionnelles

Articuler deux types de ruches

Les pratiques associées à la *sla* sont identiques à celles détaillées chez les Aït Ba'amran : leur confection, « l'éducation » des abeilles, leur renouvellement et la récolte. La suite des opérations est différente lors des bonnes années. Une fois la *sla* pleine, la paroi obstruant le devant de celle-ci est enlevée, la *sla* est ensuite calée au fond du *tizghit*. Celui-ci est alors fermé par une planche, scellée à l'aide d'un mélange de boue, laissant un espace de quelques centimètres à l'intérieur pour que les

abeilles puissent circuler dans l'ensemble du casier. Elles vont alors construire et remplir leurs rayons dans cet espace supplémentaire, de façon plus ou moins ordonnée. A la fin de la saison, l'apiculteur récoltera l'ensemble des rayons renfermés dans le casier laissant aux abeilles tout ou partie du contenu de la *sla*.

Cette récolte, que nous n'avons malheureusement pas observée, reste entourée d'inconnues. Les casiers pleins pouvaient contenir, selon les apiculteurs, jusqu'à 100kg de miel. En ne considérant seulement les chiffres avancés les plus raisonnables (20kg), cela représente rapidement de très gros volumes, notamment dans le cas d'un rucher comme Inzerki qui pouvait abriter jusqu'à 1000 colonies. Outre ces quantités importantes, la question de la faisabilité d'une telle opération avec peu de protections corporelles face aux milliers d'abeilles en situation de défense est aussi posée. Les réponses à ce sujet sont limitées : la récolte se faisait à l'aube et l'agressivité des abeilles était moindre qu'aujourd'hui. Une autre hypothèse de notre part considère que la miellée du thym fournit très peu de pollen et qu'elle est suivie d'une période de disette estivale (voir calendrier apicole) affaiblissant ainsi les colonies par le non renouvellement des abeilles. Cette rupture dans la population des colonies est éventuellement une fenêtre de récolte possible sans trop de piqures. D'autant plus que l'arrêt de ponte permet de récolter des rayons sans couvain et donc sans risque de mettre en péril la colonie. Cela justifie aussi le passage d'un volume supérieur à 170l du *tizghit* à celui des 30l de la *sla*.

Floraisons et rythmes apicoles

Les premières fleurs sont celles de l'amandier en janvier. Jusqu'au mois d'avril, messicoles et adventices vont fleurir dans les champs jusqu'à la moisson ; l'arganier prendra alors le relais. C'est la période des essaims : les ruches se développent et essaient. C'est aussi la période des travaux réguliers dans les champs. Les abeilles vont ainsi polliniser les différents arbres (amandiers et autres rosacées, oliviers, palmiers et arganiers). En juin, ce sont les fleurs sauvages qui succèdent, en particulier les thyms³⁰ (dont *Thymus satureioides*, au-dessus de 800m, remarquable par sa densité et son potentiel de production nectarifère). Les apiculteurs récoltent au mois d'août, « quand les amandes sont mûres », et les colonies se remettront sur pied pour l'hiver avec la floraison du caroubier.

³⁰ Un apiculteur raconte que la montagne pouvait devenir rose des parterres de thym fleuris.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Floraisons												
Amandiers (P+m)	*	*										*
Messicoles/Adventices (P+m)		*	**	**	*					*	*	
Arganiers (p+m)					**	*	*					
Chardons (M)				*	*	*						
Thyms (M)						**	**					
Caroubiers (P+M)										**	*	
Pratiques apicoles												
Surveillance essaimage												
Récoltes possibles						X		X				
Pratiques agricoles												
Semis possibles												
Désherbage												
Moisson												
Récolte des amandes								X				

Tableau 11 : calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères et de quelques pratiques apicoles et agricoles du Haut-Atlas occidental (légende : P/p : pollen+/pollen- ; M/m : miel+/miel-)

La conduite des ruchers suit le rythme des activités agricoles et des saisonnalités de la flore mellifère. Les savoirs sur les espaces butinés, les cycles écologiques des colonies et leur protection sont combinés aux autres savoirs locaux mobilisés dans la construction et l'utilisation de l'espace agraire. A ce titre, notons les effets bénéfiques du pâturage et de la gestion des arbres (taille, fourrage, bois) sur le maintien d'un couvert forestier peu dense et sur la régénération des plantes aromatiques mellifères.

Une apiculture originale, le rucher collectif d'Inzerki

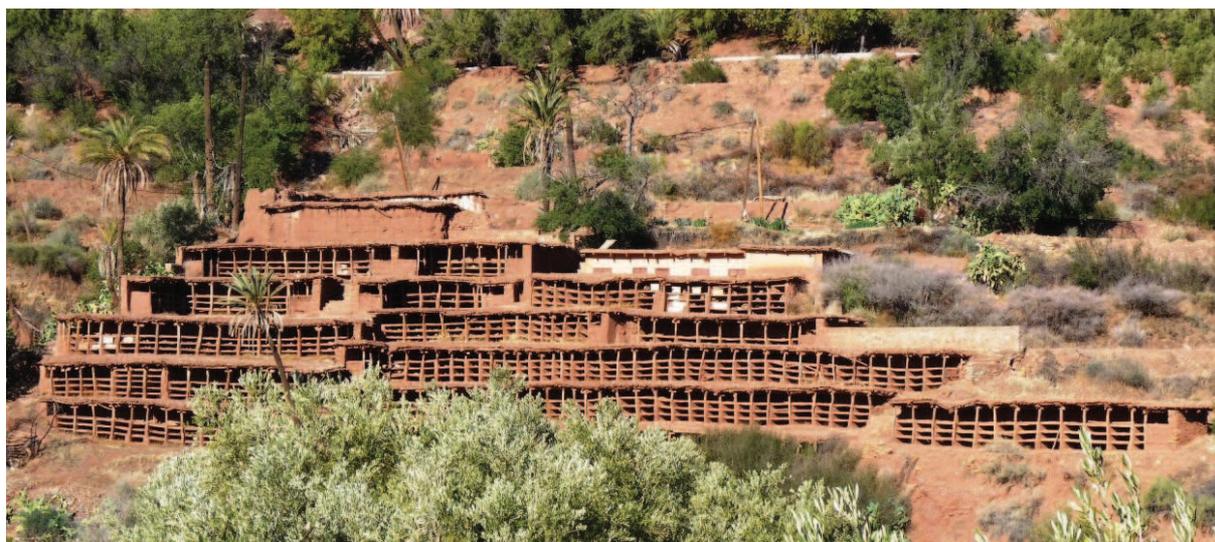


Figure 28 : le rucher d'Inzerki : « Taddart ou Guerram³¹ » – Photo de l'auteur (Inzerki, mai 2014)

³¹ « Le rucher du saint »



Figure 29 : dessins du rucher réalisés par les enfants du douar Inzerki en 2014 dans le cadre du stage d'O. Lapourré – voir en annexe 12 pour des images plus grandes.

L'exemple du rucher d'Inzerki, considéré comme le plus grand rucher collectif du monde par certains, en est un parmi d'autres dans les localités attenantes. Il est constitué d'environ 250 ensembles verticaux, subdivisés en trois ou quatre *tizghatine* (Figure 28). Les chiffres énoncés dans les rares écrits et ainsi que par l'habitant qui assure aujourd'hui la visite se basent sur l'installation de trois *ssilt* par *tizghit*. Il aurait donc pu y avoir approximativement 3000 colonies lorsque le rucher était en pleine activité. Mais selon les modalités d'utilisation décrites plus haut pour la région, une seule *sla* est entreposée par *tizghit*, ce qui donne environ 1000 colonies pour l'ensemble du rucher. Quoiqu'il en soit, ce nombre important peut s'expliquer par le fait que le rucher concentre les colonies d'apiculteurs de toute la vallée. O. Lapourré, qui a travaillé sur son histoire et les raisons de son abandon, le positionne au cœur des dynamiques socio-territoriales à l'œuvre dans la vallée et comme un élément clé du patrimoine et de l'identité des habitants de la zone. Son arrêt serait ainsi concomitant à la désorganisation de la gestion collective des communs³² locaux – eau et pâturage notamment (Lapourré, 2014). On retrouve à ce titre les différentes caractéristiques mentionnées à propos des *agdal*³³ pastoraux : lien à un saint (comme son nom l'indique : *Taddart ou Guerram* : le rucher du saint), interdictions d'entrer, histoires et mythes locaux, droits et règles d'usage bien définis (Auclair, Alifriqui, & Al., 2012). D'après les enquêtes menées, un gardiennage permanent a plus tardivement été assuré par un homme et sa famille, héritiers successifs d'un premier gardien extérieur à la fraction tribale de la vallée (Ida ou Ziki). Ce gardiennage a été présenté i) comme une sécurité face aux inconnus pouvant dégrader le rucher³⁴, ii) comme la garantie de son bon fonctionnement, ou encore iii) comme une surveillance pour le compte du Caïd de la région qui attendait sa part de la production. Il surveillait ainsi l'essaimage et a fini par représenter la mémoire des lieux, notamment sur la place des ruches des différentes familles dans le rucher. Son rôle dans la gestion des conflits entre ayant-droits semblait donc primordial. Il est décédé en 2006 et n'a pas été remplacé.

La dimension collective ne se retrouve pas dans tous les gestes ni dans la propriété des ruches. En effet, chaque famille possède un certain nombre de *tizghatine* superposés qu'elle gère comme elle l'entend. Les ensembles de *tizghatine* des différents propriétaires (par lignage) sont matérialisés par un double support vertical en bois (voir les piliers de droite sur la figure 26). Selon les dires actuels, certains *tizghatine* restaient occupés toute l'année, tandis que d'autres n'étaient peuplés qu'à la

³² Au sens d'E. Ostrom

³³ L'*agdal* correspond à un espace mis en défens collectivement selon des règles partagées et respectées par tous les membres de la communauté. Il existe une diversité d'objectifs, de modalités, d'espaces, de formes de gestion, de règles, de ressources qui peuvent être à la base d'un *agdal* (Auclair & Alifriqui, 2012).

³⁴ Pendant la période dite de *bled es siba*

floraison du thym. Les habitants du bas de la vallée déplaçaient leurs *ssilt* vers le rucher après la moisson et, une fois la récolte estivale faite, ils les ramenaient vers leurs habitations³⁵.

Ce mouvement régulier de tout ou partie des ruches familiales, rendu possible par l'utilisation d'une ruche légère et transportable, la *sla*, a été justifié, lors des entretiens, par un nombre de place limité dans le rucher, mais aussi par la répartition des ruches dans l'espace agraire durant le printemps où les espèces adventices peuplent les champs et les espèces cultivées ont besoin d'être pollinisées (Lapourré, 2014). Les volumes de miel récoltés dépassaient l'entendement selon les récits locaux. Certains racontent qu'ils faisaient la lessive avec, d'autre que les bonnes années le miel coulait directement du rucher, etc. Par contre s'il peut y avoir une controverse sur la vente du miel ou son don, la cire était bel et bien un produit vendu (voir encadré 2).

C'est dans la stabilité et la résistance aux intempéries de l'édifice que se manifestait particulièrement la dimension collective de l'ouvrage. En effet, un entretien régulier de chaque ayant-droit se devait d'être réalisé par tous pour que l'ouvrage garde toute sa résistance aux pluies parfois violentes. L'évacuation de ces eaux, passant par le remplissage de réserves d'eau pour les abeilles, et la construction étagée, témoignent de la concertation nécessaire à l'équilibre du *taddart*. Sa quasi-destruction lors des pluies diluviennes de l'hiver 1996 et sa reconstruction par l'agence des États-Unis pour le développement international (USAID) par la suite ont révélé et accentué les conflits autour de sa gestion.

Il est aujourd'hui encore debout mais inutilisé. Ses casiers ont perdu leur forme originale et le bois de thuya a été remplacé par de l'eucalyptus qui marque déjà des signes de pourriture.

Dans le rucher voisin encore fonctionnel d'Aguersouane, nous avons pu trouver un certain nombre d'éléments de la vie de ce type de rucher. Notamment l'abri en face du rucher pour observer l'essaimage, les différents attrape-essaims positionnés ici et là ainsi que les thuyas façonnés pour les perches, nécessaires à la reconstruction du rucher lors de destruction possibles (Figure 30).

Encadré 2 : Du devenir de la cire

Suite à la récolte du miel, des quantités importantes de cire étaient récupérées après pressage. Selon les apiculteurs, c'est au souk d'Argana, à une dizaine de kilomètre du douar d'Inzerki, que celle-ci était vendue aux habitants juifs d'un douar voisin : Ait Moussa. A travers leurs réseaux, la cire était ainsi acheminée vers les ports les plus proches, notamment celui d'Essaouira. Les prix relevés dans les documents datant des premières années de la colonisation montrent que sa valeur dépassait largement celle du miel (Le Chatellier, 1915). Loin d'être un sous-produit, elle était une source de revenus importants.

³⁵ Cette transhumance régulière, du bas vers le haut de la vallée dont il est fait témoignage dans ce cas ne se pratique pas dans les autres ruchers de ce type visités à proximité.



Figure 30 : taddart d'Aguersouane, éclaté en plusieurs petits ruchers familiaux. Au milieu, entouré en rouge, un thuya taillé en perche en vue d'une réparation d'un des taddarine – photo de l'auteur (Aguersouane, juin 2014)

2.2.3. Des changements apicoles étroitement liés à l'exode

A l'inverse des Aït Ba'amran, le paysage agraire est peu dynamique, comme en attente, ces dernières décennies mises à part quelques coupes de bois légales (arganiers) ou illégales (thuyas et genévriers). Il faut néanmoins relever des modifications concernant l'apiculture.

Tout d'abord, notons que la place du rucher évolue. Auparavant situé au cœur de l'espace domestique, voire accolé à la maison familiale, il est déplacé vers l'extérieur, à quelque distance. Il quitte ainsi l'espace collectif ou familial pour être approprié individuellement par l'un des membres de la famille. Chacun possède son rucher, dans un espace qui lui est propre. La fin des risques de vols, l'augmentation de l'agressivité de l'abeille³⁶ ainsi que la crainte des piqûres par les émigrés de passage, sont ici aussi des facteurs mentionnés par les apiculteurs comme des raisons à cet éloignement.

³⁶ L'hypothèse de croisements entre abeilles du nord et abeilles du sud pourrait expliquer en partie ces changements comportementaux en plus de la taille des ruches.

Ensuite, l'utilisation des *tizghatine* diminue au profit de l'utilisation de la *ssilt*, seule, parfois placée à l'ancien emplacement des *tizghatine* détruits, d'autres fois plus loin de l'habitation. Les ruches Langstroth ont elles aussi fait leur apparition.

Et enfin, la flore mellifère se dégrade. Les amandiers, moins entretenus et malades, disparaissent peu à peu, les troncs anciens encore visibles témoignent du nombre passé ; le thym, devenue une ressource valorisable par sa distillation, est arraché en grande quantité (Figure 31) ; l'arrêt de l'entretien des terrasses et du travail du sol limite l'infiltration de l'eau, dégradant peu à peu les espaces plans dédiés à la céréaliculture, elle-même en régression ; les adventices se font plus rares.



Selon les entretiens réalisés, les conditions climatiques sont incriminées en premier lieu : les arbres sont morts, les plantes ne produisent

Figure 31 : thym ramassé et en cours de séchage à l'arrière d'une maison – photo d'O. Lapourré (Inzerki, juillet 2014)

plus de nectar, les abeilles ne travaillent plus et les ruchers n'ont plus besoin d'être si conséquents. De nombreuses sources bibliographiques mentionnent une diminution relative des précipitations annuelles depuis le début des mesures (Stour & Agoumi, 2009) (Sebbar, Badri, Fougrach, Hsaine, & Saloui, 2011), mais est-elle significative pour expliquer ces changements? Une deuxième explication, implicite cette fois-ci, vient du conflit entre usagers des ruchers. Les migrations (définitives, temporaires ou ponctuelles) ont vidé en partie les douars de leurs habitants qui reviennent ensuite avec des visions et des projets nouveaux. L'aspect collectif de la gestion du terroir ne repose ainsi plus de la même façon sur ceux qui en sont les habitants permanents. D'un autre côté, la main d'œuvre disponible a largement diminué et ceux qui restent, plutôt que de travailler durant toute l'année sur place, se déplacent, changent d'activité ou se reposent sur l'argent envoyé par ceux qui sont partis. A titre d'exemple, nombre d'entre eux sont maçons en ville ou dans les centres voisins une grande partie de l'année. L'entretien des ruchers perd alors de son intérêt. Une dernière dimension explicative est la difficulté, depuis l'arrivée du varroa et d'autres parasites, de maintenir des colonies en bon état. Les autres problématiques liées à la santé de l'abeille, tel que les traitements chimiques, peuvent aussi apporter leur lot de difficultés, mais elles sont pour le moment anecdotiques dans la zone.

Parallèlement à ces changements des logiques productives et des paysages qui y sont associés, le Haut Atlas occidental voit arriver lors à la fin du mois de juin des apiculteurs de tout le pays. Ils viennent y déposer leurs ruches pour récolter le miel de thym le plus prisé du Maroc. C'est avec ces nouveaux venus que de nombreux apiculteurs locaux découvrent la ruche Langstroth ainsi que les pratiques qui y sont associées. En adoptant cette forme de ruche, ils déplacent le centre de gravité de leur itinéraire de transhumance (IT) vers la plaine (voir chapitre 3) et nombreux sont ceux qui y migrent définitivement. L'apiculture est un moyen de revenir de temps à autre au *douar* et quelques *ssilt* y sont parfois gardées. Lors des années de pluie, les habitants des lieux construisent des *ssilt* dont ils espèrent une récolte spontanée. Ni les *tizghit*, ni les paysages mellifères ne sont entretenus et l'arrivée d'apiculteurs extérieurs au douar occasionne des conflits courants. La cueillette intensive du thym témoigne, outre d'une certaine pauvreté, d'une dissociation entre les bénéficiaires du nectar et ceux

qui vivent sur les lieux. L'apiculture transhumante est donc ambivalente. Tantôt elle est un moyen pour certains d'entretenir un lien au lieu et d'améliorer les conditions de vie sur place, tantôt elle est considérée comme une forme de pillage, mettant alors en péril les équilibres fragiles qui liaient les hommes et les ressources disponibles au sein d'une multitude d'activités productives.

2.3. La plaine du Souss

2.3.1. Un paysage agraire radicalement transformé

En arrivant de Marrakech, le dernier col après le douar d'Argana laisse apparaître la plaine du Souss. En hiver, les sommets enneigés de l'Anti-Atlas se découpent à l'horizon et au premier plan, les verts arganiers se confondent, si ce n'est leur irrégularité, avec les orangers irrigués et donnent un air printanier à l'ensemble. En été, brumes de chaleur et les entrées maritimes ne laissent apercevoir qu'une masse brune au-delà de ce qui ressemble à un désert parsemé de serres blanches et de taches vertes, rectangulaires. La nuit, c'est une immensité maillée de lumières et éclairée d'un ciel rougi par l'agglomération d'Agadir qui dénote des très sombres montagnes juste traversées. Ces dernières sont la raison d'être de la plaine. Les sols, faits de plusieurs couches d'alluvions, continuent d'être irrigués par les précipitations qui tombent sur les sommets. Récupérée par des *sequias*, des *khettara* ou de nombreux puits, cette eau permettait une irrigation des zones proches des douars constituant une série d'oasis le long de l'oued Souss. La forêt d'arganier était pâturée et cultivée en *bour* quand les précipitations le permettaient. Les crues de l'oued Souss qui traverse la plaine en son milieu étaient réparties autant que possible sur ses abords pour une céréaliculture semi-irriguée. La plaine était aussi un lieu de récolte des noix d'argan par les populations y résidant ainsi qu'un refuge stratégique pour les groupes nomades qui trouvaient là des ressources fourragères en période de sécheresse (Figure 32).



Figure 32 : Plaine de Houarra (Ouled Teima). On y voit bien les arganiers (en feuille) et les jujubiers (gris) la photo ayant été prise en décembre – photo issue de Gentil, (1906, p. 134).

De nombreux douars parsemaient la plaine, sauf sur la côte, toujours considérée comme hostile car sujette aux pillages maritimes et où stationnaient seulement quelques groupes de pêcheurs. Cette répartition de la population s'est inversée avec la colonisation et surtout avec l'émergence du pôle urbain d'Agadir. En effet, la plaine du Souss a connu une évolution majeure. Les douars de la plaine ont accueilli de nombreux émigrés des reliefs alentour au fur et à mesure que la modernisation, notamment agricole avançait. Au cours de ce processus, les paysages ont radicalement changé. Les pourtours des douars anciens, où l'irrigation et la répartition des terres étaient structurés ont relativement peu changé, tandis que les espaces collectifs ont été peu à peu appropriés, d'abord par



les français, puis par des marocains, pas forcément originaires de la région à des fins de réalisation de grands périmètres irrigués. Quelques-uns de ces périmètres ont été réservés à une timide réforme agraire postindépendance.



Figure 33: Photos aériennes prises en 2006 d'après Boujnikh & Humbert, (2010) – voir en annexe 15 pour des photos plus grandes

La construction de plusieurs barrages en amont de l'Oued Souss et sur ses affluents principaux a appuyé cette

dynamique de conversion des espaces agricoles. Les deux photos ci-dessus prises en 2006 montrent, à droite, les espaces non cultivés jusqu'alors, recouverts de plantation agrumicoles et de serres maraichères tandis que la seconde atteste d'un espace villageois où les surfaces d'agrumes occupent une large place parmi les autres cultures et au sein des anciennes parcelles, en partie remembrées. Une réorganisation sociale majeure a accompagné cette dynamique, notamment par l'explosion du salariat agricole de ceux qui vivaient il y a peu dans les douars des reliefs attenants, voire dans d'autres régions. Le décalage entre ces territoires de la plaine et des reliefs s'est accru drastiquement en faisant de la plaine une zone d'immigration jusqu'à aujourd'hui.

2.3.2. L'apiculture

Du fait des modifications importantes des structures productives, l'apiculture traditionnelle de la zone, si elle n'a pas disparu, est devenue quasiment invisible, même auprès des agriculteurs et des habitants. La recherche de personnes à enquêter dans ces zones s'est heurtée à maintes reprises à une disparition

des dernières ruches locales et surtout à celle de leurs propriétaires. C'est donc en grande partie une reconstitution que nous présentons ci-dessous, reconstitution qui se base sur les textes et les témoignages anciens ainsi que sur des observations et quelques rares entretiens réalisés *in situ*. Des vestiges de ruchers ont été retrouvés, permettant de valider la présence d'apiculture dans cette zone. La ressemblance entre ces formes de ruches et celles observées dans les oasis du Dadès ont permis de compléter la reconstitution (Adam, 2012) (Adam, Michon, Alifriqui, Amzil, & Simenel, 2016).

2.3.2.1. Des ruches murées oasiennes

« Fréquemment dans l'épaisseur des murs sont aménagées des cavités, fermées par une planche percée d'un petit trou et recouverte d'un crépis de terre. Ces niches servent de ruche à des essaims d'abeilles. » (Gentil, 1906, p. 163).

Comme le note L. Gentil au tout début du XXème et à l'image de celle observée dans les oasis du Dadès



Figure 34 : rucher mur désaffecté – photo de l'auteur (Ouled Aïssa, avril 2016)

(Adam, Michon, Alifriqui, Amzil, & Simenel, 2016), une apiculture oasienne était pratiquée dans la région. Elle consistait en l'aménagement de cavités dans les murs en pisé des maisons. D'une profondeur d'environ 20cm pour une hauteur de 25cm et une longueur de 40cm, ces cavités représentent un volume approximatif de 20L. Les colonies étaient ainsi à l'abri des températures extrêmes et des agressions extérieures (fourmis, souris, oiseaux). L'habitat étant au

cœur des espaces irrigués, les abeilles bénéficiaient de la flore cultivée alentour et inversement.

Cependant il semble qu'une autre forme de rucher existait ce dont témoignent des édifices abandonnés récemment et encore partiellement debout. Il s'agit de petites constructions de pisé dans lesquelles des cavités semblables à celles réalisées dans les murs des maisons ont été aménagées. Les ruchers murs sont construits selon deux types d'agencement : i) des ruches entièrement encastrées dans la terre du mur ii) et d'autres séparées entre elles par du bois à l'image des *tizghatine*. (Figure 34). La seule appellation que nous ayons pu relever, dans le douar d'Ouled Aïssa, de la part d'un vieil homme arabophone est celle d'*agulif*. *Agulif* signifiant « colonie » en tachelhit. L'ensemble du rucher extérieur à la maison a été dénommé *taddart*, comme dans le Haut-Atlas.

Que ce soit dans les murs des maisons ou dans les ruchers mur, les trous d'envol sont toujours tournés vers l'Est. Dans le cas des maisons, la récolte se fait depuis l'intérieur d'une pièce d'habitation. La paroi qui ferme la ruche est faite soit de morceaux de palmes de dattier (Figure 35), soit de planches, le tout étant recouvert de terre afin d'étanchéifier la ruche. Avant la première utilisation, un feu est allumé à l'intérieur de la cavité avec de la bouse de vache afin de donner une odeur particulière, sensée attirer les abeilles. Cette flambée aide aussi à solidifier, par une forme de cuisson, l'intérieur de la cavité. A chaque fois qu'une colonie meurt, cette pratique est réitérée afin d'assainir la ruche avant l'arrivée de nouvelles abeilles.



Figure 35 : morceaux de branche de palmier permettant la fermeture de la ruche après un enduit en terre – photo de l'auteur (Ouled Teima, mars 2015)

Ces deux formes de ruches devaient se côtoyer mais dans des espaces *a priori* différents. Les premières au sein de la maison, qui est au cœur de l'espace irrigué et les seconds, plus éloignés, potentiellement au croisement des espaces irrigués et des zones *bour*. Des trois spécimens de ruchers-murs observés, l'un date d'avant 1950, les deux autres remontent seulement aux années 1980. Pratiques plus récentes qu'elles en ont l'air, ou constructions éphémères qui se déplacent au gré des hommes et des champs ? A l'image des autres terroirs, ces ruchers témoignent peut-être d'une importance variée de la place accordée à l'apiculture parmi les autres activités du foyer. Mais le peu d'information récolté à leur endroit ne nous permet pas d'éliminer l'hypothèse d'une construction récente de ces ruchers-murs, dans une dynamique d'éloignement de la maison comme cela a été remarqué dans les deux terroirs précédents.

2.3.2.2. Pratiques et rythmes saisonniers

Dans cet agroécosystème oasien, la flore cultivée, irriguée, a l'avantage non négligeable de produire nectar et pollen toute l'année. La saison commence avec les messicoles et les adventices, notamment l'asphodèle. Viennent ensuite les diverses plantes cultivées ainsi que les plantes poussant sur les abords des espaces irrigués.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Floraisons												
Messicoles, adventices (P+M)	*	**	**	*	*					*	*	
Oliviers, palmiers, fruitiers (p)			*	*	*	*				*	*	
Maraichage (p)			*	*	*	*	*	*	*			
Arganiers (p+m)				*	**	*						
Jujubiers (p+M)				*	**	*						
Chardons (M)				*	*	*						

Luzerne (p+m)		*	**	**	*	*
Pratiques apicoles						
Surveillance essaimage						
Récoltes possibles			(X)		X	
Pratiques agricoles						
Désherbage						
Moisson						

Tableau 12 : calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères et de quelques pratiques apicoles et agricoles de la plaine du Souss (légende : P/p : pollen+/pollen- ; M/m : miel+/miel-)

Les ruches déjà peuplées commencent à essaimer au mois de mars, mais si les stocks ne sont pas suffisants, on peut procéder, comme cela nous a été mentionné, à des échanges d'essaims depuis les piedmonts et montagnes alentours. L'essaim est capturé à l'aide d'un panier tressé qui peut être scellé afin de faciliter le transport sans en perdre les abeilles. Une fois l'intérieur de la ruche brûlé, l'essaim est introduit en ouvrant un côté du panier vers l'intérieur de la ruche déjà à moitié bouchée. Une fois l'essaim enruché, l'ouverture intérieure de la ruche est scellée par de la boue et la colonie peut commencer à travailler. Elle ne sera dérangée qu'à la récolte. A ce moment, l'entrée extérieure est enfumée et les premières planches descellées afin d'avoir accès aux rayons. Uns à uns ces derniers sont découpés et mis à égoutter. L'apiculteur laisse une partie des rayons comme réserve pour le reste de la saison. L'irrigation assure quasiment toute l'année un minimum de ressources pour l'abeille, ainsi, même en ne disposant que d'un peu de réserves, la colonie peut survivre avec ce qu'elle trouve à l'extérieur. Cette flore permanente, ainsi qu'une température plus clémente, pourrait être une explication à un volume des ruches plus réduit que dans les montagnes si l'on considère que les colonies ont moins besoin de stocker du miel pour passer l'hiver. L'hypothèse d'une fragilisation trop importante du mur au-delà d'une certaine taille n'est cependant pas à négliger. Malgré cette permanence de la ressource mellifère, la récolte dépend elle aussi d'une pluviométrie suffisante. Les abords des zones irriguées, les arganiers et les jujubiers, ainsi que toutes les plantes messicoles et adventices produisent alors une plus grande quantité de nectar permettant une véritable récolte. Certaines très bonnes années, ce sont même deux à trois récoltes qui sont faites à quelques mois d'intervalle.

2.3.3. Une centralité apicole qui met à mal les savoirs ancestraux

Comme en attestent les photos aériennes présentées plus haut, les paysages de la plaine se sont transformés, notamment à la périphérie des espaces irrigués traditionnellement. Les nouveaux périmètres irrigués, qu'ils soient du ressort de la réforme agraire comme de l'investissement entrepreneurial, sont caractéristiques aujourd'hui des paysages de la plaine. L'importance qu'y occupent les plantations agrumicoles est à la source d'une nouvelle miellée réputée dans la région : le miel d'oranger. Inexistant jusqu'à il y a peu, il est devenu un incontournable. Même s'il n'est pas apprécié outre mesure par les consommateurs locaux qui lui préfèrent les miels plus foncés et forts, il est particulièrement utilisé pour la confection de pâtisseries. Son prix de vente est ainsi largement inférieur aux autres miels, quoiqu'en constante augmentation (entre 50dh/kg en étant vendu aux intermédiaires et jusqu'à 120dh/kg au détail). Son intérêt réside aussi ailleurs, notamment dans la

place et la régularité de cette miellée au printemps, nécessaire au développement des colonies des apiculteurs transhumants.

Le miel d'oranger est devenu un produit phare de la zone mais, dans le contexte particulier de valorisation marchande de miel à forte typicité géographique, se pose la question de sa spécificité vis-à-vis du miel d'oranger produit dans d'autres régions : le Gharb, le Haouz ou encore en Espagne. De plus les surfaces agrumicoles ne sont productives qu'un ou deux mois par an. Elles deviennent par la suite peu propices aux abeilles du fait de l'utilisation de pesticides et de la réduction de la diversité florale liée à une conduite en monoculture. Les savoirs anciens originaux, se démarquant des savoirs observés dans les alentours, ont quasiment disparu et ne permettent pas une production de ce miel devenu une spécificité. La miellée d'oranger s'insère aujourd'hui dans les itinéraires de transhumance d'apiculteurs venant parfois de tout le pays et trouve sa pertinence à l'échelle régionale. Par son émergence en tant que miellée phare (production et développement des colonies), basée sur système agricole industrialisé, la floraison d'agrumes symbolise l'étendue des transformations conjointes de l'agriculture et de l'apiculture régionales et questionne les évolutions possibles des autres terroirs étudiés précédemment.

3. Une diversité efficace de relations à l'abeille

Malgré la réputation apicole affirmée de certains douars ou de certaines tribus, il ne semble pas y avoir de sociétés d'apiculteurs comme il existe des sociétés de pasteurs. De même, les apiculteurs ne relèvent pas d'une classe de la société bien déterminée. Tout le monde ou presque peut être apiculteur, selon l'adage déjà cité : « *tu peux choisir d'avoir des chèvres, mais tu ne choisis pas d'avoir des abeilles, ce sont elles qui te choisissent* ».

Nous pouvons cependant identifier trois principales formes d'interaction avec l'abeille : ceux qui cherchent les abeilles sauvages et leur miel, ceux qui les élèvent les bonnes années, et ceux qui s'en font les gardiens permanents. Ces trois formes ont été observées et questionnées chez les Aït Ba'amran et les Ida ou Tanane, et devaient pouvoir l'être auparavant dans la plaine. Leurs interactions se retrouvent parfois au sein d'une même trajectoire personnelle et chez les membres d'un même foyer (Adam, Michon, Sorba, & Amzil, 2017). Elles s'inscrivent par leurs entrecroisements et leurs complémentarités dans la gestion collective du terroir et par là même participent à la permanence de l'activité apicole.

3.1. « Chasseurs d'essaims, cueilleurs de miel »

Peu visibles au premier abord, les chasseurs (*assiyad*) ont pourtant un rôle majeur dans les dynamiques apicoles des terroirs. Souvent jeunes, ils pistent les essaims (voir encadré 2) selon deux objectifs distincts mais qui peuvent se combiner. Il s'agit de récupérer le miel, destiné alors à la consommation ou à la vente, mais aussi l'essaim. De cette manière, ils participent, lorsque l'année le permet, au renouvellement du stock des essaims domestiques.

Les essaims sont différemment repérés et nommés selon leurs apports et leur régularité. Chez les Aït Ba'amran par exemple, l'essaim qui est récolté une seule fois dans le creux d'un arbre (*tousna*), n'est pas nommé comme celui qui revient chaque année (*tamousnit*). Dans les falaises, d'autres essaims sont permanents. Dénommés *aderdor* (le sourd), du fait de leur inaccessibilité, ils assurent en quelque sorte la pérennité des colonies dans ces lieux. Ils sont là depuis toujours, sauvages et agressifs, source inépuisable de nouveaux essaims, même après plusieurs années de sécheresse.

Certains chasseurs sont connus comme de véritables spécialistes. Lors de la bonne saison (entre mars, pour les essaims et juillet-août, pour le miel), ils font le tour des falaises dont ils détiennent les droits d'accès.

Ces lieux sont aussi des réserves d'essaims pour les apiculteurs qui viennent y déposer des pièges (ruches déjà utilisées ou autres techniques) en début de saison. Ces apiculteurs visitent ainsi régulièrement les lieux en ramenant les pièges pleins auprès de la maison quant aux essaims accessibles, ils seront récoltés en fin de saison pour leur miel.

Le chasseur a ainsi ce rôle majeur de participer au renouvellement des essaims domestiques. Mais cette pratique est aussi une initiation à l'abeille, à sa manipulation et aux espaces qu'elle visite. En effet, de nombreux apiculteurs racontent leurs premières interactions avec les abeilles lors de la récolte d'un essaim dans la forêt. L'activité de berger qu'occupent les enfants (Simenel, 2010) n'est pas sans lien avec cette activité de chasse. Ces enfants-bergers parcourent le terroir villageois à longueur de journée et sont en interaction permanente avec tous les éléments à prendre en compte pour arriver à trouver l'essaim. Ils observent quelles sont les plantes butinées, quels trajets suivent les abeilles pour y arriver, où sont localisés les essaims, comment les pister, à quelles saisons, quelles années, etc.

Cette de recherche/chasse constitue un premier pas dans l'apprentissage de savoirs spécifiques au terroir apicole qui sera donc connu dans les moindres détails par les jeunes bergers. Une fois cette activité de chasse abandonnée pour une apiculture plus

Encadré 3 : La chasse aux essaims

Les abeilles, on les voit quand elles butinent puis s'entendent quand elles volent tout en disparaissant. La colonie sauvage, elle, est cachée. Le soir, aux rayons couchants et rasants, les vols multiples deviennent visibles, ils indiquent une direction. C'est un premier indice. Pour en être sûr, ou une fois la piste perdue, une coupelle avec un peu d'eau sucrée est déposée sur leur passage pour les suivre à nouveau. Certains chasseurs en capturent alors quelques-unes qu'ils relâchent à chaque fois que la direction est perdue.

Une fois qu'une « voie » de passage est clairement identifiée, c'est le sol qui attirera l'attention du chasseur. Il cherche les excréments des abeilles, invisibles taches jaunes sur les pierres (Figure 36). Selon la taille et la forme de celles-ci c'est la direction et la distance à l'essaim qu'elles indiquent. L'arbre ou la cavité est ainsi repéré. Si la saison est avancée, l'essaim est récolté, s'il est encore trop tôt, il sera marqué d'un tissu ou d'une branche cassée et ainsi approprié puis récolté quelques mois plus tard.



Figure 36 : pierre marquée par une tache jaune, un excrément d'abeille – photo de l'auteur (Mesa, juin 2015)

domestique, ils n'en oublient pas moins ces apprentissages qui leur permettent de prendre en compte tous les éléments à la fois dans la gestion de leurs ruches, mais aussi de l'ensemble de leurs autres activités (élevage et céréaliculture particulièrement). Encore une fois, ce schéma d'apprentissage n'est pas forcément linéaire et certains chasseurs poursuivent cette collecte sauvage jusqu'à en devenir spécialistes sans pour autant avoir de ruches. De même, les savoirs de chasse accumulés sont remobilisables par les uns et les autres en cas de pénurie d'essaim pour l'apiculture domestique ou plus aléatoirement lors d'un repérage inattendu. Le piégeage est par contre lui toujours pratiqué, même sur le rucher domestique.

3.2. « Apiculteurs saisonniers »

Les aléas climatiques de cette région influencent particulièrement l'activité apicole, tant sur les variations de production que sur la permanence de l'activité elle-même. Les essaims sauvages sont nombreux les années pluvieuses, de même que les essaims domestiques. Et comme il vient d'être expliqué, ces deux sources d'abeilles se combinent. Certains apiculteurs se calent sur ces rythmes interannuels. Si une bonne année se présente, c'est l'occasion de développer un rucher par l'utilisation de ruches construites rapidement et à faible coût, conditions remplies idéalement par les *ssilt* et les ruches murées. L'apiculteur saisonnier pourra ainsi saisir l'opportunité d'une bonne année en installant quelques ruches à proximité de la maison. Si l'année suivante le permet, les colonies ayant passé la période difficile sans ressources mellifères vont reprendre leur activité. Dans le cas d'une année de sécheresse, il est possible que toutes les colonies meurent et que les ruches vides soient conservées pour la prochaine année de pluie

Chacun sait mobiliser les rudiments de savoirs apicoles circulants dans l'ensemble de la société pour récolter quelques kilos de miel (Adam, Michon, Sorba, & Amzil, 2017). Cette logique saisonnière s'accorde parfaitement avec l'écologie de l'abeille de la région. Dans quelle mesure les pratiques apicoles y ont-elles participé ? La question d'une coadaptation de l'homme et de l'abeille aux contraintes bioclimatiques locales mérite d'être posée et creusée. Toujours est-il que cette abeille, *apis mellifera sahariensis*, est capable de se développer très rapidement dès les premières fleurs écloses. Elle essaime plusieurs fois au cours d'une année et un essaim collecté en début de saison peut en donner plusieurs autres. Les chiffres annoncés par les apiculteurs sont éloquentes à ce sujet.

« En 1997, c'est mon oncle qui me l'a dit, tu peux pas marcher dans la forêt sans trouver un essaim. Il avait 20 *ssilt* à l'époque, elles ont donné 400 » (M. 6 mai 2015).

Un décuplement du nombre de ruche est couramment entendu dans le cas de bonnes années, mais, inversement lors d'une année sèche, l'apiculteur peut perdre l'ensemble de ses colonies.

En plus de l'aléa climatique, l'activité apicole dépend de divers paramètres et peut résulter de choix divers au sein de l'unité de production. Elle est une activité parmi d'autres qui a l'avantage de pouvoir être aisément démarrée, arrêtée puis démarrée à nouveau. Elle convient donc particulièrement bien à des systèmes qui nécessitent des réajustements permanents au même titre que les mobilités plus ou moins longues de tout ou partie du foyer ou du cheptel de petits ruminants.

3.3. « Maitres apiculteurs »

Le terme de « maitre » fait référence ici à une connaissance et une à position sociale particulière. Il correspond aussi à une forme de traduction de ceux qu'on appelle localement *bou tizoa* (celui des abeilles) ou *bou tammant* (celui du miel). En effet, à l'échelle locale d'un terroir, certaines familles, sont connues et reconnues pour leur activité apicole. Ces maitres sont considérés ainsi pour diverses raisons. D'abord, de par l'importance qu'ils accordent à la permanence interannuelle de leur rucher mobilisant à cette fin diverses techniques : nourrissage pendant les périodes critiques, récoltes partielles visant à laisser un peu de miel aux colonies, ou encore déplacement sur de courtes distances (Lapourré 2014, Simenel et Al. 2015). Ils sont ainsi, à l'instar des essaims sauvages, les garants du renouvellement des colonies lors des bonnes années. Ensuite, parce qu'ils constituent une référence en termes de savoirs. C'est auprès d'eux que l'on va se renseigner pour un détail technique que l'on souhaite améliorer. Et pour finir, dans le cas des familles d'apiculteurs, c'est l'histoire des générations passées qui atteste de leur spécialité en tant qu'apiculteurs. Pour ces raisons, ils sont les apiculteurs des lieux auprès des autres habitants même si tous ont potentiellement un rucher plus ou moins actif.

3.4. Espaces, savoirs et pratiques, une diversité complémentaire

Ces différentes interactions avec l'abeille à des fins de production de miel se croisent aussi au fil des trajectoires individuelles et au sein d'un même foyer. Le grand-père s'occupe du rucher tandis que le reste du foyer est dans les champs et gère l'élevage. Le jeune enfant est quant à lui berger une partie de la journée et peut passer le reste du temps au rucher avec son grand-père. Entre-deux, et profitant d'une bonne année, le père développe un rucher spontané comme il sème l'orge aux premières pluies de l'automne. La transmission saute parfois une génération, le père ne reprenant l'activité apicole qu'une fois le grand-père décédé. Si les deux décèdent, une des femmes de la maisonnée assure ce rôle avec l'aide des enfants. Mis à part ces cas exceptionnels, les femmes et les enfants sont surtout mis à contribution lors de certaines périodes clés, pour la surveillance de l'essaimage et la récolte. Cependant, l'ensemble du foyer, même si les tâches sont séparées, est investi dans la permanence de l'aménagement du terroir en fonction des diverses activités agricoles qui rythment le ménage. La succession des rôles au cours des âges de la vie et des générations permet à chacun de se constituer des savoirs particuliers qu'il appliquera pleinement à un âge plus avancé. Dans ce parcours, le rucher permanent constitue en quelque sorte la synthèse des savoirs accumulés dans les différents espaces visités et travaillés au fil des années (Adam, Michon, Sorba, & Amzil, 2017). Sa conduite est ainsi « indissociable de l'aménagement du territoire agro-sylvo-pastoral et repose sur la complémentarité entre milieux naturels et espaces agricoles aménagés. Les apiculteurs mettent à profit cette complémentarité pour assurer, au long de l'année et d'une année à l'autre, l'équilibre démographique de leurs ruches » (Adam, Michon, Alifriqui, Amzil, & Simenel, 2016).

Réalité mouvante, cette articulation entre transmissions, pratiques, gestion de l'espace et domestication de l'abeille connaît depuis quelques temps des transformations profondes. Nous l'avons abordé pour chacun des trois cas d'étude, les changements démographiques et socioéconomiques qui touchent les campagnes marocaines en bouleversent l'organisation sociale. Pour l'apiculture, ces transformations s'illustrent à la fois par des changements techniques mais aussi par la permanence de logiques anciennes. Dans chacune des situations, cette dualité changement/permanence s'inscrit

différemment dans l'espace et les structures agraires. Chez les Aït Ba'amran, l'apiculture s'articule à une nouvelle façon de maintenir des liens à l'espace et de continuer à agir sur celui-ci tout en pratiquant une mobilité de plus ou moins grande envergure ; dans le cas des Ida ou Tanane, l'action des apiculteurs sur les espaces productifs est devenue très limitée de par l'augmentation des stratégies reposant sur la transhumance, et pour finir, dans le cas de la plaine, c'est une disparition des anciennes pratiques apicoles sur laquelle s'installe une nouvelle apiculture régionale. Dans les trois cas, le type de flore mellifère joue un rôle majeur tout comme les dynamiques socio-spatiales à l'œuvre, nous y reviendrons. Il en résulte une diminution, voire une disparition des trois formes d'interactions avec l'abeille que nous avons décrites ci-dessus. Cette diversité des formes n'était-elle pas nécessaire à la permanence d'une production apicole en ces lieux ? L'avenir le dira.

Conclusion du second chapitre : des arganeraies et des apicultures en mouvement

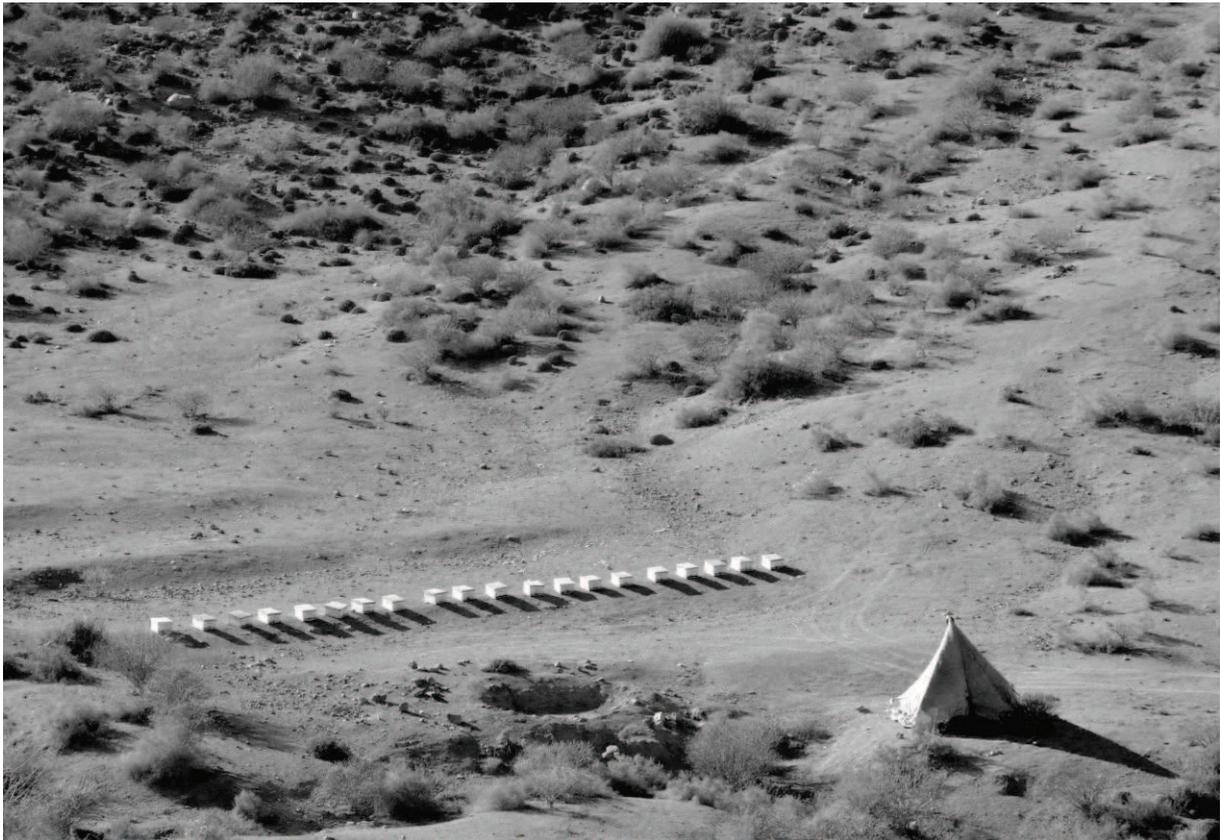
Derrière l'unité que sous-entend le terme d'arganeraie au singulier, nous trouvons finalement un espace constitué d'une diversité de formations géologiques, de climats et de peuplements végétaux. Cette diversité « naturelle » s'accompagne d'une diversité relevant des sociétés humaines qui y habitent et vivent des ressources qu'elles ont su tirer de ce milieu peu à peu façonné en retour. C'est notamment à travers les trois piliers que constituent l'arganier, l'élevage et la céréaliculture que cette occupation a été rendue possible. Les aléas climatiques tels qu'ils se posent dans ces climats pré-désertiques, les reliefs parfois peu propices à des activités agricoles suffisamment productives ainsi que les trajectoires historiques de ces sociétés font que ces dernières ont toujours été tournées vers l'extérieur. Loin d'un schéma autosuffisant, de sociétés enclavées et refermées sur elles même, c'est le mouvement, les relations avec l'extérieur, le commerce et la diversification qui sont aussi et surtout gages de leur survie. Malgré les crises que la région a pu traverser depuis plusieurs siècles, ainsi que les perturbations profondes occasionnées par la colonisation, les structures agraires, tout au moins en ce qui concerne les espaces montagneux, se reproduisent en saisissant les opportunités offertes par un contexte nouveau et en mobilisant celles déjà à leur disposition. Les villes et les plaines ont quant à elles connu des bouleversements majeurs, tant en ce qui concerne leur taille que leurs fonctions. Elles concentrent aujourd'hui la majorité de la richesse et de la population régionales.

Dans trois espaces distincts nous avons pu caractériser trois apicultures aux rythmes, aux pratiques et aux objets bien particuliers. Nous y avons retrouvé des caractéristiques qui, selon la définition de l'INAO, nous permet de les considérer comme des terroirs apicoles : des communautés, ici tribales, bien déterminées, des ruches spécifiques aux pratiques différenciées, des paysages variés et gérés aussi en fonction d'une production de miel particulière. Pour autant, si ces éléments différencient chacune de ces apicultures, il en est d'autres qu'elles partagent. En effet, outre un travail avec une abeille similaire, *Apis mellifera sahariensis*, nous avons pu identifier trois formes d'interaction avec l'abeille sur lesquelles s'appuie la permanence de l'activité apicole dans toute la région d'étude. Ces formes d'interaction ne s'articulent pas moins avec les piliers des systèmes agraires locaux qu'avec les divers mouvements qui animent ces sociétés. La transmission et l'apprentissage de savoirs apicoles enchâssés dans les savoirs agricoles sous-entend leurs interdépendances pratiques. Les réseaux commerciaux irriguant la région depuis le Sahel jusqu'à l'Europe, les mobilités diverses et les

migrations récentes, font circuler nombre de savoirs et de savoir-faire tout en permettant la vente des produits de la ruche en complément des autres activités agricoles. Que ce soit en termes d'activité au sein des foyers (vente et répartition des tâches), de santé (médicament), de bénéfices écologiques (pollinisation) ou de représentation (identité et sacralité), l'apiculture semble participer pleinement à l'identité et à la permanence de ces sociétés rurales.

L'histoire du siècle passé a bouleversé ces équilibres dynamiques. Comment ces apicultures ont-elles changées ? Sous quelles influences et vers quels horizons ? Nous en avons décrits les prémices pour chacun des trois terroirs, nous verrons dans le chapitre suivant quelles logiques plus globales sous-tendent des changements qui vont s'avérer majeurs.

Chapitre 3 : Modernisation et reconfigurations socio-spatiales et techniques des apicultures dans le Souss



*Figure 37 : rucher transhumant sur la floraison d'euphorbe cactoïde (*Euphorbia equinuis*) – photo de l'auteur (environs de Sidi Ifni, septembre 2012)*

L'apiculture, cible de nombreux projets de modernisation, se transforme conjointement aux évolutions agricoles régionales. L'adoption d'un nouveau type de ruche (Langstroth) en est l'aspect le plus visible. La transhumance de ces nouvelles ruches est même classée parmi les pratiques dites d'adaptation aux changements climatiques. Le miel devient un produit de terroir clé de la région à côté des autres produits ruraux, notamment la symbolique et médiatique huile d'argan. L'organisation en coopératives, associations ou groupement d'intérêt économique (GIE) est la voie indiquée pour ceux qui ne migrent pas, tandis que l'importante et nouvelle population urbaine maintient ses liens à la terre par des investissements, fonciers, sociaux et symboliques ainsi que par la vente et la consommation de produits venant de leurs douars. Dans ces derniers, les conditions de vie restent très sommaires et les bénéfices des politiques de développement du monde rural se font attendre. L'exode

se poursuit (3,5% de croissance pour l'urbain entre 2004 et 2014 ; -0.5% pour le monde rural – Source : RGPH 2014) et les transformations agraires auxquelles cet exode participe sont bien visibles. L'activité apicole n'est pas extérieure ni insensible à ce mouvement, c'est ce que nous allons voir dans ce chapitre.

Nous retraçons dans un premier temps l'histoire politique et socioéconomique de la zone étudiée jusqu'à nous attarder sur les politiques de modernisation mises en place dès le protectorat. En posant ainsi les bases contextuelles régionales actuelles, nous faisons le point sur les soubassements des vellétés de modernisation de l'apiculture et sur ses résultats officiels. Dans un second temps, nous détaillons les caractéristiques de l'apiculture transhumante, son impact sur les exemples étudiés précédemment et ses articulations multiples avec les logiques sociales antérieures. Et pour finir nous proposons une typologie stylisée des apiculteurs de la région qui déconstruit les catégories, relativement figées, d'apiculture moderne/apiculture traditionnelle proposées par l'Etat et qui dictent l'ensemble de sa politique apicole.

1. Eléments historiques régionaux et situation socioéconomique actuelle

La société rurale marocaine était structurée (et le reste encore partiellement) « en confédérations de tribus dont le pouvoir se limitait, le plus souvent, aux territoires qu'elles occupaient » (Aderghal & Simenel, 2013). Ces tribus, elles-mêmes segmentées en un certain nombre de fractions réparties en lignages, ont évolué au gré d'alliances diverses auprès des dynasties régnantes, des pouvoirs religieux des zaouïas³⁷ et d'autres tribus. Cependant, même si les territoires tribaux étaient bels et bien définis et délimités, ils ne s'accompagnaient pas de frontières infranchissables (Aderghal & Simenel, 2013). En effet, comme nous l'avons vu dans les cas étudiés précédemment, les mouvements entre tribus pouvaient participer de l'équilibre et du renouvellement de ces sociétés. Que ce soit par le jeu d'un pouvoir central qui, à plusieurs reprises déplaça de force certaines tribus dissidentes, ou par les effets d'épidémies, notamment au début du XIX^{ème}, les mouvements des tribus ont pu être intenses (Abitbol, 2009). Leurs histoires se superposent et s'entrecroisent, parfois avec celles des dynasties, mais aussi selon leurs propres ressorts, leurs écueils et leurs renouveaux.

³⁷ Sanctuaires, particulièrement retrouvés au Maghreb, auxquels sont associées des confréries soufies dont l'influence politique et religieuse a varié durant l'histoire.

1.1. Entre le Sahara et l'Europe, échanges et influences renouvelés

Interface entre le Maroc du Nord et les étendues sahariennes, la région étudiée présente une histoire puisant dans celles des différentes aires géographiques qui l'entourent. Les mouvements de conquêtes et de pertes successives de grands territoires, allant du Nord du Maroc jusqu'à l'actuel Mali, par différentes dynasties, placent depuis des siècles cette région au cœur d'échanges culturels et marchands importants. Taroudant fut à ce titre la première capitale de la dynastie saâdienne qui régna aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles depuis le nord du Maroc actuel jusqu'à Tombouctou. Une part non négligeable des ressources monétaires de la dynastie provenait de la vente de sucre issu de la canne cultivée dans la plaine du Souss. Ces devises lui permirent notamment d'acheter armes et poudre aux européens venant charger leurs bateaux au large de ce qui deviendra Agadir (Abitbol, 2009).

La dynastie saâdienne périclita au profit des Alaouites, dont les descendants règnent encore aujourd'hui sur le Maroc, qui poursuivirent la gestion d'un empire tourné vers le Sahara. Le commerce transsaharien continua ainsi, s'atténuant parfois pour se redéployer, profitant par exemple de l'ouverture littorale du pays par le port d'Essaouira à la fin du XVIII^{ème} reliant l'Europe au Sahel en passant, toujours, par le Sud-ouest du Maroc (Pascon, 1980) (Figure 38). Il en fût ainsi jusqu'au début du protectorat malgré l'affirmation progressive de la ville de Casablanca. La région du Souss fût ainsi pendant de longs siècles un lieu de passage des hommes, de leurs marchandises et de leurs savoirs. Notons que des populations juives étaient, jusque dans les années 60, très présentes dans la région et semblent avoir de tout temps joué un rôle majeur dans ces échanges commerciaux (Pascon, 1980) et (Abitbol, 2009).



Figure 38 : carte présentant les grandes voies du commerce transsaharien au XIX^{ème} siècle et les principaux produits échangés. En rouge, la zone d'étude – carte de Pascon (1980)

Le protectorat français, signé en 1912, n'est effectif que dans les plaines du nord, les villes côtières et le nord de la vallée du Souss (Abitbol, 2009). Petit à petit, il va s'étendre, tantôt luttant militairement contre les alliances tribales retranchées notamment dans les zones montagneuses et désertiques, tantôt s'alliant avec certaines tribus pour en « pacifier » d'autres. En effet, Lyautey, alors résident, n'hésite pas à s'allier à certains chefs tribaux afin que ceux-ci ne l'aident dans sa lutte. La plaine du Souss n'est ainsi contrôlée qu'à partir de 1917, et ce n'est qu'en 1934 que l'Anti-Atlas, grâce à l'allégeance du Caïd de Taroudant, rend les armes. Ainsi, la plaine du Souss connaît un développement

colonial plus tardif que le reste du Maroc. Agadir ne compte que quelques milliers d'âmes en 1930 (voir photos annexe 16). Mais le Souss continue à faire transiter peaux, cire, huile, et autres produits venant des montagnes et du sud saharien, vers les villes intérieures et les ports. Le commerce vers les villes côtières prend de l'ampleur et celles-ci drainent de plus en plus de ruraux, devenant des pôles économiques et démographiques majeurs (Abitbol, 2009).

Dans les années cinquante, l'émigration vers les villes du royaume se double d'un second type de mobilités à destination de l'Europe. Plusieurs dizaines de milliers de marocains, en particulier des régions du Sud, sont recrutés sur place pour être envoyés dans l'industrie et les mines du nord de la France, des Pays-Bas et de Belgique et ce, jusque dans les années 70. Nombreux sont ceux qui reviendront avec leur retraite en poche ou simplement pour les vacances, maintenant par-là leurs liens à la terre, à la famille et à l'origine : ensemble indissociable traduit par le terme *tamazirt* dans les régions amazighophones.

La fin du protectorat est signée en 1956 avec une exception pour la région de Sidi Ifni qui restera sous domination espagnole jusqu'en 1969. L'agriculture va, dès les premières années de l'indépendance, être un point d'intérêt majeur pour le nouvel Etat marocain. En récupérant les terres coloniales, il a cherché à la fois à maintenir ses exportations vers l'Europe tout en acquérant son indépendance en denrées agricoles de base : sucre et blé principalement. Le développement régional du Souss est intimement lié à la modernisation agricole de la plaine (voir infra). Le tourisme et la pêche, centrés sur l'agglomération d'Agadir, en sont les deux autres piliers, renforçant par là des disparités intra-régionales encore persistantes aujourd'hui entre plaine et montagne et entre littoral et arrière-pays. Le littoral (Agadir-Inezgane-Ait Melloul) est ainsi devenu le cœur d'un territoire dont la centralité émanait auparavant de l'intérieur : la ville de Taroudannt, les montagnes et les espaces sahariens. Ce renversement de la centralité, amorcé par la colonisation et poursuivi par l'Etat marocain, a participé à l'instauration d'un dualisme³⁸ encore visible aujourd'hui malgré un discours et des actions politiques prônant son dépassement.

1.2. Une modernisation agricole régionale inégale depuis le protectorat jusqu'au Plan Maroc Vert

Le sud du Haut-Atlas est resté longtemps en marge de certaines politiques publiques agricoles, notamment des opérations phares comme « l'opération labour » (1957-1961). Son climat trop sec et ses reliefs accidentés limitaient la mise en place de cultures en *bour* à des fins de production intensive. Seule la plaine a bénéficié, plus tardivement que le reste du pays, d'un réel aménagement agricole qui s'est orienté rapidement vers des productions d'exportation, notamment les agrumes. Hnaka, cité par Boujnikh et Humbert, mentionne à peine une centaine d'hectares d'orangers cultivés par des colons en 1940 (Boujnikh & Humbert, 2010). L'irrigation par pompage va prendre son essor à partir des années soixante. En 1970, on recensait environ 10 000 hectares d'agrumes, 19 000 en 1976, 25 000 à l'orée du XXI^{ème} siècle et, aujourd'hui, les agrumes occupent près de 40 000 hectares dans la plaine (Boujnikh & Humbert, 2010) (HCP, 2015). Conjointement, les surfaces maraichères ont augmenté de quelques centaines d'hectares elles aussi pour atteindre aujourd'hui environ 16 000 ha.

³⁸ Dualisme exprimé lors de la colonisation par la mention d'un Maroc utile (plaines) et d'un Maroc inutile (montagne/désert).

D'abord irriguées de façon traditionnelle (*khetarra, sequia, noria*), ces surfaces se sont étendues avec l'essor du pompage mécanique qui va impacter rapidement la nappe phréatique du Souss (Boujnikh & Humbert, 2010). Pour y répondre en partie, le premier barrage de la zone, destiné à prendre le relais de la nappe et à étendre le périmètre irrigué, est construit sur l'oued Massa en 1972. D'autres suivront : Abdelmoumen en 1981 et Aoulouz en 1990 (Figure 39), sans arriver à inverser la tendance à l'épuisement des nappes. Dans la même dynamique, est lancé le projet d'une station de dessalement d'eau de mer en 2018, dont le nom utilisé pour la campagne de communication et de souscription ne peut être plus explicite (<http://www.sauvonschtouka.ma>).

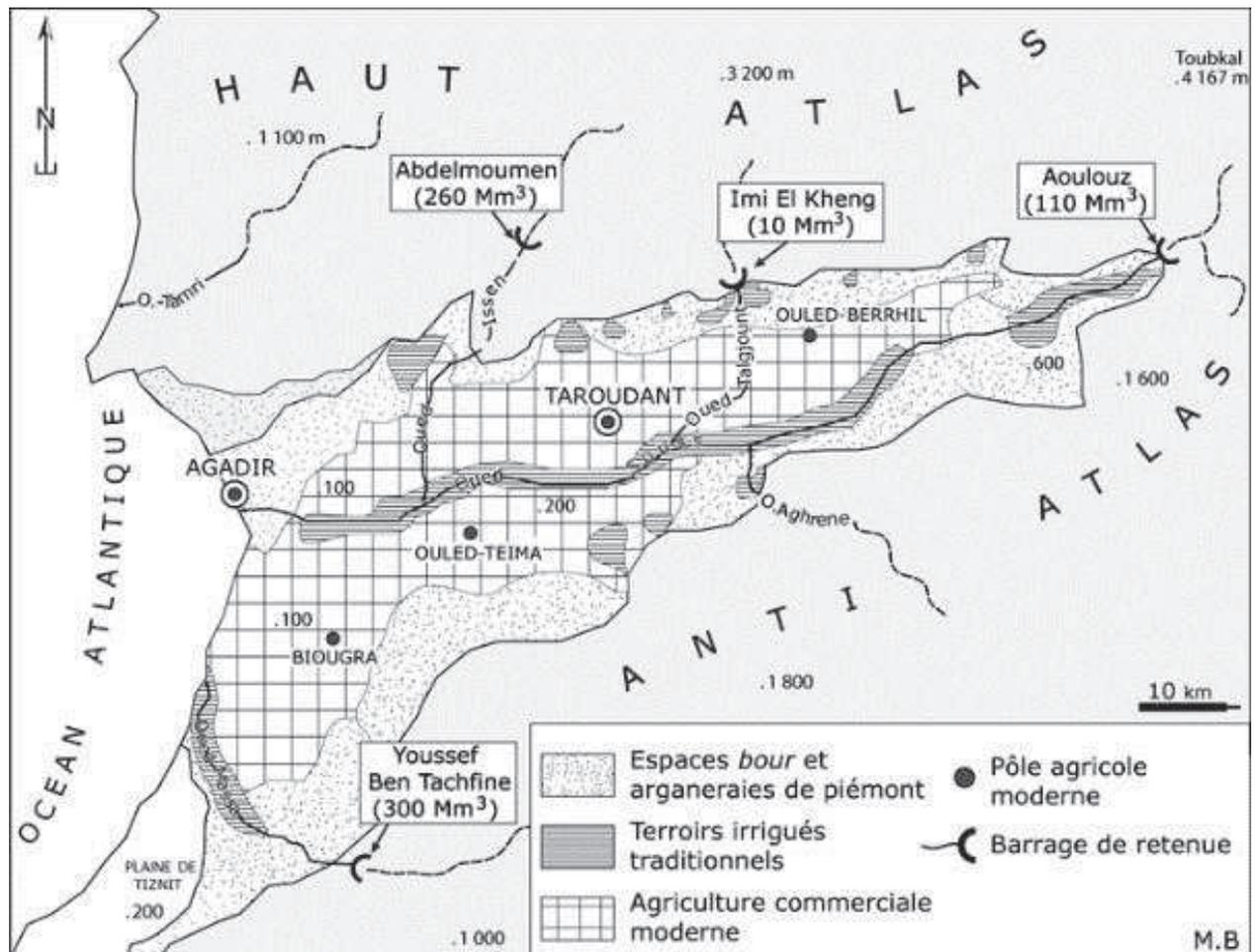


Figure 39 : zonages agricoles et barrages des plaines du Souss et du Massa – carte de Boujnikh & Humbert (2010)

La plaine a connu ainsi un rapide développement agricole mais aussi socioéconomique avec l'émergence du pôle urbain d'Agadir, l'ensemble attirant les habitants des espaces montagnards venant y chercher du travail et de meilleures conditions de vie. La construction, les fermes, les conserveries de poisson ainsi que l'activité touristique naissante de la ville d'Agadir sont pourvoyeuses d'emplois (et demandeuses en eau). A l'inverse, les zones rurales de départ n'ont fait l'objet que d'attentions sporadiques notamment à travers des centres de travaux (CT) (voir encadré 4) que J. Le Coz, en 1961, présente comme des « cellules de base

Encadré 4 : Les centres de travaux

A l'origine, les secteurs de modernisation du paysannat (SMT) avaient pour rôle de moderniser tant l'agriculture que la société par des actions combinées en termes d'éducation et de santé. La réforme de ces SMT en *centre de travaux* a consisté en une spécialisation agricole des centres. Dans un cas comme dans l'autre, ils étaient gérés par des agents fonctionnaires de l'Etat et faisaient intervenir des techniciens agricoles.

de [l'] intervention étatique, [devant] porter remède aux tares d'un milieu rural marqué à la fois par les traits de l'aridité et par ceux du sous-développement » (Le Coz, 1961). Ces efforts limités ne réduiront pas l'exode. La vague de migration de ces zones rurales vers les villes du pays ainsi que vers l'Europe, va impacter durablement les campagnes. La seule ville d'Agadir passe ainsi d'environ 2 000 habitants en 1930 à 60 000 en 1971 (Camps, 1985) et en compte aujourd'hui plus de 400 000 (Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat– RGPH – 2014).

Diverses politiques à destination du monde rural se sont succédées sans parvenir à inverser la tendance. Dans les années 1990, les premières infrastructures sont construites, dispensaires, écoles et routes à travers le premier Programme National des Routes Rurales (1995-2005) qui désenclave de nombreuses régions. L'accès à l'eau et à l'électricité est mis en place peu à peu, mais l'exode rural se poursuit, inexorablement.

En 2008, sur la base d'une étude menée par le bureau d'étude américain McKinsey, le Plan Maroc Vert (PMV) est lancé. Véritable révolution verte marocaine, il est doté d'un budget conséquent réparti inégalement en deux piliers³⁹. Un premier s'attache aux zones agricoles favorables et à la poursuite du développement d'une agriculture industrielle productiviste tandis que le second est dédié à l'agriculture dite « solidaire » des espaces non favorables (voir encadré 5), faisant suite aux politiques précédentes en la matière. Ce deuxième pilier, toujours pensé dans une optique productiviste mais largement moins financé, s'appuie en grande partie sur le développement de produits dits « de terroirs ». Ces productions, une fois mises en marché, seraient à même de créer une activité économique qui fournirait des revenus aux populations de ces zones, limitant ainsi l'exode rural et la fronde sociale. A l'inverse des zones favorables, où l'initiative individuelle est aussi aidée, il est demandé à ces populations de se constituer en coopératives ou en association afin de bénéficier des aides du PMV. Cette incitation à l'organisation en coopératives fait suite à d'autres politiques, notamment l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) lancée en 2005. La région Souss Massa devient en cela une véritable « région des produits de terroir », dont la dynamique est particulièrement visible dans l'explosion du nombre de coopératives féminines d'huile d'argan derrière lesquelles viennent celles des dattes, du safran, du figuier de Barbarie, des plantes aromatiques et médicinales (PAM), du couscous, des roses, et bien sûr, du miel.

³⁹ Pilier I : 110 à 150 milliards de Dh sur 10 ans ; Pilier 2 : 15 à 20 milliards de Dh sur 10 ans (McKinsey, 2008)

Encadré 5 : les deux piliers du Plan Maroc Vert (d'après le site du ministère de l'agriculture).

« La stratégie est articulée autour d'une approche globale qui couvre l'ensemble des acteurs selon leurs objectifs propres. Elle repose d'ailleurs sur deux piliers majeurs : l'agriculture moderne et solidaire.

L'objectif, concernant l'agriculture moderne, est de développer une agriculture performante, adaptée aux règles du marché, grâce à une nouvelle vague d'investissements privés, organisés autour de nouveaux modèles d'agrégation équitables.

Quant à l'agriculture solidaire, l'objectif est de développer une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté, en augmentant de manière significative le revenu agricole des exploitants les plus fragiles, notamment dans les zones périphériques. » (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, s.d.)

Mais cette dynamique régionale cache de nombreuses disparités et soulève toujours de nouveaux enjeux. La nappe phréatique du Souss est au bord de l'épuisement et ce malgré les barrages construits sur les contreforts de l'Atlas et l'instauration de l'irrigation en goutte à goutte ; les bénéfices économiques et sociaux des coopératives sont parfois bien peu visibles (Romagny & Boujrouf, 2010) (Lacombe, 2015) malgré les félicitations que s'accordent les autorités⁴⁰ ; l'exode se poursuit (d'après les données 2014 du HCP) ; le tout dans un contexte de changement climatique qui ne semble pas augurer une amélioration des conditions agricoles régionales.

1.3. Contexte territorial et socioéconomique actuel

1.3.1. Démographie et organisation territoriale

Depuis la réforme de l'organisation régionale actée en 2015, notre zone d'étude est incluse dans deux régions administratives : la région Souss Massa au Nord et au centre avec les provinces d'Agadir Ida ou Tanane, de Taroudant, d'Inezgane-Ait Melloul et de Tiznit ; et la région Guelmim - Oued Noun dans sa partie sud avec la province de Sidi Ifni (Figure 40) ce qui représente une population de près de 2,7 millions d'habitants dont 45% sont ruraux (RGPH 2014).

⁴⁰ <http://www.challenge.ma/plan-maroc-vert-un-modele-exportable-67660> ; <https://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/154512-Plan-Maroc-Vert-un-bilan-d-etape-sous-le-signe-de-l-optimisme.html> ; ou encore www.leconomiste.com/article/981208-plan-maroc-vert-objectifs-depassees-dans-le-souss - voir articles en annexe 17

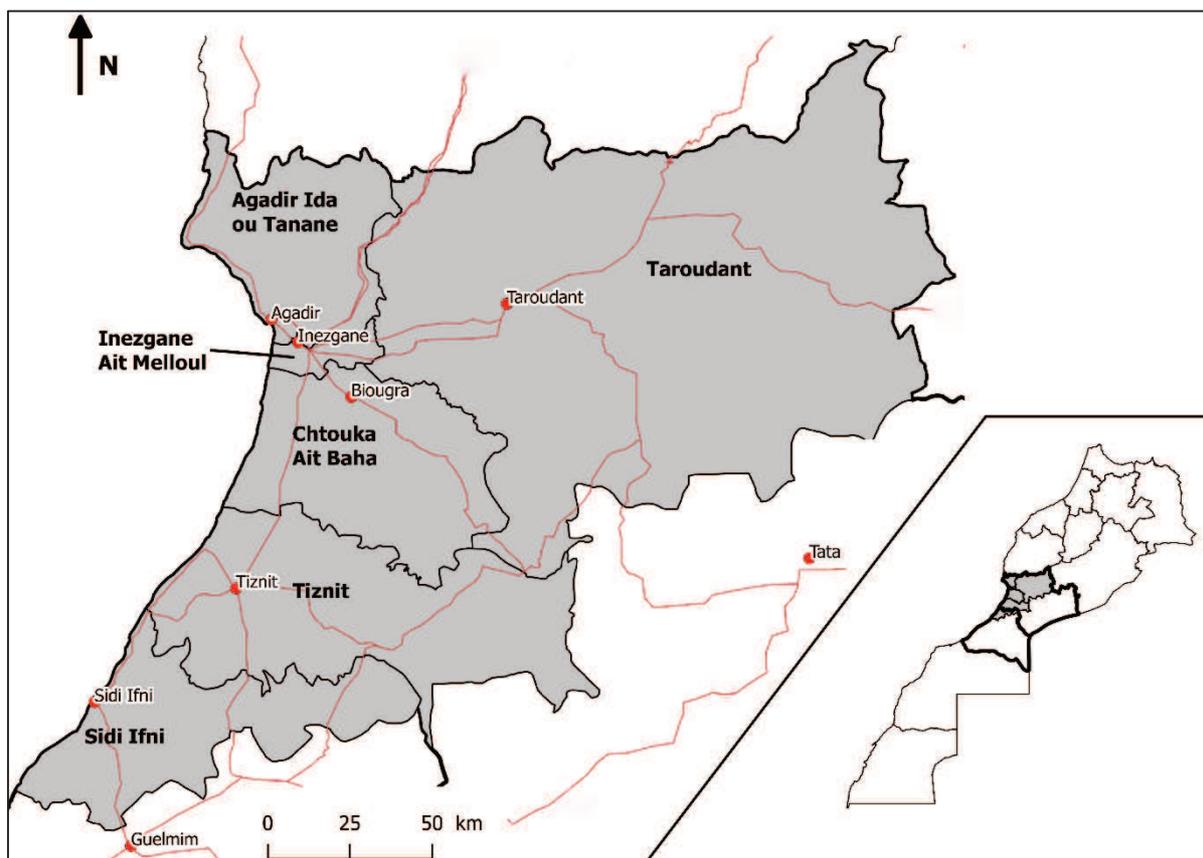


Figure 40 : carte des délimitations provinciales, des centre provinciaux et principales routes de la zone d'étude – Carte de l'auteur

La pyramide des âges de la zone d'étude se différencie entre urbain et rural par un déficit des classes d'âges entre 20 et 50 ans (principale force de travail, en rouge sur la Figure 41) dans le monde rural. Le pourcentage de personnes âgées y est même jusqu'à deux fois plus élevé, présageant de structures familiales et de mouvements d'hommes, de biens et d'argent particuliers.

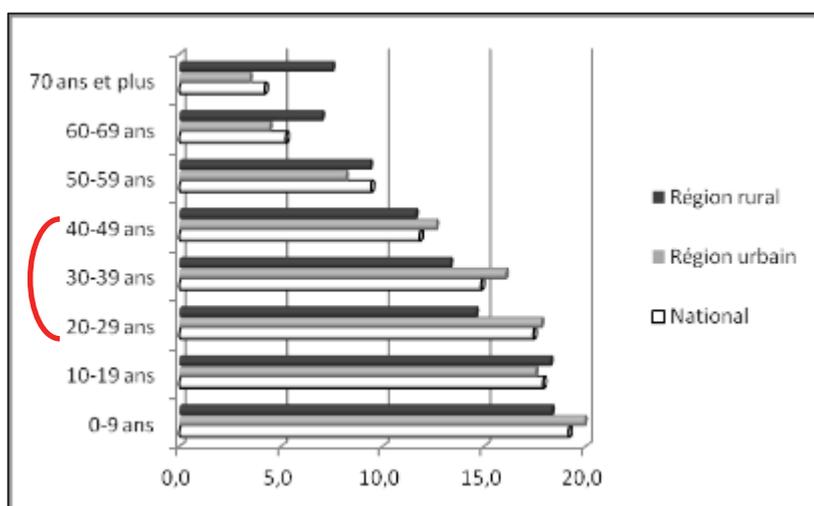


Figure 41 : pyramide des âges dans les provinces de la zone d'étude. Diagramme de l'auteur sur la base des données du RGPH 2014.

D'après les chiffres officiels, l'exode rural des zones les plus éloignées des centres d'activités se poursuit aujourd'hui, ce dont atteste la nette différence entre les taux de croissance des communes rurales d'où la population continue à migrer vers les centres urbains, même locaux. Malgré les nombreux programmes d'électrification et de construction de routes et d'écoles, les disparités en termes de formation, d'emplois et d'accessibilités restent toujours importantes. A titre d'exemple,

dans le monde rural, environ 40% des hommes n'ont jamais été scolarisés et ce taux monte à plus de 60% pour les femmes, tandis que ces taux sont respectivement de 22% et 40% dans les communes urbaines (RGPH 2014).

En termes d'organisation territoriale, c'est à Agadir, la capitale régionale, qu'est situé l'ensemble des services administratifs de base ainsi que la plupart des universités et des hôpitaux de la région, accueillant ainsi la population de l'ensemble du sud du Maroc. La capitale est reliée au nord du pays par une autoroute, achevée en 2008, et bénéficie de l'aéroport international d'Al Massira situé à une trentaine de kilomètres. Simple douar au début du XXème siècle, puis base portuaire régionale pendant le protectorat, Agadir est aujourd'hui un centre urbain et touristique extrêmement dynamique de près d'un million d'habitant (en comptant Inezgane et Ait Melloul).

1.3.2. Economie et moyens de subsistance

L'agriculture est la principale activité de la zone d'étude. Les produits agricoles, dont les céréales, l'élevage et les produits de terroir, constituent une part non négligeable des revenus pour les populations rurales et contribuent au maintien d'une partie des paysages régionaux. En termes de production de rente, la région Souss Massa se place au premier rang national en ce qui concerne les agrumes et le maraichage (HCP, 2010). La deuxième activité majeure en termes d'emplois et de revenus n'est autre que la pêche. Employant pêcheurs et ouvriers(ères) dans les conserveries, elle fournit en 2013 plus du tiers de la valeur ajoutée du domaine au niveau national à travers ses ports d'Agadir et de Sidi Ifni (HCP, 2014). Et troisième activité régionale, principalement assurée par la station balnéaire qu'est devenue la ville d'Agadir, le tourisme national et international draine, selon les chiffres officiels, plus d'un million de touristes annuels.

Desservie par l'autoroute venant de Marrakech, la région est toujours une zone de transit des marchandises entre le nord et le sud du Maroc mais aussi entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest, via la Mauritanie et le Sénégal. Ces échanges nombreux font du marché de gros d'Inezgane l'un des plus importants du pays, rappelant le passé commerçant de la région et de ses habitants. Le port d'Agadir, à vocation militaire, mais aussi de pêche et de fret est lui aussi actif vers l'Europe et le sud de l'Afrique.

Outre ces productions de biens et de services, la région draine depuis l'importante diaspora nationale et internationale de conséquents volumes de remises. En été, de nombreux membres de ces diasporas viennent passer leurs vacances dans leurs douars d'origine. Chargés de marchandises en tout genre achetées dans les pays du Nord, ils font, pour leur retour, le plein de produits du douar. L'huile d'olive, l'huile d'argan, les amandes et le miel font partie des produits que l'on aime ramener chez soi. Ils sont le gout de *tamazirt*, de la maison, de l'origine.

2. L'apiculture et le miel du Souss, une réputation nationale doublée d'un objectif régional

2.1. Miels, cire et symbolique de l'abeille dans l'arganeraie

Ton Seigneur a révélé aux abeilles : « établissez vos demeures dans les montagnes, dans les arbres et les ruches ; puis mangez de tous les fruits. Suivez ainsi docilement les sentiers de votre Seigneur » De leurs entrailles sort une liqueur diaprée où les hommes trouvent une guérison. Il y a vraiment là un signe pour un peuple qui réfléchit? (16^{ème} Sourate « l'abeille », verset 68-69)⁴¹

Comme nous l'avons supposé dans le chapitre 1 et décrit dans le chapitre 2, l'apiculture est une activité agricole parmi d'autre, intégrée aux systèmes de production locaux malgré sa faible occurrence dans la bibliographie rurale. Mais cette imbrication ne se limite pas à des interrelations écologiques et économiques, elle est inscrite socialement et culturellement. Dans le monde musulman en général, le miel et l'abeille, cités dans le Coran, sont sacrés. Au sud du Maroc, outre ces soubassements sacrés, l'apiculture est une activité pratiquée traditionnellement dans la majorité des foyers et le miel est utilisé comme médicament pour de nombreux maux. L'apiculteur y tient une place symbolique par ses interactions avec l'abeille. Citée dans le Coran à côté des bienfaits de ses produits, l'abeille ne « peut mentir » et l'apiculteur doit respecter son caractère sacré. Cette considération se retrouve dans une anecdote, qui nous a été racontée par deux fois, justifiant la production d'un surplus de miel pour l'homme : l'abeille produisait du miel pour le prophète, mais n'ayant eu vent de sa mort, elle poursuit ses butinages excessifs et ce sont les hommes qui en bénéficient. L'apiculteur est donc doublement garant de la sacralité : il récolte et conserve ce produit sacré tout en prenant soin de celle qui en est à l'origine.

L'abeille

Trois sous-espèces ont été identifiées au Maroc sur des critères biométriques, *Apis mellifera intermissa*, *Apis mellifera major* et *Apis mellifera sahariensis* (Cornuet, Daoudi, Mohssine, & Fresnaye, 1988). Chacune d'elle occupait, à la date de cet article, des espaces encore bien délimités malgré quelques perturbations génétiques liées aux premiers déplacements de colonies par les apiculteurs. Comme le montre la carte ci-dessous (Figure 42), dans la région d'étude, l'abeille saharienne est *a priori* largement dominante. Celle-ci s'est différenciée des sous-espèces du nord par la limite écologique que constitue le Haut-Atlas, et au sud par l'étendue du Sahara qui la sépare des espèces africaines. Son adaptation aux conditions bioclimatiques des régions où elle est présente se matérialise par une capacité de butinage élargie, une résistance accrue à la chaleur, une frugalité lui permettant de résister à des périodes de sécheresse prolongées et pour finir elle possède une forte capacité d'essaimage qui lui permet de saisir l'opportunité de se reproduire dès les premières pluies tombées.

⁴¹ Traduction de Denise Masson (1967)

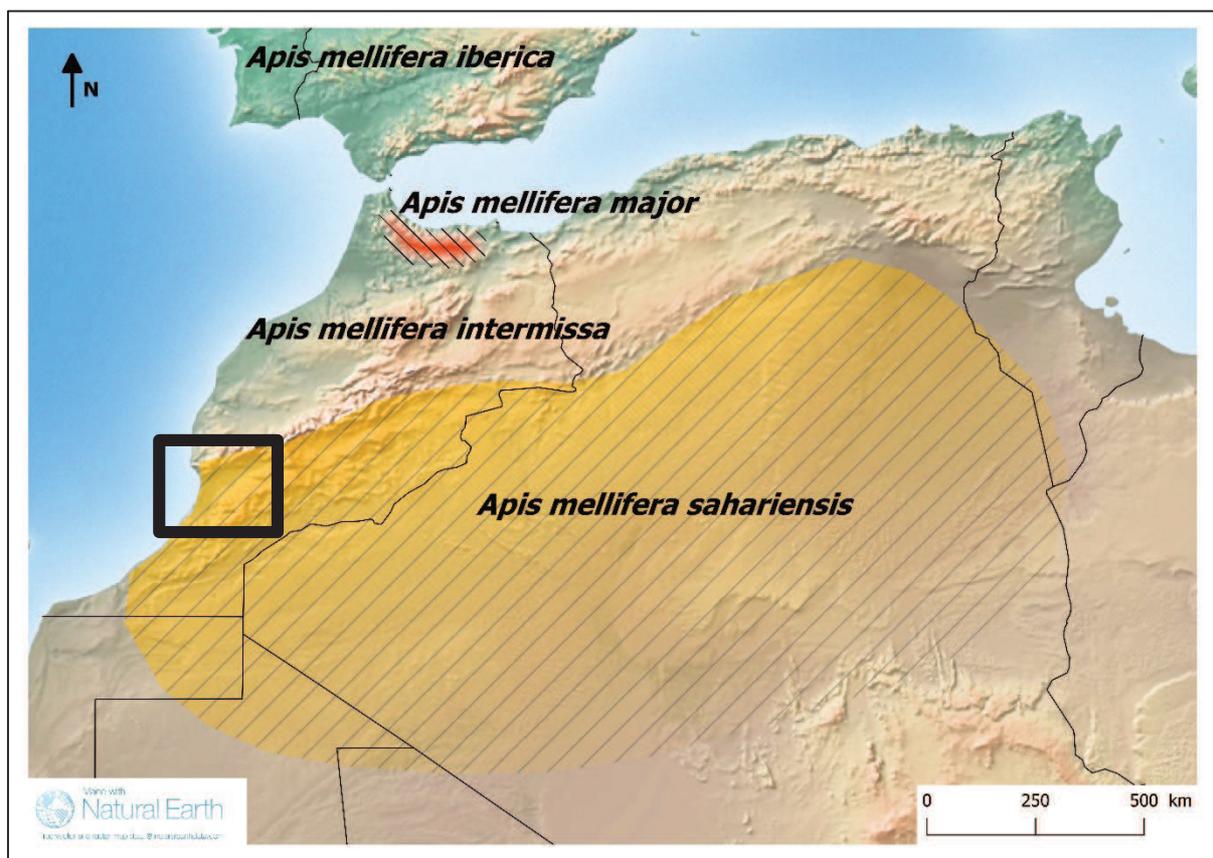


Figure 42 : sous-espèces d'abeilles présentes en Afrique du Nord. Zonage approximatif faute de données précises disponibles. En noir, la zone d'étude de cette thèse - Carte de l'auteur sur la base d'un fond issu de Natural Earth (www.naturalearthdata.com)

Le miel

Le miel est un élément majeur de la pharmacopée locale. Il est conservé, parfois de longues années pour faire face aux irrégularités saisonnières, et consommé lors d'affections respiratoires mais aussi intestinales et épidermiques (Crousilles, 2014).

Considéré comme un produit rare, il est aussi un des mets présentés lors de l'accueil d'un invité de marque. Ce dernier trouvera à côté de l'huile d'argan, du beurre, d'amandes, une coupelle de miel (Figure 43). Il peut s'agir d'un miel de printemps, plus parfumé et moins renommé pour ses bienfaits thérapeutiques. Plus couramment, il est mélangé à de la purée d'amande et de l'huile d'argan dans une préparation culinaire spécifique à la région : l'*amlou*. D'autres usages, moins courants, peuvent témoigner de son importance, comme lors du mariage, où les lèvres de la jeune mariée sont légèrement enduites de miel afin d'assurer un premier baiser sucré, signe et espoir d'une vie douce et heureuse.



Figure 43 : table d'accueil : miels, miels en rayon, huile d'argan, amlou, beurre clarifié et pain d'orge – photo de l'auteur (juin 2014)

La cire

Outre son utilisation domestique pour étanchéifier les cruches en terre pour le stockage du miel et de l'huile, la cire est en général vendue. Il est important de noter qu'avec les formes de ruches traditionnelles, les quantités de cire récoltées ne sont pas négligeables puisque l'ensemble du rayon est prélevé avant d'être pressé. Si dans les échanges commerciaux transsahariens abordés plus haut, le miel n'apparaît pas, la cire, elle, y est mentionnée. On la retrouve aussi parmi les denrées échangées avec l'Europe : plusieurs textes anciens livrent des chiffres sur les exportations de cire depuis le port d'Essaouira ou de Casablanca. C'est le cas de l'ouvrage James Grey Jackson qui mentionne en 1804, l'exportation de près de 90 tonnes de cire d'abeille depuis Essaouira vers Londres, Livourne, Lisbonne, Marseille, Cadix et Tenerife (Jackson, 1811). Un siècle plus tard, le Chatellier, dans *Villes et tribus du Maroc – Casablanca et les Chaouia*, publié en 1915, écrit que « dans le Mellâh, il existe quelques pressoirs primitifs (*mâacera*) servant à préparer pour l'exportation les rayons de cire apportés par les indigènes de la campagne. Quand ce miel a été exprimé au pressoir, on fond la cire dont les impuretés remontent à la surface, puis on la coule en pains ronds et plats (*goursat*). » Et, plus loin, « la cire surnage et on la laisse refroidir après l'avoir débarrassée du liquide dont les Juifs font de l'eau-de-vie. » (Le Chatellier, 1915). Selon cette même source, les prix d'achat respectifs du miel et de la cire proposés aux producteurs pour des exportations à destination de l'Europe sont à peu près équivalents. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où les prix du miel varient au détail entre 80dh/kg pour le miel d'oranger et d'eucalyptus à 300dh pour l'euphorbe et 500dh pour le miel de thym. La cire, quant à elle, se vend sur les souks entre 10 et 50dh le kg. Elle est surtout destinée au renouvellement des cires des ruches à cadres après gaufrage chez des entreprises ou apiculteurs équipés.

Autres produits

Les autres produits de l'apiculture, le pollen, la gelée royale et la propolis ont été mentionnés uniquement par des apiculteurs ayant bénéficié de formations. Le pollen se retrouve en partie dans le produit fini du fait des modes de pressage pour la récolte du miel ; la gelée royale, qui nécessite un mode de production bien particulier n'est pas commercialisée, ni même utilisée. La question de la propolis est plus mitigée et demande à être creusée, l'hybridation des savoirs à ce niveau n'ayant pas permis de savoir ce qui relevait d'un savoir traditionnel ou, comme il vient d'être dit, de la circulation de nouvelles connaissances. Aujourd'hui, quelques rares apiculteurs la vendent pour une utilisation thérapeutique en la consommant brute.

2.2. Eléments d'histoire apicole nationale

La bibliographie sur l'histoire ancienne de l'apiculture au Maroc est limitée, pour le moins en français. Se plonger dans les archives et les textes arabes anciens permettrait d'affiner nos connaissances en la matière. Nous avons pu cependant trouver de nombreux détails sur l'apiculture dans les écrits et notes de Paul Haccour (1899-1985). Fils d'un apiculteur belge renommé, il s'installa au nord du Maroc dans les années 1930, à Sidi Yahya du Gharb (Bilali, 1985). Il y créa une exploitation apicole conséquente d'environ 2000 ruches dans laquelle il testa des souches d'abeilles venant de tout le pays ainsi que des formes de ruches diverses (Haccour, Non daté). Il y reçut dans les années 50 le frère Adam et lui fit découvrir celle qu'il appelait la *sultane jaune*, *Apis mellifera sahariensis*, cette sous-espèce qu'il jugeait particulièrement intéressante : « la présence de la race saharienne est un autre grand atout dans le jeu des apiculteurs marocains, la qualité de ces abeilles leur ouvrira tous les marchés du monde sans

concurrence et sans limitation » (Haccour, 1963). Outre son activité mêlant recherche technique, observations génétiques et production, il laissa de nombreux écrits sur les pratiques traditionnelles marocaines, ainsi qu'un film sur le rucher d'Inzerki, « Maroc, paradis des abeilles », tourné en 1967 (et visible à la bibliothèque nationale de France, à Paris). Il resta au Maroc après la fin du protectorat et, tout en continuant à proposer des formations apicoles aux intéressés, il fut consultant pour le ministère de l'agriculture pour qui il produisit de nombreuses notes pour l'amélioration de l'apiculture marocaine, sur la base d'états des lieux des pratiques traditionnelles (Haccour, 1966).

En s'inspirant de sa ferme apicole, et avec sa collaboration, la station apicole expérimentale de Lala Mimouna, dans la région du Gharb, ouvrit ses portes au début des années 60. En 1964, des Centres de travaux intégrant une dimension apicole furent créés par l'Etat dans plusieurs localités du Maroc (22 centres équipés de ruches et de matériel) dans l'objectif de diffuser les techniques apicoles modernes. A un niveau national, dans l'objectif de former des techniciens et des apiculteurs, trois formations professionnalisantes de deux ans furent mises en place à Salé, Kenitra et Marrakech. Elles fermèrent leurs portes en 1979 (entretiens personnels). De nombreux apiculteurs y apprirent le métier ainsi que plusieurs techniciens apicoles encore en activité aujourd'hui. Elles ont été par la suite intégrées au sein des formations de zootechnicien sous la forme d'une spécialisation de quelques mois en apiculture, ce qui est encore le cas aujourd'hui, réduisant de fait le bagage cognitif des techniciens formés.

Selon les chiffres officiels disponibles, l'apiculture moderne connaît une importance grandissante assez régulière, mais très hétérogène d'un point de vue régional, à partir des années 1980. La région du Gharb, probablement héritière du dynamisme de Haccour, mais aussi pôle d'une agriculture coloniale productiviste et bénéficiant de floraisons mellifères importantes à proximité (eucalyptus et agrumes principalement) porte quasiment à elle seule cette dynamique. Représentant au niveau national environ 40% des ruches modernes en 1986, elle en compte 90% vingt ans plus tard (Belkadi, 2006). L'apiculture dite traditionnelle se maintient dans les autres régions alors qu'elle disparaît quasiment dans le Gharb. Il est intéressant de noter au niveau national que cette dynamique de modernisation s'accompagne d'une diminution du nombre de ruches par apiculteur (Tableau 13). Au départ du fait d'apiculteurs gérant un nombre de ruches important, sous-entendant une forme de spécialisation, les ruchers de *sunduk* semblent se stabiliser aujourd'hui autour d'une dizaine de ruches, nombre équivalent à celui de nombreux ruchers traditionnels. Nous reviendrons par la suite sur la validité de ces chiffres et les phénomènes qu'ils dissimulent.

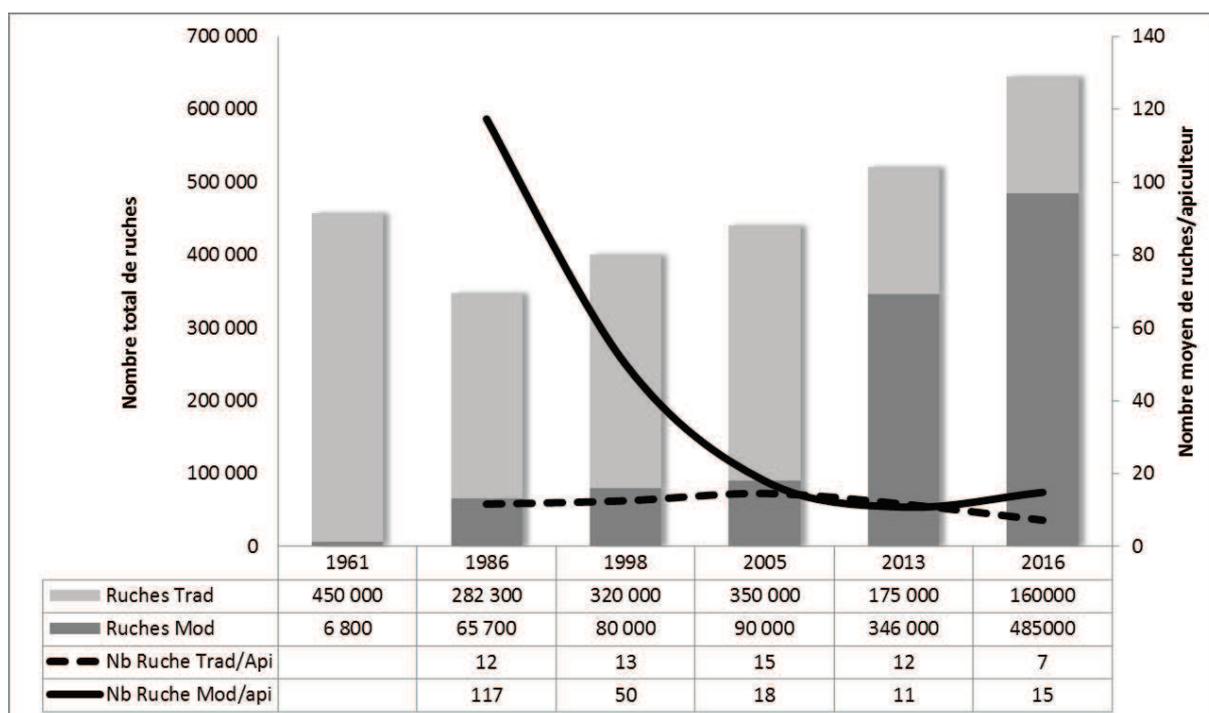


Tableau 13 : évolution au niveau national du nombre de ruches total depuis 1961 selon la classification moderne/traditionnelle – Graphique de l'auteur sur la base de sources multiples : Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire (1965), Belkadi (2006) et Tazi (2016)

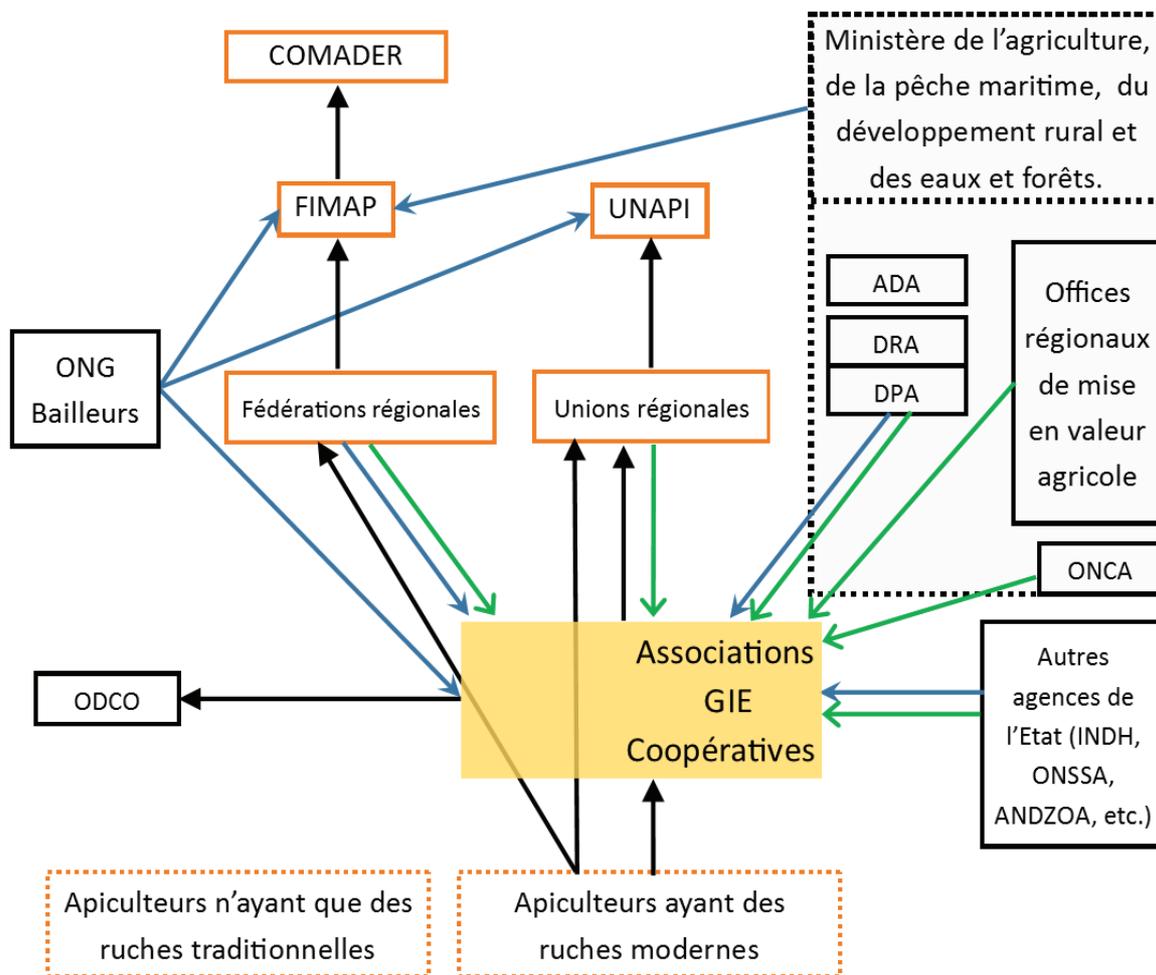
Il faudra attendre le Plan Maroc Vert pour voir se développer un engouement majeur pour l'activité. Le miel devient alors un produit phare des politiques du pilier II s'intéressant aux produits de terroir et aux zones marginales. Afin d'avoir un interlocuteur unique, le gouvernement appelle à la constitution d'une interprofession qui voit le jour en 2011 : la Fédération Interprofessionnelle Marocaine d'Apiculture (FIMAP) (Voir ses principaux objectifs dans l'encadré 6).

Encadré 6 : objectif du contrat programme de la FIMAP (FIMAP, 2011)

- La promotion de l'investissement et la création de 40.000 nouveaux emplois ;
- L'encouragement de la valorisation des produits de la ruche pour une meilleure valeur ajoutée (produits de terroir, labellisation,...)
- L'amélioration de la productivité et de la compétitivité pour réduire les coûts de production (amélioration génétique, recherche appliquée, transfert de technologie...);
- La promotion de la qualité par l'amélioration des conditions techniques et sanitaires de production, de commercialisation et de transformation des produits de la ruche ;
- La contribution au développement rural et l'amélioration des revenus des éleveurs ;
- L'amélioration de l'offre du miel et des autres produits de la ruche à des prix abordables ;
- Le développement des services de pollinisation (arboriculture, rosacées...);
- La durabilité et la pérennité des systèmes de production et de préservation de l'équilibre environnemental et de la biodiversité.

Mais loin de faire l'unanimité, cette fédération est contestée à la fois dans sa création et dans son fonctionnement interne, notamment par l'UNAPI (l'Union nationale des apiculteurs), plus ancienne et qui n'a pas été consultée dans cette dynamique (Figure 44). Les deux organisations sont dirigées par

des apiculteurs ayant des poids politiques et économiques importants et leur intégration régionale dépend des affinités qu'ont leurs représentants dans les diverses régions du Maroc. L'annonce de subventions importantes dédiées au secteur a envenimé la situation au point que ces dernières ont été bloquées en attente d'un compromis.



COMADER: Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural

FIMAP: Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture

UNAPI : Union marocaine des apiculteurs

ONCA: Office national du conseil agricole

DPA: Direction provinciale de l'agriculture

DRA: Direction régionale de l'agriculture

INDH: Initiative nationale pour le développement humain

ONSSA : Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires

ANDZOA : Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganaie

ADA : Agence pour le développement agricole

ODCO : Office de développement de la coopération

→ Financements

→ Adhésion/membre

→ Formation

Figure 44 : schéma récapitulatif des différents acteurs de l'apiculture marocaine et de leurs relations – schéma de l'auteur

Dans cette organisation, deux constats doivent être relevés. Tout d'abord, ces organisations ne représentent que les seuls apiculteurs ayant des ruches modernes. Les autres apiculteurs, dits « traditionnels » ou parfois « amateurs », définis *a priori* par le modèle de ruches utilisé, ne peuvent faire partie de ces unions ni créer de coopératives de production. Et, second constat, l'organisation des producteurs en structure collective (coopérative, association) est une condition *sine qua non* pour d'accéder à une aide ou à une formation, que ce soit pour les bailleurs et les ONG internationaux ou dans les dispositifs mis en place par l'Etat. Nous reviendrons par la suite sur les soubassements et les conséquences de cette stratégie organisationnelle aux effets normatifs indéniables.

2.3. Dans le Souss, des premières ruches modernes aux réseaux sociaux

- Les prémices : 1945 – 1980

Même si nous ne disposons pas de sources écrites sur le sujet, il nous est possible d'envisager la présence, lors du protectorat, de ruches Langstroth dans la plaine du Souss, seul espace habité par des colons. Cette apiculture à ruches carrées reste toutefois latente et discrète dans la plaine durant de nombreuses années. Peut-être disparaît-elle avec la fin du protectorat. Certains centres de travaux ont cependant intégré entre 1960 et 1964 une dimension apicole : Tiznit, Ait Melloul et Imouzzer (Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, 1965). Dans les années quatre-vingt, celui d'Ait Melloul devient une station apicole modèle équipée de tout le matériel moderne. Outre son rôle dans la vulgarisation des techniques modernes, cette station vend des ruches et des essaims aux apiculteurs intéressés. Elle est gérée par des techniciens formés à Kenitra et passe sous la direction de l'Office mise en valeur agricole du Souss Massa Draa (ORMVASM). Elle va officier pendant une vingtaine d'année avant d'être fermée. Son arrêt coïncide avec un changement des politiques publiques dans le domaine du conseil agricole jusqu'alors assuré principalement par l'Etat : les plans d'ajustement structurels et l'évaluation peu concluante des bénéfices de la vulgarisation incitent l'Etat à libéraliser en partie le conseil agricole (Dugué, Bekkar, & Errahj, 2014).

Dans les entretiens menés auprès des apiculteurs, la ruche moderne apparaît avec des apiculteurs bien précis, originaires de la région. Trois d'entre eux ont été nommément cités à maintes reprises par les apiculteurs enquêtés comme étant les premiers à avoir fait de l'apiculture leur métier grâce à l'utilisation de ruches Langstroth. Deux de ces apiculteurs précurseurs sont encore en activité aujourd'hui, le dernier a transmis son exploitation à son fils. Ce dernier témoigne :

Ce sont des étrangers qui ont commencé le travail des caisses. Ils ont amené des marocains qui travaillent pour eux, comme ça ils leurs apprenaient et ils ont démarré. [...] L'idée de la caisse elle est venue, c'est les étrangers qui l'ont faite rentrer au Maroc, surtout au nord. Les gens du Souss, ils étaient en train de regarder comment ça marchait avec les *sunduk* : ça donne, il n'y a pas trop de risques de pertes et tout ; ils ont commencé à travailler avec. (H. 16/03/2016 - traduction)

Leur installation remonte au début des années 1980. Un premier est parti comme ouvrier apicole dans le sud de la France ; à son retour au Maroc, il a été soutenu par les apiculteurs pour qui il avait travaillé pour monter son exploitation. Les seconds se sont formés auprès d'apiculteurs du Gharb chez qui ils ont travaillé plusieurs années avant de revenir fonder leurs propres exploitations.

Mon père, au moment où il part chercher les *guedra*⁴², à ce moment-là, il a vu la caisse, et c'est de là qu'il a pris l'idée de faire avec ça. Il achète sa première caisse vide à Kenitra. Et il travaille avec des marocains qui travaillent avec des français. (H. 16/03/2016 - traduction)

Dès leurs débuts, ces apiculteurs ont déplacé leurs ruches dans la région à la recherche de miellées successives. Les premières prospections se sont basées sur les savoirs des agriculteurs (possédant très souvent des ruches comme nous l'avons décrit dans le chapitre précédent) des zones à la réputation apicole avérée. Il faut alors imaginer ces agriculteurs, utilisant leurs ruches de bois et de terre, qui voient débarquer ces hommes en combinaison intégrale, poser des centaines de boîtes carrées desquelles dont ils sortent et consultent les rayons un à un. Loin d'être novices en la matière, certains de ces agriculteurs sont employés comme gardiens le temps de la miellée une première année. L'année suivante, ils donnent un coup de main pour la récolte, et dans quelques rares cas, ils reprendront la route avec l'apiculteur pour travailler sur la floraison suivante. Ainsi commencent à se tisser des relations diverses entre ces apiculteurs mobiles et les agriculteurs (aussi apiculteurs) de douars isolés (information, gardiennage, salariat, etc).

- Modernisation et diffusion : 1980 – 2000

La ruche Langstroth est donc diffusée à la fois par le contact entre apiculteurs et agriculteurs et par les incitations des services de l'Etat. Mais le conseil apicole, à l'image de l'ensemble du conseil agricole, reste relativement peu efficace dans les zones marginales, caractérisées par une agriculture en *bour* (zones agroécologiques 1, 2, et 5). Le fait que la responsabilité d'encadrement/formation apicoles ait été donnée aux ORMVA (Office régional de mise en valeur), *a priori* chargés des zones irrigués, et non aux Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA), garantes des zones *bour*, est éventuellement à mettre en cause dans ce faible impact. Malgré tout, la greffe a pris et l'adoption des ruches Langstroth suit son cours.

L'année 1997 va révéler en quelque sorte l'étendue de cette diffusion et en augmenter d'autant la force. L'hiver 1996-97 est extrêmement pluvieux (voir les diagrammes pluviométriques en annexe 13, 14 et 15) et, pour beaucoup d'apiculteurs enquêtés ou croisés, marque ce que ces derniers considèrent comme le début de leur réelle activité apicole. L'explosion de la flore mellifère a permis tout à la fois une augmentation du cheptel apiaire, plusieurs récoltes successives et abondantes sur l'année ainsi que, par voie de conséquence, de nombreux investissements. Restée dans les mémoires, cette année semble avoir révélé une dynamique latente, prête à émerger dès que l'opportunité s'est présentée.

Notons que l'exode rural des années 80-90 a décuplé les populations urbaines, faisant augmenter de fait la demande et chuter le nombre de producteurs. De plus, le miel devient un bien de consommation plus courant pour ces populations des villes dont le pouvoir d'achat s'accroît.

- Le Plan Maroc Vert : 2000 – aujourd'hui

Dans ce contexte à la fois institutionnel et conjoncturel, le PMV donne une nouvelle impulsion aux dynamiques apicoles régionales. Cette impulsion se traduit dans la région par une très forte augmentation du nombre de coopératives apicoles dès les premières années du plan (Figure 45).

⁴² « Cruche » en terre qui ici correspond à une forme de ruche qu'on retrouve dans le Gharb.

A travers ces coopératives, les apiculteurs bénéficient de formations, et surtout de matériel, de ruches et d'essaims. Selon les chiffres officiels, le nombre de ruches dites « modernes » passe d'environ 42 000 à 60 000 entre 2008⁴³ et 2015, tandis que celui des « traditionnelles » augmente dans la même période de 79 000 à 89 000 (Tableau 14).

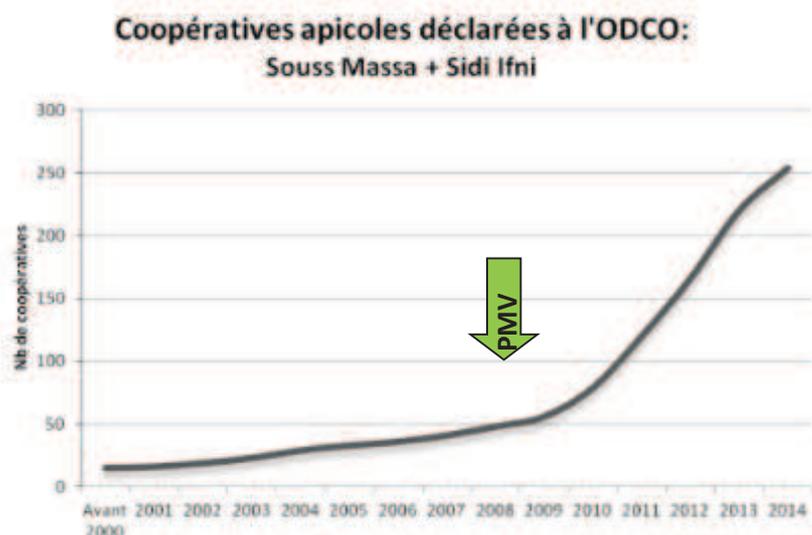


Figure 45 : évolution du nombre de coopérative dans la zone d'étude - d'après les données fournies par l'ODCO en 2016 – réalisation de l'auteur

	Nb de coop d'api	Traditionnel			Moderne			Total	
		Nb de ruches	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nb de ruches	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruches	Production (kg)
2008-2009	56	79 300	257 800	3,3	41 850	510 400	12,2	121 150	768 200
2011-2012	166	82 950	339 544	4,1	55 600	510 100	9,2	138 550	849 644
2015-2016	243	88 700	416 400	4,7	59 680	620 100	10,4	148 380	1 036 500

Tableau 14: synthèse des données HCP pour les provinces d'étude (HCP, 2010-2016) – Tableau réalisé par l'auteur.

Ces chiffres officiels sont à prendre avec des pincettes pour plusieurs raisons. D'abord du fait de la réalité du recensement soumis au bon vouloir, d'une part, des apiculteurs qui peuvent avoir des raisons de cacher le nombre réel de ruches (s'il y a eu des pertes de ruches données dans le cadre du PMV, une crainte d'imposition financière, etc.) ; et d'autre part des enquêteurs, si enquête il y a, notamment dans les zones rurales éloignées et peu accessibles. Ensuite, l'aléa climatique étant ce qu'il est pour l'agriculture comme pour l'apiculture, ces chiffres peuvent varier du simple au triple en l'espace de quelques mois, surtout en ce qui concerne les ssilt. Et enfin, ces chiffres étant des résultats agrégés par différentes institutions (DPA, ORMVA, etc.), des erreurs et des approximations peuvent être faites. Les tableaux complets mis en annexe 18 montrent bien ces incohérences : des effectifs ne varient pas d'une année à l'autre et certaines moyennes tombent systématiquement sur des chiffres ronds.

Il est cependant important de retenir, même si ce n'est qu'un ordre d'idée, que le nombre de ruches traditionnelles dans la région représente environ la moitié de ce type de ruches au niveau national (voir Tableau 13). Et à l'inverse de ce qui se passe au niveau national, le nombre de ruches traditionnelles augmente lui aussi, dans une proportion loin d'être négligeable (+10 000 dans la période considérée), cette augmentation accompagnant celle des *sunduk*. D'où vient cette

⁴³ Aucune statistique n'est disponible avant ces dates pour la région.

corrélation ? La prégnance de l'activité et sa permanence traditionnelle ont-elles un lien avec la réputation nationale de la région pour ses miels (ceux d'euphorbe et de thym notamment) ? Toujours est-il qu'aujourd'hui des apiculteurs de tout le pays emmènent leurs ruches dans cette région afin de bénéficier de ses miels, et parfois repartent avec ses ruches traditionnelles (les *ssilt* essentiellement) vers leur région d'origine. Les mouvements de personnes, de ruches et de savoirs sont donc multiples, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Aujourd'hui, dans le droit fil d'une politique des produits de terroir, des procédures visant à la mise en place d'appellations d'origine contrôlée sont en cours mais considèrent moins les apiculteurs locaux et leurs particularités que la simple origine florale des miels dont la réputation favorise la vente à l'échelle nationale (voir les annexes 19 et 20 avec les décrets indication géographique des miels d'euphorbe et de thym).

Des apiculteurs traversent ainsi tout le pays et constituent peu à peu de véritables réseaux. L'émergence et la permanence de ces réseaux, rappelant à divers titres ceux sur lesquels reposaient les mobilités ancestrales, sont facilitées par les dernières technologies de télécommunication. Le téléphone portable a par exemple révolutionné ce métier en permettant un contact permanent avec les habitants des espaces mellifères mais aussi et surtout avec les différents apiculteurs croisés aux fils des transhumances. Ces réseaux fournissent des informations capitales sur les conditions de miellées en temps réel à travers tout le pays, informations de toute première importance dans un contexte d'irrégularités climatiques permanentes. Ils sont aussi mobilisés pour la recherche de facilitations logistiques : partage des frais de transports, partage des frais de gardiennage, etc. A titre d'exemple, un apiculteur originaire de Tiflet, au nord-est de Rabat, ayant l'habitude d'emmener ses ruches dans les orangers et les thym du Souss, a créé un groupe *Whatsapp* qui réunissait en 2016 plus de 250 apiculteurs. Comme tout réseau social, celui-ci a élargi ses centres d'intérêt et assure aujourd'hui la circulation de toutes sortes d'informations relevant des lieux de transhumance, de l'état de la flore, de nouvelles pratiques, de politiques en place, etc.

3. Une diversité d'apicultures renouvelée à l'échelle régionale

Quelles vont être les modalités de changements ou de permanences des pratiques apicoles ? Quels ressorts sont mobilisés pour établir et maintenir la durabilité d'une activité apicole dans un contexte climatique imprévisible ? De la même façon que nous avons détaillé les caractéristiques des apicultures de trois terroirs de la région, nous nous attardons ici aux tenants et aux aboutissants de l'émergence d'une apiculture que nous proposons de qualifier de régionale.

3.1. Transhumance : itinéraires et logiques

Dans la pratique d'une apiculture fixe, les gestes, même s'ils varient d'un individu à l'autre, restent globalement réalisés selon un canevas très ressemblant dans chaque microrégion, nous en avons donné les détails avec les trois cas d'étude précédents. Nous avons vu aussi que la forme des ruches, leur gestion et leur positionnement dans le terroir s'accordent avec les autres activités des foyers ainsi

qu'avec les conditions climatiques, écologiques, géologiques (matériaux, et morphologie du paysage) locales.

Avec l'avènement de la ruche carrée et de la professionnalisation qui l'accompagne, c'est un véritable changement qui s'opère dans les façons de faire de l'apiculture : on passe d'une apiculture de terroir, aux particularités multiples, à une apiculture reposant sur une ruche générique et sur la pratique de la transhumance. En effet, dès lors que nous nous sommes intéressés à cette nouvelle forme d'apiculture, la transhumance est rapidement apparue comme un élément central des stratégies de conduite des apiculteurs. Dans un contexte d'irrégularité des pluies, tant spatial que temporel, la mobilité des ruches, selon ce que nous nommons un **itinéraire de transhumance (IT)**, est un moyen d'accès à des floraisons là où elles sont le plus mellifères. Cet IT conditionne le développement des colonies, et donc la production de miel, mais aussi en cas d'extrême sécheresse, la survie de ces mêmes colonies. Après nous être penchés sur les principales logiques qui émergent dans la diversité des IT des apiculteurs enquêtés, nous reviendrons dans un second temps sur ce concept clé d'itinéraire de transhumance et les logiques qu'il permet de saisir.

3.2.1. « - La transhumance ? » ; « - Ça dépend de la pluie ! »

Lors des entretiens, en réponse à une première question sur l'IT, les apiculteurs répondent avec une certaine assurance en énonçant les différents lieux visités aux dates indiquées, marquant chaque début de phrase d'un « ça dépend de la pluie » ou « ça dépend de la saison ». Ce n'est que dans un second temps, en insistant sur les dates et lieux précis visités les années précédentes ou au fil d'autres discussions, qu'apparaissent des variations dans ces premiers itinéraires. Représenter ou classer la diversité de ces derniers n'est pas envisageable aujourd'hui, nous y reviendrons. Aussi, nous avons choisi de représenter trois cas d'apiculteurs enquêtés afin d'imager les logiques redondantes qui sous-tendent leurs itinéraires de transhumance. Ces trois cas n'ont pas été choisis au hasard mais expriment, derrière leur singularité, les principales logiques de fond retrouvées chez la majorité des apiculteurs enquêtés.

Dans les différentes cartes schématiques présentées ci-dessous, les floraisons encadrées en rouge sont celles où est réalisé le renouvellement du cheptel. Les floraisons grisées représentent les zones d'hivernage où sont traitées les ruches lors de leur repos (novembre à janvier selon les années).

a) Apiculteur1 : originaire et habitant de la plaine, un seul rucher, transhumant

L'itinéraire décrit lors du premier entretien repose sur trois principales floraisons (oranger/thym/euphorbe) et en intègre deux autres présentées comme probables (amandier/caroubier), l'ensemble étant justifié par les cycles de développement de la colonie et ses besoins. L'ensemble de l'itinéraire est représenté sur la Figure 46. La saison commence par un déplacement sur l'amandier, situé en quantité à plus de 800m d'altitude, qui fournit, tôt au printemps (janvier/février), une importante quantité de pollen et un peu de nectar. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, ce sont les conditions réunies pour le développement du couvain. La reine va donc se mettre à pondre en quantité. Les colonies les plus peuplées sont, dès que possible, divisées en deux ou trois afin de renouveler et augmenter le cheptel. Dans un second temps, l'apiculteur descend ses ruches sur les orangers dont les apports (très mellifères et un peu pollinifères) sont relativement

stables d'une année à l'autre du fait de leur irrigation. Cette seconde floraison assure la poursuite du développement des colonies (naissance des abeilles pondues sur l'amandier et poursuite de la ponte) tout en garantissant une première récolte de miel. Les colonies sont alors populeuses (surtout celles dont les reines sont les plus jeunes – la ponte ayant démarré plus tard, suite aux divisions) et prêtes à aller réaliser la miellée de thym au mois de Juin. Mais le mois de juin sonne aussi la fin des floraisons printanières et l'arrivée de la sécheresse estivale. S'ajoutant au rythme écologique de l'espèce d'abeille de la région, le manque de ressource en pollen du thym met à rude épreuve la population des colonies qui ne se renouvelle plus du fait de la réduction, voire de l'arrêt de la ponte d'ouvrières. Autrement dit, la quantité de pollen disponible est insuffisante pour assurer un élevage important de jeunes abeilles.

Une fois la miellée de thym récoltée, les ruches sont donc déplacées sur l'euphorbe qui fournit du pollen et du nectar dès la fin du mois d'août. Vidées de leur population sur le thym, les colonies reprennent un peu de vigueur et peuvent fournir une récolte de miel d'euphorbe (*Euphorbia equinuus*) du fait de la floraison relativement longue de cette dernière (deux mois). Et pour finir, l'apiculteur remonte en octobre/novembre ses ruches vers le nord pour bénéficier de la floraison du caroubier qui prépare les ruches pour l'hiver par son nectar et son pollen en quantité permettant l'élevage de nouvelles abeilles qui assureront le passage de l'hiver et la reprise au printemps.

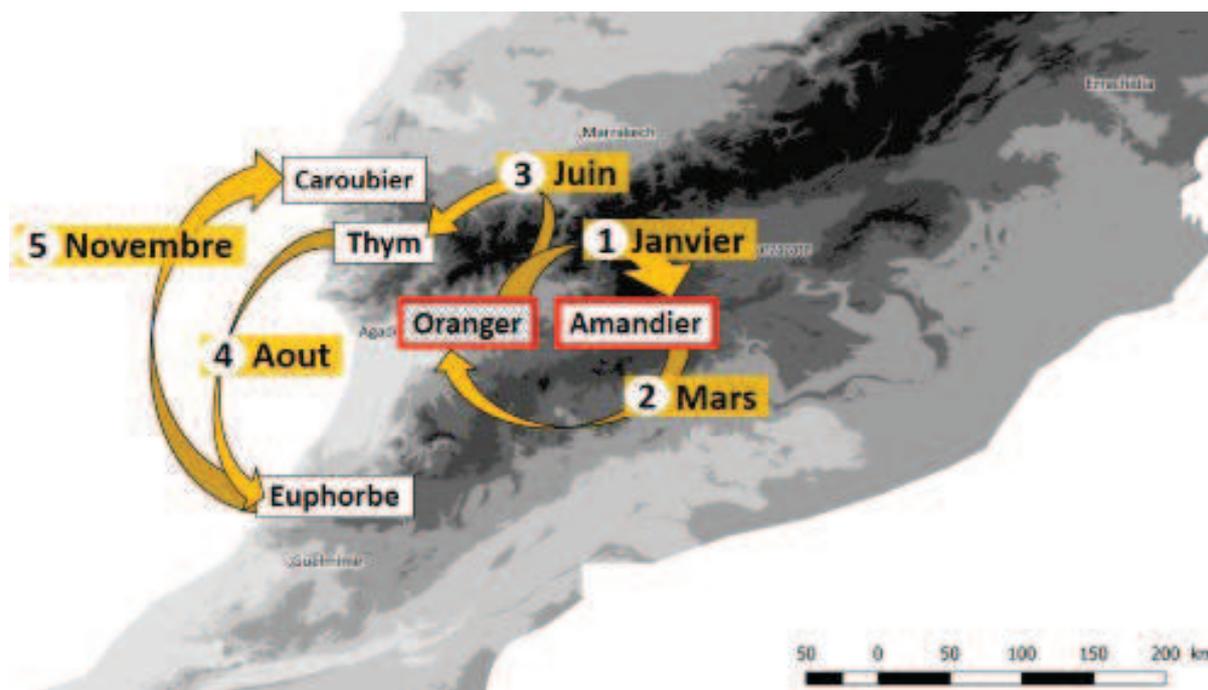


Figure 46 : carte de représentation de l'itinéraire de transhumance théorique de l'apiculteur 1 – réalisation de l'auteur

Dans un second temps, les informations récoltées à propos des années précédant l'entretien ainsi que le suivi de l'apiculteur l'année de l'entretien nous fournissent d'autres itinéraires riches de sens. Ils sont représentés sur les trois cartes suivant leur description (Figure 48).

L'année 2014 a été particulièrement sèche. Le peu de fleurs printanières, et donc de pollen, a inhibé un développement des ruches malgré un nourrissage au sucre. Quant à la miellée d'oranger, d'habitude relativement stable, elle a été écourtée par un épisode de Chergui, vent chaud et sec en

provenance du Sahara. Après avoir amené, sans résultat, ses abeilles sur la floraison d'orangers, Apiculteur1 a tenté pour la première fois, sur les conseils d'un collègue, de déplacer ses ruches sur la floraison d'anis (ar. *bèsbèss* – lat. *Pimpinella anisum*) irrigué, vers Sidi L'Mokhtar, avant de revenir pour l'euphorbe à Sidi Ifni. En visant une floraison irriguée et pollinifère (l'anis), l'apiculteur a cherché à limiter ses pertes dues à la sécheresse printanière et à poursuivre, *a minima*, le développement de ses colonies grâce au pollen et au nectar de l'anis. Même s'il n'a pu récolter de miel sur cette floraison, ses ruches étaient prêtes pour, dans un second temps, au mois d'août, descendre vers le sud et profiter de l'euphorbe, floraison peu impactée par la sécheresse. Lors de cette nouvelle étape, il a pu récolter quelques kilos de miel qui lui ont permis de rembourser les frais d'emplacement et de transport tout en assurant à ses colonies quelques réserves et un peu de pollen pour passer l'hiver approchant. Son objectif principal, dans le cas de cette année sèche a bien été d'assurer la survie d'un maximum de colonies tout en limitant ses frais en attendant l'année suivante.



Pour la saison 2015, on note un itinéraire beaucoup plus dense, avec un mouvement vers le sud au printemps, à la limite du Sahara (Foum El Hisn), suite à une pluie exceptionnelle tombée pendant l'hiver. La flore, rare en cet endroit habituellement, était extrêmement dense et diversifiée fournissant pollen et nectar en grande quantité (Figure 47). Il a pu y diviser ses colonies et augmenter largement son cheptel (passant de 80 à 130 ruches).

Figure 47 : un apiculteur au milieu de la végétation issue des pluies hivernales dans le sud du pays – Photo d'A. Abouzzrar (Foum el Hisn, février 2015)

Il s'est ensuite redirigé vers les orangers où il a fait de nouvelles divisions de ruches et vendu une vingtaine de colonies. L'importante population de ses colonies restantes (en abeilles nées suite à la première transhumance et à naitre, résultat de reines renouvelées et de la floraison de l'oranger) lui a permis d'enchaîner avec la miellée de thym puis celle d'euphorbe. Il a terminé la saison sur les caroubiers, avant un dernier déplacement pour l'hivernage dans la plaine, sur les orangers pas encore en fleur.

En 2016, année relativement sèche de nouveau, après une maigre récolte de miel d'oranger, il s'est contenté d'essayer, sans résultat, la miellée de thym avant d'amener ses ruches sur l'euphorbe puis sur le caroubier. Ce dernier, ayant souffert du manque de pluies, n'a pas produit de nectar mais a permis aux colonies de se repeupler grâce à son pollen.

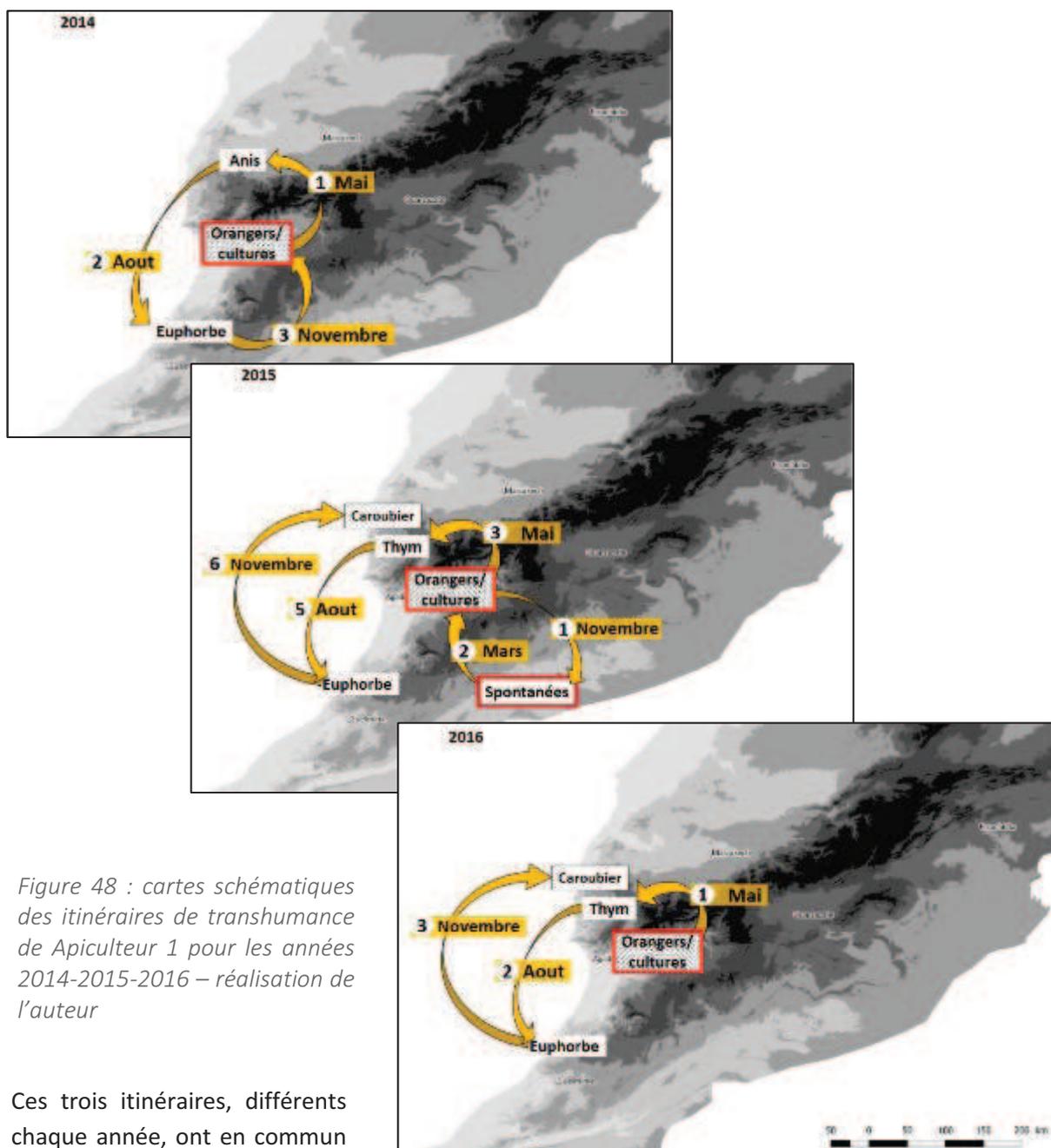


Figure 48 : cartes schématiques des itinéraires de transhumance de Apiculteur 1 pour les années 2014-2015-2016 – réalisation de l'auteur

Ces trois itinéraires, différents chaque année, ont en commun le lieu d'hivernage, la floraison de l'oranger et celle de l'euphorbe qui sont les trois étapes clés mentionnées dans l'itinéraire initial. L'amandier, n'a pas été visité ces trois dernières années : la première année (2014) était trop sèche et l'amandier n'a pas été vu comme une opportunité ; en 2015, même s'il a plu sur l'amandier, les régions du Sud, où il pleut très rarement se sont couvertes dès le mois de novembre d'un tapis de fleurs (photo précédente) qui s'est avéré plus précoce et plus stimulant pour les colonies (diversité, chaleur) ; en 2016, c'est un manque de financement et la naissance de son dernier enfant qui l'ont contraint à abandonner ce déplacement printanier.

Les apiculteurs basés dans la région montagneuse des Ida ou Tanane suivent une logique similaire. L'altitude retardant le développement des colonies, l'hivernage est souvent réalisée dans la plaine. Les

floraisons d'amandiers et de thym, même si elles restent des miellées délicates, sont l'occasion pour les apiculteurs de déposer leurs ruches dans leurs douars d'origine. Elles permettent ainsi de maintenir un lien important avec ceux qui sont sur place. Ce retour ponctuel et régulier est aussi l'occasion de quelques travaux agricoles ou d'entretiens. Le gardiennage des ruches n'y est pas nécessaire, limitant un poste de dépense pouvant être important sur cette miellée recherchée.

b) Apiculteur2 : habitant à côté de Mesti (Aït Ba'amran), un seul rucher

Chez cet apiculteur baamrani, l'hivernage et le renouvellement du cheptel se font à côté de l'habitation. La douceur du climat ainsi que l'humidité apportée par l'océan favorisent une diversité de plantes mellifères et pollinifères dont *Euphorbia regis jubae* ainsi qu'une multitude de messicoles et adventices (voir calendrier en annexe 13 ou chapitre 2, p80). Les colonies se développent ainsi rapidement au printemps et sont déplacées sur la floraison d'oranger afin d'assurer une première récolte. Si certains choisissent de poursuivre sur le thym, nombreux sont ceux qui reviennent à proximité de l'habitat afin de profiter de la floraison du chardon ou de l'arganier qui sont l'occasion d'une seconde récolte avant de bénéficier de l'euphorbe (*equinnus*), *tikiut*, qui fleurit sur place dès la fin du mois d'août. Dans un deuxième temps, ils déplacent leurs ruches vers le sud afin de poursuivre la floraison d'euphorbe *equinnus*, appelée *ikiu*. Différenciée localement par un féminin/masculin (*tikiut/ikiu*), cette espèce, référencée dans la bibliographie comme la même *euphorbia equinnus*, est à la base de deux miels différents selon le lieu de production. Décalées de quelques semaines, les deux floraisons sont visées par l'apiculteur pour qui le miel d'euphorbe est une spécialité reconnue de la région. A la fin de ces floraisons, il revient au domicile profiter des premières adventices qui vont faire leur apparition assurant un minimum de pollen et de nectar pour passer l'hiver. Voici en résumé cartographique cet itinéraire.

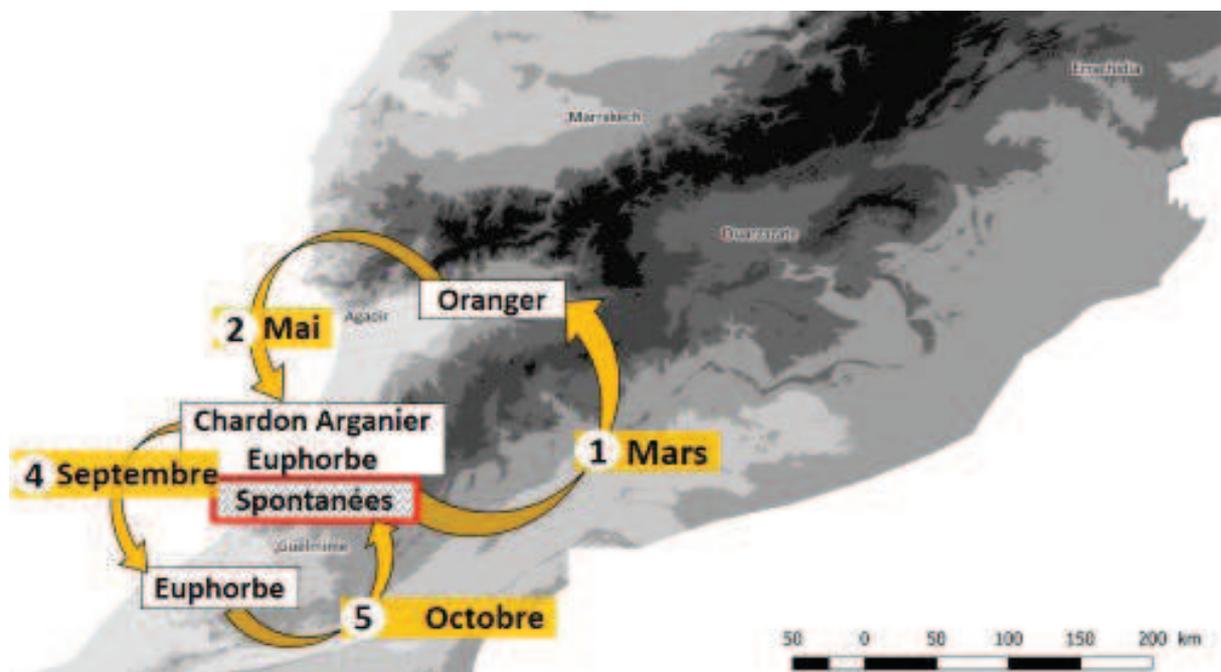


Figure 49 : carte de représentation de l'itinéraire de transhumance théorique de l'apiculteur 2 – réalisation de l'auteur

Mais, de même que pour Apiculteur1, la sécheresse du printemps 2014 a durement affecté les ruches d'Apiculteur2. N'ayant pas de contacts privilégiés dans la plaine du Souss, il n'a pas pu déplacer ses ruches vers les orangers. Ses colonies ont donc vivoté, jusqu'au mois de juillet sur les fleurs de la région (arganier et chardon essentiellement) avant de profiter de la floraison d'euphorbe (*tikiut*) jusqu'à la fin du mois de septembre où elles ont été déplacées vers les euphorbes du sud (*ikiu*) où il a pu récolter quelques kilos de miel. En octobre, il a ramené ses ruches à proximité de la maison pour l'hiver.

L'année d'après, en 2015, il a bénéficié comme Apiculteur1 de l'abondance des pluies dans les régions du sud. Il a pu faire une première récolte chez lui avant de déplacer ses ruches plus au sud, vers Targamaït, sur la floraison d'*imsleg* (*Ceratolimon feei*), une plante qu'il considère comme une spécialité rare puisque présente selon lui seulement sur une bande de 100km de long et une dizaine de large. Une fois cette miellée récoltée, il est revenu dans la région de Sidi Ifni bénéficiant de la floraison des arganiers puis des chardons. La suite est identique à 2014. En 2016, il a pu reproduire son cheptel sur les espèces spontanées du printemps chez lui mais le froid et le vent ont rapidement fait décliner les fleurs et les colonies ont périclité jusqu'aux floraisons des euphorbes où elles ont repris un peu d'activité.

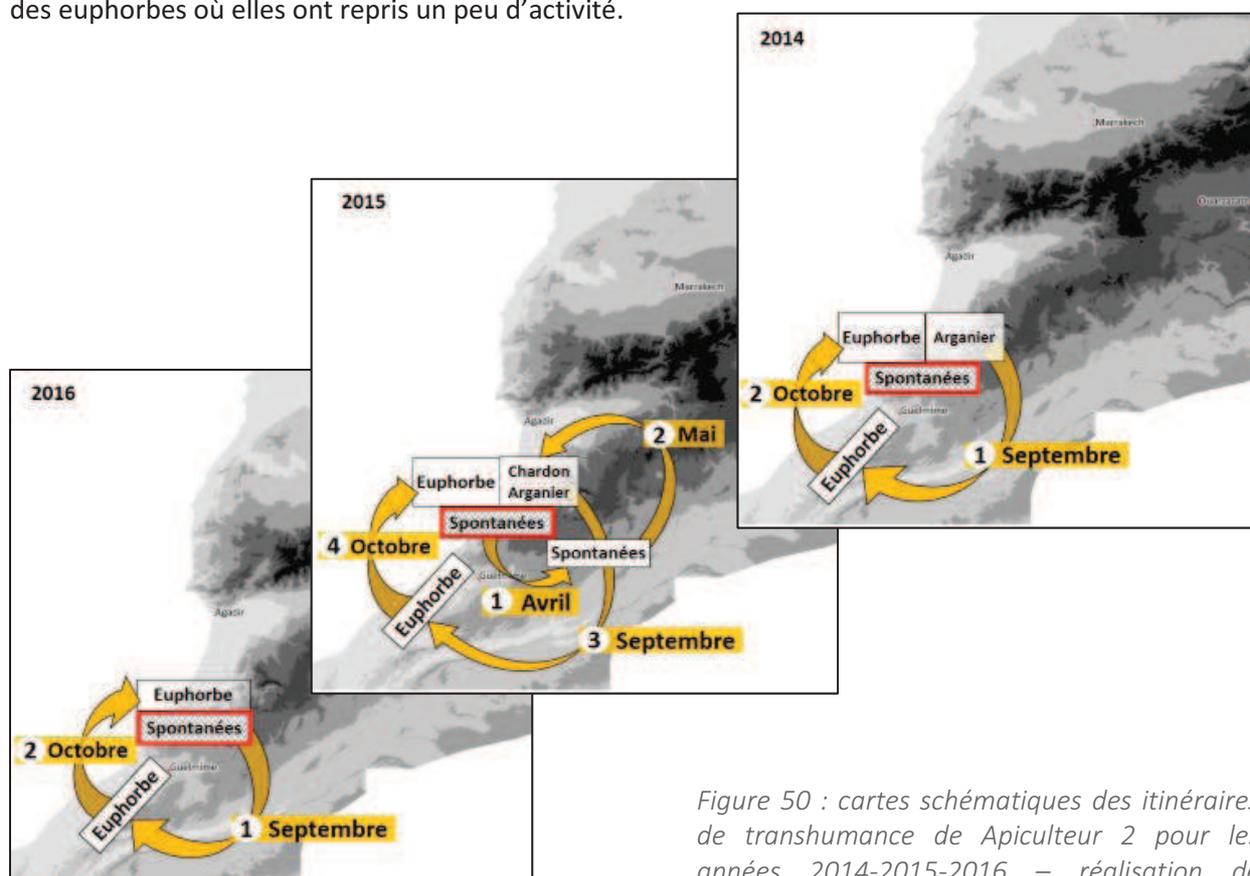


Figure 50 : cartes schématiques des itinéraires de transhumance de Apiculteur 2 pour les années 2014-2015-2016 – réalisation de l'auteur

Encore une fois, l'apiculteur s'appuie sur les miellées les plus stables pour maintenir et renouveler son cheptel. L'intérêt de ces circuits réside en deux points majeurs que sont la présence des plantes spontanées au printemps (qui arrivent à fleurir, donc à fournir du pollen et un peu de nectar, même lorsqu'il ne pleut pas, avec les seules entrées maritimes) et la présence de deux espèces d'euphorbes. La première poussant dans toute la région des Aït

Ba'amran (t : *tallalt* ; ar : *lfernan* ; lat : *euphorbia regis jubae*), et la seconde, (t : *tikiut* ou *ikiu* ; ar : *daghmous* ; lat : *euphorbia equinuus*) plus au sud et fleurissant à quelques semaines d'intervalle. Miel emblématique de la région, le miel de *tikiut* est attendu par une clientèle d'habités (locaux, diaspora, touristes). Certains apiculteurs de la zone déplacent leurs ruches plus au nord (dans la plaine pour l'oranger, voir plus au nord encore), mais outre les distances à parcourir, c'est souvent le manque de contacts dans ces régions qui limite les transhumances. Vers le sud, diverses alliances tribales fournissent une base solide d'échanges qui assurent à la fois les informations sur la qualité de la ressource et la sécurité d'un emplacement sans gardiennage nécessaire. Inversement, les apiculteurs basés plus au sud profitent des mêmes conditions quand ils viennent chez les Aït Ba'amran. A ce titre, certains apiculteurs rencontrés dans la zone, originaires d'Aouint Aït Oussa, ont, suite à diverses raisons, délaissé leurs troupeaux d'herbivores (camelins, ovins, caprins) pour développer une activité apicole transhumante. Ces nouveaux apiculteurs poursuivent de cette façon une partie de leurs mouvements sur les itinéraires empruntés depuis toujours, renouvelant par-là les mobilités qui ont de tout temps animés ces espaces ainsi que les liens entretenus entre leurs habitants.

c) Apiculteur 3, habitant Taroudant : cheptel divisé en plusieurs ruchers transhumants

Le dernier cas choisi illustre la complexité d'un système d'élevage apicole qui comprend plusieurs ruchers alors que dans les deux cas précédents, nous avons à faire à un seul rucher déplacé. Ici, le cheptel est divisé en deux, voire trois ruchers suivant des itinéraires parfois semblables mais souvent différents.

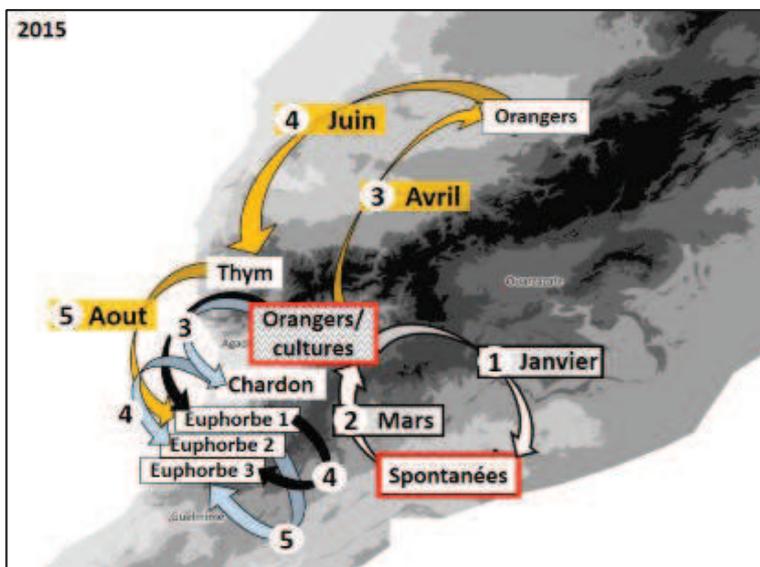
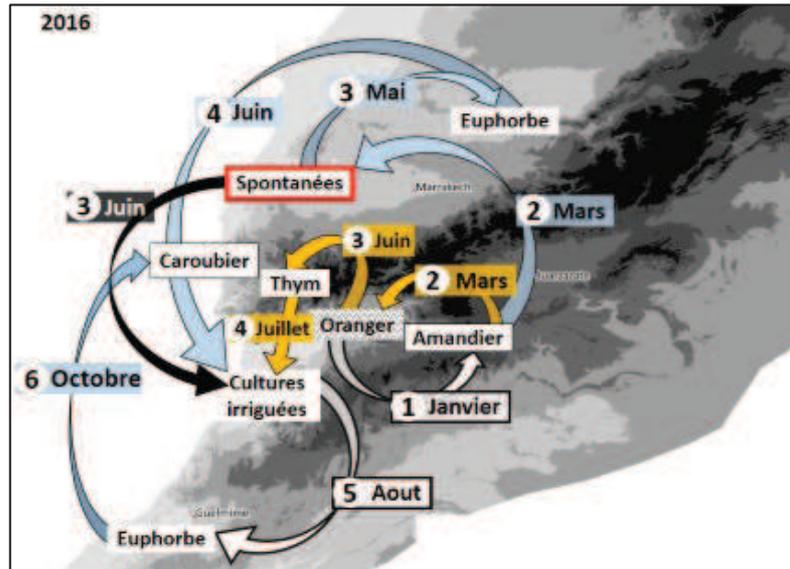


Figure 51 : cartes schématiques des itinéraires de transhumance de Apiculteur 3 pour les années 2015 et 2016 – réalisation de l'auteur



La difficile représentation des mouvements réalisés va de pair avec celle de son explication détaillée. Afin de nous consacrer à une compréhension fine des logiques qui sous-tendent ces mouvements, voici une autre représentation possible, non spatialisée, de l'année 2015.

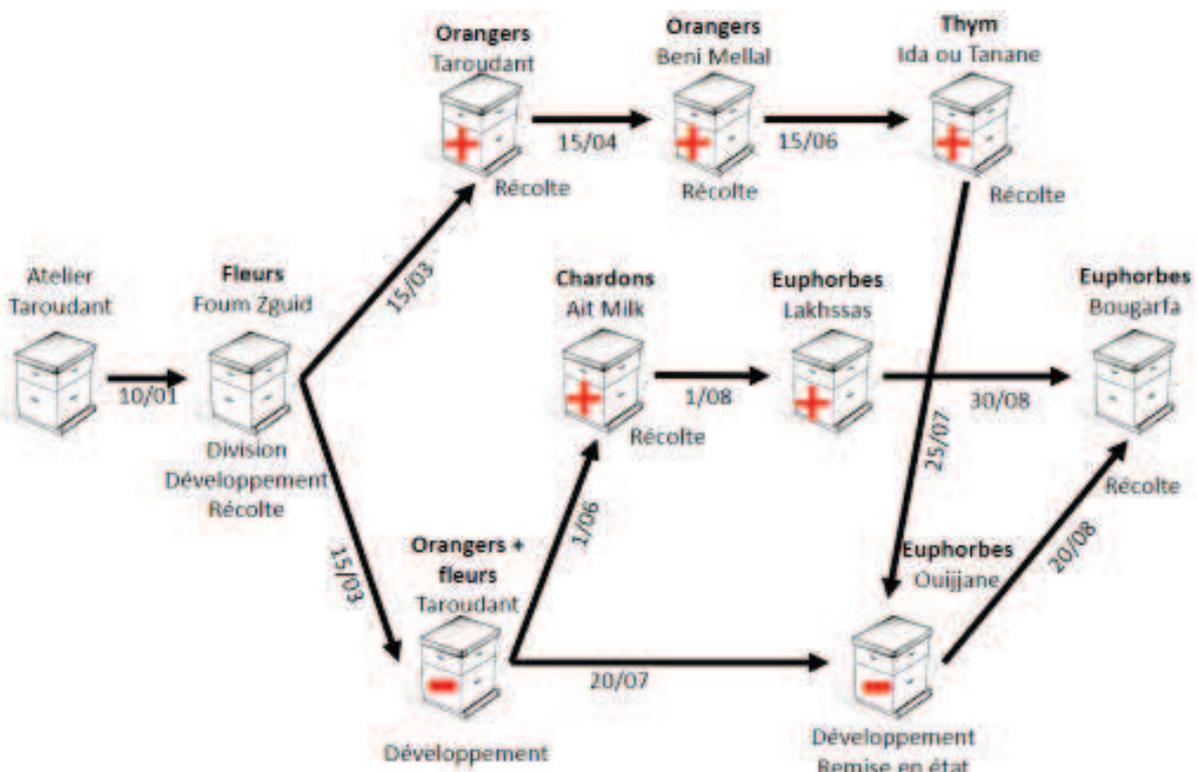


Figure 52 : représentation schématique de l'itinéraire de transhumance de Api3 – schéma de l'auteur (légende : les ruches + sont les ruches fortes, les ruches -, les faibles)

En 2015 donc, la totalité des ruches a quitté la proximité de l'atelier, situé à côté de Taroudant, pour aller vers Foug Zguid, profitant de la même aubaine floristique que les deux apiculteurs précédents. A Foug Zguid, sur une floraison diversifiée (en nectar et en pollen), l'apiculteur a pu développer et

renouveler son cheptel. Les plus belles ruches ont même été récoltées avant de repartir vers la plaine et les orangers. Dans la plaine, il a constitué deux ruchers. Un premier, avec les colonies les plus peuplées (marqué d'un + sur notre schéma), qu'il a consacré à la production de miel et un second, placé dans une zone plus diversifiée, avec les colonies les plus faibles (marqué d'un -) dans lequel un travail de développement a été poursuivi (agrandissement progressif, nourrissage, équilibrage des cadres de couvain, etc.). Ce second rucher a été installé dans une zone riche en pollen, condition *sine qua non* à la poursuite du développement du couvain.

Le rucher de production a ensuite été emmené sur les orangers de Beni Mellal, qui fleurissent un mois plus tard, où elles sont à nouveau récoltées. Elles reviennent, encore en pleines d'abeilles du fait d'une miellée continue et d'un apport de pollen faible mais constant, dans les Ida Ou Tanane pour la floraison de thym à la fin du mois de Juin.

« Il faut observer lors de la période des orangers, si tu trouves que les abeilles dans la hausse maintiennent le couvain, elles peuvent travailler sur le thym. Il faut que le couvain soit fermé car l'ancienne armée, qui est sortie au début, ne va pas travailler. Il faut des nouveaux soldats ». (N. 22/04/2016, traduction)

Pendant ce temps, le rucher en développement est subdivisé en deux. Dans la même logique que précédemment, un premier, celui qui comprend les ruches les plus peuplées part vers la floraison de chardons (faible en pollen) tandis que l'autre se dirige vers les euphorbes d'Ouijjane (« Euphorbe 1 » sur le schéma) qui commencent à fleurir dès la fin du mois de juillet produisant un équilibre de pollen et de miel. Sur ce dernier emplacement, l'apiculteur ramène aussi les colonies qui viennent d'assurer la floraison de thym. Ces dernières sont vidées de leurs abeilles et nécessitent un temps de renouvellement de leurs abeilles. Le pollen de l'euphorbe assure ce rôle même s'il ne leur redonnera pas toute leur vigueur.

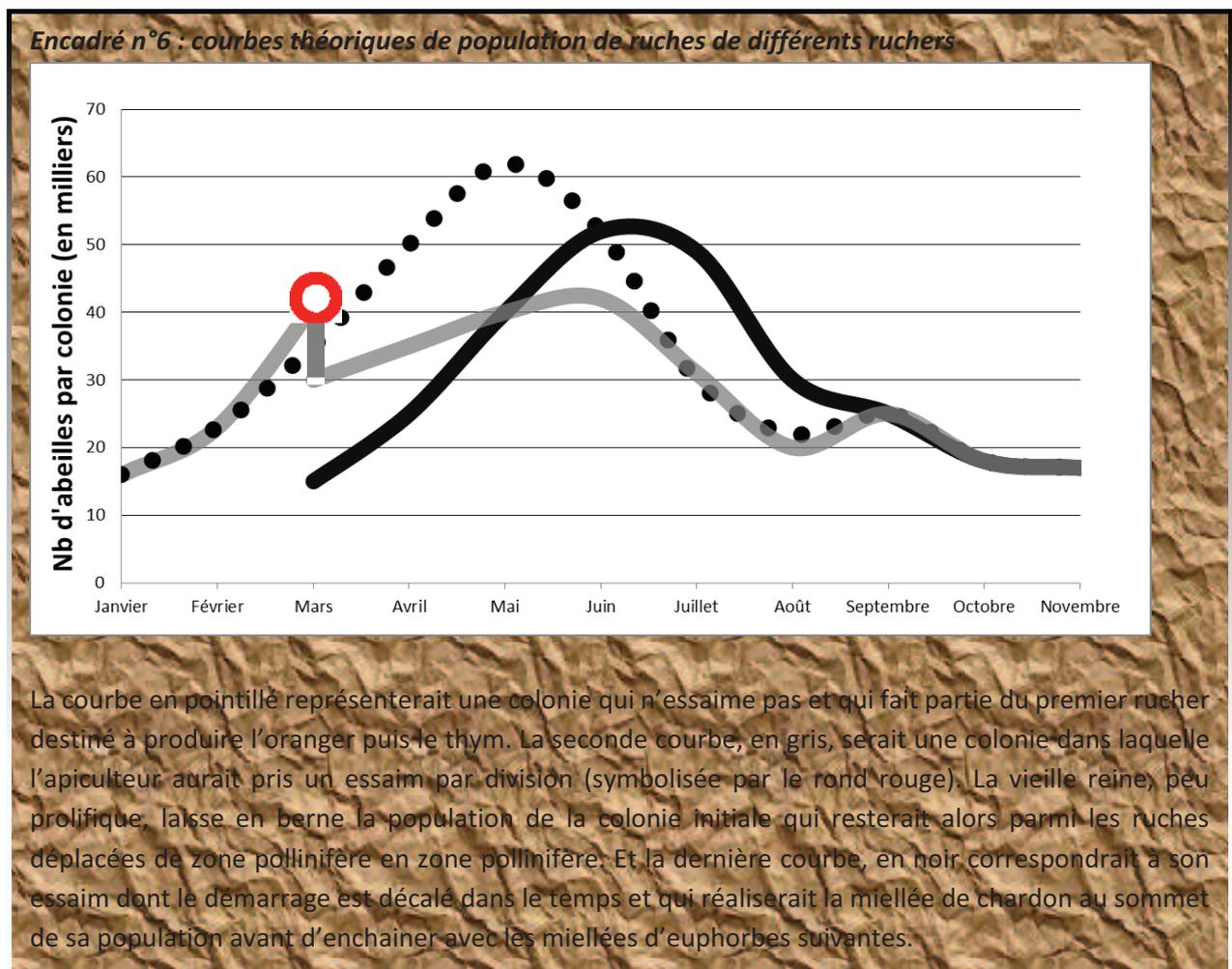
Le rucher en production sur le chardon va terminer la miellée puis être récolté avant d'être déplacé vers une autre zone à euphorbe qui fleuri dès le début du mois d'août (« euphorbes 2 » sur le premier schéma). Là aussi, les colonies vont retrouver un peu de pollen et commencer à remplir les hausses. Sans récolter, l'apiculteur va ensuite les amener vers le dernier emplacement dédié à l'euphorbe, plus au sud, à Bougarfa. L'ensemble du cheptel y sera mis en production, à la fin du mois d'août, avant d'être récolté deux mois plus tard. Selon l'itinéraire suivi, les colonies sont dans des états variés pour produire du miel mais le minimum de nectar et de pollen des euphorbes leur assure des ressources, rares dans cette fin de sécheresse estivale. L'ensemble du rucher est pour finir déplacé dans la plaine au mois d'octobre, sans aller jusqu'au caroubier cette année car l'euphorbe a été relativement productive.

Pour synthétiser, cet apiculteur fait de la gestion de la ressource en pollen le cœur de sa stratégie d'allotement au cours de la saison.

« Le critère c'est les espaces de pâturages (*alghala*) et la capacité des abeilles. Leur force détermine celles qui vont s'orienter vers les plantes qui donnent du miel alors que les abeilles moins fortes vont vers des plantes qui ont du pollen et un peu de miel. Car il y'a des plantes qui fatiguent les abeilles et il y'a des plantes qui disposent d'un nectar qui ne fatigue pas les abeilles. Le thym par exemple tu vas avec une grande colonie et tu reviens avec 2 ou 3 cadres car il ne dispose pas de pollen. » (N. 22/04/2016, traduction)

Une ruche peu peuplée (couvain et abeilles) est orientée vers un emplacement qui promet un apport minimum en pollen (marquée d'un moins sur le schéma). Elles sont isolées des autres et suivent un

itinéraire qui leur permet de passer la saison sans encombre. Elles sont aussi le réservoir en colonies dynamiques pour des floraisons précises, comme le chardon dans le cas de l'année 2015, et comme l'euphorbe du nord en 2016. Ce décalage de population peut par exemple être expliqué par la réalisation d'essaims au printemps qui mettent un certain temps à développer une reine, puis une population suffisante. Ce décalage de développement est justement mobilisé pour accéder à des miellées qui ne peuvent être réalisées par des colonies déjà éprouvées par d'autres miellées. Il s'agit finalement d'une stratégie qui vise à la fois à faire durer le pic populationnel et à le décaler en fonction des ruchers (voir encadré 6). Ainsi, l'apiculteur multiplie ses chances de produire du miel, même sur des floraisons éprouvantes pour ses abeilles.



A cette variation des dynamiques des colonies, notons que les emplacements choisis varient d'une année à l'autre, même pour une miellée identique. L'apiculteur 3 possède à ce titre une diversité de possibilités qu'il mobilise selon une multitude de critères :

N : A la fin de récolte, on travaille sur l'entretien des *sunduk* et on les dépose dans le *bachna* (maïs). On essaye de les mettre dans des endroits proches de l'habitat pour se reposer et travailler les ruches.

AA : elles y restent jusqu'à quand ?

N : jusqu'à ce que les premiers signes de printemps apparaissent dans une région. Il faut une pluie au mois janvier pour se déplacer au printemps. Et si la pluie est en retard on commence par les orangers.

AA : et pour le mois janvier et février c'est plusieurs fleurs ?

N : ça dépend de la pluie, il y a des années où on commence au mois de décembre sur l'herbe (*fleurs spontanées*) et en février on divise les *sunduk*. L'année dernière (2015) par exemple était une bonne année à Foum Zguid.

AA : et vous allez quand sur l'amandier ?

N : Cette année on a commencé par les amandiers en janvier, avant les orangers mais on préfère commencer par l'herbe s'il y en a. Actuellement les espaces où il y a les amandiers il fait trop froid et c'est dur pour les abeilles. S'il n'y a pas de pluie c'est obligatoire de passer par les amandiers parce qu'il n'y a pas d'herbe. Mais c'est une décision très délicate. Il faut absolument faire un tour avant pour se renseigner sur le climat et les fleurs.

AA : Et vous allez au même endroit où vous changez ?

N : Non on change. Cette année j'étais à Assuki (entre Taliouine et Taroudant) et Had Aguerd (Sidi Abdellah ou Said). A Aguerd il y a l'amandier, et une plante épineuse bénéfique pour l'amandier. C'est la première fois que je vois cette plante. Avec la sécheresse on a été obligé de découvrir des nouveaux espaces, et cette plante je pense a aidé les abeilles pour démarrer la saison. Cette plante existe à Tizin'Test aussi. C'est en passant par cette région que j'ai décidé de tenter si ça peut marcher avec cette plante même si je sais qu'il y a pas beaucoup d'amandier. Et ça a réussi. (N. 22/04/2016, traduction)

Dans ce cas d'étude, la notion d'itinéraire de base est moins évidente que dans les précédents. En effet, on peut noter des régularités dans les miellées phares telles que celles d'euphorbe, d'oranger et de thym, mais entre ces points clés, l'itinéraire change d'une année à l'autre. L'apiculteur 3 met en lumière, par son discours et ses pratiques l'importance du rythme des colonies. Le fait qu'il puisse jouer sur plusieurs tableaux montre la finesse des décisions à prendre, ce qui ne ressortait que partiellement des deux premiers cas. N'ayant pas le choix de diviser leur rucher, ils composaient avec un état d'ensemble des colonies, ne pouvant adopter des logiques différenciées selon leur développement.

3.2.2. Enseignements généraux

D'une façon générale, le premier discours entendu relève d'un d'IT que nous qualifions de « référence » et qui présente de nombreuses similitudes selon les lieux de vie et les profils des apiculteurs. Pour ceux qui habitent la plaine, l'IT de référence correspond à un circuit *amandier>oranger>thym>euphorbe>caroubier* ; pour ceux qui sont plus au Sud, le démarrage se fait sur place puis les ruches sont déplacées sur *oranger>arganier/chardon>euphorbe*. Il semble que cet itinéraire de référence ait une portée théorique dans le sens où il constitue une base à partir de laquelle l'apiculteur raisonne son itinéraire de l'année. Le décalage entre discours et pratiques est selon nous révélateur d'une logique d'adaptation permanente à des conditions extrêmement variables d'une année sur l'autre (voir encadré 7). L'IT de référence, stable, n'est autre qu'un fil d'Ariane auquel on s'accroche face à l'incertitude.

Outre ces itinéraires, ce sont aussi des centralités que l'on observe : la plaine pour les apiculteurs 1 et 3, la région d'Aït Ba'amran pour l'apiculteur 2. Ces centralités ne dépendent pas uniquement du lieu

de vie, elles relèvent aussi de facteurs écologiques, liées au développement des colonies. C'est ce dont témoignent les itinéraires des apiculteurs qui habitent les reliefs du Haut-Atlas et dont l'IT de référence est similaire à ceux de la plaine. La reproduction du cheptel étant un élément clé, le démarrage du printemps est crucial et dépend de la quantité de nectar et de pollen disponible. C'est grâce à ces deux éléments que la reine augmente sa ponte et que les larves vont pouvoir être nourries. Une fois une population assez importante atteinte, les ruches peuvent être divisées à moins que l'apiculteur n'attende un essaimage naturel ou préfère assurer une production de miel. Avoir accès le plus tôt possible à une floraison importante est donc une nécessité, ce qui est délicat dans le Haut Atlas où le froid persiste plus longtemps que dans la plaine.

La première transhumance pour les apiculteurs de la plaine consiste donc à aller chercher l'amandier qui est le premier à fleurir dans les reliefs. Certains restent dans la plaine et installent leurs ruches dans les lieux densément recouverts d'asphodèles (une des espèces que l'apiculteur 3 appelle « l'herbe ») : espaces pâturés non mis en culture ou piedmonts de faible altitude (zone agroécologique ②). Dans le cas des Aït Ba'amran, la région côtière est suffisamment humide et chaude au printemps pour voir éclore très tôt une importante densité de fleurs spontanées qui joue un rôle similaire à la floraison d'amandiers ou d'asphodèles. Une dernière stratégie peut consister à attendre la floraison de l'oranger afin d'augmenter son cheptel, sacrifiant ainsi tout ou partie de la production de miel (retard dans le développement des colonies, division des meilleures ruches). Exceptionnellement, au printemps 2015, beaucoup d'apiculteurs sont partis vers les floraisons spontanées des zones désertiques du sud, à la frontière du Sahara, pour profiter de ces mêmes facteurs de développement des colonies : beaucoup de pollen et du nectar en quantité. Ils ont pu développer leurs colonies et augmenter leur cheptel avant d'arriver à tant pour la floraison des orangers. En plus de cette recherche d'une flore riche et abondante, certains apiculteurs choisissent de nourrir leurs ruches. Ainsi, ils accélèrent le développement de leurs colonies (nourrissement spéculatif) et poussent parfois jusqu'à un nourrissement productif afin d'augmenter la récolte en cours (voir annexe 11).

La suite de la saison se simplifie en termes de pratiques mais pas forcément en ce qui concerne les choix des floraisons à viser. Comme indiqué par les apiculteurs, certaines miellées sont inévitables, notamment du fait de leur régularité : l'euphorbe et l'oranger quand d'autres le sont plus pour leur importance commerciale, comme le thym.

Bien évidemment, séparer ses ruchers occasionne des frais supplémentaires, notamment de gardiennage mais aussi de transport : prospection pré-transhumance, transhumance, opérations techniques diverses, etc. Cette multiplication des ruchers demande donc un investissement pré-récolte important ainsi qu'une maîtrise technique différente (apiculteur 3). Nombreux sont les apiculteurs qui divisent leur cheptel en seulement deux ruchers pendant une partie de l'année, mais

Encadré 7 : l'aléa climatique

Ce n'est pas seulement une sécheresse qui va conditionner une mauvaise récolte. C'est potentiellement une semaine de mauvais temps qui va perturber les colonies, trois jours de vent qui vont sécher les fleurs d'oranger ou encore un matin de gel tardif qui va réduire à néant les fleurs de fruitiers au printemps. D'autres facteurs climatiques ont des effets sur des temps plus longs, par exemple les dormances des fleurs, leur floraison importante (une sécheresse prolongée provoquera une explosion de fleurs lors d'une pluie bien placée (spatialement/temporellement), etc. C'est donc un aléa connu qui influe sur les conditions de production, mais dont l'occurrence et la force est impossible à prévoir.

très peu passent le cap des trois ruchers. Aussi, la plupart des apiculteurs ont moins de 150 ruches (rucher pouvant au besoin être divisé en deux), et les quelques-uns qui dépassent ce nombre gèrent souvent plus de 400 ruches (plus de trois ruchers). Selon les apiculteurs, ces deux effectifs font office de seuils théoriques et peu d'apiculteurs se situent entre les deux. Avoir plus de 150 ruches occasionne plus de frais et demande donc plus de ruches pour rentabiliser l'activité.

Les choix de telle ou telle transhumance dépassent les seules conditions de miellées et de développement des colonies (voir encadré 7). Ils dépendent aussi de chaque apiculteur, de son histoire, de ses besoins, de ses liens aux zones visitées, de sa perception de la miellée, des informations dont il dispose, etc. Nous avons choisi de représenter sur la Figure 53 ces multiples facteurs en reprenant à notre compte l'idée d'une matrice proposée par J. Blanco pour expliquer les « schémas de macro-mobilité » des groupes de pasteurs du sud marocain (Blanco, 2015) (voir la version originale en annexe 21).

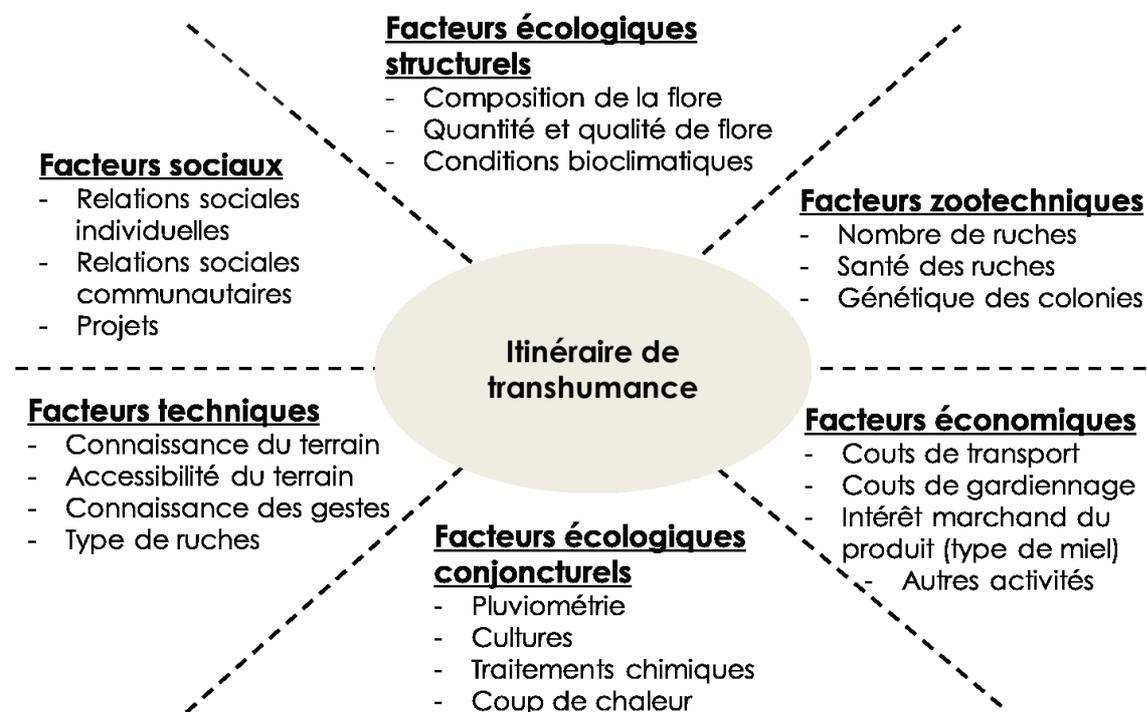


Figure 53 : matrice de mobilité des apiculteurs, modifiée par l'auteur d'après Blanco (2015)

Si les enquêtes ont permis l'identification de ces différents facteurs, leur hiérarchisation ne nous paraît pas pertinente. C'est justement leurs poids relatifs qui permettent la flexibilité de choix potentiellement différents chaque année. Un travail sur le temps long avec les apiculteurs a pu montrer que si certains facteurs sont énoncés comme déterminants dans le choix de l'IT de l'apiculteur, la décision finale ne correspond pas forcément à ce facteur exprimé en premier lieu.

L'IT comme nous venons de le détailler ici est un nœud particulièrement révélateur du système d'élevage apicole des apiculteurs mobiles. Les éléments apportés ici montrent qu'il conditionne et est conditionné par les différentes pratiques (allotement, reproduction, exploitation, valorisation). Il est

l'expression à la fois des orientations productives de l'apiculteur comme de la réalité de ses choix face aux conditions de son milieu. Il est donc un objet d'observation particulièrement riche pour le chercheur désireux de saisir les stratégies de conduite de l'apiculteur.

Notons *in fine* la proximité de ces mouvements avec les mobilités des autres animaux d'élevage. Nous avons mentionné cette proximité, de façon on ne peut plus évidente, à propos d'éleveurs ayant troqué leurs ruminants contre des ruches, nous la retrouvons dans les mouvements des ruchers entre plaine et montagne rappelant les transhumances régulières, et pour finir nous la retrouvons ici dans la portée explicative de la matrice de macro-mobilité proposée par J. Blanco pour les ruminants. Alors que toutes ces mobilités ancestrales sont mises à mal aujourd'hui par les conditions sociopolitiques et productives (délimitations administratives, spécialisation, fixation des populations, urbanisation, etc.), l'apiculture semble leur assurer une forme de continuité reposant sur des accords anciens, des droits de pâture, des modes de vie, des nouvelles complémentarités spatiales, etc. Dépassant ces permanences, ce sont aussi de nouveaux réseaux qui se forment, de nouveaux espaces mis en complémentarités, le tout facilité par les technologies de l'information (téléphone, *Whatsapp* mentionné plus haut par exemple). Mais ce sont aussi des conflits qui naissent, plus ou moins ouverts, plus ou moins larvés, entre des apiculteurs locaux, des apiculteurs extérieurs, des agriculteurs (Figure 54).



Figure 54 : rucher transhumant incendié au nord du Maroc par les apiculteurs locaux, selon la source de la photo. Photo reçue d'un apiculteur de Sidi Ifni en septembre 2018.

3.2. Des hybridations multiples

A cette diversité des logiques des apiculteurs transhumants et utilisant la *sunduk*, s'ajoute une autre diversité, celle des entre-deux, associant des cultures techniques *a priori* opposées et échappant aux recensements officiels : comment considérer une ruche autant moderne que traditionnelle ? Ces hybridations sont multiples et pas toujours visibles ou exprimées. Nous nous arrêtons ici à celles qui nous apparaissent les plus marquantes et qui expriment l'étendue de ce phénomène, au cœur selon nous des dynamiques apicoles régionales. Elles concernent : i) les formes de ruches ; ii) la gestion du rucher ; et iii) les savoirs « théoriques ».

- I) Les formes de ruches

Nous ne pourrions pas être exhaustifs ici tant l'effervescence des micro-innovations est perpétuelle en la matière. En voici quelques-unes qui illustrent le propos et permettent d'envisager le champ des possibles.



Figure 55 : à g. une ruche en terre dans laquelle on a disposé des cadres afin de consulter les rayons et au besoin, de déplacer la colonie. Au milieu, une *sunduk* recouverte de terre à des fins d'isolation thermique. A d. une *sla* de forme carrée, ainsi modifiée pour recevoir des cadres. Photos de l'auteur (Skoura 2012, Taroudant 2016)

Véritables hybridations des formes, ces ruches montrent une curiosité permanente de la part de l'apiculteur combinée à un besoin constant de tester, d'expérimenter, d'adapter. Peu de ruches hybrides ont pris de l'importance dans une dimension productive pour le moment. Notons tout de même la permanence et le développement de la ruche visible à droite. Elle reprend les dimensions de la ruche traditionnelle (1m de long) et surtout l'orientation de ses rayons qui sont alors fixés dans des cadres. Si la photographie montre une ruche faite de canne tressée, de nombreux apiculteurs ont construit cette ruche en planche, à la façon des *sunduk*. Dénommée « *sunduk beldi* », elle permet d'allier les avantages des deux formes de ruche : la possibilité de consulter les rayons et la conservation d'un volume plus réduit et une disposition en bâtisse chaude. Elle a été retrouvée dans plusieurs ruchers, notamment à des fins de production d'essaims ou de rayons de miel à vendre bruts, sans

extraction. Peut-être faut-il aussi envisager une plus grande aisance à travailler avec un modèle de ruche aux croisements des savoirs de l'apiculteur ?

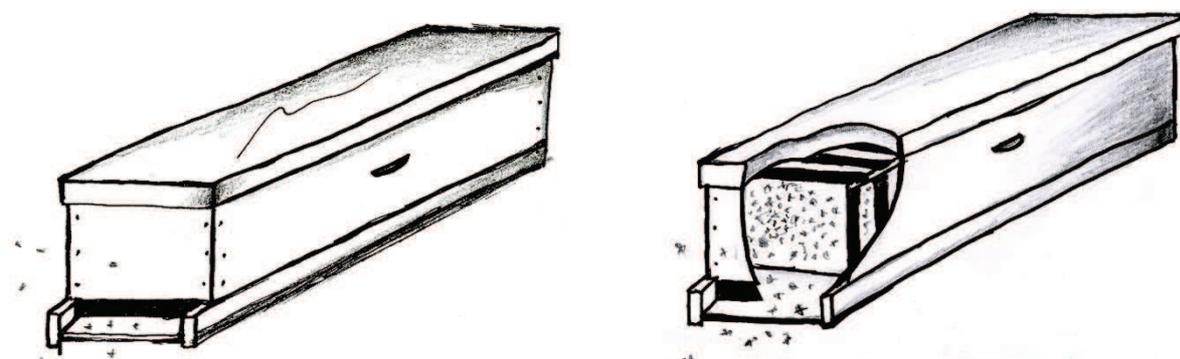


Figure 56 : sunduk beldi, fermée et en coupe – Dessins de l'auteur

- li) La gestion du rucher

Outre ces formes de ruches qui sont modifiées pour intégrer des éléments de l'une ou de l'autre des cultures techniques, de nombreuses hybridations se font à l'échelle du rucher. L'utilisation des deux modèles de ruches est l'hybridation la plus courante à ce niveau. De nombreux apiculteurs des Aït Ba'amran et des Ida ou Tanane rencontrés conservent quelques ruches auprès de leur maison ou dans leur douar d'origine en évoquant une dimension patrimoniale « c'était les ruches de mon père » qui est aussi associée à



Figure 57 : sunduk devant un rucher de ssilt – Photo de l'auteur (Nouayl, avril 2016)

la production d'un miel « *beldi* », de chez soi. Ces ruches-là ne sont pas déplacées à l'inverse des *sunduk*, mais peuvent parfois servir de réserve à essaim. En effet, et c'est l'explication pratique la plus couramment entendue, les *ssilt* sont utilisées pour produire des essaims et les *sunduk* pour la production de miel (Figure 57). Largement répandue dans la plaine du Souss, cette association a même tendance à se diffuser hors de la zone de présence originelle des *ssilt*. Nous avons retrouvé ces dernières dans la région de Ouarzazate ainsi qu'à proximité de Beni Mellal chez des apiculteurs ayant amené leurs ruches dans la zone d'étude.

Considérée par certains comme une étape dans l'apprentissage des pratiques modernes de renouvellement du cheptel, cette association des types de ruches est pour d'autres le moyen de

bénéficier au mieux des avantages de chacun des modèles. Cette association n'est pas immuable et des apiculteurs s'en servent pour commencer leur activité, l'abandonnent, puis parfois y reviennent certaines années.

Une seconde modalité d'hybridation concerne l'utilisation de la *sla* selon de nouvelles pratiques. Les *ssilt* vont ainsi être transhumées une ou deux fois dans l'année vers des flores pollinifères et nourries en permanence au sirop (mélange d'eau et de sucre) afin de produire un « miel de sucre », vendu à



moindre prix (nourrissement productif – voir annexe 11). Loin d'être anecdotique, cette pratique semble prendre de l'importance. Elle permet de limiter les risques liés à la ressource mellifère en poussant plus loin la rationalisation apicole. Outre la production permanente d'un miel peu qualitatif, cette gestion des *ssilt* est un moyen de produire des essaims en quantité au printemps, sous condition de présence d'un peu de pollen. En déplaçant les ruches sur

Figure 58 : *ssilt* entreposées dans une construction où a été tentée l'installation d'un goutte-à-goutte destiné à fournir du sirop en continue plus facilement – Photo de l'auteur (Nouail, avril 2016)

les floraisons de maïs ou de maraichage, le pollen, devenu la seule ressource limitante, devient

accessible une grande partie de l'année, affranchissant dès lors la production des aléas inhérents à l'activité apicole. Ainsi, l'artificialisation des cultures au goutte-à-goutte rejoint parfois celle de l'apiculture, ce dont une tentative étonnante et avortée atteste (Figure 58). Cette production déconnectée en partie des aléas climatiques s'appuie sur une demande croissante dans les villes d'un miel à bas prix. Ce dernier est particulièrement apprécié dans la confection de pâtisseries, mais pas seulement : très similaire au miel de fleur, le miel de sucre y est mélangé afin d'augmenter les quantités sans baisser les prix. Cette fraude au sucre, très difficilement décelable, a lieu après l'extraction ou, de façon moins assumée, directement au sein des ruches. En effet, certains apiculteurs continuent à nourrir leurs colonies même pendant les miellées et augmentent de cette façon directement la récolte : « ça les aide à travailler ». L'existence d'une demande en miel de moindre qualité, correspondant à des budgets limités, participe aussi à cette production de miel de sucre comme de mélange.

- lli) Les savoirs théoriques

En ce qui concerne les savoirs, les éléments d'hybridation ont été plus difficiles à percevoir, notamment du fait de la non maîtrise de la langue locale lors des entretiens. Malgré tout, deux exemples peuvent laisser entrevoir cette hybridation qui reste à creuser. Le premier concerne le nom donné à la reine. En tachelhit, celle-ci se nomme « *aguellid* » qui se traduit par « chef » ou « roi », sous-entendu le chef militaire (la colonie étant considérée parfois comme une « armée »). La reine est donc masculine

comme cela a été le cas partout ailleurs jusqu'aux premières observations de Swamerdamm puis Réaumur au XVIII^{ème} siècle (Marchenay, 1979). Cette considération des genres a persisté longtemps après dans les campagnes du monde et lors des premières enquêtes réalisées en 2012, c'était aussi le cas au Maroc. Depuis quelques années, c'est la dénomination arabe, « *malika* », « reine », et non le féminin tachelhit (*tagueldit*), qui remplace peu à peu le terme *aguellid*, remettant alors en cause non seulement le genre du seul individu unique de la ruche, mais avec lui, toute une série de savoirs locaux sur le fonctionnement de la ruche entre ses différents membres (ouvrières et faux bourdons). La filiation terminologique exprimée par la langue témoigne de cette adoption récente voire d'une forme de soumission à une culture dominante (arabophone et savante) menaçant des savoirs locaux ancestraux.

Citons à l'inverse un autre exemple entendu chez plusieurs apiculteurs de la plaine à propos de l'agressivité des colonies. Quand elle montre des signes d'agressivité, la colonie est considérée comme plus sauvage et donc plus productive. Elle est alors nommée *aderdor* (voir plus haut), en référence aux essaims qu'on trouve dans les falaises, inaccessibles aux hommes, agressifs et sources inépuisables d'essaims. Ainsi, autant le comportement de la colonie que le statut qui lui est accordé, ou que le terme utilisé renvoient à des considérations issues des savoirs traditionnels. Mais, cette fois-ci, le terme est passé du tachelhit à l'arabe dialectal. Est-ce une preuve de la prégnance et du crédit encore accordés à ces savoirs anciens ?

Notons, et nous y reviendrons à plusieurs reprises, que ces hybridations diverses sont très souvent du ressort d'apiculteurs principalement situés dans les marges spatiales et sociales. En effet, n'ayant pas accès à des formations en bonne et due forme, ni à des financements, de nombreux apiculteurs « bricolent » leurs ruches et leurs savoirs aux croisements des informations, des objets et des savoirs existants. Cette marginalité sociale se double d'une marginalité spatiale ce qu'atteste la position de ces ruchers hybrides principalement aux abords des villes de la région. Leurs propriétaires habitent en ville mais n'y sont venus qu'il y a peu et gardent de diverses manières un pied dans chaque monde. Ils sont des relais re/déformants pour ces mondes. Ces marges mouvantes semblent particulièrement effervescentes et font émerger de nouvelles façons de produire qui ensuite se propagent. A titre d'exemple, la production de miel de sucre, du ressort des apiculteurs péri-urbain pauvres, élevant leurs abeilles comme des troupeaux broutant dans les décharges – survivance rurale en monde urbain ? –, fait aujourd'hui de plus en plus d'adeptes.

3.3. Apiculteurs du Souss, essai de typologie stylisée

Les trois formes de relations à l'abeille décrites plus haut (chasseurs, saisonniers, maitres) s'articulent dans le temps, dans l'espace et parfois au niveau des membres d'un même foyer. Aujourd'hui, ces pratiques et leur transmission s'estompent avec l'érosion des modes de vie ruraux tandis que d'autres émergent et rassemblent de nouveaux acteurs. Ces dynamiques récentes nécessitent de faire appel à une seconde représentation de la diversité des apiculteurs. Celle-ci ne fait sens selon nous qu'à une échelle plus large correspondant aux zones de transhumance des divers apiculteurs. Cette nouvelle typologie stylisée se base cette fois-ci sur l'entité de décision et non sur la seule pratique apicole comme c'était le cas pour la première. Elle intègre à la fois des éléments techniques et des détails relevant des trajectoires des apiculteurs. Leurs rapports au territoire sont un point clé de leur différenciation. La typologie est consultable aussi en annexe 22.

Rappel : les zones Haut-Atlas : ① ; plaine : ③ et Anti-Atlas : ⑤, mentionnées entre parenthèses, indiquent le lieu de vie le plus courant pour les différents styles.

I – « Les paysans apiculteurs » (majoritairement ① et ⑤)

Habitant les espaces ruraux, ils utilisent principalement les formats de ruches traditionnels même si certains ont adopté la ruche carrée et son mode de production transhumant ces dernières années. Dans ce cas-là, ils mobilisent les liens sociaux qu'ils ont conservés avec leur douar d'origine ou leurs anciens accords avec d'autres communautés. Ils tirent l'essentiel de leurs savoirs d'une transmission intergénérationnelle qui se renouvelle aujourd'hui au contact de nouveaux savoirs qui circulent dans les mêmes espaces de sociabilités (*souk, moussem*, rencontres diverses). Ils exercent dans tous les cas plusieurs activités, notamment agricoles. Quatre sous-styles émergent :

- a) « Les apiculteurs saisonniers ». Ils possèdent des ruches traditionnelles et plus rarement quelques ruches Langstroth. Celles-ci ne résistent parfois pas aux périodes de sécheresse prolongées et l'apiculteur les renouvelle par essaimage naturel ou piégeage. Ils en tirent une petite production qui est autoconsommée, donnée ou vendue aux proches. L'apiculture est un complément à d'autres activités, agricoles ou non. Ce profil se différencie des autres sous-types par l'absence d'organisation en coopérative, un faible nombre de ruches géré et une permanence de l'occupation des lieux.
- b) « Les professionnels de tradition ». Ce profil regroupe des apiculteurs considéré précédemment comme des « maitres apiculteurs » ou en sont les héritiers. Ils utilisent parfois les deux modèles de ruches conjointement. Dans le cas de l'adoption de la ruche carrée, ces apiculteurs maintiennent quelques ruches traditionnelles qui ne sont pas déplacées. Le rucher est persistant et mobilise un important corpus de savoirs aux origines diverses. L'apiculture est une activité héritée des parents qui est améliorée en permanence, d'où une adoption, même parfois à titre de curiosité, de la ruche carrée. L'apiculture est une activité clé parmi les autres, elle est une fierté familiale revendiquée. Sa passation aux enfants est envisagée, voire déjà en cours. Certains sont organisés en coopératives et la vente se fait à travers les différents réseaux locaux et émigrés, mis à part quelques miels récoltés lors de transhumance (l'oranger par exemple) qui peuvent être vendus sur place après la miellée. Des productions agricoles sont souvent maintenues à côté de cette activité apicole qui peut représenter dans certains cas la majorité des revenus du foyer.

- c) « L'apiculture, lien au lieu ». Ce style d'apiculteurs est caractérisé par un élevage dans des ruches traditionnelles ou modernes. Les apiculteurs déplacent très rarement leurs ruches et peuvent en posséder selon les années jusqu'à une cinquantaine. Pluriactifs ou retraités, ils n'habitent pas forcément le douar mais y laissent leurs ruches et y reviennent souvent. L'apiculture, avec parfois un peu d'agriculture, a pu être abandonnée un temps mais elle est une activité qui permet de garder un lien au lieu, tout en goûtant au miel de « *tamazirt* ».
- d) « Les coopérateurs PMV ». Ces apiculteurs utilisent la ruche carrée qu'ils ont appris à maîtriser dans des formations du PMV. Ils associent néanmoins ces savoirs à ceux qui ont toujours circulés dans les terroirs où ils habitent. Ils ont potentiellement une activité non agricole (boutiquiers ou artisans par exemple) en plus de certains éléments conservés des systèmes productifs traditionnels (argan ou céréaliculture par exemple). Comme l'intitulé l'indique, ils font partie d'une coopérative et déplacent leurs ruches dans un cercle régional relativement proche. La vente se fait localement à travers les réseaux d'émigrés ainsi qu'à des intermédiaires sur les zones de miellées. Ce sont souvent des jeunes qui se lancent dans cette démarche, parfois depuis les centres urbains. Plus récemment, d'autres suivent la dynamique sans forcément bénéficier des aides et des formations du PMV.

II – « Les entrepreneurs apicoles » (③ et rarement ① et ⑤)

Ils ont souvent bénéficié de formations institutionnalisées, complétées par un apprentissage chez un maître. Ils sont aux commandes politiques de la filière et entretiennent des relations variées avec des techniciens de l'Etat, des élus et des apiculteurs de tout le pays, voire d'Europe. Leurs compétences techniques sont importantes et leurs itinéraires techniques rodés et sûrs. Ils transhument dans tout le pays à la recherche des meilleures floraisons mais restent centrés sur la région du Souss. Ils gèrent un grand nombre de *sunduk* (plus de 400) à l'aide de plusieurs ouvriers et saisonniers et sont rassemblés au sein d'une coopérative ou d'une entreprise familiale. La pluriactivité est maintenue, souvent liée à l'activité apicole (vente de matériel apicole, d'essaim, autres produits de terroir, conseil apicole, etc.) mais pouvant aussi relever d'autres type de commerce (produits de terroir en particulier). La production est vendue en vrac et au détail dans des boutiques parfois éloignées de la miellerie.

- a) « Les premiers apiculteurs modernes ». Parfois issus de famille d'apiculteurs, ils ont débuté une activité apicole professionnelle sur le modèle européen. Ils s'installent autour des années 1980 et sont les premiers à utiliser la ruche carrée. Leur apprentissage chez des apiculteurs européens ou dans des centres de formation apicole leur assure une maîtrise technique du rucher. Ils font de l'élevage de reine et possèdent des locaux imposants (miellerie, menuiserie, boutique) ainsi que du matériel importé d'Europe (extracteur, fûts, gaufreuse, etc.). Ils fournissent en matériel et en essais les nouveaux apiculteurs aidés par le PMV, et participent en même temps aux orientations politiques de la filière.
- b) « Apiculteur, ce nouveau métier ». Ces derniers ont commencé l'apiculture vers la fin des années 1990 suite à des formations chez des tiers et/ou de zootechnicien complétées par une autoformation (échanges, internet, livres). Ils bénéficient d'un réseau étendu grâce aux formations et aux transhumances. L'apiculture est devenue peu à peu leur activité principale même si d'autres activités peuvent être maintenues. Afin de faire face aux nouvelles normes et grâce aux bénéfices engendrés par l'activité, l'investissement matériel est en cours (miellerie, camion, extracteur). Ils travaillent avec des ouvriers à qui ils ont appris leurs manières de travailler.

III – « Les apiculteurs urbains » (uniquement ③)

Le principal élément de différenciation par rapport aux styles précédents concerne les lieux de résidence de ces apiculteurs qui ont quitté le monde rural. De ce fait, ils n'ont, pour la grande majorité, plus d'activité agricole même si les liens au douar d'origine sont parfois conservés. L'apiculture revêt une dimension assez particulière allant de la nostalgie à la passion en passant par une valeur symbolique.

- a) « Les paysans déracinés » maintiennent une apiculture malgré un changement d'habitat depuis le rural jusqu'à la ville. Ils mobilisent ainsi des savoirs anciens et se lancent parfois dans l'utilisation des ruches carrées. Ils ont un faible nombre de ruches qui sont installées aux abords de la ville dans des espaces souvent en attente d'urbanisation ou, dans de rares cas, sur le toit de l'habitation. Ils sont parfois adeptes du nourrissage productif afin de produire un miel de basse qualité. La transhumance est anecdotique et l'organisation en coopérative inexistante.
- b) « Les sucriers ». Ce profil particulier représente des ruraux ayant migré en ville mais n'ayant pas conservé leurs terres agricoles (ou n'en ayant pas). Ils utilisent aujourd'hui des *ssilt* et des *sunduk* mobilisant des savoirs appris sur le tas et sur la base de savoirs anciens. La permanence du nourrissage au sucre impose des ruchers peu éloignés de la ville (approvisionnement en eau et en sucre, vente) mais assure une stabilité des revenus qui peuvent s'accroître les bonnes années. Ils vendent alors des essaims en plus du miel, devenant alors les principaux fournisseurs des autres apiculteurs, notamment ceux utilisant des *sunduk*. Le travail sur les ruches est quotidien nécessitant un habitat sur place (ouvrier) ou à proximité. Ce profil relativement récent dans cette logique de rente sucrière caractérise une apiculture périurbaine mais tend à diffuser son mode de production à d'autres apiculteurs.
- c) « Les pluriactifs ». Menuisiers, épiciers, maçons, ils cherchent à arrondir leurs salaires par une activité apicole. Celle-ci date des années 90 et se pratique avec une certaine passion revendiquée. L'expérimentation est relativement présente, notamment en mobilisant les savoirs liés aux autres activités pratiquées. Certains sont organisés en coopératives et la transhumance est une pratique courante quoique pensée en fonction des contraintes de l'activité principale. La *sunduk* est largement utilisée mais souvent en association avec la *ssilt*.
- d) « Les amateurs intéressés ». Ce sont des citadins accomplis qui ont une formation supérieure et un revenu stable (instituteur, infirmier, fonctionnaire, retraité, etc.). L'apiculture est alors une passion, mais une passion qui peut, en plus du miel autoconsommé, rapporter de l'argent. L'organisation en coopérative est possible, elle permet de bénéficier des aides et des formations, qui seront complétées par des lectures et une consultation régulière d'internet. Les ruches utilisées sont souvent modernes même si de plus en plus la ruche traditionnelle vient compléter le rucher pour la production d'essaims et parfois de miel de sucre. La transhumance fait partie de l'itinéraire technique et peut même être un argument clé dans la passion pour cette activité.

« C'est un plaisir que je trouve dans la nature. Et ça me change l'air. Parfois je suis au nord, parfois au sud, parfois en montagne, parfois dans les plaines et ainsi de suite. C'est un plaisir, ça me donne un plaisir. J'ai deux choses, je suis [aussi] un chasseur. Et en plus c'est la découverte. [...] Si je veux investir pour partir par exemple aux régions de Beni Mellal pour avoir la montagne, je vais dire, je vais faire

un tour à la montagne, c'est difficile d'organiser ça comme ça. Mais [avec l'apiculture] sans se rendre compte, je me trouve au milieu des montagnes, je sais pas, de n'importe quel endroit, malgré moi ! » (M., Ouled Brahim, entretien réalisé en français le 15/03/2016)

IV – « Les investisseurs apicoles »

Profils de l'ombre, ils ne sont pas apiculteurs à proprement parler. Bénéficiant du cadre avantageux du PMV, ils ont investi dans des ruches et du matériel apicole laissant à des ouvriers la responsabilité technique de l'exploitation du cheptel. Ils sont parfois constitués en coopérative familiale (pas avec les ouvriers qu'ils emploient) et voient l'apiculture comme une opportunité d'avoir accès à du miel dont ils connaissent la provenance et un revenu monétaire potentiellement conséquent les bonnes années. Certains viennent de temps à autre sur le rucher, accompagnent la recherche d'emplacements et participent à quelques travaux. Ils n'habitent pas forcément la région, d'où l'absence de positionnement géographique et les rares informations obtenues indiquent un habitat plutôt urbain.

V – « Les ouvriers, bergers d'abeilles » (①, ③ et ⑤)

Non propriétaires de la totalité des ruches qu'ils gèrent, ils bénéficient d'un salaire fixe et parfois d'un bonus selon la récolte. Peu ou pas scolarisés, ils se forment à l'apiculture moderne sur le tas (auprès d'autres ouvriers ou d'apiculteurs). Ceux qui viennent des zones A et C mettent à profit leurs savoirs empiriques acquis avec les ruches traditionnelles. Certains ouvriers sont même engagés expressément pour ces savoirs-là dans le cas d'exploitations ayant fait le choix d'une association *sunduk/ssilt*. Ils vivent sur le rucher une grande partie de l'année et se déplacent avec ce dernier au gré des floraisons. Ils sont parfois organisés en coopérative lorsqu'ils possèdent en propre des ruches dans le rucher qu'ils gardent pour un investisseur. Ils transfèrent une partie de l'argent récolté à leur douar d'origine où leur famille continue à habiter, maintenant parfois une activité agricole à laquelle ils participent lors des pics de travaux. Ce lien à l'origine peut être un argument de choix pour l'employeur qui cherche à s'assurer des lieux de transhumance difficiles d'accès (en termes d'itinéraire routier, d'autorisations et de gardiennage notamment). Ce profil est dans certains cas une situation temporaire avant une installation en bonne et due forme. Une fois les savoirs acquis, un rucher assez conséquent réuni, et un réseau de transhumance et de vente constitué, l'ouvrier peut rompre son contrat et monter sa propre exploitation.

Conclusion du troisième chapitre : des terroirs apicoles aux territoires mellifères du Sud marocain

Réinvestissant la charge symbolique et les pratiques traditionnelles, le miel est devenu, dans chaque région du Maroc, une spécificité locale à valoriser dans le cadre du deuxième pilier du PMV. Outre la réduction de la pauvreté affichée comme horizon de ce second pilier, les objectifs pour la filière consistent à augmenter la production, allant jusqu'à viser l'exportation, à travers la modernisation des pratiques et l'augmentation du nombre d'apiculteurs.

Dans cette optique et avec l'arrivée d'un modèle de ruche unique, les trois formes d'interactions avec l'abeille présentées dans le chapitre précédent sont bouleversées. L'apiculture, au même titre que l'ensemble des activités agricoles, suit l'injonction largement partagée à l'échelle mondiale reposant sur l'indissociable couple modernisation/spécialisation, voulu ici à travers le PMV. Ainsi, la pratique apicole se spécialise ou est abandonnée et l'agriculture, par l'aménagement/l'entretien permanent du terroir qu'elle nécessite, n'est plus une préoccupation de tous les jours pour la plupart des ruraux. Des trois terroirs identifiés dans le chapitre précédent, la plaine du Souss, et ses oasis, est certainement le plus impacté par ces transformations. Les particularités locales ont été gommées par l'arrivée de la ruche Langstroth et les milliers d'hectares d'agrumes. Ces derniers ont remplacé la diversité des milieux oasiens en donnant lieu à une nouvelle miellée au centre des itinéraires de transhumance des apiculteurs de la région. Utilisant un même type de ruche selon des pratiques génériques, les nouveaux apiculteurs parcourent la région d'une miellée à l'autre comme autant d'espaces mellifères caractérisés par leur seule flore. Certains émergent de façon éphémère, comme en 2015 aux frontières sahariennes où les apiculteurs ont déplacé l'ensemble de leurs ruches et récolté un miel « toutes fleurs », générique, dépourvu de réputation locale et nationale se vendant à bas prix.

Les apiculteurs transhumants, voire nomades, se déplacent ainsi dans un maillage d'espaces mellifères complémentaires, selon des stratégies qui varient d'un apiculteur à l'autre, d'une année à l'autre, et visant une production de miel ou la survie de leurs colonies. Dans ce maillage, les miels d'euphorbes d'Aït Ba'amran et de thym d'Ida ou Tanane trouvent une place particulière étant donnée leur réputation locale et nationale. Mais que reste-t-il des terroirs précédemment décrits et dont ils sont à l'origine si ce n'est la fleur qui produit le nectar ? Des indications géographiques protégées (voir les conditions des IGP en annexe 19 et 20)? Le terroir est bon pour l'image et pour ses fleurs, le reste ne mérite finalement que peu d'intérêt : l'abeille qui en était spécifique s'est hybridée avec les abeilles



Figure 59 : pot de miel photographié dans un magasin dutyfree à l'aéroport de Rabat – photo de l'auteur (décembre 2017)

du nord du pays ; les ruches, les pratiques et les savoirs traditionnels ne donnent pas droit au statut d'apiculteur ni à une inscription en coopérative (seuls les apiculteurs ayant des *sunduk* sont considérés comme apiculteurs et aidés en conséquence). Le vice est poussé plus loin encore dans le cas du rucher d'Inzerki dont un soi-disant « miel du rucher » est vendu dans les aéroports (Figure 59). Et si l'argument du lieu n'était pas assez osé, le produit en est même « équitable et solidaire » (sans aucun label de contrôle affiché).

Les aides et les projets du pilier II, destinés majoritairement aux zones marginales, échappent souvent, comme dans le cas d'autres productions dites « de terroir », aux premiers concernés (Faysse, et al., 2014; Romagny & Boujrouf, 2010; Simenel, et al., 2009). L'apiculture moderne est principalement le fait d'urbains ou de grands apiculteurs et les subventions accordées atteignent difficilement les paysans les plus vulnérables. Et pour ajouter au tableau, les terroirs apicoles dont ces mêmes paysans sont, malgré tous les changements en cours, encore les architectes, tendent peu à peu à devenir, pour les apiculteurs de la région, de simples lieux dans un territoire apicole de dimension régionale. Le Maroc entier se maille ainsi d'espaces visités le temps d'une floraison, éliminant les miels saisonniers de paysages, et avec eux tout un corpus de savoir-faire localisés dépassant le cadre apicole, au profit de miels monofloraux (Figure 60).

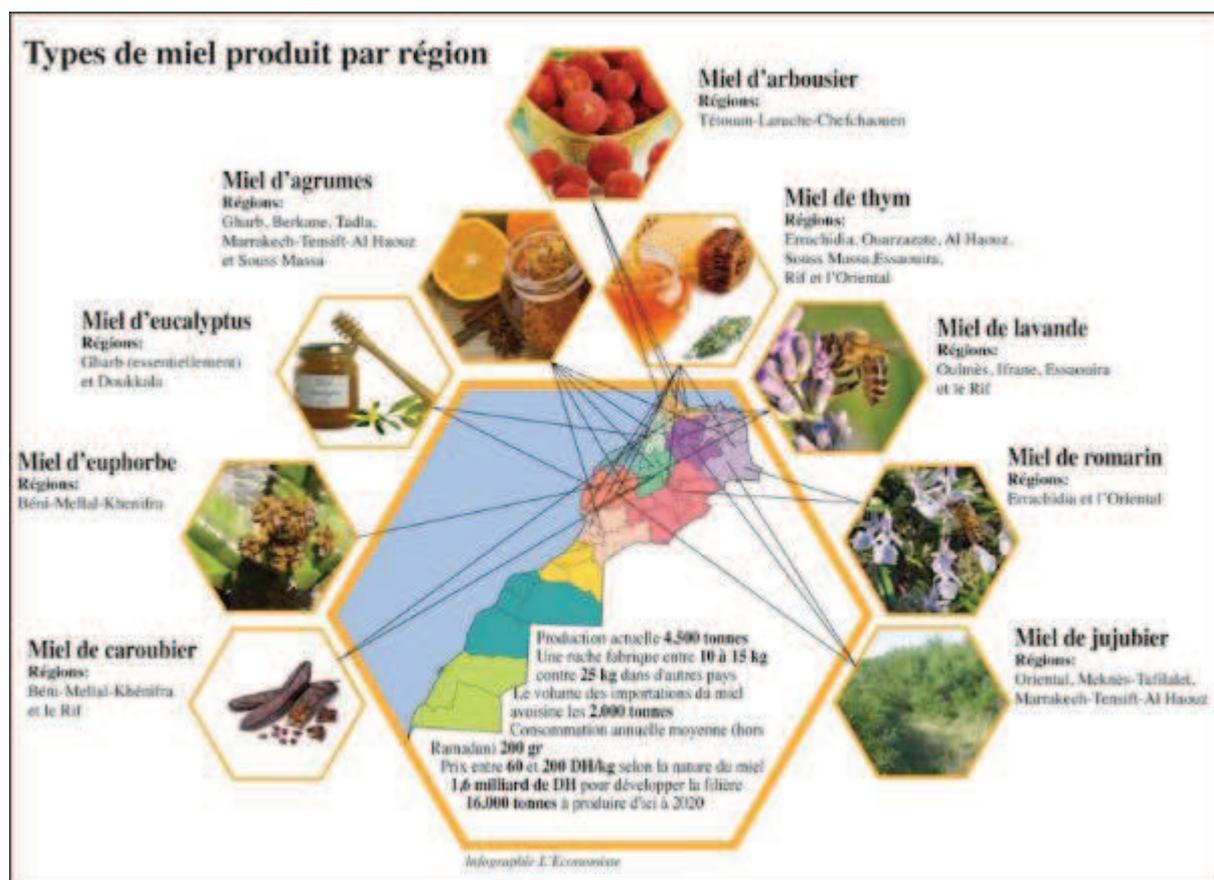


Figure 60 : infographie issue d'un article de l'économiste paru le 15/06/2016 (El Aissi, 2016)

Mais les apiculteurs de la région sont loin de former un groupe homogène. Leur diversité s'inscrit dans des registres variés et leurs itinéraires techniques sont peu stabilisés. Si les anciennes pratiques perdurent, parfois dans toute leur intégrité, le paysage apicole régional a été largement remodelé.

Cinq grands styles d'apiculteurs ont été identifiés, eux-mêmes subdivisés en sous-styles plus ou moins éloignés. Les chiffres officiels, montrant une progression de l'apiculture moderne, cachent donc une réalité plus complexe. Celle-ci est-elle amenée à perdurer ou représente-t-elle une phase de transition ? La fin des terroirs apicoles est-elle à venir, augurant une ère de territoires mellifères (Adam, Michon, Alifriqui, Amzil, & Simenel, 2016) ? Ou, comme le laissent imaginer les hybridations nombreuses, ces terroirs vont-ils se renouveler ? Leurs rapports et leurs apports respectifs sont nombreux et la situation actuelle, que ce soit en termes d'apprentissage, de connaissance des lieux, de fourniture d'essaim, de réponse à une demande du marché, etc., semblent nécessiter cette diversité. L'apiculture traditionnelle encore vivace se confond avec les pratiques modernes à tous les niveaux : celui de l'activité apicole (savoirs, gestes et objets), celui du foyer (diversification des activités et des tâches, mobilité des membres) et pour finir, plus globalement celui des générations et des complémentarités socio-spatiales qu'animent des mobilités diverses, ainsi renouvelées. Est-il possible de considérer ces hybridations multiples comme les prémices d'une apiculture territorialisée, dont les particularités locales participeraient d'un nouvel équilibre dynamique ? Rien n'est moins sûr au vu des choix politiques réalisés aujourd'hui.

Chapitre 4 : En Corse, la construction collective d'un territoire apicole

*« Ah comme le miel est bon, vous voulez goûter madame?
Non ? Mais, attendez, il faut goûter !
[...] venir en Corse sans goûter le miel de Corse,
c'est comme aller faire les calanques de Piana, les yeux fermés. Dommage !
Tu viens en Corse, goûte le miel de Corse, c'est le goût du paysage. » (Un apiculteur corse)*

La Corse, c'est « l'île de beauté », le beau temps, les paysages somptueux, les calanques de Piana et surtout la nature, vierge, sauvage. Mais que se cache-t-il derrière la carte postale ? D'où viennent les traces d'une intense vie agricole que les incendies dévoilent en réduisant en cendre cet écrin (ou écran ?) de verdure ? Quelle est l'histoire de cette île à l'identité fortement revendiquée et indissociable de ses produits agricoles ?

En reprenant le déroulement méthodologique suivi pour le sud-ouest du Maroc, il s'agit de parcourir la trajectoire agraire de l'île, d'y situer l'apiculture et d'en comprendre à la fois les ressorts anciens, ses évolutions plus récentes puis la constitution de ce qui est devenu en 1998 un produit local identifié par une AOP : le miel. Comme dans les chapitres précédents, nous cherchons à comprendre ces dynamiques apicoles sans les déconnecter des autres dynamiques dans lesquelles elles s'insèrent afin d'en saisir les articulations.

1. La Corse : une montagne dans la mer

1.1. Conditions biotique et abiotique, une montagne dans la mer

La Corse est certes une île mais dont les reliefs élevés occupent la majorité de l'espace. D'une altitude moyenne de 570 mètres, elle est parcourue par une arrête centrale supérieure à 1000m, légèrement orientée nord-ouest/sud-est et culminant à 2706m avec le Monte Cinto. Un sillon central, caractérisé par des roches sédimentaires et d'une altitude inférieure à 800m, est parallèle à cette chaîne. Il sépare deux ensembles géologiques distincts. Au sud, les roches granitiques dominent ce qui est appelé la Corse cristalline tandis qu'au nord, ce sont les schistes qui sont à la base des reliefs moins hauts et non

moins tourmentés de la Corse dite alpine. Des affleurements calcaires ou sédimentaires sont retrouvés ici et là, notamment dans le golfe de Saint Florent, à Ajaccio, Bonifacio et dans la plaine d'Aléria (voir carte en annexe 23) (Gamisans, 1975).

D'un point de vue général, le climat de l'île est méditerranéen. Il est marqué par une période estivale sèche, des pluies fortes à l'automne et une certaine irrégularité interannuelle. En moyenne la Corse connaît entre 50 et 80 jours de pluie par an. Les sommets relèvent d'un climat alpin et reçoivent autour de 1500mm/an pour 700mm dans les plaines (Rome & Giorgetti, 2007). Ainsi, du fait de son caractère insulaire, les étages bioclimatiques qui la caractérisent sont semblables aux Alpes mais s'enchainent beaucoup plus rapidement : en l'espace d'une cinquantaine de kilomètres, il est possible de passer d'un extrême à l'autre. En fonction de ce climat, du relief et de l'exposition, six ou sept étages bioclimatiques sont proposés selon la bibliographie (Figure 61 et Figure 62).

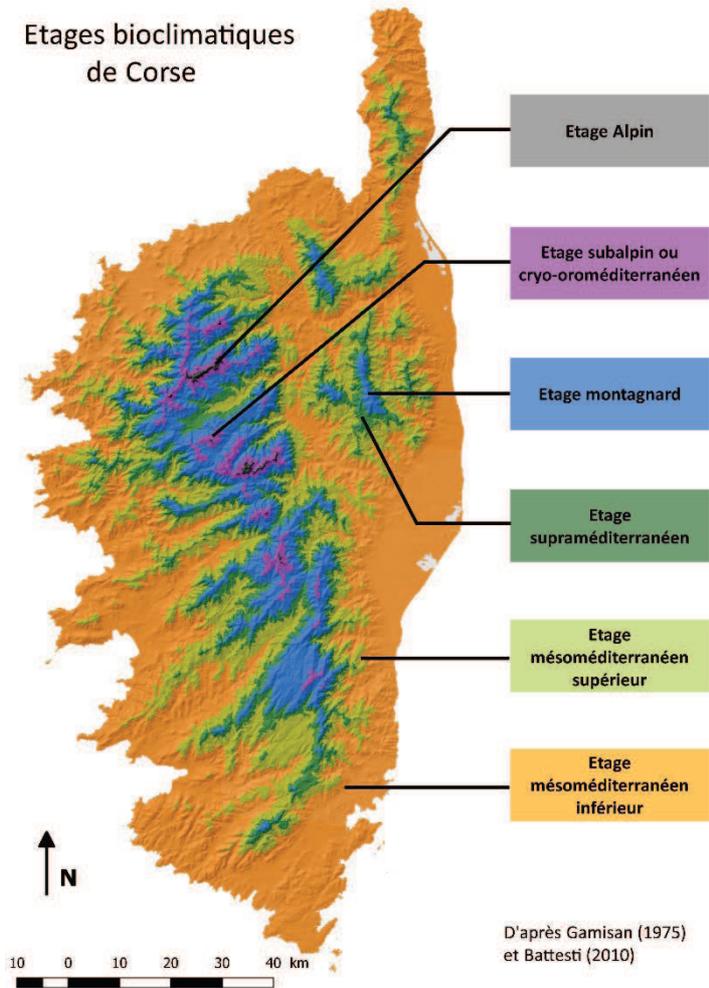
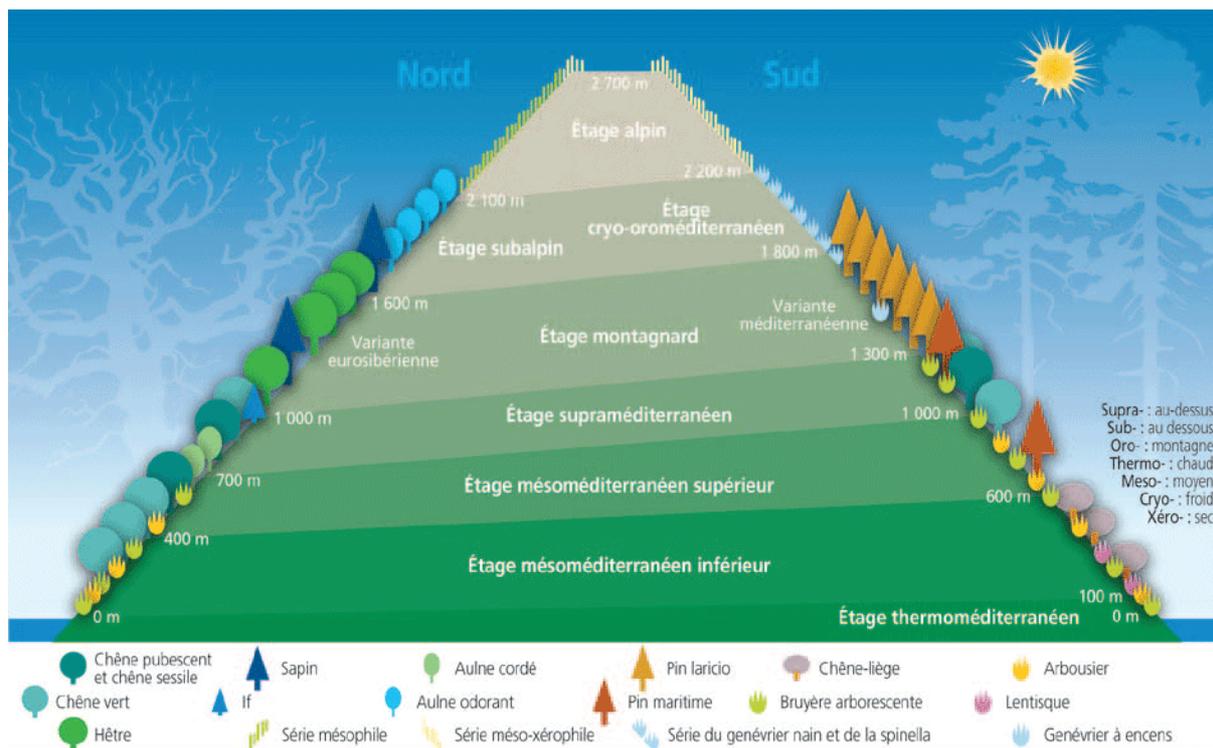


Figure 61 : carte de Corse présentant les différents étages bioclimatiques de l'île – carte de l'auteur sur la base de données IGN et de (Battesti M.-J. , 2010)



Les étages de la végétation en Corse

D'après « La végétation de la Corse », J. Gamisans, Edisud, 2003

Figure 62 : schéma des étages bioclimatiques de l'île – d'après le site de l'Office du développement durable de la Corse (<http://www.oddc.fr/modules.php?name=SimpleProfil&op=showonedoc&id=20&mmg=9,509>)

De façon plus transversale, et à l'image des autres îles et montagnes méditerranéennes, on note en Corse un taux d'endémisme global de 10% et qui dépasse les 30% au-dessus de 1700m (Verlaque, Médail, Quetzel, & Babinot, 1997). Dans le sens des différentes particularités relevées de la flore et du climat, il faut noter qu'un écotype d'abeille corse a été identifié et caractérisé : *Apis mellifera mellifera corsica* (Battesti M.-J. , 1980).

1.2. Contexte humain et historique

Eloignée de quelques 170 km des côtes françaises et à 80km de celles de l'Italie, la Corse est depuis toujours au croisement de nombreux mouvements humains qui ont, chacun à leur manière, participé à faire de l'île ce qu'elle est aujourd'hui. Comme en témoignent les nombreuses traces archéologiques, la Corse est habitée depuis le néolithique (D'Anna, 2011). Les romains y ont par la suite laissé des vestiges de construction et des écrits sur ce qu'était la vie rurale à cette époque, en particulier sur les côtes. A la fin de la domination romaine, diverses dominations ou influences se succèdent. Au XII^{ème} siècle, la Corse est partagée entre Pise et Gênes. Après quelques dizaines d'années de luttes, c'est Gênes qui assume la tutelle de la Corse et met fin à plusieurs siècles d'instabilité ainsi que de pillages et de razzias maritimes venant du sud et de l'ouest de la Méditerranée (Graziani, 1997). Les Génois, en plus de leurs constructions militaires (dont les tours et les citadelles marquent encore le littoral), vont participer à l'entretien et au développement de productions à destination du continent (céréales, huile d'olive, vin, poix, bois). Ils sont aussi à l'origine de l'expansion massive du châtaignier sur l'île, modifiant durablement les paysages et les systèmes agraires de l'île. Ils soumettent cependant la population

corse à d'importants impôts qui participent ainsi aux motifs de révolte et à la fin de cette longue domination (près de 500 ans) qui a marqué la langue et la culture corses en général. L'île connaît alors une nouvelle période d'instabilité liée aux revendications des diverses puissances alentour (France, Italie, Espagne, Angleterre) pendant laquelle elle tente son émancipation avec à sa tête Pasquale Paoli. Celui-ci rend les armes en 1768 et la Corse passe ainsi des mains de l'Italie à la France après une courte période de « république corse ». Elle sera sans hésitation considérée comme française par les révolutionnaires de 1789 tout en conservant des rapports complexes avec l'Etat français. A l'instar du reste de l'Europe, la fin du XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle sont marqués par une augmentation rapide de la population qui se poursuit jusqu'à la fin du siècle. Cette phase est marquée par une augmentation des espaces cultivés et un développement agricole majeur (Lenclud & Pernet, 1978).

La tendance s'inverse à la fin du XIX^{ème} siècle. La fonction publique et l'armée drainent une part importante de cet exode, notamment vers les colonies où des amicales corses se créent (Pellegrinetti, 2011). Les transferts d'argent sont nombreux et permettent un temps le maintien relatif d'une vie rurale sur l'île. Le processus s'accélère dans l'entre-deux-guerres et se poursuit après 1945 avec des départs surtout vers les villes et le continent (voir encadré 8).

Cependant, les liens ne sont pas rompus (cercles, amicales, associations corses y veillent), et une part non négligeable de la population émigrée continue de revenir sur l'île (Lenclud & Pernet, 1978). L'attachement à la terre, au village, est resté très fort, ce qui n'a pas été forcément le cas dans les autres régions françaises. Cet attachement au pays s'est manifesté d'une autre façon pendant la dynamique néorurale des années 1970 où les « enfants du pays » sont revenus dans leurs villages d'origine avec pour projet de vivre en Corse (Meistersheim, 2008). Ce mouvement de réappropriation des années 1970-1980, le *Riacquistu*, est considéré par certains comme un pont entre le passé et le présent de l'île (Galibert, 2008). Il s'est fait, et se nomme ainsi, non seulement par le retour de jeunes prêts à s'investir dans le monde rural, mais aussi par leur recherche de ce qui faisait la culture et l'identité corse, dont les chants polyphoniques et les savoir-faire agricoles et artisanaux sont deux exemples connus et majeurs (Meistersheim, 2008) (Michon & Sorba, 2008). Mais malgré cette phase de retour, stabilisant la dynamique d'exode, ce dernier se poursuit, notamment depuis les zones rurales éloignées qui ne font l'objet que de peu de préoccupations de l'Etat central, plutôt frileux sur la question corse. La lutte identitaire prend alors des proportions diverses allant jusqu'à des affrontements parfois violents qui irriguent encore la mémoire de tous (continentaux et corses).

Après avoir été intégrée à la région Provence Alpes Côte d'Azur en 1970, la Corse est divisée en deux départements en 1976. Mais suite aux revendications politiques des insulaires et dans le cadre des lois de décentralisation, l'assemblée de Corse est créée en 1982 (quatre ans avant celles des régions),

Encadré 8 : statistiques démographiques en Corse

Les données démographiques pour la Corse ont été critiquées pour leur réalisme (Lefebvre, 1957) (Lenclud & Pernet, 1978) jusqu'au recensement de 1982. En combinant les sources et avec toutes les précautions et approximations nécessaires, il est possible d'évaluer le plein rural autour de 1900 avec près de 300 000 habitants (Pesteil, et al., 2008). Puis on estime que la population de l'île a chuté jusqu'en 1975 à environ 200 000, voire moins, avant de repartir à la hausse jusqu'à aujourd'hui, où l'île compte d'après les derniers recensements environ 330 000 habitants. Leur répartition dans les villes littorales (Ajaccio : 70 000 hab ; Bastia : 45 000 hab) est cependant tout à fait différente du début du siècle où les villages de l'intérieur de l'île abritaient la majorité de la population.

accordant ainsi à la Corse un statut particulier, proche de celui d'une région. Cette autonomie administrative et politique franchit un nouveau seuil avec la création en 1991 de la collectivité territoriale de Corse.

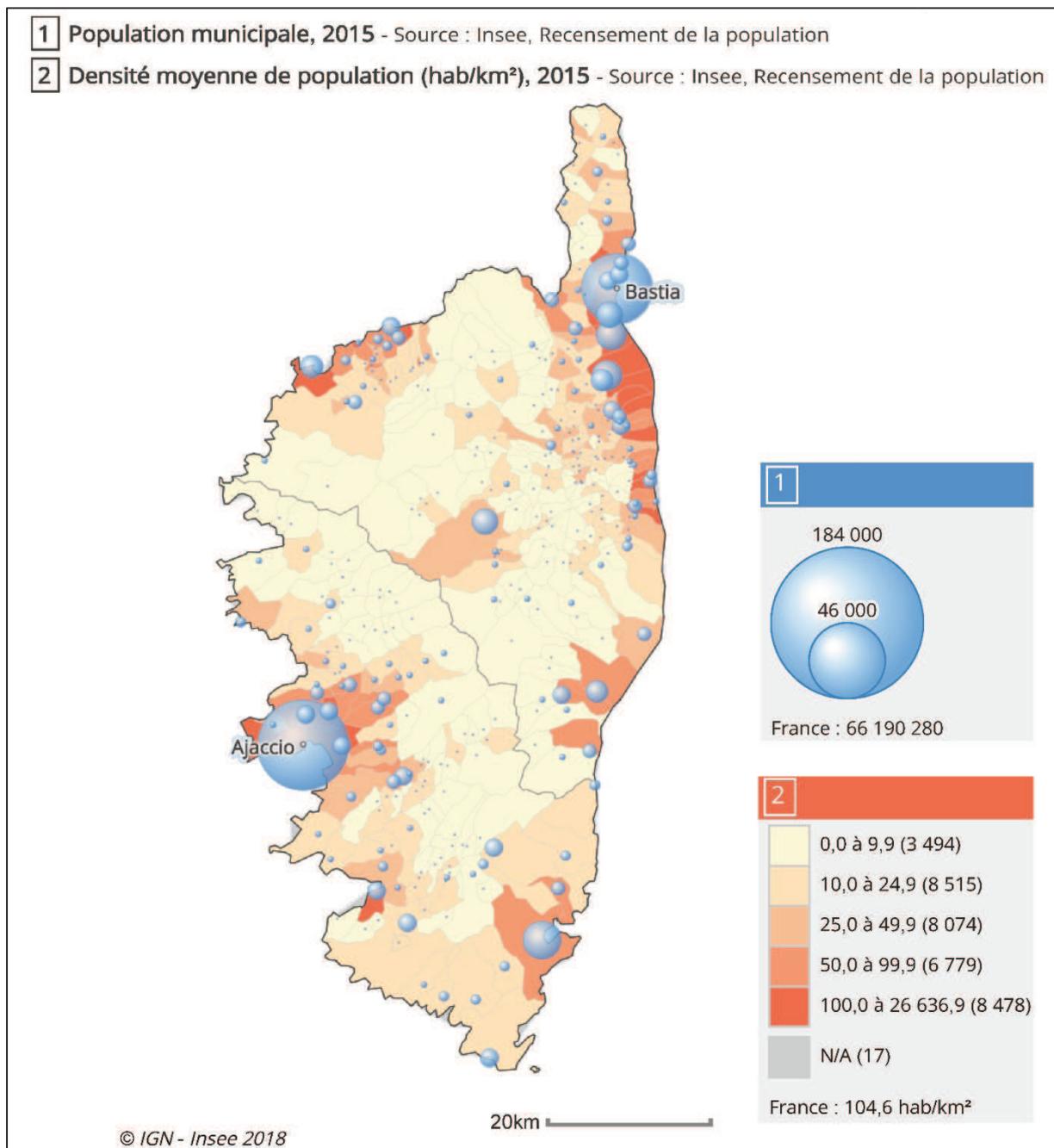


Figure 63 : densité et population municipale – carte réalisée sur le site de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Une autre dynamique s'accélère en cette même fin du XXème siècle : le tourisme (Tafari, 2010). Le beau temps, les nombreuses côtes escarpées, les plages ainsi que les montagnes intérieures, « sauvages » et « naturelles », parsemées de villages authentiques où l'on on mange des produits locaux, marquent l'imaginaire des touristes européens. La côte et ses villes connaissent ainsi un développement rapide (démographie, infrastructures, étalement urbain, etc. (Pieri, Subrini, &

Tempier, 2015) (Figure 63), tandis que l'intérieur continue de se vider et semble se muséifier pour le bonheur des touristes. En effet, la recherche du « sauvage » et de l'« authentique » de la part des citadins se fait au détriment de l'humain d'aujourd'hui qui, hier, a pourtant façonné une large partie des paysages insulaires. Ce paradoxe, au cœur des premières luttes identitaires, a fait l'objet d'un ouvrage clé⁴⁴ ayant marqué le début du Riacquistu (Tafari, 2010).

Aujourd'hui, la lutte armée a pris progressivement la voie des urnes. Les institutions politiques ont continué à se réformer, donnant toujours plus d'autonomie à la collectivité territoriale de Corse. Dernièrement, autonomistes et indépendantistes sont pour la première fois arrivés en tête des élections législatives de 2015 puis des élections territoriales de 2017. D'autre part, le statut d'île-montagne a été reconnu pour la Corse en 2016, ouvrant ainsi l'accès à de nouvelles sources de financements dédiées aux territoires en difficulté à cause de leur relief. L'avenir proche semble ouvrir de nouvelles opportunités, notamment par la voie d'une plus grande reconnaissance des spécificités de l'île, même si le pouvoir central, et l'opinion, restent à maints égards peu enclins à accepter certaines revendications (concernant la langue par exemple).

1.3. Dynamiques des systèmes agraires de l'île

La Corse est une île, mais une île agricole plus que maritime. Son agriculture, caractéristique des abords méditerranéens, a connu divers aléas depuis ses débuts du fait de perturbations diverses : climat, razzia, guerres, crises économiques, exodes, etc. Aujourd'hui particulièrement dynamiques dans les plaines, les activités agricoles restent marginales dès que le relief augmente. La forêt, omniprésente, témoigne de cet abandon. Le paysage y est cependant marqué par les anciennes pratiques rurales (terrasses, jardins, châtaigneraies, ruines).



Figure 64 : village de Venaco au début du XXème siècle où apparaissent bien les terrasses cultivées en contrebas du village et où la forêt n'est que très peu visible – photo issue de Panaiotis et al, (2017)



Figure 65 : village de Venaco en 2005 où la forêt entoure le village et les terrasses sont à peine visibles – photo de Pierre Bona (<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=5524850>)

⁴⁴ « Main basse sur une île », ouvrage collectif du Front Régionaliste Corse publié en 1971

En reprenant le fil des éléments historiques passés en revue au-dessus, il s'agit de comprendre comment nous sommes passé d'un paysage agricole (Figure 64) à un paysage plus forestier (Figure 65) et comment ont évolué et changé les structures agraires qui en sont à la base. A cette fin, nous avons identifié trois phases des dynamiques rurales corses afin de saisir les transformations qui intéressent ce travail de doctorat. Nous limitons ce retour dans le temps à la fin du XIX^{ème} siècle où la Corse a connu son plein rural, à l'origine des modifications majeures des paysages visibles d'aujourd'hui.

1.3.1. Avant 1914 – Le plein rural

Il l'a été mentionné au-dessus, le XIX^{ème} siècle a été celui de l'augmentation démographique et du plein rural. D'anciens espaces de parcours sont devenus des villages et les espaces cultivés et pâturés se sont étendus à leur maximum (Lenclud & Pernet, 1978). Signe du peu de rapport à la mer, voire de sa dangerosité (c'est de la mer que viennent les assaillants et les envahisseurs divers), la majorité des villages se situaient entre 400 et 800m d'altitude. Leurs pourtours proches (*circulu*), souvent aménagés en terrasses, étaient plantés de vergers et cultivés en maraichage tandis que les châtaigniers occupaient les nombreux versants plus difficiles. Les rares surfaces planes (*presa*), même éloignées, accueillait les céréales. Les forêts occupaient les franges villageoises. Dans les espaces intermédiaires le maquis, parfois dense, était essarté de temps à autre pour être cultivé et surtout pâturé. En altitude, les prairies d'estive remplaçaient le maquis en été. En hiver, c'est dans les zones les plus basses que les troupeaux et les hommes se réfugiaient. L'olivier, le figuier et la vigne occupaient ici-bas leur place, toute méditerranéenne. Pour une part non négligeable des villages de l'île, l'importance de la châtaigneraie a pu dépasser la céréaliculture dans les alimentations humaine et animale (chèvres, brebis, porcs), fournissant même des revenus par la vente des fruits frais (Michon G. , 2011).

Ce système diversifié reposait donc sur la complémentarité des productions, qui, elles-mêmes, reposaient sur la complémentarité des espaces, proches et lointains. Chaque village possédait ainsi des droits de pâture, et parfois de culture, à la fois en plaine et en montagne. Ces territoires en archipel, reposant sur une gestion commune de certains espaces, fournissaient un pâturage permanent, affranchissant les éleveurs d'une difficile accumulation de fourrage (relief, climat) pour les périodes hivernales et estivales (Lenclud & Pernet, 1978). Bien évidemment, tous les villages n'étaient pas logés à la même enseigne, certains étaient plus tournés vers l'agriculture que vers l'élevage et les productions différaient selon les régions et les altitudes. Ainsi, les échanges étaient nombreux. A titre d'exemple, la farine de châtaigne de la Castaniccia⁴⁵ était vendue ou échangée dans toute l'île tandis que l'huile d'olive et le vin des basses altitudes circulaient contre le lait, le beurre et le miel des montagnes.

Ce système, loin d'être immuable et identique sur toute l'île, a connu des variations permanentes entre abandons, intensifications, regains et diversifications au gré des aléas politiques et des mouvements des sociétés (Michon G. , 2011). Au début du XX^{ème} siècle, la céréaliculture a largement périclité

⁴⁵ Région du nord-est de la Corse dont le nom traduisible par « châtaigneraie » signe sa spécialisation du temps des génois.

(passant de 38000ha à 5000ha entre 1892 et 1920 (Albitreccia, 1937)) au profit de nouvelles productions plus spécialisées : maraichage, arboriculture, viticulture, luzerne. Peu à peu ovins et caprins reculent en faveur des bovins, les terres communes sont privatisées, l'agriculture se sédentarise et les grandes propriétés, déjà mises en place par Gênes, s'étendent dans les plaines. Les villages du centre commencent à se dépeupler.

1.3.2. 1914-1970 – Guerres et exodes massifs

Le début du siècle est marqué par la reconversion et la spécialisation d'une partie de l'élevage ovin dans la production de lait pour la production de Roquefort dans les plaines. Ainsi, l'élevage transhumant des piedmonts vers les montagnes se poursuit alors que l'inverse, la descente du troupeau en plaine, se fait de plus en plus rare. Les spécialisations qui émergeaient se poursuivent (notamment la luzerne) de même que l'exode, qui est de plus en plus prégnant. La première Guerre Mondiale et l'attractivité des emplois offerts notamment par l'administration coloniale provoquent des départs sans précédent laissant un monde rural amputé d'une part importante de sa force de travail. Par la suite, les départs s'intensifient et accompagnent un essoufflement du système agraire face aux nouvelles opportunités qui émergent, notamment en ville et sur le continent. Le système, reposant sur des complémentarités multiples, s'effondre tandis que dans les plaines, les productions de rente (arboriculture, viticulture, élevage) assurent le maintien d'une partie de la population. Après la seconde guerre mondiale, l'exode se poursuit à destination du continent et des colonies. Les indépendances magrébines vont provoquer l'arrivée, non sans conflits, d'environ 15 000 Pieds Noirs (chiffres avancés mais peu fiables (Hermitte, 1970)) dans ces zones, seulement utilisés par l'élevage l'hiver. La Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) est alors chargée de leur aménagement, notamment par l'irrigation, le drainage et l'épierrage afin de développer un verger essentiellement agrumicole (Renucci, 1964). Les vignes occuperont un premier temps plus de surface que prévu avant de régresser au profit des vergers. Les grandes propriétés foncières issues de cette histoire caractérisent encore ces espaces et cohabitent avec quelques éleveurs (Paoli, Brillouet, Lefebvre, & Serpentine, 2017). Les villes insulaires, Ajaccio et Bastia, se peuplent mais globalement la Corse perd une grande partie de sa population (voir encadré 8), en particulier au profit des agglomérations côtières du continent (Marseille, Nice, Toulon). Une partie de ces émigrés et de leur descendance continue à venir en été, lors des vacances scolaires, et maintient par là un lien fort au village, dont la vie s'arrête les mois estivaux passés. Les terrasses sont abandonnées, les châtaigneraies, qui avaient déjà souffert de la déforestation (à destination des usines à tannins), du chancre et de la maladie de l'encre, s'ensauvagent et de nombreux villages tombent en ruine.

1.3.3. Après 1970 – Le Riacquistu

Le mouvement néorural que connaît toute l'Europe prend en Corse une orientation particulière. Loin de relancer une dynamique agricole massive et durable, les retours au pays sont toutefois nombreux. La diminution de l'âge moyen des exploitants sur la période 1970-1979 montre cette dynamique pour plusieurs filières agricoles clés (élevage caprin, élevage porcin, élevage bovin et apiculture) (ODARC ; Chambres d'agriculture ; DRAAF de Corse, 2017). Le foncier, divisé entre des propriétaires de plus en plus nombreux et absents, est l'un des éléments problématiques pour beaucoup. Ainsi, la plupart de

ceux qui reviennent au village reprennent les terres et les bâtiments des membres de leur famille restés sur place. Entre passé et futur, ils vont chercher les voies possibles d'une meilleure vie sur l'île, entre tradition et modernité. Ce mouvement, autant politique que productif, de corses cherchant à faire vivre un territoire mis à la marge, est au cœur du *Riacquistu*. L'Office du développement agricole et rural de Corse (ODARC), créé en 1982 avec l'assemblée de Corse, constitue le cadre et parfois le relais institutionnel de cette dynamique.

Nombreux sont ceux qui se lancent dans l'élevage et la production de fromage, mettant à l'honneur le métier de berger. C'est aussi l'élevage porcin et la charcuterie qui s'envisagent comme métier. Des châtaigneraies sont nettoyées et replantées, la farine se vend de nouveau. Et l'apiculture émerge comme une nouvelle possibilité d'une vie rurale, potentiellement sans foncier, tout en étant au cœur de la dynamique en cours. Ce renouveau se prolonge par une inscription identitaire et patrimoniale des produits fabriqués, en opposition aux productions industrielle, dont Roquefort est l'archétype. Ainsi des collectifs vont porter devant l'INAO plusieurs projets d'appellation d'origine contrôlée. Charcuteries, miels, fromages, farine de châtaigne, sont ainsi certifiés par des labels qu'ils obtiennent pas à pas⁴⁶ en même temps que leur réputation sur le continent. L'organisation de foires rurales, véritables espaces de reconnaissance et de mise en valeur collective des produits, sont organisées dans toute l'île et deviennent des rassemblements annuels où l'on croise corses (habitants ou membres de la diaspora) et touristes (Michon & Sorba, 2008).

Mais malgré tout, le nombre d'exploitation continue à diminuer (-50% entre 1988 et 2013 (ODARC ; Chambres d'agriculture ; DRAAF de Corse, 2017)) et à se spécialiser. Elles résistent plus que sur le continent en moyenne, mais la dynamique est semblable (ODARC, 2016). La complémentarité des espaces et des activités agricoles, déjà malmenée depuis un siècle, continue cependant d'exister dans les marges. A titre d'exemple, la double transhumance ovine est encore pratiquée par quelques bergers et de nombreux éleveurs (et acteurs agricoles) se battent pour la reconnaissance du maquis comme ressource agricole productive (Sorba, Lauvie, & Michon, 2016).

Certains retrouvent dans la Corse d'aujourd'hui un dualisme agraire commun au pourtour méditerranéen entre des plaines de grandes propriétés destinées à des cultures spéculatives (ici vignes, agrumes et kiwi) et des reliefs vidés de leurs habitants mais maintenant une activité agricole familiale (en Corse, relativement bien valorisée) (Paoli, Brillouet, Lefebvre, & Serpentine, 2017). Les collectifs, issus d'un mouvement aux aspirations partagées (le *Riacquistu*), ont parfois du mal à se renouveler et à intégrer les nouvelles générations. De plus, ils n'ont pas toujours porté tous les fruits espérés et la génération qui les constituait part aujourd'hui à la retraite, laissant des produits reconnus, mis en filières, mais où des dérives sont déjà présentes (Senil, et al., 2014).

Et pour finir, le tourisme pèse de manière disproportionnée sur le territoire. Le taux de pauvreté y est l'un des plus importants de France et l'exode rural se poursuit en même temps que les résidences secondaires deviennent légion. Concilier tourisme et agriculture, touristes et habitants, est au cœur du débat politique régional depuis déjà de nombreuses années. A la fois débouché principal des productions locales, le tourisme déséquilibre les rapports de forces et restreint certains choix politiques, notamment en faveur du monde rural : la forêt et la « nature » corses se vendraient-elles tout aussi bien que les *figatelli*⁴⁷ ?

⁴⁶ Miel : 1998 ; Brocciu : 1998 ; farine de châtaigne : 2010

⁴⁷ Saucisse à base de viande et de foie de porc

2. L'apiculture en Corse, une activité type du *Riacquistu*

L'apiculture est une activité déjà mentionnée dans le cas de la Corse par les romains avant le début de notre ère. Aujourd'hui, elle est toujours une activité reconnue, notamment par une appellation d'origine protégée depuis 1998, malgré son faible poids dans le paysage apicole français (Tableau 15).

	Nombre d'apiculteurs	Nombre de ruches	Production (t)
Corse	595	20 500	499
France	40 944	1 250 000	24 244

Tableau 15 : statistiques de production de miel en 2015 (FranceAgriMer, 2017)

Selon les chiffres officiels, en 2015, sur 20 500 ruches, 14 000 sont en AOC (près de 70%), représentant 70% de la production, et appartiennent à seulement 20% des apiculteurs de l'île. Cela se traduit notamment par des ruchers plus conséquents chez les apiculteurs en AOP (autour de 125 ruches en moyenne) que dans l'ensemble (en moyenne 35 ruches). Notons ici, et nous y reviendrons, que la distinction « amateur/professionnel » n'est pas retenue puisque tout apiculteur peut adhérer à l'AOC et bénéficier de l'appellation⁴⁸.

Ensemble des apiculteurs corses	1980*	1986*	2011**	2012**	2014**	2015**
Nombre d'apiculteurs	-	-	450	445	549	595
Nombre de ruches en production	10 000	21000	17 000	17 000	18 000	20 500
Taille des ruchers (ruches/api)	-	-	38	38	33	34
Production de miel (t)	150	340	323	408	338	499
Rendement moyen (kg/ruche/an)	14	16	19	24	19	24

Tableau 16 : statistiques apicoles insulaires – tableau de l'auteur d'après * (Syndicat AOC, 1993) ** (ODARC, 2016)

Apiculteurs AOP	1999	2005	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'apiculteurs	63	72	99	102	110	115	115	112
Nombre de ruches en production	7298	7 940	12 529	12 826	13 759	13 565	13 928	14 300
Taille des ruchers (ruches/api)	126	110	127	126	125	118	121	128
Production de miel AOC/AOP (t)	185	218	308	329	270	253	344	223
Rendement moyen (kg/ruche)	25	27.5	24.5	26	20	19	25	15.5

Tableau 17 : Statistiques apicoles concernant les apiculteurs membres de l'AOP – tableau de l'auteur, d'après les chiffres fournis par le Syndicat Mele di Corsica

⁴⁸ Ce qui n'est pas le cas pour le reste de la France où elle est la principale distinction : étant considérés comme amateurs les apiculteurs ayant moins de 150 ruches.

Dans nos entretiens, une place majeure a été accordée aux apiculteurs membres de l'AOP, notamment les fondateurs, afin de bien comprendre l'origine et les déterminants de la dynamique apicole de l'île. Quelques apiculteurs hors-AOP ont néanmoins été enquêtés afin de saisir les tensions existantes et éclairer ainsi différemment la dynamique apicole insulaire.

Succès, abandon, d'après la bibliographie, l'apiculture corse semble avoir connu de multiples hauts et bas. L'histoire apicole plus récente est connue par celles et ceux qui y ont contribué et nous l'avons recueillie à travers des entretiens. Autant que possible, les informations et les dates évoquées ont été triangulées avec des documents écrits : rapports de stages, articles, rapports d'activité, articles de presse, etc. La frise historique en annexe 26 permet de suivre les différentes informations dans le temps et les unes par rapport aux autres.

2.1. Entre Rome et le *Riacquistu*, où est donc passée l'apiculture corse ?

2.1.1. L'apiculture corse dans la bibliographie

Pourtant mentionnée à maintes reprises par les écrits anciens, l'apiculture n'est que très peu renseignée dans la bibliographie francophone sur le monde rural des cinquante dernières années. Dans les différentes sources déjà mentionnées dans les premiers chapitres de cette thèse à propos de l'apiculture en France, celle de la Corse est encore plus absente (en témoignent les cartes de Marchenay où la Corse reste vierge de mots et de formes de ruche). Pour autant, diverses mentions ont pu être trouvées dans les archives disponibles dans la base de données Gallica de la Bibliothèque nationale de France (BNF) (voir encadré 9).

Encadré 9 : extraits d'ouvrages anciens parlant d'apiculture en Corse

« Il y avait jadis beaucoup d'abeilles qui produisoient de la cire et du miel renommés : les abeilles disparaissent peu à peu, et leurs riches produits avec elles. Tout a dégénéré dans ce pays entre les mains de l'homme ; la nature seule est demeurée luxuriante et féconde, comme pour lui servir d'encouragement et d'exemple. » (Blanqui, 1840)

« Les abeilles donnent de beaux produits, principalement à Asco et à Castifao, dont le miel est renommé. On ne cultive pas comme on le devrait cet insecte précieux. Du temps de la puissance romaine, il était bien plus répandu et bien mieux soigné ; la preuve en est la quantité immense de cire qu'on levait, comme impôt de guerre, après des révoltes comprimées. » (De la Rocca, 1857)

« Les produits de l'arrondissement déjà livrés à l'exportation sont dirigés presque tous sur le port de Marseille. Les châtaignes, les laines, les peaux, le miel prennent tous cette voie. » (Abbatucci, 1867)

« L'apiculture, jadis très importante dans tout le Sillon, tend à disparaître, le miel sale et mal présenté se vendant difficilement. C'est là une grande ressource négligée [...]. » (Simi, 1954, p. 64).

L'abbé Della Rocca (à différencier de De la Rocca), apiculteur et auteur d'un traité sur les abeilles, mentionne lui aussi cette réputation romaine : « *L'on peut se faire une idée de l'énorme quantité de cire que peut nous fournir la Corse, quand on saura que dans les temps où cette île étoit fendataire de la cour de Rome, elle payoit aux Papes son tribut en cire et que la quantité en étoit telle, qu'elle suffisoit à la consommation des Eglises de Rome, et de tout l'état ecclésiastique, consommation que tous ceux qui ont vu l'Italie et qui connoissent le luxe des Eglises en luminaires savent être immense* » (Della Rocca, 1790). Souvent entendue par les apiculteurs de l'île, cette mention d'impôts payés en cire est déjà présente dans le dossier de demande d'AOC rédigé en 1993 (Syndicat AOC, 1993). Outre cette réputation d'une île abondante en cire et en miel, il est répété à maintes reprises que l'amertume du miel corse dérange et le rend peu mangeable. Les auteurs en accusent diverses origines florales (le buis, *Buxus sempervirens*, et l'if, *Taxus baccata*, notamment, puis plus tard l'arbousier, *Arbutus unedo*) qui n'impacteraient que le miel récolté à l'automne.

Du point de vue des techniques, les informations qui ont pu être relevées de cette recherche dans les archives sont rares et selon De la Rocca, lui-même citant certain Paléologue : « *Les ruches, dit Paléologue, sont en bois, grossièrement confectionnées, et abandonnées dans le coin d'un bois, où elles restent pendant toutes les saisons. On les visite deux ou trois fois dans l'été pour prendre le miel par le moyen de la fumée. On en trouve peu, surtout à l'automne, car les grandes sécheresses de l'été, qui brûlent tout, ne permettent pas aux abeilles de travailler. Très souvent il en meurt même une grande quantité. L'arbousier ou fraise en arbre, qui fleurit ici en automne, est la plante qui procure aux abeilles de quoi emmagasiner à l'arrière-saison. Le miel fait au printemps est bon, mais celui de l'automne est amer.* » (De la Rocca, 1857).

La place que pouvait avoir cette activité pour les foyers demeure difficile à appréhender. Toujours est-il que l'apiculture semble avoir été de tout temps une activité présente chez les familles et que le miel était vendu, ou échangé. La cire était potentiellement d'une valeur plus importante, notamment pour la confection de cierges : « *L'éducation des abeilles est très répandue en Corse, et malgré l'imperfection des méthodes, la cire y est de qualité supérieure. [...] Indépendamment de la consommation domestique, il faut tenir compte de celle des églises, aux besoins desquelles ne répondent pas les petites fabriques établies dans plusieurs localités.* » (De la Rocca, 1857). Toujours dans le même dossier de demande d'AOC, il est mentionné à propos de la place de l'apiculture dans les activités rurales que « *dès la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, l'activité des instances judiciaires concernant l'apiculture montre que celle-ci est devenue une activité agricole à part entière* » (Syndicat AOC, 1993).

On peut se faire une idée de ce que l'apiculture pouvait représenter en regardant le cas marocain, où les formes de ruches traditionnelles sont toujours présentes. Les ruches corses avaient des dimensions semblables et, à l'inverse du nord de l'Europe, étaient installées horizontalement (Figure 66). Pour certaines, ce sont des matériaux identiques à ceux retrouvés au Maroc qui sont utilisés, comme le chêne liège (*Quercus suber* L.) ou les tiges de fêrulle (*Ferula communis*). La place relativement importante que l'apiculture semblait occuper n'est pas sans rappeler ces terroirs marocains où quasiment l'ensemble des foyers possède quelques ruches, en particulier les bonnes années (voir encadré 10). Cette époque est encore présente dans les mémoires et certains apiculteurs ont gardé des objets de cette apiculture. Parmi eux, un enfumoir en terre cuite, a *fumarola*, ou encore des outils de découpe des rayons de cire, en tout point semblables à ceux observés au Maroc.

Encadré 10 : A propos des arrière-grands-parents

« Ils ne vivaient pas que de ça, parce que j'avais un arrière-grand-père qui était...hum...cordonnier et... j'en avais un autre qui était ébéniste mais ils avaient des ruches, et ces ruches, avec le miel, ils chargeaient leurs juments à l'époque et ils montaient dans la montagne où ils faisaient un échange avec du fromage. Ils échangeaient le miel contre du fromage. Et après ils descendaient vers le rivage, ils descendaient à Pila-Canale, où ils avaient de l'huile d'olive. Bon c'était un complément. Les gens achetaient du miel pour se soigner. Et donc ils fournissaient un peu la région. Mais dans toutes, presque dans toutes les familles, ils avaient quelques ruches, mais dans ma famille, c'était une façon plus spécialisée, c'était plus un rucher de rapport. Mais ils ne pouvaient pas vivre de ça, apparemment, apparemment...» (A. 25/09/2014)

2.1.2. L'apiculture corse dans les mémoires

« Quand on veut réussir un rucher, c'est un peu une superstition, on dit que le premier essaim, la première ruche tu l'achètes, mais c'était plutôt un essaim. Le deuxième on te le donne, et le troisième tu le voles⁴⁹.»

A. 25/09/2014 Vallée du Taravo

Les témoignages des apiculteurs d'aujourd'hui et les vestiges de cette apiculture nous donnent d'autres informations sur ces pratiques qui ont perduré sûrement jusque dans les années 80 chez quelques apiculteurs. L'un d'entre eux témoigne :

« Ça ce sont des ruches en châtaigner, [...] on appelait ça *u carognu*. Voyez, la ruche était coupée en deux, enfin le tronc d'arbre était coupé en deux. Voilà les deux parties c'est *a gagane a suprane*, *a gagane a sutane*. Et après, ils étaient reclusés ensemble. Et là vous voyez, là derrière, ça c'était l'arrière, et ça c'était la sortie. [...] on choisissait un châtaignier qui était « *un geudatu* », je ne sais pas si vous comprenez, ça veut dire comme un oignon. [...] c'est un châtaignier qui a eu un coup de gel. Ça fait des feuilles comme un oignon, on le coupe en deux et après ça fait, c'était plus facile de détacher. Bon là on fermait de façon hermétique, [...] on mettait de la terre glaise. [...] on recueillait un essaim et on le mettait dedans, [...] d'abord on frottait d'abord l'intérieur de la ruche avec, on appelle ça la *chari*, la *chari* c'est de la mélisse, Et les abeilles ça les encourageaient à venir. »

« Et puis ce qu'on cherchait, quand on était gosse, on cherchait les ruches sauvages. Les ruches sauvages dans les rochers, les châtaigniers creux. [...] Alors ce qu'on faisait, on guettait les ruches... On voyait quand ça allait essaimer. Alors on tapait sur des casseroles. Voyez, quand elles décollaient, on tapait sur des casseroles, ou on prenait du sable et on envoyait du sable comme ça. Et les abeilles se posaient. Et après, quand elles étaient toutes bien groupées, en principe on le faisait le soir, mais bon... après, si c'était bien posé, sur une branche, on mettait, on avait une caisse, ou même un sac. Mais nous on avait une

⁴⁹ Probablement une autre façon d'exprimer la cueillette d'un essaim sauvage.

caisse où on avait frotté la *chari*, la mélisse. Et bon après on mettait dans la boîte et on allait le mettre [dans une ruche].

- Juste les enfants ?

Oui, on voyait les abeilles comment qu'elles circulaient. Et on voyait, elles prenaient une direction, on s'apercevait où elles allaient et on essayait de les suivre. Et on a trouvé des ruches, mais elles étaient là, installées depuis...plusieurs saisons. Et souvent elles étaient pleines de miel ! »

- Et vous preniez que le miel, pas les abeilles ? L'essaim était...

Ah ben les abeilles étaient tuées. [...] on allait avec des récipients comme ça. Et je vous dis, c'était lourd, on prenait un âne.

« Pour diriger un peu, pour qu'elles construisent, il y en a qui faisaient des traces dans le haut de la ruche, pour diriger un peu l'architecture, ils faisaient des traces dans le haut de la ruche »

« Une saison, on faisait la récolte devant, comme ça, et l'autre saison, on allait derrière. Et on arrivait, jusqu'à ce qu'on trouve *finu u biancu*. *U biancu*, c'était le couvain. Et bon, là on n'allait pas récolter le couvain, on prenait que la moitié de leurs provisions. »

« Nous on avait un pressoir, après, on s'en est servi pour le vin. Mais au départ on s'en servait [pour le miel] mais après on n'avait plus beaucoup de ruches et donc on pressait à la main, on pressait à la main et on appelait ça *l suchjoni*, et les gosses, on donnait ça aux enfants et ils pouvaient sucer comme ça la cire. Et ça voyait, on l'appelait *i varri, i varri di bugnu*. » (A. 25/09/2014)

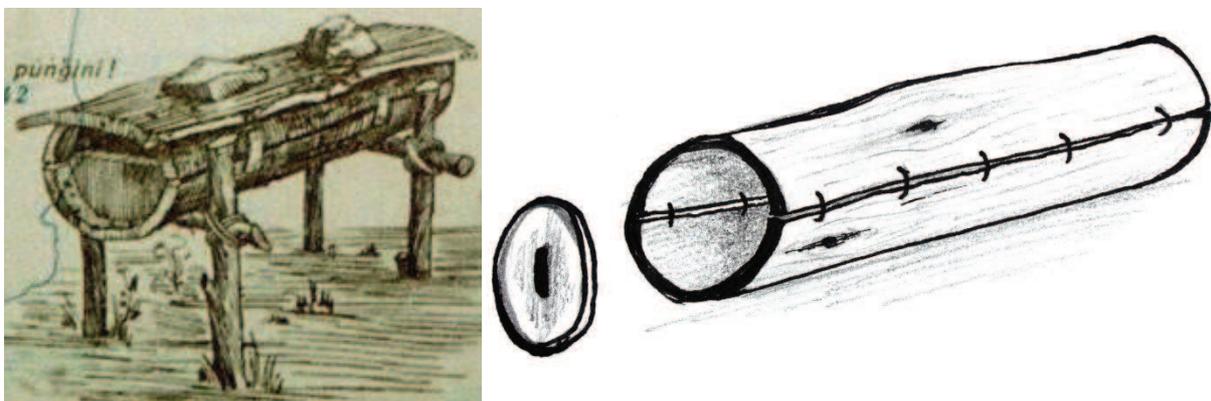


Figure 66 : Schémas de bugnu – à gauche, image issue de <https://www.gietaravu.corsica/miel-de-corse/ruches-et-outils> et à droite, dessin de l'auteur.

Outre ces formes tubulaires en troncs évidés et couchés horizontalement, certaines ruches étaient faites en planches de châtaigniers, clouées, ou en tiges de fêrule, formant dans les deux cas une caisse carrée de longueur identique aux ruches troncs. D'autres ruches, plus rares, étaient intégrées aux murs des maisons (Syndicat AOC, 1993). Un rucher mur est encore bien visible à Venaco (Figure 67), son histoire, peu connue, remonterait aux alentours de 1840 (Syndicat AOC, 1993). Il fait cependant figure d'exception dans l'histoire apicole corse.



Figure 67 : Rucher-mur de Venaco – photo de l’auteur (septembre 2014)

Ces pratiques ont donc disparu peu à peu. D’après les apiculteurs, cet abandon des pratiques traditionnelles est dû à plusieurs facteurs. Au début du XX^{ème} siècle, il est fait mention d’épidémies d’acarioses à répétition décimant les ruchers de l’île. Plus tard, c’est la lutte antipaludique (d’abord par les américains en 1944, puis de 1947-1953 par l’Etat français) utilisant du DDT⁵⁰, insecticide à large spectre et particulièrement nocif pour les abeilles, qui aurait réduit drastiquement la quantité d’essaims en place. La Corse, qui connaît à cette époque un exode massif, se trouve donc en même temps dépourvue d’hommes et d’essaims. C’est dans ce contexte que se développent les premières ruches à cadre.

« Mon père avait fabriqué le premier extracteur mécanique entre guillemets, avec un gros baril en fer et après à Corte tous ceux qui avaient des ruches ils arrivaient parce qu’à l’époque [fin des années 1960] c’était le début des cadres Langstroth je dirai sur Corte ils faisaient tous le miel en pressant à la main sur les *bugnu nustrale*. Après ils se sont mis tous plus ou moins aux Langstroth. » (M. 17/10/2014)

Il faudra attendre la fin des années soixante-dix avant de retrouver une réelle dynamique apicole en Corse.

⁵⁰ Dichlorodiphényltrichloroéthane

2.2. De l'apiculture du *Riacquistu* à l'AOC : 1970 – 1998

Dans les années 1950, ou un peu avant, quelques apiculteurs développent une apiculture calquée sur celle du continent, utilisant des modèles de ruche carrée et réalisant les premières transhumances. Comme il l'a été dit plus haut, l'apiculture traditionnelle subsistait encore à l'époque et certains en avaient déjà fait leur spécialisation. Une grande partie du miel consommé sur l'île provenait du continent (Italie ou France). Les apiculteurs installés comme professionnels se faisaient intermédiaires dans la vente de ces miels importés ainsi que dans celles d'autres produits de la ruche. D'autres apiculteurs, héritiers des pratiques anciennes maintenaient un rucher fixe qui peu à peu intégrait des ruches carrées, pas forcément standardisées. Le véritable renouveau de l'apiculture est concomitant à celui de certaines filières agricoles, au cœur de la dynamique impulsée par le *Riacquistu*. Ce sont des jeunes, et moins jeunes, pour qui l'apiculture est une activité qui répond à de nouvelles aspirations...et à de nouvelles contraintes :

« Donc moi je ne connaissais pas plus l'abeille, en tant qu'élevage, plus que ça. Et ça s'est très vite imposé finalement pour quelqu'un qui n'a pas...qui doit se réaliser dans cet espace...comme une opportunité. Une opportunité parce que pour quelqu'un qui n'a pas de terre et qui est dans un monde rural et qui décide d'y vivre et d'y gagner sa vie, c'est une opportunité. Et je pense qu'à partir de là, j'ai rejoint tous les jeunes qui, eux non plus n'ont pas eu accès à la terre pour des raisons très différentes. » (J. 25/09/2014)

Les contraintes foncières sont mentionnées à maintes reprises dans les raisons qui amènent à s'intéresser à l'apiculture, en Corse et ailleurs. Notons que les candidats intéressés par l'apiculture sont relativement âgés (au moins la trentaine) et ont des parcours de vie ayant peu de rapports avec le monde agricole. Aussi, ces jeunes reprennent rarement des exploitations existantes, et sont souvent passés par d'autres activités professionnelles. L'apiculture leur est inconnue, ou seulement aperçue chez un membre de la famille ou une connaissance. L'activité fait donc de nouveaux adeptes, mais, au même titre que diverses activités d'élevage, la possibilité d'en vivre reste à prouver auprès des institutions :

« Au départ, quand je me suis installé, il fallait aller voir le banquier, on n'avait aucune aide, rien. Je prenais rendez-vous avec le Crédit Agricole et quand le type me voyait arriver, il foutait le camp ! Je l'ai vu ! La filière n'était pas crédible » (O. 24/09/2014).

Et auprès des anciens apiculteurs :

« Il y a avait un petit syndicat d'apiculture qui était mené par Monsieur R. de Soveria. Qui lui était pour une apiculture tout à fait traditionnelle, plan, plan, les ruches corses, ... Et nous on disait il y a peut-être mieux à faire tant qu'à repartir à zéro. Il y a peut-être mieux à faire et essayer de trouver une solution » (J. 24/09/2014).

« Ils disaient que c'était pas possible de vivre de l'apiculture, de faire des exploitations apicoles qui permettent à des gens de vivre de l'apiculture. Eux c'était une apiculture que maintenant on qualifierait d'amateur ». (J. 24/09/2014).

La filière faisait là ses premiers pas, au croisement des apiculteurs anciens qui conservaient quelques ruches, de ceux venant du continent en possédant plusieurs centaines et de ceux, novices, qui comptaient en vivre. Une formation au Centre de Promotion Sociale (CPS) de Corte est alors mise en place et la première promotion du CPS, qui comptait 15 stagiaires en apiculture, sort en 1978 (Bocquet, 1987). Le centre forme ainsi, au rythme d'une semaine intensive par mois, plusieurs promotions

notamment à travers la venue de spécialistes français (chercheurs de l'INRA, apiculteurs, biologistes, etc.). Les stages pratiques sont rares et se déroulent dans un premier temps chez les quelques apiculteurs continentaux présents en Corse, puis chez les néo-installés. Ces deux groupes, non formalisés, s'opposent en de nombreux points et les néo-installés construisent et conçoivent peu à peu le métier d'apiculteur en opposition aux logiques et aux aspirations des premiers installés tout en y réalisant leurs stages pratiques.

« Donc Lérétet [un apiculteur originaire du continent], c'est un hérétique, haha, parce qu'au lieu de ne vendre que le miel qu'il produisait, il vendait du miel, il achetait des bonbons, il faisait des...des confits de clémentine qui faisait faire au continent...Bon, et donc, ça plaisait pas du tout, c'était le colon de l'apiculture si tu veux » (J. 24/09/2014).

Les logiques commerciales de ces premiers installés, leurs importations de miel et d'abeilles du continent ainsi que leurs rapports aux ouvriers et commerçants, alimentent les débats entre stagiaires. Ainsi, outre son rôle officiel, le CPS sera aussi une arène de réflexion collective, dépassant le seul cadre apicole. Le *Riacquistu* y trouve là toute sa profondeur, notamment identitaire, au cœur de la redécouverte et de la réhabilitation de savoirs et de produits anciens, mais qu'on oriente vers un avenir rural moderne. À l'initiative des apiculteurs en stage ou tout juste sortis du CPS, les groupements départementaux de défense sanitaire apicoles (GDSA) sont montés en 1977. Tous les apiculteurs sans distinction sont invités à y participer. Un an plus tard, d'autres stagiaires CPS créent l'association de développement de l'apiculture en Corse : *U Bugnu Cursu*⁵¹, qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vente du miel. Cette association rassemble des apiculteurs professionnels de toute l'île, souvent issus de la formation du CPS, mais n'arrive pas à enrayer les difficultés : le miel ne se vend pas, les mielleries restent pleines et certains apiculteurs installés à titre principal sont obligés de trouver d'autres revenus annexes.

« Il y a eu une période où le miel ne s'est plus vendu. Le miel ne s'est plus vendu. C'est les années où arrive le varroa, et on ne sait pas pourquoi mais le miel ne se vend pratiquement plus. Moi j'ai arrêté... j'ai arrêté pratiquement pendant dix ans. » (J.L, 24/09/2014)

« On a eu des problèmes, une année où on a presque rien eu, moi j'ai fait une enquête sur l'artisanat à cette époque-là, pour survivre... (O. 24/09/2014)

Dans le cadre du *Bugnu Cursu*, et financée par l'association, M.-J. Battesti réalise un mémoire de biologie sur la caractérisation de l'abeille (1980) puis une thèse sur la caractérisation pollinique des miels de Corse (1990). Les travaux de recherches engagés doivent venir en appui à une revalorisation du miel corse par sa spécificité : une abeille particulière et une flore caractéristique en seraient les fondements. Cependant l'association ferme ses portes à la fin des années 1980, de même que la coopérative d'achat de matériel et de vente de miel : *Apa Corsa*⁵² créée en 1979.

Malgré la dissolution de l'association, M.-J. Battesti, qui a démontré la spécificité de l'abeille, poursuit son travail avec le collectif d'apiculteurs et cette fois-ci sur une analyse melissopalynologique⁵³ des miels corses. Cette analyse est menée en parallèle avec des discussions et des sessions de réunissant apiculteurs et palynologues. Ce travail finit par porter ses fruits après de nombreuses années de discussion entre apiculteurs : « comment faire reconnaître la spécificité de nos miels tout en garantissant la qualité de ceux-ci ? » ; « Qui porte le projet ? » ; « Comment se met-on d'accord ? ».

⁵¹ Lit. « la ruche corse »

⁵² Lit. « l'abeille corse »

⁵³ La melissopalynologie est l'étude des grains de pollen présents dans le miel.

L'essoufflement de certains est compensé par l'enthousiasme d'autres, notamment OB, à qui les différents apiculteurs enquêtés reconnaissent une forme de paternité de la démarche AOC :

C'est un personnage OB. C'est un personnage. On peut l'aimer ou ne pas l'aimer, mais s'il n'y avait pas eu OB, l'AOC n'aurait pas vu le jour. (C.G, 25/08/2014)

A l'époque, les AOC (Bérard & Marchenay, 1995) sont en plein développement. Ces appellations, associant origine et qualité, semblent constituer la forme de label la plus appropriée pour distinguer les miels corses, même si aucune AOC n'a encore été décernée à un miel. En 1993, un dossier de demande d'appellation d'origine contrôlée est déposé auprès de l'INAO par le Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'appellation d'origine : " Miel de Corse - Mele di Corsica" crée en 1989 et avec la collaboration notamment de l'unité INRA de Montfavet, l'université de Corse, les GDS, les syndicats départementaux, les chambres d'agriculture (Syndicat AOC, 1993). Commencent alors des négociations nombreuses auprès des instances de l'INAO qui aboutissent en 1998 à l'obtention d'une AOC sur une gamme de six miels définis par leurs pollens – certifiant l'origine (Battesti & Goeur, 1992) –, et par leurs goûts, à travers une dégustation organisée annuellement. L'AOC s'appuie sur i) des savoir-faire apicoles inscrits dans l'histoire longue (depuis Rome), jusqu'aux nouvelles pratiques ; ii) une abeille spécifique à l'île ; iii) une gamme précise de produits, au croisement des potentialités mellifères et des savoir-faire apicoles et agricoles de l'île (Syndicat AOC, 1993). Des normes de qualités ont aussi été définies à ce moment-là : un taux d'humidité inférieur à 18% (sauf pour le miel de châtaigneraie : inférieure à 19%), une teneur en HMF⁵⁴ inférieur à 10 mg/kg, et pour finir, l'absence d'impuretés supérieures à 0,1 mm.

Cette démarche, et cela a été un point crucial durant tout ce cheminement, a toujours été inclusive, ne restreignant pas la filière et l'AOC aux seuls apiculteurs dits professionnels.

« Il y avait les amateurs, les professionnels, j'ai refusé absolument de faire toute distinction là-dedans, alors que la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) voulait qu'on ne prenne que des professionnels, moi je ne voulais pas, c'était très clair. Mon argument c'était que le fils de l'amateur d'aujourd'hui sera le professionnel de demain, et c'est ce qui s'est passé d'ailleurs. » (O. 24/09/2014)

Le syndicat de défense de l'abeille corse, qui était à l'initiative de l'appellation, en est ainsi devenu l'organisme de défense et de gestion (ODG). Dès cette obtention, le miel corse gagne en réputation :

« Q : Et là, ça a complètement changé l'image du miel corse ?

J : ça a basculé, c'était le rêve... Dans les années 2000, c'était les commerçants qui t'appelaient pour avoir du miel ! » (O. 24/09/2014)

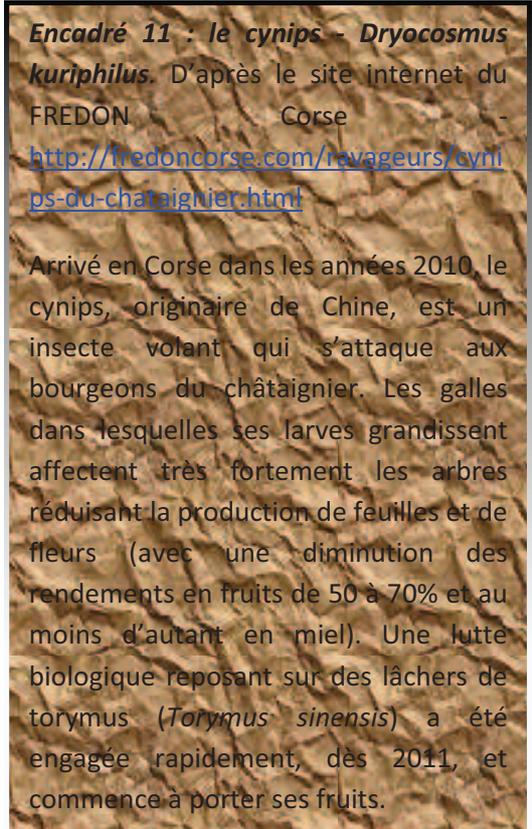
Les ventes repartent donc à la hausse, bénéficiant en plus d'un marché du miel en expansion au niveau national voire international (Bruno, 2018).

⁵⁴ Hydroxy-méthyl-furfural, composé dont la présence atteste d'un traitement thermique ou d'une altération du miel (âge, condition de stockage).

2.3. L'après AOC : nouvelles difficultés et aspirations

Cette construction collective, débutée il y a près de 50 ans mettant en tension des pratiques ancestrales ancrées dans le milieu et un modèle relativement a-territorial venant du continent, a porté ses fruits. Le miel corse et sa gamme sont aujourd'hui réputés et l'écotype d'abeille corse a été préservé à l'inverse de la quasi-totalité des populations d'abeilles noires de France. Cette volonté de travailler avec l'abeille locale s'est doublée d'une station d'élevage et de sélection créée en 2005 (voir infra – en 3.1). Cette dernière est gérée par deux techniciens qui travaillent à l'amélioration des performances de l'abeille corse, produisent des essaims et des reines sélectionnées tout en fournissant un appui technique aux apiculteurs. Le syndicat compte aussi un autre salarié chargé d'animer le collectif, de participer aux contrôles et d'interagir avec les différents acteurs locaux.

Plusieurs générations d'apiculteurs ont suivi les premiers acteurs de ce nouveau apicole. D'autres, héritiers des anciens apiculteurs, ont eux aussi changé leurs pratiques et bénéficié de la dynamique impulsée par ce collectif. Depuis l'obtention de l'AOC, le nombre d'apiculteurs cotisants a plus que doublé (Tableau 17 : Statistiques apicoles concernant les apiculteurs membres de l'AOP – tableau de l'auteur, d'après les chiffres fournis par le Syndicat Mele di Corsica) tout comme le nombre de ruches en AOC. Les nouveaux installés ont pris le train en route, bénéficiant d'un cadre institutionnel plus favorable que leurs aînés mais subissant une dégradation des conditions de production. La génération des fondateurs, approchant de la retraite, est unanime à ce sujet : il est plus difficile qu'avant de faire du miel. Ce constat s'est imposé peu à peu : c'est d'abord le varroa, puis le cynips (voir encadré 11), et depuis quelques années, le dérèglement climatique, que l'on accuse d'aléas trop violents ou encore les paysages qui se ferment de plus en plus ou s'urbanisent, menaçant certaines miellées (l'asphodèle par exemple). L'avenir est tout aussi terne avec, aux portes de l'île, le petit coléoptère des ruches, le frelon asiatique et la bactérie *Xylella Fastidiosa*.



Ces difficultés se cumulent et constituent la toile de fond de tensions et de contestations au sein et en marge du syndicat AOP. Transmettre les valeurs et les savoirs organisationnels qui ont été élaborés au fil des ans ne semble pas évident et certains néo-installés trouvent difficilement leur place au sein du collectif, voire se sentent exclus des cercles de décision. Ces sentiments sont d'autant plus forts lorsque les façons de produire s'écartent d'une norme sous-entendue. L'élevage de reine par exemple est considéré par certains comme nécessaire à toute activité apicole qui se veut professionnelle :

C'est comme un berger qui a X hectares de terrain qui met ses brebis et qui ne laboure pas, qui ne sème pas, qui n'irrigue pas, il aura beaucoup moins d'herbe qu'un autre. Le pastoralisme traditionnel comme il était, où les vieux n'avaient pas de techniques, de moyens pour labourer, ils faisaient X litres de lait par an. Aujourd'hui avec une surface

réduite on arrive à faire le même nombre de litres de lait, mais on laboure, on sème, on irrigue... Voilà l'apiculture c'est pareil. (R. 22/06/2015)

Même si tout un chacun est toujours le bienvenu dans l'AOP, il semble se dessiner quelques lignes de fractures entre différentes manières de voir et de vivre le métier d'apiculteur. Par exemple, le choix fait en 2014 par un groupe d'apiculteurs (dont le président du syndicat), de nouer un partenariat avec Carrefour pour la vente de miel (voir annexe 27), a été vu par certains comme une décision qui aurait dû relever du collectif mais qui n'a pas été discutée collectivement. D'autres ont considéré que cet accord avec la grande distribution était un succès en termes de reconnaissance de la qualité et de la traçabilité du miel insulaire et constituait un nouveau marché important pour désengorger les ventes sur l'île. Mais pour l'ensemble des apiculteurs enquêtés, les difficultés concernent plus la production que la vente, et les modalités techniques de cette production sont relativement peu mises en débat. Face aux difficultés, ce sont aujourd'hui des réponses génériques, biotechniques, émanant du continent et notamment des centres de recherches, qui font office de référence.

Outre les modalités techniques, les décisions en termes de politiques apicoles (formation, installation, accès aux subventions, etc.) font l'objet de critiques :

« Q : Et pourquoi vous dites que vous êtes forcée de rester dans l'AOP ?

R : Parce que j'ai des engagements par rapport aux aides de l'ODARC. Donc je ne peux pas quitter l'AOP. J'ai pas ma miellerie.... Et là je me suis engagée pendant 5 ans dans les MAE et il faut être à l'AOP. [...] Là, je trouve qu'il y a un problème, une sorte de mainmise. » (S. 6/06/2016)

Et même si la gamme guide les façons de produire et sert à nommer les miels, le syndicat est aussi remis en cause au travers de l'appellation elle-même :

« Pourquoi me faire racketter pour l'AOC, moi j'estime que c'est du racket. L'AOC ils vous imposent des contraintes, je ne sais pas s'ils contrôlent tout le monde, et ils vous imposent 20 centimes par livre de miel produit. Moi je préfère que ces 20 centimes ils aillent chez le client que dans la poche de l'AOC pour mettre miel de Corse sur l'étiquette. Mon miel il est d'ici, il est pas d'ailleurs. » (M. 17/10/2014)

Ces points de friction énoncés, revendiqués, ne sont-ils pas l'expression d'une volonté de discuter à nouveau de la construction d'un avenir commun ? Les premiers apiculteurs à l'origine de l'AOP l'ont mentionné, les débats ont été permanents et ils dépassaient souvent le cadre de l'apiculture pour s'inscrire dans des luttes bien plus larges. Le CPS de Corte constituait alors le lieu et la caisse de résonance de l'actualité politique de l'île. L'apiculture a ainsi été associée à un projet de territoire insulaire. Aujourd'hui ce que nous relevons, c'est la difficulté pour le collectif à relancer un débat dépassant la filière. La réussite mais aussi la rigidité du cadre de l'AOP, la place historique et charismatique d'un groupe d'apiculteurs qui se trouve aujourd'hui encore à la tête du syndicat, la relative stabilité de la filière apicole corse (production, vente, organisation) et l'aspect solitaire du travail apicole nous paraissent être des éléments qui gênent la constitution d'arènes permettant la mise en débat. Quand les membres du bureau du syndicat fustigent l'absence des jeunes ou des contestataires aux réunions ou aux formations organisées, ces derniers critiquent le peu de place et de droit de parole qui leur est laissé dans les instances et les événements.

Conflit de génération ou simple période de flou en ce qui concerne l'avenir ? N'est-ce pas le moment de (re)définir de nouvelles orientations en laissant les idées et les gestes de chacun irriguer une réflexion autour de nouvelles relations entre les apicultures et le milieu insulaires ?

3. AOC, non AOC, produire du *mele di Corsica* aujourd'hui

Aujourd'hui, tout apiculteur produisant du miel sur l'île, s'il élève l'abeille d'écotype corse, respecte la gamme définie et observe un certain nombre de pratiques précises, peut, sous réserve de payer une cotisation, apposer le label « miel de Corse – Mele di Corsica » sur ses pots de miels. Qu'en est-il des particularités du miel et de l'apiculture corses ? Quels en sont les soubassements et les conséquences en termes de pratiques ? Et surtout, quels apiculteurs sont aujourd'hui derrière les ruches ?

3.1. L'abeille corse et la station de sélection

3.1.1. « L'abeille qui convient »

En Corse, le collectif d'apiculteurs à l'origine de la relance fait le choix, au même titre que les autres élevages insulaires (porc, vache, chèvre, mouton), de travailler avec l'abeille locale.

« On a une abeille, bon, c'est la nôtre, ça fait des milliers d'années qu'elle est là, on ne va pas aller en chercher ailleurs ! » (J. 1/07/2015)

Ce choix, qui s'inscrit dans une idéologie identitaire, comme nous l'avons vu plus haut, va s'appuyer sur une recherche visant à l'objectiver scientifiquement. L'abeille corse est ainsi reconnue comme un écotype en 1980 (Battesti M.-J. , 2010). La longueur de sa langue, supérieure à celle de l'abeille noire du continent, deviendra alors un argument mobilisé pour attester de son adaptation à la flore locale. Une fois reconnue, elle n'en est pas moins menacée par des importations de reines sur l'île. Le varroa, qui arrive en Europe dans les années 80, est alors mobilisé comme prétexte pour interdire ces importations (décret de 1982, disponible en annexe 24), ce qui s'avère inefficace d'un point de vue sanitaire. Un nouveau pas est franchi dans la protection de l'écotype avec l'obtention de l'AOC qui rend obligatoire l'utilisation de cette abeille.

Derrière ces éléments, qui relèvent de la réglementation, la justification de la préservation de cette abeille particulière repose aussi sur un discours et des pratiques qui associent l'abeille au milieu. Outre la question de la longueur de la langue, c'est le rythme de développement de l'abeille qui est évoqué pour témoigner de son adaptation :

« On a une succession de petites miellées. [Donc] il faut que la population suive, qu'elle soit réactive dans les 2 sens. Elles anticipent beaucoup, les abeilles, mettre les gaz et savoir les couper quand il faut les couper » (B, 24/11/2014)

Ou encore :

« Notre abeille est une montagnarde, elle ne fait pas de grand développement, elle reste toujours comme ça. On ne va pas la développer parce qu'elle sait qu'il faut "être prudent" ». (O. 24/09/2014)

L'abeille corse, en plus de ses caractéristiques génétiques et comportementales, embarque avec elle une diversité de pratiques, de représentations et d'attachements qui assurent, par leur renouvellement, sa sauvegarde. En limitant fortement l'importation d'abeilles présentant des caractéristiques a-territoriales en Corse (la Buckfast par exemple), les apiculteurs corses ont été des précurseurs sur la question de la protection des races d'abeilles locales. La Corse apparaît aujourd'hui comme l'un des rares refuges d'une population d'abeilles noires européennes utilisée, et non

« conservée », à des fins de production de miel. Cette abeille noire de Corse est un élément du milieu avec lequel les apiculteurs, par choix délibéré, ont décidé de travailler et qui, en retour, participe à leur identité et est indissociable de l'originalité du miel qu'ils produisent. Elle constitue une des prises directes des apiculteurs sur leur environnement « naturel ». Elle se place ainsi aux frontières du naturel et du culturel, comme en témoigne la station de sélection et sa volonté de travailler sur l'amélioration de l'abeille.

3.1.2. La station : sélectionner, conseiller, produire

L'idée d'une station d'élevage avait émergé depuis déjà quelques années avant sa mise en place effective en 2005. Sur le continent et ailleurs, l'élevage de reines et la production d'essaims sont des pratiques courantes dans lesquelles certains apiculteurs (ou certaines structures) se spécialisent. Cette dissociation entre l'activité de production de miel et celle de production de colonies (ou de reines) marque une nouvelle étape dans le processus de spécialisation de l'apiculture, à l'image du reste de l'agriculture et de l'élevage (semenciers/cultivateurs, naisseurs/engraisseurs).

Avec l'implantation d'une station d'élevage, les apiculteurs de l'AOC cherchent donc eux aussi à externaliser le renouvellement du cheptel. Dès 2003, celui qui deviendra le technicien apicole de la station ajoute une dimension majeure à ce qui était envisagé comme une simple production de colonies :

Ils disaient « on veut monter une station d'élevage, embaucher un apiculteur ou un technicien qui va élever des reines fécondes pour les apiculteurs ». C'était ça. Et moi j'ai dit à G. [l'animateur du syndicat] : « mais monter un centre d'élevage sans mettre en amont une partie sélection ça n'a pas de sens, vous allez faire n'importe quoi ça ne marchera jamais c'est pas possible. » (J. 29/08/2014)

Le futur technicien propose alors aux apiculteurs insulaires une feuille de route pour une station de sélection/production de reines et finit par rejoindre la Corse en 2005, abandonnant son exploitation apicole sur le continent. Il a alors la responsabilité de développer et de gérer le rucher de la station. Il va commencer par se consacrer pendant plusieurs mois à la découverte des pratiques des apiculteurs de l'île afin d'en comprendre les enjeux. Ce tour d'horizon le familiarise aussi avec l'abeille corse et ses particularités (comportement, capacités, hétérogénéité, etc.). Dans le même temps, il réalise quatre sessions de formation à l'élevage de reines dans quatre lieux différents afin de donner les bases techniques en la matière aux apiculteurs. En 2006, les premières ruches sont sélectionnées dans diverses régions de Corse et le travail de sélection commence par un suivi des lignées de reines. Ce suivi est réalisé en interne sur les ruches de la station et en externe, en fonction des reines données aux apiculteurs d'un groupe « sélection » au sein des apiculteurs AOC. Le suivi consiste à observer et à noter à la fois le comportement de la colonie (agressivité, aspects sanitaires, essaimage), la durée de vie de la reine et pour finir, la quantité de miel produit. Ces critères, génériques et retrouvés dans tous les plans de sélection de l'abeille, sont peu discutés dans le groupe et avec le technicien. Dans nos entretiens, que ce soit avec les apiculteurs ou avec le technicien, ces critères ne sont pas hiérarchisés comme cela devrait l'être dans le cadre d'un processus de sélection orienté.

Aujourd'hui, quel bilan tirer de cette station ? Après plus de 10 ans de fonctionnement, les retours des apiculteurs du groupe sélection sont rares, des progrès sont visibles sur la diminution de l'agressivité des colonies et, dans une moindre mesure, sur la réduction de l'essaimage. La station vend une partie

de ses essais aux apiculteurs débutants ou ne possédant que quelques ruches. Le bénéfice de la station pour les apiculteurs adhérent du syndicat AOP semble surtout apparaître à travers le rôle du technicien. En effet, grâce à sa maîtrise technique et à son travail de veille scientifique et technique, il a participé à une amélioration des techniques, notamment d'élevage de reines chez les apiculteurs. Il est aussi un conseiller-clé pour tous les apiculteurs qui l'appellent en cas de doute ou de difficulté. Le travail de sélection continue certes mais les progrès en termes de production liés à ce travail sont peu mesurables du fait de l'évolution des conditions de production (climat, parasites, etc.) et de maîtrise technique (diffusion de l'élevage, nouveaux traitements, etc.).

Aujourd'hui la station de sélection pose un certain nombre de questions qu'animent des controverses variées. Faut-il sélectionner ? Sur quels critères ? Ou faut-il juste laisser le patrimoine génétique de l'abeille corse évoluer au gré des changements du milieu (pratiques des apiculteurs, climat, flore, représentations) ? Dès lors que chacun élève ses reines, une sélection s'opère, basée sur des choix de critères précis, comment alors conserver une logique collective ? L'abeille n'est-elle pas un bien commun particulier posant avec acuité la question de la coexistence des façons de produire ? La station n'est-elle pas une pièce maîtresse pour le maintien de l'écotype en tant que commun ? En effet, par la fourniture d'essaims et de reines, elle réduit les risques d'importation d'abeilles étrangères par ceux qui se lancent dans l'activité apicole, et elle représente en même temps cette race, comme le ferait un conservatoire, auprès d'autres acteurs. Le syndicat, dont elle dépend, aurait alors certains attributs d'un dispositif collectif réunissant de nombreux éléments constitutifs d'un commun, au sens d'E. Ostrom.

3.2. La gamme de l'AOC Mele di Corsica, « un concentré du paysage »

Controversée par certains, la gamme mérite une attention particulière dans le sens où elle est devenue le fil d'Ariane des apiculteurs de l'île en termes d'itinéraire technique, même pour une part des apiculteurs ne cotisant pas à l'AOC. Aujourd'hui faisant partie intégrante du paysage apicole de l'île, elle est le résultat de la construction collective de la filière insulaire et en a assuré le succès. Nous revenons ici sur sa mise en place avant de nous attacher à en décrire les ressorts productifs actuels et les limites auxquelles elle est confrontée.

3.2.1. Genèse de l'idée : « mettre de l'ordre dans le maquis des miels »

Le miel corse était déjà cité par les auteurs romains, mais pas toujours en des termes élogieux. Son goût amer était décrié (l'amertume étant liée à l'arbousier). Malgré tout, cette reconnaissance, même négative, montre bien qu'il était récolté et consommé. D'après les entretiens réalisés chez des apiculteurs dont la famille produisait déjà du miel, certains attestent que le miel d'automne (floraison de l'arbousier) était laissé aux abeilles, d'autres reconnaissent là le miel de chez eux, celui de leur enfance.

La Corse a cette caractéristique, déjà mentionnée, d'avoir ses étages bioclimatiques très rapprochés. Ainsi dans la zone particulièrement habitée, entre 400 et 800m, les butineuses peuvent récolter du miel une grande partie de l'année entre les floraisons les plus basses et celle d'altitude (Figure 68).

Autrefois, les miels étaient récoltés en été, lors de la période de sécheresse estivale, et parfois à la fin de l'automne. C'était alors des mélanges de la succession florale passée. Dans certaines zones, l'amertume du miel d'arbousier donnait sa caractéristique à toute la récolte automnale. Selon la flore alentour, chaque village avait ainsi comme une « signature gustative annuelle » augurant des réputations variées en termes de qualité et/ou de quantité.

La gamme de miel pensée et mise au point dans le cadre de ce qui deviendra l'AOC bouleverse ces récoltes traditionnelles. Certains miels, notamment ceux issus des châtaigniers ou des arbousiers, avaient tendance à lisser les goûts de ces anciennes récoltes par leur prégnance :

« C'est flagrant avec le châtaignier, car dès qu'il y a du châtaignier, ça pollue tout de suite : tu peux avoir un miel très doux et tu as une pointe de châtaignier qui va donner une amertume... Et alors que si tu avais fait attention, tu aurais retiré ton cadre et puis c'est tout. C'est ça le métier, c'est-à-dire connaître les fleurs, les déplacer au moment opportun, etc. » (O. 29/09/2014)

Faire un ou deux récoltes par an dans lesquelles les miels de châtaigner ou d'arbousier risquaient de cacher les autres origines florales limitait les ventes tant par le manque de diversité que par leurs caractéristiques gustatives originales. D'un autre côté, les appellations monoflorales, utilisées comme garantes de miels réputés (miel de lavande, miel d'acacia, miel de sainfoin, etc.), ne convenaient pas à des miels issus d'un milieu aussi diversifié que le maquis.

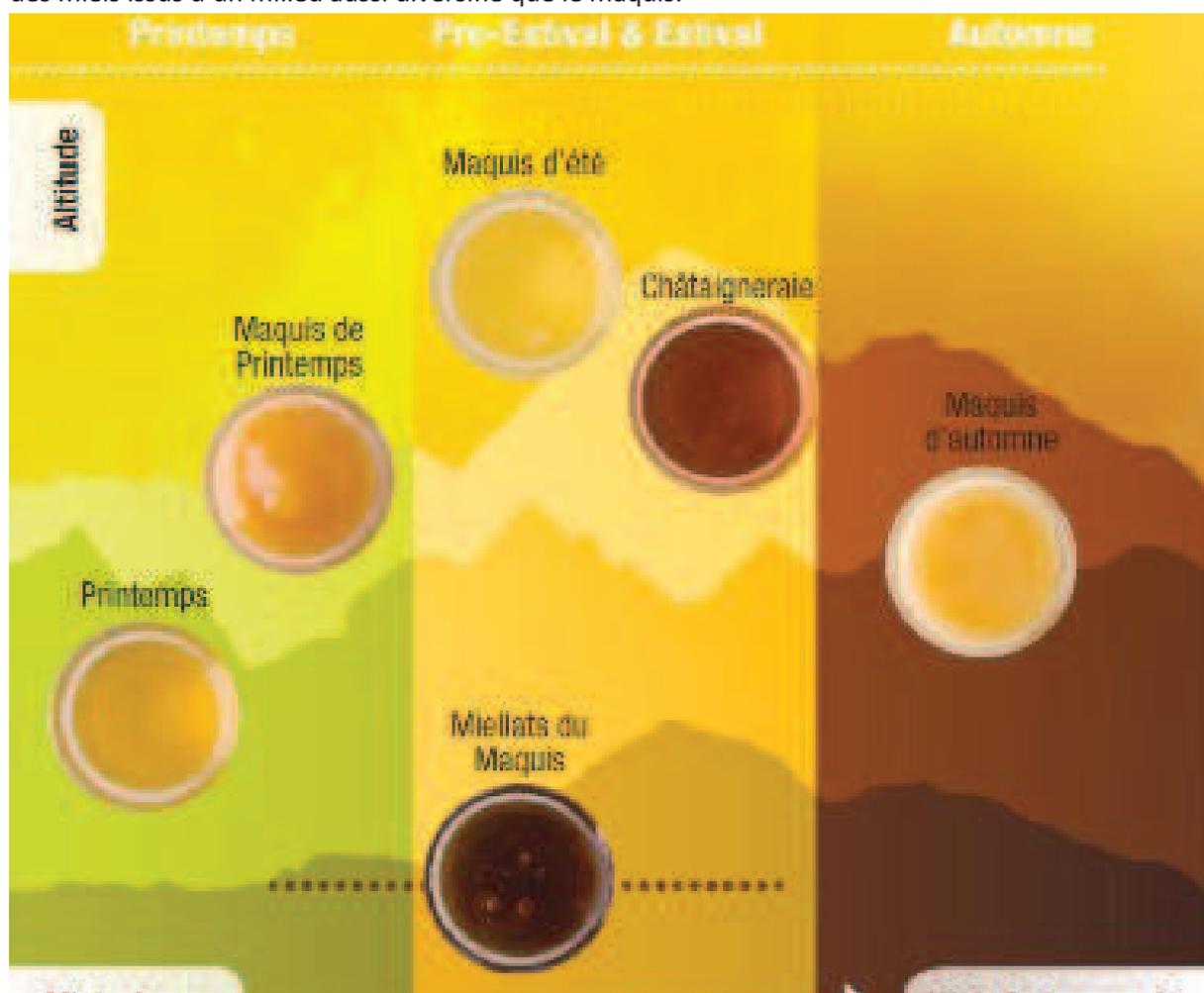


Figure 68 : schéma situant dans la saison et selon l'altitude les différents miels de l'AOP – schéma issu d'un prospectus informatif de l'AOP

La gamme est donc le résultat de récoltes fractionnées⁵⁵ selon la saison et la végétation, parfois réalisables en un même lieu, de la succession florale annuelle (Figure 68, Tableau 18 et annexe 28). La gamme mise au point comporte six miels dont un miellat. Quatre d’entre eux intègrent une appellation « maquis », à la fois réalité de production et argument de vente rappelant l’imaginaire associé à la Corse (Sorba, Lauvie, & Michon, 2016). L’appellation « printemps » fait simplement référence à la saison de production et peut contenir d’autres plantes que celles du maquis, notamment le clémentinier, cultivé dans la plaine et lui aussi bénéficiant d’une AOP (clémentines de Corse). Et pour finir, « le miel de châtaigneraie », à distinguer de « miel de châtaignier », fait appel à une dimension paysagère et identitaire forte et correspond à une réalité écologique sans équivoque. Les forêts de châtaigniers, à l’origine plantées par les agriculteurs, se sont ensauvagées et accueillent aujourd’hui une grande diversité de plantes, dont la ronce, pour n’en citer qu’une, particulièrement mellifère.

De cette façon, les apiculteurs ont cherché à « mettre de l’ordre dans le maquis des miels pour les rendre identifiables sur les marchés » (Sorba, Lauvie, & Michon, 2016). La véritable innovation que représente cette gamme découle donc du travail de qualification réalisé conjointement par les apiculteurs et des spécialistes (L. Piana – melissopalynologie, P. Gonnet – analyse sensorielle, MJ Battesti – biologie) afin de répondre aux questions suivantes : quoi et quand récolter, comment en juger et pour finir, comment le nommer ? En d’autres termes, ils ont objectivé ce qui « fait » ressource à travers des combinaisons polliniques mesurables (voir tableau 18) et ce non sans difficultés (voir encadré 12).

Nom des miels	<i>Pollens indicateurs</i>	<i>Etages bioclimatiques de production</i>	<i>Mois de récoltes</i>
Printemps	<i>Vicia sp. ; Citrus sp. ; Echium sp. ; Ilex aquifolium ; Salix sp</i>	Mésoméditerranéen - Supraméditerranéen	Avril - Juin
Maquis de printemps	<i>Erica arborea</i>	Mésoméditerranéen – Supraméditerranéen - Montagnard	Mai - Aout
Miellat du maquis	<i>Cistus creticus ; Cistus monspeliensis</i>	Thermoméditerranéen, Mésoméditerranéen	Mai - Octobre
Chataigneraie	<i>Castanea sativa</i>	Mésoméditerranéen supérieur - Supraméditerranéen	Juillet- Septembre
Maquis d’été	<i>Rubus sp. ; Anthyllis hermanniae</i>	Montagnard - Subalpin	Juin - Septembre
Maquis d’automne	<i>Arbutus unedo</i>	Thermoméditerranéen, Mésoméditerranéen inférieur	Octobre - Février

Tableau 18 : les miels AOP et leur correspondance en termes de flore représentative, d’étage bioclimatique et dates de production – tableau de l’auteur d’après Battesti M.-J. (2010) et documentation AOC Mele di Corsica.

⁵⁵ Ce que permet le modèle de ruche à cadre mobile.

Encadré 12 : les récits sur les débuts de la gamme

C. 25/08/2014 : « Y'avait des miels clairs et des miels noirs comme le pantalon et le gars de l'INAO, [...], je sais pas s'il était pas président de la fédération du camembert, a dit, qu'est-ce que vous voulez qu'on donne une AOC à ces produits-là ? Attendez, vous avez cinquante produits là ! Le camembert c'est rond comme ça, c'est blanc, c'est épais comme ça c'est dans une boîte en bois, vous mettez 10 camemberts à côté, c'est 10 camemberts, c'est pas la peine je crois qu'on peut s'arrêter là. »

J. 24/09/2014 : « On savait pas comment se dépatouiller avec le miel. Parce que si tu veux, si on récolte pas assez tôt, on avait l'arbousier, on savait pas trop manipuler les ruches, donc on laissait les cadres d'arbousier dans les corps, après au printemps, elles montaient l'arbousier dans les hausses. Donc tu en avais, selon les régions, tu avais des miels très doux, des miels très forts, et... En fait dès que c'était avec de l'arbousier, c'était un miel qui était dévalorisé complet, c'était pas du tout au gout des gens quoi... Et c'est à partir de ce moment-là, aussi avec Marie-Jo qui travaillait sur les pollens et ainsi de suite qu'on s'est dit, il faut essayer d'y comprendre un peu quelque chose dans ce miel de Corse. »

O. 29/09/2014 : « Le responsable [de la commission de l'INAO] demande "Alors, comment il est ce miel ?", il pose la question aux uns et aux autres, les gens répondent "Il est corsé", " Il est corsé", " Il est corsé"... Après un autre miel, " Il est corsé", " Il est corsé", " Il est corsé"... 3ème, "Il est corsé", " Il est corsé", " Il est corsé"... donc là, le comité nous dit "Je pense que vous avez un travail très important à faire ". Donc on a tout repris, on a fait venir Lucia, Gonnet, et on a fait un travail sur la dégustation, le vocabulaire, etc... »

J. 25/09/2014 : « Ils sont venus goûter nos miels, et là ils ont pris peur. Goute moi ça, goûte moi ça, passer d'un miel de clémentine subtil, doux, à un miel d'arbousier, *ghada*, à un miel de châtaigner fort. Non, non, non, il faut que vous les classiez, parce que là on peut rien pour vous. Et ensuite, on en choisira un avec vous et puis on dira celui-là on va lui donner un signe de qualité. Alors on a réfléchi et à un moment on a dit, mais nous on s'en fou, c'est pas celui-là qui doit avoir la médaille et pas les autres. Nous ce qu'on veut montrer aux gens, c'est la diversité des miels. C'est ça qu'on veut labelliser, c'est cette diversité. Et alors là... comme on avait les outils techniques, présence, absence de pollen, densité pollinique dans les miels et tout. Tout était déjà dans les tiroirs, on a calqué la gamme sur les présences et absences de pollen par catégorie dans la gamme et voilà. »

Aujourd'hui, une fois récolté, l'AOP impose des contrôles internes et externes pour vérifier l'adéquation des miels à la gamme. La première est menée lors de dégustations réunissant dans une commission d'agrément réglementaire les apiculteurs volontaires. Sur critères de couleur et de gout, ils évaluent la correspondance avec l'appellation choisie. La seconde vérification est du ressort du laboratoire d'analyse de Corte qui établit les spectres polliniques de chaque échantillon et juge ainsi de la conformité à la fois de l'appellation apposée par l'apiculteur et de l'origine corse du miel. Les miels non conformes aux spectres polliniques sont reclassés dans la catégorie générique « miel de Corse », qui bénéficie tout de même du label AOP. Les vérifications palynologiques peuvent aussi

permettre de juger de cas de fraude sur l'origine insulaire du miel⁵⁶. Chaque année environ 80% des apiculteurs sont ainsi contrôlés (d'après l'animatrice du syndicat). L'INAO, via un organisme certificateur, procède de son côté à un contrôle indépendant dit externe en plus des 80% réalisés par le syndicat, et analyse les pollens d'environ 30% des miels contrôlés afin d'attester de l'origine du produit (INAO, s.d.).

3.2.2. Une diversité de pratiques mais la gamme en ligne de mire

A partir du mois de mars, les apiculteurs réalisent leurs premières visites dites « de printemps », vérifient l'état des colonies et identifient les travaux à réaliser afin d'assurer la production à venir. Dans l'enchaînement saisonnier, la première récolte a lieu dans les terres les plus basses et peut contenir du miel de clémentinier quand les ruches sont placées dans la plaine orientale. Pour d'autres, c'est l'asphodèle qui est un indicateur à la fois de belles miellées comme d'un fort développement des colonies. C'est sur ces productions que les apiculteurs renouvellent leur cheptel (voir annexe 11). La seconde récolte correspond au maquis de printemps qui peut être produit dans des étages bioclimatiques plus élevés mais ne doit en aucun cas être « pollué » par la floraison des châtaigniers. Selon les années, un miellat peut être récolté entre juin et octobre. Même si aucune dissociation n'est faite dans les appellations, deux sortes de miellat existent. Le miellat de chêne, issu d'un puceron, est récolté plus tôt dans l'année et seulement certaines années, et le miellat de *Metcalfa pruinosa* qui est produit quasiment chaque année. Ce dernier est une aubaine pour les apiculteurs tant par les volumes qui peuvent être récoltés que par les dates de production qui correspondent à une période de moindre activité liée à la période estivale.

« Moi j'ai descendu toutes mes ruches au miellat. Même celles que d'habitude je bouge pas. Parce qu'ici, au mois d'Aout, il n'y a rien à manger. Donc si on les descend, on peut faire deux hausses » (P. 25/09/2014)

Viennent ensuite les récoltes de châtaigneraie et de maquis d'été. Le second se différencie du premier par l'altitude où il est produit et par l'attention portée, encore une fois, à la non-présence de châtaigneraies à proximité. Et pour finir, le maquis d'automne se récolte entre le mois de novembre et février et a la particularité d'être plus précoce en montagne. En effet, l'arbousier, qui en est la principale source nectarifère, commence à fleurir en altitude avant de terminer sa floraison sur la côte. Mais ce tableau relativement homogène connaît de multiples variations à l'image des microclimats qui caractérisent la Corse. Jouer avec ces microclimats peut se faire de diverses manières qui se combinent parfois avec les exigences des itinéraires techniques choisis tout en conservant en ligne de mire la gamme. Le cas d'un apiculteur en agriculture biologique est éclairant à ce niveau en ce qui concerne ses pratiques sanitaires (voir annexe 11...) :

« En principe en hiver on essaie de remonter les ruches dans le cortennais pour qu'elles bénéficient un peu du froid et qu'on puisse faire un traitement en début janvier contre le varroa. [...] à la plaine, il y a du couvain toute l'année, donc l'acide oxalique n'est pas efficace. » (P. 25/09/2014)

⁵⁶ En novembre 2017, 600kg de miel venant du continent ont été saisis chez un retraité. <https://www.corsematin.com/article/article/600-kilos-de-miel-importes-saisis-chez-un-apiculteur-aop> (Voir article en annexe 25)

D'autres apiculteurs bénéficient d'emplacements qui permettent plusieurs miellées successives et choisissent d'y laisser les ruches toute l'année quitte à ne pas pouvoir récolter la gamme complète :

« J'ai des ruchers fixes, et j'arrive à faire quand même à peu près... trois types de miel en jouant sur des périodes de récolte. Mais parce que je suis dans une vallée encaissée, donc les abeilles, celles qui sont à moins de 500m, elles montent jusqu'à 1200m...

- Et est-ce que tu as des ruchers fixes à plusieurs étages ?

Ben là j'en ai à deux étages : j'en ai un à 450, et un à 650-700, dans la châtaigneraie.

- Et qu'est-ce qu'il te manque comme miellée ? Tu dis 3 miellées.

Je fais maquis de printemps, je peux pas faire printemps, parce que printemps c'est les asphodèles ou le clémentinier. Je fais maquis de printemps, c'est à dire tout ce qui tourne autour de la bruyère blanche. Dès que le châtaigner fleuris...Je récolte. Entre mi et fin Juin. Et à ce moment-là elles vont me faire le miel de châtaigneraie. [...] Bon, et après, après elles me font un espèce...un peu de miellat, mais je récolte pas parce que il n'y en a pas beaucoup. [...] Il y a un peu de miellat, quelque fois il y en a même un peu dans la châtaigneraie. Et après, si l'automne est bon, je fais l'arbousier. » (J. 24/09/2014)

D'autres encore choisissent un itinéraire intermédiaire en ayant des ruchers fixes et d'autres mobiles, ou mobiles seulement certaines années. La gamme constitue néanmoins un cap sur lequel les apiculteurs basent leurs itinéraires techniques. Divers échanges de miels peuvent aussi avoir lieu entre apiculteurs ne produisant pas les mêmes miels mais cherchant à présenter l'ensemble de la gamme à leurs clients. Notons que si les itinéraires de transhumance sont relativement fixes d'une année à l'autre, l'étendue des circuits varie selon les apiculteurs (depuis des mouvements sur la même commune pour bénéficier d'un changement de gradient altitudinal jusqu'à la traversée de l'île, pour certains apiculteurs du sud de l'île qui vont chercher la miellée de châtaigneraie en Castagniccia) et les dates de transhumance changent (de quelques jours selon les années).

A cette diversité de pratiques liée aux miellées, se combinent d'autres pratiques productives comme l'élevage de reine, le choix du modèle de ruche (Langstroth, Dadant, Dadant divisible, Warré, etc.), le nombre de ruches, les traitements anti-varroa, les modalités de vente, les produits récoltés ou encore le choix d'une production certifiée en agriculture biologique, révélant une multitude de façons de faire de l'apiculture. Nous ne revenons pas ici en détail sur ces pratiques mais elles transparaissent par moment dans la typologie stylisée proposée ci-après.

3.3. Les apiculteurs de l'île. essai de typologie stylisée

Dans la même idée que ce qui a été réalisé pour le Maroc, nous avons élaboré une typologie à même de mettre en ordre la diversité des apiculteurs insulaires sans nous focaliser sur des déterminants technico-économiques qui, selon nous, ne sont pas à même d'informer nos questionnements. Cette typologie accorde donc une grande place à la trajectoire personnelle de l'apiculteur, à son rapport au milieu et à l'organisation collective. Une première version de cette classification a été présentée à un comité restreint d'apiculteurs du bureau du syndicat de l'AOC (le 25/02/2016). Suite à cela, de légères modifications ont été apportées avant une présentation lors d'une assemblée générale (le

01/07/2016). Ces mêmes travaux, riches de ces apports et discussions successives, ont été présentés aux 5^{ème} Journées de la Recherche Apicole en février 2017 à Paris.

Voici donc la dernière version de cette typologie stylisée (à retrouver aussi en annexe 29). De nombreux éléments rappellent ce qui a déjà été décrit ci-dessus. Cette typologie servira de point d'appui pour l'analyse comparative des prochains chapitres, notamment en faisant écho à celle proposée dans le cas du Maroc.

I – « Les apiculteurs villageois »

Ils sont les héritiers d'une pratique apicole ancienne qui a évolué, et dont ils portent le récit avec force de détails, certains se remémorant des souvenirs d'enfance sur la capture d'essaims sauvages. Dans leur pratique, ils conservent quelques traits de cette apiculture ancienne. Souvent pluriactifs, ces apiculteurs disposent de repères inscrits dans le territoire villageois. Ce sont ces indicateurs qu'ils mobilisent pour décrire leur manière de faire l'apiculture. Ces apiculteurs ont peu fait appel à des formations institutionnelles. Ils ont pu acquérir une partie de leurs savoirs des générations antérieures, qu'ils ont par la suite complétés par d'autres sources d'information.

L'abeille est un sujet d'observation continu, les ruches ne sont pas transhumées ou rarement. Il arrive que l'apiculteur ne récolte que des quantités limitées de miel. Du fait d'une adaptation aux cycles naturels, la reproduction du cheptel se fait majoritairement par la récupération des essaims naturels ou par division des colonies. Le caractère « sauvage » de l'abeille est parfois présenté comme une aptitude positive. La vente des miels est faite localement auprès d'un réseau d'interconnaissances et, de plus en plus, auprès de clientèles de passage « au village ».

II – « Les pères fondateurs de la relance de l'apiculture et de l'AOP »

Assumant une remise en question des pratiques apicoles anciennes tout en défendant une apiculture datant de plusieurs siècles, ce profil est celui des pionniers de la relance. A la fin des années 70, ces derniers se sont positionnés dans une logique de rupture avec leurs aînés pour promouvoir une apiculture de production à la fois « moderne » mais également familiale. Ce groupe se constitue en même temps que le Centre de Promotion Sociale (CPS), unique structure de formation de l'époque, lequel s'inscrit dans le mouvement social de forte ampleur du *riacquistu*. A cette époque, il se compose d'une population jeune ayant pour projet de s'installer dans une activité de production « pour gagner sa vie ». Pour une partie d'entre eux, l'apiculture n'est pas d'emblée un choix, l'objectif étant avant tout de rendre possible le retour en Corse ou au village. Malgré une diversité des pratiques apicoles, l'abeille constitue un élément d'identification à la Corse (« l'abeille corse, c'est la nôtre »). Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une dynamique de « retour à la terre », dans le prolongement direct des dynamiques néorurales observées en Europe. Les uns et les autres vont participer à la fondation du collectif porteur du projet de certification de l'origine Miels de Corse en AOP. Ils défendent le positionnement de l'abeille corse entre héritage des anciens et projet de relance. La formation commune au CPS et le projet de certification constituent incontestablement le creuset d'une véritable solidarité générationnelle qui va fortifier un sentiment d'appartenance commune au même métier et l'éclosion de ce qui deviendra plus tard une identité

professionnelle. Les apiculteurs de ce profil entretiennent un rapport de camaraderie entre eux et ont une vision positive du collectif.

III – « La génération AOP »

C'est la première génération à commencer son activité dans le cadre de ce qui est devenu un métier. Ces apiculteurs sont porteurs d'une identité professionnelle assumée qu'ils savent devoir à leurs prédécesseurs. Ils se sont approprié le récit fondateur de l'AOP et du renouveau de l'apiculture corse, et y adhèrent notamment par leur investissement dans l'action collective et leur reconnaissance du travail de conception de l'AOP, et en particulier de de la gamme.

Ils pratiquent l'élevage de reines et, pour la plupart, la transhumance. Ils tirent bénéfice de l'AOP et ne rencontrent pas de difficulté à vendre leurs miels. La station de sélection est mise en place pendant la période de leur installation et ils bénéficient des conseils en élevage prodigués par son responsable. Les exploitations sont assez bien équipées et tous partagent une certaine confiance dans le progrès technique. C'est parmi eux que l'on trouve les apiculteurs les plus impliqués dans les dispositifs (instances, groupe de sélection, sanitaire etc.), dont certains responsables du syndicat AOP. La vision entrepreneuriale du métier est également forte dans ce groupe.

IV – « Des installations délicates »

Ce style rend compte de difficultés de plusieurs ordres rencontrées au cours d'un processus d'installation qui se prolonge (4 à 6 ans d'installation nécessaire pour atteindre un niveau d'autonomie financière). Il concerne les installations qui suivent celles de la génération AOP. Les corpus de pratiques associés à ce style sont très divers mais ils ont pour point commun d'être peu stabilisés. L'incertitude qui touche la filière (modes d'approvisionnement en essaims, transhumance ou pas, pertinence et valorisation de la gamme, marché, etc.) semble être génératrice de doutes qui contribuent à prolonger la phase d'installation. Pour faire face à l'incertitude, la pluriactivité (la diversification des sources de revenus, apicoles, agricoles ou non-agricoles) constitue une réponse. Cette diversification résulte souvent d'une démarche par défaut qui fait suite à une phase de remise en cause critique de l'activité apicole. L'élevage de reines, pour ceux qui y ont recours, semble être plus souvent une nécessité qu'un choix.

La diversité des itinéraires présents dans ce style se représente plus comme un continuum que par une division en sous-groupes. Ce continuum s'étale d'un pôle qu'on pourrait qualifier de « retrait vis-à-vis de l'ODG » à un pôle de « contestation vis-à-vis de l'ODG ». Les apiculteurs qui sont en position de « retrait » se conforment au modèle AOP, mais sans participer à son organisation, et en tirent une forme de protection. Le pôle « contestation » rassemble des apiculteurs, adhérents ou non à l'AOP, qui remettent ouvertement en cause la gestion de la filière. Les outils collectifs et leur gestion sont critiqués, de même que certaines orientations données par un collectif jugé peu perméable à l'intégration des nouveaux arrivants dans la profession. Ces positions contestataires ne font pas l'objet de controverses, c'est-à-dire d'une opposition de points de vue argumentés et documentés.

V – Les « tenants d’une apiculture alternative »

Ce style regroupe les apiculteurs qui adoptent eux aussi une position de retrait vis à vis de l’AOP, mais à la différence des précédents, ils remettent en cause le modèle et les pratiques apicoles dominants. Les contacts avec les dirigeants de la filière sont rares ou inexistantes. Ces apiculteurs ont des points communs avec la catégorie précédente (difficultés d’installation), mais ils s’en éloignent, par exemple par le choix assumé d’une pluriactivité dès le début du projet d’installation : « L’apiculture ne suffit pas à l’idée que je me fais de l’agriculture. L’apiculture c’est une partie, et elle m’a permis de m’installer en agriculture. Et ça été tout un fil conducteur ». Leurs difficultés peuvent ainsi être interprétées comme le résultat d’une marginalisation (subie ou choisie) de leurs pratiques apicoles ou de la nature expérimentale de leurs pratiques.

VI – « Les repreneurs d’exploitation »

Ce style rassemble les apiculteurs qui s’installent en reprenant une exploitation existante. Nous ne l’avons pas décrit en détail, n’ayant pas effectué d’entretiens individuels d’apiculteurs qui avaient repris l’exploitation familiale⁵⁷. Il s’agit d’apiculteurs qui entrent dans le métier avec un certain bagage de savoirs fondés sur l’expérience acquise souvent auprès d’un proche et en situation, qui connaissent le collectif, l’origine de l’AOP et son histoire et tirent bénéfice d’une exploitation équipée et fonctionnelle.

VII – « Les amateurs passionnés »

Le dernier style regroupe les « amateurs passionnés ». Plus encore que les « apiculteurs villageois », ces derniers expriment lors des entretiens un plaisir à la simple observation de l’abeille. Lorsqu’ils sont adhérents à l’AOP, ils ont un regard bienveillant vis-à-vis de l’histoire et du parcours collectif de la « génération AOP ». Les entretiens suggèrent l’existence de deux sous-types. Les premiers sont dans une approche « naturaliste » de l’apiculture où l’observation de l’abeille peut parfois être la principale motivation à avoir des ruches et à tenter l’expérience. Ce qui n’empêche pas la recherche et la participation à des formations, souvent dans des ruchers écoles. Les autres mobilisent un discours conforme à la présentation et à la défense d’un métier fait de passions. Cette passion porte sur la technique apicole. Elle se place sous le signe du travail bien fait. L’esprit d’expérimentation est très présent, tant sur les modes de conduite et le renouvellement du cheptel que sur les objets facilitant la pratique apicole.

⁵⁷ Le seul entretien d’apiculteur « repreneur » a été fait en commun avec le fondateur de l’exploitation concernée.

Conclusion du quatrième chapitre : la Corse, un succès apicole en cours de questionnement

La Corse semble être aujourd'hui un paradis pour les abeilles et ceux qui en récoltent les produits : une flore diversifiée une grande partie de l'année, des lieux de transhumance peu éloignés grâce à un étagement de la végétation, et peu ou pas de pesticides. Cette situation exceptionnelle résulte à la fois des conditions bioclimatiques de l'île et des gestes de l'homme cherchant à y vivre. Le XX^{ème} siècle a été celui de l'abandon d'une partie du territoire et des espaces alors productifs. Mais, dans un second temps, ce siècle a aussi été le théâtre d'un regain d'intérêt pour le monde rural par une génération souvent urbaine et née hors de Corse. L'apiculture, activité ancienne pratiquée en tout lieu de l'île, s'est ainsi vue réappropriée comme un moyen de vie rurale possible. Le renouveau de la filière est indissociable de cette génération. Tout en se basant sur une histoire ancienne, les nouveaux apiculteurs ont adopté les pratiques modernes circulant déjà depuis près d'un siècle chez quelques apiculteurs européens et américains. En mobilisant les cadres institutionnels disponibles, ils ont inventé et inscrit à la fois le métier d'apiculteur, alors inexistant, et ses particularités insulaires, au cœur des dynamiques territoriales à l'œuvre. Loin de ne concerner que la seule apiculture, des démarches semblables, interconnectées, ont accompagné les autres filières agricoles de l'île, territorialisant les politiques agricoles émanant des niveaux nationaux et européens⁵⁸. Cette démarche collective, intégrative dès le départ des différentes manières de faire de l'apiculture, a porté ses fruits tout au long des quarante dernières années : reconnaissance du statut d'apiculteur, réduction de la SMI, identification et préservation d'un écotype d'abeille, restrictions sanitaires sur les importations (reine, matériel), obtention de l'AOC, puis de l'AOP, sur une gamme de miels participant à la qualification du maquis comme ressource apicole, financements divers, etc.

De nombreux apiculteurs se sont installés et aujourd'hui, les premiers « anciens » prennent leur retraite. Mais de nouvelles difficultés s'ajoutent aux anciennes – parasites, aléas climatiques extrêmes, pertes hivernales, accès au marché. Si les acquis du collectif sur la gamme et l'abeille ne sont pas contestés, ce n'est pas le cas des nouvelles modalités de réponse ni de la façon dont elles sont décidées. Pour certains, l'amélioration technique (sélection et élevage de reine, traitements, transhumance) prônée indirectement par la station et donc par l'AOP, est inappropriée aux nouvelles difficultés rencontrées. Pour d'autres, la prégnance du syndicat dans les décisions relevant du champ politique (installation, subvention, formation), qui a pu être bénéfique un temps, n'est pas assez transparente et ne représente plus un avis suffisamment partagé par les apiculteurs de l'île.

Ainsi, de nouvelles façons de concevoir le métier émergent aux croisements des remises en questions qui dépassent le monde apicole, ce qu'illustre par exemple la perspective agroécologique ou l'idée de promouvoir un territoire insulaire entièrement sans pesticide. N'est-ce pas là un moyen de renouveler la dimension territoriale de l'apiculture en dépassant le cadre, trop réducteur pour certains, de la filière dans lequel s'est engagé le syndicat AOC ? De la même façon que tous les possesseurs de ruches ont été intégrés à la démarche collective dès ses débuts, la diversité actuelle des manières de faire de l'apiculture ne devrait-elle pas être envisagée comme un réservoir potentiel de réponses et d'idées face aux difficultés rencontrées ? Comment assurer alors la permanence de la filière apicole, forte d'une histoire collective et de savoirs organisationnels précieux, tout en permettant la coexistence de diverses formes d'apicultures ?

⁵⁸ La création de l'ODARC témoigne de cette articulation entre filière et surtout de la volonté, sur l'île, de ne pas dissocier développement agricole et développement rural.



Partie B : Une lecture croisée des dynamiques apicoles dans deux espaces méditerranéens : place et rôle de l'apiculture dans la construction des territoires

Tout au long de la partie A, les deux terrains d'étude ont été juxtaposés sous forme de monographies détaillées, sans autre forme d'interaction que le sujet dont ils traitaient. Il était laissé au lecteur le soin d'en saisir les échos multiples. Dans cette dernière partie nous proposons une lecture transversale de ces deux terrains selon deux entrées : i) celle du changement technique et de la gestion de l'incertitude, et ii) celle de la coexistence des manières de faire de l'apiculture. L'une comme l'autre sont selon nous pertinentes pour discuter des rôles qu'ont eu ou que peuvent avoir les apicultures dans la construction des territoires méditerranéens. Ces entrées permettent à la fois une première réflexion sur le chemin parcouru et une autre, plus prospective, sur les avenir possibles, prolongeant ainsi les trajectoires esquissées dans les chapitres précédents.

Chapitre 5 : Changements techniques au croisement des échelles selon des projets et des rapports aux milieux variés

L'image courante, triomphale, de la modernité est un leurre derrière lequel se cachent ses véritables chemins, toujours embrouillés et incertains.

Pierre Bitoun (Le défi du paysage (2004))

Nous l'avons vu dans le chapitre 2, les trois terroirs apicoles traditionnels décrits dans le cas du Maroc, malgré leurs formes de ruche variées, reposent sur trois formes d'interaction avec l'abeille liées les unes aux autres. Ces interactions sont indissociables, dans leurs gestes et leur permanence, de pratiques agricoles et d'aménagements de l'espace particulières. En Corse, des objets et des récits attestent de ressemblances passées avec ces situations marocaines. Non qu'ils soient forcément identiques, les pratiques apicoles corses devaient *a priori* se fondre de façon similaire dans les systèmes agraires anciens de l'île. Agriculture et apiculture ne faisaient qu'une et participaient à la reproduction des systèmes dans leur globalité. Ces deux situations, l'une vécue lors de cette recherche, l'autre reconstituée, ont en commun d'être à l'origine de savoir-faire spécifiques, de réputations apicoles avérées et d'aménagements de l'espace encore prégnants aujourd'hui, quoique parfois dissimulés sous la végétation. Elles peuvent à ce titre être considérées comme des références historiques, un point de départ avant que les choses ne changent.

Et les choses ont changé. Il semble que la situation corse puisse être considérée comme une « modernisation réussie » : les ruches traditionnelles ont disparu, l'apiculture est devenue un métier à part entière dans une filière structurée autour d'un produit reconnu et de qualité, les installations apicoles sont en hausse, le miel jouit d'une reconnaissance nationale, etc. Dans le Sud du Maroc, la situation est moins claire : les hybridations sont légion, les pratiques traditionnelles persistent, la grande méfiance qui règne auprès des consommateurs lors de l'achat de miel témoigne de dérives nombreuses (miel de sucre, appellations fantoches, mélanges frauduleux, qualité du miel douteuse, etc.) peu propices à une bonne valorisation du travail des apiculteurs et des potentialités apicoles de la région.

Mais peut-on vraiment considérer ces deux cas comme des étapes le long d'une même trajectoire de modernisation ? N'y-t-il pas là un présupposé idéologique fort qui conditionne une telle proposition ? Peut-on envisager un même horizon technique dans deux contextes tout à fait différents ? Pour autant faut-il nier les ressemblances qui existent justement entre les horizons visés d'un côté et de l'autre de la Méditerranée ? Quant aux contextes, mêmes différents, ne partagent-ils pas aujourd'hui des changements globaux qui touchent l'ensemble des apiculteurs des deux rives ? C'est sur la base de ces questionnements qu'a été construit ce chapitre. Après avoir détaillé ce qui sous-tend l'horizon de modernisation et le concept d'incertitude dans chacun des deux cas, nous revenons en détail sur les

trajectoires suivies, en abandonnant l'idée même de modernisation pour parler de changement technique. Pour terminer, afin de compléter cette comparaison, nous nous intéressons aux interactions entre ces processus de changement technique et les modalités de réponse des apiculteurs aux incertitudes qui les affectent.

1. Comparer, oui, mais quoi et comment ?

1.1. Modernisation et incertitude de part et d'autre de la Méditerranée : une lecture critique en vue d'une comparaison

La modernisation, à travers notamment l'objet qu'est la ruche, a occupé une large part de nos descriptions depuis le début de cette thèse. Nous avons fait attention à ne pas nommer les ruches en fonction de l'opposition traditionnel/moderne, respectant plutôt les dénominations usuelles des apiculteurs (ssilt/sunduk ou Langstroth). Pour autant, avant de poursuivre notre étude des trajectoires apicoles, il nous faut revenir sur les différentes acceptions que le terme de modernisation peut revêtir. Notons qu'omniprésente dans les discours politiques au Maroc, la référence à la modernisation est moins prégnante en Corse, sauf dans les récits sur l'histoire du nouveau apicole.

L'incertitude, elle, apparaît plutôt en filigrane, que ce soit dans les caractéristiques bioclimatiques des terrains étudiés comme dans les trajectoires individuelles et collectives décrites.

Dès lors que nous proposons de revenir sur ces termes, quelques éléments de définition et surtout de clarification contextuelle sont nécessaires. Afin de mobiliser au mieux une perspective comparatiste, L. de Verdalle et coll. pointent les risques d'une illusion terminologique « puisqu'un même mot peut en effet désigner des réalités différentes dans des pays qui utilisent la même langue, et inversement des termes différents qualifier des phénomènes similaires ou proches, avec des nuances significatives. De fait, comparer, c'est inévitablement traduire - au risque de trahir, sans que cette opération se limite aux seules questions linguistiques » (de Verdalle, Vigour, & Le Bianic, 2012).

L'incertitude en agriculture

L'incertitude a toujours existé et s'est longtemps posée de manière relativement stable pour les sociétés paysannes d'un même espace. Quelques événements marquants pouvaient déroger à cette règle (conflits sociaux ou catastrophes naturelles par exemple) mais globalement, les aléas possibles étaient connus tout comme les stratégies pour y répondre. De nombreux auteurs notent ainsi l'ingéniosité des sociétés humaines à vivre dans des milieux parfois très contraignants : haute montagne, désert, etc. (Genin D. , 2013).

Dans les deux terrains étudiés, les sources d'incertitudes sont nombreuses et multiformes (politiques, techniques, climatiques, écologiques, commerciales, etc.). Au Maroc, l'incertitude exprimée par les apiculteurs se réduit souvent à l'incertitude climatique. Tout dépend de la pluie et donc, dans un autre registre, de la bonté de Dieu. Cheylan et Riaux, suite à leurs travaux dans le Haut-Atlas, notent que l'incertitude est rarement exprimée en tant que telle et que l'aléa climatique est tout à fait intégré aux

pratiques agricoles et sociales (Cheylan & Riaux, 2013). En Corse les incertitudes sont racontées, au fil des trajectoires individuelles et collectives. Elles sont associées à une situation (exode rural, non reconnaissance d'un métier, arrivée d'un parasite, problème de vente, etc.) à laquelle il a fallu répondre et qui a amené à réorienter le projet.

L'incertitude impacte différemment les pratiques apicoles, l'exploitation dans son ensemble ou encore les collectifs qui y sont associés. Les représentations que s'en font les différents acteurs varient tout comme les réponses et stratégies adoptées ; celui pour qui l'apiculture constitue l'activité principale ne réagira pas comme celui qui possède quelques ruches pour le plaisir. Cela revient à considérer finalement l'incertitude à la fois comme une contrainte, un état de doute plus ou moins temporaire, mais aussi comme une recherche des états du monde possibles qui stimule l'imagination et/ou l'adoption de nouvelles pratiques. Elle est donc un élément clé des processus d'invention et d'innovation, processus qui, souvent, participent aussi en retour à l'incertitude.

La modernité en agriculture, quelques bases historiques et conceptuelles

Au cours du XVIII^{ème} siècle prend forme une nouvelle façon de considérer la production agricole et les conditions de sa réussite. Associant diverses réflexions philosophiques et politiques du moment, les physiocrates proposent d'organiser et de rationaliser l'agriculture, source première des richesses de la nation (Vidalou, 2017) (Mazoyer & Roudart, 1997). Cette rationalité repose sur la recherche d'une stabilité maximale de la production agricole, qui elle-même repose sur un contrôle technique plus poussé des modalités de cette production « trop » aléatoire. « Dans l'agriculture modernisée, le vivant devient une simple matière première, un matériau à modeler selon des normes de rentabilité économique » (Deléage & Sabin, 2012). C'est bien un même paradigme qui gouverne et oriente la façon dont les physiocrates cherchent à réduire l'incertitude : celui qui considère la nature en tant qu'objet, potentiellement rentable si cet objet est exploité rationnellement. Il y aurait ainsi une nature, extérieure à l'homme, qu'il est nécessaire de dominer (techniquement) pour s'en assurer des productions stables. Si ce paradigme puise ses sources jusque chez Platon, ou dans la Genèse⁵⁹, il sera repris, étoffé (par Descartes pour n'en citer qu'un) au fil des siècles pour être encore dominant aujourd'hui (Larrère & Larrère, 1997). On retrouve par exemple ce rapport à une nature-objet au cœur de politiques sensées la protéger (jusque dans les années 1980) puis la gérer ou la piloter (à partir de 1990) dans des espaces bien délimités (Blandin, 2009). A côté d'espaces agricoles standardisés et rationalisés sont ainsi mis en place des parcs où la nature est gérée à des fins tout aussi utilitaristes comme la fourniture de services (notamment écosystémiques ou paysagers) (Alphandéry & Fortier, 2013). C'est à partir de ce point de vue idéologique occidental que ce rapport-là à la nature est diffusé de par le monde.

Mais d'autres visions et considérations s'opposent, du moins en partie, à cette conception de la nature. M. Mormont relève par exemple « deux grandes catégories d'appréhension de la nature : une nature rationalisée et maîtrisable et une nature intuitive qui *« révèle que la culture même arrimée à la science et armée de la technique comporte d'autres formes de relations à la nature que la relation utilitaire,*

⁵⁹ « Puis Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. » (Genèse 1 :26)

technique qui la réduit à une ressource productive » » (Alphandéry & Fortier, 2013). Afin de nous pencher sur cette complexité des rapports à la nature, nous avons choisi la perspective ouverte par A. Berque dans le cadre de la mésologie (voir Chapitre 1). Selon lui, concevoir la nature, ou l'environnement, d'un point de vue extérieur, comme peut le faire l'écologie, ne permet pas de considérer nos rapports au vivant selon un autre paradigme que celui, moderne, que nous venons de décrire ci-dessus. Prendre du recul afin d'étudier ces rapports depuis un autre angle de vue nécessite de considérer non pas une nature, extérieure à l'homme, mais ce qui fait notre milieu. Ce dernier est composé du vivant qui nous entoure, sur lequel nous agissons et avec lequel nous lions de multiples relations qu'A. Berque nomme « prises écouménales » (Berque & Al., 2014). Comme nous l'avons noté dans le premier chapitre, cela nous amène à considérer notre milieu comme un construit, quelque part hybride de nature et de culture. La modernisation de l'agriculture, reposant sur un paradigme dissociant l'homme de la nature, nous semble pouvoir être étudiée selon un regard critique de par ce positionnement conceptuel, notamment dans l'idée de comprendre les transformations qu'elle a occasionné dans les rapports que les hommes entretiennent avec leur milieu. A travers ce prisme, les causes de l'incertitude, n'émanent plus de la nature, à contrôler, mais s'inscrivent justement dans le champ des relations de l'homme à son milieu. Elles ne sont plus l'objet de notre questionnement mais en constituent une part de la toile de fond, et ce sont les pratiques des hommes qui nous intéressent comme expression de ces relations.

Modernisation ou changement technique en agriculture, des concepts pour l'analyse

Etant donné que ce paradigme de la modernité est marqué par une conception occidentale du rapport à la nature, comment se pose la question de la modernisation dans deux contextes culturels différents ? De Verdalle et coll. considèrent justement cette question comme une entrée possible d'une démarche comparatiste : « L'objet de la comparaison internationale ne serait-il plus tant de mettre en regard les pays entre eux que d'étudier la construction de certaines catégories au niveau supranational et leur processus de diffusion et réappropriations à l'échelon national ? » (de Verdalle, Vigour, & Le Bianic, 2012)

En effet, sous l'influence coloniale puis sous celle des politiques de développement, les velléités de modernisation de l'agriculture au Maroc s'inspirent de, et tendent vers, ce qui est fait en Europe et en Amérique du Nord. Comment alors comprendre les originalités qui semblent caractériser nos terrains et la diversité des formes de réappropriation de cette modernité ? Et aujourd'hui, dans le cadre d'une crise majeure des modèles agricoles modernes, comment penser les dynamiques d'innovation en cours montrant un éclatement desdits modèles ?

Aussi, dans la suite de ce travail de thèse, nous préférons la notion de changement technique, qui ne sous-entend pas de jugement de valeur le long d'une trajectoire de progrès qui irait dans une seule direction et serait vertueuse. Cette notion nous permet de considérer plus aisément des systèmes d'élevage apicole qui, même s'ils intègrent un ou plusieurs types de ruche considérés comme modernes, n'optent pas pour l'ensemble du paradigme dominant. Cette perspective permet une distanciation par rapport aux dualités simplistes de tradition/modernité, utilisée au Maroc surtout par les institutions, les techniciens et la recherche, et de celle d'amateur/professionnel dont la Corse a

essayé de se départir (avec l'AOP pour tous les apiculteurs, la baisse de la SMI, etc.). Elle donne toute sa place aux innovations diverses et aux conceptions multiples qui irriguent les choix des apiculteurs.

Cette perspective d'étude du changement technique a été abordée depuis la fin des années 90 par un ensemble de recherches sur les systèmes sociotechniques. C'est selon cette même perspective que nous poursuivons notre analyse croisée afin de mettre en cohérence les différents éléments détaillés dans les chapitres précédents.

1.2. Comparer et caractériser les trajectoires de changements techniques des systèmes d'élevage apicole

A l'image des enquêtes réalisées et des monographies rédigées dans la partie B, c'est encore une fois la notion de trajectoire que nous allons mobiliser. En effet, nous avons identifié des apicultures hypothétiquement semblables initialement, qui se sont différenciées sous l'influence d'un même paradigme de modernisation dominant. En même temps que nous abordons les changements techniques, notre intérêt s'est porté sur les changements sociaux et spatiaux les accompagnant. Pour finir, nous avons aussi identifié quels ont été, au fil du temps, les moteurs idéologiques et politiques, les acteurs individuels et collectifs, les étapes marquantes et les perturbations clés, de ces changements. Comment alors présenter de façon synthétique et comparable, ces différentes trajectoires relevant de plusieurs niveaux d'action et de rétroaction ? Comment aussi rassembler des corpus d'information différents, l'un (en Corse) reposant uniquement sur des entretiens longs et quelques données chiffrées et un second (au Maroc), issu en grande partie d'observations participantes et d'entretiens peu homogènes ?

Dans la bibliographie disponible sur le changement technique, l'approche dite des « transitions soutenables » (*sustainable transition studies*) a attiré notre attention, notamment dans un objectif comparatiste, par l'intérêt qu'elle porte aux processus de changement à travers notamment les innovations. Cette approche propose d'étudier les transitions, selon trois niveaux en interaction : le paysage, ou contexte exogène, le régime et les niches⁶⁰ (Figure 69). Ces différents niveaux ne décrivent pas la réalité mais sont bien des concepts analytiques et heuristiques pour comprendre les dynamiques du changement sociotechnique (Geels F. W., 2002).

⁶⁰ Selon les articles, il s'agit d'innovations de niche (Geels & Schot, 2007), ou de niche technologiques (Geels F. W., 2004)

Increasing structuration
of activities in local practices

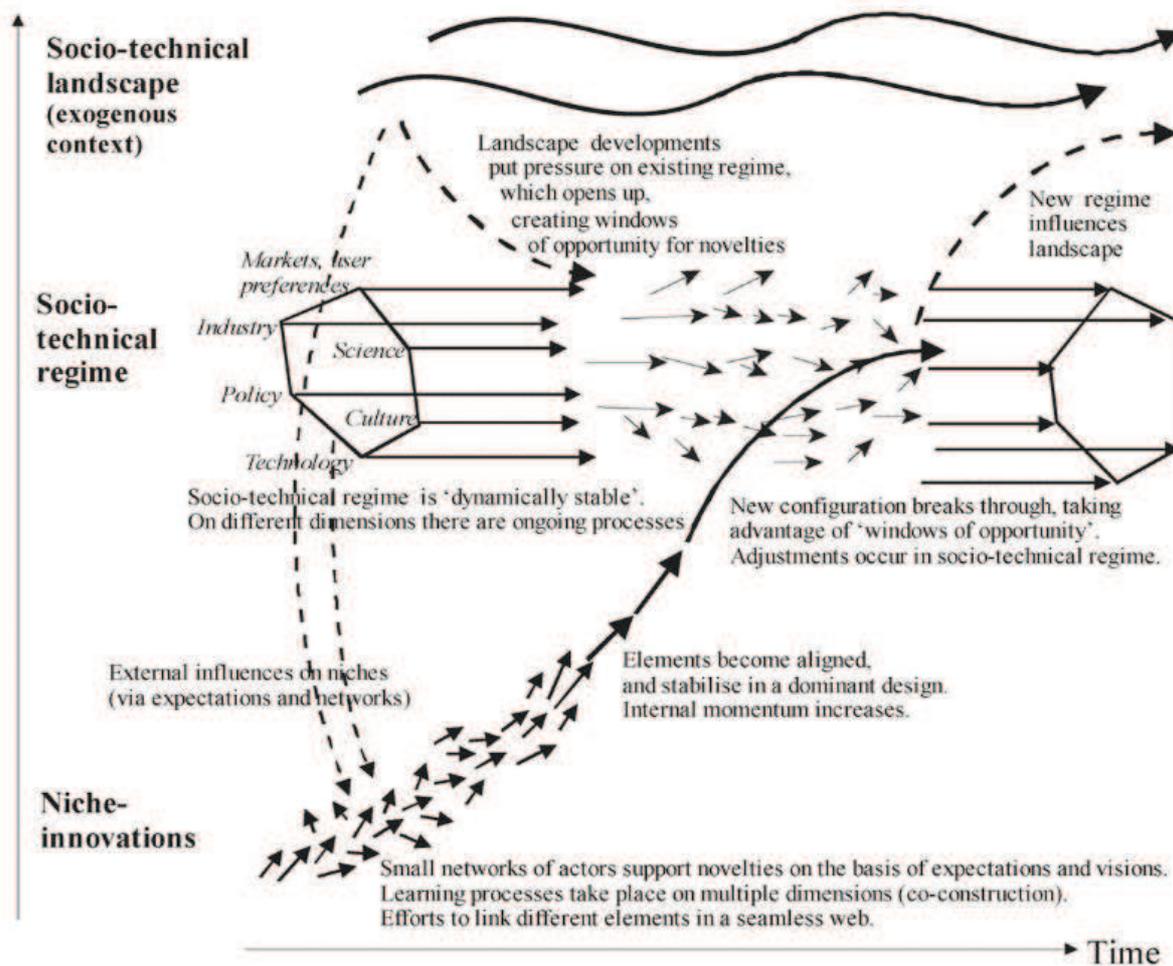


Figure 69 : la perspective multiniveau des transitions sociotechniques – sources : Geels et Schot (2007)

A un niveau supérieur, est défini le paysage sociotechnique qui englobe de façon stable des éléments de contexte plus larges (politiques publiques, macroéconomie, changements climatique, crises). Il influe à la fois sur le régime et sur les niches et change lentement au gré des modifications du régime.

A un second niveau, le régime sociotechnique, sur lequel se focalise l'analyse, est un réseau d'acteurs et d'objets techniques organisé selon des règles bien précises : i) des règles « cognitives » qui renvoient au sens et aux significations que donne les acteurs à leurs pratiques (représentations, croyances) ; ii) des règles « de régulation » qui sont explicites et proviennent du droit (lois, contrats) et iii) les règles « normatives », définies et partagées socialement (normes sociales, devoirs) (Audet, 2015) (Geels F. W., 2004). Cette articulation cohérente de règles, d'acteurs, d'objets permet la reproduction et assure la stabilité du régime sociotechnique, notamment par des verrouillages sociotechniques et des dépendances au sentier (Geels F. W., 2004).

Pour finir, les niches sont le creuset d'innovations qui, selon des temporalités plus courtes, vont venir reconfigurer, ou non, le régime sociotechnique en place en profitant de fenêtres d'opportunité créées par des pressions diverses émanant du paysage sociotechnique. Et c'est là le cœur de cette approche que d'étudier comment se fait la transition d'un régime A vers un régime B (cf. le changement de forme du polygone sur la figure 69) (Geels & Schot, 2007).

Sans adopter pleinement ce cadre théorique (nous y reviendrons plus bas), nous avons conservé la perspective multiniveau afin de relire l'histoire des apicultures étudiées en insistant sur éléments à la base de transformation ou de stabilisation des régimes sociotechniques. En nous appuyant sur les critiques adressées par certains auteurs sur la faible prise en compte des différentes visions des acteurs, de leurs pratiques « ordinaires » et des rapports de pouvoir, nous proposons une démarche hybride entre celle proposée par Geels et les éléments proposés par Lamine et coll. qui se sont inspirés de la sociologie pragmatique française (Lamine, Bui, & Ollivier, 2015) (Barthe, et al., 2013). Nos observations ainsi que nos relevés des trajectoires personnelles et collectives nous amènent à adopter une approche des transitions sociotechniques centrée sur les pratiques (individuelles et collectives). Cette réappropriation méthodologique est possible, et nous semble nécessaire dans notre cas, du fait i) de l'importance que nous avons accordée aux choix et aux pratiques des acteurs engagés ii) de la rapidité des changements étudiés ; et, associant les deux premiers points iii) de l'aspect générationnel des transformations : ce sont les mêmes apiculteurs qui, depuis les prémices de ces dernières, sont encore aujourd'hui en activité – ils en portent toute l'histoire.

2. La modernisation, une lecture par l'approche des transitions sociotechniques

Au risque de quelques répétitions, nous reprenons ici dans les grandes lignes certains des éléments décrits avec plus de détails dans les chapitres précédents en observant une périodisation historique identique. Il s'agit ainsi de présenter les deux cas étudiés selon une même grille d'analyse dans laquelle nous incluons des éléments contextuels qui les englobent et les relient. En p204 et 205 ainsi qu'en annexe 30 et 31 sont schématisées les deux transitions décrites (leur lecture peut ainsi se faire simultanément en texte et en schéma).

2.1. Deux trajectoires de modernisation

2.1.1. Avant 1945 : Des pratiques agri/apicoles dominantes de part et d'autre de la Méditerranée

- Paysage sociotechnique : Les sociétés paysannes, dont Mendras prédira la fin quelques années plus tard, structurent encore les territoires ruraux en France (Hervieu & Purseigle, 2013). Il en est de même au Maroc où colons et colonisés cohabitent dans des espaces relativement distincts (plaine/montagne). Dans les deux cas, l'agriculture familiale et pluriactive est encore largement dominante même si l'intensification agricole (agrandissement, spécialisation, mécanisation) a commencé dans les zones les plus favorables des plaines. Nos deux cas d'étude ne comptent pas, à

cette date, de zones favorables et restent à l'écart des politiques de modernisation. Cependant, aux conditions morpho-climatiques difficiles s'ajoutent des relations particulières aux décideurs. En effet, ces derniers entretiennent avec les habitants des régions étudiées des rapports de subordination.

- Régime sociotechnique : Apiculture et agriculture forment un tout indissociable : les pratiques apicoles traditionnelles développées sur le modèle de celles que nous avons décrites dans le chapitre 2, même en déclin selon les régions et les époques, sont donc la norme. La combinaison des pratiques apicoles et agricoles participe au façonnage des paysages et à la résilience des sociétés paysannes. Ces logiques globales, partagées par les sociétés paysannes du pourtour méditerranéen, reposent, en apiculture, sur une diversité de formes de ruches et de gestes adaptés aux milieux locaux. D'un point de vue théorique, il est important de noter que nous considérons ici que le régime sociotechnique dominant relève de ces modes de production et d'organisation. Cependant, nous n'avons pas la matière suffisante à ce stade pour en définir les lignes directrices structurantes, (les *sous-systèmes* (Geels F. W., 2004) « marché, culture, technologie, industrie, science, politiques publiques » mentionnées sur la Figure 69), nous y reviendrons. A l'inverse, nous considérons la ruche Langstroth, symbole d'un modèle dominant ailleurs, comme une innovation de niche.

- Niches : Les innovations qui ont porté sur la ruche sont actées déjà depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. L'apiculture en ruche à cadres est une activité pratiquée surtout par des élites passionnées (voir chapitre 1 et encadré 13) et des entreprises qui se sont lancées dans des productions quasi-industrielles, notamment aux Etats Unis (Marchenay, 1979). Au début du XX^{ème}, deux syndicats apicoles naissent en France (le syndicat national d'apiculture : le SNA et le syndicat des producteurs de miel français : le SPMF, rejoint en 1945 par l'union nationale de l'apiculture française : l'UNAF) alors qu'au Maroc, c'est un éphémère syndicat chérifien d'apiculture qui cherche à informer et à fédérer les quelques colons apiculteurs (Collectif, 1937). Ces collectifs d'apiculteurs sont importants à mentionner car ils sont essentiellement intéressés par la ruche à cadre. Ils vont se faire le relais de nombreux ouvrages d'apiculture moderne prônant de nouvelles méthodes opposées aux manières de faire traditionnelles : abandon de l'étouffage, adoption de la ruche à cadres, promotion du matériel d'apiculture moderne, etc. Ils seront particulièrement influencés par les dynamiques apicoles d'Amérique du Nord, dont certains émigrés français se font les passeurs⁶¹ (voir encadré 13). Au tournant de la seconde guerre mondiale, ces collectifs maillent une grande partie du territoire français et entretiennent des liens forts avec les instances politiques qui les soutiennent en partie, notamment pendant l'occupation (Lehébel-Péron, 2014).

⁶¹ Charles Dadant par exemple, ce qui peut expliquer en partie la prépondérance de l'utilisation de sa ruche plutôt que la Langstroth en France.

Encadré 13 : Plus qu'une activité, une véritable passion

Traversant les terrains et les styles identifiés, la passion qui entoure le métier d'apiculteur semble être une constante. Elle trouve une forme d'écho dans l'admiration dont jouissent ceux qui interagissent de si près avec l'abeille et joue un rôle important dans le choix de l'activité apicole. Cette passion revêt des dimensions diverses pour les apiculteurs comme le plaisir d'être dehors, de se déplacer, de travailler avec les abeilles ou encore de s'inscrire dans un rapport particulier à la nature (participer à sa sauvegarde, à sa protection, à son observation, etc.). Cela est particulièrement fort pour les deux styles qui se ressemblent le plus de part et d'autre de la Méditerranée, au nord, « l'amateur passionné », et au sud, « l'amateur intéressé ». Selon nous, ces deux styles partagent aussi leur façon de concevoir l'apiculture avec ceux qui peuvent être considérés comme leurs ancêtres : les élites pratiquant une apiculture à côté de leur métier non agricole (instituteur, médecin, abbé, etc.). Ces derniers ont été à l'origine des premières ruches d'observation et, plus tard, ils sont parmi les premiers à adopter des pratiques modernes (Marchenay, 1979). Dans de nombreux lieux, les uns comme les autres se sont faits passeurs de ces savoirs par leurs traductions (au sens de (Callon, Lascoumes, & Barthe, 2001) comme au sens propre : de l'écrit à l'oral, de la langue écrite à la langue orale).

Ces apiculteurs sont particulièrement bien placés pour tester de nouvelles pratiques :

- Une activité principale non agricole, et souvent bien rémunérée, leur assure une stabilité malgré les aléas et les échecs possibles de l'activité apicole.
- Etant quelque part en marge de la société rurale dans laquelle ils vivent (position sociale, différenciation des activités et parfois une origine extra-locale), ils adoptent de nouvelles pratiques sans crainte d'une critique sociale.
- Instruits, ils se tiennent informés en permanence des progrès de la science et de ceux d'autres apiculteurs qui en rendent compte (souvent, leurs homologues).

Ces profils sont donc relativement paradoxaux. Assez peu liés aux politiques de modernisation car non agriculteurs, ils y participent cependant à travers des rapports au milieu tout à fait différents de ceux des paysans qui les entourent.

2.1.2. 1945 – 1970 : Au cœur de la modernisation agricole, l'oubli de l'apiculture

En Corse

- Paysage sociotechnique : Dans la France d'après-guerre, l'apiculture ne fait pas l'objet d'attentions particulières face à l'urgence de nourrir la population (et de rétablir l'équilibre de la balance commerciale). Subventions, recherche, formations agricoles se mettent en place et initient la modernisation agricole : remembrement, mécanisation, spécialisation, utilisation de substances de synthèses (engrais, produits phytosanitaires). Les séjours d'observation et de visite en Amérique du Nord de la part des responsables syndicaux et politiques stimulent cette marche vers le « progrès », en particulier technique. Cette politique s'appuie sur la cogestion (entre la puissance publique et un syndicat agricole unique, le Cercle national des jeunes agriculteurs (CNJA)) en faisant du syndicalisme le fer de lance des politiques d'intervention (Deléage, 2013). Les lois d'orientations (1960-1962) d'E. Pisani en constituent le point d'orgue : les grandes fermes en monocultures sont déjà en place et

constituent une référence, les exploitations « moyennes » sont aidées pour accéder à une spécialisation plus importante et à de meilleurs rendements, et pour finir, les « petites » exploitations doivent disparaître (primes pour la cessation d'activité et retraite anticipée aidant) (Deléage, 2013). La Corse ne fait pas exception à la règle et, de par son relief difficile, de son intérêt marginal pour l'Etat central, et de la structure réduite de ses exploitations, se retrouve en grande partie exclue des politiques de développement agricole. L'exode rural, déjà important depuis le début du siècle, se poursuit, réduisant peu à peu les activités agricoles et la vie rurale. Seules les plaines sont aménagées et mises en valeurs, non sans conflits (voir chapitre 4).

- Régime sociotechnique : L'apiculture est majoritairement une activité de diversification et pratiquée par les petites exploitations agricoles, dominantes sur l'île, vouées à disparaître. Les exploitations de taille moyenne, si elles sont amenées à durer, abandonnent quant à elles progressivement l'apiculture pour se consacrer à d'autres activités prônée par les pouvoirs publics (céréales, élevage, arboriculture). L'agriculture de l'île est en crise, et l'apiculture, dans ses formes ancestrales, y est mise à mal et ne persiste que sporadiquement (selon les témoignages recueillis). Des acarioses, qui déciment le cheptel apiaire, noircissent encore le tableau.

- Niches : En France continentale, la ruche carrée fait de plus en plus d'adeptes auprès des élites instruites et chez quelques agriculteurs ruraux. Les entreprises apicoles déjà existantes gagnent en importance et de nouvelles se créent. Les premières formations longues et professionnalisantes voient le jour à partir de 1967 (Fert, 2015). Celles-ci seraient à l'initiative de Raymond Borneck⁶², apiculteur, syndicaliste, qui, depuis les années 40, gère plus de 2000 ruches dans le Jura, et de par ses relations avec le pouvoir, a été amené à côtoyer E. Faure, alors ministre de l'agriculture (Fert, 2015). Raymond Borneck est le porte-parole de l'apiculture, une apiculture moderne et productiviste, qui cherche à se doter de moyens techniques (création des CETA - Centres d'études techniques agricoles) (voir encadré 14) et scientifiques (création de centres INRA sur l'abeille entre 1946 et 1960). L'apiculture fait donc son entrée discrète dans les politiques de modernisation, prolongeant les initiatives datant de l'occupation. Les arguments en la faveur de la ruche carrée répondent aux exigences du moment : elle produit près de dix fois plus qu'une ruche traditionnelle, elle doit donc être adoptée par tous.

En Corse, quelques apiculteurs continentaux s'installent à cette époque, profitant du potentiel mellifère de l'île et de la quasi-absence d'autres apiculteurs. Ils pratiquent alors une apiculture identique à celle du continent (en ruche à cadres et reposant sur la transhumance) et se font aussi importateurs de matériel apicole, de produits de la ruche ainsi que de reines italiennes et françaises. Dans une logique plus proche d'une autoconsommation, des apiculteurs insulaires avaient déjà eux aussi adopté des pratiques modernes, pas toujours uniformisées (« c'était des Langstroth. Enfin... c'était à peu près les Langstroth, c'était pas les dimensions standard. C'était à peu près »). Ces apiculteurs créent les syndicats départementaux qui se rattachent aux

Encadré 14 : Les centres d'étude techniques agricoles

Les CETA sont « des groupes d'agriculteurs mettant en commun leurs expériences et quelques moyens financiers en vue d'essayer d'améliorer techniquement, économiquement et socialement leurs exploitations [...]». Le CETA réalise, c'est sa raison d'être, des mises au point techniques qui donnent à ses adhérents des règles d'action pratiques immédiatement utilisables » Severac cité par (Landais & Deffontaines, 1988)

⁶² Décédé en janvier 2019

premiers syndicats nationaux, UNAF et SNA, dont ils se font les relais (informations, assurance, déclaration des ruchers, formations ponctuelles, etc.).

Au Sud du Maroc

- Paysage sociotechnique : la modernisation agricole s'est faite voyageuse. D'abord principalement orientée vers la production céréalière, l'agriculture coloniale se diversifie dès les années 40 : viticulture, maraichage et cultures d'agrumes. A la fin du protectorat, des plans d'envergure sont mis en place pour faire accéder le pays à l'autonomie en denrées de base (céréales, lait, huile, sucre). Les grands périmètres irrigués, longtemps aux mains des colons, sont redistribués à des agriculteurs marocains, sans véritable réforme agraire, souvent au profit des anciens ayant-droits ou employés. La majorité de la population rurale reste en marge de ces plans et poursuit ses activités agricoles tout en migrant vers les villes du pays ou celles d'Europe. La mise en place des secteurs de modernisation du paysannat (SMP) dont l'objectif était « l'amélioration de la condition humaine [...] en créant un type de société rurale plus adapté au XX^{ème} siècle » (Clerc, 1958) n'a pas inversé la tendance. Une politique d'extension des zones favorables est menée dès les années 50 par la construction de nombreux barrages. On assiste à travers ces dynamiques de modernisation au maintien d'un dualisme agraire entre grandes exploitations (défendues par une organisation syndicale hégémonique, l'Union Marocaine de l'Agriculture), principalement situées dans les plaines favorables et une agriculture vivrière dans les montagnes et les espaces désertiques où les structures sociales ancestrales ont été volontairement conservées, quoique sous contrôle étatique (via le Maghzen et ses SMP), notamment à des fins politiques de stabilité (Desrues, 2006). Le Souss ne fait pas exception à la règle, notamment avec ses plantations d'agrumes, puis de primeurs, dans des exploitations de plusieurs dizaines, voire centaines d'hectares dans la plaine, et un système agrosylvopastoral hors des espaces irrigués.

- Régime sociotechnique : comme en France, l'apiculture est le parent pauvre de la modernisation. Pour autant, elle est marginalisée sans subir les conséquences de politiques qui lui seraient néfastes. Ainsi, les pratiques traditionnelles se maintiennent sur l'ensemble du territoire national et en particulier en dehors des grands périmètres irrigués. L'apiculture reste une activité agricole parmi d'autres.

- Niches : Quelques exploitations apicoles de grande taille continuent d'exister à travers la pratique d'une apiculture moderne. Elles se situent, à cette époque, seulement dans les plaines agricoles du Nord (grandes cultures, facilités de déplacement, forêts d'eucalyptus), à proximité des grands pôles urbains (proximité de marchés conséquents des grandes villes et pour l'export). Des formations apicoles spécialisées, héritées des colons, se maintiennent dans les mêmes zones – le Gharb notamment.

Cette phase de marginalisation de l'activité apicole se poursuit jusqu'en 1980 pour le Maroc alors qu'en Corse, l'activité commence à susciter quelques intérêts de la part de nouveaux acteurs dès les années 70. Notons que cette marginalité dans les politiques publiques est aussi imputable au statut des produits : la cire a été remplacée par l'électricité et le miel par le sucre depuis déjà de nombreuses années. L'apiculture n'est de ce fait pas considérée comme productrice de biens de consommation de

base, autrement dit, elle ne « nourrit pas le monde » comme le reste de l'agriculture (E. Pisani cité par Nicourt, 2013).

2.1.3. 1970 – 2000 : En Corse, contestations agricoles, réémergence et âge d'or de l'apiculture

- Paysage sociotechnique : La fin des années soixante et surtout les années soixante-dix sont marquées par de véritables remises en cause du modèle agricole (et social) promu et suivi en France. Le mouvement néorural qui s'en suit symbolise et donne leur consistance à ces contestations. Des nouveaux agriculteurs vont ainsi bénéficier des mêmes politiques agricoles dont ils ont pu critiquer les orientations : formations diplômantes en lycée agricole, recherche scientifique orientée (INRA), multitude de structures d'encadrement et de collaborations (CETA, GDS, CUMA, Interprofession, etc.). S'installer, c'est alors faire revivre le monde rural et prôner, par un autre mode de vie, une société nouvelle dont les contours sont à construire. Mais ce mouvement est loin de compenser la dynamique en marche : en 30 ans, la France perd près de la moitié de ses exploitations agricoles (1,5 million en 1970, 0,66 millions en 2000) (ODARC ; Chambres d'agriculture ; DRAAF de Corse, 2017), en grande partie par le non renouvellement des agriculteurs vieillissants (Hervieu & Purseigle, 2013). En Corse, ce mouvement néorural est quelque peu différent (le « *Riacquistu* », cf. Chapitre 4). Il intègre des dimensions identitaires et territoriales locales aux contestations politiques globales. Les collectifs qui portent cette contestation ont pour originalité de couvrir toute l'île et d'associer ceux qui sont restés sur place et ceux qui sont (re)venus y vivre. Un tissu social se reconstitue et participe à l'émergence ou au renouveau des institutions de l'île (Université de Corse, ODARC, Chambre d'agriculture, CPS, etc.). Les savoir-faire ruraux sont mis à l'honneur, sans qu'ils soient considérés comme immuables. Ils doivent pouvoir faire vivre ceux qui les mobilisent et les transmettent. Pour autant, comme sur le continent, l'île perd plus de la moitié de ses exploitations en 30 ans (8800 en 1970, 3500 en 2000) (ODARC ; Chambres d'agriculture ; DRAAF de Corse, 2017).

Régime sociotechnique : En Corse, cette période est marquée par une réorganisation complète du régime sociotechnique apicole. Ceux qui cherchent à s'installer comme agriculteurs se tournent vers l'activité apicole car cette dernière nécessite moins de foncier et moins de capital qu'une activité agricole classique, ce qui est essentiel dans un contexte de disponibilité réduite des terres, notamment pour cause d'indivision, et est compatible avec le budget limité des profils qui caractérisent cette dynamique de retour à la terre. Largement plus nombreux et plus dynamiques que les quelques apiculteurs continentaux déjà présents sur l'île, ces « néo-apiculteurs » s'engagent dans des dynamiques collectives dépassant l'activité apicole. Face à l'abandon quasi-total de l'apiculture traditionnelle, ils mettent au point d'autres façons de produire qui rompent avec les précédentes tout en reconnaissant leur valeur patrimoniale. Ils bénéficient de conditions de productions particulièrement clémentes, largement reconnues dans le corpus des entretiens :

- « C'était la période où une ruche, elle vous faisait 80kg de miel » (G. 25/08/2014)
- « Déjà, au départ, il n'y avait pas cette maladie, varroa, donc des essaims, il y en avait partout, dans tous les arbres, dans tous les châtaigniers en creux, dans les maisons » (P. 28/08/2014)
- « Mais à cette époque-là, si vous voulez, on pouvait faire les ruches qui étaient fortes en population, on pouvait faire...même si on faisait des erreurs, on retombait toujours sur ses

pieds, alors que maintenant la moindre erreur est fatale à la ruche, on l'a constaté. (A. 23/09/2014)

Les gestes de ces néo-apiculteurs prennent leurs racines à la fois dans l'histoire apicole ancienne de l'île et dans un milieu naturel qui fait l'objet d'une objectivation progressive (abeille corse, flores complexes des maquis et de la châtaigneraie). Le collectif, qui s'organise dès 1978 en association (*U Bugnu Corsu*), en est le moteur et va chercher à modifier et territorialiser les orientations et les lois nationales avec la mise en place d'une formation apicole (création d'une section apicole au CPS puis au lycée agricole de Borgo), l'obtention de la diminution de la demi-SMI, l'attribution d'aides à la construction de mielleries, des études de marché ainsi que divers projets de recherche (identification et caractérisation de l'abeille corse, étude des pollens de l'île). Dès le départ, le choix est fait par le collectif d'adopter un même type de ruche, la Langstroth, afin de réaliser des commandes groupées de matériel (ruche, extraction, cadres, cires). Largement utilisée dans le sud de la France, elle est supposée alors comme étant la plus adaptée au climat et aux productions de l'île⁶³. En 1998, la création d'une AOC ouverte à tous (professionnels comme amateurs) sur une gamme de miels diversifiés marque le succès de ces démarches collectives. Elle constitue l'aboutissement de la recherche d'une défense des particularités apicoles de l'île tout en permettant de mettre fin aux difficultés de vente du produit qui se posent au début des années 90 et ont été ravivées par l'arrivée du varroa. Suite à ces difficultés qui ont joué sur les choix techniques et organisationnels opérés à la fin des années 1990, un nouveau régime sociotechnique est en place. Il a été du ressort d'une seule génération d'apiculteurs.

- Niches : les apiculteurs continentaux présents avant cette réorganisation se sont soit associés au projet soit ont servi de contre-exemple et se sont alors dispersés dès que celui-ci s'est affirmé (cas de Lérétet qui quitte l'île dans les années 80). De nouvelles niches sont en gestation mais n'apparaissent pas encore à ce stade où l'apiculture insulaire connaît ses heures fastes.

2.1.4. 1980 – 2000 : Au Maroc, les prémices d'une profession hors des incitations officielles

- Paysage sociotechnique : La politique des barrages porte ses fruits, les plaines agricoles sont de plus en plus irriguées et modernisées. L'apiculture moderne y trouve de nouveaux adeptes et des ressources mellifères en quantité et en qualité relativement stables (agrumes, maïs, luzerne, fruitiers, etc.). Dans les zones rurales, les centres de travaux ayant remplacés les SMT sont censés véhiculer une modernité essentiellement technique. Mais, à l'inverse des CETA ou des GDS français, qui sont aux mains des agriculteurs et s'appuient sur leurs savoirs et leurs propres expérimentations, les CT sont gérés par des techniciens de l'Etat dont l'objectif est de « convertir » des agriculteurs pluriactifs à de nouvelles pratiques imposées par l'Etat central. Le manque d'éducation, dont l'amélioration n'est pas dans les priorités ni du Royaume, ni des développeurs (El Alaoui, 1994), ainsi que la supériorité idéologique présumée des savoirs techniques modernes sur les savoirs anciens, sont des arguments pour discréditer les paysans et leurs savoirs. On applique un schéma classique de l'innovation pensée par le haut, et diffusée par les multiples organes de développement agricoles décentralisés, qui

⁶³ Un corps de ruche de faible volume étant donné que les hivers sont courts ne nécessitant pas de grandes provisions. Et des hausses de même taille facilitant la manutention des cadres et des ruches tout en étant adaptées à des miellées importantes (plus grande capacité de stockage que les demi-hausses Dadant)

drainent les financements nationaux et internationaux. L'exode rural se poursuit, en particulier vers les villes du pays qui concentrent dès 1993 plus de la moitié de la population marocaine (Akesbi, Benatya, & El Aoufi, 2008).

- Régime sociotechnique : Le dualisme agraire se maintient et se côtoient alors deux régimes sociotechniques apicoles différenciés. La majorité des apiculteurs continue à pratiquer une apiculture traditionnelle, notamment dans les espaces marginaux (zones A et C) tandis que dans les zones favorables (B, la plaine du Souss), la ruche Langstroth est de plus en plus utilisée. Cette dernière bénéficie de surfaces mellifères stables (agrumes irriguées) pour assurer son démarrage printanier ainsi que des premières pistes vers les montagnes encore richement cultivées ou colonisées par les thyms. Suivant un mouvement parallèle à celui de la modernisation de l'agriculture, une génération d'apiculteurs de métier voit le jour (entrepreneurs apicoles – **Style II-a**, voir annexe 22), formée soit par les européens, soit dans le cadre d'une formation publique complète. La proximité avec les centres urbains (vente de miel mais aussi achat de matériel apicole, accès aux prêts bancaires, à l'information, etc.) est une variable non négligeable. L'apiculture conserve sa place dans quelques CT pilotes qui sont parfois renouvelés (i.e. la station d'Ait Melloul qui fonctionne jusqu'en 2000) et dans des formations courtes de zootechniciens. Au début des années 90, les agences de l'Etat s'appuient sur un public de plus en plus éduqué, notamment en ville, et de nouvelles installations voient le jour dont une partie devra sa réussite grâce à l'hiver 1996-1997, relativement pluvieux (voir annexe 13, 14, 15). En parallèle les agriculteurs des zones moins favorables poursuivent leurs gestes apicoles ancestraux. Les interférences entre les deux régimes existent mais sont relativement réduites. Elles concernent principalement les lieux de transhumance qui deviennent des lieux de « contact technique » dont l'importance va se révéler peu à peu. Ces mouvements, qui diffusent lentement les nouveautés, sont aussi un puissant vecteur du varroa qui arrive dans le pays à la fin des années 80, et sont à la source d'hybridations génétiques entre abeilles du nord et abeilles du sud. Ces perturbations, d'ordre écologique, non documentées par la recherche, vont avoir un impact non négligeable sur l'apiculture traditionnelle.

- Niches : il est difficile d'identifier ce qui s'apparente à des niches ici. C'est une phase d'expérimentation où l'utilisation de la ruche moderne ne peut plus être considérée comme une simple niche qui perturbe le régime sociotechnique en place. Le rôle de cette ruche carrée varie selon l'espace considéré : en plaine, elle occupe une place majeure et a pris son essor en marge de l'apiculture traditionnelle. En zone défavorable, elle est encore très peu visible mis à part lors des transhumances. Les hybridations sont encore peu nombreuses entre les systèmes traditionnels et modernes.

2.1.5. A partir des années 2000, un réinvestissement sociétal et politique de l'apiculture

Le début des années 2000 voit émerger un intérêt grandissant pour l'apiculture des deux côtés de la Méditerranée. L'apiculture, à travers l'abeille, ne participe-t-elle pas finalement à nourrir le monde par la pollinisation des cultures (Gallai, Salles, Settele, & Vaissière, 2008)? Une combinaison de facteurs mobilise l'opinion publique : des manifestations des apiculteurs contre les pesticides, la mode des produits naturels et du miel, une demande urbaine de plus en plus importante, l'arrivée d'espèces invasives (frelon asiatique, petit coléoptère des ruches, bactérie *Xyllela fastidiosa*), etc. Le miel ne

nourrit pas directement le monde mais l'agriculture a finalement besoin des abeilles, et la peur de voir ces dernières disparaître alarme la société. Cette prise de conscience, tout d'abord européenne et américaine, étant donné que c'est là que les difficultés se posent de façon criante, se diffuse, notamment au Maroc, sans y être appuyée par des observations scientifiques (seulement des témoignages dans la presse et sur les réseaux sociaux). A ces prises de conscience s'ajoutent les changements climatiques que perçoivent les apiculteurs des deux côtés de la Méditerranée dès le début de cette décennie. Cet ensemble de difficultés, soulevé par les organisations non gouvernementales et les associations de producteurs et de consommateurs, est peu à peu repris dans les discours institutionnels. Dans un dernier temps, l'abeille va se retrouver à l'avant-garde des préoccupations liées à l'érosion de la biodiversité⁶⁴, aux pollutions environnementales ainsi qu'aux problèmes sanitaires liés à la modernisation. L'apiculture devient ainsi l'objet de toutes les attentions : il faudrait sauver l'abeille pour sauver le monde.

En Corse

- Paysage sociotechnique : Des aides aux apiculteurs sont mises en place et la recherche scientifique sur le sujet prend de l'ampleur (voir chapitre 1). Cette prise de conscience s'accompagne de l'émergence d'un autre regard, plus complexe, sur l'agriculture dans le cadre d'un développement qui serait plus durable (notamment écologiquement mais aussi socialement) (Pluvinaud, 2011). La fin de l'augmentation des rendements agricoles malgré les progrès techniques et génétiques ainsi que les multiples pollutions constatées, génèrent des doutes sur la voie suivie (Détang-Dessendre, et al., 2018). Si la PAC prévoit des mesures agroenvironnementales depuis le milieu des années 1990, de nouvelles réflexions sont engagées au niveau national : le Grenelle Environnement, puis à sa suite, les plans successifs Ecophyto font montre d'une préoccupation écologique. Les effets de ces concertations et de ces plans successifs sont largement critiqués, et ce d'autant plus que leurs délais d'application ou de réalisation sont rejetés vers un avenir toujours plus lointain. Issue en partie de ces critiques et d'une remise en question des approches agronomiques classiques, une nouvelle conception de la production agricole émerge à travers le paradigme naissant et encore instable de l'agroécologie. Il sera prôné dans sa version biotechnique par le S. Le Foll, alors ministre de l'agriculture (2012-2017) et intégré aux orientations de l'INRA. Il s'agit d'intensifier écologiquement l'agriculture.

- Régime sociotechnique : en Corse, la profession s'est installée même si des logiques diverses et variées caractérisent les dynamiques en place. Le régime sociotechnique est stabilisé (comme l'atteste un nombre d'apiculteurs et de ruches en augmentation), notamment autour de la gamme de l'AOC. Il réagit aux nouvelles perturbations, citées ci-dessus, en mobilisant ses acquis tout autant que l'intégration de nouvelles innovations qui émanent de la recherche apicole et des collectifs d'apiculteurs qui y sont liés (élevage de reine, encagement de reine, traitements, encadrement technique, etc.). La création de la station d'élevage participera à ces progrès techniques et à la recherche de meilleures modalités productives. La consommation du miel est en hausse mais cette fois-ci c'est la production qui souffre d'un déficit liée aux difficultés à produire (le syndicat de défense de l'AOP note une diminution globale des rendements à la ruche – Figure 70). Les explications données à l'échelle internationale et nationale sont multiples. Si les problématiques liées aux pesticides ne

⁶⁴ Effet de la pollinisation, effet de la symbolique de l'abeille, effet du statut d'insecte ? L'élaboration de ce lien et les controverses qu'il sous-tend sont détaillées dans le chapitre 6.

semblent pas être primordiales sur l'île, le cynips et les aléas climatiques sont par contre largement pointés du doigt par les apiculteurs comme des raisons du déficit de production.

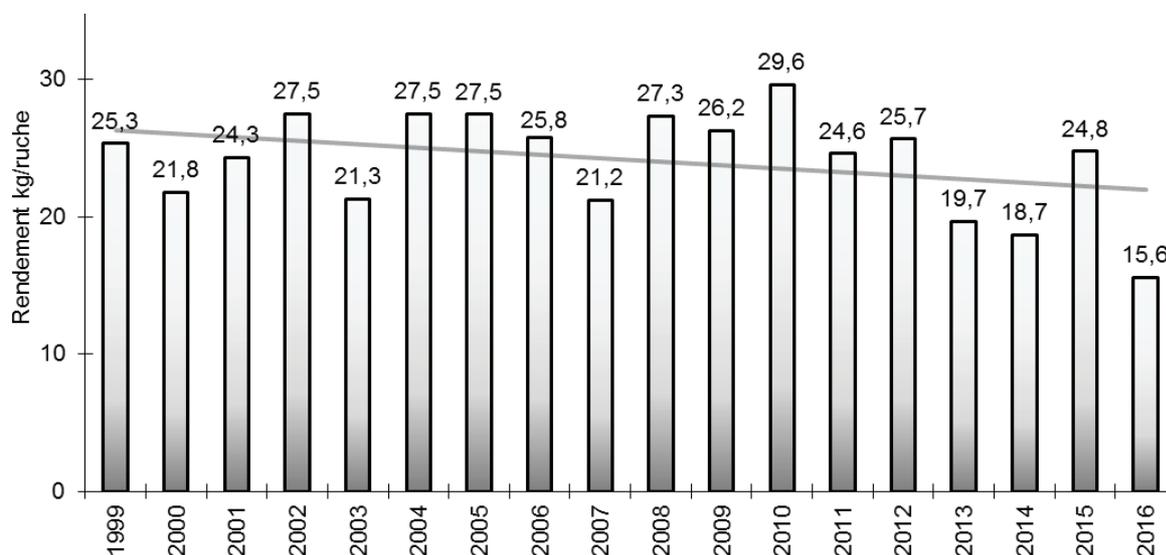


Figure 70 : évolution des rendements en miel (kg/ruche/an) des apiculteurs de l'AOP entre 1999 et 2016 – graphique de l'auteur d'après les chiffres fournis par le syndicat Mele di Corsica

- Niches : de nouvelles façons de concevoir le métier d'apiculteur émergent (voir style **V** notamment, voir annexe 28) sans qu'elles soient stabilisées. Elles cherchent encore leur légitimité et leur équilibre (tant dans les discours que dans les pratiques). Ces formes se basent notamment sur la diversification des productions (**style IV**) ou la défense d'une autre façon de produire (en agriculture biologique par exemple). Les apiculteurs qui en sont les porteurs cherchent à redéfinir leurs interactions avec le territoire, ce que l'AOP ne fait plus ou pas assez. Plus vindicative, une opposition à l'AOP s'affirme chez ceux qui, déjà précédemment, doutaient de la démarche professionnelle suivie en se positionnant à la marge du collectif AOP. Ces apiculteurs critiquent le fonctionnement de l'AOP, son rôle moteur dans une forme de normalisation des pratiques et dans l'orientation productiviste qu'elle accompagne.

Notons que si la ruche Langstroth a fait l'unanimité au départ, le format s'est diversifié (Dadant divisible ou non, Langstroth, Warré, et d'autres), notamment chez ces profils de la marge, sans qu'une réflexion à ce sujet n'émerge pour l'instant au sein des collectifs d'apiculteurs.

Au Maroc

- Paysage sociotechnique : diverses politiques étatiques se mobilisent pour le développement rural (PVM, INDH) et embarquent l'apiculture comme l'une des activités rurales à promouvoir, parfois

sous l'égide de programmes internationaux (PNUD, 2004). Dans le cadre de ces derniers, cette activité est considérée pour ses bienfaits, notamment en termes de biodiversité, à travers les services écosystémiques qu'elle fournit⁶⁵. Mais cette préoccupation écologique ne se traduit pas dans les politiques nationales de développement. Celles-ci vont s'attacher à renforcer la diffusion des pratiques modernes par tous les moyens. La commercialisation devient un point-clé à traiter, en particulier dans l'idée d'exporter des productions agricoles. Une politique de « mise en terroir » de produits phares accompagne donc le PMV, avec comme présupposé libéral que l'ouverture aux marchés mondialisés va permettre au monde rural de se développer par lui-même. La labellisation de ses produits protégera et valorisera alors son originalité sur un marché élargi. En même temps que ces politiques d'aide prennent de l'importance, la formation spécialisée est interrompue et les CT apicoles sont fermés. L'apiculture ne s'apprend plus que dans le cadre de projets qui mettent en place des formations ponctuelles (de quelques jours) menées par des spécialistes plus ou moins compétents et venant d'horizons variés (membres d'ONG, apiculteurs amateurs, enseignants, apiculteurs, etc.). Ces projets s'adressent à des collectifs (associations, coopératives, ou entreprises) et orientent forcément vers des pratiques modernes, autrement dit, vers l'utilisation de la ruche carrée. A ces formations, courtes et peu ciblées en fonction du public, s'ajoute l'utilisation croissante d'Internet comme source et moyen de circulation de l'information. La transhumance trouve une nouvelle justification discursive de la part des institutions comme constituant « une nouvelle pratique » face aux changements climatiques.

- Régime sociotechnique : les deux régimes différenciés selon leurs points d'ancrage dans la phase précédente semblent se rapprocher et entrer en interactions plus fortes sans pour autant qu'une façon de produire prenne le dessus sur l'autre. Une collusion forte entre les apiculteurs dits modernes et les agents de l'Etat, chargés de l'organisation de la filière et du conseil agricole, s'accompagne de conflits autour des projets de modernisation (accès aux financements, marchés de l'Etat pour la vente de ruches, accès aux traitements, représentation de la filière). A l'inverse, les praticiens traditionnels ne sont pas représentés et restent très peu liés à ces réseaux d'influence. Parmi eux, certains font le choix de la ruche à cadre et de la transhumance, sans renier ni les formes de ruches anciennes ni la diversité de leurs activités agricoles. La création d'une coopérative permet potentiellement de rejoindre les réseaux de pouvoir et donne accès à de nouvelles informations, voire à de nouveaux financements, à condition d'adopter la ruche carrée. Ces multiples jeux d'interactions entre individus, organisations collectives, organisations publiques, réseaux informels, transparaissent dans les multiples hybridations techniques observables (formes de ruche, gestion du rucher, savoirs, accès aux emplacements, etc.).

- Niches : encore une fois, identifier des niches dans cette effervescence non stabilisée est peu pertinent. Le bricolage est permanent et les innovations sont rapidement intégrées dans le régime en cours de transition ou éliminées. Notons par exemple la réappropriation et la diffusion de la *ssilt* hors de sa zone initiale de présence comme une innovation-clé pour l'apprentissage ou la production d'essaims. L'innovation ici n'est pas dans l'objet mais dans son utilisation qui, pour certains, présente des avantages non négligeables.

Dans les deux cas, cet intérêt nouveau pour l'apiculture se traduit par une volonté des Etats de l'organiser et de la structurer. Si, en France, diverses structures représentent déjà les apiculteurs

⁶⁵ Voir le projet du PNUD - <http://www.ma.undp.org/content/morocco/fr/home/projects/blue-approche-d-economie-circulaire-pour-la-conservation-de-lagro.html> (voir article annexe 34)

(syndicats, GDS, CETA), au Maroc, seuls certains apiculteurs sont organisés en une Union marocaine de l'apiculture à laquelle viennent s'ajouter quelques coopératives. L'interprofession marocaine voit le jour en 2011 sous l'injonction du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, quand son équivalent français (à l'échelle nationale), l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP), est créé en 2012 suite aux mêmes injonctions hiérarchiques émanant d'un rapport gouvernemental (Saddier, 2008). L'interprofession française est actée seulement en 2019. Notons qu'à une échelle supérieure, celle de la Méditerranée, la FEDAPIMED est créée en 2013 et rassemble les organisations apicoles de tous les pays du pourtour méditerranéen suite à la demande de la FAO. En avril 2018, un équivalent interprofessionnel, l'UAEM, naît d'initiatives privées et rassemble un certain nombre d'acteurs de divers pays (dont la liste est encore obscure à ce jour).

Les nouvelles organisations (publiques ou privées), portées par la sur-médiatisation de l'abeille, font craindre un accaparement du sujet et des orientations professionnelles et de recherche vers plus de technicisme et moins de réflexion au sein de collectifs déjà en cours de désagrégation. Le changement technique déjà opéré se double de représentants technocrates qui cherchent à pousser encore plus loin le paradigme moderne surfant sur une hypothétique fin de l'humanité. Doit-on voir là le début d'une nouvelle phase de forts changements dans un contexte particulièrement incertain ?

2.2. Deux schémas des trajectoires de modernisation

Afin de synthétiser ces différents éléments décrits avec force de détails, nous avons schématisé, sur la base de Geels et Schot, les transitions sociotechniques étudiées. Nous y avons mentionné au maximum les éléments déterminants des évolutions observées afin de faire le lien avec le texte descriptif.

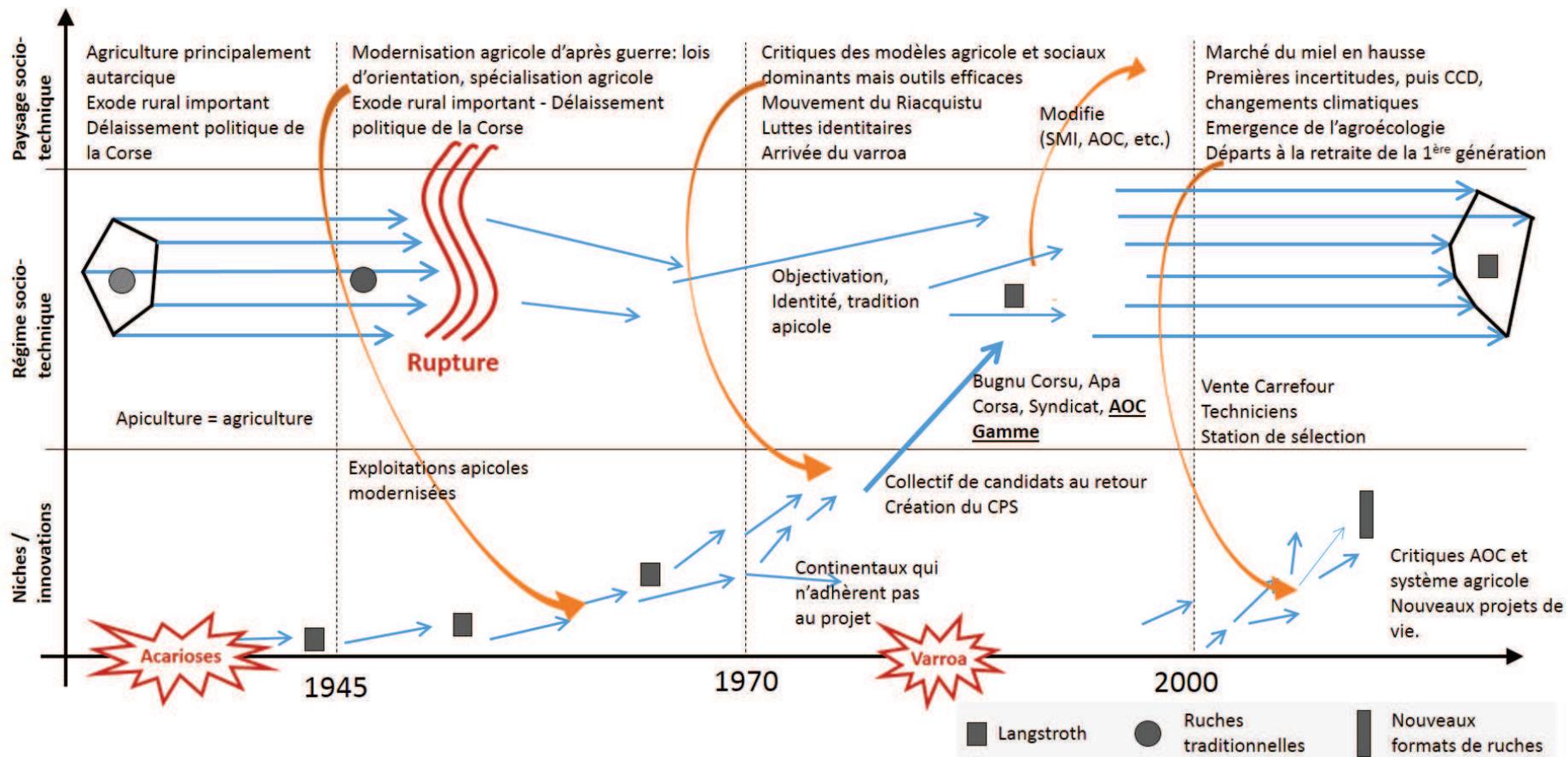


Figure 71 : schéma de transition sociotechnique de l'apiculture corse.

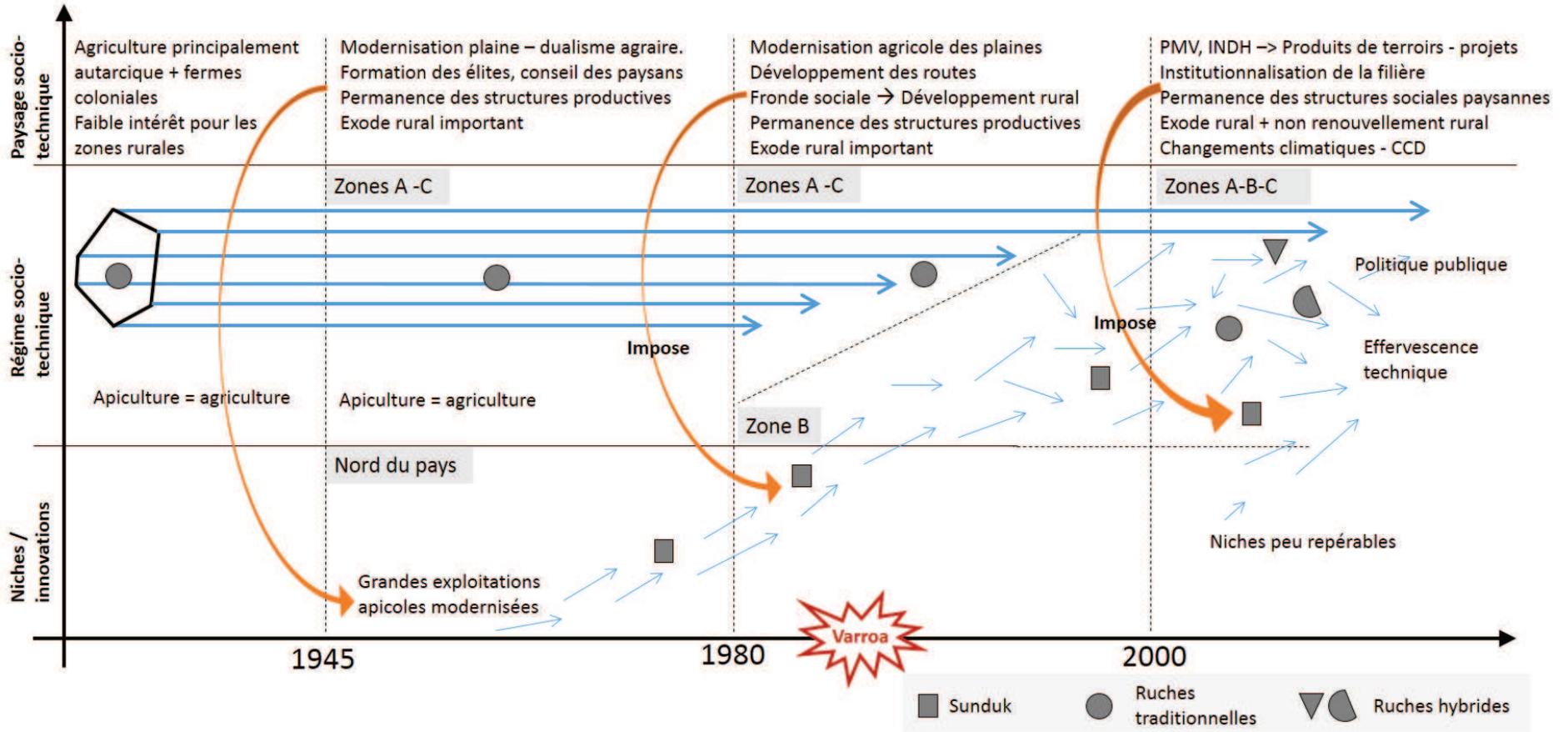


Figure 72 : schéma de transition sociotechnique de l'apiculture du sud-ouest marocain.

2.3. Deux rapports à la modernisation

Dans le cas de la Corse, la transition décrite emprunte des éléments à ce que Geels et Schot qualifient de « transition par substitution technologique » (Geels & Schot, 2007), où la ruche à cadre se substitue au système reposant sur des ruches traditionnelles (troncs et murs). Loin de ne reposer que sur un objet technique, cette transition est avant tout liée à un collectif particulier qui émerge dans un contexte rural en crise et qui est à l'origine de nouvelles pratiques sociales et techniques. Ce collectif s'affirme et se construit autour d'une double identité, celle de l'apiculteur comme métier, et celle plus englobante, se référant au territoire insulaire. Ceux qui constituent le noyau de ce collectif n'ont pas « modernisé » leurs pratiques, ils ont appris (au CPS notamment) et construit un métier qui n'existait pas encore, en tous cas aux yeux de leurs parents, de leurs banquiers et de leurs institutions, malgré le fait que certains apiculteurs soient déjà installés comme spécialistes. Faire de l'apiculture ne constituait pas un métier, encore moins hérité comme l'était en majorité l'activité agricole (Nicourt, 2013). L'invention et la reconnaissance de ce métier reposent sur un ensemble de normes, de traits distinctifs ainsi que sur un produit identifié par sa spécificité territoriale et culturelle, ensemble qui s'est peu à peu construit depuis les années 1970 et s'est stabilisé en un régime sociotechnique original. D'autres niches, présentes au même moment auraient pu s'affirmer et déboucher sur d'autres modalités techniques et d'organisation sociales. Ceci nous amène à considérer aussi cette transition comme un « désalignement/réalignement » (Geels & Schot, *Typology of sociotechnical transition pathways*, 2007) causé par une diversité de niches portées par des individus peu organisés au départ, et aux aspirations variées : les apiculteurs continentaux, les néoruraux et les anciens apiculteurs ayant adopté des ruches carrées.

Dans le cas du sud du Maroc, il semble que cette phase de transition ne donne pas de signes d'une orientation claire à ce jour. Une technique (la ruche à cadre) est imposée/émerge à côté d'un système sociotechnique api-agricole existant et structuré (socialement et spatialement) dont la reproduction est assurée par un paysage sociotechnique relativement stable (population rurale importante, rapports de pouvoirs, structures sociales, logiques productives, accès aux ressources, etc.). Les pratiques modernes, en partie sous perfusion politique (financements, formation, commercialisation), et reposant principalement sur la plaine (cultures d'agrumes, réseau routier, centres urbains), ne sont adoptées que par quelques-uns. Ces derniers, comme en Corse, ne sont pas d'anciens apiculteurs, ils ont appris l'apiculture comme un nouveau métier. Mais ils sont peu nombreux, et, s'ils se définissent comme apiculteurs, ils ne forment pas un collectif organisé. A leur suite, d'autres apiculteurs, éventuellement issus de famille d'api-agriculteur, adoptent en partie ces pratiques dites modernes. Les trajectoires des styles identifiés montrent les liens forts entre une pratique apicole ancienne et la diversité que nous observons aujourd'hui. Cette réappropriation des pratiques modernes suscite, depuis le début des années 2000, une effervescence technique qui s'appuie sur des pratiques et des logiques sociales anciennes pour exister et se renouveler (voir 3.2, p139).

La modernisation, appuyée par l'Etat, est avant tout techniciste. Elle repose sur la diffusion d'un modèle de ruche et des savoirs techniques génériques occasionnant parfois autant d'incertitude que ce qu'elle

devait *a priori* réduire. Comme le faisaient remarquer Akesbi et coll., « la nature dualiste moderne/traditionnel est plus un curseur pointant l'instance dominante au sein d'une configuration hybride qu'une juxtaposition de deux secteurs fonctionnant chacun selon une logique pure et idiosyncrasique » (Akesbi, Benatya, & El Aoufi, 2008).

Les ressemblances entre ces deux trajectoires sont donc ténues. Mais ces apicultures ne-sont-elles pas toutes deux animées par la poursuite d'un horizon technique identique, celui associé à la ruche carrée ? Et en même temps, ne subissent-elles pas des incertitudes émanant de changements globaux faisant fi des frontières ? C'est de ces questions que nous partons pour la suite de notre analyse de manière à prendre du recul sur le cadre analytique choisi.

2.4. Retours sur l'approche des transitions sociotechniques

Quand on parle de modernisation apicole, c'est la rationalisation à l'extrême et ses camions de ruches qui nous viennent en tête. C'est les Etats-Unis et leurs amandiers californiens : des milliers de ruches, identiques, pollinisant des milliers d'hectares d'amandiers, identiques (Figure 73). Paysage agricole et apiculture s'y accordent dans une poésie réglée au millimètre. Est-ce cela l'horizon de toute apiculture ? Certes non ! Mais cette situation n'est-elle pas l'expression d'un régime dominant, celui du paradigme moderne de rapport à la nature ? Dans ce cas, pourquoi ne pas l'avoir mentionné dans nos deux trajectoires sociotechniques précédemment décrites ? A-t-il sa place dans les logiques en cours ?



Figure 73 : rucher transhumant sur les amandiers en Californie - Photo Eric Tournaret (<http://www.j-aime-les-abeilles.fr>)

Avant 1945, nous avons considéré qu'étaient en place deux régimes sociotechniques distincts. Ce qui va bouleverser ces régimes ancestraux, c'est l'arrivée d'une même innovation technique, la ruche carrée, dans un paysage sociotechnique déjà mondialisé et marqué par le productivisme. Mais cette ruche ne relève déjà plus, à cette date, d'une innovation de niche. Elle est l'objet technique d'un régime sociotechnique en place outre atlantique et dans certaines régions des pays d'étude. Selon cette perspective, il n'y aurait donc pas un régime dominant, mais plutôt des régimes en confrontation plus ou moins forte selon les périodes. Cette confrontation se pose de deux manières différentes dans chacun des cas d'étude.

En Corse, le régime ancestral connaît une rupture importante, nette (Figure 71). Sur ses ruines, nous pouvons considérer que le nouveau régime qui se met en place se fait à la manière d'une niche de terroir (Belmin, Casabianca, & Meynard, 2017) vis-à-vis du régime dominant qui est notamment en marche sur le continent. Au cœur de cette niche, une innovation, l'AOP, est défendue par un réseau d'acteurs ayant mobilisé les particularités du milieu insulaire (la flore, l'abeille, les paysages, l'identité). Le régime dominant, reposant sur de nombreuses transhumances, une ruche carrée, une sélection forte des reines (voir une race particulière) et une déconnection des milieux, a été considéré à la fois comme modèle mais aussi comme exemple à ne pas suivre. C'est sur ce fil, avec pour contre-exemple les apiculteurs

continentaux déjà installés, que le collectif a construit son ancrage et donc ses originalités de niche de terroir. Le succès de la filière apicole corse aujourd'hui témoigne de la pertinence de cette niche qui a embarqué l'ensemble des apiculteurs de l'île (même sans adhérer à l'AOP, via l'abeille corse, les dénominations des miels, la réputation, etc.). C'est ce caractère hégémonique qui nous a amené à considérer cette niche à l'image d'un nouveau régime dominant. Mais, dès le départ, cette hégémonie n'a cessé d'être l'objet de controverses, notamment sociotechniques. Et aujourd'hui, nous l'avons mentionné à maintes reprises, certaines prennent de l'ampleur (volonté d'une pluriactivité, professionnel/amateur, sélectionner ou non l'abeille corse) et de nouvelles sont apparues (intérêt et rôle de la station, transhumance ou fixité des ruches, formes de ruches), questionnant l'avenir de l'AOP. La lecture proposée par le concept de niche de terroir amène à identifier ce qui s'apparenterait à une forme de rapprochement niche/régime (Belmin, Meynard, Julhia, & Casabianca, 2018) qui ne plait pas à tous : les « apiculteurs villageois » et les « tenants d'une apiculture alternative » notamment s'opposent à ce rapprochement alors que « les pères fondateurs » et « la génération AOC » ont un discours que l'on peut juger inverse. L'apiculture corse serait-elle sur la voie du régime dominant comme pourraient l'indiquer la signature d'un marché avec Carrefour, un élevage de reine plus présent et une sélection sur des critères génériques (douceur, productivité, tenue au cadre, etc.), une intensification de la production (agrandissement des exploitations, mécanisation), une multiplication des transhumances ? Avec quelles conséquences sur le produit, les acteurs, le milieu ?

La mise en place, au Maroc, d'indications géographiques sur le miel par les acteurs du régime dominant, montre l'adoption de l'innovation qu'a pu constituer l'AOP des miels corses. Ces indications géographiques sont, en l'état, plus un moyen de pillage des terroirs apicoles (miel, réputation) qu'autre chose. En effet, au Maroc, la situation diffère. Selon nous, deux régimes coexistent, encore aujourd'hui, selon des modalités multiples (voir 4 de ce chapitre et surtout le chapitre 6). Est-ce temporaire ? Seul l'avenir le dira. Mais cette situation nous semble mettre particulièrement à mal l'idée d'un seul régime dominant. Qui seraient alors les acteurs des niches et ceux du régime ? De nombreuses règles et logiques sociales du régime ancestral perdurent alors même qu'une part importante du paquet technique proposé par le régime dominant est adoptée par les apiculteurs. Ce même paquet technique connaît des hybridations multiples entre des pratiques, des objets, des savoirs et des acteurs relevant des deux régimes. Mais globalement, les savoirs locaux sont niés, voire décriés, même s'ils persistent et leurs détenteurs sont inexistantes en tant qu'apiculteurs. Concevoir un seul régime dominant, articulé selon les mêmes sous-systèmes (technologie, science, industrie, politiques publiques, culture, marché) (Geels F. W., 2004), supposerait l'hégémonie d'un monde sur un autre, d'un paradigme sur un autre. L'application d'un tel cadre d'analyse à la situation marocaine reproduit, selon nous, des rapports de domination s'inscrivant dans la lignée de rapports coloniaux (les élites locales urbaines reprenant à leur compte les logiques des colons). Il existerait une apiculture modernisée, efficace, qui en domine d'autres, archaïques, qui refuseraient les bénéfices de changements ayant pourtant fait leurs preuves. La situation rappelle, comme nous l'avons déjà mentionné en introduction, celle de l'élevage, notamment nomade ou transhumant, qui est resté longtemps incompris, et donc malmené voire éliminé, par les politiques de développement agricole de très nombreux pays.

Dans un cas comme dans l'autre, il existe bien selon nous un horizon technique plébiscité tant par les experts (nationaux ou internationaux) – qui sont rares et ne connaissent souvent qu'une forme d'apiculture, celle pratiquée en Europe et aux Etats-Unis depuis plus de cents ans et la seule ayant fait l'objet d'une formalisation écrite, générique et accessible – que par les institutions politiques – qui ne jugent que par la rentabilité économique. Cet horizon technique relève plus d'un modèle théorique et avant tout discursif plutôt que d'un régime. Si ce dernier existe, par exemple en France, ce n'est pas le cas au Maroc où, reprenant notre schéma, il est aujourd'hui en pleine constitution. Mais doit-il forcément prendre la voir d'un seul et unique régime ? Peut-on imaginer, au sein de ces régimes sociotechniques, non pas uniquement des niches qui viendraient perturber un système stabilisé, mais une diversité de conceptions qui se nourriraient les unes les autres ? Ne faut-il pas alors concevoir non pas des transitions sociotechniques mais des trajectoires de coexistences sociotechniques ? Finalement n'est-ce pas aussi une autre façon de penser l'action publique et collective : donner une place plus grande aux réalités multiples des dynamiques sociotechniques ?

Afin d'apporter des éléments de discussion à ces questions qui dépassent largement le cadre de cette thèse, nous avons fait le choix d'une seconde lecture, parallèle à celle du changement technique. Elle repose sur l'analyse des réponses apportées aux situations d'incertitude, dont ce même changement technique a pu participer.

3. Gérer l'aléa, faire face à l'incertitude en apiculture

Sans chercher à éviter des répétitions inévitables, nous revenons ici sur les trajectoires des terrains étudiés en nous attachant aux réponses apportées par les apiculteurs en situation d'incertitude. Pourquoi choisir cette entrée ? Pour au moins deux raisons évidentes et un postulat qui ont animé l'ensemble de cette thèse. Tout d'abord, dans le contexte actuel de la production apicole, ne pas s'intéresser aux incertitudes qui pèsent sur l'activité paraîtrait insensé étant donné la place qu'elles occupent dans les discours des apiculteurs et des médias. La seconde raison découle du choix fait précédemment d'étudier les volontés de modernisation reposant justement sur une réduction des incertitudes productives. Ainsi, revenir sur les trajectoires de modernisation à travers le prisme de l'incertitude nous semble être un moyen d'en saisir la pertinence et l'efficacité pour les apiculteurs. Pour finir, ces questionnements découlent du postulat que la diversité des apicultures rencontrée découle, aussi, d'une diversité de réponses aux situations d'incertitude au fil du temps, signe d'un ancrage particulièrement fort de cette activité au milieu dans lequel elle s'inscrit.

Pour cela nous nous concentrons sur trois temps : un premier, sur la base de l'exemple marocain, qui se penche sur une situation de « pré-modernisation ». Un second temps qui représenterait une phase de « modernisation » (inspiré du cas de la Corse, en considérant la modernisation terminée), et un dernier

temps qui revient aux situations observées aujourd'hui en Corse et au Maroc. Pour ce faire, nous avons choisi de classer les pratiques pensées dans le cadre de l'incertitude selon deux temporalités (anticiper les causes de l'incertitude – réagir aux causes de l'incertitude) et selon trois niveaux de mise en œuvre ; un premier que l'on nomme socio-territorial, un second relevant de l'exploitation, ou du foyer, et un dernier correspondant au système d'élevage apicole. Bien évidemment cette classification, relativement rigide au vu du caractère holiste de certains savoirs et savoir-faire considérés, ne fait sens que dans la perspective d'une présentation scientifique de ces informations.

Pour finir, nous replaçons l'apiculture, parmi d'autres activités, dans un ensemble de pratiques mises en place par les sociétés rurales pour faire face aux situations plus globales d'incertitude.

3.1. Avant la modernisation, au Maroc

Dans ce que nous avons identifié comme un système d'élevage apicole traditionnel au Maroc, diverses pratiques et logiques, individuelles et collectives, existent pour faire face à l'incertitude en apiculture.

A l'échelle socio-territoriale, c'est un ensemble de pratiques communautaires et combinées plutôt que des pratiques isolées qui permet l'anticipation d'aléas climatiques connus mais imprévisibles. Cet ensemble s'organise en particulier autour de la gestion et l'aménagement du terroir par tous. Agriculteur tout autant qu'apiculteur, chacun réalise ses gestes en considérant de front l'ensemble des activités : l'élevage, la céréaliculture, l'utilisation des ressources ligneuses, l'apiculture, etc. A travers celles-ci est maintenue une diversité de ressources floristiques selon les espaces (forêts, champs, *ourti*, etc.) que les apiculteurs juge bénéfique pour leurs abeilles ou leur activité apicole. A. Crousilles, en 2012, a réalisé un inventaire de ces plantes (voir annexe 5) nous amenant à envisager une forme de domestication par le territoire de l'abeille saharienne (Simenel et al. 2015). Nous avons alors fait l'hypothèse que les sociétés rurales du sud-ouest marocain arrivaient à une forme de domestication en combinant des pratiques au sein de la colonie enrichie dans l'espace domestique à des pratiques influant, sur le temps long, la flore présente et disponible pour les abeilles. Cette inscription dans l'espace est donc indissociable des différents rapports tissés avec l'abeille et de l'organisation des travaux agricoles et forestiers de la communauté villageoise. Le cas de l'apiculture oasisienne de la plaine est d'autant plus exemplaire que l'ensemble de l'environnement floral proche n'existe que de la seule main de l'homme.

Ajoutons à propos du cas d'Inzerki, et d'autres ruchers collectifs ou familiaux, que le rucher en lui-même fait l'objet de pratiques d'anticipation. Le rucher est protégé (contre le mauvais œil, contre les voleurs, contre les apiculteurs peu scrupuleux cherchant à frauder, etc.) par le gardiennage mais aussi symboliquement par son statut d'*agdal*⁶⁶. Le rucher fait l'objet de règles d'usages claires comme par exemple concernant la répartition des essaims au printemps (plusieurs centaines de ruches qui essaient en même temps rend difficile le suivi d'essaims provenant de ruches de divers propriétaires), les modalités de récolte, ou encore la construction et l'entretien de l'édifice de manière à évacuer les eaux de

⁶⁶ Mise en défens temporaire - voir chapitre 2, 2.2, p85

ruissellement qui le menaceraient. En cas de pluies diluviennes, si ce système d'évacuation n'a pas suffi et qu'une partie du rucher est détruite, l'ensemble de la communauté va participer à sa restauration. La solidité de la structure et l'efficacité de son système d'évacuation dépendent de son intégrité physique.

A l'échelle du foyer, les apiculteurs anticipent les aléas par une diversification des pratiques apicoles (chasse au miel et aux essaims, élevage ponctuel et élevage permanent) entre les membres du foyer. S'articulant avec les calendriers et les tâches agricoles de chacun (enfant, père, grand-père), cette diversification repose sur une diversité des lieux de production (ruchers, forêts, falaise) et sur des colonies variées (sauvages/domestiques, vieilles/jeunes, etc.) augmentant ainsi globalement les chances de récolter des produits de la ruche. L'apiculture n'est, au niveau du foyer, qu'une seule des activités productives et constitue, en elle-même, une activité de diversification. Elle peut être interrompue sur des temps plus ou moins longs en fonction de multiples paramètres et aussitôt renaître lors d'une année particulièrement propice.

A l'échelle du système d'élevage apicole (SEA), la forme des ruches utilisées est un élément-clé des pratiques anticipatives. Nous pouvons la considérer comme le résultat d'échanges et d'adaptations multiples à la spécificité des conditions locales de production : climat (température et pluies), matériaux disponibles, structure de l'habitat et du paysage, organisation sociale, savoirs, mythes et croyances. Ainsi, la *ssilt*, utilisée dans la plus grande partie de la zone d'étude, est-elle rapide et peu coûteuse à construire en quantité dès que les pluies permettent l'éclosion des premières fleurs. Cette rapidité s'accorde avec celle qui caractérise le développement des colonies d'abeilles sahariennes (capacités de ponte puis d'essaimage importantes). Les *tizghatine* (casiers construits en pisé, voir p85) sont eux plus long à construire mais fournissent aux abeilles un abri de choix contre les aléas du climat montagnard du Haut Atlas. Leur association avec les *ssilt* permet une certaine souplesse selon les conditions annuelles. Si la pluie est bien répartie dans la saison et que les floraisons durent, l'agrandissement de la colonie dans le *tizghit* permet une augmentation de la production espérée. A l'inverse, si la saison est courte, pour cause de sécheresse notamment, seule la *sla* est récoltée, en moindre quantité.

Les ruches murées de la plaine, moins modulables et beaucoup plus fixes que les *ssilt*, sont cependant situées au cœur des maisons et ainsi protégées du vol et de la chaleur. Elles bénéficient en outre de floraisons plus stables notamment en ce qui concerne les espèces irriguées, situées à proximité de l'habitat. En ce qui concerne les pratiques réactives à ce même niveau du SEA, notons l'importante variation du nombre de ruches. En effet, quand les conditions de production sont bonnes, les apiculteurs, quels qu'ils soient, en profitent pour multiplier au maximum le nombre de leurs ruches afin d'espérer une récolte maximale (en miel et en cire). Ils mettent ainsi à profit les capacités de développement rapide de l'abeille saharienne à travers la chasse et le piégeage des essaims sauvages ou par l'essaimage naturel facilité par la *sla*, de petite taille et construite en bâtisse chaude. Quand les conditions de l'année sont moins bonnes, le nombre de ruche diminue, mais les années fastes ont permis de stocker du miel pour la consommation et la vente. Et quand les conditions sont vraiment mauvaises, autrement dit en cas de sécheresse prolongée, certains apiculteurs abandonnent leur rucher tandis que d'autres nourrissent quelques ruches à l'aide de fruits secs (dattes, figues), de lait, de sucre ou encore de farine. Dans de rares cas, les ruches

peuvent être déplacées sur de courtes distances, afin de les rapprocher de ressources mellifères adéquates (en zone irriguée par exemple) le temps de la mauvaise saison.

De manière synthétique, voici résumées les différentes pratiques décrites ci-avant dans un tableau qui reprendra la même organisation pour la suite de ce chapitre.

Pré-modernisation	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Coût et temps de fabrication des ruches très faibles Forme des ruches Plusieurs emplacements possibles	Variation du nombre de ruche Diversité des pratiques de renouvellement (<i>chasse, piégeage, essaimage naturel</i>) Courts déplacements Nourrissement de survie
A l'échelle de l'exploitation	Diversification apicole (<i>Chasse, élevage pluvial, élevage permanent</i>) Constitution de stocks de miel	
A l'échelle socio-territoriale	Entretien/construction agri-apicole du terroir Protection collective des ruchers (<i>Inzerki</i>)	

L'incertitude peut être considérée ici comme une constante intégrée aux pratiques et aux modes de vie de ces régions. Elle se pose indissociablement pour l'apiculture comme pour les autres activités des populations qui organisent ainsi leurs réponses avec la même nécessaire cohérence.

3.2. Pendant la modernisation, en Corse

Malgré les réserves que nous avons émises sur la représentation des trajectoires étudiées, nous souhaitons revenir ici sur ce que nous avons considéré comme la phase qui précède la « modernisation aboutie », donc en Corse. Au cours de cette phase, faire reconnaître un nouveau métier, adopter de nouvelles pratiques, ou démarrer une activité inconnue, sous-entend que les pratiques et les référentiels techniques ne sont pas stabilisés, ni même connus, plaçant de fait les praticiens dans des situations d'incertitude complexes. D'autres incertitudes sont venues s'ajouter au fil du temps, en demandant de nouvelles réponses : le varroa au début des années 1980, un marché du miel en berne dans les années 1980, le *metcalfa*⁶⁷ dans les années 1990. L'ensemble de ces incertitudes maillent les discours individuels et collectifs. Mais pendant les trente années que dure cette phase de modernisation, les conditions de production (climat et flore) ne sont jamais mises en défaut. Bien au contraire, il semble que ce soit plutôt l'opulence qui ait pu poser souci, notamment en termes de vente du miel.

⁶⁷ Insecte piqueur (cicadelle) à la base de la production de miellat.

Nous abandonnons ici la répartition entre réponses anticipatives et réactives pour ne plus considérer que leur échelle (territoire, foyer, rucher) et ce le long d'un récit chronologique. Ce choix est justifié par la difficulté à dissocier *a posteriori* ce qui relevait, dans des discours sur le passé, de l'anticipation ou de la réaction dans une dynamique de transformation importante.

- A l'échelle socio-territoriale

Comme nous l'avons mentionné à maintes reprises, le métier d'apiculteur en tant que tel n'existait pas sur l'île : pas de référentiel technicoéconomique, pas de reconnaissance officielle (auprès des chambres d'agriculture, auprès des banques), pas de reconnaissance sociale d'un métier à part entière. L'apiculture était représentée par les antennes des syndicats nationaux regroupant principalement des apiculteurs pluriactifs possédant seulement quelques ruches. L'une des premières actions du groupe qui se constitue autour d'un potentiel métier consiste à se doter d'un poids politique à travers une identité professionnelle et un positionnement dans des instances représentatives officielles (groupements de défense sanitaire apicole – GDSA et fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles – FDSEA). L'idée est alors de défendre un métier possible à travers toute une série de revendications qui commencent par exemple avec la demande d'une formation « apiculture » au CPS de Corte, mise en place en 1976.

Dès 1978, se constitue l'association *U Bugnu Corsu* rassemblant de nouveaux installés et ceux qui partageaient les mêmes idées (un parrainage était nécessaire pour y entrer). C'est à travers ses discussions internes et sa relative indépendance par rapport aux autres instances que l'association porte des revendications, parfois en contradiction avec les anciens apiculteurs. Elle devient ainsi un acteur de poids dans la dynamique apicole insulaire : lobbying auprès des institutions privées (banques et obtention de prêts) et des pouvoirs publics locaux (aides à la construction de miellerie) et nationaux (baisse de la SMI, interdiction de l'importation d'abeille), financement de stages et de projets de recherche sur le miel et l'abeille corses, organisation de formations, campagnes de publicités, création d'une coopérative de vente de miel (*Apa Corsa*), etc.

Ce qui faisait l'incertitude d'un métier est donc en partie levé par ce collectif. Mais ce dernier se heurte rapidement à une crise de surproduction liée à une mévente du miel corse (que la coopérative *Apa Corsa* n'endiguera pas) :

« Avec la difficulté du miel qui ne se vendait pas, pendant 15 ans, le prix n'a pas augmenté, beaucoup ont laissé tomber et sont partis. » (J., apiculteur – 1/07/2015).

Cette mévente s'ajoute à l'arrivée du *varroa*, à un certain essoufflement de la dynamique collective et à des contestations sur le mode de gouvernance d'*U Bugnu Corsu*. La coopérative et l'association seront dissoutes en 1987 sans pour autant que le collectif qui les constituaient ne baisse les bras. En effet, plusieurs membres de ce même collectif vont relancer une dynamique qui va être motrice dans la résolution de la crise. Fort des travaux scientifiques menés par Marie-José Battesti, et appuyé par des spécialistes nationaux (Lucia Piana⁶⁸, Michel Gonnet⁶⁹ entre autre), une nouvelle organisation collective, moins restreinte qu'*U Bugnu Corsu* (le Syndicat Interprofessionnel de Défense et de Promotion de

⁶⁸ Mellissopalynologue

⁶⁹ Ingénieur à l'INRA, spécialiste du miel

l'appellation d'origine : « Miel de Corse - Mele di Corsica »), va proposer une réflexion sur la gamme de miel qui fondera les bases de l'AOC (Voir chapitre 4 pour les détails). Le collectif, d'abord constitué autour d'un métier se donne, avec la gamme, une direction commune liée à une production mieux identifiée et valorisée. De cette manière, il s'ouvre et participe à l'émergence de ce qui devient peu à peu une filière apicole insulaire. Nous reviendrons plus bas sur les implications techniques de cette gamme et son rôle dans les incertitudes liées aux itinéraires de transhumance à l'échelle des SEA.

Avant de poursuivre, il est primordial de rappeler, au-delà de l'île, l'importance du système social français. Ainsi, le rapport à l'incertitude n'est pas le même quand l'erreur, ou les événements extérieurs, ne menacent pas la survie même du foyer. En cela la gratuité de l'éducation, la sécurité sociale, les aides diverses, les droits au chômage, etc., sont de véritables soutiens aux foyers qu'il ne faut oublier. Ce n'est pas le cas dans l'apiculture considérée ci-avant et ce n'est toujours pas le cas dans le Maroc d'aujourd'hui.

- A l'échelle du foyer

Il est important ici de dissocier les apiculteurs qui cherchaient à vivre de la seule apiculture et ceux pour qui elle était une activité annexe. Nous nous intéressons en particulier aux premiers, car l'incertitude sur l'activité apicole conditionnait leur survie ou du moins leur permanence en tant qu'apiculteur. La question se posait pour eux de savoir en quelle quantité le miel allait être produit et si sa vente serait possible afin d'assurer un revenu suffisant.

A l'échelle du foyer, on a pu relever dans les discours deux stratégies qui ont permis de faire face à ces incertitudes. La première relève d'une diversification des sources de revenu du foyer. La personne non exploitante, souvent la conjointe, avait un travail non agricole, stable, qui permettait d'assurer un minimum de revenus. Outre cet apport financier, elle participait éventuellement aux pics de travaux (récoltes, transhumance, vente).

La seconde stratégie s'est particulièrement manifestée lorsque la production a dépassé les potentiels de vente du miel, mais pas uniquement. En effet, lors de cette crise de nombreux apiculteurs enquêtés affirment avoir complété leurs revenus par des travaux plus ou moins temporaires, mettant alors leur activité apicole en veille :

« Comme le miel se vendait pas tout seul, j'ai dit, bon, il faut que je trouve autre chose. J'ai juste gardé quelques ruches et avec quelqu'un qui était dans le village, on a fait une entreprise de reboisement. » (J. 24/09/2014)

Pour certains cette stratégie a duré plusieurs années, pour d'autres elle s'est soldée par l'arrêt de l'activité apicole. Pour ceux qui ont persévéré dans le métier, appuyé par une nouvelle mode de consommation de miel, l'obtention de l'AOC en 1998 a redonné un élan à la vente et ces activités annexes se sont faites rares même si pour certains, elles ont été l'occasion d'une diversification agricole encore d'actualité (comme dans le cas d'un apiculteur/castanéiculteur par exemple).

- A l'échelle du système d'élevage apicole

Une des premières questions que le collectif a dû résoudre était : comment fait-on du miel pour en vivre en Corse ? C'est-à-dire, en termes d'incertitude, où récupérer des abeilles ? Dans quelles ruches les mettre ? Quelles fleurs produisent ? Quand ? Quels sont les rythmes des colonies ? Comment les mobiliser au mieux pour telle ou telle floraison ? Etc. Sur l'île, seule une apiculture fixe basée sur une à deux récoltes par an issues des fleurs présentes autour des villages faisait office de repère. Il fallait arriver à en faire une activité rentable, nécessitant donc plus de miel et une diversité d'origines florales.

Pas tous les jeunes candidats à l'installation ne partageaient la même connaissance du terrain. Certains, rares, avaient un membre de la famille apiculteur au village, d'autres ont été formés dans des lycées agricoles ou des ruchers écoles du continent, et, dans un deuxième temps d'autres ont bénéficié de la formation mise en place au CPS à la fin des années 1970. Dans le premier cas, ce n'était pas la même apiculture, dans les deux autres, les pratiques enseignées relevaient de logiques extérieures à l'île et restaient donc souvent théoriques :

En parlant du CPS : « Il y avait une formation de très haute qualité, mais pas de pratique. Il n'y avait personne sur le terrain pour nous dire ce qu'il fallait faire. Le côté pratique, bon alors là, il a fallu tout faire, tout découvrir... »

Plus loin : « On attrapait des essaims, généralement petits, mais qui essaïmaient tout de suite. On ne le savait pas, on n'y connaissait rien à l'époque... On était tout content à l'époque : on avait des abeilles dans les ruches mais on n'avait pas de miel. Quand on a arrêté ce type de pratique, qu'on a fait des divisions, on a amélioré quand même un peu plus... » (J. 1/07/2015)

La division, mentionnée ici, a été vite adoptée sans poser de difficulté dans un contexte productif considéré comme clément. La difficulté résidait surtout dans l'obtention des premières colonies qui allaient pouvoir ensuite être divisées. Quelques-uns ont acheté des essaims sur le continent mais la majorité piégeait ou ramassait les essaims sauvages ou ayant élu domicile dans les fenêtres de quelques maisons secondaires. L'opulence d'essaims à cette époque a été mentionnée à plusieurs reprises comme étant à la base de la constitution du cheptel des premiers apiculteurs. Ce démarrage ne dénote pas des anciennes pratiques apicoles de renouvellement en cours à cette époque et depuis des décennies.

Parmi les nouvelles pratiques, celle de la transhumance doit faire l'objet de détails. Elle ne découle pas d'une volonté de répondre à l'incertitude mais plutôt d'un paquet technique déjà éprouvé ailleurs et né d'un besoin (produire plus) et d'un parti pris (vivre de l'apiculture). Cependant, elle n'est pas étrangère à de nouvelles incertitudes, notamment concernant les emplacements (intérêt productif, relations aux propriétaires, positionnement, etc.) et les itinéraires à suivre.

L'apiculteur transhumant multiplie les ruchers et les déplace, au contraire de l'apiculteur villageois qui n'en avait qu'un seul fixe. Ces déplacements au fil des saisons permettent d'augmenter la quantité de miel produite et d'en diversifier les origines florales. De cette manière, l'apiculteur répartit les risques de non-production (liés à un aléa climatique, un coup de gel, par exemple) sur une floraison par d'autres ruchers et d'autres floraisons. C'est une pratique considérée alors comme nécessaire à qui souhaite faire de l'apiculture sa seule activité. Les rendements à la ruche sont supérieurs (voir chapitre trois et quatre) et la récolte d'une diversité de miel augmente les potentiels clients visés. Ce n'est donc plus en travaillant sur

l'espace mellifère alentour que l'apiculteur pense son activité mais en fonction d'espaces qu'il visite le temps d'une miellée. Le choix de l'emplacement de son rucher est donc primordial. Estimer son potentiel (flore, saisonnalité, présence d'eau, vent, etc.) fait partie de l'apprentissage tout comme savoir instaurer de bonnes relations avec les propriétaires et les voisins. Mais cet emplacement doit aussi trouver sa place dans l'itinéraire de transhumance, entre l'hivernage, la reproduction du cheptel, et surtout les miellées successives à réaliser. A ce titre, l'arrivée de *metcalfa* dans les années 90, même si c'est l'occasion de faire une nouvelle miellée, demande une réorganisation des itinéraires des uns et des autres, la recherche de nouveaux emplacements, la justification d'un nouveau miel auprès des clients, etc.

L'ensemble des savoirs et des savoir-faire qui entourent la pratique de la transhumance est donc complexe et mouvant au gré de l'évolution du climat, de la flore, des choix techniques et de la demande en produits de la ruche. Ainsi, l'adoption de la gamme dans le cadre de l'AOC a non seulement organisé une diversité de miels jusqu'alors tous différents (ou tous semblables, voir 3.2.1, p172), mais a aussi mis de l'ordre dans les itinéraires de transhumance jusqu'alors peu transposables d'un apiculteur à l'autre et donc peu enseignables.

Notons qu'au sein de ces itinéraires de transhumance, une étape sur les vergers, notamment de kiwi, a été mentionnée. Bocquet relève qu'à l'époque étudiée, une part importante d'apiculteurs y a recours afin de développer les ruches avant leur division mais aussi pour les rétributions monétaires obtenues en vendant le service de pollinisation (Bocquet, 1987).

Voici résumées ici, en quelques mots, les principales pratiques décrites concernant la phase de modernisation :

Modernisation	Anticiper/Réagir
A l'échelle du SEA	Répartition en plusieurs ruchers Piégeage ou récupération d'essaims sauvages lors de l'installation Transhumance (selon la gamme AOC) Division Vente du service de pollinisation
A l'échelle de l'exploitation	Diversification des activités (<i>conjoint</i>) Diversification temporaire des activités de l'exploitant
A l'échelle socio-territoriale	Organisation collective (<i>GDS/syndicats/coopérative puis AOC</i>) Solidarités diverses Formations (<i>CPS</i>) Mobilisation de la recherche scientifique (<i>abeille, miels et pollens</i>) Aides publiques (<i>DJA – construction de miellerie</i>)

Si les aléas du climat et de la production ont de tout temps été le lot des apiculteurs, les incertitudes énoncées ici sont indissociables des dynamiques d'organisation et de structuration de l'apiculture corse. Individuellement, les apiculteurs ont adopté des pratiques permettant de vivre d'une activité apicole, et collectivement, ils ont résolu des incertitudes plus globales avec des résultats qui profitent aujourd'hui à l'ensemble des apiculteurs de l'île : la construction d'un produit reconnu et labellisé, la préservation d'une

abeille locale, la mise en place d'une veille épidémiologique, la représentation et l'organisation des producteurs, la création d'une formation dédiée, etc.

3.3. Aujourd'hui, en Corse et au Maroc

En poursuivant notre fil historique, ce sont les incertitudes actuelles qui vont nous préoccuper ici. Encore une fois, certaines répétitions sont inévitables tout comme l'inventaire exhaustif des pratiques étudiées est impossible. Nous allons donc exposer ici essentiellement des éléments qui nous paraissent les plus représentatifs des situations actuelles des apiculteurs.

3.3.1. Discussion autour d'une trajectoire explicite

Le schéma de la transition proposé pour la Corse montre une certaine stabilisation au tournant du XXIème siècle. Pour autant, stabilisation ne signifie pas équilibre ou arrêt des incertitudes. Afin d'illustrer ces dynamiques permanentes, voici un extrait d'une trajectoire d'un apiculteur. L'extrait est certes un peu long mais il a l'avantage d'aborder, sans les dénaturer, une partie des aléas et des perturbations qu'ont rencontrés les apiculteurs en Corse depuis cette phase transitoire.

- « En 1999 je m'installe avec 125 ruches, je lance mon élevage, ça marche bien, en 2003, j'arrive à avoir 250 ruches en production nickel avec tout le matériel. Et là il y a la fameuse sécheresse de 2003. Et c'est un coup de massue que je me prends. Je ne m'y attendais pas...pas de miel. Il faut savoir qu'ici on est quand même dans la région où la pluviométrie est la plus faible de toute la Corse. Cette année-là, de février à octobre il n'est pas tombé une goutte d'eau avec des températures de 40° C. Vent d'est, sud-est, sirocco...quand on a ça, c'est mortel. J'ai fait la transhumance en montagne, pareil. J'ai des ruches jusqu'à 1200 mètres, il y a une floraison magnifique, c'est tout le temps humide, il y a des rivières partout...et c'était sec. Au mois de mai déjà, c'était la désolation. Ça faisait peur. Et on entendait tous les jours à la télé : « le réchauffement climatique », « le réchauffement de la planète », enfin bon, on nous rabâche que ça. Et là je me suis dit, il faut revoir tous les plans et pas mettre tous les œufs dans même panier. A partir de là je me suis dit, je vais me contenter de tourner autour des 250 ruches et de diversifier l'exploitation. Ce qui n'était pas du tout prévu, franchement. Et cette année là aussi, c'est l'année où il y a eu le guide d'aide de l'ODARC, qui est l'office de développement agricole qui vous aide à chaque fois que vous avez un projet, qui vous subventionne quand vous êtes JA [jeune agriculteur] jusqu'à 50%. Donc j'ai fait ce bâtiment, en 2001, subventionné à 50%. Et en 2003, il y a ce nouveau guide qui sort et il y a la branche diversification et on vous aide à faire un gîte. En 2003, je prends la décision de faire deux gîtes. Ce sont des bergeries traditionnelles, les habitations anciennes des bergers, toutes en pierres. Je n'ai plus l'ambition d'arriver à 400-500 ruches. J'ai vraiment touché du doigt ce qu'était le

réchauffement climatique. Et malheureusement, je pense que je ne me suis pas trompé. En 2004 je perds la moitié de mon cheptel, pourtant j'ai nourri, j'ai acheté des sirops, mais c'est nouveau pour moi. Je n'ai aucune formation, c'est vraiment nouveau, de nourrir les abeilles, cela me paraît incroyable.

- Vous ne l'aviez jamais fait ?

- Jamais. Pour moi c'était : à l'automne, il y a de l'arbousier en quantité presque industrielle. Si vous amenez les ruches aux bons endroits, non seulement elles font des réserves pour la colonie qui va redémarrer au printemps et en plus on fait une récolte. Ce qui est beau et en plus une récolte de ce miel-là... Donc ça remet en cause beaucoup de choses. Donc, 2004, je repars avec 100-120 ruches. J'ai éliminé toutes les plus faibles, c'est pratiquement plus de 50% de pertes. En 2007, le syndicat recrute un technicien, car on s'est aperçu qu'il y a de plus en plus de demandes de jeunes qui veulent s'installer dans l'apiculture. Ils ont ouvert la formation apicole au lycée de Borgu. Et ils recrutent un technicien parce que comme il est interdit de faire rentrer des essaims, on a du mal à trouver des essaims ici, en Corse. Donc on va lancer une station d'élevage pour que les jeunes agriculteurs puissent acheter des essaims pour l'installation et aussi pour faire de la sélection de l'abeille corse.

Ce technicien vient faire une formation dans le sud, pour améliorer les techniques d'élevage. Elle se fait chez moi et il y a quelques apiculteurs de la région qui sont venus, ça a duré 3-4 jours, j'ai un peu amélioré mes techniques d'élevage et ça repart assez bien. Je remonte à 250 ruches, je me dis, bon, tant que ça va... Et en 2009, il y a de gros incendies et là je perds 1/3 du cheptel, avec tout le miel dessus, tous mes essaims de l'année. Bon. On a été aidé, il faut dire ce qui est, on a été aidé. On nous a donné du matériel, le conseil général, l'ODARC... Bon, la perte avait eu lieu, même si on vous donne les essaims, les colonies ne sont pas remplaçables, mais bon. Je repars une nouvelle fois, 2009, je refais des essaims, une nouvelle fois, jusqu'à aujourd'hui, où ça fait trois ans que le printemps est plus que moyen, 2012, 13 et 14 et c'est vrai pour toute la Corse. C'est le changement climatique. [...]

Ce que je faisais avant avec 100/150 ruches, aujourd'hui il m'en faut 300. Bon, là je suis remonté à 250/300 ruches pour compenser la perte. Mais bon, pour moi c'est assez décourageant, je n'arrive pas à décoller comme je veux, je végète. Bon, c'est peut-être aussi dû au fait que j'ai appris tout seul. [...]

- Vous êtes courageux.

- Ça, je pense que c'est tous les agriculteurs ! Ceux qui ont un chemin propre et dégagé, il doit y en avoir très, très peu, et...ils ont de la chance ! Tant mieux pour eux. » (G. 22/09/2014)

Et un deuxième extrait, issu même entretien, montre quant à lui la façon dont une pratique ponctuelle, peut se transformer en une pratique habituelle :

« Ce que je m'aperçois, c'est que les méthodes de travail qu'on avait avant, elles changent, aujourd'hui il faut être beaucoup plus réactif. Il faut suivre beaucoup plus la floraison, le climat, il ne faut pas hésiter à les changer. Là, maintenant, je suis en train d'essayer de trouver de nouveaux emplacements. Disons que jusqu'à il y a 4, 5 ans c'était réglé, au printemps elles

étaient ici, je récoltais à la mi-mai, je transhumais avant le 10 juin sur Aullène, je montais récolter au mois d'aout, celles qui étaient sous les châtaigniers, ce sont les mêmes emplacements que pour les arbousiers, je récoltais de l'arbousier, et après je les redescendais ici.

Aujourd'hui c'est plus comme ça. Il faut vraiment suivre la floraison et le climat, s'il a plu, s'il y a des régions où il a plu, etc. En ce moment par exemple, je suis en train de regarder sur le versant est de la Corse parce qu'il a beaucoup plus plu qu'ici pour voir si je peux trouver un endroit où il y aurait de l'arbousier pour emmener les ruches sur l'arbousier. Et cette année pour pallier le manque de châtaignier, je suis à 50% en moins cette année, j'ai redescendu des ruches sur le miellat, chose que je ne faisais pas avant. Avant, je ne cherchais pas à faire du miellat parce que ça fatigue les ruches, c'est un peu forcé tout ça. Cette année je suis allé dans le Taravu, un endroit où je ne suis jamais allé, un endroit assez lointain.

Voilà, les méthodes changent ». (G. 22/09/2014)

Dans le texte sont soulignées les pratiques mises en place face à une perturbation ou un aléa, que ce soit à l'échelle des ruchers comme à celle de l'exploitation. Apparaissent aussi les pratiques qui ne relèvent pas de l'apiculteur mais du collectif dans lequel il s'inscrit et des institutions locales : ici, le syndicat et l'ODARC. Les voici synthétisées selon la même classification que précédemment :

	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Itinéraires de transhumance Elevage et sélection génétique Etre réactif aux conditions du milieu Diversification des emplacements possibles Adaptation du nombre de ruches Formation	Nourrissement de survie Transhumances ponctuelles
A l'échelle du foyer	Diversification (gîte)	
A l'échelle socio-territoriale	Recrutement d'un technicien apicole Production d'essaims (station) Subventions (activité apicole et diversification)	Aides d'urgence (calamité agricole)

Par la façon dont sont mobilisées les réponses, cet exemple témoigne de la diversité des agencements possibles qui n'est pas sans rappeler la diversité des styles d'apiculture identifiés plus haut. Selon des perceptions et des représentations variées de l'incertitude, des moyens disponibles (matériels et immatériels), des collectifs et des institutions qui l'entourent, les façons de faire de l'apiculture se différencient. L'incertitude est loin d'être le seul facteur de différenciation mais elle en est l'un des éléments clés.

L'intérêt de cet exemple se manifeste aussi dans son écho à la situation marocaine : une diversification qui (re)devient nécessaire, une réactivité plus forte aux miellées, devenues plus aléatoires, et un réseau de lieux à maintenir. L'itinéraire de transhumance, qui été en partie stabilisé en Corse selon la gamme, obéirait-il aujourd'hui à des logiques de mobilité plus aléatoires rappelant le sud marocain ? L'augmentation de l'aléa climatique contraindrait-il à l'adoption de logiques similaires ? Si c'est bien le cas, la gamme, fixe, reste-t-elle le bon indicateur de la marche à suivre ? Quelles autres pratiques vont devoir changer, ou ont déjà changé ? Comme il l'a été évoqué sur le ton de la plaisanterie lors d'un échange entre apiculteurs marocains et corses : faudra-t-il aller jusqu'à adopter l'abeille saharienne ?

3.3.2. L'incertitude en Corse aujourd'hui

Si l'étude des discours sur le passé nous a permis d'identifier un nombre limité de pratiques et d'actions qui ont été entreprises pour faire face à certaines incertitudes, l'étude des pratiques actuelles est plus complexe. Comme en témoigne l'extrait ci-dessus, la trajectoire personnelle de chaque apiculteur est indissociable de pratiques spécifiques, qui ne font sens qu'au sein de cette trajectoire. Par la relecture de nos entretiens, nous avons recensé et organisé cette multitude de pratiques dans des tableaux identiques à ceux déjà présentés sans pouvoir, bien entendu, être exhaustif. De manière à éviter la lourdeur d'un inventaire détaillé de ces pratiques pour chacun des styles, nous les avons regroupées par ensemble de styles partageant des pratiques similaires.

- « Les apiculteurs villageois » – style I

Héritiers des pratiques apicoles anciennes, ils en conservent un certain nombre de traits dans leur rapport à l'incertitude : un nourrissage qui n'est mobilisé qu'en cas de nécessité ; une sélection naturelle des colonies (division des plus belles ou essaimage naturel) ; plusieurs ruchers de production afin de répartir les risques et d'augmenter la diversité des miels produits ; quelques transhumances sur de courtes distances. Les traitements anti-varroa sont souvent utilisés même si certains apiculteurs choisissent de ne pas traiter, cherchant là aussi à faire jouer une sélection naturelle, ou alors essaient des traitements alternatifs (aux huiles essentielles par exemple).

A l'échelle du foyer, la permanence d'une autre source de revenus compense les aléas de l'activité apicole même si cette dernière peut participer à une part importante des revenus totaux. En cas de coup dur, ces revenus annexes peuvent néanmoins servir à reconstituer un cheptel ou investir sans sa survie. A l'échelle socio-territoriale, l'inscription dans des réseaux familiaux et d'interconnaissance permet d'écouler la production et assure des emplacements de rucher stables. La participation à des collectifs, syndicats, GDS ou autre est un moyen d'accéder à un certain nombre d'informations ou d'avantages déterminants (formations, traitements, défenses d'intérêts, achat d'essaims à la station, etc.). Et pour finir, des solidarités multiples s'expriment lors de coups durs (pertes de colonies, emplacements d'urgence, etc.)

Style I	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Sélection génétique « sauvage », adaptée aux conditions locales Répartition en plusieurs ruchers Itinéraire de transhumance Traitements (préconisés et/ou tests divers)	Nourrissement de survie Divisions et récupération d'essaims naturels Achat d'essaims
A l'échelle du foyer	Sources de revenus non agricoles	Transfert d'argent depuis une autre activité
A l'échelle socio-territoriale	Liens familiaux et réseau d'interconnaissance Participation à des collectifs (AOP - GDS)	Solidarités entre apiculteurs, entre agriculteurs

- « Les pères fondateurs de la relance de l'apiculture et de l'AOP » – style II ; « La génération AOP » – style III ; « Les repreneurs d'exploitation » – VI

Nous ne reviendrons pas ici sur les pratiques déjà décrites dans la phase de modernisation. Nombre d'entre elles sont toujours d'actualité (transhumance, plusieurs ruchers, achat d'essaims, diversification des activités au sein du couple, participation à la recherche scientifique, aides publiques). D'autres ont été mentionnées dans la trajectoire individuelle prise pour exemple (nourrissement de survie, élevage et sélection des reines, emploi d'un technicien apicole, diversification hors agricole).

A l'échelle socio-territoriale, la station de sélection, et l'arrivée d'un technicien apicole sur l'île, doivent être considérés comme un changement important. Par son travail de sélection génétique, le technicien a été chargé d'améliorer les caractéristiques de l'abeille en partenariat avec des apiculteurs intéressés par la démarche de sélection. Mais la station joue surtout un rôle de production d'essaims pour ceux qui souhaitent s'installer et pour quelques autres apiculteurs. Et le technicien s'est trouvé être un appui de choix aux apiculteurs de l'AOC lors d'années ou de conditions difficiles. Appelé à tout moment, et mobilisé pour des formations-clés, notamment en élevage de reine, il a participé à une amélioration de la maîtrise technique d'une partie des apiculteurs de l'AOC. L'élevage de reine est à ce titre devenu l'une des pratiques recommandées pour mettre plus de chance de son côté face à des aléas et à une mortalité des colonies de plus en plus importants. Selon une enquête du syndicat, on note une production à la ruche de 20% supérieure chez les apiculteurs pratiquant l'élevage de reine (entretiens personnels avec le technicien et l'animatrice du syndicat). Ajoutons que dans le cadre du syndicat, mais pas uniquement (au sein du GDS par exemple), des formations sont organisées régulièrement à destination des apiculteurs concernant telle ou telle pratique, telle ou telle nouvelle maladie, etc. La gestion de l'incertitude est pensée au niveau de l'apiculteur et de son SPA et les organisations collectives ciblent leurs actions principalement à ce niveau.

Au-delà de la seule filière apicole, l'arrivée du cynips⁷⁰ a été l'occasion d'une lutte collective menée notamment par les apiculteurs et les castanéiculteurs. Cette invasion écologique a cependant reconfiguré sur le moyen terme les itinéraires de transhumance. Nous y reviendrons dans le cadre du SPA.

A l'échelle du foyer, peu de nouvelles pratiques ont été relevées si ce n'est la création de GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). Dans un premier exemple, les apiculteurs enquêtés ont monté un GAEC familial afin d'assurer la transmission de l'activité apicole pour cause de départ à la retraite. Le statut de GAEC permet l'adoption de règles communes concernant le matériel, les locaux, les temps de travaux, limitant ainsi les conflits et une période de doute sur les conditions de la transmission. Pour le second cas rencontré, il s'agissait d'apporter, par la constitution en GAEC, de nouvelles ressources à une jeune exploitation apicole en bénéficiant d'une seconde dotation jeune agriculteur (DJA).

Pour finir, à l'échelle du SEA, nous avons pu noter l'émergence de la pratique du nourrissage spéculatif, dont l'intérêt est notamment manifeste pour le développement printanier des essaims ou des colonies les plus faibles. La seconde pratique que nous n'avons pas encore abordée mais qui est effective depuis l'arrivée du varroa concerne les traitements sanitaires. Nous ne nous étendons pas ici sur la diversité de ses modalités et de leur imbrication avec les autres éléments des itinéraires techniques. Notons seulement leur importance devenue clé pour la santé des colonies et donc pour la production.

L'arrivée du cynips s'est faite progressivement sur l'île, décimant les châtaigniers peu à peu. Inversement, les lâchers du parasite (*Torymus sinensis*) ont connu des succès variables selon les zones. Ainsi, les itinéraires des apiculteurs ont dû suivre en partie les évolutions de ces infestations tout en conservant leurs anciens emplacements afin d'y retourner une fois que les parasites auront été contrôlés. Au plus fort de l'infestation, nombreux sont les apiculteurs qui ont réorienté leurs ruchers vers d'autres floraisons, notamment le maquis d'été. Il est encore trop tôt pour savoir ce qui sera gardé de ce réagencement des itinéraires de transhumance.

En termes de valorisation, les réseaux et points de vente ont été diversifiés de même que les produits mis en vente (type de conditionnement mais aussi produits de la ruche : pollen, cire, bonbon, savons, etc.). De plus, au sein de l'AOC, un groupe de neuf apiculteurs, par l'intermédiaire du syndicat, a négocié un marché avec Carrefour. Cette démarche a été justifiée par le syndicat comme une opportunité de désengorger le marché insulaire.

⁷⁰ Parasite du châtaigner (voir chapitre 4)

Style II, III, VI	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Répartition en plusieurs ruchers Itinéraire de transhumance Elevage et sélection génétique Nourrissement spéculatif Diversification des réseaux de vente et des produits de la ruche (collective et individuelle) Traitements des colonies	Production/achat d'essaims et/ou de reines Nourrissement de survie
A l'échelle du foyer	Création de GAEC (transmission/association familiale de l'activité)	
A l'échelle socio-territoriale	Organisation collective (GDS/cynips/AOP abeille corse + marché/Carrefour) Station de sélection et technicien apicole Aides publiques (subventions à l'activité et aides hors agricoles – <i>ie.</i> diversification) Intégration/participation à la recherche scientifique	Aide publique d'urgence (calamité agricole) Solidarités entre apiculteurs, entre agriculteurs

- « Les amateurs passionnés » – style VII

Ce style partage de nombreuses stratégies de réponse à l'incertitude qui ont déjà été décrites plus haut : transhumance, traitements, formes de renouvellement des colonies, rapports aux collectifs, et solidarités diverses. L'achat d'essaims, notamment à la station est à noter.

Style IV, V	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Itinéraire de transhumance Traitements (préconisés et/ou tests divers)	Achat d'essaims Elevage, division ou récupération d'essaims naturels Nourrissement de survie
A l'échelle du foyer	Sources de revenus non agricoles	Transfert d'argent depuis une autre activité
A l'échelle socio-territoriale	Organisation collective (GDS/AOP)	Solidarité entre apiculteurs, entre agriculteurs

- « Des installations délicates » – style IV ; « Les tenants d'une apiculture alternative » – style V

Nous avons fait le choix de considérer ces styles indépendamment des autres pour leurs rapports différents à l'incertitude et aux collectifs. Il est difficile d'identifier des pratiques qui leur sont particulières

du fait de leurs emprunts aux différents styles déjà cités. Cependant, ce qui les caractérise, c'est l'hésitation dans les choix pratiques faits parmi ces emprunts d'une année sur l'autre. En effet, les styles IV comme V n'opèrent pas selon un système technique stabilisé et font tous le choix d'une diversification, agricole ou non agricole, pour assurer leur activité apicole. En quelque sorte, ils se retrouvent dans la position des « pères fondateurs » lors de leurs débuts, à la différence que les conditions de production sont aujourd'hui particulièrement difficiles mais que la filière est organisée et structurée. Le choix d'une diversification relève parfois d'un projet initial ou se pose suite à une perturbation importante (cf trajectoire prise en exemple, 3.3.1).

Si leur situation est particulièrement incertaine, ils constituent aussi une source d'incertitude pour les collectifs en place dans lesquels ils ne s'investissent que faiblement. Ils rassemblent aussi de nombreuses critiques face à ces collectifs et à la gestion qu'en font leurs fondateurs. Leurs critiques dépassent la gouvernance collective en mettant parfois en cause les systèmes techniques promus et les projets poursuivis par les collectifs en place. Ils contribuent ainsi, par leur instabilité et par leurs positionnements critiques, à une nouvelle forme d'incertitude pour l'ensemble de la filière, filière qui pour l'instant peine à reconnaître les bénéfices qu'elle pourrait tirer ces remises en question.

En Corse, la trajectoire du régime sociotechnique et de ses acteurs s'oriente vers plus de technicité, vers un contrôle accru de la colonie et vers un travail de plus en plus individuel sur les ruchers. C'est, finalement, une dynamique qui tend toujours vers le même paradigme moderne comme unique solution aux problèmes actuels. Solutions dont seuls les caractères techniques (apicoles ou scientifiques), liés à l'abeille ou à la pratique apicole, sont considérés. Mais certains s'y opposent, et d'autres, qui suivent le mouvement, doutent de la pertinence de cette orientation pour l'avenir de la profession. Si le débat émerge ici et là, il n'est pas encore posé dans le cadre de la filière. Sur notre schéma de la transition corse, ces doutes et ces oppositions, en gestation, apparaissent dans les années 2000 et constituent ce que nous avons envisagé comme de nouvelles niches, contestant l'horizon d'un régime dominant « à rejoindre ». Elles nous intéressent particulièrement dans leur place déviante par rapport aux dynamiques apicoles en cours et sont selon nous l'expression d'une recherche de nouvelles relations à un milieu particulièrement perturbé et sujet à de nombreuses dynamiques globales (climat, abandon de certains espaces, urbanisation, émergence de l'agroécologie, etc.).

3.3.3. L'incertitude au sud du Maroc aujourd'hui

Nous reprenons dans le cas du Maroc la même démarche classificatoire des pratiques et des stratégies de gestion de l'incertitude. Il est important de noter ici qu'à l'inverse de la Corse, sécurité sociale, assurance, aides et subventions n'existent pas ou si elles existent, elles ne bénéficient qu'à quelques rares apiculteurs et agriculteurs.

- « Les paysans apiculteurs » – Style I

On retrouve à une échelle socio-territoriale, pour l'ensemble de ce style, les logiques d'aménagement du terroir villageois d'origine. Celles-ci peuvent s'être modifiées, intégrant de nouveaux éléments ou paramètres (comme l'introduction du figuier de Barbarie dans les espaces auparavant cultivés en céréales) mais conservent leur caractère holiste. Les liens entretenus avec les habitants ou les descendants du douar d'origine continuent de structurer ces pratiques agri-apicoles mais sont aussi mobilisés à d'autres fins, notamment commerciales ou dans le cadre d'entraide ou d'emploi temporaire. Notons que ces liens peuvent être déployés sur le même « modèle » avec d'autres communautés dans le cadre de la transhumance par exemple. Nous avons mentionné le cas d'un échange de bons procédés entre des lieux de transhumance pour les miels d'euphorbe et de thym.

A l'échelle du foyer, la diversification apicole s'est réduite drastiquement avec l'éclatement de la cellule familiale (exode, scolarisation) et l'évolution des modes de vie (réduction de l'activité agricole, augmentation des transferts d'argent, etc.). Profitant du PMV, de nombreuses coopératives apicoles sont créées et dépassent rarement l'échelle familiale dans le cadre de l'apiculture. L'activité est alors gérée par un ou deux hommes et le statut de coopérative, incluant les femmes et les enfants, permet d'obtenir des financements et des formations. Cette stratégie, quelque peu opportuniste, repose souvent sur la famille élargie, oncles et tantes par exemple. Le PMV peut être considéré ici comme une perturbation que l'échelle de la famille permet de saisir comme opportunité même si ses effets ne sont pas clairement identifiés. La coopérative correspond à une officialisation d'un statut aux yeux de l'Etat dans l'éventualité d'aides diverses. A cette échelle élargie du foyer sont aussi recrutés certains ouvriers temporaires ou permanents (dans les zones de production) et écoulés les miels produits (dans les zones de consommation que sont les centres urbains par exemple). Ainsi les apiculteurs réduisent les risques de vols et les difficultés d'écoulement de leurs miels.

Pour finir, à l'échelle du SEA, l'ensemble des pratiques précédemment décrites restent d'actualité quoiqu'elles aient pu varier en importance et ne soient plus pratiquées par tous (des ruches simples et rapides à fabriquer, divers emplacements possibles, stocks de miel, variation du nombre de ruche, diversité de pratiques de renouvellement, courts déplacements). Notons que la plupart des formes de ruches traditionnelles ne sont plus utilisées mis à part la *ssilt* et que le nourrissage de survie ne se fait plus à base de fruits mais à partir de sucre industriel mélangé à de l'eau.

Si la *ssilt* est devenue hégémonique comme ruche traditionnelle, elle s'accompagne de plus en plus de la *sunduk* et de la *sunduk beldi*. C'est donc une nouvelle diversité de formes de ruche qui est mobilisée pour faire face à la fois aux aléas productifs et aux incertitudes liées à la maîtrise des techniques de renouvellement (division ou élevage de reine). La transhumance fait son apparition et peut être considérée comme une stratégie d'anticipation ou de réaction pour combler les périodes sans ressources. Elle fait cependant émerger de nouvelles incertitudes concernant le choix des emplacements, leur moment et les coûts que cela occasionne. Incertitudes qui demandent de mobiliser les réseaux précités à l'échelle socio-territoriale. Les itinéraires de transhumance de chacun constituent une véritable variable d'ajustement face à des aléas multiples qui peuvent affecter de près ou de loin l'apiculteur (cf matrice proposée dans le chapitre 3, p135).

Style I a, b, c, d	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Cout et temps de fabrication des ruches très faibles (seule la ssilt perdure) Plusieurs emplacements possibles Constitution de stocks de miel Diversité des formes de ruches Transhumance Traitements	Variation du nombre de ruches Diversité des pratiques de renouvellement (chasse, piégeage, essaimage naturel) Courts déplacements Nourrissement de survie Transhumance spontanée
A l'échelle du foyer	Organisation en coopérative (accès aux formations et financements) Relations familiales étendues (ouvriers, vente, etc.)	Migration ou travail salarié temporaire (agricole ou non agricole) Transferts d'argent
A l'échelle socio-territoriale	Aménagement du terroir Mobilisations de liens communautaires anciens et tissage de nouveaux liens	

- « Les entrepreneurs apicoles » – Style II

Peu liés à des terroirs d'origine, et ne possédant que des ruches transhumées, les tenants de ce style s'inscrivent, à une échelle socio-territoriale, dans des réseaux divers. Réseaux tissés par leurs années de pratique de l'apiculture ainsi que par l'emploi d'ouvriers issus de zones de production diverses, assurant une diversité d'emplacements nécessaires pour anticiper des mouvements qui peuvent être décidés au jour le jour. Outre ces réseaux maillant l'espace régional, ces apiculteurs entretiennent des liens particuliers avec les instances politiques et participent activement aux organisations collectives de la filière. Cette inscription est un atout fort dans l'obtention de telle ou telle aide (traitement, création de GIE, formation, etc.) ou dans l'accès à des marchés (essaims, miel, ruches) et à des informations de choix (stratégies et orientations politiques nationale ou régionale).

A l'échelle du foyer, notons la diversification des sources de revenus, notamment apicoles (vente de ruches peuplées aux coopératives, de matériel apicole, d'un service de conseil) afin de compléter des années de production irrégulières.

Pour finir, à l'échelle du SEA, nous retrouvons des pratiques similaires à celles des apiculteurs corses, à savoir la transhumance, la répartition en plusieurs ruchers, un nombre de ruche important, une sélection génétique (un peu d'élevage et surtout de la division), du nourrissage spéculatif et de survie, des traitements anti-varroa et une diversité de produits et de réseaux de vente. Les itinéraires de transhumance sont quelque peu différents de ce que l'on observe en Corse dans le sens où ils ne se répètent pas forcément à l'identique chaque année afin de répondre à des opportunités ponctuelles de développement ou de survie des colonies. En dehors de ces cas exceptionnels, ces itinéraires reposent sur quelques floraisons clés comme nous l'avons montré dans le chapitre 3. Ainsi, choisir une floraison irriguée (agrumes) ou une floraison qui ne craint pas la sécheresse (euphorbe) permet de réduire les aléas.

Styles II a, b	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Répartition en plusieurs ruchers (nombre de ruches important) Itinéraire de transhumance régulier (flore stable) Sélection génétique (→ la qualité des colonies assure la production) Nourrissage spéculatif Diversité des produits (pollen, essaims, miel) Diversité des réseaux de vente Traitements	Transhumance spontanée Nourrissage de survie
A l'échelle du foyer	Diversification apicole et hors apicole	
A l'échelle socio-territoriale	Réseau d'emplacements entretenu Inscription dans des organisations collectives	

- Styles III – « Les apiculteurs urbains » – a) « Les paysans déraciné » ; b) « Les sucriers »

Ces deux sous-styles utilisent principalement des *ssilt*, dont les couts et le temps de fabrication sont très faibles. Certains développent de très grands ruchers tandis que d'autres n'en n'ont qu'une dizaine, mais dans les deux cas, ils les nourrissent en permanence d'un mélange de sucre et d'eau, parfois additionné de protéines. De cette manière, ils s'assurent la production, même les mauvaises années, d'un minimum de miel vendu à bas prix comme « miel de sucre ». Les bonnes années, la présence de pollen stimule la ponte et donc l'essaimage leur permettant de ré-augmenter leur cheptel et de vendre des essaims en plus du miel de la cire. Ils se positionnent aux abords des villes, limitant ainsi les frais de transports et les difficultés à vendre leurs productions (des collecteurs peuvent passer tous les jours, les acheteurs d'essaims savent où les trouver). Dans de rares cas de sécheresse prolongée, les *ssilt* sont transhumées

sur les agrumes ou le maraichage irrigués (à une quarantaine de kilomètre maximum). Ils traitent leurs ruches en cas d'infestation importante par le varroa.

Certains associent à ces *ssilt* quelques *sunduk* auxquelles ils font suivre des itinéraires de transhumance régionaux (agrume/thym/euphorbe) selon des pratiques proches de celles des paysans apiculteurs (style I). Ils répartissent ainsi les risques de production et valorisent différentes qualités de miels.

Style III, a, b	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Cout et temps de fabrication des ruches très faibles Grand nombre de <i>ssilt</i> (la quantité assure la production) Diversification des types de ruches et de leurs emplacements Itinéraire de transhumance régulier (<i>sunduk</i>) Nourrissement productif permanent (<i>ssilt</i>) Positionnement des ruchers (péri-urbain – axes routiers)	Transhumance spontanée Traitements Nourrissement Vente essaims
A l'échelle du foyer		
A l'échelle socio-territoriale		

- Style III – « Les apiculteurs urbains » – c) « Les diversificateurs » ; d) « Les amateurs intéressés »

A l'échelle socio-territoriale, nous considérons, comme dans le cas du Style I, l'inscription dans des coopératives ou des associations locales de développement de l'apiculture (comme la FIMAP par exemple) comme une forme d'anticipation de l'incertitude. Mieux informés et plus proches des centres de décisions et des instances de développement, ces apiculteurs profitent ainsi de l'accès à du matériel, à des formations ou encore à des traitements anti-varroa.

A l'échelle du SEA, on retrouve les diverses pratiques de transhumance et de nourrissement décrites plus haut, auxquelles s'ajoute une diversification et une hybridation des types de ruches (*ssilt*, *sunduk*, *sunduk beldi*) et de leur mode de conduite. Ces apiculteurs changent et adaptent leurs ruches et leurs conduites aux aléas multiples qu'ils rencontrent et au gré des informations qu'ils recueillent. Leurs revenus annexes leur permettent des expérimentations nombreuses, donnant à voir des systèmes techniques très peu stabilisés, pour l'instant du moins. Notons que l'achat d'essaims en période propice est souvent sollicité, tout comme la vente de colonie peut être un moyen de faire face à des besoins financiers ponctuels. Pour finir, l'emploi d'un ouvrier originaire d'une zone de production spécifique (thym ou euphorbe) assure à la fois des interactions plus aisées avec cette zone (état de la floraison, relations de voisinage, coûts de l'emplacement) et une maîtrise technique parfois plus poussée, limitant les erreurs personnelles.

Style III – c, d	Anticiper	Réagir
A l'échelle du SEA	Diversification et hybridation des types de ruches Maximisation du nombre de ruche (la quantité assure la production) Nourrissement (spéculatif/productifs) Itinéraire de transhumance régulier Emploi d'un ouvrier (parfois originaire d'une zone de production)	Transhumance spontanée Nourrissements (survie) Achat/vente d'essaim Changement de type de ruche
A l'échelle du foyer		
A l'échelle socio-territoriale	Coopérative	

- Style IV – « Les investisseurs apicoles » et V – « Les ouvriers, bergers d'abeilles »

Les styles IV – « Les investisseurs apicoles » et V – « Les ouvriers, bergers d'abeilles » doivent être considérés à part. Les premiers n'ayant pas été enquêtés, il est difficile d'en connaître les ressorts exacts mis à part pour les ruchers visités qui partagent les mêmes caractéristiques que ceux des apiculteurs urbains (style III, c et d). Concernant les ouvriers apicoles, nous avons mentionné le rôle de médiateur qu'ils peuvent jouer lors de transhumances dans certaines régions, notamment celle dont ils sont originaires. En cela, les ouvriers s'inscrivent dans des logiques proches de certains paysans apiculteurs tout en bénéficiant d'un statut particulier. A titre d'exemple, deux ouvriers rencontrés mentionnent la liberté acquise à travers ce nouveau métier de gardien/berger d'abeilles. L'apiculture leur permet d'attester auprès d'autrui d'un métier (qu'ils considèrent comme louable et qui est symboliquement plus valorisé que le métier de « simple paysan »), tout en renouvelant les liens forts qu'ils entretiennent avec leurs douars. Par ailleurs, le mouvement des ruchers permet d'accéder à tout ce que la plaine fournit comme nouveaux services et comme produits (licites ou illicites) qui n'existent pas en montagne, ou y sont plus difficilement accessibles. Et pour finir, ces mouvements permettent d'échapper à des normes sociales parfois considérées comme oppressantes – l'un des ouvriers enquêté nous dit : « pas de femme, pas d'enfant, pas de voisin, plus de problème ! » – sans pour autant renoncer aux bénéfices sociaux qu'elles peuvent apporter (réseaux de connaissances, entraide, etc.).

Ces nombreux ressorts, à l'image de la diversité des hybridations techniques déjà décrites, associent des logiques et des pratiques anciennes à d'autres, plus récentes. Il est possible de considérer la multiplicité de ces hybridations comme des réappropriations permanentes et nécessaires dans un contexte local qui évolue rapidement selon les lieux et les années. Comment stabiliser des gestes et des savoirs nouveaux quand trop de paramètres incertains jouent en même temps, que les savoirs anciens sont encore pertinents et que le manque de sécurité n'incite pas à prendre des risques ? Comme le notent Dedieu et coll., « les trajectoires de long terme marquent plus souvent le souci d'une sécurisation face à une incertitude radicale que la recherche d'équilibres stables, d'optimisation des performances, ou de limitation de la prise de risque dans la décision. Partout, ces choix sont inclus dans des stratégies

individuelles et collectives : le rapport au changement et les protections mises en place face à l'incertitude sont des constructions sociales » (Dedieu, Ancey, & Avelange, 2013). En cela, si les anciennes formes de ruches persistent, disparaissent ou s'hybrident avec des formes importées, des logiques de fond perdurent. Celle qui nous semble la plus transversale n'est autre que la mobilité des ruches et des hommes. Cette mobilité repose sur des liens sociaux particuliers. Elle a de tout temps caractérisé les sociétés agropastorales de ces espaces pré-désertiques et montagnards, mais sa prégnance sociale a été combattue par le Protectorat puis l'Etat marocain, qui ont cherché à limiter les mouvements, figer les territoires, délimiter les tribus, etc. (Aderghal & Simenel, 2016). La mobilité retrouve finalement, avec l'apiculture, son importance dans les dynamiques socio-territoriales, voire identitaires (cas des nomades reconvertis en apiculteurs).

De plus, on constate que les éléments qui ont permis aux apiculteurs corses de construire et de défendre une apiculture ancrée dans un projet de territoire sont, au Maroc, captés par certains apiculteurs transhumants. En effet, l'extrême mobilité des ruchers pose la question des rapports entretenus par ces derniers avec les espaces visités. Venant profiter, durant quelques semaines, d'une floraison particulière (thym ou euphorbe), les transhumants bénéficient de l'action longue sur les paysages de ceux qui vivent dans ces espaces et les entretiennent encore. A l'inverse, par ces mouvements incessants de colonies peuplées d'abeilles noires ou hybridées, les transhumants menacent l'abeille saharienne, véritable patrimoine biologique local par ses caractéristiques adaptatives.

A cela s'ajoute que les miels typiques des zones A (thym) et C (euphorbe) sont en cours de labellisation par les instances marocaines sans autre définitions que la flore dont ils proviennent, mettant de côté les savoir-faire des principaux artisans des paysages locaux et de la réputation de ces miels. Et pour finir, les organisations de producteurs ne représentent que quelques apiculteurs (qui utilisent forcément les ruches carrées) et sont en conflits permanents entre-elles pour l'attribution de marchés ou de subventions de l'Etat. Ce dernier joue finalement un rôle d'arbitre (Aderghal & Simenel, 2016), peu regardant sur l'équité des actions qu'il finance.

Le collectif correspond au Maroc essentiellement à la famille et dans un deuxième temps, à la communauté villageoise ou tribale. C'est là un point très différent de la dynamique corse, les vellétés d'organisation collective imposées par le haut occasionnent plus de conflits que de bénéfiques au profit de l'amélioration de la situation. Les initiatives autres ne sont aujourd'hui pas reconnues par un Etat qui considère la FIMAP comme le seul organe représentatif des apiculteurs. Au sein de ces organisations, des rapports de pouvoir s'instaurent, ou se reproduisent, en laissant pour compte une grande partie des apiculteurs, en particulier ceux des marges. Ces derniers comptent plus sur leurs réseaux anciens que sur des politiques changeantes et peu adaptées à leurs contraintes personnelles. Ils en saisissent les opportunités (par exemple le montage de coopératives), quand elles se présentent, sans pour autant y abandonner leur autonomie.

3.4. L'apiculture et son articulation aux autres activités

Un second regard sur l'incertitude, complémentaire du premier, considère l'apiculture non plus en elle-même mais dans son rôle dans l'équilibre et la reproduction des sociétés. Il s'agit de regarder l'apiculture dans ses interactions avec d'autres dynamiques sociales. Nous l'avons vu dans le cas de l'agri-apiculture où l'apiculture est une activité parmi d'autres qui permet de faire face à une diversité d'incertitudes. Cette activité participe, de par les produits et les revenus qu'elle procure, à la résilience des agricultures paysannes étudiées. Une autre hypothèse mérite d'être soulevée quant aux bénéfices de la pollinisation, gage de meilleurs rendements pour certaines cultures, ajoutant ainsi une dimension écologique aux multiples réponses à l'incertitude qu'ont mis en place ces populations (Cheylan & Riaux, 2013) (Garrigues-Cresswell & Lecestre-Rollier, 2002).

En Corse, dans ce même ordre de justification, se lancer dans l'apiculture est envisagé comme un moyen de diversifier ses activités à côté d'une autre activité agricole ou non agricole. Elle facilite aussi l'accès au statut d'agriculteur (en comptant par exemple dans les seuils de la demi SMI nécessaire à l'installation), et donc à l'octroi des aides à l'installation agricole. Et dans les deux cas, elle assure des revenus complémentaires non négligeables tout en répondant à une quête de sens sur la sauvegarde de l'abeille, de la biodiversité et de territoires ruraux dynamiques.

L'apiculture peut donc être considérée en elle-même comme une réponse à une situation incertaine dans le cadre de projets spécifiques. Dans le cadre plus large d'un projet collectif de territoire et de société, l'apiculture est devenue une composante parmi d'autres d'un système économique, social et politique localisé. En ce sens, elle bénéficie des complémentarités établies avec les autres activités productives développées sur le territoire et avec les réseaux sociaux qui leur sont liés. Les apiculteurs appartiennent moins à une filière qu'à un collectif situé, dont les contours vont du territoire d'un village à celui de l'île. Cela permet de maintenir une « tradition » de solidarités (autrefois familiales, aujourd'hui plus territoriales et de réseau), essentielles pour faire face aux incertitudes en tout genre. A travers des solidarités emboîtées, comme pour les sociétés segmentaires (la corporation de métier ayant remplacé la famille), les apiculteurs ensemble, puis les apiculteurs avec les autres métiers, font revivre le territoire (Groupe d'Action Locale I Trè Valli, 2007).

Au Maroc, la dynamique de modernisation n'a pas abouti à une spécialisation apicole. Les exemples de la place de l'apiculture dans les modes de vie et les systèmes de production sont multiples et font écho à la diversité des hybridations et des styles d'apiculteurs identifiés. C'est ce qui transparait en partie de nos trajectoires sociotechniques décrites plus haut :

- Tous les apiculteurs conservent une pluriactivité, agricole ou non.
- L'apiculture est une activité qu'on peut parfois abandonner, ou délaissé, pour ensuite la réinvestir dans une dimension proche de la spécialisation, jouant sur les pratiques traditionnelles, puis modernes, ou associant les deux, jusqu'à, de nouveau l'abandonner (styles I, III et IV).

- L'échelle de sa pratique se confond avec la sphère familiale, souvent élargie. Une coopérative peut intégrer une dizaine de membres de la famille qui suivent, de loin, le développement des ruchers, viennent prêter main-forte pendant une saison ou financent si besoin est.
- Pour certains ouvriers (V) qui passent plusieurs années successives sur les ruchers, l'apiculture permet le maintien d'un lien au douar et le financement d'autres activités familiales. Le statut et le travail de ces ouvriers ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les bergers qui ont de tout temps circulé dans les douars pour vendre leurs savoir-faire en la matière contre le logis et un maigre salaire. Ce salariat apicole s'inscrit aussi dans une dynamique globale de prolétarisation de l'agriculture qui est particulièrement prégnante au Maroc, en particulier dans les zones favorables.

L'apiculture est, au Maroc, une activité qui répond particulièrement bien aux attentes et aux dynamiques de changements. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la mobilité, renouvelée par la transhumance des ruches, fait la synthèse de traits sociaux anciens et de nouvelles opportunités techniques, sociales et spatiales. A d'autres titres, dans de nombreux douars des zones ① et ⑤, les coopératives qui se sont créées cherchent à associer une diversité de production. On y retrouve souvent le miel, les produits du cactus ou encore de l'arganier. Même si dans ce triptyque, l'élevage est peu présent, il est intéressant de noter que malgré l'approche filière prônée par les politiques de développement agricole, la combinaison socio-spatiale des « produits de terroirs » continue d'exister et d'être la source de dynamiques paysagères diverses (Mourou, et al., 2018).

Conclusion du cinquième chapitre : diversité et incertitude

« Nous avons cessé de croire aux solutions simples et qui valent une fois pour toutes : nous sommes entrés dans l'ère de la complexité, des interactions et des effets de seuil. Cela nous impose d'innover sans cesse, mais aussi de créer une diversité de solutions, pour ne pas avoir à dépendre de la seule à s'être imposée ».
(Les paysans du XXIème siècle, Van Der Ploeg).

Depuis les premières formes de collecte de miel jusqu'aux transhumances de plusieurs centaines de ruches carrées, l'abeille est exploitée, gérée, conduite, conservée à des fins de production et de pollinisation. Ces deux rôles remplis par l'abeille étaient *a priori* indissociables. Les agriculteurs, jusqu'alors apiculteurs, trouvaient de multiples intérêts dans la pratique conjointe des deux activités.

Aujourd'hui, l'apiculteur transhumant ne produit plus le miel issu du paysage qu'il façonnait jusqu'alors individuellement et collectivement par ses pratiques agricoles.

Aujourd'hui, à travers la disponibilité de grands ruchers mobiles, les monocultures de plantes nécessitant une pollinisation ont pu voir le jour. Inversement, les ressources mellifères d'une monoculture (les fruitiers, le colza ou le tournesol par exemple) bénéficient à l'apiculteur dès lors que ce dernier est capable d'y déplacer ses abeilles, seulement le temps de la floraison. L'agriculteur gère la ressource, l'apiculteur gère la ruche. La poésie est ainsi réglée au millimètre selon un paradigme moderne de rationalisation de la nature et de ses fonctionnements. L'incertitude n'y a pas sa place, et la science et la technique sont là pour y mettre fin (races sélectionnées, engrais, antibiotiques, nourrissage, irrigation, mécanisation, etc.) dans l'objectif d'augmenter toujours plus la production. C'est un donc mouvement général qu'ont suivi apiculture et agriculture vers deux mondes distincts devant interagir sous des conditions devenues bien précises mais répondant aux mêmes injonctions. Avec un court décalage temporel, la spécialisation agricole a entraîné celle de l'apiculture et inversement, l'apiculture a permis de pousser plus loin la spécialisation de certaines productions agricoles (semences et fruitiers par exemple). Mais ces affirmations générales ne doivent pas occulter une réalité beaucoup plus complexe qui émerge des deux cas étudiés.

Dans cette marche globale, on aurait tendance à imaginer nos deux terrains sur une trajectoire déjà pré-dessinée où la Corse, se plaçant en avant du Maroc, atteste d'une modernisation aboutie et réussie. La phase transitoire où des apicultures radicalement différentes coexistent est terminée. Et l'ordre a remplacé le chaos des hybridations bigarrées. Ce serait là faire un raccourci évolutionniste peu pertinent et lourd de conséquences dans l'émergence d'autres façons de concevoir le monde ainsi que dans nos rapports à l'autre. C'est pourtant ce qui transparait dans les orientations poursuivies au Maroc, tant par l'Etat central que par les institutions internationales, les ONG ainsi que par les formateurs européens venant sur place. L'apiculture traditionnelle n'a, pour aucun de ces acteurs, d'existence autre que patrimoniale, à l'image de musée, encore vivante mais vouée à disparaître de la pratique quotidienne, *archaïque*. Pour certains, elle n'existe tout simplement pas. Tout apparait dans ce schéma de transition comme une attitude performative de l'Etat qui compte faire advenir une situation qu'il a prédéfini comme étant la plus souhaitable. Pour qui ? La question n'est pas posée.

Mais cette vision – linéaire et homogène – du changement technique, dans le sens du paradigme moderne, se heurte selon nous à la diversité des apicultures décrite dans nos deux cas d'étude. S'il y a modernisation des pratiques selon un même paradigme dominant, on constate malgré tout un ancrage au milieu, ce qu'exprime notamment la diversité des réponses apportées aux sources d'incertitudes.

En Corse le renouveau de la filière apicole s'est inscrit dans un rapport particulier au régime dominant. Les apiculteurs de l'île, plutôt que d'homogénéiser leurs pratiques sur la base de celles pensées ailleurs, les ont réfléchies avec les atouts et contraintes du milieu tout en respectant, du moins dans un premier temps, la place que chacun a souhaité donner à l'activité apicole. Plutôt que de chercher un contrôle de la ressource mellifère (difficile au vu de ladite ressource : maquis, châtaigneraie) et des caractères peu plaisants de l'abeille locale (essaimage, agressivité, diversité comportementale), ils ont fait avec. Ils en ont même fait leur marque de fabrique et le support de leur histoire collective. Un succès.

Par-delà la Méditerranée, c'est une apiculture ancestrale, toujours pleinement articulée aux autres pratiques agricoles et sociales locales, qui persiste à côté de nombreux apiculteurs transhumants qui ont

un rapport tout à fait distancié aux milieux visités seulement le temps d'une miellée. Entre les deux, tous les intermédiaires existent, associant des éléments de l'une et de l'autre de ces apicultures. Dans l'ensemble des cas, l'apiculture reste une activité parmi d'autres, rarement spécialisée et souvent ancrée dans des logiques et des réseaux communautaires, participant au renouvellement des dynamiques rurales. C'est peut-être là que se situe la différence la plus marquante, mais aussi la plus instructive, entre la Corse et le Maroc. En effet dans les zones marginales, mais pas seulement, les habitants du sud du Maroc n'ont pas abandonné la pluriactivité dans un contexte particulièrement incertain : des conditions climatiques extrêmes, des politiques peu efficaces et un exode toujours important.

Dans ces deux espaces géographiques, les sources d'incertitude, sont loin d'avoir été maîtrisées. Elles ont été racontées, parfois surpassées et aujourd'hui encore elles se renouvellent et, pour certaines, se globalisent : changement climatique, pestes, pesticides, spécialisation agricole, marché, etc. En face de ces incertitudes, les façons de faire de l'apiculture continuent à se diversifier et certaines pratiques identifiées en Corse ne sont pas sans en rappeler d'autres, répertoriées au Maroc (spontanéité des transhumances, diversification des sources de revenus, etc.). A l'inverse, le Maroc s'inspire de stratégies mises en place en Corse, mais pour l'instant sans ancrage au milieu (les indications géographiques prévues reposent seulement sur des flores spécifiques).

Pour conclure, ni les normes liées à une apiculture basée sur des savoirs formalisés, génériques et mondialisés, ni les sources d'incertitudes, partagées ou non, n'ont pour l'instant induit une homogénéisation des systèmes d'élevage apicole. Les milieux apparaissent dans leurs particularités et leurs incertitudes comme des arènes de critiques et de réappropriations sociotechniques particulièrement vives. L'apiculture, qui se présente parfois comme déconnectée d'un foncier approprié individuellement, semble donc rester une activité territorialisée. Mais dans nos deux cas, la question se pose de l'avenir de cette territorialisation, processus permanent de renouvellement des relations au milieu. Comment et jusqu'où une activité agricole territorialisée, mais sans foncier, est-elle viable ? Va-t-on poursuivre dans le sens d'une modernisation centrée sur les sciences biotechniques pour faire face à un contexte de plus en plus incertain ? D'autres modalités de réponses sont-elles possibles ? La diversité n'est-elle pas justement la synthèse de modalités alternatives révélant une plus grande territorialisation de l'activité apicole ?

Au même titre que les hybridations, il semble intéressant de considérer les diversités des manières de faire non comme des obstacles à la durabilité d'une activité apicole, mais plutôt comme un réservoir d'idées, d'innovations, voire de solutions face à des difficultés diverses. Mais selon nous, les unes comme les autres (hybridations et diversités) ne font sens et n'apportent leurs bénéfices que dans le cadre de leur (re)connaissance et d'une réflexion collective à leur sujet. N'est-ce pas les niches qui ont la capacité de transformer les régimes sociotechniques en place en profitant de fenêtres d'opportunité ? Si nous laissons alors plus libre l'ouverture de ces fenêtres...

Chapitre 6 : Penser les coexistences ou comment prolonger les trajectoires des territoires apicoles ?



Figure 74 : Ruches peintes afin de limiter la dérive (erreur d'orientation lors du retour à la ruche) – photo de l'auteur (Cunéo, Italie, janvier 2015)

Avec l'avènement d'un monde industrialisé et globalisé, certains facteurs (colonisation, échanges marchands et non marchands internationaux, politiques publiques aux effets mondialisés, transferts d'espèces, changements techniques, normes, diffusion et accès à l'information, etc.) ont engendré des incertitudes multiples. Les changements climatiques en sont l'archétype mais ils sont loin d'être les seuls malgré leur prégnance dans les débats actuels. Si l'ingéniosité des sociétés face aux aléas n'a pas disparu, l'incertitude est toujours bien présente et naît parfois de recherches sensées la réduire. La mise au point de produits phytosanitaires, luttant contre les divers ravageurs possibles de nos cultures, est à ce titre exemplaire à la fois dans le cadre de notre sujet mais aussi plus globalement dans les controverses qu'elle soulève quant à notre alimentation et aux modèles agricoles qui y sont associés.

Ainsi, depuis le tournant des années 2000, les critiques adressées au paradigme dominant de modernisation de l'agriculture prennent de l'ampleur et l'abeille y occupe une place symbolique importante. Dans les pays modernisés, la production de miel stagne voire diminue tout comme les productions agricoles (Agreste, 2008), lesquelles sont critiquées pour leurs impacts écologiques et sur la santé des populations humaines. Les modèles agricoles, hégémoniques, se fissurent, éclatent, laissant poindre des diversités à nouveau considérées (Pluinage, 2011) (Détang-Dessendre, et al., 2018). Ce double constat montre une remise en cause de la voie suivie par les politiques publiques et les lois du marché. Il amène aussi à faire l'hypothèse que si l'abeille se retrouve aujourd'hui à la fois en difficulté et au cœur des controverses agricoles, c'est en partie à cause de sa dissociation d'avec l'activité agricole. En effet, tant l'utilisation de pesticide que la spécialisation (des exploitations et des cultures), deux caractéristiques des modèles de production agricole intensifs, sont pointées du doigt parmi les causes possibles du déclin des abeilles.

Au croisement de ces controverses ont pu naître/naissent des projets qui se veulent, au moins pour un temps, alternatifs. Nous en avons détaillés certains dans nos deux cas d'étude. Leur propre est d'aller à contre-courant des tendances dominantes, ce qui sous-entend d'aller vers l'inconnu, vers les marges de ce que le système promeut, finance ou simplement produit. Ces alternatives, nous les avons placées dans une diversité de régimes sociotechniques, que ce soit en Corse (niche de terroir/régime dominant) ou au Maroc (régime local marocain/régime dominant). Au sein mêmes des trajectoires des régimes, nous avons identifié d'une multiplication des façons de faire de l'apiculture, dont nous avons proposé des classifications stylisées, animées par des réponses variées aux incertitudes. Et plus innombrables encore sont les gestes et les projets de chacun, comme autant de savoir-faire et de savoir-être associant des représentations, des histoires et des visions du monde particulières.

Dans l'idée de proposer une autre lecture de la diversité des apicultures et pour faire suite aux critiques adressées au cadre mobilisé dans le chapitre précédent pour traiter du changement technique, nous nous penchons dans ce chapitre sur les coexistences entre façons de faire de l'apiculture mais aussi, dans un second temps, entre apiculture et agriculture. La coexistence, si elle n'est pas un concept scientifique stabilisé, semble être l'expression, du moins dans les discours, de la fin d'une vision d'évolution linéaire orientée vers un horizon moderne unique.

Cette mise en débat de la diversité des apicultures à travers leur coexistence entre elles et avec les agricultures se poursuit dans un dernier paragraphe par une réflexion prospective sur la place de l'apiculture dans les dynamiques agricoles et territoriales à venir, le tout en faisant suite aux discussions précédentes sur l'incertitude.

1. « Coexistence » : de quoi parle-t-on ?

Exister simultanément, en même temps que quelqu'un ou quelque chose d'autre.

« Coexister » selon Le Larousse

Selon cette définition, la coexistence ne sous-entend pas de modalités ou de caractères, elle les englobe. La coexistence peut ainsi être temporaire, conflictuelle, bénéfique, délétère, multiple, faite d'hybridations, de synergies, de coopérations, etc.

Le terme est de plus en plus mobilisé dans les recherches scientifiques traitant du monde agricole. Hervieu et Purseigle proposent par exemple un changement de paradigme en passant de la sociologie de la transition (du traditionnel au moderne) à celle de la coexistence de modèles agricoles (Hervieu & Purseigle, 2013). Ces derniers identifient à ce titre trois formes principales d'agricultures (familiale, de firme et de subsistance) qui coexistent à divers niveaux et de différentes manières. Sans mobiliser le terme de coexistence, PJ van der Ploeg, qui a inspiré notre approche par les styles d'apiculture, parle lui aussi d'en finir avec une transition qui serait orientée par une nécessaire modernisation technique et rationnelle en appelant à plus de diversité notamment à travers une *repaysanisation* (Van der Ploeg, 2014). Au niveau institutionnel, le terme trouve aussi sa place. En 2015, les Controverses de Marciac choisissaient pour thème la coexistence et aujourd'hui, le département « Science pour l'action et le développement » de l'INRA (INRA-SAD), dans son projet scientifique 2016-2020, la positionne comme l'une de ses quatre priorités de recherche (« Priorité 2 : coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires ») (INRA-SAD, 2017). Et pour finir, les approches par les transitions sociotechniques, cadre d'analyse mobilisé plus haut, ne cherchent-elles pas aussi à discuter de la diversité à travers les concepts de niche et de régime sans mobiliser le terme de coexistence ? Les critiques que nous y avons adressés, envisageant une pluralité de régimes sociotechniques en interaction, vont aussi dans ce sens.

Parler de coexistence, n'est-ce donc pas simplement une autre façon de dire la diversité ? Voire, de façon moins objective, de légitimer certaines formes plus dominantes que d'autres afin de contenter tout le monde par un discours politique n'opposant personne ? C'est là l'une des critiques majeures adressées à cette notion de plus en plus mobilisée.

Ici, nous entendons la coexistence à travers les travaux animés par une équipe de chercheurs autour du séminaire Format (cinq rencontres thématiques entre octobre 2015 et juin 2017 animées par l'INRA et le CIRAD). Le terme y devient un concept pour l'analyse dont le bagage conceptuel est en cours de formalisation. C'est sur la seule base de documents de travail, de synthèse de discussions et de présentations filmées lors de séminaires⁷¹ que nous mobilisons la notion coexistence⁷¹ et les concepts que quelques auteurs ont commencé à lui associer. Parmi eux, S. Petit, N. Hostiou, H. Tallon, P. Gasselin se sont essayés, au travers d'une série d'entretiens auprès de chercheurs français mobilisant le concept de

⁷¹ Voir le cahier de recherche créé en septembre 2018 sur la page : <https://coexistence.hypotheses.org>

coexistence, à poser les bases d'une définition d'une situation de coexistence (Petit, Hostiou, Tallon, & Gasselin, 2018). Selon eux, celle-ci se caractérise par :

- 1/ des acteurs ou systèmes (producteurs, systèmes productifs, acteurs d'un territoire/filière, etc.)
- 2/ qui interagissent (conventions, régulations, flux, controverses, rapports de force, etc.)
- 3/ autour d'objets (le travail, les systèmes techniques, les prix, etc.)
- 4/ dans des « scènes » ou cadres d'interaction (exploitation, coopérative, territoire, filière, système d'innovation, etc.) (Petit, Hostiou, Tallon, & Gasselin, 2018).

Dans la suite de ce chapitre, nous reprenons à notre compte cette définition afin de nous pencher sur les *situations de coexistence* entre apicultures ainsi qu'entre apicultures et agricultures. Dans les premières, ce sont des acteurs, les apiculteurs, qui interagissent dans des *scènes* qui sont des « territoires ». Dans les secondes, il s'agit de systèmes productifs (apicultures/agricultures) qui interagissent dans différentes *scènes* que nous détaillerons.

Outre les enjeux de compréhension auxquels ce nouveau cadre d'analyse promet de répondre, il nous semble que l'apiculture, ainsi que la démarche comparative mobilisée pour l'étudier, peuvent apporter du grain à moudre dans l'émergence, ou l'abandon, d'une définition plus opératoire de la coexistence. Comme nous l'avons mentionné en introduction, le manque de place accordé à l'apiculture dans les recherches sur l'agriculture est selon nous une des causes des difficultés qu'elle rencontre. Considérer l'apiculture à travers la coexistence pourrait lui redonner la place qu'elle mérite dans les débats scientifiques mais aussi sociétaux.

2. Formes de coexistence d'une diversité d'apicultures

Pour commencer, nous nous intéressons aux situations de coexistence entre manières de faire de l'apiculture. Nous en avons abordé certaines, sans les dénommer ainsi, depuis le début de ce travail de thèse, mais il s'agit ici d'en faire un tour plus approfondi, comme une autre façon de lire la diversité des styles identifiés dans chaque cas d'étude.

2.1. Une diversité qui s'étoffe au cours du temps mais dont le constat est difficile

Il est difficile, sans documents historiques précis, d'estimer la diversité des apicultures passées. Le biais induit par la distance historique et l'impossibilité de rencontrer des tenants de styles aujourd'hui disparus est probable mais nous semble limité par les récits entendus. Nous avons fait l'hypothèse que si l'on pouvait observer une grande diversité de formes de ruches, un certain nombre de logiques similaires

de ruches. La diversité est difficile à faire admettre alors même que les interactions entre les tenants de différentes pratiques sont connues tout comme les hybridations pratiquées par ceux-là même qui nient la diversité. Sur la même forme de représentation que pour la Corse, voici un schéma de la trajectoire probable de la typologie proposée dans le chapitre 3 pour l'apiculture du sud-ouest marocain (Figure 76).

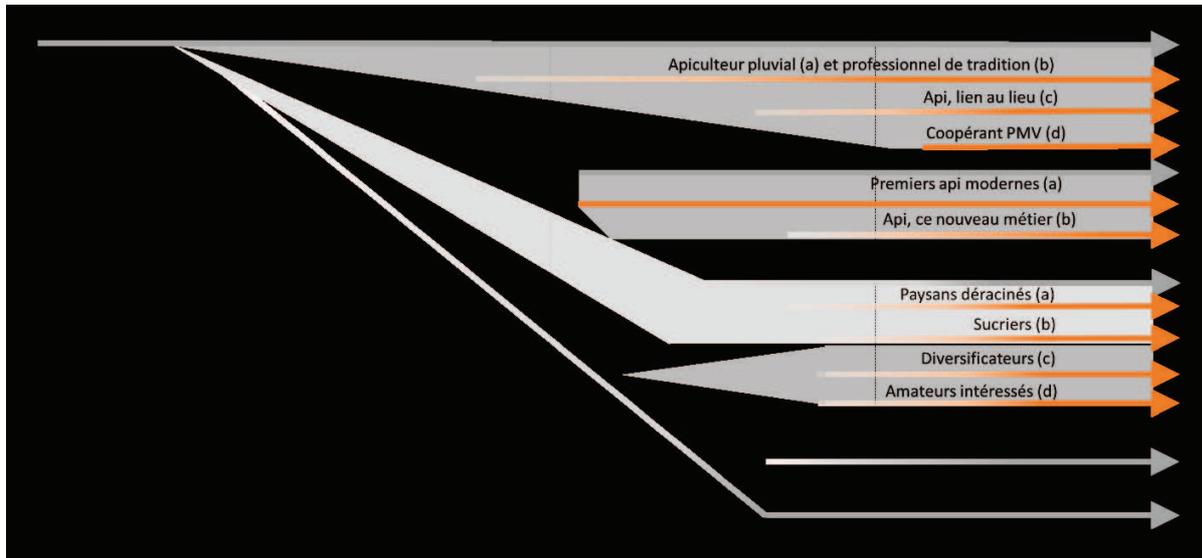


Figure 76 : schématisation de la diversification des styles d'apiculteurs au sud-ouest du Maroc, de l'auteur.

2.2. D'un style à l'autre, quelles coexistences entre apiculteurs ?

Dans l'apiculture considérée comme prémoderne, nous avons relevé trois formes complémentaires de relation à l'abeille qui s'inscrivent tout autant dans les trajectoires personnelles, que dans la répartition des tâches du foyer, dans les relations intergénérationnelles ou encore dans l'organisation des activités dans l'espace villageois. Les figures de l'enfant berger (« chasseur d'essaims, cueilleurs de miel »), du père agriculteur (« apiculteur saisonnier ») et du grand père apiculteur (« maître apiculteur ») s'articulent parfois au sein d'un même foyer mais se retrouvent surtout à l'échelle des finages villageois. Ainsi, la diversité des relations à l'abeille participent aux caractéristiques et à la permanence de terroirs apicoles multiples.

Les processus de changement technique ont bousculé ces terroirs. Ils ont dessiné les contours de nouveaux systèmes techniques reposant sur de nouvelles diversités de manières de faire de l'apiculture. Au cœur de ces transformations, la pratique de la transhumance. Indissociable d'un modèle de ruche et d'une volonté de spécialisation, cette dernière met en relation, physiquement, l'ensemble des apiculteurs de lieux auparavant peu connectés dans ce que nous avons pu nommer des territoires apicoles. Au sein de ces territoires nous avons identifié cinq thèmes, ou « objets » pour reprendre la conceptualisation proposée plus haut : l'apprentissage/la transmission, l'abeille, la ressource, le marché et l'action collective. Nous les étudions pour chacun des cas d'étude.

2.2.1. Autour de l'apprentissage et de la transmission

Au Maroc, la transhumance des ruchers s'accompagne de celle des hommes qui les gèrent. Ces derniers ne font pas que laisser leurs ruches, ils s'installent auprès d'elles afin de les surveiller et d'y travailler. Par ce déplacement des hommes et des ruches, de nombreux savoirs et objets s'échangent et se discutent devant les ruches ou dans les tentes des apiculteurs. C'est ainsi au contact des transhumants que certains paysans apiculteurs (**Style I**) ont peu à peu intégré des ruches modernes dans leurs ruches. Mais c'est aussi de ces échanges que sont nées des carrières d'ouvriers apicoles (**Style V**) ou qu'ont été formés certains apiculteurs « professionnels de tradition » (**Style I – b**) ou « coopérant PMV » (**Style I – d**). En effet, après quelques années de travail chez un entrepreneur apicole (**Style II**), ces divers profils ont poursuivi une activité apicole à leur propre compte. La circulation des savoirs et des savoir-faire est donc particulièrement importante entre les différents styles identifiés. Elle est aussi à la base des multiples hybridations que nous avons détaillées dans le troisième chapitre.

En Corse, lors des prémices du renouveau apicole de l'île, les apiculteurs continentaux installés fournissent en même temps un cadre de stage pratique et un contre-modèle pour les futurs installés. Les apiculteurs villageois, quant à eux, oscillent entre un statut de témoins d'une pratique ancestrale dont on a envie/besoin de se revendiquer et celui de conservateurs réticents à une pratique apicole moderne. Les relations entre les nouveaux apiculteurs et les continentaux d'une part, et de l'autre les nouveaux et les anciens apiculteurs, se situent entre complémentarité et conflictualité, servant tout à la fois de garde-fou et de source d'inspiration. Les récits des apiculteurs villageois lors des premières installations puis la découverte de textes anciens ont été parmi les arguments mobilisés par les apiculteurs à l'origine du renouveau pour justifier d'une activité apicole sur l'île. Nombre de ces pionniers du renouveau avait un membre de la famille, une connaissance ou même un voisin ayant des ruches. Pour autant, si le discours permettait de justifier et d'assurer la possibilité de faire du miel en Corse, les pratiques traditionnelles n'ont fait l'objet que de peu de considérations au cours de ce renouveau. Les apiculteurs villageois, tenants de ces pratiques traditionnelles, ont été invité dans la démarche collective et ce, pour diverses raisons. Il s'agissait de reconnaître leur antériorité : i) certains d'entre eux avaient déjà des ruches modernes et pouvaient être source d'informations ; ii) il fallait que le changement concerne tout le monde pour être efficace (qualité, sanitaire, abeille, etc.) et pour finir, iii) ces apiculteurs villageois étaient considérés comme « les pères des apiculteurs de demain » (entretien). Aujourd'hui, ce sont les apiculteurs membres du syndicat AOP qui sont consultés sur les dossiers de candidature à la formation en apiculture au Lycée agricole de Borgu et qui reçoivent les élèves en stage avant que ceux-ci ne soient à leur tour devant leurs ruches.

2.2.2. Autour de l'abeille

Chaque race d'abeille endémique est adaptée à des conditions locales de production (flore, climat, relief). Sur des aires plus réduites, des adaptations micro-locales, notamment en termes de rythme écologiques, ont été relevées (J. Louveaux, 1966). Sans l'homme, des hybridations entre colonies de races différentes sont rares et se produisent sporadiquement dans des zones de contacts entre sous-espèces ou écotypes. C'est le cas par exemple dans l'Atlas marocain (Figure 42, p116). La transhumance a largement accéléré ces mélanges et les mélanges entre races existantes et races sectionnées (voir ci-dessous encadré 15). Ces mouvements génétiques sont donc liés à un système technique reposant sur la mobilité des colonies à des fins de production d'une diversité de miels, d'autant plus nécessaire dans le cadre d'une spécialisation apicole. Les colonies sont ainsi déplacées de floraisons en floraisons et doivent être capables de produire en tout temps et à toute heure. Les adaptations locales du cycle des colonies selon le territoire dont elles sont originaires ont ainsi été mises à mal. L'intérêt d'une abeille adaptée à un territoire donné par ses cycles de développement calés sur ceux de la végétation ne fait plus sens pour les apiculteurs transhumants. Ces derniers ont préféré sélectionner une abeille dont le cycle est le plus long possible, faisant fi de rythmes écologiques localisés. Si avant l'apiculteur façonnait l'espace mellifère en fonction de l'abeille, le transhumant façonne l'abeille en fonction de ses pratiques reposant sur une succession d'espaces mellifères visités. En Europe, c'est l'abeille sélectionnée dans ce sens par le frère Adam, la Buckfast, qui remplit ce rôle, à l'image d'une vache Prim'holstein, dont les capacités productives ont été décuplées aux dépens de la rusticité.

Encadré 15 : maîtriser la génétique des colonies

Sans nous lancer dans le débat, ancien, visant à placer l'abeille du côté sauvage ou parmi les espèces domestiques, quelques caractéristiques de l'insecte nécessitent d'être précisées dès lors que l'on cherche à discuter des rapports entre apiculteurs au sein d'un même espace.

Les vaches, par exemple, ne se reproduisent que grâce à la présence d'un taureau et aujourd'hui par le biais de l'insémination artificielle. La filiation est connue, maîtrisée et maîtrisable. Dans le cas de l'abeille, une fécondation multiple (environ une dizaine de mâles différents) se déroulant forcément en extérieur et à plusieurs mètres de hauteur, complique le suivi de cette filiation. A cela s'ajoute, sur un même espace, l'existence de colonies non gérées par l'homme et de colonies gérées par des hommes qui n'ont pas les mêmes pratiques. La filiation est donc inconnue et les hybridations génétiques, d'ailleurs à la base de l'équilibre des colonies et de l'espèce (Tautz, 2009), sont inévitables entre cheptels. La reproduction de l'abeille, animal d'élevage pour certains, a donc la particularité, sauvage, d'échapper à un contrôle total. Elle peut l'être dans l'enceinte du laboratoire, ou de la paillasse de l'apiculteur, par l'insémination artificielle. Mais dès que les reines ainsi fécondées sont mises en production, des événements divers peuvent menacer leur survie (maladie, choix de la colonie d'éliminer la reine, etc.), ou acter leur départ (essaimage). La colonie, qui va survivre à cette disparition, se retrouve donc dans la nécessité d'élever une nouvelle reine, sur la base d'un œuf de la première, qui sera fécondée par des mâles extérieurs. La sélection réalisée par insémination est donc particulièrement éphémère et doit faire l'objet d'une surveillance permanente et d'un renouvellement de reine quasi-annuel. Si, au prix de ces efforts, la génétique du rucher reste ainsi maîtrisée par l'apiculteur, ce dernier favorise, par ce travail, les hybridations avec les colonies alentour (par les mâles de ses colonies et l'essaimage de ses reines).

Nous l'avons vu au sud du Maroc, l'abeille saharienne se trouve menacée dans sa spécificité génétique et écologique par des arrivées massives d'abeilles du nord. En effet, de nombreux apiculteurs extérieurs à la zone viennent avec leurs ruches pour les floraisons de thym, d'euphorbe, de caroubier, de chardon, d'oranger, etc. Mais les transhumances ne sont pas les seules sources de perturbations génétiques. Les projets de développement de l'apiculture fournissent parfois des ruches peuplées et les essaims qui les peuplent sont souvent achetés à des apiculteurs du nord avant d'être donnés à des apiculteurs du Sous qui déplaceront leurs ruches dans la région, multipliant les hybridations.

Ainsi, la transhumance, par les hybridations d'une abeille adaptée à un milieu particulier (pratiques des apiculteurs, flore, climat, etc.), menace la permanence de « l'apiculteur pluvial » (**Style I – a**) et « des paysans apiculteurs » qui ne déplacent pas leurs ruches. Outre l'augmentation de l'agressivité (l'abeille du nord est plus agressive, et l'hybridation en elle-même, semble augmenter l'agressivité (Uzunov, et al., 2014)) qui oblige les apiculteurs à se vêtir de protection et à éloigner les ruchers de leurs habitations, l'hybridation rend les colonies moins économes lors des périodes de disette et moins efficaces à la récolte lors des bonnes années. Ces colonies hybridées nécessitent alors une attention plus poussée pour leur maintien d'une année sur l'autre. Quelques associations marocaines cherchent à protéger l'abeille

saharienne, notamment dans la région d'Ouarzazate. Mais sans une régulation des transhumances et la participation de tous les apiculteurs à ces efforts, les tentatives sont vouées à l'échec.

A l'inverse, la prise en compte de cette donnée adaptative a fait la force du collectif corse qui, dès le départ, a choisi de travailler avec l'abeille locale en la considérant comme l'un de ses points d'ancrage au milieu : l'abeille d'ici, c'est « la nôtre ». Lors du *Riacquistu*, les agriculteurs insulaires ont appliqué une même réflexion à l'abeille et aux autres races animales de l'île (cochon, chèvres, brebis, vaches). L'abeille corse, en plus de ses caractéristiques génétiques et comportementales, embarque avec elle une diversité de pratiques, de représentations et d'attachements qui assurent, notamment par leur inscription dans l'AOP, sa sauvegarde. En limitant l'importation d'abeilles présentant des caractéristiques a-territoriales, les apiculteurs corses ont été parmi les précurseurs de la protection des races locales (Toullec, 2008)⁷².

Outre la question génétique, cette limitation des importations d'abeilles amène à discuter de la diffusion des maladies. Nous l'avons déjà abordé plus haut, les mouvements de reines entre pays ont participé à la diffusion du varroa et des virus qui l'accompagnent. Corse et Maroc ne font pas exception à la règle, le varroa y est arrivé à peine quelques années après sa découverte en Allemagne. Dans un second temps, la transhumance prend le relais et favorise l'accélération du processus de contamination de l'ensemble des apiculteurs des territoires considérés. Elle occasionne de plus des ré-infestations permanentes de ruchers placés à proximité. En Corse comme au Maroc des apiculteurs, de styles divers, accusent régulièrement un voisin d'avoir des ruches malades (loques, varroa, fausse teigne) qui contaminent les ruches alentours (phénomène de dérive mais aussi de pillage).

Par ailleurs, la constitution du rucher initial ainsi que le renouvellement des colonies occasionnent d'autres interactions entre styles. C'est en effet un point stratégique de l'activité apicole. On l'a vu dans le cas des trois relations à l'abeille au Maroc, la chasse aux essaims est un moyen de (re)constituer son rucher le plus efficacement possible lors du démarrage d'une bonne saison. Plusieurs apiculteurs corses disent eux aussi avoir débuté leur activité ainsi.

Une fois le cheptel constitué, se pose avec acuité la question de son renouvellement (en termes de technique et de génétique). Au Maroc, certains contournent les difficultés techniques rencontrées à ce niveau par l'utilisation de *ssilt* destinées à la seule production d'essaims. Cette hybridation technique au sein des ruchers se retrouve aussi à l'échelle des styles. Par exemple, les sucriers (**Style III – b**) et, dans une moindre mesure, « les apiculteurs saisonniers » (**Style I – a**), tous deux utilisant des *ssilt*, sont pourvoyeurs d'essaims. Les premiers pour les autres apiculteurs urbains (**Style III**) et les seconds, pour les apiculteurs coopérants (**Style I – d**), voire urbains. Si les uns et les autres se critiquent ou se dénigrent sur leur présence ou leurs façons de faire du miel, ils sont nombreux à mettre de côté leurs différences lors de ces échanges – commerciaux – d'essaims. La question de la sélection est très peu présente dans ce renouvellement. Elle se fait implicitement par la reproduction des colonies les plus développées, questionnant les caractères sélectionnés. Par exemple, dans le cas des sucriers, on peut douter de la

⁷² Voir aussi le site de la Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire (<https://www.fedcan.org/la-fedcan>)

pertinence d'une sélection qui va reposer sur les colonies les plus à même de s'accommoder de sucre en permanence.

En Corse, la division, et dans une moindre mesure l'élevage de reine, est pratiquée par l'ensemble des apiculteurs. Seul un apiculteur sur l'île vend régulièrement des essaims et des reines. D'autres le font plus sporadiquement. C'est finalement la station de sélection qui vend le plus d'essaims et de reines sélectionnés. La sélection a été l'un des objectifs fixés à celle-ci qui s'appuie sur un comité de sélection d'apiculteur adhérents de l'AOP pour tester les progrès génétiques réalisés. Ceux-ci, peu discutés, concernent principalement la productivité, la douceur, un moindre essaimage, les aspects sanitaires et la précocité. Du fait de ce travail de sélection et de son rôle dans la production et la reproduction des cheptels, la station concentre à elle seule les controverses entourant la question de l'abeille à l'échelle de l'île (voir chapitre 4, 3.1, p171).

2.2.3. Autour de l'accès aux ressources des abeilles

Au Maroc, les paysans apiculteurs (**Style I**) ont tiré bénéfice des savoirs et objets véhiculés par les apiculteurs transhumants, à l'inverse ceux-ci ont pu découvrir des miellées ou des emplacements pour leurs ruchers via des échanges avec les paysans apiculteurs. Ces derniers sont même des informateurs clés des conditions de miellée selon les années.

Pour les « paysans apiculteurs », originaires d'un même lieu, les arrangements et les échanges s'inscrivent dans le cadre de relations familiales ou communautaires. Mais, dépassant ces cadres, de nouveaux liens ont été évoqués à plusieurs reprises, comme des réciprocités entre des zones éloignées. A titre d'exemple, un apiculteur des Aït Ba'amran nous dit « échanger les emplacements » avec des apiculteurs des Ida ou Tanane. Les premiers profitent de la floraison de thym chez les seconds qui viennent en retour poser leurs ruches sur la floraison d'euphorbe. Cette nouvelle entente, autour de mobilités reposant sur la maîtrise de l'accès à un foncier non approprié individuellement mais relevant de règles communautaires, fait écho aux cas d'anciens droits d'accès des nomades devenus apiculteurs décrits dans le chapitre 3. Ce sont des formes d'accords connues, pour d'autres animaux d'élevage par exemple, qui sont empruntées et réaménagées par les apiculteurs en fonction de leurs besoins et de leurs contraintes. Ces accords, qui relèvent des **sous-style b, c et d** transhumants, restent cohérents par rapport à l'ensemble du **style I**. Si elles demandent à être détaillées plus amplement par de nouvelles enquêtes ciblées, ces logiques d'entraide s'opposent à des formes de transhumance considérées comme plus violentes et pour lesquelles aucune attention n'est accordée aux ayants droit des espaces productifs visités (voir infra : 3.2, p254). Ces tensions sont particulièrement vives entre les paysans apiculteurs et les autres styles. Mais plus généralement, la venue d'apiculteurs étrangers fait l'objet de discussions et donne droit à une contrepartie.

Notons que de nombreux apiculteurs transhumants, souvent d'un même style, partagent des emplacements le temps d'une miellée. Se nouent ainsi des relations plus ou moins durables qui s'accompagnent éventuellement du partage d'un itinéraire commun pendant un temps. Ainsi se tissent des réseaux d'apiculteurs, de propriétaires, de transporteurs, d'intermédiaires qui sont mobilisés ou non selon les années. D'autres apiculteurs, à l'inverse, font tout pour éviter cette proximité en interdisant par

exemple les autres apiculteurs à s'installer à côté d'eux, allant jusqu'à brouiller les pistes empruntées par leurs véhicules.

En Corse, le travail réalisé à propos de la gamme a « révélé » la ressource. Il ne s'agit pas d'accès, mais bien de caractérisation à la fois de ce qui fait ressource mais aussi de comment la nommer, détail d'une importance majeure pour les questions de marché. Ce travail a dépassé les styles et aujourd'hui, même ceux qui ne sont pas dans l'AOP adoptent en partie ces dénominations et les itinéraires techniques qui y correspondent.

Mis à part ce travail de clarification de ce qui fait ressource, son accès s'inscrit essentiellement dans des rapports individuels aux espaces visités, chacun choisissant ses emplacements en allant rencontrer et discuter avec les propriétaires des lieux. On peut cependant relever des conflits récents entre non pas des apiculteurs de styles différents mais de lieux variés. Par exemple, les apiculteurs installés en montagne, dans la région du Niolu, voient arriver de plus en plus d'apiculteurs d'autres régions de l'île qui viennent y produire un miel de maquis d'été devenu rare. Après des désaccords sur le nombre de ruches que certains amenaient, les apiculteurs locaux ont fait savoir qu'ils limiteraient les transhumances dans la zone à la fois pour cause de trop grosse pression sur la ressource mais aussi pour cause de mauvaise entente avec certains apiculteurs extérieurs.

2.2.4. Autour du marché

Le marché du miel est particulièrement opaque au Maroc. On peut différencier au moins trois canaux de commercialisation principaux.

- Le premier, ancestral, repose sur des réseaux d'interconnaissance (la famille ou des gens du douar). C'est une vente de confiance surtout pratiquée par les paysans apiculteurs (Style I) mais pas uniquement.
- Le second relève de la vente directe en boutique ou lors de foires et des marchés. Cette vente peut éventuellement se faire par l'intermédiaire d'un membre de la famille ou du réseau proche.
- Le troisième fait intervenir les intermédiaires qui achètent aux producteurs puis commercialisent la plus grande partie du miel produit dans la région à travers la revente à des boutiques présentes dans les souks régionaux, voir nationaux.

Mis à part dans les réseaux d'interconnaissance, la suspicion règne concernant la qualité du miel acheté. Aucun contrôle officiel n'étant réalisé, le prix est en partie fixé selon la confiance accordée au vendeur. Plus l'apiculteur sera connu et inscrit dans un réseau de connaissance, plus sûr sera le miel. Les accusations entre producteurs sont monnaie courante mais les sucriers (**Style III – b**) concentrent une part importante des critiques. Même s'ils ne sont pas les seuls à « aider » leurs abeilles avec des sirops, ils reconnaissent officiellement produire un miel à base de sucre à très bas prix⁷³ et destiné à un marché bien précis (pâtisserie, miel bas de gamme). Ils sont souvent accusés d'être à l'origine des nombreuses fraudes dues

⁷³ 20dh contre 80-300dh

aux mélanges entre miels de fleurs et miels de sucre, mais s'en défendent en estimant avoir été honnêtes et transparents sur leurs manières de faire. Malgré les critiques, cette pratique de la production de miel de sucre trouve de plus en plus d'adeptes chez l'ensemble du **style III**.

Sans juger des pratiques ou des accusations des uns et des autres, on peut faire l'hypothèse que les prix élevés du miel sont peut-être aussi en partie liés à ces pratiques, déjà anciennes⁷⁴, de fraude. Cela participerait à la justification de ventes les plus directes possibles et à la considération d'une qualité qui correspond à un prix élevé. La création d'indications géographiques et la mise aux normes des mielleries sont censées clarifier ce marché à travers une meilleure traçabilité des miels. Mais ces deux mesures, essentiellement technocratiques, ont peu de chance de se voir appliquées en l'état si ce n'est pas les quelques apiculteurs entrepreneurs (**style II**) qui ont participé à leur rédaction. La réputation des miels produits étant en jeu, les risques de méventes et d'effondrement du prix du miel sont nombreux avec les conséquences durables que cela peut avoir sur la confiance des consommateurs.

En Corse, le collectif a cherché à améliorer la qualité du miel dans son ensemble afin d'asseoir la réputation locale et nationale du produit. Pour ce faire, le collectif a considéré que l'ensemble des apiculteurs devait être intégré à la démarche pour assurer la réussite de cette dernière. L'AOP a entériné par des règles précises ce qui a été considéré comme un miel de qualité, s'inscrivant aussi d'un contexte d'amélioration qualitative au niveau national. Chaque apiculteur, quel qu'il soit peut aujourd'hui vendre son miel sous AOP moyennant son adhésion au syndicat et le paiement d'une redevance pour chaque pot vendu. Pour ceux qui ne sont pas adhérents, la mention Miel de Corse, ou l'utilisation des dénominations de la gamme, est illégale même si peu réprimée. A ce titre de nombreux apiculteurs n'acceptent pas de devoir payer pour inscrire « miel de Corse » sur un produit qu'ils produisent, de fait, en Corse. La coexistence d'une apiculture AOP et une autre non AOP sur un même territoire pose ici question.

2.2.5. Autour de l'action collective

Ceux qui sont aux commandes de la filière marocaine sont tous des apiculteurs entrepreneurs (**Style II**) et quelques rares apiculteurs urbains (**Style III, c et d**). Par leurs relations entre eux (parfois conflictuelles) et surtout avec les membres des institutions politiques de développement et de conseil, ils orientent les choix politiques régionaux et nationaux. Ils entretiennent ainsi des relations variées aux autres styles qui vont de l'indifférence la plus totale, voir au mépris, à des relations de séduction de manière à augmenter leur poids politique. C'est vers les apiculteurs du PMV (**Style I – d**) que ces dernières relations sont le plus orientées, justifiant et appuyant ainsi la création de coopératives et éventuellement, à terme, l'agrégation de ces mêmes coopératives à leurs activités propres. Outre ces relations politisées relevant d'une échelle régionale, très peu d'actions collectives rassemblent les styles identifiés autour de projets communs. On note des relations intra-styles (entre sous-style) essentiellement dans le cas des paysans apiculteurs (**Style I**) qui mobilisent leurs liens anciens pour l'accès aux emplacements, la création de coopératives ou la vente de miel au sein de ces mêmes réseaux liés à une origine. Dans les autres styles et entre styles, ce sont

⁷⁴ On relevait déjà ces fraudes au sucre en 1960 (Haccour, 1963)

surtout des relations de proximités individuelles qui sont à la base d'actions concertées. Celles-ci sont parfois officialisées par la création de coopérative qui permettent un accès à des formations ou du matériel. A une échelle spatiale supérieure, des unions ou groupement d'Intérêt économiques sont créés, mais relèvent le plus souvent d'une injonction administrative que d'une dynamique intégrant tous les apiculteurs membres. Les effets de cette structuration (intégration de la diversité, bénéfiques aux membres, normalisation technique, amélioration de la qualité du miel, etc.) demandent à être suivis et étudiés plus en détails dans les années à venir étant donné leur mise en place récente.

En Corse, le collectif de nouveaux apiculteurs va prendre de plus en plus de place dans les années 1980, tant en nombre qu'en poids politique et idéologique, dominant ainsi les relations de coexistence avec les autres manières de faire de l'apiculture. Diverses conflictualités vont mailler l'histoire du collectif, allant jusqu'à menacer sa survie (avec l'arrêt de l'association *U Bugnu Corsu*, accusée d'être trop restreinte). Mais peu à peu le projet de l'AOC s'est construit, laissant la porte ouverte à ceux qui en partageaient les idées. Cette ouverture, si elle a conditionné en partie les itinéraires techniques pour accéder à la gamme de l'AOC, n'a pas restreint les façons de penser l'activité apicole : chaque personne possédant des ruches pouvant y adhérer. L'autre point qui a fini par faire l'unanimité concerne l'abeille. Il fermait la porte aux interactions extérieures à l'île en termes d'accès à une nouvelle génétique plus performante ou un marché de reines ou d'essaims, mais il a évité des mélanges génétiques, préservant ainsi l'écotype local. Même sans partager des visions du monde, des manières de faire, des projets, etc., les apiculteurs de l'île ont su s'organiser et régler des différents qui font encore aujourd'hui l'originalité et la force de l'apiculture corse. C'est là un des enseignements à tirer de la situation insulaire.

Cependant, il ne faut pas non plus tomber dans une idéalisation de cette situation. Les controverses qui ont dès le départ maillé l'histoire de la filière se renouvellent. Elles ont pu être mises de côté autour de projets finalement partagés par le plus grand nombre, puis occultées par la prospérité qui a suivi la réalisation de ces mêmes projets. Mais aujourd'hui elles refont surface⁷⁵ dans un contexte incertain (renouvellement des générations, incertitudes climatiques, maladies) et s'ajoutent à de nouvelles façons de concevoir le métier et son inscription territoriale. Elles se font de plus en plus prégnantes mais n'opposent pas un style à un autre, quoique « les pères fondateurs » et « la génération AOC » fassent souvent front commun face à certains des « apiculteurs villageois », « des installations difficiles » et « des tenants d'une apiculture alternative ». La différence de statut légal entre « amateur » et « professionnel », jusqu'à présent peu conflictuelle en Corse, revient d'ailleurs en force dans ces oppositions, faisant écho à celles de « modernes » et « traditionnels » au Maroc.

⁷⁵ <https://www.corsematin.com/article/article/pierre-torre-aop-miel-de-corse-notre-gestion-est-tres-claire> (voir copie en annexe 32)

2.3. Eléments de synthèse : coexistences et controverses

Un premier enseignement que nous pouvons tirer de cette analyse par les formes de coexistences des apicultures concerne l'espace. Dans nos deux terrains, la différenciation entre apiculture fixe et apiculture mobile nous semble structurante de nombreuses formes de coexistences. La transhumance, par la mise en contact d'apiculteurs variés, induit une multitude d'interactions sociales, techniques et écologiques. Encore une fois, elle est au cœur des dynamiques apicoles et constitue un véritable objet de recherche à part entière.

Le second enseignement relève de la diversité qui, à travers ces quelques éléments, est à la fois source de conflits entre styles d'apiculteurs, source d'innovations pour certains, et finalement participe de l'équilibre dynamique des territoires apicoles par des complémentarités multiples. L'histoire apicole corse montre que sa reconnaissance et sa prise en compte par les apiculteurs et les décideurs sont nécessaires pour bénéficier de ses atouts tout en limitant ses désavantages. En effet, en Corse, la volonté d'organiser les coexistences entre manières de faire et de penser l'apiculture est indissociable du renouveau de la dynamique apicole insulaire. La construction de l'AOP, par l'attention apportée à ces points par ses fondateurs dans un deuxième temps avec l'intégration de tous les apiculteurs, « organise » des coexistences qui apparaissent conflictuelles au Maroc. Cette organisation s'est faite par une territorialisation de l'activité et la délimitation d'un territoire apicole insulaire (pas de transhumance extérieure, pas d'arrivée de reines, une gamme de miels polyfloraux). Aujourd'hui, les controverses émergentes interrogent cette organisation, tant en ce qui concerne la fermeture et la rigidité du cadre AOP qu'à propos de la gestion de cette même AOP qui oriente la filière insulaire. Signe de ces mésententes, la dualité amateur/professionnel, qui a été volontairement et explicitement dépassée lors de la constitution de l'AOP, refait surface.

Le cas marocain montre quant à lui que, sans réflexion collective sur la diversité des façons de faire et sans reconnaître l'existence de controverses, des risques sont potentiels pour tous les apiculteurs. L'inscription territoriale des apiculteurs se fait de plus en plus de manière individuelle et opportuniste (il pleut, on vient), au détriment d'une réflexion sur les ressources, l'abeille et les savoir-faire (anciens et nouveaux) : sur ce qui fait le milieu. Les rapports de force disproportionnés entre les apiculteurs qui peuvent aller chercher les ressources là où elles se trouvent (accès, information, investissement, assurance) et ceux qui en vivent *in situ*, n'aident pas à une réflexion collective où tout le monde serait gagnant. Aujourd'hui des relations ambiguës, entre complémentarités et conflictualités, caractérisent le système apicole régional sans que l'on puisse dire combien de temps elles vont durer et avec quelles conséquences, que ce soit sur les différents styles d'apiculteurs, sur les ressources ou encore sur le produit et sa réputation. On sait par contre que l'abeille saharienne est particulièrement menacée d'une disparition prochaine si aucune mesure n'est prise avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les court, moyen et long termes. Cette différence de traitement de la diversité et des controverses par les collectifs d'apiculteurs et les institutions politiques entre le Maroc et la Corse nous semble révéler l'importance d'une démarche collective et territorialisée dans la reconnaissance et l'organisation d'interactions pour des situations de coexistence durables.

Et pour finir la coexistence nous semble devoir être considérée non pas comme une photographie d'un temps donné, mais plutôt comme caractéristique d'un processus de changement permanent (notamment par l'innovation qu'elle stimule) que certaines formes d'apiculture orientent plus que d'autres. Ainsi, le débat doit permettre une orientation vers les formes les plus durables, ou plutôt, si l'on considère la diversité comme un élément de stabilité et de potentielles réponses à des difficultés diverses, vers de nouvelles coexistences plus durables entre ces formes. C'est donc forcément sur la base d'un minimum de réflexion collective que cette durabilité sera de mise. Mais avant de nous intéresser plus en avant à cette durabilité, il nous importe de replacer l'apiculture dans le cadre de ses interactions avec le reste des activités agricoles.

3. De la coexistence entre apiculture et agriculture

L'abeille parcourt (selon les chiffres avancés par la recherche) une distance d'environ 3km depuis la ruche, c'est-à-dire une surface d'environ 2800 hectares. Dans le cas d'une apiculture fixe, elle ne butine donc pas seulement sur les terres de son propriétaire, ni même d'un seul propriétaire. Au sud-ouest du Maroc nous avons décrit l'enchâssement de nombreuses pratiques agricoles et apicoles à travers lesquelles les paysans apiculteurs façonnent le territoire. Evidemment, ces pratiques individuelles ne sont suivies d'effets que si l'ensemble de la communauté y souscrit. C'est en ce sens que nous avons parlé d'une « domestication par le territoire » au sud du Maroc (Simenel et al, 2015). Ainsi, on ne parle pas, dans l'histoire récente des terroirs marocains étudiés, de dualité apiculture/agriculture. Ces deux activités ne font qu'une, s'apprennent et construisent le territoire ensemble. Elles sont ressources l'une pour l'autre. Chaque action est décidée par la même personne, ou du moins par un même foyer, en fonction des différentes activités. De plus, dépassant l'échelle du foyer, chaque pratique s'inscrit aussi dans un registre de pratiques communautaires au sein duquel elle fait sens, écologiquement et socialement.

Dans le cas d'une apiculture transhumante, le rapport de l'apiculteur à la ressource de ses abeilles est tout à fait différent d'une apiculture fixe. L'apiculture, jusqu'alors associée à un minimum de foncier individuel ou collectif (correspondant à une partie de l'aire de butinage), s'inscrit, par la pratique de la transhumance, dans un territoire étendu, fait notamment d'un réseau de lieux de miellées. Les prises pratiques de l'apiculteur sur les ressources de l'abeille sont limitées, voire nulles, et c'est avec les propriétaires des lieux qu'il faut composer. Si ces derniers tirent un avantage de la présence des abeilles, via la pollinisation par exemple, l'échange est clair (il peut même être rémunéré), du moins avec celui qui accueille l'apiculteur sur ses terres. Dans le cas d'un intérêt nul pour les cultures en place ou la flore mellifère présente, les accords, ou les désaccords, deviennent potentiellement multiples. L'utilisation des pesticides par l'agriculteur est un exemple de désaccord courant et au cœur de nombreuses controverses. Le cas d'un cultivateur de clémentine, pour qui la pollinisation fait augmenter le nombre de pépins dans ses fruits, en est un autre. Notons, du fait de l'aire de butinage d'une abeille, qu'un même rucher peut occasionner

autant d'accords ou de désaccords possibles que le nombre de détenteurs, individuels ou collectifs, des ressources butinées.

Il y a donc une division dans l'unité de la décision. Auparavant réalisées au sein d'un même foyer, dans une même logique liant apiculture et agriculture, les décisions sont, dans le cas d'une apiculture transhumante, dissociées. D'un côté l'apiculteur, de l'autre le cultivateur ou l'éleveur. C'est cette dissociation qui nous amène à discuter de la coexistence, selon une dualité nouvelle, de l'agriculture et de l'apiculture. Les prises pratiques qu'ont les apiculteurs sur les ressources varient donc selon les apiculteurs, les agriculteurs et les espaces visités. Et elles sont, selon nous, au cœur des controverses actuelles sur les difficultés des apiculteurs liées à la qualité des ressources de l'abeille (pesticides, monocultures), à leur quantité (cueillette des plantes aromatiques, abandon de certaines d'espèce cultivées, afforestation, incendies) et à leur accès (homogénéisation et/ou fermeture des paysages, restrictions multiples).

Les ressources (objets dans le cadre conceptuel mobilisé) posent ainsi avec acuité la question des modalités de coexistence entre productions apicole et productions agricoles (interactions entre systèmes productifs) au sein des territoires (scènes). Afin d'en détailler les contours, nous reprenons à notre compte la dualité spatiale de nos terrains d'étude entre « plaines favorables » et « espaces difficiles ». Ce découpage des territoires, identique pour nos deux terrains, correspond à un autre découpage dont témoignent les paysages agricoles. Dans les plaines, qui concentrent les villes et la population, l'agriculture repose sur des systèmes de culture productivistes et spécialisés à haute valeur ajoutée tandis que dans les espaces difficiles, dépeuplés, les paysages sont plus diversifiés et souvent associés à un élevage extensif. Si elle simplifie quelque peu la réalité, cette dualité spatiale nous permet de penser les controverses abordées plus haut en accordant toute la place nécessaire à la transhumance qui, justement, ne s'embarrasse pas de ce découpage.

3.1. Dans les « plaines favorables »

La plaine du Souss a connu un développement accéléré vers un modèle capitaliste dès les années 1940. Sur la base d'une appropriation individuelle des terres collectives jusqu'ici source de fourrage, de bois et de noix d'argan, une agriculture intensive s'est développée d'abord autour de l'agrumiculture puis du maraichage sous serre. Témoins de ces changements de mise en valeur, un vieil apiculteur nous dit devant son rucher-mur désaffecté :

« Aujourd'hui ce n'est plus possible de faire de l'apiculture ici à cause de l'agriculture et de l'abandon de l'irrigation traditionnelle ». (M. 23/04/2016)

Ces transformations ont donc été néfastes pour ceux qui pratiquaient une apiculture fixiste à côté d'une diversité d'autres activités (élevage, céréaliculture). La difficulté à trouver des apiculteurs fixes dans la zone en témoigne. Sans revenir sur les déterminants socio-politiques et économiques de ces abandons, la ressource mellifère qui nous intéresse ici suffit à exprimer les difficultés d'une apiculture fixe dans des ruches anciennes. En effet, si les cultures d'agrumes fournissent un apport conséquent de pollen et de nectar durant quelques semaines au printemps, elles sont sans intérêt pour les abeilles le reste de l'année.

D'un point de vue qualitatif, l'augmentation des traitements phytosanitaires impactant la survie des colonies est régulièrement mise en cause par les apiculteurs. Leur voix est cependant très peu entendue et considérée à l'heure d'aujourd'hui. Le reste des cultures, auparavant diversifiées a soit disparu, soit se réduit à l'autoconsommation de quelques ménages. L'arrêt de l'irrigation traditionnelle, comme le mentionne l'apiculteur enquêté, a eu pour conséquence la fin de certaines cultures permanentes et d'une irrigation diffuse au pied des arbres et aux abords des canaux, limitant dans les deux cas les adventices multiples au sein des oasis. Le maraichage, quant à lui, est essentiellement réalisé dans des serres, véritables pièges pour les abeilles qui s'y aventurent et ne peuvent plus en sortir. Dans quelques espaces, changeant chaque année, maïs, luzerne, cucurbitacées, produisent un peu de nectar et de pollen. L'apiculteur, ne pouvant déplacer ses colonies est donc dépendant des rotations des cultures en plus de l'aléa climatique ancien et subit de plein fouet les traitements chimiques des cultures alentour.

L'apiculture qui persiste n'est plus que de passage, transhumante, et du ressort de quelques-uns, rarement agriculteurs. Les relations entre ces modèles de production intensifs et l'apiculture transhumante sont différentes. Les apiculteurs transhumants peuvent profiter de la floraison des agrumes tout en déplaçant au besoin leurs ruches dès que les agrumiculteurs se mettent à traiter (s'ils ont accès à l'information). Et, comme nous avons pu le mentionner dans les itinéraires de transhumance décrits dans le chapitre 3, cette floraison dépasse la simple opportunité et peut être envisagée comme l'un des points d'appui majeur aux nouvelles pratiques apicoles régionales par son positionnement saisonnier qui correspond au développement printanier des colonies. Complétant cet apport printanier, certains apiculteurs tirent ponctuellement profit des autres cultures (cucurbitacées, maïs, luzerne, oliviers) au cours de la saison. Leurs apports polliniques, complétés avec un nourrissage, assurent un minimum de développement du couvain nécessaire à la poursuite de la saison. Les agriculteurs quant à eux bénéficient de la pollinisation, ils en sont même demandeurs dans certains cas, notamment en ce qui concerne les cucurbitacées. A l'inverse, un groupe de cultivateurs de clémentines a mis en place une zone tampon dans laquelle aucun apiculteur ne peut déposer ses ruches. En effet, la pollinisation est pour eux négative puisque responsable de l'augmentation du nombre de pépins dans les fruits, réduisant l'attrait des clients pour cette variété de clémentine. La mobilité des ruches s'accorde donc particulièrement bien avec la mise en monoculture, la variation des espaces cultivés selon les années et la saisonnalité des productions (agricoles et apicoles).

En Corse, la plaine orientale et les quelques espaces plus plats ont été mis en valeur là aussi par l'agrumiculture mais aussi par la viticulture et les cultures fruitières. Seuls les clémentiniers donnent lieu à une récolte de miel certifiée AOC (Miel de printemps), pour autant, les autres fruitiers peuvent fournir des ressources polliniques complémentaires. Et, à la différence des agrumes qui ne nécessitent pas de pollinisation entomophile, les fruitiers (kiwis, noisetiers, rosacées diverses) en sont largement dépendants. Dans ce cadre, certains apiculteurs vendent leurs services de pollinisation en début de saison. Les modalités d'entente sont alors multiples étant donné le gain mutuel qu'occasionne cette transhumance. La question des pesticides, si elle est abordée par quelques apiculteurs, occupe assez peu de place dans les discours des apiculteurs insulaires. La possibilité de réaliser facilement l'ensemble de son itinéraire de transhumance en marge des cultures sujettes aux traitements explique, en grande partie, cette différence de perception.

3.2. Dans les « espaces difficiles »

Au Maroc, dans les « espaces difficiles », essentiellement les reliefs et les espaces désertiques, les apiculteurs transhumants bénéficient des aménagements et de l'utilisation ancienne des espaces agraires. Dans certains cas, par la location des emplacements et le paiement d'un service de gardiennage, ils participent aux revenus des quelques habitants qui sont encore sur place. A ce titre, un agriculteur des Aït Ba'amran justifie le non-désherbage de ses parcelles de figuier de Barbarie, notamment des pieds d'euphorbe, ainsi que le maintien de parcelles planes non plantées, dans l'idée d'assurer des conditions optimales à l'apiculteur voisin qui vient y installer ses ruches le temps d'une miellée. Il peut aussi louer cet emplacement au meilleur prix en justifiant de sa qualité en termes d'accès, de flore et de gardiennage. Mais dans certains cas, ces transhumances peuvent aussi donner lieu à des conflits d'usage autour de la ressource, comme cela peut s'observer pour le thym. Ce dernier est aujourd'hui récolté intensément pour le marché des plantes médicinales, dans de nombreux douars où, il y a quelques années, il était une ressource mellifère de choix. La désagrégation du tissu social, la pauvreté et l'abandon de nombreuses pratiques agricoles, dont l'élevage et l'apiculture, se sont combinées à une augmentation de la valeur de la plante à destination des entreprises de distillation. La venue d'apiculteurs extérieurs, ne bénéficiant qu'à quelques gardiens, n'a pu se substituer à une apiculture pratiquée par tous. Aujourd'hui, le thym est devenu rare dans les pourtours de nombreux douars suite à sa surexploitation et les apiculteurs transhumants sont obligés de chercher des espaces non peuplés pour le trouver en quantité suffisante à une miellée.

En Corse, où les dynamiques d'exode sont relativement stabilisées, il est important de noter que les apiculteurs font butiner leurs abeilles dans des espaces relativement peu habités mais pour autant encore très marqués de la main de l'homme. Le maquis, les pâturages d'altitude, la châtaigneraie, profitent aujourd'hui à l'apiculture alors que leur entretien est de plus en plus réduit. C'est ici finalement la coexistence avec des activités agricoles dynamiques qui fait défaut. L'apiculture s'accommoderait-elle particulièrement bien d'espaces vidés de leurs hommes mais dont les gestes ont permis l'installation d'une flore mellifère riche (anciennement cultivée comme les fruitiers, et pionnière, profitant des terrasses et de la qualité de sols avant cultivés) ? Si cela semble être le cas – relevé aussi en Cévennes par A Lehebel-Peron (2014) – qu'en est-il dans la durée ? Comment une activité qui est à ce point inscrite dans les logiques de façonnage des terroirs peut-elle se maintenir en l'absence totale des gestes qui poursuivent ce façonnage ? Certaines luttes sont cependant partagées comme celles menées contre le cynips du châtaignier depuis 2010 associant les revendications et les efforts des castanéiculteurs et des apiculteurs. Dépassant le cadre technique, les projets de territoire et les revendications qui y sont liées peuvent aussi être vus comme des coexistences bénéfiques entre des activités agricoles *a priori* déconnectées (Groupe d'Action Locale I Trè Valli, 2007). Le soutien important que ces projets suscitent à l'échelle de la société

insulaire se traduit par des prises de position politiques amenant à considérer de façon complexe l'ensemble des difficultés rencontrées par les agriculteurs de l'île⁷⁶.

3.3. Des transhumances par-delà la dualité des espaces

Au Maroc, par sa mobilité et ses hybridations, l'apiculture parcourt la dualité de l'agriculture marocaine entre zones favorables irriguées, et zones marginales où la permanence d'api-agriculteurs ruraux assure, pour l'instant, le maintien d'une flore productive. En effet, les mobilités diverses entre plaine et montagne, qui ont de tout temps participé au renouvellement des sociétés étudiées, se trouvent réactualisées de multiples façons. Dépassant les formes de mobilités anciennes – nomades, semi nomades ou transhumantes – l'apiculture dessine de nouvelles logiques de mobilités que chacun adapte selon des besoins variables. Moins collective et communautaire que le pastoralisme ancestral, cette apiculture n'en conserve pas moins certains atours, notamment chez ceux pour qui la communauté et l'origine fait encore sens. Par exemple, on comprend mieux que les ouvriers apicoles soient choisis dans l'optique de réduire la distance sociale avec les lieux visités lors des transhumances. L'apiculture est à ce titre une activité qui s'insère parfaitement dans les rapports anciens entretenus avec l'origine, entre ancrage fort et mobilité (Aderghal & Simenel, 2016).

En Corse, on retrouve cette dualité des modèles agricoles entre plaine et montagne mais les surfaces et l'importance mellifère des zones favorables sont limitées. La grande majorité de l'île est donc considérée comme exempt de problématiques phytosanitaires et de monocultures. C'est plutôt à l'inverse que des difficultés peuvent émerger. En effet, l'abandon de nombreux espaces induit une uniformisation des couverts végétaux qui, à terme, peut modifier la composition florale du maquis. L'agriculture, à la base du renouvellement permanent des ressources de l'apiculture ne joue plus son rôle. L'accès même aux ressources est rendu difficile par l'abandon des voies de passage et des lieux de dépôt des ruches. Et, à l'opposé de l'abandon, l'augmentation des zones habitées pose aussi des difficultés aux apiculteurs qui y voient une réduction des espaces côtiers mellifères restreignant les choix d'emplacements possibles.

Pour conclure, la transhumance est l'expression d'une modernisation agricole et apicole conjointe. Elle témoigne et découle à la fois de la réorganisation socio-spatiale des productions agricoles qui font ressource pour l'abeille. Elle participe et assure en partie l'existence d'une dualité entre espaces favorables et espaces difficiles par son rôle dans la pollinisation. L'apiculture transhumante traverse ainsi des milieux où sont établis des modèles agricoles variés. Les apiculteurs, transhumants ou non, s'y inscrivent plus ou moins durablement selon les relations qu'ils lient avec les détenteurs de la ressource florale visée. N'est-ce pas des prises tissées par l'une et l'autre de ces activités avec le milieu que dépend en partie la durabilité de leurs productions conjointes (apicoles et agricoles) ? N'est-ce donc pas, encore une fois, l'expression

⁷⁶ En sollicitant par exemple le statut d'île-montagne au niveau national (reconnu en 2016).

de controverses (abandon rural, pesticides, monocultures par exemple) qui peut éclairer les discussions prospectives à avoir collectivement sur un avenir commun ?

4. Quelles relations homme/abeille/territoire ?

L'apiculture s'inscrit de façon multiple dans les trajectoires des territoires étudiés. Des apicultures diverses coexistent avec une diversité d'agricultures. Tantôt positives, tantôt conflictuelles, ces coexistences sont néanmoins au cœur des réponses à apporter aux difficultés rencontrées par les apiculteurs. Et, dépassant les préoccupations apicoles, ces mêmes coexistences nous semblent être au cœur des débats à mener sur la durabilité des modèles agricoles actuels et donc sur nos rapports à ce que d'aucuns nomment la nature et que nous avons préféré considérer, dans le cadre de cette thèse, comme une partie de notre milieu.

Les controverses et les débats sont aujourd'hui nombreux sur les orientations agricoles et les modèles à suivre. Mais qu'en est-il des orientations qui se dessinent pour l'avenir l'apiculture ? Comment vont se poursuivre les trajectoires décrites ? Quels enseignements pouvons-nous tirer de nos deux cas d'étude et de leurs cheminements pour que leurs tracés se prolongent au profit de tout un chacun ? Nous revenons, dans un premier temps de ce dernier paragraphe, sur les orientations choisies aujourd'hui pour faire face aux difficultés de l'apiculture. Orientations qui nous semblent s'inscrire dans le droit fil du paradigme dominant reposant sur toujours plus de contrôle de l'abeille et de ses ressources. Dans un second temps, nous proposons quelques pistes de réflexions pour aborder différemment ces difficultés sur la base de choix politiques et sociétaux en cours, d'observations apicoles passées, de propositions d'apiculteurs enquêtés et bien sûr, par le fait même d'écrire cette thèse, d'expériences et de positionnements personnels.

Poursuivre plus en avant dans le contrôle la nature ou renouveler nos rapports à ce qui fait notre milieu ? La question n'est pas récente et dépasse l'apiculture, mais cette activité semble être une bonne entrée pour y apporter des éléments de discussion nouveaux.

4.1. Gérer et contrôler pour faire face aux aléas....

Nous l'avons vu, les difficultés de l'apiculture ne sont pas nouvelles, mais il semble qu'elles se soient multipliées ces dernières années et ce malgré les progrès scientifiques et techniques. Quelles sont les solutions proposées face à cela ? Quelles trajectoires de changements sont espérées ? Quels futurs sont imaginables ?

4.1.1. Vers toujours plus de technique ?

Nous l'avons abondamment discuté, l'adoption de la ruche carrée est indissociable de nouveaux rapports à l'abeille et aux espaces mellifères. Mais le changement technique en apiculture dépasse largement le cadre de la boîte. Nous en prenons ici trois exemples présentés notamment par les apiculteurs et les instituts techniques comme des pistes de solution aux nouvelles difficultés de l'apiculture.

L'exemple de l'élevage de reine

L'élevage de reine est considéré tout à la fois, au Maroc et en Corse, comme i) l'aboutissement du métier d'apiculteur, ii) le nouveau moyen de faire face à des incertitudes productives croissantes, et iii) une nécessité étant données les surmortalités subies annuellement.

Au Maroc, il est pratiqué par certains mais reste encore très marginal malgré les effets d'admiration qu'il suscite. En Corse, la station de sélection et son technicien jouent un rôle majeur à la fois dans la diffusion de la technique comme dans celle de son importance théorique pour qu'une exploitation apicole soit considérée comme viable.

Je pense qu'aujourd'hui un apiculteur professionnel s'il n'a pas un poste d'élevage de reines, il ne peut pas tenir une exploitation viable. (P – 28/08/2014)

Indissociable d'un travail de sélection⁷⁷, l'élevage de reine se traduit par des changements importants de comportement et de productivité des colonies. Il accélère ainsi des processus de sélection plus lents et moins conscients de la part de l'apiculteur. Essaimage naturel, aménagement du terroir, nourrissage de survie, sont des pratiques dont les effets génétiques sur le long terme sont envisageables quoique difficilement démontrables en l'état actuel des observations disponibles. Sélectionner de façon consciente certains caractères a un effet bien plus direct mais qui doit être renouvelé chaque année afin d'obtenir et garantir les caractères en question. Si en Corse, le choix a été fait de garder une race d'abeille locale, la plupart des apiculteurs du monde travaillent avec les mêmes races sélectionnées, Italienne et Buckfast en tête. Les reines sont changées tous les ans ou tous les deux ans afin de limiter les hybridations lors d'un éventuel renouvellement naturel. Cette pratique permet d'avoir une reine toujours jeune, qui pond donc beaucoup, et des colonies relativement homogènes du fait de la provenance des mêmes souches d'élevage. Le travail peut ainsi être plus facilement systématisé à l'échelle d'un rucher.

⁷⁷ Qui s'associe en général avec de l'insémination artificielle en amont afin de chercher à stabiliser des caractères génétiques précis en connaissant le patrimoine provenant du mâle en plus de la reine.

Dans tous les cas, la question de l'orientation génétique se pose : quels caractères choisir, en fonction de quels objectifs ? Cette sélection doit-elle s'envisager comme nécessaire afin que l'homme adapte l'abeille au rythme accéléré des changements globaux, tels que ceux qui affectent le climat et l'arrivée de nouvelles maladies ? Les récentes recherches sur l'abeille VSH semblent aller en ce sens (Voir encadré 16). Ce qui revient finalement à envisager la réalité génétique d'une abeille plus domestiquée, au même titre que toutes les autres espèces élevées par l'homme.

D'un autre côté se développent, à l'initiative d'associations, des conservatoires d'abeilles locales. Ces conservatoires seraient ainsi le négatif de cette sélection dirigée par l'homme. Si nous manquons encore d'études globales à ce sujet, notons que l'un des points forts de ces conservatoires consiste à intervenir le moins possible pour laisser les processus d'adaptations génétiques « naturels » se faire au fil du temps (pas de nourrissage, pas de sélection génétique, pas d'essaimage artificiel, etc.) (Garnery & Basso). En témoigne le cahier des charges des conservatoires français rédigé par Garnery et Basso devant respecter « la dynamique d'évolution de cette population [qui] restera sous l'influence de la sélection naturelle (maintien dynamique de la diversité adaptative de cette population) »⁷⁸. Ces conservatoires revendiquent, par cette sauvegarde, le maintien de la diversité génétique de l'abeille (d'une diversité de « races pures »). Et dans le même cahier des charges, Garnery et Basso mettent en avant le rôle des conservatoires en tant que « réservoir de diversité dans lequel il sera possible de puiser des caractères de performances apicoles pour sélectionner des souches d'intérêt pour la profession » (Garnery & Basso).

Ce sont donc deux rapports tout à fait différents à l'abeille. L'un qui la considère comme domestique (*aujourd'hui, l'abeille ne s'en sortirait pas sans le travail des apiculteurs*), et l'autre comme sauvage (*l'abeille sans sortirait mieux si l'homme arrête de s'en occuper comme on le fait*). Mais cette dualité est-elle pertinente ? Doit-elle se transcrire dans l'espace avec des lieux préservés (comme c'est le cas pour les conservatoires) et des lieux de production apicole intensive ? L'abeille est-elle une espèce qui tolérerait un processus de domestication poussé et en même temps à l'inverse, un laisser-faire « naturel » ? Les débats sont nombreux et animent un ensemble d'acteurs divers (associations, syndicats apicoles, chercheurs, apiculteurs, etc.)⁷⁹. Ce sont encore une fois nos rapports à la nature qui sont ici au cœur du débat. N'y-a-t-il pas des entre-deux possibles que l'on envisagerait en tissant de diverses façons un

Encadré n° 16: cas de l'abeille VSH.

Face à la pression exercée par le varroa, des travaux scientifiques se sont penchés sur les capacités de résistance des abeilles. Un ensemble de gènes a été identifié comme responsable d'un comportement limitant l'infestation par nettoyage des cellules infectées. Dès lors, des programmes de sélection cherchent à favoriser ce comportement et à le fixer génétiquement dans ce qui s'apparenterait à une nouvelle race souche. Si de nombreux chercheurs considèrent que c'est l'ensemble des populations d'abeille qui doivent intégrer ce comportement, l'idée d'une abeille brevetée ayant un tel gène n'est pas à exclure.

⁷⁸ http://itsap.asso.fr/pages_thematiques/genetique/cahier-des-charges-conservatoires-dabeilles/

⁷⁹ Voir à titre d'exemple la lettre d'un syndicat envoyée à l'ITSAP en 2017 à propos des conservatoires (voir annexe 35).

ensemble de prises multiples entre l'homme, l'abeille et le territoire (entre ce qui fait notre milieu)? N'est-ce pas ce que nous ont montré en partie les cas d'étude marocains par leur domestication symbolique et territoriale de l'abeille ? N'est-ce pas aussi ce qui ressort de la construction identitaire de l'AOP corse autour de l'abeille corse et de ses ressources ?

L'exemple des nouvelles technologies

Le second ensemble de solutions proposé aujourd'hui s'inscrit dans la mouvance globale d'une agriculture connectée comme nouvel horizon technique. Des balances automatiques installées sous les ruches ont fait leur apparition il y a une dizaine d'années. Elles fournissent heure par heure des données concernant le poids de la ruche, la température (intérieure/extérieure), l'humidité, la pluviométrie, etc. Ces indications sont destinées à aider la décision de l'apiculteur en l'informant des conditions de miellées en cours et de la santé de sa colonie. Elles sont particulièrement efficaces dans les exploitations où les colonies sont homogènes sur un rucher, c'est-à-dire des exploitations où la sélection génétique et le remplacement permanent des reines sont réalisés systématiquement.

Chaque ensemble de ruche peut ainsi être consulté sur un smartphone en temps réel et d'année en année. Les bénéfices seraient nombreux en améliorant la connaissance de la colonie tout en limitant le nombre d'ouvertures des ruches. Une des entreprises promet à ce titre une réduction de la mortalité des ruches de 30%.

Si ces technologies sont louables et ont été adoptées par de nombreux apiculteurs, notamment en Europe, elles ne s'attachent qu'à une seule partie des incertitudes pesant sur la production : celles qui relèvent du seul apiculteur et de sa capacité à suivre ses ruches. Elles s'inscrivent dans un même paradigme dominant, moderne, de contrôle de la nature, et en l'occurrence ici de l'abeille puisque l'apiculteur ne serait lié qu'à elle seule (et non à sa ressource). Ajoutons que, dans le droit fil du processus de modernisation de l'agriculture, l'apiculteur devient client d'un paquet technique toujours plus complet et performant, mais dépend dès lors d'une entreprise pour la consultation de ses résultats et la réparation de son matériel.

Outre les réserves que l'on peut émettre sur cette connexion de la ruche, notons que les entreprises à l'origine de ces « solutions techniques » profitent largement de la vague de popularité dont bénéficie l'abeille aujourd'hui, comme le montre cette page d'accueil de l'une d'entre elles proposant une suite complète (boîtier de mesure, interface smartphone, forfait téléphone, géolocalisation contre le vol, etc.) (Figure 77).

Figure 77 : Page d'accueil d'une entreprise vendant un module de « ruche connectée » – le nom de l'entreprise a été flouté sur cette capture d'écran (octobre 2018)



L'exemple du nourrissage et de la transhumance

Au sud du Maroc, deux pratiques sont de plus en plus mobilisées pour faire face aux aléas climatiques. La première, la transhumance est devenue la stratégie principale de nombreux apiculteurs qui ne laissent leurs ruches parfois qu'une quinzaine de jours à un même endroit. Au départ, incluse dans un paquet technique, elle est devenue dans les discours, d'apiculteurs et de décideurs, une pratique d'adaptation aux changements climatiques. Mais la transhumance est avant tout un moyen de faire produire les colonies toute l'année, sans qu'une pause dans leur développement ne soit considérée. Cette logique s'accompagne, pour tenir dans la durée, de nourrissages quasi permanents qui sont souvent complétés (protéines, antibiotiques, etc.) pour contrebalancer le manque de pollen. Mais ce nourrissage n'est pas dédié qu'aux seules colonies mobiles. Nous l'avons mentionné dans le cas des sucriers qui produisent, de façon stable, un miel de sucre. Ici, la colonie semble être considérée comme une machine à transformer du sucre en miel même si elle subit, malgré tout, les effets des grandes sécheresses de par sa fixité. Un intermédiaire se développe de plus en plus aujourd'hui avec des apiculteurs utilisant des ruches carrées qui se spécialisent dans la production de miel de sucre. La recherche de sources de pollen par l'apiculteur devient alors son seul objectif quand cette ressource clé pour l'abeille n'est pas remplacée par des analogues (dont l'efficacité est limitée, pour le moment). Plusieurs apiculteurs ont à ce titre demandé lors des entretiens s'il existait un « produit » pouvant stimuler la ponte de la reine toute l'année sans besoin de pollen. Une demande à faire remonter à la recherche scientifique ?

Dans un cas comme dans l'autre, l'abeille est « sortie » peu à peu de son milieu et son développement ne repose plus sur les ressources floristiques d'un lieu ou d'une saison. L'apiculteur gère des flux qui sont les plus réguliers possibles. La ressource mellifère elle-même est remplacée, à l'image des élevages hors-sol dont les dérives sont connues, par un substitut issu de l'industrie (le sucre). Le contrôle de l'abeille est presque total. Quels sont les processus de sélection que cela induit (volontaires ou non) ? Quel miel mangeons-nous ensuite ? Quelles valeurs (gustatives, nutritives, symboliques) y sont attachées ?

Cet extrême, symbole d'une rationalité technique inscrite dans le paradigme moderne de gestion de l'incertitude, provient, paradoxalement, de l'utilisation d'une ruche dite traditionnelle. S'il est marginal aujourd'hui, il pose néanmoins la question des choix productifs extrêmes faits dans des conditions d'aléas climatiques particuliers et de moindre contrôle de la qualité des produits. Il est l'expression d'un paradigme occidental et appliqué sans réserve, voire avec recommandations, dans les pays en voie de développement. L'apiculture est loin d'être le seul exemple de ces dérives dont les impacts sont savamment peu étudiés.

4.1.2. Vers l'aménagement et une gestion de paysages agricoles et apicoles ?

Suite aux nombreuses sollicitations des apiculteurs et de la société civile ainsi que selon les recommandations de la recherche scientifique concernant l'abeille mais aussi l'ensemble de la faune sauvage (Decourtye, Lecompte, Pierre, Chauzat, & Thiébeau, 2007) (Decourtye, et al., 2016), des bandes enherbées ont germé ici et là aux abords des champs. On peut tout de même se poser la question de l'efficacité, au-delà de l'image-marketing dont profitent les grandes entreprises⁸⁰, de quelques hectares de fleurs au milieu de milliers d'autres hectares plantés de façon uniforme en maïs ou en colza. Même si cette problématique d'une monoculture pauvre en pollen ne se pose que dans l'un de nos cas (la plaine du Souss), la façon dont on y répond en France révèle la poursuite d'une même logique agricole. En effet, l'apparition des bandes enherbées ne résulte pas d'une réflexion sur de nouveaux modèles agricoles plus respectueux de l'abeille qui seraient issus de discussions entre agriculteurs et apiculteurs mais constituent plutôt un moindre mal, négocié politiquement avec les instances représentatives de deux parties et appliqué règlementairement. Le risque d'une telle logique demeure dans l'effet d'annonce, limitant les critiques sociales actuelles à propos des modèles agricoles dominants.

Dans cette gestion de l'espace agricole, d'autres accords ont été mis en place et s'inscrivent dans la mouvance des paiements pour services écosystémiques. Ainsi, les semenciers et les arboriculteurs fruitiers sont dépendants des apiculteurs et paient leurs services le temps de la floraison. Un site internet a été mis en place à cet effet (voir en annexe 33 la page d'accueil du site [beewapi.com](https://www.beewapi.com)), organisant ainsi les relations monétaires entre les uns et les autres. Plusieurs projets de recherche/action sont en cours pour favoriser au mieux ces interactions et concevoir des systèmes de cultures plus en accord avec l'abeille et les pollinisateurs (Gourrat, 2017). Toujours en France, les apiculteurs peuvent bénéficier de mesure agro-environnementales et climatiques⁸¹ s'ils attestent de transhumances spécifiques (trois déplacements de minimum 25 ruches dans des zones d'intérêts écologiques). Au Maroc, les prémices d'une réflexion de ce type ont été posées récemment dans un forum⁸² à l'initiative du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Agence de développement

⁸⁰ <https://www.flowersforbees.com>

⁸¹ Les MAEC sont des subventions attribuées dans le cadre du deuxième pilier de la PAC.

⁸² Forum sur les services de pollinisation (voir article de presse en annexe 34)

agricole marocaine (ADA). Notons que jusqu'à présent, pour la majorité des apiculteurs des deux rives, c'est une logique inverse qui est appliquée : les apiculteurs paient, sous la forme d'une location, les emplacements sur lesquels ils posent leurs ruches.

Si ces diverses initiatives cherchent à articuler apiculture et agriculture ou à promouvoir l'apiculture dans des espaces préservés et à préserver, la spatialisation qu'elles sous-entendent nous semble problématique. N'y a-t-il pas un risque de dissociation des espaces agricoles, des espaces apicoles et des espaces naturels dont on organiserait rationnellement la coexistence avec l'abeille à tel ou tel moment, selon telles ou telles conditions ? Les apiculteurs devenant alors pourvoyeur d'un service de pollinisation augmentant les productions agricoles ou d'un service écosystémique participant à la sauvegarde de la biodiversité.

Cette rationalisation de l'organisation des territoires, que nous dressons ici à traits grossiers, semble peu probable mais présente l'intérêt d'imaginer jusqu'où peuvent déboucher les réflexions et les orientations techniques en cours. Leur difficile mise en place permet justement un constat sur lequel nous reviendrons : à travers la prise en compte de l'apiculture, d'autres façons de construire les territoires émergent.

Ces quelques exemples illustrent des orientations possibles des pratiques apicoles face à certaines difficultés que rencontrent les apiculteurs. Loin de reconsidérer les modèles agricoles ou protectionnistes (de la nature) en place depuis plusieurs décennies, les actions envisagées s'inscrivent tout particulièrement dans lesdits modèles. Un contrôle accru de la nature côtoie son abandon salvateur. La nature reste dans les deux cas un objet qu'il faut gérer rationnellement à l'aide de la technique et sous les consignes de la science. Cette conception du monde ferme la porte aux prises multiples que les agriculteurs entretiennent avec non pas la nature, mais avec leur milieu. En effet, l'apiculteur, comme l'agriculteur, s'inscrit de fait, par ses pratiques, dans un milieu qu'il façonne et qui le façonne en retour. A l'inverse, le savant, ou le chercheur, depuis son laboratoire produit des manuels, des normes, mais pas de prises écouménaes ni d'inscription territoriale : pour lui, l'agriculteur est un objet d'étude tout comme la nature en est un autre.

L'apiculture, par sa position au cœur de ces débats, pose, avec ses difficultés, la nécessité de concevoir différemment nos rapports à l'abeille et à ses ressources. Autrement dit, il s'agit selon nous de renouveler les rapports à ce que nous devons considérer de façon pratique, sensible et complexe comme notre milieu.

4.2.ou renouveler les relations homme/abeille/milieux

Les questions soulevées précédemment ne sont pas sans fondement ni visage. De nombreux apiculteurs rencontrés se les posent et à travers les trajectoires des territoires étudiés, certaines solutions ont montré leur efficacité et leur pertinence. En partant de ces prémices, nous proposons un regard sur d'autres avènements possibles. Aussi, partons du constat d'un apiculteur corse :

Donc comme vous avez travaillé, vous avez besoin de revenus. Vous avez travaillé, vous avez élevé [des reines], donc qu'est-ce que vous faites ? Vous transhumez. Plus vous transhumez, plus vous épuisez vos reines. Plus vous épuisez vos reines, plus vous transhumez, plus vous élevez, etc. Vous êtes rentrés dans un cercle vicieux, et pour s'en sortir, c'est compliqué. C'est à dire que grosso modo, je transhume ! Pardon, eh, mais ouais, j'ai un banquier moi aussi. On voudrait faire plus de miel avec moins de ruches ? Mais peut-être que si on voulait plus de miel, il nous faudrait plus de ruches. Et plus de ruches que vous laissez au même endroit. Et je suis convaincu que vous êtes plus dans le rythme des choses.

Le problème, c'est que, comment on fait les tests, qui c'est qui me finance mon...mon utopie ? Parce que l'année prochaine, moi je fais 500 essaïms, je me fais que des jeunes reines, je pars et j'arrête de transhumer. Qui c'est qui m'aide ? Comment je fais, je mange plus de miel ? Enfin, je vends plus de miel ?

Voyez, c'est toutes ces choses-là, c'est difficile de se sortir du lot. Mais on peut se poser des questions. Est-ce que je fais juste en faisant comme les autres ? (D – 23/09/2014)

S'il y a une remise en question d'un système technique éprouvé, le passage à l'acte est plus complexe. Remettre en cause ce qui fait l'un des fondements de l'apiculture moderne, la transhumance, n'est pas chose aisée. Les verrous à lever sont autant techniques, financiers que sociaux. L'argument majeur qu'il faut retenir de cet exemple est que la productivité à la ruche n'est pas forcément le meilleur critère d'évaluation du revenu apicole. Le second argument, c'est celui qui sous-entend que l'apiculture transhumante, et c'est contre-intuitif par rapport aux autres élevages de ruminants, est potentiellement une apiculture intensive. Quelles seraient alors les modalités d'une apiculture extensive ? Comment et par quels autres indicateurs pourrions-nous évaluer sa réussite ? Quelques apiculteurs sans forcément se revendiquer « extensifs » optent pour des pratiques sédentaires qu'ils jugent plus proches des rythmes de l'abeille mais souvent en combinant une diversité d'activités, agricoles ou non.

Quelles sont les implications d'une telle logique ? En effet, si les ruches sont moins mobiles, il doit exister des stratégies ou des pratiques qui permettent de réduire les aléas divers, à l'image de celles que nous avons décrites au Maroc par exemple dans le cas des apicultures traditionnelles. Nous les avons déjà abordées à maintes reprises, mais elles prennent ici un autre sens. La première relève de la génétique. Si les colonies ne sont pas déplacées, le développement de la végétation et celui de la colonie doivent être le plus en accord possible. La sélection génétique doit se faire en fonction de ce calage ainsi, bien évidemment, que de celui du type de flore. A ce titre, un apiculteur corse ne transhume pas ses ruches,

installées à 500m d'altitude, nous dit avoir essayé, puis arrêté, d'acheter des reines à la station de sélection parce qu'elles étaient trop précoces au printemps.

Cet aspect génétique est indissociable d'autres pratiques de l'apiculteur. Comme nous l'avons vu au Maroc, la diversité des formes de ruches peut traduire une adaptation à des conditions particulières de production et donc conduire à une autre façon de faire de l'apiculture. C'est ce que l'on retrouve exprimé dans les justifications du choix de la Langstroth en Corse au début du renouveau :

En Méditerranée, si tu veux, les hivers étaient courts. Pourquoi on n'a pas la Dadant et plutôt la Langstroth, parce comme on avait des hivers courts, elles avaient besoin de moins de réserves en hiver parce qu'elles travaillaient en automne, elles travaillaient tôt au printemps. Et on voulait transhumer. Donc on a choisi le modèle Langstroth. (J – 24/09/2014)

Les multiples hybridations et innovations qui portent sur l'objet témoignent de cette réflexion permanente au croisement des besoins et des gestes de l'apiculteur, des incitations qu'il subit, des facteurs environnementaux, en un mot, des interactions permanentes avec ce qui fait son milieu.

Dernier point concernant les pratiques de l'apiculteur, moins transhumer ou rester fixe ne signifie pas produire qu'un seul miel, le travail réalisé par le collectif d'apiculteur en Corse le montre. En découpant les miellées, il est possible de produire une diversité de miel en accord avec un environnement floral particulier. Le produit final porte ainsi la marque d'un milieu spécifique, objectivé et considéré comme construit, intégrant l'ensemble des éléments précités. Plutôt qu'une succession de lieux, c'est une succession de floraisons en un même lieu, récoltées selon des pratiques spécifiques, qui sont à l'origine de la diversité des miels produits. Bien évidemment, en l'état actuel des choses, cette succession n'est envisageable que dans des milieux particulièrement diversifiés. C'est là que l'action sur le milieu doit se situer.

Cette logique dépasse donc les pratiques apicoles et les englobe. Nous l'avons dit, l'abeille butine sur une aire approximative de 2800 hectares. C'est à ce niveau que d'autres pratiques, cette fois-ci agricoles, peuvent jouer leur rôle dans la réduction des aléas productifs. En effet, comme il l'a été démontré au Maroc, l'homme peut jouer sur les ressources des abeilles en intégrant les besoins de cette dernière dans ses choix techniques autres qu'apicoles. En entretenant un paysage diversifié toute l'année, l'ensemble de la société participe à améliorer la stabilité d'une production apicole fixe : entretien des vergers anciens, maintien d'espaces (maquis, forêt) doublement productifs (abeille/ruminants/porcs), associations culturelles, agroforesterie, etc. (Arbre et paysage 32, 2014). Ce sont aussi des logiques que l'on retrouve chez certains « tenants d'une apiculture alternative » (**style IV**) en Corse. L'apiculture y est conçue comme une activité clé, qui a permis une installation agricole et fourni des revenus non négligeables, mais qui, selon une certaine vision de l'agriculture et compte tenu des difficultés rencontrées, n'est pas envisageable seule. C'est dans une diversification qu'elle prend tout son sens, matériel et idéal : « parce que l'apiculture ne suffit pas à l'idée que je me fais de l'agriculture. L'apiculture c'est une partie, et elle m'a permis de m'installer en agriculture ».

Cette logique particulièrement territorialisée ne doit cependant pas être opposée à la diversité des façons de faire de l'apiculture. Le maintien d'une activité rurale et apicole à une échelle territoriale peut aussi

fournir un support de production à des apiculteurs transhumants. C'est finalement encore le cas aujourd'hui au Maroc, et, dans une bien moindre mesure, en Corse. Encore une fois, les modalités de la coexistence entre apicultures doivent pouvoir être discutées et mises en débat afin d'assurer la durabilité de systèmes agricoles complexes.

Le cas du Maroc est exemplaire à ce niveau. Le manque d'ancrage au milieu de nombreux apiculteurs transhumants ainsi que la promotion de ce seul type d'apiculture au dépend d'autres, éventuellement plus territorialisés, posent une multitude de questions quant à la qualité des miels produits, la durabilité d'une diversité d'apicultures, la permanence de territoires ruraux productifs, la perte d'une sous-espèce d'abeille endémique, etc. A titre d'exemple, la permanence, voire l'augmentation, de l'utilisation de la *ssilt* comme ruche de production démontre sa pertinence dans les conditions actuelles de production. Pourquoi vouloir à tout prix la supplanter par une ruche carrée dont l'adoption connaît maintes résistances ? Pourquoi cherche-t-on à tout prix à adapter l'abeille et ses ressources à un modèle technique exogène ?

Un autre positionnement, selon nous nécessaire, consisterait à tirer des enseignements des pratiques, des savoirs et des représentations locales. Autrement dit, il s'agit de penser les modèles techniques en fonction des cultures techniques en place, des abeilles présentes et des ressources disponibles. En cela, la démarche collective du renouveau apicole corse est riche d'enseignements sur la territorialisation de pratiques génériques. Les hybridations multiples au Maroc sont pour nous l'expression individuelle de ce besoin d'arrimer la pratique au milieu, mais comme nous l'avons vu, pour que ces efforts ne restent pas vains, c'est une réflexion et des actions collectives qui pourront y donner tout leur sens et éviter une logique individuelle pensée sur le même paradigme moderne sectorisé (dont les dérives possibles sont nombreuses (voir ci-dessus 4.1)). En l'état actuel des choses, les fonctionnements politiques national et régional ainsi que l'idéologie dominante, libérale et capitaliste, ne laissent que peu d'espace à une telle discussion contestataire au Maroc. Mais en Corse, le renouveau n'a-t-il pas été porté justement dans un contexte de contestation et d'opposition à un système sociopolitique français étouffant une génération qui voulait affirmer son originalité et le droit de décider de sa propre trajectoire ?

Dans le droit fil de ce dernier positionnement, ne pourrait-on pas envisager autrement l'incertitude ? Nous l'avons mentionné au début de cette partie, l'incertitude revêt des caractères et des représentations différentes entre le Maroc et la Corse. De même, nous avons montré que le paradigme dominant de contrôle de la nature vise à éliminer au maximum l'incertitude. Mais en prenant un angle différent, proposé notamment dans la littérature prospectiviste, ne peut-on pas la penser différemment et concevoir que « contrairement à l'apparence, le travail avec l'incertitude est une incitation à la rationalité. Il incite à la pensée complexe...la complexité appelle la stratégie. Il n'y a que la stratégie pour s'avancer dans l'incertain et l'aléatoire... la stratégie est l'art d'utiliser les informations qui surviennent dans l'action, de les intégrer, de formuler soudain des schémas d'action et d'être apte à rassembler le maximum de certitudes pour affronter l'incertain » (Edgar Morin, dans (Collectif, Hommage à Pierre Gonod, 2010)). Ainsi, c'est une vision partagée d'un monde incertain qui représente un des ressorts face à l'incertitude. La diversité, dans ce cadre, devient une force à étudier, favoriser et laisser s'exprimer pour avancer. Ces réflexions sont donc indissociables d'un véritable débat démocratique permanent, dépassant les seuls apiculteurs, pour prévoir le long terme.

Conclusion du sixième chapitre : pour des milieux api-agricoles

La diversité des façons de faire d'apiculture dans chacun des terrains étudiés montre un ensemble de situations de coexistences des plus complémentaires aux plus conflictuelles, voire délétères. De ces dernières, émanent de nombreuses controverses. Celles qui entourent les monocultures et l'utilisation de pesticides montrent l'incompatibilité de certaines formes d'apicultures et d'agriculture. La probable disparition d'une race d'abeille adaptée à son milieu par la transhumance, exprime, elle, la menace d'une forme d'apiculture sur une autre.

Au cœur de ces controverses, la dissociation apiculteurs/agriculteurs a fait émerger la nécessité de (re)penser la coexistence entre apicultures et agricultures. Mais penser cette coexistence ne peut se faire sans identifier de quelle(s) apiculture(s) et agriculture(s) il est question. Pourtant, aujourd'hui encore les débats, sociétaux et scientifiques, simplifient une réalité complexe – centrée sur l'abeille – dont naissent des solutions reprenant le droit fil d'un paradigme moderne opposant nature – à contrôler – et société. Les incertitudes qui s'amoncellent rendent cependant inappropriées des réponses uniquement biotechniques, sectorisées et individualisées. Ces réponses s'opposent à une conception plus holiste des productions agricoles, c'est-à-dire, reposant sur des coexistences bénéfiques et de « faire avec » l'aléa. Elles contribuent selon nous à alimenter une même controverse globale : celle opposant plus de contrôle et de gestion du vivant à une réflexion sur de nouveaux rapports à construire avec la nature, avec ce qui fait notre milieu.

Les orientations suivies et prônées aujourd'hui ne nous semblent pas convaincantes car elles éludent un débat, pourtant plus que nécessaire, sur les origines des crises agricoles, écologiques et sociales en cours. Pour autant, dans les deux terrains étudiés, des apiculteurs portent d'autres façons de concevoir et de vivre l'activité apicole. Echappant en partie aux invectives de modernisation et d'individualisation, ils donnent à voir des interactions multiples et complexes entre les hommes et leurs milieux. C'est le cas au Maroc dans les zones marginales où les activités agricoles et apicoles sont encore pensées ensemble et leurs complémentarités considérées à la base de leurs permanences respectives. En Corse, cette complémentarité a été renouvelée selon d'autres manières de faire, notamment par une dynamique rurale globale et un travail collectif de territorialisation de pratiques génériques dans un milieu peu à peu objectivé et considéré comme spécifique.

Dans les deux cas la co-construction apiculture/milieu est une réussite collective de stabilité mais elle nécessite un renouvellement permanent. N'est-ce pas ce renouvellement qui pose problème aujourd'hui ? Ne devrait-il pas être posé en des termes prospectifs, mettant autour de la table apiculteurs et agriculteurs, aux pratiques variées, d'un même territoire ?

L'apiculture, par les controverses qu'elle anime autour de coexistences délétères et par son inscription spatiale particulière liée au butinage, à la reproduction des colonies et à la pratique de la transhumance, peut/doit alimenter des discussions prospectives sur l'avenir de nos modèles agricoles. Elle est à même de faire émerger des pistes de solutions reposant sur d'autres rapports au milieu. C'est-à-dire d'envisager le milieu comme un construit par et pour tous dans l'objectif de coexistences entre formes d'apicultures et entre apicultures et agricultures plus durables.

Conclusion finale

Les difficultés, médiatisées jusqu'à en être anxiogènes, qui entourent l'abeille et sa survie, constituent la toile de fond de cette thèse. Elles n'en sont cependant pas l'objet central mais ont été considérées, avec de multiples autres difficultés, au sein d'un ensemble mouvant de « sources d'incertitudes » affectant plus ou moins directement les apiculteurs. Aussi, dès le départ, le parti pris a été d'inscrire ce travail dans le champ des sciences humaines et sociales en nous intéressant aux savoirs et aux pratiques des apiculteurs et à la façon dont ces savoirs et ces pratiques ont changé au cours temps. Les sources d'incertitudes ont ainsi été étudiées, de manière diachronique, à travers les réponses apportées par les apiculteurs. Réponses qui s'articulent aussi à des orientations et à des projets multiples n'ayant pas forcément comme moteur ces sources d'incertitudes. Et, plutôt que de nous focaliser sur un seul espace géographique avec le risque de tomber dans le particularisme, nous avons choisi d'expérimenter un double regard sur le Souss marocain et la Corse. Deux monographies apicoles ont ainsi constitué la base de notre travail dans un premier temps. Leur écriture, le long de trajectoires descriptives, a rendu visibles et intelligibles des diversités de gestes, d'apiculteurs, de collectifs jusqu'alors dissimulées derrière des données statistiques souvent peu représentatives. Leur écriture a permis de faire émerger deux axes de comparaison qui ont animé la seconde partie de ce travail de thèse. Un premier axe s'est attaché aux processus de changement technique, notamment lié à l'adoption d'un même modèle de ruche de part et d'autre de la Méditerranée. Quant au second, il nous a amené à discuter des formes de coexistences entre apicultures, et entre l'activité apicole et d'autres activités agricoles. Cette démarche chemin faisant nous a amené à apporter un regard à la fois rétrospectif et nouveau sur les dynamiques et la diversité des rapports apicultures/milieus dans deux espaces géographiques distincts et à mettre en évidence la place et le rôle de l'apiculture dans les dynamiques des territoires étudiés.

Ainsi, deux ensembles d'enseignements structurent la thèse défendue dans ce manuscrit. Le premier englobe tout ce qui se rapporte à la considération de l'apiculture comme une activité agricole à part entière et le second, qui y fait suite, relève des particularités de cette activité agricole.

L'apiculture, une activité agricole à part entière

C'était l'une des hypothèses de ce travail que de considérer l'apiculture comme un élevage, et donc comme une activité agricole à part entière. A cet effet, nous avons proposé le concept de *système d'élevage apicole* comme un moyen de qualifier et de rendre visible un ensemble de pratiques apicoles cohérent. Ce concept atteste ainsi du statut d'élevage, à proprement dit, de cette activité que l'on doit dès lors regarder à côté des autres systèmes d'élevage, dans la diversité des systèmes de production agricoles. Reconnaître cette dimension, c'est aussi penser l'articulation de l'apiculture aux autres activités et aux ressources sur lesquelles elles reposent, ensemble. En effet, comme toute autre activité agricole, l'apiculture est caractérisée par des liens particuliers aux milieux. Ces liens changent selon les apiculteurs

considérés et transparaissent à travers des pratiques, des représentations et des organisations collectives, spécifiques à chaque espace et à chaque époque. C'est ce constat évident d'analogie avec l'ensemble des autres activités agricoles que nous avons voulu à la fois montrer et mobiliser dans un travail qui n'avait, jusqu'à aujourd'hui, pas été mené. Nous avons alors proposé une relecture des dynamiques agraires de deux territoires à travers le prisme de l'apiculture et inversement, une relecture de l'apiculture au fil de ces dynamiques agraires en faisant appel aux outils théoriques et aux apports des nombreuses études agraires déjà existantes. A travers ce travail, en grande partie descriptif, nous avons rendu visible une diversité d'apicultures et d'apiculteurs et leur inscription dans les logiques et les dynamiques agricoles au cours du temps. Nous avons replacé les apicultures dans les processus de modernisation agricole passés et en cours et critiqué, au même titre que pour le reste de l'agriculture, un modèle technique unique, idéalisé et envisagé comme reproductible à l'échelle de la planète. Ainsi, les pratiques, les objets, les savoirs mais aussi les modes de vie des apiculteurs ont changé individuellement et collectivement au gré d'incitations diverses, d'incertitudes multiples, mais aussi en fonction de projets que les apiculteurs ont pu porter et/ou portent encore. Les incertitudes qui touchent l'abeille et ses ressources ne sont donc pas apparues comme les seules forces motrices ni les seules préoccupations des apiculteurs, comme le laisse croire leur sur-médiatisation et la surreprésentation des recherches destinées à y faire face.

En dépliant la même évidence qui considère l'apiculture comme une activité agricole à part entière, nous avons montré que l'apiculture n'est pas seulement garante de la pollinisation et de la fourniture de produits de la ruche : elle participe pleinement aux dynamiques des paysages et des territoires.

Au Maroc, et nous avons fait l'hypothèse que la situation ne devait pas être très différente en Corse il y a quelques dizaines d'années, les apiculteurs façonnent leurs terroirs aussi en fonction de leurs abeilles. La permanence de ces terroirs dans le temps repose ainsi sur la complémentarité d'une diversité d'activités agricoles articulées à différentes sphères socio-productives, le foyer, la famille, le village, la communauté.

En Corse nous avons relevé une même volonté partagée, au moment du Riacquistu, par de nombreux agriculteurs d'élever des races locales en défendant des savoir-faire et des produits insulaires. L'abeille n'a pas fait exception au mouvement. Ainsi, même lorsqu'apiculture et agriculture sont dissociées dans le cadre d'une agriculture dite moderne, comme en Corse, des ressources communes sont envisageables (comme la châtaigneraie ou le maquis dans le cas présent), s'inscrivant pour les acteurs au sein d'une dynamique territoriale à animer et à redéfinir en permanence. C'est pourquoi l'apiculture, à travers le miel, fait-elle aujourd'hui partie des produits phares, « identitaires », reconnus par la population insulaire, mais aussi à l'extérieur de l'île, notamment par une AOP. Cette dimension identitaire des pratiques et des produits se retrouve aussi – pour combien de temps encore – au Maroc à propos des deux entités tribales étudiées, les Ida ou Tanane et les Aït Ba'amran, qui sont réputées pour leurs miels à l'échelle nationale à côté de la fameuse huile d'argan. Outre cette dimension « produit », nous avons aussi montré comment l'apiculture du sud marocain participe au renouvellement de mobilités anciennes qui ont de tout temps fait le territoire, son organisation sociale et spatiale et sa résilience face aux aléas, notamment climatiques.

Au sein des processus de modernisation, basés sur une spécialisation des activités et des espaces, certaines apicultures trouvent leur place et jouent un rôle spécifique (pour la fructification de certaines espèces telles que les rosacées ou pour la production de semences) à travers des changements techniques particuliers (transhumance, préparation des colonies, nourrissage, etc.) tandis que d'autres formes d'apicultures résistent, disparaissent ou s'hybrident. L'activité apicole est bien partie prenante des dynamiques agraires et paysagères et ce à travers des coexistences, multiples et variables dans le temps, entre l'activité apicole et d'autres activités agricoles. Nous avons montré que discutées, débattues, organisées, ces coexistences peuvent s'avérer pleinement bénéfiques dans ce qui « fait milieu » pour tout un chacun. A l'inverse, dès lors que les coexistences sont imposées ou niées, sous l'effet d'une faible importance accordée au dialogue et à la reconnaissance entre acteurs d'un même territoire, nous avons montré qu'elles peuvent être particulièrement délétères.

En effet, comme nous l'avons esquissé en filigrane au fil du texte et plus précisément dans notre dernier chapitre, l'apiculture, notamment à travers l'abeille et ses difficultés, fait l'objet de luttes et de controverses globales qui, quelque part, participent aujourd'hui aux réflexions sur les agricultures que nous voulons dans nos territoires. Mais peut-être ce dernier élément empiète-t-il déjà sur le second enseignement que nous avons évoqué ?

L'apiculture, une activité agricole particulière

Si l'apiculture est bien une activité agricole, elle n'est pas dénuée de particularités dont nous avons même supposé qu'elles étaient, du moins en partie, à l'origine du peu de considération par la recherche en sciences sociales (cf chapitre 1). Si l'on met de côté cette première particularité qu'est le manque de considération scientifique, l'abeille, échappant à la classique distinction sauvage/domestique, constitue la principale spécificité de l'apiculture. Sans nous étendre sur ce statut controversé, même si nous espérons y avoir apporté quelques éléments de discussion, nous avons montré que la question des ressources mellifères et pollinifères ainsi que les modalités de la reproduction de l'abeille font de l'apiculture un élevage bien particulier. En effet, si l'essaim est éventuellement approprié par un apiculteur, l'abeille n'en est pas moins libre de ses mouvements qu'elle déploie sur plusieurs centaines d'hectares. De même, la fécondation, et donc la reproduction du cheptel, échappe dans la majorité des cas à un contrôle total. Ces deux points nous ont amené à discuter de la dimension spatiale originale de l'activité apicole et donc des modalités bien spécifiques de coexistences entre des façons différentes de faire de l'apiculture dans un même espace. La difficulté et la faiblesse des contrôles exercés sur le butinage (qualité et quantité de la ressource), sur la circulation des butineuses (transferts de maladies) et sur les modalités de reproduction (hybridations génétiques) nécessitent un minimum de concertation entre apiculteurs et entre apiculteur et agriculteurs. Si plus haut il s'agissait de reconnaître la place de l'apiculture, en tant qu'activité agricole, dans les dynamiques territoriales, nous insistons ici sur l'importance de considérer la dimension territoriale de l'apiculture dans la façon dont on pense l'activité et les actions à envisager en vue d'améliorer les conditions de son exercice. A cet effet, nous avons mis en cause le processus de

changement technique à l'œuvre au Maroc qui déterritorialise et dissocie des pratiques apicoles et agricoles complémentaires dans un environnement particulièrement contraignant. Mais nous avons aussi montré, avec le cas corse, qu'adopter de nouvelles pratiques productives peut se faire dans une démarche autre, préservant spécificités et complémentarités, à minima, par une inscription territoriale renouvelée.

Cette démarche de territorialisation ne peut être abordée sans discuter d'une seconde particularité de l'activité apicole par rapport aux autres activités agricoles : la diversité des apiculteurs (amateur/professionnel, traditionnel/moderne) dont certains sont parfois loin des préoccupations agricoles. Pour autant, comme nous venons de le mentionner, ces différents apiculteurs sont en interaction permanente. C'est une des raisons qui nous a amené à nous intéresser à l'ensemble des praticiens et non pas aux seuls apiculteurs considérés comme des « professionnels ». La recherche scientifique et les programmes étatiques renforcent cette dichotomie en se focalisant seulement sur les derniers et non sur l'ensemble des possesseurs de ruche. L'apiculture est une activité qui dépasse le cadre professionnel et agricole. C'est en regardant deux terrains complémentaires, en Corse, où le collectif a cherché à intégrer tous les producteurs de miel dans la démarche de l'AOP, et au Maroc, où les hybridations sont multiples, que nous avons pu montrer l'importance de mettre à plat cette différenciation.

L'apiculture n'est donc pas tout à fait un élevage comme les autres et les études rurales ont intérêt à se saisir de ce qui fonde cette originalité pour en appréhender les dynamiques.

De manière plus prospective, nous avons montré que ces particularités peuvent/doivent nous amener à envisager différemment nos rapports à la nature et à ce qui fait notre milieu dans un contexte de crise agricole globale. Ainsi, les controverses soulevées par les difficultés de l'abeille ne doivent pas rester cantonnées à des solutions uniquement biotechniques et individualisées, mais elles doivent aussi intégrer les dimensions sociale et culturelle de l'activité apicole. L'étude des situations marocaine et corse a par exemple démontré l'efficacité de réponses collectives et territorialisées apportées par les apiculteurs aux situations d'incertitudes au fil du temps, le tout en s'appuyant sur une diversité de façons de faire et de concevoir l'activité apicole. Aujourd'hui, un peu à bout de souffle, ces réponses s'émeussent en même temps que la crise s'aggrave. Les changements à opérer dépassent l'activité apicole et doivent toucher un niveau supérieur, celui du modèle agricole dominant. Les alternatives à ce modèle existent mais restent pour l'instant confinées à des groupes sociaux et des espaces bien particuliers tandis que ledit modèle continue d'irriguer les orientations de développement agricole au niveau international.

Des recherches sur les apicultures à poursuivre

Quelles recherches poursuivre quand l'argument que nous formulons s'attache justement à dire que les meilleures réponses sont celles qui ont été trouvées par les apiculteurs ? Les chercheurs apportent-ils eux aussi leur pierre à l'édifice ? Selon nous, en plus des recherches biotechniques, bien évidemment nécessaires à l'amélioration des connaissances sur l'abeille et ses difficultés, les études en sciences sociales doivent

être poursuivies, multipliées et approfondies en vue d'apporter de nouvelles solutions aux praticiens mais aussi un recul sur leurs pratiques. Mais ces recherches, du fait des originalités de l'activité apicole démontrées tout au long de cette thèse, et du fait de sa dimension systémique, dépassent l'apiculture et appellent tout particulièrement des approches pluridisciplinaires. Nous n'en dresserons pas ici une impossible liste mais dans le droit fil de ce travail, quelques pistes peuvent être esquissées.

Outre l'intérêt géohistorique de nos monographies offrant un état des lieux actuel des connaissances apicoles des zones étudiées, nous pouvons relever les apports, méthodologique et théorique, de la démarche rédactionnelle suivie. Inspirées de l'agriculture comparée, ces monographies initient des éléments et fournissent des concepts pour une grille de lecture qui reste à mieux formaliser et à appliquer à de nouvelles études sur l'apiculture. A titre d'exemple, le concept que nous avons forgé d'itinéraire de transhumance (IT) est à retenir : l'IT est en effet un nœud majeur à décrire et à comprendre de par son caractère holiste intégrant de multiples facettes (écologique, sociale, géographique) de l'activité. De prime abord rigide dans les discours, c'est-à-dire présenté comme invariable selon les années, il exprime certaines normes techniques plus ou moins implicites. Mais dans les faits observés, il s'assouplit et témoigne alors d'adaptations permanentes aux aléas indissociables de l'activité apicole ou de changements affectant l'apiculteur, sa famille, ses projets, les ressources dont il dépend ou encore les collectifs dans lesquels il s'inscrit.

Sans tomber dans ce qui serait une « apiculture comparée », pensée en miroir de l'« agriculture comparée », dont le particularisme risquerait de renforcer la dissociation apiculture/agriculture battue en brèche dans cette thèse, il s'agirait de continuer à penser des concepts de base, spécifiques à l'apiculture, et à tester leur pertinence : IT, système d'élevage apicole, terroir apicole. Autant de concepts qui pourraient par la suite être mobilisés dans de nouvelles études rurales et agraires. Ces dernières ne se focaliseraient pas forcément sur l'apiculture comme nous l'avons fait, mais devraient au minimum la considérer au sein de systèmes productifs divers. Il s'agirait ainsi de répliquer l'expérience dans diverses régions du monde afin d'affiner les concepts, d'identifier les problématiques et les enjeux apicoles locaux, de fournir un ensemble de cas dont pourraient être tirés des enseignements généraux et éventuellement de faire émerger d'autres logiques, d'autres pistes de solutions qui pourraient inspirer des apicultures dans des lieux distants. Plus proche de nous, une étude similaire sur l'apiculture urbaine apporterait sûrement un autre regard sur l'activité, mais aussi sur les rapports ville/campagne, et bien évidemment sur les politiques à mener pour en favoriser le développement et des interactions bénéfiques avec le reste de la filière apicole.

Toujours dans l'idée de poursuivre de nouvelles recherches sur l'apiculture, le cadre théorique, récent, de la coexistence semble prometteur. En effet, nous avons pu y trouver des éléments permettant de penser de manière systémique les interactions qui animent l'apiculture en elle-même et ses liens avec les autres activités agricoles. C'est donc là selon nous une opportunité à saisir que d'inclure, au stade de la construction et de la précision d'un nouveau cadre conceptuel, l'apiculture parmi les autres activités étudiées. Si elle a été passée sous silence dans les approches antérieures, peut-être est-ce là l'occasion de pallier à ce manque et d'assurer à l'apiculture sa place dans un nouveau champ de réflexion qui questionne

la durabilité de « scènes » multiples (exploitation, coopérative, territoire, filière, système d'innovation, etc.). De plus, du fait de ses originalités (spatiales, conceptuelles, de statut, etc.), de sa dimension systémique et des controverses qu'elle soulève, l'activité apicole brouille les catégories de pensées classiques (sauvage/domestique, ressource appropriée ou non, mobilités multiples, pluriactivité agricole et non agricole, etc.) et, selon nous, est à même de fournir un regard original permettant d'affiner le cadre théorique en question.

Ces appels à poursuivre les recherches en sciences sociales sur l'apiculture s'inscrivent dans la droite ligne du parti pris de cette thèse qui était d'ouvrir les champs d'analyse afin d'initier des recherches sur une activité encore peu étudiée. C'était le cas en 2014, au début de cette thèse, et encore plus en 2010, aux prémices de ces travaux sur l'apiculture. Aujourd'hui des études sur l'apiculture émergent dans les départements en sciences humaines et sociales de différents instituts de recherche. A ce titre, un groupe de travail, auquel nous participons, a été constitué sous l'égide de l'INRA et a tenu sa première réunion de travail à Marseille en novembre 2017, sa seconde à Paris en novembre 2018 et sa troisième doit avoir lieu à la même époque en 2019. D'autres cercles se constituent, à un niveau européen par exemple, et les premiers projets de recherches intégrant les SHS sont lancés (Viva, Durapi⁸³ par exemple). Cette thèse est donc une première pierre. Gageons qu'elle soit contestée, critiquée et par-là complétée, renouvelée et affinée par ces collectifs en cours de constitution et par d'autres, à venir. Elle ouvre et s'inscrit dans un front de recherche particulièrement stimulant et lié à des préoccupations sociétales actuelles majeures – la survie de l'abeille, la durabilité de nos modèles agricoles, la préservation de la biodiversité, des productions de qualité, etc. Encore peu nombreux, et face à de tels enjeux, nous, chercheurs, avons tout intérêt à coopérer pour avancer au mieux, dans notre intérêt, celui de l'abeille et bien évidemment celui des apiculteurs et de la société dans son ensemble.

Peut-être faut-il terminer cette thèse justement par ces intérêts globaux et partagés et sur la place accordée aux apiculteurs et aux agriculteurs dans les processus de recherche. Si leurs pratiques se doivent d'être observées et leurs voix sans cesse entendues quels qu'ils soient, apiculteurs et agriculteurs doivent aussi pouvoir trouver leur place dans les recherches en cours. L'histoire de la recherche apicole en France est indissociable d'un travail au plus près des apiculteurs ; des collectifs professionnels sont engagés depuis longtemps dans de nombreuses expérimentations. Il est donc primordial de s'inscrire dans cette tradition tout en y apportant le recul nécessaire, ce, qu'entre autre, les sciences sociales permettent. Plus concrètement, cela peut se traduire par les pistes entrouvertes par cette thèse : intégrer dans les débats les apiculteurs non professionnels, porter un regard sur les normes techniques et les modes de production actuels, aborder les aspects relevant des filières et des marchés, penser l'articulation de l'activité apicole aux autres activités, éclairer les controverses, etc. Le chercheur en sciences sociales peut ainsi avoir un rôle clé de médiateur, faisant/rétablissant le lien quelque peu distendu par les crises leur traitement médiatique entre les praticiens, la société et les décideurs, mais de médiateur engagé auprès des apiculteurs, portant leur voix et leurs revendications, à leurs côté, de manière critique et constructive.

⁸³ Vivre avec varroa, Durabilité des exploitations apicole

Bibliographie

- Abitbol, M. (2009). *Histoire du Maroc*. Paris: Perrin.
- Adam, A., Michon, G., Alifriqui, M., Amzil, L., & Simenel, R. (2016). *Des terroirs apicoles aux territoires mellifères?* Paris et Rabat: Ird Editions et FLSH Rabat.
- Adam, A., Michon, G., Sorba, J.-M., & Amzil, L. (2017). Lieux d'apprentissage et dynamiques des savoirs apicoles au Maroc. *Autrepart*, 2(82), 69-85. doi:10.3917/autr.082.0069
- Adam (1996). *A la recherche des meilleures races d'abeille*. Courrier du livre.
- Aderghal, M., & Simenel, R. (2013). La construction de l'autochtonie au Maroc : des tribus indigènes aux paysans amazigh. *Espace populations sociétés*, 55-67.
- Aderghal, M., & Simenel, R. (2016). Le terroir au Maroc à l'épreuve de la construction sociopolitique des territoires dans la durée. Dans M. Berriane, & G. Michon, *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine* (pp. 51-68). Marseille-Rabat: FLSH-Rabat et IRD Editions.
- Agreste. (2008). Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus. *Agreste-primeur*(210), 4. Récupéré sur <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur210.pdf>
- Akesbi, N., Benatya, D., & El Aoufi, N. (2008). L'agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation. *Economie Critique*, 191.
- Albert, J.-P. (1989). La Ruche d'Aristote : science, philosophie, mythologie. *L'Homme*, tome 29 n°110, pp. 94-116. doi:10.3406/hom.1989.369116
- Albitreccia, A. (1937). Une enquête sur la situation agricole de la Corse. *Annales de géographie*(264), pp. 625-628.
- Alifriqui, M., M'Hirit, O., Michalet, R., & Peltier, J.-P. (1995). Variabilité des précipitations dans le Haut-Atlas Occidental marocain. *Le Climat*, 13, 11-28.
- AllEnvi, Consortium. (2016). *The Mediterranean Region under Climate Change. A scientific Update*. IRD Editions.
- Alphandéry, P., & Fortier, A. (2013). Les données sur la nature entre rationalisation et passion. *Revue du MAUSS*, 42(2), 202-220. doi:10.3917/rdm.042.0202
- Amzil, L. (2006). *Thèse*. Faculté des sciences et des lettres de Rabat, Rabat.

- Amzil, L. (2010). Taddart Ouguerram (Agdal) C.R. Argana. 2. Rabat.
- ANSES. (2015, Mai). *Xylella fastidiosa*, Fiche de reconnaissance des symptômes.
- Arbre et paysage 32. (2014). Abeille, arbre et territoire. Des paysages agroforestier pour accueillir et nourrir les abeilles domestiques. Auch.
- Auclair, L., Alifriqui, M., & Al. (2012). *Agdal, patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain*. Rabat: IRD/IRCAM.
- Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*(58), 73-93. doi:10.7202/1036207ar
- Barathon, J.-J., El Abbassi, H., & Lechevalier, C. (2010). Gestion des sols et de l'eau dans le massif d'Ifni, Anti-Atlas occidental, Maroc. *Norois*(214), 101-111.
- Barthe, Y., de Blic, D., Heurtin, J., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D., & Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*, 103(3), 175-204. doi:10.3917/pox.103.0173
- Barthes, A., Baudot, P., Alifriqui, M., Michon, G., Genin, D., Kamil, H., . . . Simenel, R. (2016). Dynamiques d'innovations des arrières-pays arides marocains. Le cas du figuier de Barbarie, une ressource territoriale en émergence? Dans M. Berriane, & g. Michon, *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? une expérience marocaine* (pp. 145-158). Marseille/Rabat: IRD Editions et Faculté de Rabat.
- Bathfield, B. (2013). *Les stratégies adaptatives et les gestions techniques des petits producteurs de café et de miel dans les hautes terres du Guatemala*. Thèse.
- Bathfield, B., Gasselin, P., Vandame, R., & Garcia Barrios, L. (2010). Adaptation de la gestion technique des producteurs de café et de miel face aux variations de prix au Guatemala: concepts et méthodes. *Agir en situation d'incertitude*, (p. 13). Montpellier.
- Battesti, M.-J. (1980). *Etude biométrique de colonies d'abeilles corses*. Univ. Aix-Marseille III.
- Battesti, M.-J. (2010). Productions mellifères et productions scientifiques : des atouts pour un développement économique et environnemental durable. *Séminaire : Qualité et Qualification: Terroir et diversité*, 37. url : http://193.48.30.205/IMG/pdf/M-J_Battesti.pdf

- Battesti, M.-J., & Goeury, C. (1992). Efficacité de l'analyse mélitopalynologique quantitative pour la certification des origines géographique et botanique des miels: le modèle des miels corses. (E. S. Publishers, Éd.) *Review of Palaeobotany and Palynology*, 75 , 77-102. doi:10.1016/0034-6667(92)90151-6
- Becker, H. (2000). L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier. *Sociétés contemporaines*(40), 151-164.
- Belkadi, N. (2006). *Le Gharb, la première région apicole du Maroc*. Kenitra: ORMVAG, url : https://ssl.domicile.fr/apiservices.com/articles/fr/gharb_apiculture%202005.pdf
- Belmin, R., Casabianca, F., & Meynard, J.-M. (2017). Contribution of transition theory to the study of geographical indications. *Environnemental innovation and societal transitions*, 27, 32-47. doi:10.1016/j.eist.2017.10.002
- Belmin, R., Meynard, J.-M., Julhia, L., & Casabianca, F. (2018). Sociotechnical controverses as warning signs for niche governance. *Agronomy for sustainable development*, 38-44. doi:10.1007/s13593-018-0521-7
- Bennafla, K. (2010). Mobilités et politique à Sidi Ifni, ville isolée du Sud marocain. *Espace populations sociétés*, 3(2), 251-265. doi:10.4000/eps.4144
- Bérard, L., & Marchenay, P. (1995). Lieux, temps et preuves, La construction sociale des produits de terroir. *Terrain*(24), 153-164. doi:10.4000/terrain.3128
- Berque, A., & Al., E. (2014). *Le lien au lieu. Actes de a chaire de mésologie de l'Université de Corse*. éoliennes.
- Berque, J. (1951). Terroirs et seigneurs du Haut Atlas occidental. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 6, 474-484.
- Berque, J. (1953). Notes sur l'histoire des échanges dans le Haut-Atlas occidental. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 3, 289-314.
- Bilali, S. (1985, Décembre). Hommage à Paul Hacour. *Les carnets du CARI*, 38-39.
- Billet, P. (2016). La propriété au risque des services écosystémiques : le cas du service de pollinisation. Dans E. de Mari, & D. Taurisson-Mouret, *L'Empire de la propriété : impacts environnementaux du droit de propriété. L'impact de la norme en milieu contraint (III) : exemples de droit colonial et analogies contemporaines* (pp. 274-286). Victoires.

- Bitoun, P. (2004). D'une modernité à l'autre. A propos de la transformation des campagnes de 1930 à nos jours. Dans O. Marcel, *Le défi du paysage, un projet pour l'agriculture* (p. 315). Champ Vallon.
- Blanco, J. (2015). *Le fils du Sahara et les gens de la pluie. Gestion paysanne et conservation des socioécosystèmes à acacia au Sud du Maroc*. Thèse de doctorat en écologie, AgroParisTech. Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01388062>
- Blanc-Pamard, C., & Boutrais, J. (1994). *A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs* (éd. Dynamique des systèmes agraires). Paris: Orstom - Centre d'étude Africaine (URA94).
- Blandin, P. (2009). *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*. Versailles: Quae.
- Bocquet, M. (1987). *Etude des causes socio-économiques de la baisse de dynamisme au sein d'une association de développement apicole en Corse*. INRA-LRDE/U Bugnu Corsu, Corte.
- Boezio, G., & Peduzzi, P. (2011). Rapport du Programme des Nations Unies sur la mortalité des abeilles et sur les menaces qui pèsent sur les insectes pollinisateurs. (F. d. Limoge, Éd.) *Revue semestrielle de droit animalier*, 2, 163-174.
- Boujnikh, M., & Humbert, A. (2010). L'eau dans le bassin du Souss : concurrences et désorganisation des systèmes paysans. *Norois*(214), 113-126.
- Bourbouze, A., & El Aich, A. (2000). Gestion des troupeaux et des parcours en régions steppiques et réponse à l'aléa climatique. Dans F. Guessous, N. Rihani, A. Ilham, & Wageningen (Éd.), *Livestock production and climatic uncertainty in the Mediterranean* (pp. 307 - 321). EAAP.
- Bourbouze, A., & El Aich, A. (2005). L'élevage caprin dans l'arganeraie : l'utilisation conflictuelle d'un espace. *Cahiers Agricultures*, 14(5)
- Bradbear, N. (2010). *Le rôle des abeilles dans le développement rural*. Rome: FAO. Récupéré sur <http://www.fao.org/docrep/013/i0842f/i0842f00.pdf>
- Brechet, J.-P., & Schieb-Bienfait, N. (2006). Projets et pouvoirs dans les régulations concurrentielles. *Revue d'économie industrielle*(113), 9-29. doi:10.4000/rei.233
- Bruno, E. (2018). *L'adultération des miels et son impact sur l'apiculture*. Journée du programme européen Miel, CARI, Namur. Récupéré sur <http://butine.info/wp-content/uploads/2018/01/Marché-du-miel-28janv18-prov.pdf>

- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Editions du Seuil.
- Camps, G. (1985). Agadir. *Ad – Aǧuh-n-Tahlé*, 2(Edisud). (E. berbère, Compileur) Aix en Provence. Consulté en Novembre 2017, url : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/903>
- Cantoni, C., & Lallau, B. (2010). La résilience des Turkana. *Développement durable et territoires*, 1(2), 24. doi:10.4000/developpementdurable.8497
- Cardon, C. (2017). *Causes et conséquences du développement du figuier de Barbarie dans une vallée du territoire des Aït Baâmrane (Sud du Maroc)*. Mémoire ingénieur, ISTOM, Cergy.
- Chauzat, M.-P. (2011). L'épidémiologie des maladies de l'abeille. *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, pp. 179-188.
- Cheyran, J.-P., & Riaux, J. (2013). Les notions d'aléa et de risque vues du Haut Atlas : pratiques, savoirs et savoir-faire. *VertigO*, 13(2). doi:10.4000/vertigo.14137
- Chia, E., & Marcshenay, M. (2008). Un regard des sciences de gestion sur la flexibilité : enjeux et perspectives. Dans B. Dedieu, E. Chia, B. Leclerc, C.-H. Moulin, & M. Tichit, *L'élevage en mouvement: flexibilité et adaptations des exploitations d'herbivores* (pp. 23-36). Quae.
- Clastres, P. (1972). *Chronique des indiens Guayaki*. (Col. Terre Humaine poche). Paris : Pocket
- Claude Bouet, J. C. (2002). *Les ruchers dans les murs. Maisons des abeilles, ruchers-placards, abris ruchers en Provence et en Languedoc*. Mane : Les Alpes de Lumière.
- Clément, H. (2000). *Créer son rucher*. (Rustica, Éd.)
- Clerc, F. (1958). Le système du « paysanat » au Maroc. *Économie rurale*(38), 29-32.
- Cochet, H. (2011). *L'agriculture comparée*. Paris: Quae.
- Collectif. (1915). *Villes et tribus du Maroc - Casablanca et les Châouïa*. Paris: Ernest Leroux.
- Collectif. (1937, Janvier). Syndicat Chérilien d'Apiculture. *La Terre marocaine*(86), p. 52.
- Collectif. (2002). *Les ruchers dans les murs. Maison des abeilles, ruchers-placards, abris ruchers en Provence et en Languedoc*. Mane (04): Les Alpes de lumière.

- Collectif. (2010). *Hommage à Pierre Gonod* (Vol. N° spécial). (T. d. futur, Éd.) Geistel. Récupéré sur <http://asrdlf.org/pdf/PDFeve69CN1.pdf>
- Consortium, T. H. (2006). *Insights into social insects from the genome of the honeybee Apis mellifera*. *Nature*. doi:10.1038/nature05260
- Cornuet, J.-M., Daoudi, A., Mohssine, E. H., & Fresnaye, J. (1988). Etude biométrique des populations d'abeilles marocaines. *Apidologie*, 355-366.
- Cotte, A. (1990). *La vie de ceux d'avant. Souvenir d'un simple paysan de la vallée de l'Asse* (Vol. 105/106). Mane: Les Alpes de Lumière.
- Courtin, É., Lechaux, B., Roullaud, É., & Woollven, M. (2012). Démêler les fils du récit comparatif. *Revue internationale de politique comparée*, 19, 7-17. doi:10.3917/ripc.191.0007
- Crane, E. (1999). *The world history of beekeeping and honey hunting*. New York: Routledge.
- Crousilles, A. (2014). *Usages, propriétés antibactériennes et physicochimie de miels marocains*. Thèse de pharmacie, Faculté de pharmacie de Montpellier, Montpellier.
- D'Anna, A. (2011). Les statues-menhirs de Corse : chronologie et contextes, l'exemple de Cauria. *Documents d'archéologie méridionale*(34), 21-36. Consulté en Décembre 2017, sur <http://journals.openedition.org/dam/2677>
- Darnhofer, I., & Walder, P. (2014). Farmer types and motivation. Dans P. Thompson, & D. Kaplan, *Encyclopedia of Food and Agricultural Ethics* (pp. 710-715). Springer Netherlands.
- Davaine, J.-B. (2012). Evolution récente de la ressource mellifère dans le paysage agricole français : le cas des grandes cultures et des productions fourragères. *Bull. Acad. Vét. France*, 4(165), 293-306. Url : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/48810/AVF_2012_4_293.pdf?sequence=1
- De la Rocca, J. (1857). *La Corse et son avenir*. Paris.
- De Mas, P. (1986). L'évolution disparate des marges rurales marocaines: les cas du Rif et du Souss. Plaidoyer pour une recherche scientifique adaptée au monde rural marocain. *Hommage à Paul Pascon* (pp. 53-62). Rabat: Bulletin économique et social du Maroc.

- de Verdalle, L., Vigour, C., & Le Bianic, T. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses. *Terrains & travaux*, p5-21. Url : <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-2-page-5.htm>
- Debaz, J. (2012). *Nous sommes tous de la coalition contre les abeilles*. Consulté en Janvier 2018, sur Socio-informatique et argumentation : https://socioargu.hypotheses.org/4222#identifiant_6_4222
- Decourtye, A., Lecompte, P., Pierre, J., Chauzat, M.-P., & Thiébeau, P. (2007). Introduction de jachères florales en zones de grandes cultures : comment mieux concilier agriculture, biodiversité et apiculture ? (INRA, Éd.) *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 33-56.
- Decourtye, A., Vallon, J., Kretschmar, A., Maisonnasse, A., Beri, C., Alaux, C., . . . Dangléant, A. (2017). Surveillance programmée de ruchers pour identifier les facteurs de risques et les indicateurs précoces de pertes hivernales des colonies d'abeilles mellifères. (INRA, Éd.) *Innovations Agronomiques*(55), 183-200.
- Decourtye, A., Vidau, C., Rollin, O., Requier, F., Rüger, C., Allier, F., . . . Odoux, J.-F. (2016). Fréquentation des cultures par les abeilles mellifères et sauvages : synthèse des connaissances pour réduire le risque d'intoxication aux pesticides. *Cahiers d'Agricultures*, 9.
- Dedieu, B., Ancey, V., & Avelange, I. (2013). Agir en situation d'incertitude en agriculture. Dynamiques de protection et d'adaptation au Nord et au Sud. Dans V. Ancey, I. Avelange, & B. Dedieu, *Agir en situation d'incertitude. Regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud* (pp. 1-3). Peter Lang. Doi : 10.3726/978-3-0352-6348-0
- Dedieu, B., & Ingrand, S. (2010). Incertitude et adaptation : cadres théoriques et application à l'analyse de la dynamique des systèmes d'élevage. *INRA Prod. Anim*, 23 (1), 81-90.
- Deléage, E. (2013). *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*. Versailles: Quae.
- Deléage, E., & Sabin, G. (2012). Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles. *Ethnologie française*, 42(4), 667-676. doi:10.3917/ethn.124.0667
- Della Rocca, A. (1790). *Traité complet sur les abeilles, avec une méthode nouvelle de les gouverner telle qu'elle se pratique à Syra*. Paris.
- Desrues, T. (2006). Le corporatisme agrarien au Maroc La trajectoire de l'Union marocaine de l'agriculture. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*(111-112). Consulté en Juin 2018, sur <http://journals.openedition.org/remmm/2874>

- Détang-Dessendre, C., Georget, M., Guyomard, H., Huyghe, C., Peyraud, J.-L., Reboud, X., . . . Thérond, O. (2018). Diversité des agricultures : des recherches pour des agricultures diverses et/ou une question pour la recherche. *Innovations agronomiques*, 68, 1-17.
- Douault, C., & Louveaux, J. (1968). Les perspectives de l'apiculture française : compte rendu d'une journée d'études à Bures-sur-Yvette. Dans I. Editions (Éd.). (pp. 151-227). Les Annales de l'Abeille.
- Dounias, E. (2011). L'abeille noire, le châtaigner et l'Homme dans les Cévennes. Dans Y. Pietrasanta, *Le génie de la nature*. Biotope.
- Ducrocq(coord.), V. (2016). Climate change in the mediterranean region. Dans A. consortium, & I. Editions (Éd.), *The Mediterranean Region under Climate Change. A scientific Update* (pp. 71-104).
- Dufumier, M. (1996). *Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise*. Paris: CTA - Karthala.
- Dugué, P., Bekkar, Y., & Errahj, M. (2014, Mars). Quels dispositifs de conseil pour l'agriculture familiale marocaine ? Réflexions pour une démarche de conception des dispositifs de conseil. *Alternatives Rurales*, 10.
- El Aissi, N. (2016, 06 15). L'apiculture, encore loin des objectifs du contrat-programme. *L'économiste*(4795). Récupéré sur www.leconomiste.com/article/998916-l-apiculture-encore-loin-des-objectifs-du-contrat-programme
- El Alaoui, M. (1994). L'expérience marocaine de vulgarisation-modernisation-développement en agriculture et problématique de la participation paysanne. Dans P. Plaza (Éd.), *La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade. 4 (2)*, pp. 13-25. Montpellier: Cahiers Options Méditerranéennes. Url : <http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=94400040>
- Eldin, M., & Milleville, P. (1989). *Le Risque en agriculture*. Paris: IRD.
- Faysse, N., El Amrani, M., Errahj, M., Addou, H., Slaoui, Z., Thomas, L., & Mkadmi, S. (2014). Des hommes et des arbres : relation entre acteurs dans les projets du Pilier II du Plan Maroc Vert. *Alternatives rurales*(1), 9.
- Fert, P. (2015). *Evolutions de la représentation des intérêts apicoles français*. Rapport de master, Science-Po Bordeaux, Bordeaux.

- Fournier-Plamondon, A.-S., & Racine-Saint-Jacques, J. (2014). (Re)Constituer la trajectoire . *Conserveries mémorielles*, 2(15). Consulté en Juin 2018, sur <http://journals.openedition.org/cm/1740>
- FranceAgriMer. (2015). *La production française de miel et de gelée royale en France en 2014*. Synthèse Filière apiculture, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Paris.
- FranceAgriMer. (2016). *Synthèses, filière apiculture*. Paris: FranceAgriMer.
- FranceAgriMer. (2017). *Bilan de campagne Miel en 2016*. Données et bilans de FranceAgriMer, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Paris.
- FREDON – Site internet consulté le 25 juin 2018 - <http://fredoncorse.com/ravageurs/cynips-du-chataignier.html>
- Fresnaye, J. (1966). Revue de l'insémination artificielle des reines d'abeilles. (I. Editions, Éd.) *Les annales de l'abeille*, 251-263.
- Galibert, C. (2008). Introduction. L'ethnologie de la Corse : pistes et hors piste. *Ethnologie française*, 38(3), 389-395. doi:DOI 10.3917/ethn.083.0389
- Gallai, N., Salles, J.-M., Settele, J., & Vaissière, B. (2009). Economic valuation of the vulnerability of world agriculture confronted with pollinator decline. *Ecological Economics*, 810-821.
- Gamisans, J. (1975). *La végétation des montagnes corses*. Thèse de doctorat, CNRS, Marseille.
- Garcia, N., & Phipps, R. (2016). Prix du miel, l'effondrement. *Abeille & Cie*, 174, pp. 31-36.
- Garnery, L., & Basso, B. (2018). *Cahier des charges « Conservatoires d'abeilles »*. Blog Itsap, url : http://itsap.asso.fr/pages_thematiques/genetique/cahier-des-charges-conservatoires-dabeilles
- Garrigues-Cresswell, M. (1986). Complémentarité verticale dans le Haut-Atlas. *Hommage à Paul Pascon* (pp. 43-52). Rabat: Bulletin économique et social du Maroc.
- Garrigues-Cresswell, M., & Lecestre-Rollier, B. (2002). Gérer les aléas. Les sociétés du Haut Atlas marocain. *Techniques & Culture*, 38. doi:10.4000/tc.230
- Gasselin, P., Vaillant, M., & Bathfield, B. (2014). Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille. Dans P. Gasselin, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle,

- & S. Zasser, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (pp. 101-122). EDP Sciences.
- Geels, F. W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research policy*, 31(8-9), 1257-1274.
- Geels, F. W. (2004). From sectoral systems of innovation to socio-technical systems. Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research Policy*(33), 897–920. doi:10.1016/j.respol.2004.01.015
- Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*(36), 399–417. doi:10.1016/j.respol.2007.01.003
- Genin, D. (2013). Entre gestion des risques et projets de vie: une approche conceptuelle illustrée pour une relecture des pratiques agro-sylvo-pastorales en milieux contraignants. Dans V. Ancy, I. Avelange, & B. Dedieu, *Agir en situation d'incertitude en agriculture. Regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud* (pp. 353-365). Bruxelles: Peter Lang.
- Genin, M., Alifriqui, M., Fakhech, A., Hafidi, M., Ouahmane, L., & Genin, D. (2017). Back to forests in pre-Saharan Morocco? When prickly pear cultivation and traditional agropastoralism reduction promote argan tree regeneration. *Silva Fennica*(51), p. 22.
- Gentil, L. (1906). *Mission de Segonzac. Dans le Bled es Siba, exploration au Maroc*. Paris: Masson et Cie.
- Girard, N., & Navarrete, M. (2005). Quelles synergies entre connaissances scientifiques et empiriques ? L'exemple des cultures du safran et de la truffe. *Natures Sciences et Sociétés (NSS)*, 13, 33-44. Doi : 10.1051/nss:2005004
- Goulson, D., Nicholls, E., Botías, C., & Rotheray, E. L. (2015). Bee declines driven by combined stress from parasites, pesticides, and lack of flowers. *Science*, 347. doi:10.1126/science.1255957
- Gourrat, M. (2017). De la concertation territoriale à l'expérimentation en plein champs, différents leviers pour accompagner les acteurs d'un territoire agricole à façonner des paysages durablement favorables à des productions oléagineuses et des productions de miel. *OCL*, 10.1051/ocl/2017042.
- Graziani, A.-M. (1997). Comment peut-on être Corse ? L'Histoire au gré des racontars. *Commentaire*, 4(80), 929-940. doi:10.3917/comm.080.0929
- Groupe d'Action Locale I Trè Valli. (2007). *L'anima di a terra*. Ajaccio: Albiana.

- Haccour, P. (1963). *Rapport sur la vulgarisation de l'apiculture au Maroc*. Centre national de documentation (archives), Sidi Yahia du Gharb.
- Haccour, P. (1966). *L'apiculture*. Centre national de documentation (archives), Rabat.
- Haccour, P. (Non daté). *Un nouveau type de ruche, la ruche "Maroka"*. Rabat: Centre National de documentation (archives).
- Harbo, J. R., & Hoopinger, R. A. (1997). Honey Bees (Hymenoptera: Apidae) in the United States That Express Resistance to *Varroa jacobsoni* (Mesostigmata: Varroidae). *Journal of Economic Entomology*, 90(4), 893–898. Doi : 10.1093/jee/90.4.893
- Haubruege, E., Nguyen, B. K., Widart, J., Thomé, J.-P., Fickers, P., & Depauw, E. (2006). Le dépérissement de l'abeille domestique, *Apis mellifera* L., 1758 (Hymenoptera : Apidae) : faits et causes probables. *Notes fauniques de Gembloux*, 1(59), 3-21.
- HCP. (2006). *50ans de développement humain et perspectives 2025*. Etat marocain, Rabat.
- HCP. (2010). *Le Maroc des régions*.
- HCP. (2014). *Le Maroc des régions*.
- HCP. (2015). *Annuaire statistique régional Souss Massa*.
- HCP. (2016). *Annuaire statistiques régionaux*. Url : https://www.hcp.ma/downloads/Annuaire-statistiques-regionaux_t11956.html
- Henry, M., Béguin, M., Requier, F., Rollin, O., Odoux, J.-F., Aupinel, P., . . . Decourtye, A. (2012). A Common Pesticide Decreases Foraging Success and Survival in Honey Bees. *Science*, 336(6079). doi:10.1126/science.1215039
- Henry, M., Odoux, J.-F., Allaux, C., Aupinel, P., Bretagnolle, V., Di Pasquale, G., . . . Decourtye, A. (2016). Alimentation des abeilles domestiques et sauvages en système de grandes cultures. *Innovations Agronomiques*(53), 39-47. doi: 10.15454/1.513585974246653E12
- Hermitte, J.-E. (1970). Les "Pieds Noirs" de la Corse. *Cahiers de la Méditerranée*(1), 11-64. doi:10.3406/camed.1970.1314
- Hervieu, B., & Purseigle, F. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin.
- INAO. (s.d.). *Fiche produit: miel de Corse*. Consulté en Janvier 2018, sur www.inao.gouv.fr: <https://www.inao.gouv.fr/produit/4668>

- Ingrand, S., Astigarraga, L., Chia, E., David, C., Coquil, X., & Fiorelli, J.-L. (2009). Développer les propriétés de flexibilité des systèmes de production agricoles en situation d'incertitude: pour une durabilité qui dure... *13èmes journées de la Recherche Cunicole*. Le Mans.
- INRA-SAD. (2017). *Schéma stratégique du département*. INRA, Science pour l'Action et le Développement. Consulté en Juin 2018, sur <https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/387683-2094d-resource-ssd-version-courte-sad-2016-2020.docx>
- IPBES. (2016). *Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire*. IPBES, Bonn.
- Jackson, J. G. (1811). *An account of the empire of Marocco and the districts of Suse and Tafilelt*. Londres.
- Jacob-Rousseau, N. (2009). Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit ? *Géocarrefour*, 4(84), 211-216. Consulté en Septembre 2018, sur <http://journals.openedition.org/geocarrefour/7598>
- Jean Moore, L., & Kosut, M. (2013). Among the colony: ethnographic fieldwork, urban bees and intra-species mindfulness. *Ethnography*, 15(4), pp. 516–539. doi:10.1177/1466138113505022
- Jourdan, P. (1985). *L'Apiculture méditerranéenne*. Paris: OPIDA.
- Kievits, J. (2012, Février). L'abeille entre mythes et réalités. *Cycle de conférence de l'UNAF: Pollinisation, le pari d'une transformation à réussir*. [vidéo], Url : <http://remue.net/spip.php?article5137>, Éd. Paris, France: UNAF.
- Kleinman, D. L., & Suryanarayanan, S. (2012). Dying bees and the social production of ignorance. *Science, Technology & Human Values*, 1-26. doi:0.1177/0162243912442575
- Kluser, S., Neumann, P., Chauzat, M.-P., & Pettis, J. S. (2010). *Global honey bee colony disorder and other threats to insect pollinators*. UNEP. Url : <https://www.fondsgoetheanum.ch/fileadmin/bienen/unep.pdf>
- Kritsky, G. (2017). Beekeeping from Antiquity through the Middle Ages. *Annual Review of Entomology*, 18.
- Lacombe, N. (2015). Genrification des activités dans l'Arganeraie : « L'éleveur » et la « concasseuse » comme figures sociales de déconstruction des agricultures familiales. *Bulletin de l'association des géographes français*. doi:10.4000/bagf.726

- Lamine, C., Bui, S., & Ollivier, G. (2015). Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique*(58), 95–117. doi:10.7202/1036208ar
- Landais, E. (1992). Principes de modélisation des systèmes d'élevage. Approches graphiques. *Les cahier de la recherche développement*, 32.
- Landais, E., & Deffontaines, J.-P. (1988). Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique. *Etudes Rurales*(109), 125-158.
- Lapourré, O. (2014). *Analyse de l'évolution d'un outil apicole à valeur productive en objet à valeur patrimoniale*. Cergy: ISTOM.
- Larrère, C., & Larrère, R. (1997). *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris: Flammarion.
- Le Chatellier, A. (1915). *Villes et tribus du Maroc, Casablanca et les Châouïa* (Vol. 1). Paris: Ernest Leroux.
- Le Conte, Y., & Navajas, M. (2008). Changements climatiques : impact sur les populations d'abeilles et leurs maladies. *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz*, 485-497.
- Le Coz, J. (1961). L'opération-labour au Maroc, tracteur et sous-développement. *Méditerranée*, 3-34.
- Lehebel-Peron, A. (2014). *L'abeille noire et la ruche-tronc : approche pluridisciplinaire de l'apiculture traditionnelle cévenole : histoire, diversité et enjeux conservatoires*. Thèse de doctorat en biologie des populations, écologie, Montpellier.
- Lehébel-Peron, A., Sidawy, P., Dounias, E., & Schatz, B. (2015). L'apiculture traditionnelle, témoin des changements de paysages en Cévennes. Dans E. Maire, & D. Laffly, *Abeilles et paysages* (pp. 159-172). Versailles: Quae.
- Lehebel-Peron, A., Sidawy, P., Dounias, E., & Schatz, B. (2016, Avril). Attuning local and scientific knowledge in the context of global change: The case of heather honey production in southern France. (Elsevier, Éd.) *Journal of Rural Studies*, 44, 132-142.
- Lemeunier, G. (2006). Aux origines de l'apiculture rationnelle: la transhumance des ruches (France et Espagne, V.1750 - V.1850). Dans P.-Y. Laffont, *Transhumance et estivage en Occident. Des origines aux enjeux actuels* (pp. 263-274). Toulouse: Presses universitaires du Mirail.

- Lenclud, G., & Pernet, F. (1978). Ressources du milieu, gestion du troupeau et évolution sociale : le cas de la Corse. *Études rurales*(71-72), 49-87.
- Lorenz, S. (2016). The endangerment of bees and new developments in beekeeping: a social science perspective using the example of Germany. *International Journal of Environmental Studies*(73:6), pp. 988-1005. doi:10.1080/00207233.2016.1220703
- Lorenz, S., & Stark, K. (2015). Saving the honeybees in Berlin? A case study of the urban beekeeping boom. *Environmental Sociology*(1:2), pp. 116-126. doi:10.1080/23251042.2015.1008383
- Louveaux, J. (1990). Les relations abeilles-pollens. *Bulletin de la Société Botanique de France. Actualités Botaniques*, 2(137), 121-131,. doi:10.1080/01811789.1990.10827009
- Louveaux, J., Albisetti, M., Delangue, M., & Theurkau, M. (1966). Les modalités de l'adaptation des abeilles (*Apis mellifica* L.) au milieu naturel. Dans *Les annales de l'abeille* (pp. 323-350). Paris: INRA-Editions. Récupéré sur <https://hal.inria.fr/file/index/docid/890241/filename/hal-00890241.pdf>
- Maderson, S., & Wynne-Jones, S. (2016). Beekeepers' knowledges and participation in pollinator conservation policy. *Journal of Rural Studies*, 45, 88-98. Récupéré sur <http://dx.doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.02.015>
- Maeterlinck, M. (1901). *La vie des abeilles*.
- Maghrani, L. (2006). Le rôle de la culture du cactus dans le développement local en pays arides: le cas des sbouya-mesti (Sud-ouest du Maroc). *Géomaghreb*, 3, 73-81.
- Maire, E., & Laffly, D. (2015). *Abeille et paysage. Enjeux apicoles et agricoles*. Versailles: QUAE.
- Manoli, C., Ickowicz, A., Josien, A., & Dedieu, B. (2011). Comment caractériser les relations entre élevage et territoire? Une revue de la diversité des approches existant dans la littérature. *Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants* (pp. 361-367). Paris: Institut de l'Elevage - INRA. Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01019418>
- Marchenay, P. (1979). *L'homme et l'abeille*. Paris : Berger-Levrault.
- Marchenay, P. (1993). Un insecte au statut incertain : l'abeille. *Etudes rurales*(129-130), 117-128.
- Martin, J., Hover, H., Le Coz, Y., Maurer, G., & Noin, D. (1967). *Géographie du Maroc*. Paris: Hatier.

- Mazoyer, M., & Roudart, L. (1997). *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris: Editions du Seuil.
- Meistersheim, A. (2008). Du riacquistu au désenchantement. Une société en quête de repères. *Ethnologie française*, 38(3), 407- 413. doi:10.3917/ethn.083.0407
- Meneau, C. (2008). *Production et consommation de miel dans le monde*. Bureau d'étude Apinov.
- Meral, P. (2012). Le concept de service écosystémique en économie : origine et tendances récentes. *Natures Sciences Sociétés*(20), 3–15.
- Michon, G. (2011). Revisiting the resilience of chestnut forests in Corsica: from social-ecological systems theory to political ecology. *Ecology and society*, 2(16), 11. Récupéré sur www.ecologyandsociety.org/vol16/iss2/art5
- Michon, G., & Dounias, E. (2009). *Projet Sentimiel*. Url : http://www.cefe.cnrs.fr/images/stories/DPTInteraction/Interactions-bioculturelles/sentimiel/FRB_projet.pdf
- Michon, G., & Sorba, J. (2008). I Tré Valli. Passer par-dessus les montagnes. *Ethnologie française*, 38(3), 465-477. doi:10.3917/ethn.083.0465
- Michon, G., Didier, G., Alifriqui, M., Boujrouf, S., Sabir, M., & Auclair, L. (2016). Derrière l'huile d'argan, la forêt d'arganiers. Ecosystème en péril ou terroir forestier domestique? Dans M. Berriane, & G. Michon, *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine* (pp. 111-124). IRD et FLSH-Rabat.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (s.d.). *Plan Maroc Vert*. Consulté en Septembre 2012, sur <http://www.agriculture.gov.ma/pages/la-strategie>
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. (1965). *Note de synthèse sur l'apiculture au Maroc*. Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, Division des études et des affaires économiques et juridiques. Rabat: Centre national de documentation.
- Moine, A. (2005). Le territoire comme un système complexe. Des outils pour l'aménagement et la géographie. *Septièmes Rencontres de Théo Quant*, (p. 12). Besançon. Récupéré sur <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2005/TQ2005>
- Mondet, F., Alaux, C., Severac, D., Rohmer, M., R Mercer, A., & Leconte, Y. (2015). Antennae hold a key to Varroa-sensitive hygiene behaviour in honey bees. *Sci. Rep*(5). doi:10.1038/srep10454

- Mourou, M. (2015). *Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales dans la montagne marocaine. Continuité et rupture cas du massif littoral des Aït Baamran et du Haut Atlas Oriental (Zaouia de Sidi Hamza)*. Rabat: FLSH-Rabat.
- Mourou, M., Adam, A., Cardon, C., Aderghal, M., Romagny, B., & Benalayate, H. (2018). Figuier de Barbarie ou arganier ? Nouvelles mutations des systèmes agrosylvopastoraux dans une vallée de la montagne des Aït Baamrane (Maroc). *Revue de Géographie Alpine*, 106(3). doi:10.4000/rga.4806
- Mousinho, C. (2011, Janvier). La production de miel aux époques médiévale et moderne. Eléments de réflexion pour une "archéologie apicole". *Archéopage*(31), 32-39.
- Mousinho, C., & Marival, M.-C. (2007). Ruches, ruchers et récoltes de miel et de cire en France du Moyen-Âge à l'époque Moderne (XIIIe- XVIIIe). *4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne*. Paris.
- Muchnik, J. (2010). Le fait technique, finalités et ancrage territorial. Dans J. Muchnik, & C. De Sainte Marie, *Le temps des Syal. Techniques, vivres et territoires* (pp. 33-46). Versailles: Quae.
- Nicourt, C. (2013). *Etre agriculteur aujourd'hui*. Versailles: Quae.
- ODARC ; Chambres d'agriculture ; DRAAF de Corse. (2017). *Panorama de l'agriculture corse en chiffre 1970-2015*. Bastia: DRAAF de Corse - Service Régional de l'Information Statistique et Economique. Récupéré sur http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Panorama_agriculture_corse_1970_2015_cle4d79f9.pdf
- ODARC, D. C. (2016). *Chiffres clés de l'agriculture corse 2015*. DRAAF ; ODARC ; Chambre d'agriculture de Corse.
- Paoli, J.-C., Brillouet, C., Lefebvre, T., & Serpentine, M. (2017). Grande propriété de plaine, petite propriété de montagne : à l'origine du déséquilibre territorial de l'agriculture corse. Dans J.-C. Paoli, T. Anthopoulou, A. Ben Saad, P. Bergeret, N. C. Elloumi, & G. Vianey (Éds.), *La petite exploitation agricole méditerranéenne une réponse en temps de crise* (Vol. 117, pp. 89-104). Option Méditerranéenne (Série A : séminaires Méditerranéens).
- Pascon, P. (1980). Le commerce de la maison d'Ilîgh d'après le registre comptable de Husayn b. Hachem (Tazerwalt, 1850-1875). *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 3-4, 700-729.

- Pellegrinetti, J.-P. (2011). Migrations et pratiques politiques : les Corses de 1870 à 1914. *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 3(HS n°7), pp. 115-129. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-parlements1-2011-3-page-115.htm>
- Petit, S., Hostiou, N., Tallon, H., & Gasselien, P. (2018). Faire recherche sur la coexistence de modèles : diversité des regards de chercheurs. Dans I. CIRAD (Éd.), *4ème séance du séminaire : élevage et développement durable des territoires*. Montpellier. Récupéré sur <https://coexistence.hypotheses.org/338>
- Pieri, V., Subrini, D., & Tempier, A. (2015). *Le poids du tourisme dans l'économie corse*. Insee-Dossier, INSEE. Récupéré sur http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/34193/1/ID_CO_2.pdf
- Pluvineau, J. (2011). Innovations, alternatives et diversité des exploitations agricoles. *Pour*, 5(212), 187-197. doi:10.3917/pour.212.0187
- Pouderoux, T. (2016). *Valorisation de la production apicole de Guadeloupe par la mise en place d'un signe officiel de la qualité et de l'origine*. Cergy: Mémoire de fin d'étude ISTOM.
- Regert, M. (2015). Exploitation des produits de la ruche pendant la Préhistoire en Europe et dans le monde méditerranéen. Dans D. L. Eric Maire, *Abeilles et paysages, enjeux apicoles et agricoles* (pp. 33-43). Versailles: Editions QUAE.
- Renucci, J. (1964). Problèmes d'aménagement de la Plaine orientale en Corse. *Revue de géographie de Lyon*(4), 273-288. doi:10.3406/geoca.1964.1771
- Requier, F. (2013). *Dynamique spatio-temporelle des ressources florales et écologie de l'abeille domestique en paysage agricole intensif*. Thèse de doctorat en science de l'environnement, Poitiers. Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01000982/>
- Rhoné, F. (2015). *L'abeille à travers champs : quelles interactions entre Apis mellifera L et le paysage agricole ? : le rôle des structures paysagères ligneuses dans l'apport de ressources trophiques et leurs répercussions sur les traits d'histoire de vie des colonies*. Thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II. Récupéré sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01282499/document>
- Roffet-Salque, M., & Al. (2015). Widespread exploitation of the honeybee by early Neolithic farmers. *Nature*, 2026-231. Doi : 10.1038/nature15757
- Romagny, B., & Boujrouf, S. (2010). La ruée vers l'huile d'argan, chronique de la patrimonialisation d'un terroir marocain. *Hespéris-Tamuda*, XLV, 151-166.

- Rome, S., & Giorgetti, J.-P. (2007, Novembre). La montagne corse et ses caractéristiques climatiques. *La Météorologie*(59), 39-50.
- Rougerie, L. (2014). L'exode rural d'Apis Mellifera va-t-il sauver le monde ou sauver notre conscience ? Une ruche en ville, outil de production locale et support pédagogique. *Pour*, 291-298. doi:10.3917/pour.224.0291
- Ruttner, F., Milner, E., & Dews, J. (2006). Abeille noire, Apis mellifica mellifica linnaeus. *Abeille & Cie*, 110, 24.
- Saddier, M. (2008). *Pour une filière apicole durable. Les abeilles et les pollinisateurs sauvages.* Rapport parlementaire.
- Schneider, C. W., Tautz, J., Grünewald, B., & Fuchs, S. (2012). RFID Tracking of Sublethal Effects of Two Neonicotinoid Insecticides on the Foraging Behavior of Apis mellifera. *Plos One*. Doi : 10.1371/journal.pone.0030023
- Senil, N., Michon, G., Aderghal, M., Berriane, M., Boujrout, S., Furt, J., . . . Tafani, C. (2014). Le patrimoine au secours des agricultures familiales ? Éclairages méditerranéens. *Revue Tiers monde*, 4(220), 137-158. Doi :10.3917/rtm.220.0139
- Sigaut, F. (1981). Pourquoi les géographes s'intéressent-ils a peu près à tous sauf aux techniques ? *Espace géographique*, 10(4), 291-293. doi:10.3406/spgeo.1981.3680
- Sigaut, F. (2004). L'agriculture comparée réinventée. *Ingénieurs de la vie*(468), 2. Récupéré sur <http://www.francois-sigaut.com/index.php/publications-diverses/publications/12-articles-fond/287-2004d>
- Simenel, R. (2010). *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers (Sud Maroc).* Paris: Editions CNRS – Maison des sciences de l'homme.
- Simenel, R. (2011). Comment domestiquer une forêt sans les hommes? *Techniques & Culture*, 56, 224-247. Récupéré sur <http://tc.revues.org/5918>
- Simenel, R., Adam, A., Crousilles, A., Amzil, L., & Aumeeruddy-Thomas, Y. (2015). La Domestication de l'abeille par le territoire : un exemple d'apiculture holiste dans le sud marocain. (L. J.-C. L., Éd.) *Techniques & Culture*, 63: Pâturages, 258-279.
- Simenel, R., Michon, G., Auclair, L., Thomas, Y., Romagny, B., & Guyon, M. (2009). L'argan : l'huile qui cache la forêt domestique De la valorisation du produit à la naturalisation de l'écosystème. *Autrepart*, 2(50), 51-73. doi: 10.3917/autr.050.0051

- Sorba, J.-M., Lauvie, A., & Michon, G. (2016). La nature inscrite dans les produits. Les marques du maquis. *Développement durable et territoires*, 7(3).
doi:10.4000/developpementdurable.11451
- Sourisseau, J.-M., Pierre-Marie Bosc, F.-G. S., Bélières, J.-F., Bonnal, P., Le Coq, J.-F., Anseeuw, W., & Dury, S. (2012). Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement. *Autrepart*(3), 159-181.
- Suryanarayanan, S., & Kleinman, D. (2013). Be(e)coming experts: the controversy over insecticides in the honey bee Colony Collapse Disorder. *Social Studies of Science*, 27.
doi:DOI: 10.1177/0306312712466186
- Syndicat AOC, S. i.-M. (1993). *Dossier de demande d'appellation d'origine contrôlée AOC "Miel de Corse - Mele di Corsica"*.
- Tafari, C. (2010). Thèse de doctorat - Géographie, Université de Corse Pascal Paoli, Corte. <tel-00558115>
- Tardieux, V. (2009). *L'étranger silence des abeilles. Enquête sur un déclin inquiétant*. Paris: Belin.
- Tautz, J. (2009). *L'étonnante abeille*. Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- Tavoillot, P.-H., & Tavoillot, F. (2015). *L'Abeille (et le) philosophe*. Odile Jacob.
- Tazi, S. (2016). Promotion de la consommation et de la qualité du miel. *VIII Forum de l'apiculture de la Méditerranée.*, (p. 26). Chefchaouen.
- Therond, O., Duru, M., Roger-Estrade, J., & Richard, G. (2017). A new analytical framework of farming system and agriculture model diversities. A review. *Agron. Sustain. Dev.* , 37: 21, 24. doi:10.1007/s13593-017-0429-7
- Toullec, A. (2008). *ABEILLE NOIRE, Apis mellifera mellifera, historique et sauvegarde*. Thèse vétérinaire, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Créteil. Récupéré sur <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=256>
- Tsvetkov, N., Samson-Robert, O., Sood, K., Patel, H. S., Malena, D. A., Gajiwala, P. H., . . . Zayed, A. (2017). Chronic exposure to neonicotinoids reduces honey bee health near corn crops. *Science*, 356(6345), 1395-1397.
- Uzunov, A., Costa, C., Panasiuk, B., Meixner, M., Hatjina, F., Bienkowska, M., . . . Büchler, R. (2014). Swarming, defensive and hygienic behaviour in honey bee colonies of different

- genetic origin in a pan-European experiment. *Journal of Apicultural Research*, 53(2), 248-260. doi:10.3896/IBRA.1.53.2.06
- Van der Ploeg, J. D. (2010). Farming styles research: the state of the art. *Workshop 'Historicising Farming Styles'*, (p. 15). Melk, Autriche.
- Van der Ploeg, J. D. (2014). *Les paysans au XXIème siècle. Mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*. Éditions Charles Léopold Mayer
- Vereecken, N. J., Dufrêne, E., & Aubert, M. (2015). *Sur la coexistence entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages. Rapport de synthèse sur les risques liés à l'introduction de ruches de 'abeille domestique (Apis mellifera) vis-à-vis des abeilles sauvages et de la flore*. Observatoire des Abeilles.
- Verlaque, R., Médail, F., Quetzel, R., & Babinot, J.-F. (1997). Endémisme végétal et paléogéographie dans le bassin méditerranéen. *GEOBIOS*, 21, 159-166.
- Vidalou, J.-B. (2017). *Etre forêt. Habiter des territoires en lutte* (éd. Zones). Paris: La découverte.
- Warré, E. (1948). *L'apiculture pour tous* (Vol. 12ème édition). Tour: Auteur. Récupéré sur <http://www.apiculture-warre.fr/ruche/6-apiculture-pour-tous>
- WholeFoodsMarket. (2013). *This is what your grocery store looks like without honeybees*. Consulté le Mars 2017, sur WholeFoodsMarket: <http://media.wholefoodsmarket.com/news/bees>
- Wolff, L. F., & Costa Gomes, J. C. (2015). Beekeeping and Agroecological Systems for Endogenous Sustainable Development. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 39(4), 416-435. doi: 10.1080/21683565.2014.991056
- Woodcock, B. A., Bullock, J. M., Shore, R. F., Heard, M. S., Pereira, M. G., Redhead, J., . . . Pywell, R. F. (2017). Country-specific effects of neonicotinoid pesticides on honey bees and wild bees. *Science*, 356(6345), 1393-1395.
- Yang, E., Chuang, Y., Chen, Y., & Chang, L. (2008). Anormal foraging behavior induced by sublethal dosage of imidacloprid in the honey bee (Hymenoptera: Apidae). *J Econ Entomol.*, 101(6), 1743-1748. doi 10.1603/0022-0493-101.6.1743

Table des figures

Figure 1 : logo du Muséum national d'histoire naturelle	14
Figure 2 : étals symboliquement vides représentant une situation sans abeille (WholeFoodsMarket, 2013).....	19
Figure 3 : dessin de la gravure de la de la grotte de l'araignée – Valence, Espagne (source : http://www.ecomuseodebicorp.com)	28
Figure 4 : récolte de miel, hiéroglyphe - Egypte, environ 2400 avant JC (Marchenay, L'homme et l'abeille, 1979).....	29
Figure 5 : à gauche, une ruche Langstroth ou Dadant fermée, à droite, la même en coupe dans laquelle on peut voir les cadres et les cires. (Dessin de l'auteur).....	30
Figure 6 : désoperculation d'un cadre de hausse au couteau chauffant – Photo de l'auteur (juillet 2004).....	31
Figure 7 : récolte d'une colonie d'Apis dorsata au Népal. (Photo Eric Valli)	35
Figure 8 : arganier vivant, creux, découpé à la hache pour en extraire un essaim. L'ouverture a ensuite été colmatée afin d'accueillir un nouvel essaim - Province de Sidi Ifni, Maroc. Photo de l'auteur.....	35
Figure 9 : l'abbé Warré devant sa ruche, d'après (Warré, 1948)	36
Figure 10 : Kenyan top bar hive (KTBH), à gauche avec son couvercle, au milieu ouverte avec ses barrettes vus de dessus et à droite une barrette sortie avec le rayon qui y est accroché. Des versions avec des cadres entiers existent. Dessins de l'auteur	37
Figure 11 : schéma d'une patte d'abeille. D'après Marchenay, 1979	41
Figure 12 : première de couverture de l'ouvrage de J. von Uexküll : mondes animaux et monde humain	50
Figure 13 : carte de situation des différents apiculteurs rencontrés, enquêté ou suivi. Réalisation de l'auteur	58
Figure 14 : carte de répartition de l'arganier - d'après le Haut-commissariat aux eaux et forêt et de lutte contre la désertification	65
Figure 15: géomorphologie de la zone d'étude (Martin, Hover, Le Coz, Maurer, & Noin, 1967)	66
Figure 16 : plaine de Tiznit lors de la moisson. Les troupeaux nomades profitent des chaumes dès la moissonneuse passée – photo de l'auteur (Tiznit, mai 2017).....	69
Figure 17 : carte en relief présentant le transect d'étude (en rouge) et les cinq zones agroécologiques identifiées - ① Le Haut-Atlas occidental ; ② Les piedmonts du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas ; ③ La plaine du Souss et du Massa ; ④ La plaine de Tiznit ; ⑤ L'Anti-Atlas atlantique	70
Figure 18 : profil altimétrique du transect d'étude réalisé par l'auteur sur la base d'un profil édité avec Google Earth Pro	71
Figure 19 : photo qui témoigne de l'importante plantation du figuier de Barbarie au sud de l'Anti Atlas atlantique – photo de l'auteur (Sbouya, mai 2016)	77
Figure 20 : schéma en coupe d'une sla - schéma de L. Adam	78
Figure 21 : agrour, rucher de ssilt – photo de l'auteur (Mesti, mars 2016)	79
Figure 22 : schéma du processus « d'éducation » des colonies schéma issu de Simenel, Adam, Crousilles, Amzil, & Aumeeruddy-Thomas (2015)	81
Figure 23 : intérieur d'une ruche en fêrulle où un morceau de cire a été fixé pour orienter la construction des rayons à venir - photo de D. Moretti (2011).....	81
Figure 24 : schéma d'un rucher avec l'attrape-essaim et l'abri destiné à l'apiculteur. A droite, un attrape-essaim – schéma et photo de l'auteur (Agadir, avril 2014).....	82
Figure 25 : Légende : 1) outil de récolte de rayons perpendiculaires à l'axe de la ruche ; 2) outil de récolte de rayons parallèles à l'axe de la ruche ; 3) balais à abeilles fait d'une tige en fer et de plumes ; 4) balais à abeilles fait de feuilles de palmier nain (Chamaerops humilis) – schéma de l'auteur.....	83
Figure 26 : taddart, en coupe, avec des ssilt positionnées en quinconce. Schéma de l'auteur.....	86

Figure 27 : rucher abandonné au sein d'une maison encore habitée – photo de l'auteur (Ait Daoud, juin 2014).....	87
Figure 28 : le rucher d'Inzerki : « Taddart ou Guerram » – Photo de l'auteur (Inzerki, mai 2014).....	89
Figure 29 : dessins du rucher réalisés par les enfants du douar Inzerki en 2014 dans le cadre du stage d'O. Lapourré – voir en annexe 12 pour des images plus grandes.....	90
Figure 30 : taddart d'Aguersouane, éclaté en plusieurs petits ruchers familiaux. Au milieu, entouré en rouge, un thuya taillé en perche en vue d'une réparation d'un des taddarine – photo de l'auteur (Aguersouane, juin 2014).....	92
Figure 31 : thym ramassé et en cours de séchage à l'arrière d'une maison – photo d'O. Lapourré (Inzerki, juillet 2014).....	93
Figure 32 : Plaine de Houarra (Ouled Teima). On y voit bien les arganiers (en feuille) et les jujubiers (gris) la photo ayant été prise en décembre – photo issue de Gentil, (1906, p. 134).....	94
Figure 33: Photos aériennes prises en 2006 d'après Boujnikh & Humbert, (2010) – voir en annexe 15 pour des photos plus grandes.....	95
Figure 34 : rucher mur désaffecté – photo de l'auteur (Ouled Aïssa, avril 2016).....	96
Figure 35 : morceaux de branche de palmier permettant la fermeture de la ruche après un enduit en terre – photo de l'auteur (Ouled Teima, mars 2015).....	97
Figure 36 : pierre marquée par une tache jaune, un excrément d'abeille – photo de l'auteur (Mesti, juin 2015).....	100
Figure 37 : rucher transhumant sur la floraison d'euphorbe cactoïde (<i>Euphorbia equinus</i>) – photo de l'auteur (environs de Sidi Ifni, septembre 2012).....	106
Figure 38 : carte présentant les grandes voies du commerce transsaharien au XIXème siècle et les principaux produits échangés. En rouge, la zone d'étude – carte de Pascon (1980).....	108
Figure 39 : zonages agricoles et barrages des plaines du Souss et du Massa – carte de Boujnikh & Humbert (2010).....	110
Figure 40 : carte des délimitations provinciales, des centre provinciaux et principales routes de la zone d'étude – Carte de l'auteur.....	113
Figure 41 : pyramide des âges dans les provinces de la zone d'étude. Diagramme de l'auteur sur la base des données du RGPH 2014.....	113
Figure 42 : sous-espèces d'abeilles présentes en Afrique du Nord. Zonage approximatif faute de données précises disponibles. En noir, la zone d'étude de cette thèse - Carte de l'auteur sur la base d'un fond issu de Natural Earth (www.naturalearthdata.com).....	116
Figure 43 : table d'accueil : miels, miels en rayon, huile d'argan, amlou, beurre clarifié et pain d'orge – photo de l'auteur (juin 2014).....	116
Figure 44 : schéma récapitulatif des différents acteurs de l'apiculture marocaine et de leurs relations – schéma de l'auteur.....	120
Figure 45 : évolution du nombre de coopérative dans la zone d'étude - d'après les données fournies par l'ODCO en 2016 – réalisation de l'auteur.....	123
Figure 46 : carte de représentation de l'itinéraire de transhumance théorique de l'apiculteur 1 – réalisation de l'auteur.....	126
Figure 47 : un apiculteur au milieu de la végétation issue des pluies hivernales dans le sud du pays – Photo d'A. Abouzrar (Foum el Hisn, février 2015).....	127
Figure 48 : cartes schématiques des itinéraires de transhumance de Apiculteur 1 pour les années 2014-2015-2016 – réalisation de l'auteur.....	128
Figure 49 : carte de représentation de l'itinéraire de transhumance théorique de l'apiculteur 2 – réalisation de l'auteur.....	129

Figure 50 : cartes schématiques des itinéraires de transhumance de Apiculteur 2 pour les années 2014-2015-2016 – réalisation de l’auteur	130
Figure 51 : cartes schématiques des itinéraires de transhumance de Apiculteur 3 pour les années 2015 et 2016 – réalisation de l’auteur	131
Figure 52 : représentation schématique de l’itinéraire de transhumance de Api3 – schéma de l’auteur (légende : les ruches + sont les ruches fortes, les ruches -, les faibles)	132
Figure 53 : matrice de mobilité des apiculteurs, modifiée par l’auteur d’après Blanco (2015).....	137
Figure 54 : rucher transhumant incendié au nord du Maroc par les apiculteurs locaux, selon la source de la photo. Photo reçue d’un apiculteur de Sidi Ifni en septembre 2018.	138
Figure 55 : à g. une ruche en terre dans laquelle on a disposé des cadres afin de consulter les rayons et au besoin, de déplacer la colonie. Au milieu, une sunduk recouverte de terre à des fins d’isolation thermique. A d. une sla de forme carrée, ainsi modifiée pour recevoir des cadres. Photos de l’auteur (Skoura 2012, Taroudant 2016).....	139
Figure 56 : sunduk beldi, fermée et en coupe – Dessins de l’auteur	140
Figure 57 : sunduk devant un rucher de ssilt – Photo de l’auteur (Nouayl, avril 2016).....	140
Figure 58 : ssilt entreposées dans une construction où a été tentée l’installation d’un goutte-à-goutte destiné à fournir du sirop en continue plus facilement – Photo de l’auteur (Nouail, avril 2016)	141
Figure 59 : pot de miel photographié dans un magasin dutyfree à l’aéroport de Rabat – photo de l’auteur (décembre 2017)	147
Figure 60 : infographie issue d’un article de l’économiste paru le 15/06/2016 (El Aissi, 2016).....	148
Figure 61 : carte de Corse présentant les différents étages bioclimatiques de l’île – carte de l’auteur sur la base de données IGN et de (Battesti M.-J. , 2010).....	151
Figure 62 : schéma des étages bioclimatiques de l’île – d’après le site de l’Office du développement durable de la Corse (http://www.oddc.fr/modules.php?name=SimpleProfil&op=showonedoc&id=20&mmg=9,509).....	152
Figure 63 : densité et population municipale – carte réalisée sur le site de l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).....	154
Figure 64 : village de Venaco au début du XXème siècle où apparaissent bien les terrasses cultivées en contrebas du village et où la forêt n’est que très peu visible – photo issue de Panaiotis et al, (2017)....	155
Figure 65 : village de Venaco en 2005 où la forêt entoure le village et les terrasses sont à peine visibles – photo de Pierre Bona (https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=5524850)	155
Figure 66 : Schémas de bugnu – à gauche, image issue de https://www.gietaravu.corsica/miel-de-corse/ruches-et-outils et à droite, dessin de l’auteur.....	163
Figure 67 : Rucher-mur de Venaco – photo de l’auteur (septembre 2014).....	164
Figure 68 : schéma situant dans la saison et selon l’altitude les différents miels de l’AOP – schéma issu d’un prospectus informatif de l’AOP	173
Figure 69 : la perspective multiniveau des transitions sociotechniques – sources : Geels et Schot (2007)	191
Figure 70 : évolution des rendements en miel (kg/ruche/an) des apiculteurs de l’AOP entre 1999 et 2016 – graphique de l’auteur d’après les chiffres fournis par le syndicat Mele di Corsica	201
Figure 71 : schéma de transition sociotechnique de l’apiculture corse.....	204
Figure 72 : schéma de transition sociotechnique de l’apiculture du sud-ouest marocain.	205
Figure 73 : rucher transhumant sur les amandiers en Californie - Photo Eric Tournet (http://www.j-aime-les-abeilles.fr).....	208
Figure 74 : Ruches peintes afin de limiter la dérive (erreur d’orientation lors du retour à la ruche) – photo de l’auteur (Cunéo, Italie, janvier 2015).....	236

Figure 75 : schéma de la diversification des styles d'apiculteurs en Corse au cours du temps – réalisation de l'auteur.	240
Figure 76 : schématisation de la diversification des styles d'apiculteurs au sud-ouest du Maroc, de l'auteur.	241
Figure 77 : Page d'accueil d'une entreprise vendant un module de « ruche connecté) – le nom de l'entreprise a été flouté sur cette capture d'écran (octobre 2018)	260

Table des tableaux

Tableau 1 : récapitulatif des différentes formes d'apicultures décrites dans la bibliographie selon un canevas propre à cette littérature.	33
Tableau 2 : différents types de ruches classés selon les matériaux utilisés (photos de l'auteur)	34
Tableau 3 : synthèse des produits de la ruche, de leur origine et de leurs utilisations.....	38
Tableau 4 : Représentation schématique des cycles de développement naturels de colonies selon leur environnement (D'après l'auteur et (Clément, 2000))	39
Tableau 5 : représentation de la place du système d'élevage apicole dans le cadre conceptuel de l'agriculture comparée présenté par Cochet (2011).....	49
Tableau 6 : synthèse des stages réalisés en rapport avec ce travail de thèse	56
Tableau 7 : récapitulatif des situations d'enquête ou d'observation qui ont fourni les données pour le cas marocain de ce travail de thèse.	57
Tableau 8 : synthèse des caractéristiques des cinq agroécosystèmes identifiés.....	71
Tableau 9 : récapitulatif des caractéristiques des trois zones qui vont être étudiées.....	75
Tableau 10 : calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères et de quelques pratiques apicoles et agricoles de l'Anti Atlas atlantique	80
Tableau 11 : calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères et de quelques pratiques apicoles et agricoles du Haut-Atlas occidental	89
Tableau 12 : calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères et de quelques pratiques apicoles et agricoles de la plaine du Souss	98
Tableau 13 : évolution au niveau national du nombre de ruches total depuis 1961 selon la classification moderne/traditionnelle – Graphique de l'auteur sur la base de sources multiples : Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire (1965), Belkadi (2006) et Tazi (2016).....	119
Tableau 14: synthèse des données HCP pour les provinces d'étude (HCP, 2010-2016) – Tableau réalisé par l'auteur.....	123
Tableau 15 : statistiques de production de miel en 2015 (FranceAgriMer, Bilan de campagne Miel en 2016, 2017).....	159
Tableau 16 : statistiques apicoles insulaires – tableau de l'auteur d'après * (Syndicat AOC, 1993) ** (ODARC, 2016).....	159
Tableau 17 : Statistiques apicoles concernant les apiculteurs membres de l'AOP – tableau de l'auteur, d'après les chiffres fournis par le Syndicat Mele di Corsica.....	159
Tableau 18 : les miels AOP et leur correspondance en termes de flore représentative, d'étage bioclimatique et dates de production – tableau de l'auteur d'après Battesti M.-J. (2010) et documentation AOC Mele di Corsica.	174

Glossaire

(ar : arabe ; c : corse ; t : tachelhit)

Noms et termes étrangers apicoles :

Aderdor (t) : lit. : sourd, se dit d'un essaim perpétuel, non récoltable ou d'une ruche agressive

Aghouram (t) : terreplein sur lequel sont entreposées les ssilt

Aguellid (t) : lit. : le chef ; dans la ruche : la reine

Agrour (t) : rucher de la région d'Aït Ba'amran

Assiyad (t) : chasseur d'essaim ou/et de miel sauvages

Assoufgh (t) : essaim

Apa (c) : abeille

Bugnu (c) : ruche traditionnelle corse

Fumarola (c) : enfumoir

Mele (c) : miel

Rabbouz (ar) : enfumoir

Sla (pl. ssilt) (t) : panier (ruche)

Sunduk (ar) : caisse (ruche langstroth)

Taddart (pl. taddarine) (t) : rucher du Haut-Atlas

Tamment (t) : miel

Tamousnit (t) : essaim habituel ramassé potentiellement toutes les années

Tazuit (pl. tizoa) (t) : abeille

Tizghit (pl. tizghatine) (t) : casier du taddart dans lequel est déposé la ssilt

Tousna (t) : essaim ponctuel ramassé une année

Ufassit (t) : droite (utilisé pour dénommer une colonie éduquée)

Uzelmad (t) : gauche (utilisé pour dénommer une colonie sauvage ou agressive)

Noms et termes étrangers divers

Agadir (t) : grenier collectif

Agdal (t) : lieu ou espace mis en défens par une communauté pour un temps donné

Bour (ar) : cultures pluviales

Circulu (c) : alentour des villages cultivés de manière permanente (maraichage, arboriculture)

Fellah (ar) : paysan/agriculteur

Figatelli (c) : Saucisse à base de viande et de foie de porc

Hassanya : langue parlée au sud du Maghreb, essentiellement par des populations nomades

Igran (t) : champ

Irharramène (t) : terrasse

Illalen (t) : muret

Khettara (ar) : galerie de captage des sources à destination de l'irrigation notamment. Technique traditionnelle développée dans les oasis

Melk (ar) : titre de propriété privé

Mouchaa (t) : espace collectif péri-villageois où stationnent les animaux avant de rentrer à l'étable.

Mousseem (ar) : foire saisonnière souvent d'origine agricole

Notfia (ar) : citerne enterrée

Ourti (t) : jardin clos de figuier de Barbarie

Presa (c) : terres planes destinées aux céréales.

Seguia (ar) : canal d'irrigation

Tachelhit : variante de *tamazight* parlée dans le Souss

Tamazight (t) : ensemble de langues parlé du Maroc à l'Égypte et au Niger.

Tamazirt (t) : le terroir, le paysage, le pays d'origine

Tafyoucht (t) : noix d'argan

Tagant (t) : forêt

Tagragra (t) : large dépression visible dans le paysage, en général cultivée

Tagrourt (t) : la bergerie



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul Valéry, Montpellier 3**

Préparée au sein de l'école doctorale **60 Temps territoire sociétés et environnement (TTSD)**
Et de l'unité de recherche **Gouvernance, risque, environnement et développement (UMR GRED)**

Spécialité : **Géographie**

Présentée par **Antonin Adam**

« Faire son miel de la diversité », éléments pour une géohistoire rurale des apicultures méditerranéennes (Corse et sud-ouest du Maroc)

Tome 2 (Annexes)

Soutenue le 21 juin 2019 devant le jury composé de

Mme. Geneviève Michon, directrice de recherche, IRD
Mme. Elsa FAUGERE, chargée de recherche, INRA-SAD
Mme. Sylvie GUILLERME, chargée de recherche, Univ. Toulouse Jean Jaurès
M. Mohamed ADERGHAL, professeur, Univ. Mohammed V - Rabat
M. Lakbir OUHAJOU, professeur, Univ. Ibn Zohr - Agadir
M. Pierre GASSELIN, ingénieur de recherche, INRA-SAD
M. Bernard MOIZO, Directeur de recherche, IRD

Directrice de thèse
Rapporteuse
Rapporteuse
Examineur
Examineur
Examineur
Examineur



Table des annexes

Annexe 1 : schéma causes du déclin des abeilles. Source : (Haubruge, et al., 2006)	3
Annexe 2 : espèces d'abeilles du genre Apis (modifié selon Franck et al. 2000 dans (Le Conte & Navajas, 2008)	4
Annexe 3 : différents types de ruches à cadres inventées depuis le XVIIIème siècle (Marchenay, 1979).....	5
Annexe 4 : schéma récapitulatif de l'évolution de l'apiculture en Cévennes (Lehebel-Peron, Sidawy, Dounias, & Schatz, 2016).....	6
Annexe 5 : plantes utilisées par les abeilles, citées par les apiculteurs (Simenel et Al, 2015).....	7
Annexe 6 : quelques nouveaux formats de ruches	9
Annexe 7 : cycle de vie d'une abeille	10
Annexe 8 : biologie, éthologie, génétique de l'abeille	10
Annexe 9 : guide d'entretien apiculteurs - Maroc.....	12
Annexe 10 : guide d'entretien apiculteurs – Corse	15
Annexe 11 : éléments de détail sur les pratiques apicoles clés	18
Annexe 12 : dessins de trois élèves de l'école d'Inzerki - thématique proposée : le rucher	21
Annexe 13 : détails, caractéristiques et photo du pays Ait Baamrane	24
Annexe 14 : détails, caractéristiques et photo du pays d'Ida ou Tanane	27
Annexe 15 : détails, caractéristiques et photo de la plaine du Souss	31
Annexe 16 : photos de la ville d'Agadir – 1932 (http://mfd.agadir.free.fr) – 2012 (de l'auteur)	37
Annexe 17 : article de presse sur les bénéfices du Plan Maroc Vert (Media24, Challenge, L'économiste)	38
Annexe 18 : données apicoles officielles – sources HCP-Souss Massa et Guelmim Oued Noun	49
Annexe 19 : arrêté du bulletin officiel pour la dénomination de l'IGP Miel de thym	50
Annexe 20 : arrêté du bulletin officiel pour la dénomination de l'IGP Miel d'euporbe	52
Annexe 21 : matrice de macro-mobilité des agropasteurs du sud marocain (Blanco, 2015)	54
Annexe 22 : typologie des apiculteurs du sud-ouest marocain	55
Annexe 23 : Schéma géologique simplifié de la Corse (Gamisans, 1975.)	59
Annexe 24 : décret d'application interdisant l'importation d'abeille et de matériel apicole en Corse (1982)	60
Annexe 25 : article de journal paru dans Corse Matin le 22 novembre 2017.....	61
Annexe 26 : frise chronologique des dynamiques apicoles corses (d'après documents officiels, rapports de stages et entretiens).....	63
Annexe 27 : prospectus présentant le partenariat entre des apiculteurs corses et Carrefour (filiale qualité carrefour)	65
Annexe 28 : typologie pollinique de la gamme variétale de miels corses (Battesti, 2010.....	67
Annexe 29 : typologie stylisée des apiculteurs corses	70
Annexe 30 : schéma de transition sociotechnique de l'apiculture corse.....	73
Annexe 31 : schéma de transition sociotechnique de l'apiculture sur sud-ouest marocain	74
Annexe 32 : article paru dans Corse Matin à propos de la gestion de l'AOP le 7 juin 2016	75
Annexe 33 : page d'accueil du site beewapi (http://www.beewapi.com).....	77
Annexe 34 : article paru en mai 2018 dans Aujourd'hui.ma à propos du forum sur la pollinisation à Agadir	78
Annexe 35 : lettre publiée par la FFAP en mars 2017 à propos des conservatoires d'abeille	78

Annexe 1 : schéma causes du déclin des abeilles. Source : (Haubruge, et al., 2006)

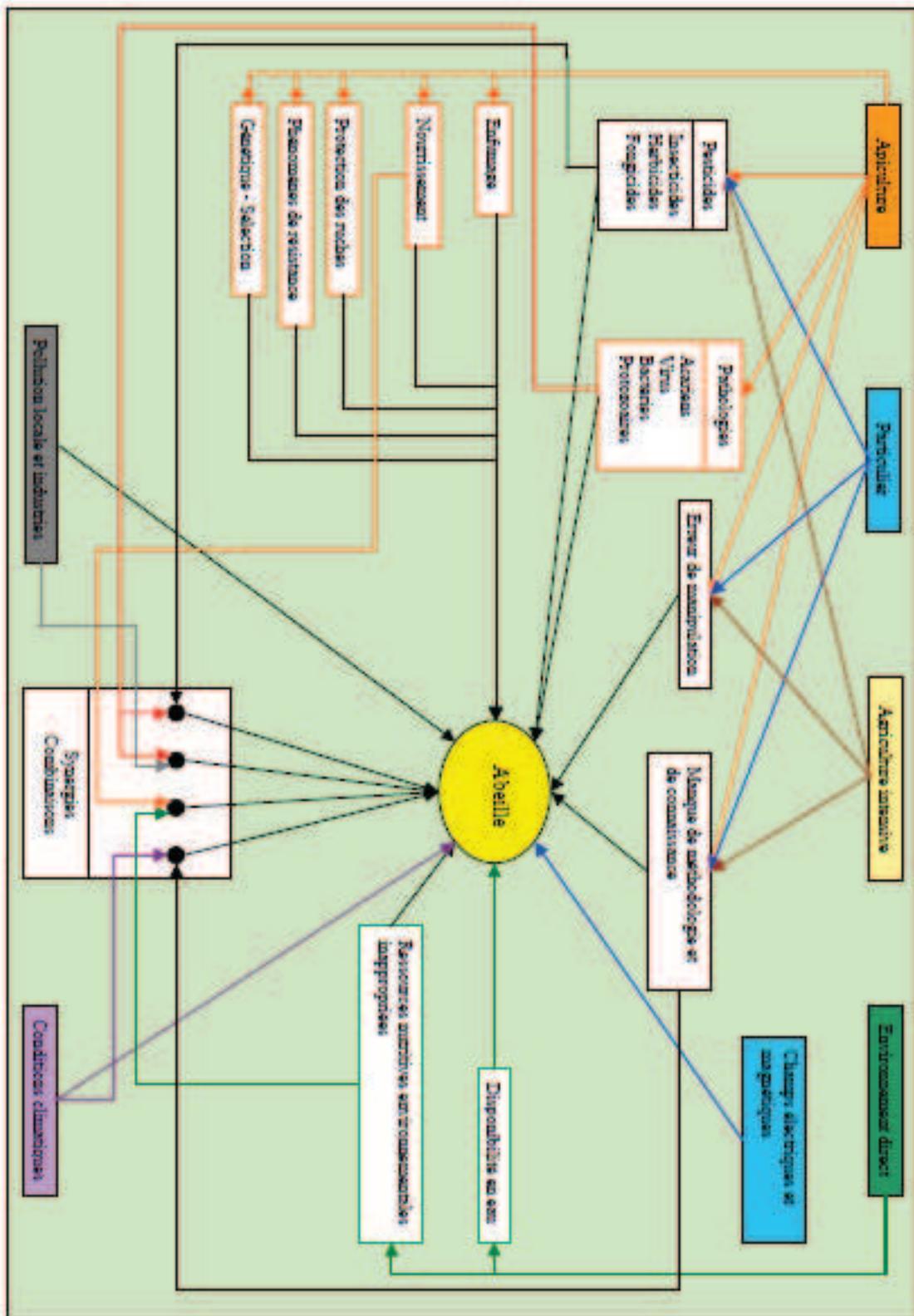
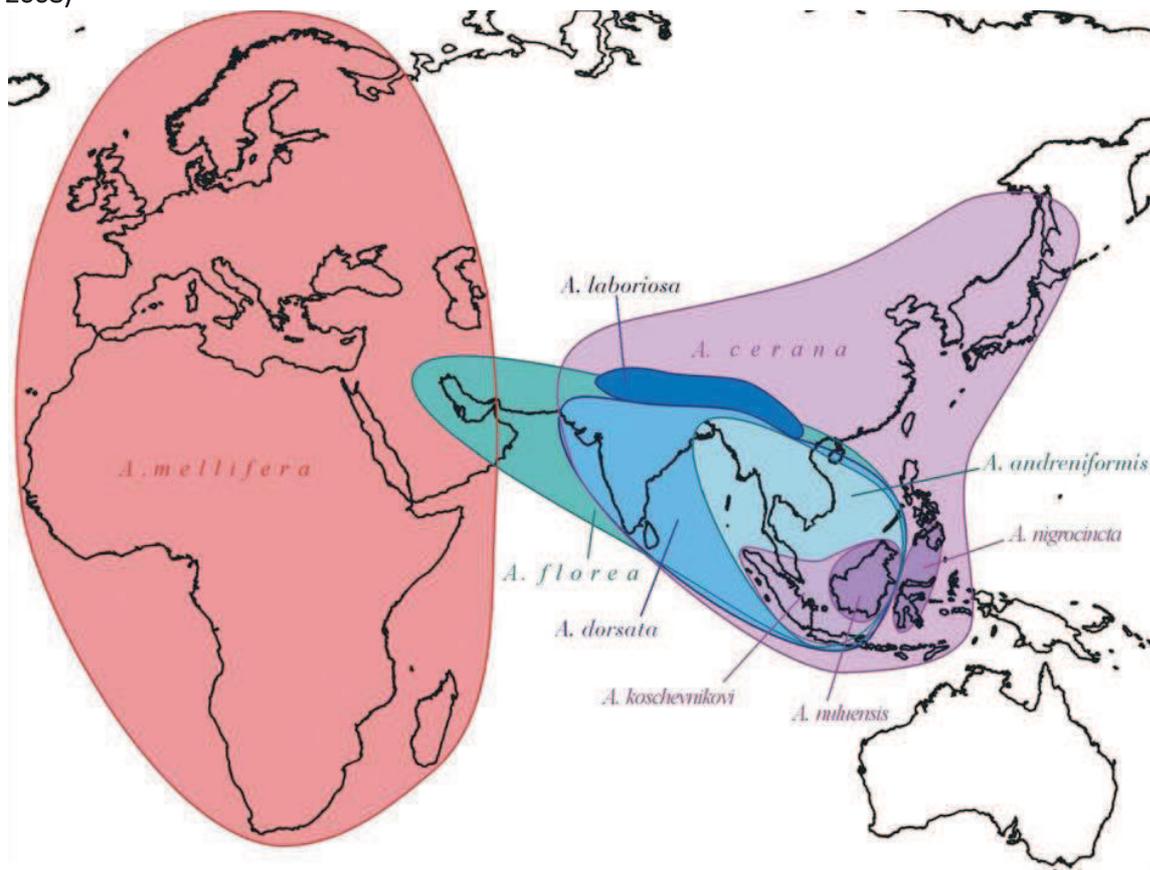


Figure 2 : Facteurs de risque potentiels liés au dépensement de l'abeille domestique.

Annexe 2 : espèces d'abeilles du genre *Apis* (modifié selon Franck et al. 2000 dans (Le Conte & Navajas, 2008)

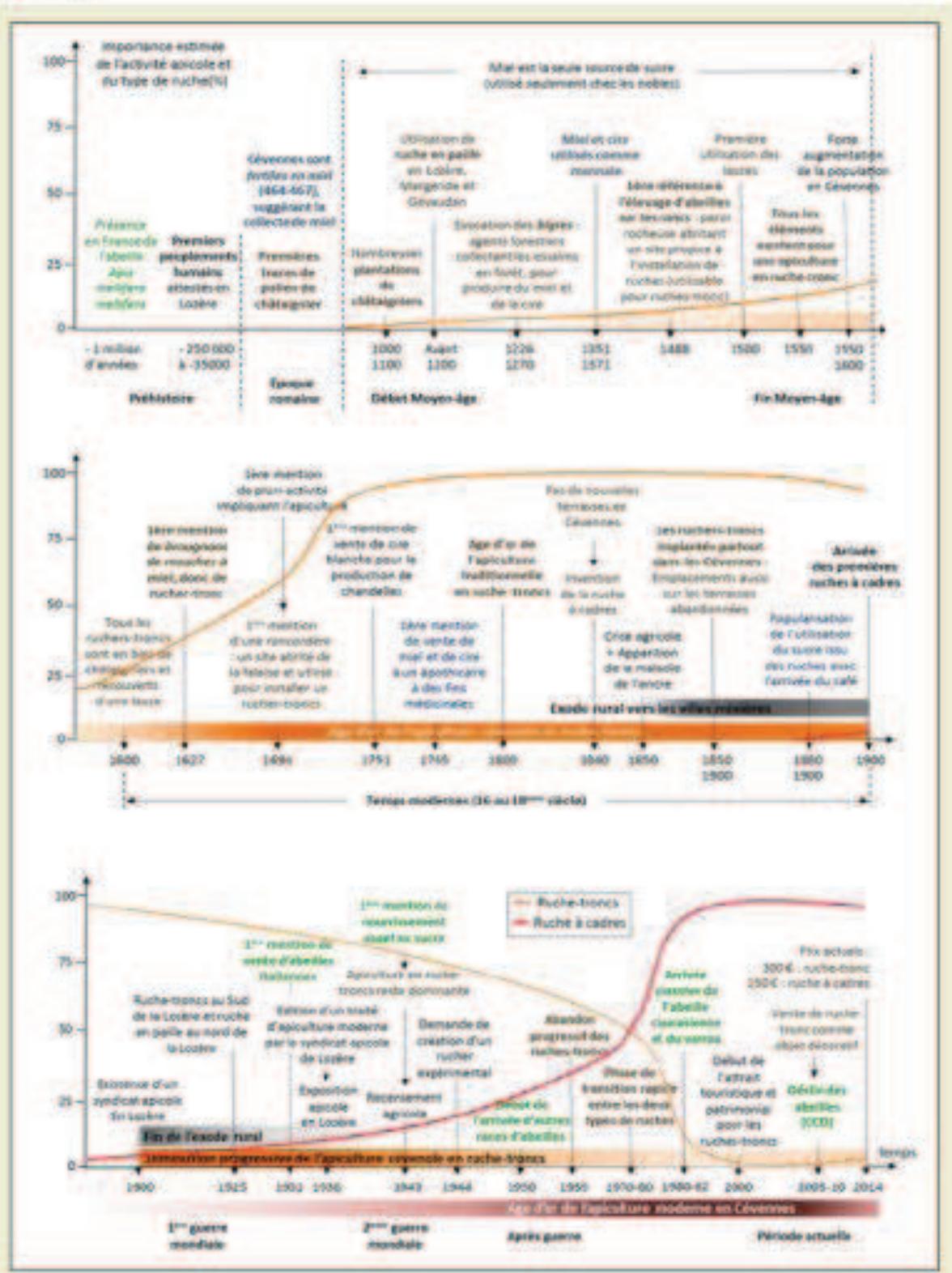


Annexe 3 : différents types de ruches à cadres inventées depuis le XVIIIème siècle (Marchenay, 1979).

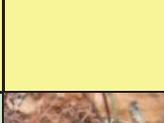


Annexe 4 : schéma récapitulatif de l'évolution de l'apiculture en Cévennes (Lehebel-Peron, Sidawy, Dounias, & Schatz, 2016)

Figure 17 : Schéma récapitulatif de l'évolution de l'apiculture en Cévennes, avec des informations concernant les ruches (en brun), celles pour les abeilles et les pratiques apicoles (en vert), celles pour les produits de la ruche (en bleu), et celles du contexte humain (en noir).



Annexe 5 : plantes utilisées par les abeilles, citées par les apiculteurs (Simenel et Al, 2015)

Tachelhit Arabe	Nom français	Nom scientifique	Substance	Localisation écologique	Connaissance Région ¹	Photos
Tallalt I-fernân	Euphorbe balsamique ou arborescente	<i>Euphorbia balsamifera</i> Aiton <i>Euphorbia obtusifolia</i> Poir.	Pollen/Nectar	Forêt	Individuelle GS	
Tazuit Ttâziya Tiziyit	Petite asphodèle	<i>Asphodelus tenuifolius</i> Cav.	Pollen/Nectar	Champs	Partagée MT/SMD	
Igri/Ingri I-berwâg	Asphodèle petits fruits	<i>Asphodelus microcarpus</i> Viv.	Pollen/Nectar	Champs	Partagée GS/SMD	
Kerkâz	Diplotaxes Moutardes Faux rapistre	<i>Diplotaxis sp.</i> <i>Brassica sp.</i> <i>Hirschfeldia sp.</i>	Pollen/Nectar	Champs	Partagée MT/SMD	
Berber	Roquette bâtarde	<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss	Pollen/Nectar	Champs	Anecdotique SMD	
I-'aggâya	Zygophylle	<i>Zygophyllum sp.</i>	Pollen/Nectar	Champs	Individuelle GS	
Oussousse n Bena'mân	Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L. <i>Papaver dubium</i> L.	Pollen/Nectar	Champs	Partagée MT/SMD	
Timerzgeli d Azatîm	Immortelle bleue	<i>Limonium sinuatum</i> (L.) Mill.	Pollen/Nectar	Champs	Individuelle GS	
Azuka 'ar'ar	Thuya	<i>Tetraclinis articulata</i> (Vahl) Mast.	Miellat	Forêt	Partagée MT/SMD	
Alilî Ddeflâ	Laurier rose	<i>Nerium oleander</i> L.	Bois	Oued	Individuelle GS	
Aselift El- hallâb	Pas de nom	<i>Periploca laevigata</i> Aiton	Piquante Latex	Forêt	Partagée MT/GS	
Argane	Arganier	<i>Argania spinosa</i> L.	Lait/Latex	Forêt Ourti Champs	Partagée MT/SMD	
Achbarto Sbârto	Seneçon	<i>Senecio anteuphorbium</i> L.	Pollen/Nectar	Forêt (association avec Tkiût)	Partagée GS/SMD	

¹ GS : Guelmim-Smara ; SMD : Souss Massa Draa ; MT : Marrakech-Tensift

Afesdad Afzzaz Fezzaz	Bugrane jaune Ononis de tournefort	<i>Ononis natrix</i> L. <i>Ononis tournefortii</i> Coss.	Exsudat collant à la surface de toute la plante	Forêt Champs	Partagée SMD	
<u>Tumzîn</u> Eš-š'îr Zra'	Orge	<i>Hordeum vulgare</i> L.	Exsudat à l'insertion de la feuille	Champs	Individuelle MT	
<u>Azar</u> Kerma	Figuier	<i>Ficus carica</i> L.	Latex	Jardins	Partagée GS/SMD	
Zaytûn	Olivier	<i>Olea europaea</i> L.	Pollen/Nectar	Jardins Champs	Individuelle MT	
<u>Azuggwar</u> Ssder Sedra	Jujubier	<i>Zizyphus lotus</i> (L.) Lam.	Epines	Champs	Individuelle SMD	
<u>Tikida</u> I-ħerrôb	Caroubier	<i>Ceratonia siliqua</i> L.	Sève	Forêt	Anecdotique SMD	
<u>Tazdâyt</u> Nehla	Palmier mâle	<i>Phoenix dactylifera</i> L.	Pollen	Oasis Oued	Individuelle GS	
<u>Azar</u> Kerma	Figuier	<i>Ficus carica</i> L.	Eau	Jardins	Individuelle GS	
<u>Tansfelt</u> Luwâya Luwayg	Le liseron fausse- guimauve	<i>Convolvulus</i> <i>althaeoides</i> L.	Pollen	Champs	Partagée MT/SMD	
Taromman t Er- rummân	Grenadier	<i>Punica granatum</i> L.	Eau dans fleur	Jardins	Individuelle GS	
<u>Tazuknit</u> Za'atar	Thyms et Sarriettes	<i>Thymus sp.</i> <i>Satureja sp.</i>	Toute la plante	Forêt	Partagée MT/SMD	
<u>Tkiût</u> Ddağhmûs	Euphorbe cactoïde	<i>Euphorbia officinarum</i> Hook.f. & Coss. (subsp. <i>officinarum</i> et subsp. <i>echinus</i>)	Latex	Forêt	Partagée GS/SMD	
<u>Tzart n-îfiss</u> Afessas	Pas de nom	<i>Warionia saharae</i> Benth.	Latex	Forêt	Individuelle GS	
<u>Izrî</u> Sîh	Armoise	<i>Artemisia herba-alba</i> Asso	Toute la plante sèche	Forêt Pâturages d'altitudes	Individuelle SMD	
Karbûn Karbûr	Carbure de calcium	CaC ₂	Minéral	X	Individuelle SMD	
<u>Alilî</u> Ddeflâ	Laurier rose	<i>Nerium oleander</i> L.	Eau des fleurs	Oued	Individuelle GS	
<u>Tarûbiya</u> Nsega	Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i> L.	Colle	Champs	Individuelle GS	

Annexe 6 : quelques nouveaux formats de ruches



Flow Hive (source : capture d'écran du site internet : www.honeyflow.com)

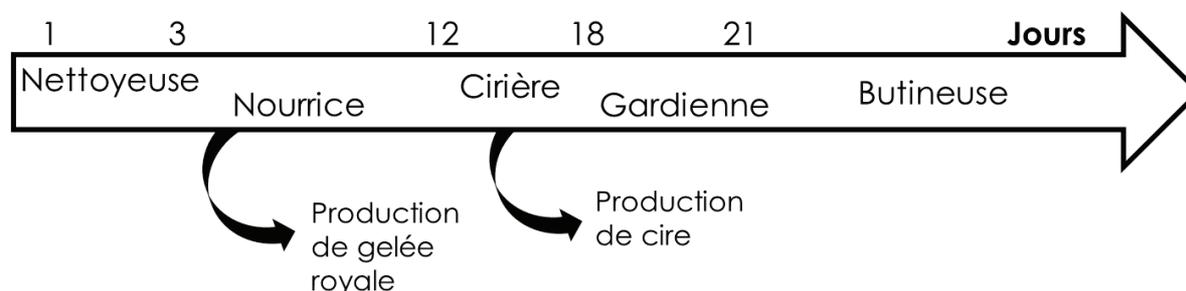


Hélianthe de Maurice Chaudière – vue du dessus, vue du dessous. Sources : (<http://liberterre.fr/gaiagnostic/z-maurice/apiculture02.html>)



Sunhive Sources : (<http://ruchesdebiodiversite.fr/sun-hive>)

Annexe 7 : cycle de vie d'une abeille



Annexe 8 : biologie, éthologie, génétique de l'abeille

Il existe dans une ruche une diversité d'individus aux patrimoines génétiques variés : les ouvrières qui sont sœurs, issues de la même reine mais de pères différents et les faux-bourçons qui sont tous frères et issus de la reine uniquement. Ces derniers ne sont pas dévolus à une seule colonie mais peuvent en rejoindre d'autres, ce qui n'est pas le cas des ouvrières (mis à part certaines conditions de dérive²). Cette caractéristique permet un brassage génétique lors de la fécondation qui se déroule à l'extérieur à plusieurs mètres de hauteur, invitant, en plus des mâles de la colonie, ceux des autres colonies présentes alentours (Tautz, 2009). Fascinant procédé évolutif donnant du fil à retordre aux apiculteurs et scientifiques souhaitant travailler sur l'amélioration et la sélection génétiques³.

- La reine est, comme les ouvrières, issue d'un œuf fécondé. Les œufs non fécondés donnent des mâles. Les ouvrières choisissent parmi les œufs ou larves femelles de moins de trois jours, celles qu'elles élèveront pour faire des reines. Cet élevage consiste à les nourrir uniquement avec de la gelée royale. Ce processus a lieu lorsque la reine vient à disparaître, mais également dans la période qui précède l'époque de l'année la plus propice à l'essaimage. Quelques jours après sa naissance, la reine réalise un vol nuptial durant lequel elle est fécondée par une dizaine de mâles provenant de toutes les colonies proches. Elle restera alors dans la ruche, afin d'y pondre jusqu'à 2000 œufs par jour. Elle ne ressortira de la ruche qu'à l'occasion de l'essaimage, perpétuant ainsi l'espèce.
- Si la reine vient à disparaître, les ouvrières choisiront un œuf ou une larve de moins de trois jours qu'elles nourriront uniquement avec de la gelée royale afin de renouveler la précédente.
- Les ouvrières sont les « abeilles » visibles, celles qui butinent, volent, attaquent. Malgré leur forme différente de la reine, elles sont aussi issues d'un œuf fécondé. C'est leur régime

² La dérive est un phénomène permanent d'abeille qui se trompe de ruche, allant dans celle d'à côté. Dans ce cas, l'abeille, chargée de miel et donc pas en posture d'attaque est acceptée au sein de sa nouvelle colonie

³ L'insémination artificielle, mise au point à la fin des années 40 (Fresnaye, 1966), a révolutionné en partie la sélection, permettant de connaître la voie mâle, jusqu'alors problématique.

alimentaire pré-nymphe, une bouillie larvaire faite de pollen et de miel, qui diffère et évite le développement que suivent les reines. Au sein de la colonie elles vont toutes exercer la même série ordonnée de « métiers », en fonction de leur développement (de leurs glandes notamment), tout au long de leur vie depuis nettoyeuses jusqu'à butineuses en passant par nourrices et cirières. Dans leur dernière activité, elles récoltent nectar, pollen, sève et eau dans un rayon d'environ 3km (2800 hectares). Ce liquide sucré, d'une teneur en eau comprise entre 35 et 65%, une fois ramené à la colonie, passe d'une langue à l'autre puis est séché et stocké dans les alvéoles. La durée de vie de ces ouvrières varie selon leur activité de butinage. Les abeilles de la belle saison vivent moins longtemps que celles qui assurent le passage des périodes de soudures où les sorties sont rares.

- Les mâles, ou faux bourdons ne sont présents dans la ruche qu'à la pleine saison et sont haploïdes, issus d'un ovule (souvent appelé œuf non-fécondé) et donc porteurs uniquement du génome de la reine. Ils n'ont d'autre utilité, primordiale certes, que de féconder une reine s'ils naissent au moment opportun et arrivent à voler assez haut pour être parmi les élus. Ils mourront ensuite de leurs ébats, et ceux qui n'auront pas eu cette chance seront éliminés par les ouvrières dès les premiers jours de disette.

Annexe 9 : guide d'entretien apiculteurs - Maroc



Faculté des Lettres et des
Sciences Humaines -
Rabat



Guide d'entretien - Maroc

Place de l'apiculteur dans le territoire

Objectifs généraux :

Comprendre la place qu'occupe l'apiculteur dans son territoire et comment cette position évolue avec ses changements de pratiques et les dynamiques socio-politico-économiques.

Objectifs particuliers

Identifier la place de l'apiculture dans le système de production de l'apiculteur.

Comprendre les logiques d'apprentissage et d'innovation chez les apiculteurs

Identifier les représentations et les relations qu'entretient l'apiculteur avec son territoire

Identifier les réseaux d'action, d'influence, d'orientation dans lesquels il est présent.

Choix des informateurs

Apiculteurs traditionnels et modernes avec leurs intermédiaires présents dans la plaine du Souss, les zones périphériques et un terroir spécifique, comme référentiel de situation de base.

D'autres entretiens seront menés spécifiquement avec des agriculteurs n'ayant pas de ruche ou ayant abandonné l'apiculture, ainsi qu'avec les acteurs chargés du développement de la filière et de la formalisation des savoirs qui y est associée.

I. La trajectoire professionnelle

1. *Quand et comment avez-vous débuté votre activité d'apiculteur?*

Métier d'origine

Récit de l'installation

Récit de l'itinéraire jusqu'à aujourd'hui

2. *Comment avez-vous appris le métier ? Auprès de qui et avec quels moyens ?*

(Conditions de transmission et différents apprentissages)

De quelles façons avez-vous obtenu vos colonies ? Votre matériel ?

Qui vous a aidé ? Comment ?

Tradition familiale ?

3. *Partage du savoir.*

Transmettez-vous vos savoirs à quelqu'un ? Comment ?

D'autres personnes de votre entourage sont apiculteurs ?

II. Pratiques et gestes apicoles actuels

1. *Itinéraire technique*

Mois par mois, qu'est-ce qui est fait ? Date, moyen, fréquence, pratiques...

2. *Renouvellement des colonies*

3. *Nourissement/traitement*

4. *Récolte*

5. *La transhumance*

Pourquoi la transhumance ? Depuis quand ? Condition de la première ?

Itinéraire de transhumance.

Problèmes rencontrés ? Actions personnelles sur les ressources visées ? Quels ont vos sources d'informations sur ces derniers ? Comment trouvez-vous vos emplacements ?

III. Les pratiques apicoles, apprentissage et innovations

1. *Y-a-t-il des opérations que vous faites en collaboration avec d'autres apiculteurs ?*

Transhumance, récolte, renouvellement, vente ?

2. Quelles sont les sources d'enseignements sur des problèmes liés à des pratiques apicoles ?

Livres, personne ressource, etc.

3. Aléas dans l'activité apicole

Bonnes années/mauvaises années en mémoire. Raisons ?

Influence de la période du Ramadan sur les dates de récolte, vente, stockage. Stratégie mise en place ?

Utilisation des revenus de l'apiculture les bonnes années ? Stock ? Investissement ? etc...

4. Quels changements avez-vous réalisés depuis le démarrage de votre activité ?

Type de ruche, ITK, etc.

Si deux types de ruches, pourquoi les conserver ?

III. Territoire et représentation

1. Connaissance de l'apiculture pratiquée traditionnellement, avis sur la question.

Comment faisaient les anciens ici ? Pourquoi ? Avis ?

2. Caractéristiques de la zone pour l'apiculture

Intérêt et avantage de faire de l'apiculture ici. Problèmes rencontrés ? Solutions apportées ?

3. Action collective

Parti d'un groupe de travail? (officiel ou non) Si non, pourquoi ?

Intérêt et inconvénient des groupes ? (coopératives notamment)

Rapport à l'organisation étatique de la filière (FIMAP) ?

4. Relations avec l'agriculture

Agriculteur ? Si non, quelles relations avec les agriculteurs ? Si oui, quelles relations avec les autres agriculteurs, mais n'ayant pas de ruches ?

Quelle vision de l'agriculture au Sud du Maroc ?

5. Avenir de l'apiculture

Quels projets à court, moyen et long terme ?

Quelles difficultés/menaces à la pratique de l'apiculture ?

Annexe 10 : guide d'entretien apiculteurs – Corse

MED INN LOCAL
WP3 – A1 : Apiculture corse
Guide d'entretien
Gestion de la population « d'abeilles corses »

Objectifs généraux :

Comprendre de quelles façons les pratiques de gestion individuelle et collective de la population d'abeilles corses ont façonné un « écotype local » et en quoi ce dernier a contribué à la spécification de l'apiculture corse. La perspective est d'identifier la contribution des « savoir sélectionner et élever » à la qualification d'une ressource génétique locale.

A partir de l'analyse historique des savoirs apicoles, Il s'agit de comprendre comment l'écotype « abeille corse » s'est construit et en quoi cette construction agit en retour sur les dynamiques des pratiques actuelles de gestion des populations – transmission, gestion et innovation -.

En quoi ces dynamiques de savoirs mobilisent les aptitudes de l'abeille corse notamment dans ses rapports à la diversité des milieux insulaires ?

Objectifs particuliers

Identifier les pratiques, les dispositifs et les argumentaires qui soutiennent et stabilisent les aptitudes de « l'abeille corse ».

- Identifier les savoirs apicoles qui mobilisent les aptitudes de l'abeille corse.
 - Comment ces aptitudes sont-elles mobilisées par les collectifs de gestion ?
 - Comment les savoirs liés au renouvellement des ruchers sont transmis et partagés ?
-

Comprendre les interactions entre les orientations de gestion collective et les pratiques individuelles des apiculteurs ?

Choix des informateurs

- Apiculteurs amateurs et professionnels impliqués directement ou indirectement dans le renouvellement et la gestion du rucher insulaire.
 - Acteurs intervenant dans la production de référentiels, l'accompagnement et la mise en œuvre des pratiques de conduite et de renouvellement des colonies.
 - La trame d'entretiens prévoit des aménagements selon les catégories d'acteurs ()
-

I. La trajectoire professionnelle : cadrage (apiculteurs conseillers – autres informateurs)

1. *Quand et comment avez-vous débuté votre activité d'apiculteur?*

Récit de l'installation

(Profession le cas échéant)

2. *Comment avez-vous appris le métier ? Auprès de qui et avec quels moyens ?*

(Conditions de transmission et différents apprentissages)

3. *Quelles sont les moments-clés de votre activité d'apiculteur ?*

(Missions le cas échéant)

Autres

II. Les pratiques de conduite, de renouvellement et de sélection des colonies (pratiques de conseils et activités)

1. *Comment avez-vous constitué votre rucher ?*

De quelles façons avez-vous obtenu vos colonies ?

Comment renouvez-vous vous votre cheptel aujourd'hui ? (pour les apiculteurs)

Quelle place avez-vous donnée à l'abeille corse dans la constitution de votre rucher ?

Quelles aptitudes recherchez-vous en sélectionnant vos abeilles ?

Pour quelles raisons recherchez-vous ces aptitudes ?

De quelles façons cherchez-vous à les atteindre ? Quelles sont vos pratiques de sélection ?

(Capture d'essaims, division, élevage des reines, achats ...)

2. *Quelles sont selon-vous les aptitudes et les caractères particuliers de l'abeille corse qu'il est nécessaire de maintenir ?*

En quoi participent-elles à l'originalité de l'apiculture corse ? (conduite du rucher, miels, autres).

3. *Y-a-t-il des opérations que vous faites en collaboration avec d'autres apiculteurs ?*

4. *Quels ont vos sources d'informations ?*

III. Apprentissages, formations et innovations

1. Quelles sont les compétences nécessaires à une bonne pratique apicole ?

2. Quelles sont les compétences nécessaires pour valoriser au mieux les aptitudes de l'abeille et des milieux corses ?

3. Comment ces compétences sont-elles transmises aujourd'hui ?

4. Comment ces apprentissages peuvent-ils être améliorés ?

IV. La gestion collective de la population d'abeilles : points de vue

1) Historique de la filière et opérations de gestion de la population d'abeilles corses

1. Comment était conduit les ruchers en Corse avant l'organisation de la filière ? (acquisition, renouvellement et conduite des ruchers)
Quels étaient les différents systèmes de conduite (ruches, écotypes, pratiques de conduite)
2. Comment est née la relance de la filière apicole ?
Quels étaient les acteurs de la relance, les enjeux et les projets ?
3. Quels ont été les objectifs de gestion initiaux de la population animale ?
Acteurs, enjeux et projets ?
4. Quelles ont été les principales étapes du projet de gestion ?
Qu'est-ce qui caractérise chacune de ces étapes (durée, facteurs clé, critères de passage)
Qu'en pensez-vous ? (nécessité ? utilité ? facilité ?)
Selon vous, quelles ont été les étapes réussies et pour quelles raisons ?
Quelles ont été les difficultés rencontrées et pour quelles raisons ?
Ont-elles été résolues et comment ?

2) Organisation des collectifs de gestion

1. Quels sont les acteurs (pro et non pro) qui participent directement ou indirectement à la gestion collective de la population animale ? Types de collectifs et formes d'organisation ?
2. De quelles façons et avec quels objectifs opèrent-ils ?
Missions, activités concrètes, évaluation
3. Quels sont les partenaires de ces organisations et sur quoi portent ces partenariats ?
4. Participez-vous et de quelles façons aux activités de ces collectifs ?
5. Quelles sont selon vous les caractéristiques spécifiques de l'apiculture corse ? En quoi la population d'abeilles contribue à cette spécificité ?

3) Perspectives de la gestion de l'abeille corse

1. Quel bilan feriez-vous de la gestion de l'abeille corse ? Satisfactions, préoccupations.
2. Selon vous, quels sont les nouveaux enjeux de gestion de la population d'abeilles corses ?
3. Quelle(s) organisation(s) individuelle et collective, formelle et informelle - faudrait-il adopter pour répondre à ces enjeux ?

Annexe 11 : éléments de détail sur les pratiques apicoles clés

Pratiques sanitaires

Quand on entend pratiques sanitaire, il s'agit principalement de la gestion de la varroase. D'autres éléments entrent en jeu comme le renouvellement des cires, la gestion des hausses vides, la gestion des loques, (américains et européennes) mais sont moins contraignantes.

De nombreuses pratique de gestion du varroa existent et sont éventuellement combinées par les apiculteurs. Nous pouvons les rassembler en quatre groupes :

- Le premier consiste en la pose de lanières imbibées d'acaricide ou d'huiles essentielles autour desquelles les abeilles passent et s'y frottent, tuant les varroas à l'intérieur de la ruche. Lesdites lanières sont laissées plusieurs semaines dans les ruches afin de tuer les varroas sur plusieurs cycles de naissance du couvain, ne nécessitant donc pas forcément un arrêt de ponte. Ces traitements longs doivent être réalisés hors période de miellée du fait de leur rémanence possible dans le miel.
- Le second consiste en des traitements « flash », par évaporation ou sublimation d'acides (formique, oxalique), tuant les varroas qui sont à l'extérieur du couvain. Plus il y a de couvain, moins le traitement est efficace. Ce type de traitement peut aussi être utilisé pour une chute de la population à un moment clé (juste avant miellée) dans le cas de traitements certifiés en agriculture biologiques (acide formique par exemple).
- Le troisième rassemble les divers traitements physiques de la varroase par la pose puis l'élimination de cadres à mâles, l'utilisation de fonds grillagés, l'élimination du couvain, l'encagement de reine, etc.
- Le dernier concerne les différentes pratiques d'exploitation des ruches qui sont pensées en fonction du varroa. Certains apiculteurs font par exemple le choix de laisser les ruches dans des zones froides afin d'avoir un arrêt de ponte prolongé qui va réduire naturellement le nombre de varroa présent puisque ne pouvant se reproduire dans le couvain.

Les pratiques de nourrissage

Le terme de nourrissage est spécifiquement utilisé par les apiculteurs pour nourrir les colonies, quand les autres éleveurs utilisent le terme de nourrissage. Ce nourrissage est réalisé selon différentes modalités que nous avons recensées ici selon notre classification propre.

a) Le nourrissage de survie

Réalisé en cas de pénurie, il permet de combler un manque de réserve lors du repos estival ou hivernal des colonies. Il intervient souvent à la période de soudure, par exemple dans le cas d'un hiver qui se prolonge. Il est connu des apiculteurs depuis sûrement très longtemps et consistait dans ses premières formes à donner aux abeilles des fruits, du miel, de la farine (mélangée à de l'eau) ou encore du miel précédemment récolté.

Aujourd'hui, c'est surtout des sirops ou encore des pains de sucre préparés qui sont majoritairement utilisés. Dans certains cas, des compléments sont ajoutés : protéines, pollens, huiles essentielles, etc. dans l'objectif d'améliorer la santé de la colonie.

b) Le nourrissage d'hivernage ou automnal

Réalisé à base de sirop assez chargé en sucre, il consiste à compléter les réserves accumulées par les abeilles pendant l'été. Ces réserves seront d'autant plus faibles que l'apiculteur aura récolté plus de miel dans les ruches (ponction dans le corps de ruche par exemple). Ce nourrissage doit se faire dès la récolte finie afin de bénéficier des butineuses encore disponibles et aptes à stocker des réserves.

c) Le nourrissage spéculatif

Réalisé en fin d'hiver, voire avant, le nourrissage spéculatif stimule la colonie avant le début de la floraison. Il permet ainsi de développer les colonies pour que le nombre d'abeille soit plus important lors de la première floraison. L'objectif peut être double. En effet, la colonie sera à même de réaliser une récolte de miel ou alors, elle pourra être divisée ou servir de base à la production d'essaim. C'est une forme de désaisonnement qui fait gagner quelques semaines sur la floraison réelle. Les sirops utilisés sont plutôt peu concentrés afin de simuler une entrée de nectar et sont parfois complétés par un apport protéique palliant à la rareté des pollens. Cette pratique est particulièrement connue et médiatisée par certains apiculteurs des Etats-Unis sur lesquels repose la pollinisation des vergers d'amandiers californiens. Ces derniers fleurissant aux mois de Janvier/Février, aucune population d'insectes sauvage ou élever n'est encore assez présente pour polliniser de si grandes surfaces. Les apiculteurs se spécialisent donc dans l'artificialisation des conditions écologiques et vendent cher ce service de pollinisation.

d) Le nourrissage d'essaim, ou biberonnage

Au début de la saison, le renouvellement du cheptel se fait par la production ou la récupération d'essaims. Afin d'en accélérer le développement et en faire au plus vite des ruches productives, un sirop peu dilué simule une miellée forte même si la population d'abeille est peu importante, en particulier celle des butineuses. Il s'agit par-là de faciliter la construction de nouvelles cires, d'augmenter la ponte de la reine et de fournir quelques réserves en cas de mauvais passage saisonniers, courants au printemps.

e) Le nourrissage productif

Ce dernier type de nourrissage consiste à nourrir la colonie à des fins de production de miel. Il s'agit de compléter voire remplacer l'origine florale du miel par des sucres d'origine industrielle. Le nourrissage se fait à base de sirop très dilué dans lequel peuvent être adjoints des compléments alimentaires selon la saison.

Les pratiques de renouvellement

Comme dans tout élevage, l'apiculteur doit maintenir son cheptel selon des pratiques dites de renouvellement. Afin d'assurer un cheptel productif, diverses modalités pratiques existent et sont indissociables d'une sélection génétique (de fait ou voulue). Voici les grands traits de ces pratiques de renouvellement.

a) Renouvellement par récupération d'essaims naturels

Associé aux premières formes d'apiculture, la chasse aux essaims dits sauvages se pratique encore dans de nombreuses régions. Certains apiculteurs ont même constitué leur cheptel de cette façon et chaque printemps est l'occasion de renouveler son rucher par non pas une chasse à proprement dit, mais la récupération d'essaims ici et là, dans une fenêtre, une cheminée ou encore une branche d'arbre.

b) Renouvellement par piégeage d'essaims naturels

Très proche de la stratégie précédente, le piégeage d'essaims naturels consiste à poser des ruches ou des contenants faisant office de piège dans les zones reconnues comme riches en abeilles. Cette technique est aussi employée comme sécurité sur les ruchers afin de récupérer un éventuel essaim sortant des ruches possédées.

c) Renouvellement par essaimage naturel

Chaque colonie en état de développement optimal va essaimer à la période propice. L'apiculteur peut alors se placer sur le rucher et attendre cet essaimage pour renouveler son rucher. Chaque essaim est ainsi suivi puis enruché dès qu'il trouve un endroit où se poser.

d) Renouvellement par division

Plus souvent réalisé grâce à l'utilisation de ruches à cadres mobiles, cette pratique consiste à diviser à proprement parlé une colonie. Cette dernière doit comporter un nombre important d'abeilles (vivantes et à naître) pour assurer sa survie le temps de son orphelinage. En effet, la partie où la reine est restée, reprendra rapidement un développement normal tandis que la partie sans reine, va élever une nouvelle reine. Cet élevage prendra a minima 15 jours, puis la reine devra être fécondée et ensuite seulement elle pourra se mettre à pondre. Les premières abeilles de la nouvelle reine naîtront ainsi plus d'un mois après la division.

Cette seconde colonie produit en général une multitude de cellules royales pour faire face aux possibles échecs d'une seule. L'apiculteur peut à ce moment-là choisir de subdiviser la colonie en répartissant les cellules royales dans autant de ruches qu'il juge possible (là aussi en tenant compte du nombre d'abeilles pour assurer la survie de la jeune colonie).

Les conséquences de ce type de renouvellement sont multiples. Premièrement, il évite les potentiels essaimages non voulus. Il conserve ainsi dans son rucher les colonies qui pourraient, si la surveillance n'est pas possible, s'échapper lors de l'essaimage naturel. Ensuite, il permet une sélection rationalisée. En effet, l'apiculteur peut choisir la ruche à diviser selon les critères qui lui semblent les plus pertinents, réalisant ainsi une sélection massale. Mais encore, il peut augmenter son cheptel plus rapidement que par essaimage naturel et décaler la saisonnalité du développement de ses colonies en divisant ses ruches au moment voulu. Et pour finir, cette technique a l'inconvénient d'affaiblir la colonie divisée qui aurait été dans de meilleures conditions pour produire du miel. C'est un autre arbitrage que doit faire l'apiculteur à ce niveau-là entre agrandir son cheptel ou produire du miel.

e) Renouvellement par élevage de reine

Plus en avant encore dans les gestes au cœur de la colonie, l'élevage de reine est un mode de renouvellement des colonies qui connaît une multitude de modalités techniques. L'idée principale repose sur la même logique que la division. Il s'agit de mettre en condition d'une colonie qui va être consacrée à la production de plusieurs reines. Celle-ci va élever une multitude de cellules royales qui vont être récupérées avant leur éclosion pour être intégrées séparément dans de nouvelles colonies.

Annexe 12 : dessins de trois élèves de l'école d'Inzerki - thématique proposée : le rucher



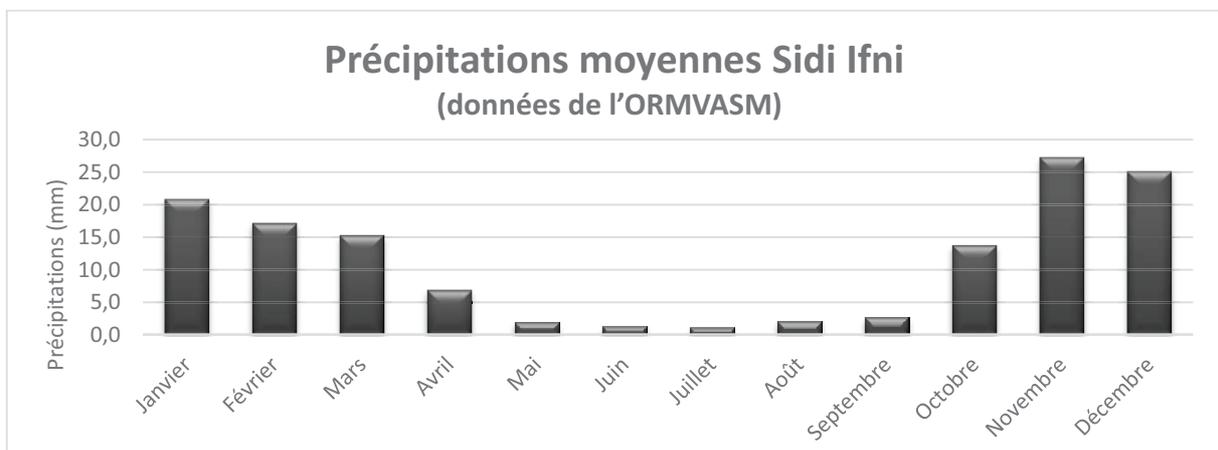
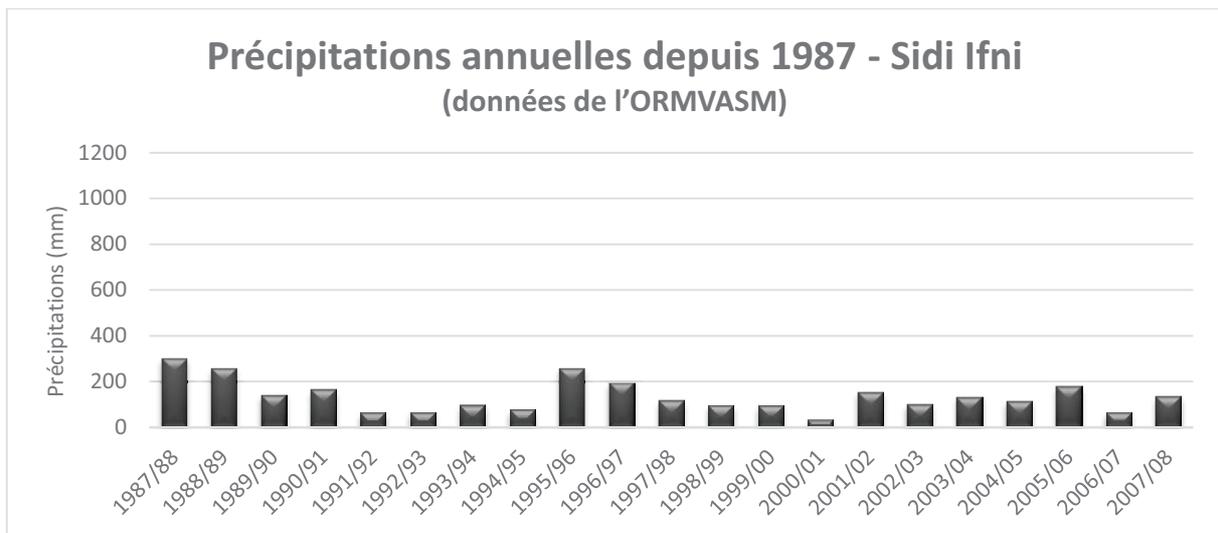


On remarque sur chaque dessin des constantes, l'eau, la pluie, l'arbre (souvent au milieu du rucher), et bien sur les fleurs.



Photo du rucher, d'après l'auteur (mars 2014)

Annexe 13 : détails, caractéristiques et photo du pays Ait Baamrane



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Floraisons												
Euphorbe du roi Juba (p+M)	*	*	*									*
Messicoles/Adventices (P+M)	*	*	**	**	*						*	*
Arganiers (p+m)				*	**	*						
Jujubiers (p+M)					*	*						
Chardons (M)				*	**	*						
<i>Euphorbia equinus</i> (p+M)								*	**	*	*	
Pratiques apicoles												
Surveillance essaimage												
Récoltes possibles							X			X		
Pratiques agricoles												
Semis possibles												
Désherbage												
Moisson												

(P/p : pollen+/pollen- ; M/m : miel+/miel-)



Plaine de Tioughza, centre géographique du pays Ait Baamrane. Photo de l'auteur (vue du nord, mars 2015)



Arganier et céréaliculture. Photo de l'auteur (environ de Mesti, mars 2015)



Deux saisons lors d'une année de pluie, mars (en haut) et mai (en bas), dans les Ait Baamrane – Photo de l'auteur (environ de Sbouya, 2017)

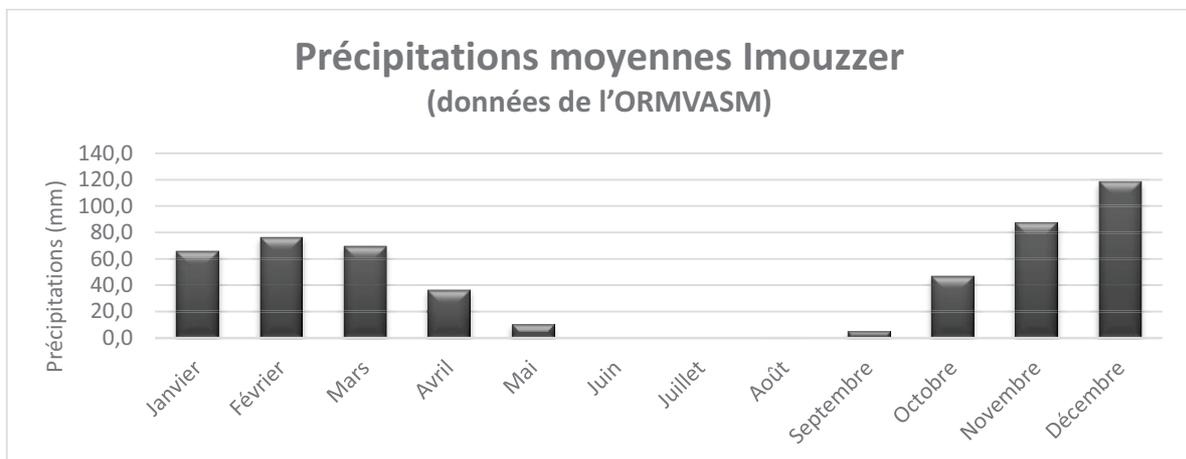
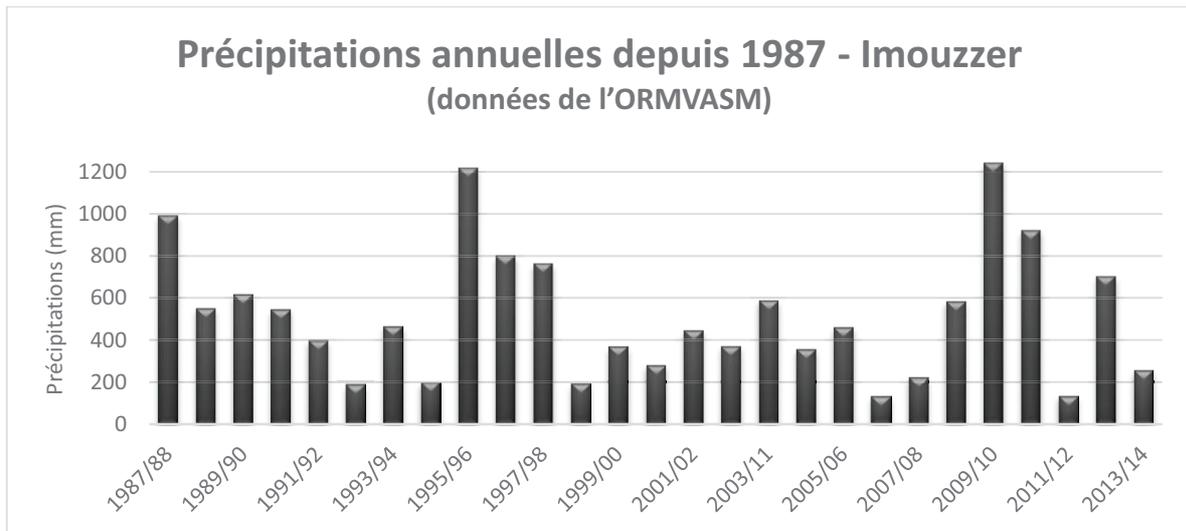


Rucher transhumant dans les Ait Baamrane pour la floraison de l'euphorbe cactoïde. Les arganiers ont perdu toutes leurs fleurs avec la sécheresse – Photo de l'auteur (environ de Mesti, septembre 2014)



Une abeille sur la couronne de fleur d'une euphorbe cactoïde (*tikiut/daghmous*) – Photo de l'auteur (environ de Tighmi, septembre 2012)

Annexe 14 : détails, caractéristiques et photo du pays d'Ida ou Tanane



Calendrier de floraison des principales espèces mellifères et pollinifères (d'après l'auteur)

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Floraisons												
Amandiers (P+m)	*	*										*
Messicoles/Adventices (P+m)		*	**	**	*					*	*	
Arganiers (p+m)					**	*	*					
Chardons (M)				*	*	*						
Thyms (M)						**	**					
Caroubiers (P+M)										**	*	
Pratiques apicoles												
Surveillance essaimage												
Récoltes possibles							X	X				
Pratiques agricoles												
Semis possibles												
Désherbage												
Moisson												
Récolte des amandes										X		



Rucher aux abords des villes. Photo de l'auteur (Aourir, mars 2015)



Bananiers, palmier, olivier et jardins – paysage de vallée donnant sur l'océan. Photo de l'auteur (Environ de Tamri, avril 2015)



Paysage de la région d'Ida ou Tanane : vallées avec olivier, luzerne et maraichage ; abords des espaces irrigués avec céréaliculture, caroubier, amandier ; sommets comme pâturages forestiers. Photo de l'auteur (Environ d'Inzerki, janvier 2014)



Paysage de la région d'Ida ou Tanane : fond de vallée irriguée avec olivier, luzerne et maraichage ; abords des espaces irrigués avec céréaliculture, caroubier, amandier ; sommets comme pâturages forestiers. Photo de l'auteur (Imouzzer, janvier 2014)

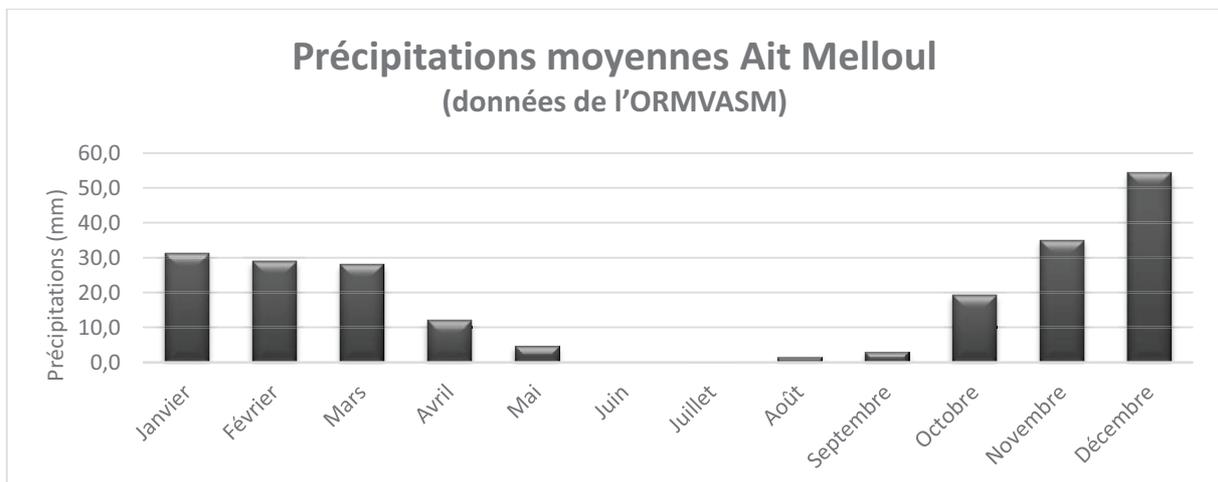
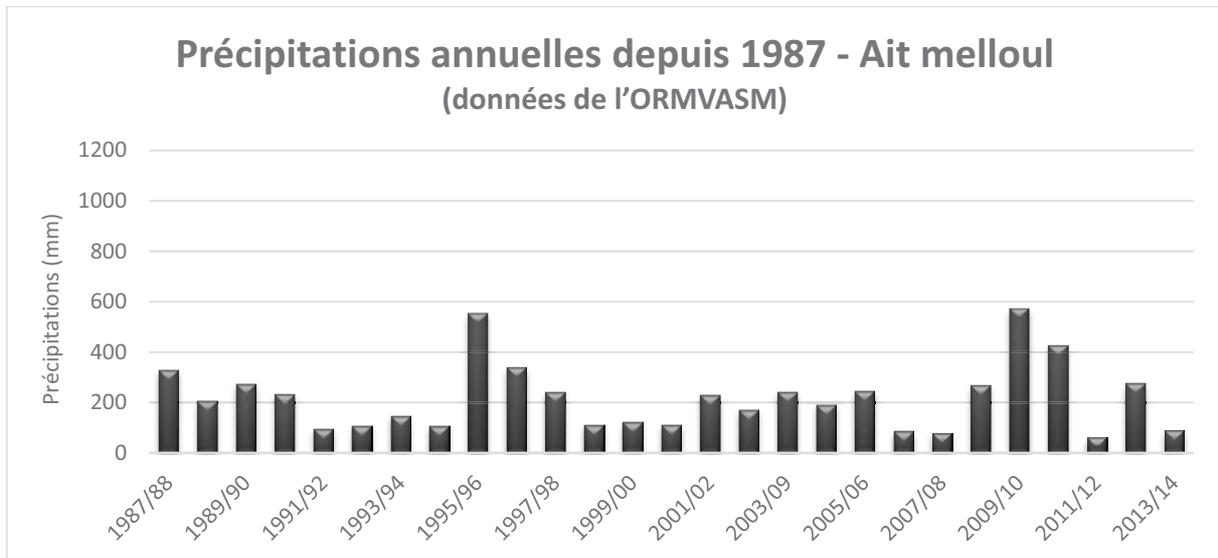


Taddart familial avec trois *tizghatine* occupés (ceux avec les bâtons qui tiennent les planches en cours de fixation par les abeilles). Photo de l'auteur (Imgrad, juin 2012)



Abeille sur une touffe de thym – Photo de l'auteur (Tahboust, juin 2014)

Annexe 15 : détails, caractéristiques et photo de la plaine du Souss



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Floraisons												
Messicoles, adventices (P+M)	*	**	**	*	*						*	*
Oliviers, palmiers, fruitiers (p)			*	*	*	*					*	*
Maraichage (p)			*	*	*	*	*	*	*			
Arganiers (p+m)				*	**	*						
Jujubiers (p+M)				*	**	*						
Chardons (M)				*	*	*						
Luzerne (p+m)					*	**	**	*	*			
Pratiques apicoles												
Surveillance essaimage												
Récoltes possibles						(X)			X			
Pratiques agricoles												
Désherbage												
Moisson												

(P/p : pollen+/pollen - ; M/m : miel+/miel -)



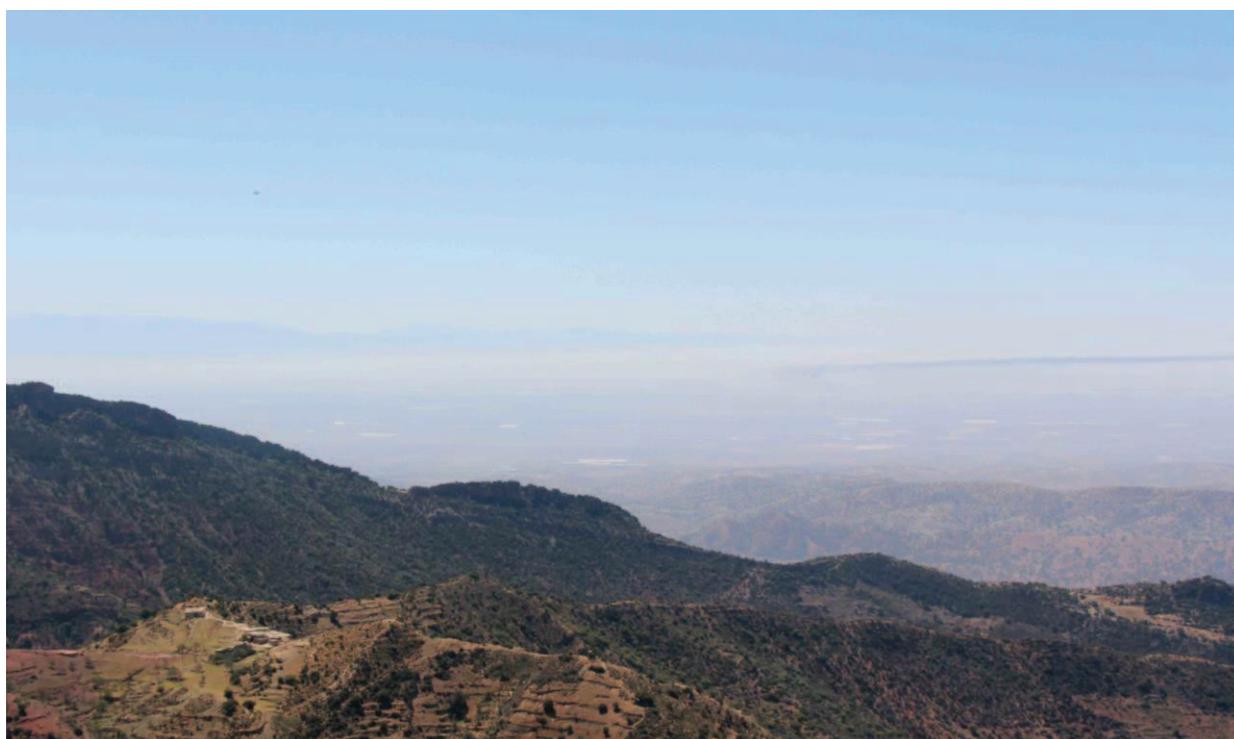
Terroir d'agriculture intensive (orangers et primeur) de la plaine du Souss – photo prise en 2006 issue de Boujnikh & Humbert, (2010)



Terroir villageois de la plaine du Souss – photo prise en 2006 issue de Boujnikh & Humbert, (2010)



Rucher dans la plaine du Souss sur la floraison de l'oranger avec les sommets du Haut-Atlas enneigés en arrière-plan – photo de l'auteur (environ de Taroudant, mars 2016)



Plaine du Souss dans la brume, vue du Haut-Atlas. On devine, en particulier sur la gauche de la photo, les sommets de l'Anti Atlas – photo de l'auteur (Tahboust, mars 2016)



Apiculteur devant un ancien rucher mur désaffecté mais conservé au milieu d'une plantation d'agrumes – photo Geneviève Michon (environs d'Ouled Teima, mars 2014)



Abeille sur une fleur d'oranger – photo de l'auteur (environs Ouled Berhil, mars 2016)



Images satellite de Ouled Berhil, issues de *Google earth*. La première date de 1984 et la seconde, en bas, date de 2015. On peut y repérer la dynamique d'élargissement des espaces irrigués avec une colonisation des pieds-monts.

Annexe 16 : photos de la ville d'Agadir – 1932 (<http://mfd.agadir.free.fr>) – 2012 (de l'auteur)



Coll. S. Barutel

1932

Aménagement du Bd Bourguignon



02.06.2012 19:00

Annexe 17 : article de presse sur les bénéfices du Plan Maroc Vert (Media24, Challenge, L'économiste)

Sources : Media24, paru le 27 avril 2015 –

<https://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/154512-Plan-Maroc-Vert-un-bilan-d-etape-sous-le-signe-de-l-optimisme.html>

Plan Maroc Vert: un bilan d'étape sous le signe de l'optimisme



Ariane Salem

Le 27 avril 2015 à 21:40 - Modifié le 27 avril 2015 à 21:40

Avec une valeur ajoutée de l'agriculture qui a augmenté de 50% depuis 2008, le secteur agricole marocain progresse vite et devient un exemple à suivre pour le reste de l'Afrique.

C'est avec beaucoup de chiffres qu'Aziz Akhannouch a ouvert les 8^e Assises de l'agriculture de Meknès lundi 27 avril. Pour présenter le succès du Plan Maroc Vert (PMV), sept ans après son lancement, les indicateurs sont parlants: 50% de croissance de la valeur ajoutée agricole depuis 2008, croissance des exportations agricoles de 34%, gains de part de marché sur certains produits.

Le PMV doit maintenir son cap jusqu'en 2020. Le tour d'horizon de l'agriculture marocaine façon Akhannouch fait son effet.

Le président sénégalais Macky Sall, invité d'honneur de la cérémonie le concède, impressionné, que la présentation du ministre de l'Agriculture et la vidéo de présentation « ont tout dit, il n'y a rien à ajouter ».

Pourtant, il reste de nombreuses choses à dire sur la transition agricole à l'oeuvre en Afrique et les intervenants de la table ronde «l'agriculture de demain » en formulent certains défis. Pour répondre au double objectif de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources, l'agriculture inclusive et responsable doit être au centre du dispositif.

Le revenu des agriculteurs en hausse de 48% depuis 2008

5 ans avant l'échéance du plan, on peut dire que le bilan d'étape conforte la vision posée par le PMV.

La valeur ajoutée agricole a augmenté de 70 MMDH en 2008 à 105 MMDH en 2014 soit une croissance de 50% entre 2008 et 2014. La valeur ajoutée agricole progresse plus rapidement que celle du reste de l'économie, avec une croissance annuelle moyenne de 7,6% pour la VA agricole, contre 4,4% pour le reste de l'économie. Ces résultats signifient aussi que le revenu/tête a progressé de 48% dans le monde rural depuis 2008.

Fort de ces indicateurs de confiance, il y a tout lieu de prévoir que l'objectif de doublement de la valeur ajoutée agricole sera atteint en 2020.

Le début de l'année 2015 pose les jalons d'un optimisme retrouvé: après une contraction du PIB agricole en 2014, il progresse au 1er trimestre 2015 avec une hausse de 12,3%. La campagne céréalière devrait être abondante en 2015, avec une prévision de récolte de 110 millions de quintaux, contre 70 millions de quintaux prévus par la Loi de Finances 2015, un record dans la chronique céréalière du Royaume.

Les indicateurs extérieurs sont également favorables à la réalisation des objectifs du PMV. Les exportations agro-alimentaires ont augmenté de 34% depuis 2008. D'ici 2020, ces exportations doivent doubler par rapport au niveau de 2008.

Deuxième signe que le rythme des exportations est soutenu: au 1er trimestre 2015, les indicateurs préliminaires des échanges extérieurs indiquent une balance excédentaire sur le secteur agricole et agroalimentaire de 1,2 MMDH.

Ce décollage de la croissance et des exportations a été permis par une intensification des investissements dans l'économie agricole, en progression de 170% entre 2008 et 2014, et cela particulièrement en amont. La part des investissements destinés à l'amont de filière a permis de renforcer les systèmes de production contre l'aléa climatique. La rentabilité des plantations en surface irriguée a ainsi augmenté de 3.500 DH/ha. Ces plantations à forte valeur ajoutée ont augmenté de 37%.

La stratégie du PMV a ainsi hissé le royaume au rang de 3e exportateur agro-alimentaire de la région Mena et 4e exportateur du continent africain. Le Maroc est 1er exportateur de câpres, d'haricots verts et d'huile d'argan, 3e exportateur de conserves d'olives et 4e exportateur de tomates et clémentines. Pour le ministre de l'Agriculture, le virage de l'export vers les produits à haute valeur ajoutée, avec notamment l'agrume, est réussi. C'est oublier que les exportations d'oranges ont pris le virage inverse.

Le PMV connaît aussi des réussites sur son deuxième pilier, consacré à une agriculture inclusive et solidaire. Ce sont 500.000 personnes qui ont bénéficié des accompagnements et des aides mis en oeuvre dans le cadre du 2e pilier. Les conditions alimentaires en milieu rural ont connu une progression nette. La part de la population souffrant de la faim a reculé de 4 points depuis 1990, et est en voie de disparaître puisqu'elle ne représente plus que 0,5%. La malnutrition demeure néanmoins une réalité qui touche un Marocain sur 20.

Maintien du cap jusqu'à 2020

Accélération et pérennisation seront les maîtres mots des 5 années qui nous séparent de l'échéance du PMV.

Les objectifs du plan sont maintenus et seront articulés autour de 5 critères fondamentaux:

- La performance,
- Une agriculture humaine et inclusive,
- La compétitivité internationale,
- Une agriculture durable et protectrice de l'environnement,

- Et la mise en place d'une agriculture garante d'une plus grande disponibilité alimentaire des produits de qualité.

Sur le 1er pilier, cette stratégie est déployée en multipliant par 2 à l'horizon 2020 les investissements destinés à l'aval. De grands chantiers sur la réforme des marchés sont en cours annonce M. Akhannouch.

Pour répondre aux défis de la commercialisation, il faut ouvrir les filières de distribution de gros au secteur privé, et lever le monopole des communautés locales.

Par ailleurs, la rationalisation du périmètre irrigué doit être poursuivie et atteindre une rentabilité de plus de 4.000 DH/hectare.

Le ministre a insisté sur l'extension du périmètre irrigable: des zones excédentaires existent et peuvent alimenter les zones déficitaires. De plus, tout le périmètre irrigable n'est pas installé en irrigation, faisant sans doute référence aux terres collectives.

Sur le 2e pilier, le ministère de l'Agriculture prévoit un doublement des revenus des projets initiés dans le cadre de l'agriculture solidaire et la création de 10.000 nouvelles coopératives agricoles.

De nombreux défis attendent la transition agricole africaine

Et ce sont les intervenants étrangers, sénégalais, et tchadiens, qui les rappellent.

Au coeur du défi: l'articulation de la problématique sécurité alimentaire et préservation des ressources rares annonce Macky Sall en discours d'inauguration.

Pour le président sénégalais, le modèle marocain a réussi cette synthèse et demeure exemplaire pour le reste de l'Afrique.

Pour les divers intervenants politiques africains, le développement du continent ne se fera pas sans sécurité alimentaire et doit passer par une consolidation du pilier agricole. La ministre de l'Agriculture tchadienne le dit en proverbe: « Un sac vide ne peut se tenir debout; et un ventre vide n'a pas d'oreille ».

Si l'agriculture occupe 65% de la population africaine, elle ne suffit pas à nourrir ses habitants. C'est également le cas du Maroc - où un peu moins de 40% de la population active

est occupée à l'agriculture - qui dépend toujours des échanges extérieurs pour ses besoins vivriers.

Révolution mentale pour l'agriculture africaine

Le défi de la transition agricole en Afrique doit avant tout passer par un changement radical de mentalités, énonce le président sénégalais, invité d'honneur du salon. « L'agriculture souffre de préjugés préjudiciables et est traitée comme une affaire de pauvres ». Pourtant « de la fourche à la fourchette, l'agriculture est source de richesses, créatrice d'emploi, nourrit le producteur et le consommateur, et contribue à la croissance nationale ».

La ministre tchadienne de l'agriculture Rosine Amane Baïwong Djibergui surenchérit: la filière agricole ne doit pas être choisie par défaut. Plus de ressources humaines doivent être employées et formées pour répondre aux défis agricoles futurs.

La coopération Sud-Sud doit occuper une place centrale dans la transition agricole africaine, particulièrement sur la recherche scientifique et technique. « Pour absorber les nouvelles techniques, améliorer la qualité des produits, rentabiliser les ressources notamment hydrauliques, et rationaliser la production dans le temps et l'espace », énumère le ministre de l'Agriculture sénégalais Papa Abdoulaye Seck.

Le développement basé sur l'agriculture familiale

Mais la coopération Sud-Sud ne répond pas seule à tous les défis du continent, ceux d'une agriculture inclusive, rentable et soucieuse de préserver les équilibres environnementaux.

La ministre de l'Agriculture tchadienne a mieux que tous dit les mots qui caractérisent la transition agricole africaine.

L'agriculture du futur, si nous la voulons inclusive et durable, doit se faire autour de l'agriculture familiale. « Ce sont ces exploitations agricoles qui sont le plus à même de dégager des excédents » si elles bénéficient d'une bonne écoute du gouvernement. Ces agricultures familiales doivent devenir de véritables entreprises, pour passer du stade de l'auto-consommation à la production et la valorisation d'excédents.

Cela passe notamment par la réforme foncière. « Dans certains pays, la terre est réservée aux hommes. Même ministre, je n'ai pas accès à la terre natale dans mon village. Nous devons

briser ces tabous, pour permettre à ces groupes vulnérables d'avoir accès à la terre. Les bonnes semences et produits phyto-sanitaires viendront après. »

La question de la biodiversité doit également être adressée. Si nous permettons le développement d'OGM, comment assurer la pérennité des terres et la qualité des produits que nous consommons? Quant à l'eau, si l'agriculture demeure dépendante de la pluie, comment pouvons-nous nous projeter sur l'agriculture du futur? La part des terres irriguées doit évidemment progresser sans pour autant créer une agriculture à double vitesse, où l'agriculture familiale demeure exclue des grands chantiers.

Article de Challenge : <https://www.challenge.ma/plan-maroc-vert-un-modele-exportable-67660/>

ECONOMIE DÉCIDEURS DOSSIER POLITIQUE MAGAZINE ARCHIVES

SPECIAL SIAM 2016

Plan Maroc Vert : Un modèle exportable

BADYA KHALID · 29 AVRIL 2016

0

f t in g+



Le Plan Maroc Vert (PMV) est une stratégie qui serait en passe de tenir ses promesses. Les pays subsahariens devraient en prendre de la graine et dupliquer le modèle marocain. Par b.K.

La vision agricole du Maroc semble lui conférer un rôle essentiel dans l'émergence de l'Afrique verte. Aziz Akhannouch, le ministre en charge de l'Agriculture, se targue comme il peut du succès «remarquable du Plan Maroc Vert, malgré la persistance de certains défis à relever», estimant que «le PMV peut servir de source d'inspiration pour nombre de pays africains» et affirmant que «certains pays qui l'ont étudié ont établi des études et se trouvent actuellement dotés de programmes qui leur sont propres». Akhannouch rappelle autant de fois qu'il est possible que «le Maroc est toujours disposé à mettre son expertise et son savoir-faire avérés dans le domaine agricole au profit des pays africains frères et amis et cela, chaque fois que le Royaume se trouve sollicité». C'est dans ce sens qu'en avril 2014, le Maroc a signé un accord général de Coopération Sud-Sud (CSS) avec la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) pour «aider les pays en développement à accroître leur productivité agricole sur une base durable, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer les moyens de subsistance, renforcer la résilience aux menaces et aux crises, et améliorer la gestion des ressources naturelles». A cet effet, le Maroc a alloué 1 million de dollars comme contribution initiale minimale au profit des pays africains. Le fonds marocain associe de manière innovante le secteur privé en tant que contributeur. Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a ainsi contribué au fonds fiduciaire avec 500.000 dollars et un accord avec la Mutuelle agricole marocaine d'assurances pour une contribution de 500.000 dollars reste en cours de finalisation.

L'approche partenariale du Maroc

La même année, en décembre, le Maroc a organisé à Marrakech la conférence sur la coopération agricole Sud-Sud. Un événement qui a regroupé la FAO ainsi que 14 ministres et 26 délégations, issus de toutes les régions du continent. L'ordre du jour étant le partage des bonnes pratiques, le Maroc s'est engagé à partager son expertise de l'innovation pour l'agriculture familiale et en ingénierie et montage opérationnel des

systemes de subventions. Des conseils ont également été donnés sur les mécanismes de partenariats public-privé, de même que sur la mise en place de procédures de systèmes d'informations. Un engagement qui permet au Maroc de multiplier les accords de coopération agricole avec les pays de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Côte d'Ivoire...) qui devront via des conventions bénéficier d'une assistance technique pour développer leur agriculture et améliorer leur sécurité alimentaire. La conférence s'est clôturée par la Déclaration de Marrakech où l'ensemble des pays présents ont affirmé leur volonté de renforcer le rôle de la coopération Sud-Sud, avec le soutien du Maroc et d'autres pays en développement, sous ses formes diverses et évolutives, particulièrement dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la lutte contre le réchauffement climatique. On récolte ce qu'on sème !

Un tremplin pour booster les exportations marocaines

Dans le cadre du renforcement de sa politique d'exportation de fruits et légumes vers l'Afrique de l'Ouest, le Maroc a décidé de se doter d'une plateforme commerciale et logistique en Côte d'Ivoire, grâce à un partenariat public-privé, pour un investissement de 17 milliards de francs CFA. Cette plateforme, de 5 hectares au port autonome d'Abidjan, va permettre de développer les échanges commerciaux des produits agroalimentaires entre le Maroc et la Côte d'Ivoire et d'offrir aux opérateurs agricoles marocains une plateforme logistique qui leur permettra de disposer d'avantages jugés « compétitifs » pour l'exportation de leurs produits vers l'Afrique de l'Ouest. L'occasion aussi d'atteindre l'un des objectifs fixés par le Plan Maroc Vert, à savoir la multiplication par 2 ou 3 des exportations agricoles marocaines à l'horizon de 2020. Le projet a, par ailleurs, l'ambition de conforter le positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que hub d'exportation vers la sous-région ouest-africaine.

L'OCP aux avant-postes

Le leader mondial des phosphates, qui croit en la révolution verte en Afrique, est au cœur de cette dynamique. Le phosphatier vient d'annoncer, en février dernier, la création de sa filiale «OCP Africa» pour développer l'écosystème agricole sur le continent africain. La nouvelle entité du groupe a



Tarik Choho, PDG OCP Africa.

prévu d'ouvrir une quinzaine de filiales sur le continent dans les mois à venir en vue de s'engager auprès de chaque pays, tout en prenant en compte la diversité géographique et la maturité de leurs marchés. Concrètement, la nouvelle entité va proposer aux producteurs agricoles plusieurs moyens pour renforcer leur productivité : produits adaptés et abordables, accompagnement, solutions logistiques et même financières. Le PDG de la nouvelle entité, Tarik Choho, fait constater que «l'agriculture africaine a besoin d'une attention particulière et l'Afrique peut nourrir la terre entière, mais, aujourd'hui, elle ne se nourrit pas elle-même». Il s'agit également, en priorité pour le Groupe, de veiller à la sécurisation durable de l'approvisionnement du marché africain en engrais phosphatés.

Rechercher 

L'ECONOMISTE.com 

ÉCONOMIE ENTREPRISES ANALYSE ENQUÊTE JUSTICE DES FINANCES RÉGIONS DOSSIERS CULTURE POLITIQUE MÉDIAS ARCHIVE

RÉGIONS

Plan Maroc vert Objectifs dépassés dans le Souss

Par Fatima NAKOU | Édition N°4662 Le 07/12/2015 | Partager

Zoom sur les projets réalisés 5 ans avant l'échéance fixée à 2020

+ Agrumes et primeurs, lait et viandes rouges, grands bénéficiaires

Le pilier II s'attaque aux zones oasiennes et régions montagnardes

Le Plan Maroc vert (PMV) avance bien dans le Souss Massé (SM), première zone primeuriste et agrumicole du pays où se concentrent les principales exploitations agricoles. En effet, plusieurs objectifs visés connaissent un état d'avancement de pratiquement 100%, soit cinq ans d'avance sur la date d'échéance fixée à 2020. Dans le détail et selon l'Office régional de mise en valeur agricole (ORMVA) du Souss, le nombre de projets compris dans le pilier I et II confondus est de 31, avec une enveloppe budgétaire de plus de 4,5 milliards DH, pour 34.700 bénéficiaires. À lui seul, le Pilier I s'accapare un montant de 4,4 milliards DH pour la réalisation de 16 projets, au bénéfice de 28.100 agriculteurs. Quant à lui, le Pilier II comprend 15 projets avec un investissement de 175 millions DH et 6600 bénéficiaires. Pour ce qui est des visées du Pilier I du PMV, l'idée est de développer l'agriculture à forte valeur ajoutée et à forte productivité. Ce qui passe nécessairement par la création de pôles de développement agricole et agroalimentaire, afin de répondre aux exigences du marché. Parmi les outils stratégiques retenus, les nouveaux modèles d'agrégation. Ainsi, la filière des agrumes et primeurs a connu le développement de 8 projets depuis 2010, pour une superficie de plus de 19.000 hectares et 719 agriculteurs regroupés en agrégation autour de stations d'emballage. Montant d'investissement, 2618 millions DH. La filière du lait et des viandes rouges a, quant à elle, vu la réalisation de 2 projets, à savoir une unité d'industrialisation du lait et un abattoir. Le nombre de têtes de bétail concerné a atteint plus de 83.000 et celui des agriculteurs rassemblés en groupements 13.500. Soit 10 projets en tout pour un montant global de plus de 14 milliards de DH et un état de réalisation de 63%. «L'objectif du Plan Maroc vert est de regrouper les agriculteurs sous forme de

FLASH INFOS

- 15:00 Tour BMCE : Les travaux bientôt lancés
- 14:58 L'ambassade du Canada promeut le hockey
- 14:57 Une startup marocaine se distingue à Dublin
- 13:58 Capital humain: Les Marocains privés de 30% de leur potentiel à l'âge adulte
- 11:48 DIAPO - "Fès Gate" célèbre des "femmes plurielles"
- 11:33 Déjà plus de journalistes tués qu'en 2017
- 11:32 Mohammedia : Du riffi au Conseil communal
- 11:27 Chute des bourses mondiales

+ DE FLASH INFO 1 sur 5

VOS RÉACTIONS

Dialogue social : El Othmani préside un nouveau round | L'Economiste

 Mohammed

La pression fiscale est trop forte sur cela qui est en principe le starter de l'économie...

The last comment by

Ingénieurs: L'hémorragie continue | L'Economiste

 Ahmed

coopératives ou de groupements, ce qui constitue une grande force économique, c'est pourquoi beaucoup d'efforts sont consentis dans ce sens», explique Hro Abro, Directeur de l'ORMVA. En effet, l'agrégation permet aux agriculteurs d'optimiser toutes les actions qu'ils ont à entreprendre, notamment pour la recherche de marchés, l'acquisition de fournitures...

Pour le Pilier II, le défi est d'aider des centaines de milliers de paysans, particulièrement ceux issus des régions montagneuses et oasiennes, afin qu'ils puissent accéder à l'économie marchande dans de bonnes conditions. En créant de la valeur ajoutée et en assurant une bonne gestion des ressources naturelles. Sur ce volet, le projet de réhabilitation et de valorisation de l'amandier à Imouzzer Ida Outanane connaît un état d'avancement satisfaisant de 100%. Précisément, pour ce qui est de l'opération d'implantation sur 400 hectares. Et aussi par la réalisation de 4 unités pour la valorisation de la production, réalisée aussi à 100%. Quant à elle, l'opération d'entretien des arbres connaît un état d'avancement de 88%, soit 700 ha traités sur 800 ha. Objectif atteint également pour les subventions et l'encadrement avec 700 actions effectuées sur 800, soit près de 86%. Pour ce qui est du projet de densification et de valorisation de l'olivier à Issen, Igli et Aoulouz, objectif atteint à 100% pour la plantation d'arbres sur 800 ha. Même pourcentage pour la création de 9 unités pour la valorisation de la production. Pour ce qui est de l'entretien des arbres, le résultat est de 1960 arbres traités sur 3460, soit un état d'avancement de 57%. Enfin, 143 opérations de subventions et d'encadrement ont été effectuées sur 191. L'objectif initial est donc réalisé à 75%.

Les communes rurales d'Imouzzer Ida Outanane, Argana et Aourir ont vu se développer sur leur territoire des projets de densification et de valorisation du miel. C'est ainsi que le nombre de ruches d'abeilles ayant vu le jour dans le cadre du Pilier II du PMV a atteint 5080 sur les 11.000 visés. L'équipement d'unités dédiées à la valorisation de la production atteint un état d'avancement de 73%. Et les subventions et encadrement technique a atteint 61%, avec 184 opérations réalisées sur 301. Le PMV vise également l'augmentation des superficies équipées en goutte-à-goutte. Actuellement, 84.000 ha sont équipés sur les 100.000 à atteindre en 2020, soit un état d'avancement plus que satisfaisant à cinq ans de la date d'échéance.

Irrigation

Le programme de petite et moyenne hydraulique (PMH III) a pour optique de réhabiliter notamment les bassins d'irrigation dans les zones montagneuses sur une superficie de 1700 ha. Dans les bassins d'Aoulouz et Imi L'khang, les périmètres d'irrigation existants ont été modernisés sur une superficie de plus de 4800 ha durant la période étalée entre 2008 et 2014. Montant global d'investissement de ce projet dont toutes les études ont été réalisées, 282 millions DH. Par ailleurs, les agriculteurs ont été encadrés, formés et organisés autour de 45 associations pour l'irrigation. Le taux d'avancement des travaux de réhabilitation des zones montagneuses est de 55%.



De notre correspondante, Fatiha Nakhli

Vous pouvez aussi consulter le système de service public obligatoire. Pendant dans ou même 12ans.

File les commentaires
EXCLUSIF/ PLF 2019 : Tout ce qu'il faut savoir | L'Economiste

Avatar

Le gouvernement n'a rien compris

Le Maroc n'a pas besoin dans l'immédiat des...

File les commentaires
Spoliation foncière: La justice rassure, les victimes se plaignent toujours | L'Economiste

Avatar

70 ans comme séjour du dossier en justice et vous parlez encore d'amélioration...

File les commentaires
Saham/Sanlamm : C'est acté ! | L'Economiste

Avatar

Protégeons les consommateurs.

File les commentaires
Casa/ Pont à haubans: Une étude sur l'impact des vents | L'Economiste

Avatar

Vous avez raison, je fais ce trajet chaque jour et moi aussi je suis déjà ce problème...

File les commentaires
Une Marocaine à la tête de Solvay | L'Economiste

Avatar

Chapeau bas Madame

+ LUS

Commerce international: Entre incertitude et risque de guerre

KMR classée à Helios pour construire des logements étudiants

Quel est le secret de la Chine?

Détails de paiement: La sommation du ministre des Finances

Centres régionaux d'investissement, un modèle de gouvernance caduc

Clôture du Parlement: Les polémiques occultent le débat de fond

De l'enseignement à l'apprentissage, il n'y a que l'enseignant

Tourisme: Aymn Alami défend son rapport

+ RDV PROFESSIONNELS

Formation - La maîtrise des dépenses par

Annexe 18 : données apicoles officielles – sources HCP-Souss Massa et Guelmim Oued Noun

2015-2016		Ruches traditionnelles			Ruches modernes			Total	
Province	Coop api	Nombre de ruche	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruche	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruche	Production (kg)
Agadir IoT	30	28 000	133 000	4,75	17 500	210 000	12,00	45 500	343 000
Tiznit	35	6 000	9 000	1,50	5 500	27 500	5,00	11 500	36 500
Taroudant	48	32 000	156 000	4,88	22 000	264 000	12,00	54 000	420 000
Chtouka	53	11 000	46 400	4,22	3 800	45 600	12,00	14 800	92 000
Inezgane	5	5 700	27 000	4,74	3 500	42 000	12,00	9 200	69 000
Sidi Ifni	72	6 000	45 000	7,50	7 380	31 000	4,20	13 380	76 000
Total	243	88 700	416 400	4,69	59 680	620 100	10,39	148 380	1 036 500

2011-2012		Ruches traditionnelles			Ruches modernes			Total	
Province	Coop api	Nombre de ruche	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruche	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruche	Production (kg)
Agadir IoT	16	23 700	118 500	5,00	14 300	167 500	11,71	38 000	286 000
Tiznit	13	4 500	7 000	1,56	3 800	19 000	5,00	8 300	26 000
Taroudant	28	31 550	135 520	4,30	23 000	231 100	10,05	54 550	366 620
Chtouka	36	12 800	46 524	3,63	5 500	28 500	5,18	18 300	75 024
Inezgane	5	4 400	22 000	5,00	2 800	33 000	11,79	7 200	55000
Sidi Ifni	22	6 000	10 000	1,67	6 200	31 000	5,00	12 200	41000
Total	120	82 950	339 544	4,09	55 600	510 100	9,17	138 550	849 644

2008-2009		Ruches traditionnelles			Ruches modernes			Total	
Province	Coop api	Nombre de ruche	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruche	Production (kg)	Moyenne (kg/ruche)	Nombre de ruche	Production (kg)
Agadir IoT	5	21 000	73 500	3,50	13 000	182 000	14,00	34 000	255 500
Tiznit	4	5 000	7 500	1,50	2 500	12 500	5,00	7 500	20 000
Taroudant	11	30 000	104 800	3,49	17 450	231 800	13,28	47 450	336 600
Chtouka	24	13 400	49 400	3,69	2 200	30 800	14,00	15 600	80 200
Inezgane	5	3 900	13 600	3,49	2 200	30 800	14,00	6 100	44 400
Sidi Ifni	6	6 000	9 000	1,50	4 500	22 500	5,00	10 500	31 500
Total	55	79 300	257 800	3,25	41 850	510 400	12,20	121 150	768 200

Annexe 19 : arrêté du bulletin officiel pour la dénomination de l'IGP Miel de thym

N° 6644 – 14 jourmada I 1439 (1^{er}-2-2018)

BULLETIN OFFICIEL

415

Arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts n° 2979-17 du 18 safar 1439 (7 novembre 2017) portant reconnaissance de l'indication géographique « Miel de Thym de Souss Massa » et homologation du cahier des charges y afférent.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS,

Vu la loi n° 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par le dahir n° 1-08-56 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008), notamment son article 14 ;

Vu le décret n° 2-08-403 du 6 hïja 1429 (5 décembre 2008) pris en application de la loi n° 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques ;

Vu le décret n° 2-08-404 du 6 hïja 1429 (5 décembre 2008) relatif à la composition et au mode de fonctionnement de la Commission nationale des signes distinctifs d'origine et de qualité ;

Après avis de la Commission nationale des signes distinctifs d'origine et de qualité, réunie le 25 jourmada I 1438 (23 février 2017),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Est reconnue l'indication géographique « Miel de Thym de Souss Massa », demandée par l'Association régionale des apiculteurs de Souss-Massa Draa pour le miel obtenu dans les conditions fixées par le cahier des charges homologué et annexé à l'original du présent arrêté.

ART. 2. – Seul peut bénéficier de l'indication géographique « Miel de Thym de Souss Massa », le miel produit exclusivement dans les conditions fixées par le cahier des charges homologué et mentionné à l'article premier ci-dessus.

ART. 3. – L'aire géographique couverte par l'indication géographique « Miel de Thym de Souss Massa » comprend 111 communes réparties sur sept provinces comme suit :

- Communes de la province de Agadir Iddawtanan : Amskroud, Aourir, Aqsri, Aziar, Idmine, Imouzzar, Imsouane, Tadrart, Taghazout, Tamri, Tiqqi ;
- Communes de la province de Taroudante : Adar, Agadir Melloul, Ahl Tifnoute, Ait Abdallah, Ait Makhlouf, Argana, Askaouen, Assaïsse, Azrar, Bigoudine, Ida Ou Gailal, Ida Ou Moumen, Imaouen, Imi N'tayart, Imilmaïss, Imoulass, Ighrem, Ouneine, Sidi Hsaine, Sidi Mzal, Sidi Ouaziz, Tabia, Tafingoult, Tafraouten, Talgjount, Taliouine, Talmakante, Tamaloukte, Taouyalte, Tassousfi, Tataoute, Tigouga, Tindine, Tisfane, Toufelaazt, Toumliline, Zagmouzen, Assaki Assads, Bounrar, Eddir, Ida-Ougoummad, Issen, Lamnizla, Ouzioua, Sidi Ahmed Ou Abdallah, Tisrasse, Tizgzaouine, Tizi Ntast, Amalou, Azaghar N'irs, Nihit, Oualqadi, Sidi Abdallah Ou Said, Sidi Boaal, Tidsi-Nissendalene ;

- Communes de la province de Chtouka Ait Baha : Ait Mzal, Ait Ouadrim, Aouguez, Hilala, Ida Ougnidif, Tanalt, Targua Ntouchka, Tassegdelt, Tizi Ntakoucht, Ait Baha, Sidi Abdellah El Bouchouari ;
- Communes de la province de Tiznit : Afella Ighir, Ait Isfen, Ait Ouafqa, Ammelne, Anzi, Arbaa Ait Hmed, Ida Ou Gougmar, Irigh N'tahala, Sidi Ahmed Ou Moussa, Tafraout, Tafraout El Mouloud, Tarsouat, Tassirt, Tighmi, Tizoughrane, Tnine Aday ;
- Communes de la province de Sidi Ifni : Sebte Ennabour, Tighirt ;
- Commune de la province de Chichaoua : Timlilt ;
- Communes de la province d'Essaouira : Adaghas, Assais, Aglif, Ait Aïssa Ihahhane, Ait Daoued, Bouzemmour, Idda ou Kazzou, Imgrad, Sidi Hmad Oumbarek, Targante, Idda ou Azza, Smimo, Takoucht, Tahelouante.

ART. 4. – Le miel d'indication géographique « Miel de Thym de Souss Massa » doit provenir des abeilles ayant butiné les nectars des végétaux spontanés composés essentiellement du thym (*Thymus satureioides*) de l'aire géographique mentionnée à l'article 3 ci-dessus. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

1. Caractéristiques biochimiques :

- Composition pollinique : > 45% de pollen du thym (*Thymus satureioides*) ;
- Taux d'humidité : 15-21 % ;
- Teneur en hydroxy méthyl furfural (HMF) : 4,2 - 30,1 mg/kg ;
- Teneur en fructose et glucose : 67,3 - 79,4 % ;
- Teneur en saccharose : ≤ 2,3%.

2. Caractéristiques organoleptiques :

- Couleur : marron foncé à très foncé ;
- Odeur : forte d'odeur florale et du thymol ;
- Sucrosité : assez prononcée ;
- Goût : faible acidité et absence d'amertume ;
- Texture : liquide.

ART. 5. – Les principales conditions de production, de récolte, d'extraction et de conditionnement du miel d'indication géographique « Miel de Thym de Souss Massa » sont les suivantes :

1) les opérations de production, de récolte, d'extraction et de conditionnement du miel doivent être réalisées à l'intérieur de l'aire géographique mentionnée à l'article 3 ci-dessus ;

2) seule la cire naturelle d'abeilles doit être utilisée dans les cadres ;

3) le nourrissage des abeilles est interdit à partir de la date de la pose des hausses jusqu'à la récolte de miel ;

4) l'enfumage des ruches doit se faire avec des combustibles naturels. L'utilisation des répulsifs chimiques est interdite ;

5) le miel doit être récolté au niveau des ruchers entre mi-juillet et fin-août ;

6) la récolte doit se faire sur des rayons operculés en provenance des hausses. Ces rayons doivent être exempts de couvains ;

7) les traitements contre les ennemis des abeilles doivent se faire conformément à la réglementation en vigueur, en dehors des périodes de production du miel ;

8) l'extraction doit se faire par centrifugation. Le miel extrait doit être filtré ;

9) le stockage du miel doit se faire dans des contenants assurant la préservation de la qualité du produit et conformes à la réglementation en vigueur ;

10) le miel doit être conditionné dans des contenants alimentaires, aux contenances allant de 20 grammes à 2 kilogrammes ;

11) la date limite d'utilisation optimale (DLUO) ne doit pas dépasser 24 mois après l'extraction du miel.

ART. 6. – Le contrôle du respect des clauses du cahier des charges est assuré, selon le plan de contrôle prévu audit cahier des charges, par la société « Normacert sarl » ou tout autre organisme de certification et de contrôle, agréé conformément à la réglementation en vigueur.

L'organisme de certification et de contrôle concerné délivre aux producteurs et conditionneurs, inscrits auprès dudit organisme, l'attestation de certification du miel bénéficiant de l'indication géographique protégée « Miel de Thym de Souss Massa ».

ART. 7. – Outre les mentions obligatoires prévues par la réglementation applicable en matière d'étiquetage et de présentation des denrées alimentaires, l'étiquetage du miel d'indication géographique protégée « Miel de Thym de Souss Massa » doit comporter les indications suivantes :

- la mention « indication géographique protégée « Miel de Thym de Souss Massa » ou de « IGP Miel de Thym de Souss Massa » ;
- le logo officiel de l'indication géographique protégée tel que publié en annexe au décret susvisé n° 2-08-403 ;
- la référence de l'organisme de certification et de contrôle.

Ces mentions doivent être regroupées dans le même champ visuel sur la même étiquette.

Elles sont présentées dans des caractères apparents, lisibles, indélébiles et suffisamment grands pour qu'ils ressortent bien du cadre sur lequel ils sont imprimés et pour qu'on puisse les distinguer nettement de l'ensemble des autres indications et dessins.

ART. 8. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 18 safar 1439 (7 novembre 2017).

AZIZ AKHANNOUCH.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 6643 du 11 jourmada I 1439 (29 janvier 2018).

Arrêté du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique n° 1983-17 du 1^{er} rabii I 1439 (20 novembre 2017) modifiant et complétant l'arrêté n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine.

LE SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du ministre de la culture et de la communication, ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par intérim n° 3134-17 du 21 safar 1439 (10 novembre 2017) portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Après avis de la commission sectorielle des sciences de la santé du 2 août 2017 ;

Après avis du conseil national de l'Ordre national des médecins,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – L'article premier de l'arrêté susvisé n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) est modifié et complété comme suit :

« Article premier. – La liste des diplômes reconnus « équivalents au diplôme de docteur en médecine, assortis du « baccalauréat de l'enseignement secondaire – série sciences « expérimentales ou sciences mathématiques ou d'un diplôme « reconnu équivalent, est fixée ainsi qu'il suit :

«

« – Roumanie :

«

« – Titlul doctor medic in domeniul sanatate, specializarea « medicina, délivré par Facultatea de medicina, « farmacie si medicina dentara, Universitatii de Vest « « Vasile Goldis », din Arad - Roumanie - le 2 février 2016, « assorti d'une attestation d'évaluation des connaissances « et des compétences délivrée par la Faculté de médecine « et de pharmacie de Rabat - le 7 juin 2017. »

ART. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 1^{er} rabii I 1439 (20 novembre 2017).

KHALID SAMADI.

Annexe 20 : arrêté du bulletin officiel pour la dénomination de l'IGP Miel d'euphorbe

N° 6684 – 7 chaoual 1439 (21-6-2018)

BULLETIN OFFICIEL

1369

Vu l'arrêté conjoint du ministre de l'énergie, des mines et du développement durable et du ministre de l'économie et des finances n° 1558-18 du 19 rejeb 1439 (6 avril 2018) approuvant l'accord pétrolier « SIDI MOKTAR ONSHORE » conclu, le 22 jourmada I 1439 (9 février 2018), entre l'Office national des hydrocarbures et des mines et la société « Sound Energy Morocco South Limited » ;

Vu la demande du permis de recherche d'hydrocarbures dit « SIDI MOKTAR ONSHORE III » déposée, le 9 février 2018, conjointement par l'Office national des hydrocarbures et des mines et la société « Sound Energy Morocco South Limited »,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Il est accordé conjointement à l'Office national des hydrocarbures et des mines et à la société « Sound Energy Morocco South Limited », le permis de recherche d'hydrocarbures dit « SIDI MOKTAR ONSHORE III ».

ART. 2. – Le permis de recherche visé à l'article premier ci-dessus couvre une superficie de 713.7 km² et ses limites, qui figurent sur la carte annexée à l'original du présent arrêté, sont définies comme suit :

a) Par les lignes joignant successivement les points 1 à 11 de coordonnées conique conforme Lambert Nord Maroc suivantes :

Points	X	Y
1	Intersection/côte	120000,00
2	109000,00	120000,00
3	109000,00	104600,00
4	103000,00	104600,00
5	103000,00	80005,00
6	123995,00	80005,00
7	123995,00	81505,00
8	124000,00	81505,00
9	124000,00	80000,00
10	87000,00	80000,00
11	87000,00	Intersection/côte

b) Par la ligne des plus basses eaux joignant le point 11 au point 1.

ART. 3. – Le permis de recherche d'hydrocarbures dit « SIDI MOKTAR ONSHORE III » est délivré pour une période initiale de deux années et six mois à compter du 9 avril 2018.

ART. 4. – Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 22 rejeb 1439 (9 avril 2018).

AZIZ RABBAH.

Arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts n° 850-18 du 11 rejeb 1439 (29 mars 2018) portant reconnaissance de l'indication géographique « Miel d'Euphorbe de Souss Massa » et homologation du cahier des charges y afférent.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS,

Vu la loi n°25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par le dahir n°1-08-56 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008), notamment son article 14 ;

Vu le décret n° 2-08-403 du 6 hija 1429 (5 décembre 2008) pris en application de la loi n°25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques ;

Vu le décret n° 2-17-463 du 25 safar 1439 (14 novembre 2017) relatif à la qualité et la sécurité sanitaire du miel et des autres produits de la ruche commercialisés ;

Vu le décret n° 2-08-404 du 6 hija 1429 (5 décembre 2008) relatif à la composition et au mode de fonctionnement de la Commission nationale des signes distinctifs d'origine et de qualité ;

Après avis de la Commission nationale des signes distinctifs d'origine et de qualité, réunie le 22 rabii II 1439 (10 janvier 2018),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Est reconnue l'indication géographique « Miel d'Euphorbe de Souss Massa », demandée par « l'Association Régionale des Apiculteurs de Souss Massa Drâa (ARAPIS) », pour le miel obtenu dans les conditions fixées par le cahier des charges homologué et annexé à l'original du présent arrêté.

ART. 2. – Seul peut bénéficier de l'indication géographique « Miel d'Euphorbe de Souss Massa », le miel produit exclusivement dans les conditions fixées par le cahier des charges homologué et mentionné à l'article premier ci-dessus.

ART. 3. – L'aire géographique couverte par l'indication géographique « Miel d'Euphorbe de Souss Massa » comprend 63 communes réparties sur cinq provinces comme suit :

- Communes de la province d'Agadir-Ida Ou Tanane : Aourir, Aqesri, Taghazout, Tamri.
- Communes de la province de Taroudante : Adar, Amalou, Azaghar nirs, Imaouen, Imi ntayart, Igherm, Nihit, Oualqadi, Sidi boaal, Tataoute, Tindine, Tisfane, Toufelazt, Toumliline, Assads, Bounrar, Sidi ahmed ou abdellah, Tazemmourt, Tidsi nissendalene, Tiout, Toughmart.
- Communes de la province de Chtouka Ait Baha : Ait baha, Ait milk, Ait mzal, Ait ouadrim, Aouguenz, Hilala, Ida ou gnidif, Massa, sidi abdallah el bouchouari, Imi mqourn, Sidi ouassay, Tanalt, Targa ntouchka, Tassegdelt, Tizi ntakoucht.

- Communes de la province de Tiznit : Afella ighir, Ait issafen, Ait ouafqa, Anzi, Arbaa ait ahmed, Arbaa rasmouka, El maader el kabir, Ida ou goumar, Irigh ntahala, Ouijjane, Reggada, Sidi ahmed ou moussa, Tafraout el mouloud, Tarsouat, Tassirirt, Tighmi, Tizoughrane, Thine aday.

- Communes de la province de Sidi Ifni : Anfeg, Boutrouch, Ibdar, Sebt ennabour, Tighirt.

ART. 4. – Le miel d'indication géographique « Miel d'Euphorbe de Souss Massa » doit provenir des abeilles ayant butiné les nectars des végétaux spontanés composés essentiellement de l'Euphorbe (*Euphorbia officinarum*) de l'aire géographique mentionnée à l'article 3 ci-dessus. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

1. Caractéristiques biochimiques :

- Composition pollinique : ≥ 60 % de pollen d'Euphorbe (*Euphorbia officinarum*) ;
- Taux d'humidité : ≤ 20 % ;
- Teneur en hydroxy méthyl furfural (HMF) : ≤ 30 mg/kg ;
- Teneur en fructose et glucose : ≥ 65 % ;
- Teneur en saccharose : ≤ 2 % ;

2. Caractéristiques organoleptiques :

- Couleur : Marron foncé à l'état liquide et jaune moyennement foncé à l'état cristallisé ;
- Odeur et arômes dominants : florale et phénole ;
- Arrière-goût : piquant intense ;
- Sucrosité : forte.

ART. 5. – Les principales conditions de production, de récolte, d'extraction, de stockage et de conditionnement du miel d'indication géographique « Miel d'Euphorbe de Souss Massa » sont les suivantes :

1) les opérations de production, de récolte, d'extraction, de stockage et de conditionnement du miel doivent être réalisées à l'intérieur de l'aire géographique mentionnée à l'article 3 ci-dessus ;

2) l'opération de transhumance des ruches doit être réalisée à l'intérieur de l'aire géographique mentionnée à l'article 3 ci-dessus ;

3) la cire gaufrée utilisée pour les cadres doit être une cire naturelle d'abeilles. Elle doit être renouvelée en fonction de l'état de la ruche ;

4) tout traitement préventif ou curatif doit se faire conformément à la réglementation en vigueur en dehors des périodes de production du miel ;

5) le nourrissage des abeilles est interdit après la pose des hausses jusqu'à la récolte du miel ;

6) le miel doit être récolté entre mi-juillet et mi-septembre ;

7) l'enfumage des ruches doit se faire avec des combustibles naturels. L'utilisation des répulsifs chimiques est interdite ;

8) la récolte doit se faire sur des rayons operculés en provenance des hausses. Ces rayons doivent être exempts de couvains ;

9) l'extraction doit se faire par centrifugation. Le miel extrait doit être filtré ;

10) la refonte du miel est autorisée une seule fois sous une température inférieure ou égale à 45 °C ;

11) le stockage du miel doit se faire dans des contenants permettant la préservation de sa qualité, conformément à la réglementation en vigueur ;

12) le miel doit être conditionné dans des contenants alimentaires, aux contenances allant de 20 g à 2 kg ;

13) la date limite d'utilisation optimale du miel (DLUO) ne doit pas dépasser 24 mois à compter de son extraction.

ART. 6. – Le contrôle du respect des clauses du cahier des charges est assuré, selon le plan de contrôle prévu audit cahier des charges, par la société « CCPB Maroc Sarl » ou tout autre organisme de certification et de contrôle, agréé conformément à la réglementation en vigueur.

L'organisme de certification et de contrôle concerné délivre aux producteurs et conditionneurs, inscrits auprès dudit organisme, l'attestation de certification du miel bénéficiant de l'indication géographique protégée « Miel d'Euphorbe de Souss Massa ».

ART. 7. – Outre les mentions et les conditions fixées à l'article 15 du décret n° 2-17-463 susvisé, l'étiquetage du miel bénéficiant de l'indication géographique protégée « Miel d'Euphorbe de Souss Massa », doit comporter les indications suivantes :

- la mention « Indication Géographique Protégée Miel d'Euphorbe de Souss Massa » ou « IGP Miel d'Euphorbe de Souss Massa » ;
- le logo officiel de l'indication Géographique Protégée, tel que publié en annexe au décret susvisé n° 2-08-403 ;
- la référence de l'organisme de certification et de contrôle.

Ces mentions sont regroupées dans le même champ visuel sur la même étiquette. Elles sont présentées dans des caractères apparents, lisibles, indélébiles et suffisamment grands pour qu'ils ressortent bien du cadre sur lequel ils sont imprimés et pour qu'on puisse les distinguer nettement de l'ensemble des autres indications et dessins.

ART. 8. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 11 rejeb 1439 (29 mars 2018).

AZIZ AKHANNOUCH.

Annexe 21 : matrice de macro-mobilité des agropasteurs du sud marocain (Blanco, 2015)



Figure 23 : Types de facteurs influençant les schémas de mobilité (d'après les entretiens menés auprès des agropasteurs de l'oued Noun entre 2012 et 2015)

Annexe 22 : typologie des apiculteurs du sud-ouest marocain

Rappel : les zones Haut-Atlas : ① ; plaine : ③ et Anti-Atlas : ⑤, mentionnées entre parenthèses, indiquent le lieu de vie le plus courant pour les différents styles.

I – « Les paysans apiculteurs » (majoritairement ① et ⑤)

Habitant les espaces ruraux, ils utilisent principalement les ruches traditionnelles même si certains ont adopté la ruche carrée et son mode de production transhumant ces dernières années. Dans ce cas-là, ils mobilisent les liens sociaux qu'ils ont conservés avec leur douar d'origine ou leurs anciens accords avec d'autres communautés. Ils tirent l'essentiel de leurs savoirs d'une transmission intergénérationnelle qui se renouvelle aujourd'hui au contact de nouveaux savoirs qui circulent dans les mêmes espaces de sociabilités (*souk*, *mousssem*, rencontres diverses). Ils exercent dans tous les cas plusieurs activités, notamment agricoles. Quatre sous-styles émergent :

- a) « Les apiculteurs saisonniers ». Ils possèdent des ruches traditionnelles et plus rarement quelques ruches Langstroth. Celles-ci ne résistent parfois pas aux périodes de sécheresse prolongées et l'apiculteur les renouvelle par essaimage naturel ou piégeage. Ils en tirent une petite production qui est autoconsommée, donnée ou vendue aux proches. L'apiculture est un complément à d'autres activités, agricoles ou non. Ce profil se différencie des autres sous-types par l'absence d'organisation en coopérative, un faible nombre de ruches gérées et une permanence de l'occupation des lieux.
- b) « Les professionnels de tradition ». Ce profil regroupe des apiculteurs utilisant parfois les deux modèles de ruches conjointement. Dans le cas de l'adoption de la ruche carrée, ces apiculteurs maintiennent quelques ruches traditionnelles qui ne sont pas déplacées. Le rucher est persistant et mobilise un important corpus de savoirs aux origines diverses. L'apiculture est une activité héritée des parents qui est améliorée en permanence, d'où une adoption, même parfois à titre de curiosité, de la ruche carrée. L'apiculture est une activité clé parmi les autres, elle est une fierté familiale revendiquée. Sa passation aux enfants est envisagée, voire déjà en cours. Certains sont organisés en coopératives et la vente se fait à travers les différents réseaux locaux et émigrés, mis à part quelques miels récoltés lors de transhumance (l'oranger par exemple) qui peuvent être vendus sur place après la miellée. Des productions agricoles sont souvent maintenues à côté de cette activité apicole qui peut représenter dans certains cas la majorité des revenus du foyer.
- c) « L'apiculture, lien au lieu ». Ce style d'apiculteurs est caractérisé par un élevage dans des ruches traditionnelles ou modernes. Les apiculteurs déplacent très rarement leurs ruches et peuvent en posséder selon les années jusqu'à une cinquantaine. Pluriactifs ou retraités, ils n'habitent pas forcément le douar mais y laissent leurs ruches et y reviennent souvent. L'apiculture, avec parfois un peu d'agriculture, a pu être abandonnée un temps mais elle est une activité qui permet de garder un lien au lieu, tout en goûtant au miel de « *tamazight* ».
- d) « Les coopérants PMV ». Ces apiculteurs utilisent la ruche carrée qu'ils ont appris à maîtriser dans des formations du PMV. Ils associent néanmoins ces savoirs à ceux qui ont toujours circulés dans les terroirs où ils habitent. Ils ont potentiellement une activité non agricole (boutiquiers ou artisans par exemple) en plus de certains éléments conservés des systèmes productifs traditionnels (argan ou céréaliculture par exemple). Comme l'intitulé l'indique, ils font partie d'une coopérative et déplacent leurs ruches dans un cercle régional relativement proche. La vente se fait localement à travers les réseaux d'émigrés ainsi qu'à des

intermédiaires sur les zones de miellées. Ce sont souvent des jeunes qui se lancent dans cette démarche, parfois depuis les centres urbains. Plus récemment, d'autres suivent la dynamique sans forcément bénéficier des aides et des formations du PMV.

II – « Les entrepreneurs apicoles » (③ et rarement ① et ⑤)

Ils ont souvent bénéficié de formations institutionnalisées, complétées par un apprentissage chez un maître. Ils sont aux commandes politiques de la filière et entretiennent des relations variées avec des techniciens de l'Etat, des élus et des apiculteurs de tout le pays et d'Europe. Leurs compétences techniques sont importantes et leurs itinéraires techniques rodés et sûrs. Ils transhument dans tout le pays à la recherche des meilleures floraisons mais restent centrés sur la région du Souss. Ils gèrent un grand nombre de *sunduk* (plus de 400) à l'aide de plusieurs ouvriers et saisonniers et sont rassemblés au sein d'une coopérative ou d'une entreprise familiale. La pluriactivité est maintenue, souvent liée à l'activité apicole (vente de matériel, d'essaim, autres produits de terroir, conseil apicole, etc.) mais pouvant aussi relever d'autres type de commerce (produits de terroir en particulier). La production est vendue en vrac et au détail dans des boutiques parfois éloignées de la miellerie.

- a) « Les premiers apiculteurs modernes ». Parfois issus de famille d'apiculteurs, ils ont débuté une activité apicole professionnelle sur le modèle européen. Ils s'installent autour des années 1980 et sont les premiers à utiliser la ruche carrée. Leur apprentissage chez des apiculteurs européens ou dans des centres de formation apicole leur assure une maîtrise technique du rucher. Ils font de l'élevage de reine et possèdent des locaux imposants (miellerie, menuiserie, boutique) ainsi que du matériel importé d'Europe (extracteur, fûts, gaufreuse, etc.). Ils fournissent en matériel et essaims les nouveaux apiculteurs aidés par le PMV, et participent en même temps aux orientations politiques de la filière.
- b) « Apiculteur, ce nouveau métier ». Ces derniers ont commencé l'apiculture vers la fin des années 1990 suite à des formations chez des tiers et/ou de zootechnicien complétées par une autoformation (échanges, internet, livres). Ils bénéficient d'un réseau étendu grâce aux formations et aux transhumances. L'apiculture est devenue peu à peu leur activité principale même si d'autres activités peuvent être maintenues. Afin de faire face aux nouvelles normes et grâce aux bénéfices engendrés par l'activité, l'investissement matériel est en cours (miellerie, camion, extracteur). Ils travaillent avec des ouvriers à qui ils ont appris leurs manières de travailler.

III – « Les apiculteurs urbains » (uniquement ③)

Le principal élément de différenciation par rapport aux styles précédent concerne les lieux de résidence de ces apiculteurs qui ont quitté le monde rural. De ce fait, ils n'ont, pour la grande majorité, plus d'activité agricole même si les liens au douar d'origine sont parfois conservés. L'apiculture revêt une dimension assez particulière allant de la nostalgie à la passion en passant par une valeur symbolique.

- a) « Les paysans déracinés » maintiennent une apiculture malgré un changement d'habitat depuis le rural jusqu'à la ville. Ils mobilisent ainsi des savoirs anciens et se lancent parfois dans l'utilisation des ruches carrées. Ils ont un faible nombre de ruches qui sont installées aux abords de la ville dans des espaces souvent en attente d'urbanisation ou, dans de rares cas, sur le toit de l'habitation. Ils sont parfois adeptes du nourrissage productif (Voir

annexe) afin de produire un miel de basse qualité. La transhumance est anecdotique et l'organisation en coopérative inexistante.

- b) « Les sucriers ». Ce profil particulier représente des ruraux ayant migré en ville mais n'ayant pas conservé leurs terres agricoles (ou n'en ayant pas). Ils utilisent aujourd'hui des ruches traditionnelles et modernes mobilisant des savoirs appris sur le tas et sur la base de savoirs anciens. La permanence du nourrissage au sucre impose des ruchers peu éloignés de la ville (approvisionnement en eau et en sucre, vente) mais assure une stabilité des revenus qui peuvent s'accroître les bonnes années. Ils vendent alors des essaims en plus du miel, devenant alors les principaux fournisseurs des autres apiculteurs, notamment ceux utilisant des *sunduk*. Le travail sur les ruches est quotidien nécessitant un habitat sur place (ouvrier) ou à proximité. Ce profil relativement récent dans cette logique de rente sucrière caractérise une apiculture périurbaine mais tend à diffuser son mode de production à d'autres apiculteurs.
- c) « Les pluriactifs ». Menuisiers, épiciers, maçons, ils cherchent à arrondir leurs salaires par une pratique de l'apiculture. Celle-ci date des années 90 et se pratique avec une certaine passion revendiquée. L'expérimentation est relativement présente, notamment en mobilisant les savoirs liés aux autres activités pratiquées. Certains sont organisés en coopératives et la transhumance est une pratique courante quoique pensée en fonction des contraintes de l'activité principale. La *sunduk* est largement utilisée mais souvent en association avec la *ssilt*.
- d) « Les amateurs intéressés ». Ce sont des citoyens accomplis qui ont une formation supérieure et un revenu stable (instituteur, infirmier, fonctionnaire, retraité, etc.). L'apiculture est alors une passion, mais une passion qui peut, en plus du miel, rapporter de l'argent. L'organisation en coopérative est possible, elle permet de bénéficier des aides et des formations, qui seront complétées par des lectures et une consultation régulière d'internet. Les ruches utilisées sont souvent modernes même si de plus en plus la ruche traditionnelle vient compléter le rucher pour la production d'essaims et parfois de miel de sucre. La transhumance fait partie de l'itinéraire technique et peut même être un argument clé dans la passion pour cette activité.

« C'est un plaisir que je trouve dans la nature. Et ça me change l'air. Parfois je suis au Nord, parfois au Sud, parfois en montagne, parfois dans les plaines et ainsi de suite. C'est un plaisir, ça me donne un plaisir. J'ai deux choses, je suis [aussi] un chasseur. Et en plus c'est la découverte. [...] Si je veux investir pour partir par exemple aux régions de Beni Mellal pour avoir la montagne, je vais dire, je vais faire un tour à la montagne, c'est difficile d'organiser ça comme ça. Mais [avec l'apiculture] sans se rendre compte, je me trouve au milieu des montagnes, je sais pas, de n'importe quel endroit, malgré moi ! » (M., Ouled Brahim, entretien réalisé en français le 15/03/2016)

IV – « Les investisseurs apicoles »

Profils de l'ombre, ils ne sont pas apiculteurs à proprement parler. Bénéficiant du cadre avantageux du PMV, ils ont investi dans des ruches et du matériel apicole laissant à des ouvriers la responsabilité technique de l'exploitation du cheptel. Ils sont parfois constitués en coopérative familiale (pas avec les ouvriers qu'ils emploient) et voient l'apiculture comme une opportunité d'avoir accès à du miel

dont ils connaissent la provenance et un revenu monétaire potentiellement conséquent les bonnes années. Certains viennent de temps à autre sur le rucher, accompagnent la recherche d'emplacements et participent à quelques travaux. Ils n'habitent pas forcément la région, d'où l'absence de positionnement géographique et les rares informations obtenues indiquent un habitat plutôt urbain.

V – « Les ouvriers, bergers d'abeilles » (①, ③ et ⑤)

Non propriétaires de la totalité des ruches qu'ils gèrent, ils bénéficient d'un salaire fixe et parfois d'un bonus selon la récolte. Peu ou pas scolarisés, ils se forment à l'apiculture moderne sur le tas (auprès d'autres ouvriers ou d'apiculteurs). Ceux qui viennent des zones A et C mettent à profit leurs savoirs empiriques acquis avec les ruches traditionnelles. Certains ouvriers sont même engagés expressément pour ces savoirs-là dans le cas d'exploitations ayant fait le choix d'une association *sunduk/ssilt*. Ils vivent sur le rucher une grande partie de l'année et se déplacent avec ce dernier au gré des floraisons. Ils sont parfois organisés en coopérative lorsqu'ils possèdent en propre des ruches dans le rucher qu'ils gardent pour un investisseur. Ils transfèrent une partie de l'argent récolté à leur douar d'origine où leur famille continue à habiter, maintenant parfois une activité agricole à laquelle ils participent lors des pics de travaux. Ce lien à l'origine peut être un argument de choix pour l'employeur qui cherche à s'assurer des lieux de transhumance difficiles d'accès (en termes d'itinéraire routier, d'autorisations et de gardiennage notamment). Ce profil est dans certains cas une situation temporaire avant une installation en bonne et due forme. Une fois les savoirs acquis, un rucher assez conséquent réuni, et un réseau de transhumance et de vente constitué, l'ouvrier peut rompre son contrat et monter sa propre exploitation.

Annexe 23 : Schéma géologique simplifié de la Corse (Gamisans, 1975.)

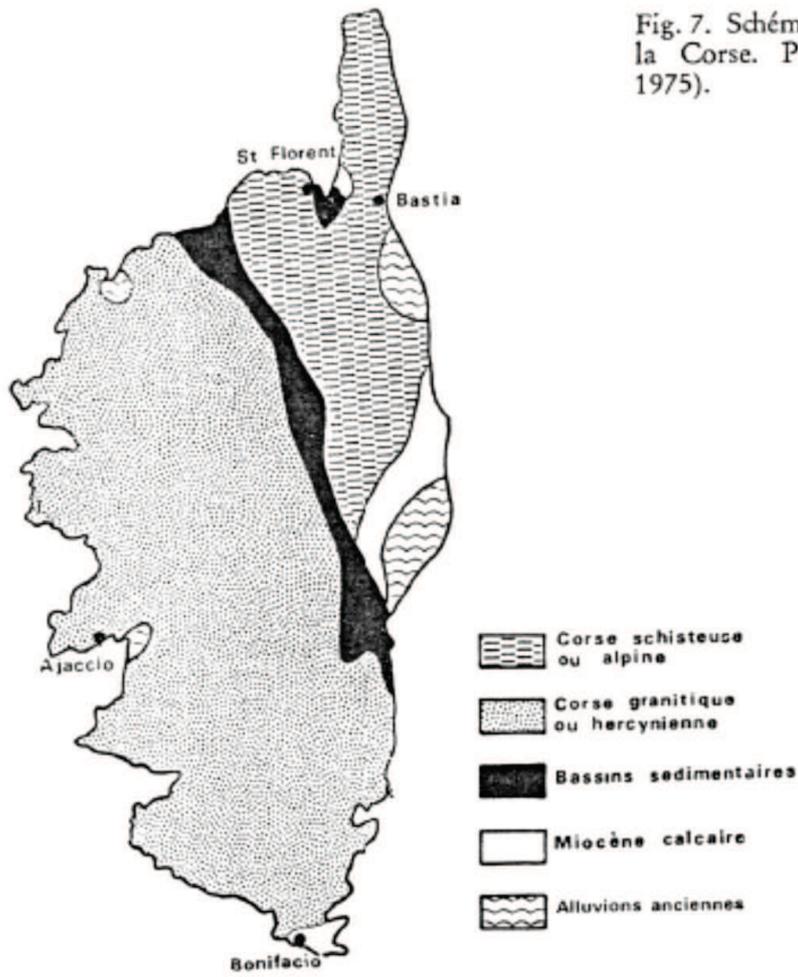


Fig. 7. Schéma structural simplifié de la Corse. Pris dans REILLE (Thèse 1975).

Annexe 24 : décret d'application interdisant l'importation d'abeille et de matériel apicole en Corse (1982)

7356 N. C.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

5 Août 1982

ANNEXE I

RÈGLEMENT D'EXAMEN

B. T. S. Chimiste.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉES maximales.	COEFFICIENTS
<i>Premier groupe.</i>		
1 A Français et législation.....	4 h	2
1 B Chimie.....	4 h	6
1 C Physique et mathématiques.....	4 h	4
1 D Technologie-génie chimique.....	4 h	3
Total.....		15
Epreuve facultative (a) de langue vivante :		
Ecritte.....	1 h	1
ou		
Orale (b).....	20 mn	
<i>Second groupe (c).</i>		
2 A Travaux pratiques d'analyse (+ physique).....	6 h	6
2 B Travaux pratiques de préparation (+ physique).....	6 h	6
2 C Montage d'appareils.....	2 h	1
2 D Travaux pratiques de technologie-génie chimique.....	5 h	5
Total.....		18

a) Seuls les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte à l'issue des épreuves du premier groupe.

b) En ce cas l'épreuve sera précédée d'un temps égal de préparation.

c) Les documents personnels sont autorisés pour les travaux pratiques du second groupe d'épreuves.

Remarque :

Note éliminatoire : seule la note zéro maintenue par le jury sera considérée comme note éliminatoire aussi bien au premier groupe d'épreuves qu'au second.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Interdiction d'introduction en Corse de reines d'abeilles, de colonies et de matériels apicoles en provenance de la France continentale.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation et le ministre de l'agriculture,

Vu le code rural, notamment l'article 214 ;

Vu le décret n° 78-91 du 10 janvier 1978 ajoutant la varroase à la nomenclature des maladies des animaux réputées contagieuses ;

Sur proposition du directeur de la qualité au ministère de l'agriculture,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. — L'introduction en Corse de reines d'abeilles, de colonies et de matériels apicoles en provenance de la France continentale est interdite à compter de la date de parution du présent arrêté.

Art. 2. — Le directeur de la qualité (service vétérinaire de la santé et de la protection animales), les commissaires de la République, les directeurs départementaux des services vétérinaires et les autorités investies des pouvoirs de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 1982.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
J.-F. LARGER.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur
et de la décentralisation,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du cabinet,
M. GRIMAUD.

Labels agricoles.

Par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 23 juillet 1982, il est mis fin, à la demande de l'organisme certificateur, à l'exploitation du label n° 07-76 détenu par le syndicat de défense des volailles d'Ancenis sous label BP 102-44150 Ancenis, pour une production de poulets noirs.

Concours pour le recrutement d'agents techniques forestiers de l'office national des forêts.

Par arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, et du directeur général de l'office national des forêts en date du 27 juillet 1982, indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux travailleurs handicapés est autorisée au titre de l'année 1982 l'ouverture de deux concours pour le recrutement d'agents techniques forestiers de l'office national des forêts.

Le nombre total des places offertes aux concours est fixé à quatre-vingts. Ces places sont réparties de la manière suivante :

Concours externe (prévu à l'article 8 du décret n° 74-1001 du 14 novembre 1976 modifié portant statut de ces agents) : quarante-huit places.

Concours interne (prévu à l'article 8 du même décret) : trente-deux places.

En outre, quatre-vingts places seront offertes aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et à des travailleurs handicapés.

Les postes non pourvus par cette catégorie de candidats s'ajouteront aux emplois à pourvoir par voie de concours.

Les registres d'inscriptions seront ouverts jusqu'au 15 septembre 1982, délai de rigueur.

La date des épreuves, la composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet d'un arrêté du directeur général de l'office national des forêts.

NOTA. — Pour tous renseignements les candidats doivent s'adresser à la direction du personnel de l'office national des forêts (bureau des examens et concours), 2, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris. (Tél. : 346.11.66, poste 234.)

Corps autonomes.

Par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 12 juillet 1982, M. Girouard (René), ingénieur en chef du corps autonome de l'agriculture, inscrit au tableau complémentaire de l'année 1981, est promu à la classe exceptionnelle de son grade à compter du 8 octobre 1981.

Les ingénieurs en chef du corps autonome de l'agriculture dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement de l'année 1982, sont promus à la classe exceptionnelle de leur grade :

A compter du 9 mai 1982.

M. Deleuze (Pierre).

A compter du 16 août 1982.

M. Balmat (Maurice).

A compter du 1^{er} septembre 1982.

M. Destrez (Jacques).

A compter du 1^{er} novembre 1982.

M. Rocher (Jean).

Directions départementales de l'agriculture.

Par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 20 juillet 1982, M. Dussert-Vidalet (Jacques), ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, à Montpellier, est nommé, à compter du 1^{er} septembre 1982, directeur départemental de l'agriculture de la Loire à Saint-Etienne, en remplacement de M. Castex admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 20 juillet 1982, M. Latrille (Dominique), ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, à la direction départementale de l'agriculture de l'Ariège à Foix, est chargé, à compter du 1^{er} août 1982, des fonctions de directeur départemental de l'agriculture de la Corrèze à Tulle, en remplacement de M. Auriac-Meilleur appelé à d'autres fonctions.

Annexe 25 : article de journal paru dans Corse Matin le 22 novembre 2017

Source : <https://www.corsematin.com/article/article/600-kilos-de-miel-importes-saisis-chez-un-apiculteur-aop>

600 kilos de miel importés saisis chez un apiculteur AOP

Par CMARCELIN — 22 novembre 2017 à 11:23
Ajaccio — Société



Une fraude qui, selon le syndicat AOP miel de Corse, est "une première en 20 ans".
(Illustration P.-A. FOURNEL & X. Grimaldi)

F 14/11/2017 11:23:14 11/11/2017 11:23:14 11/11/2017 11:23:14

L'indignation et la colère sont vives chez les apiculteurs corses. Le service de la répression des fraudes (DCCRF) a saisi deux fûts de 600 kilos de miel en provenance du Continent chez un retraité, apiculteur dans la région ajaccienne.

Dans un communiqué envoyé hier à notre rédaction, les membres du bureau de l'AOP (appellation d'origine protégée) miel de Corse condamnent "fortement et unanimement cette fraude qui porte le discrédit sur l'ensemble des apiculteurs de Corse et trompe le client quant à la provenance du miel".

"Ce monsieur qui est un retraité domicilié sur la commune d'Ecija-Saravilla, installé en Corse depuis quelques années, vendait son miel AOP dans les supermarchés de la région ajaccienne. Il a fait riches. Les services de la répression des fraudes sont, par le biais des transporteurs et des boîtes de livraison, remontés jusqu'à cette personne qui, pour pouvoir continuer à fournir les magasins, a fait venir une quantité importante de miel de contreprovenance du Continent. Et l'a vendu en AOP miel de Corse. D'après nos informations, la personne a reconnu les faits", déclare Denis Casalia, vice-président du syndicat.

Première fraude en 20 ans

Selon la préfecture, un procès-verbal devrait être transmis par les services de la répression des fraudes au procureur de la République d'ici la fin de semaine. Les

LES PLUS POPULAIRES



COSE 14/11/17
Video: Violent Apitode :
paysans à Porto-Vecchio



COSE 13/11/17
Météo : la Corse placée en
vigilance orange pour orages
et pluies...



COSE 13/11/17
Météo : la Corse placée en
vigilance jaune orages plus-
fréquents...



MONTERRAND 11/11/17
Collision au large de la Corse :
le préfet maritime fait le
point...

Faits relatifs de l'usurpation d'appellation et tromperie sur l'origine d'un produit.

"C'est la première fois en vingt ans que nous rencontrons ce type de problème", souligne Pierre Torre, le président du bureau. L'année dernière, deux ruches importées auraient été interceptées sur le port de Calvi. "Mais cette information n'a pas été vraiment confirmée", précise Pierre Torre.

En 2017, 119 apiculteurs et cinq conditionneurs (qui ne produisent pas le miel corse mais le conditionnent pour le vendre) étaient recensés auprès du syndicat des producteurs AOP. "Avec la réglementation, nous ne produisons qu'environ 1.30 tonnes par an depuis deux années, contre 300 tonnes habituellement. Tous les apiculteurs sont impactés. Et ce monsieur a pensé pouvoir faire son business avec n'importe quel", enrage Denis Casalta.

Ce dernier souligne le travail de longue haleine effectué par les apiculteurs corses pour obtenir les appellations. "Nous avons mis plus de 10 ans à obtenir une AOC puis une AOP. Ces appellations ont été acquises par le travail de nos apiculteurs après de longues et difficiles procédures de certification", déclare-t-il.

Le miel corse est le seul miel, avec celui de sapin des Vosges, à avoir en France une appellation d'origine.

Pour obtenir l'AOP miel de Corse, l'apiculteur doit suivre un cahier des charges très précis. Parmi ses grandes lignes : travailler avec des abeilles corses qui butinent la flore naturelle de l'île, utilisation de la cire pure d'abeille, interdiction d'utilisation de produits chimiques, disposer d'une miellerie conforme aux exigences de la réglementation, etc.

Le bureau de l'AOP miel envisage de renforcer les contrôles qu'il effectue en lien avec l'organisme Certipaq chez les apiculteurs et sur les points de vente. "Chaque année, nous procédons à au moins un contrôle sur les produits de nos apiculteurs. Et nous contrôlons l'ensemble de leur exploitation tous les quatre à cinq ans", explique Jennifer Nageau du bureau de l'AOP miel de Corse.

Le syndicat envisage une action judiciaire contre l'apiculteur fraudeur. "Il y a eu de la survente de nos exploitations. Nous avons la chance d'avoir une AOP, nous allons tout faire pour qu'elle soit respectée", déclare Pierre Torre.

Annexe 26 : frise chronologique des dynamiques apicoles corses (d'après documents officiels, rapports de stages et entretiens)

Dates	Evènements historiques	Périodes apicoles	Evènements apicoles insulaires	Perturbations écologiques	
Avant 1900	Plein rural		Arrivée probable des premières ruches carrées	Epidémies d'acarioses	
1900-1940	1ère Guerre mondiale				
1940-1950	2ème guerre mondiale			Démoustication DDT	
1950-1960	Création de la SOMIVAC (1957)			Epidémies d'acarioses	
1962 1963	Création de la PAC	Premières installations apicoles professionnelles en ruches langstroth	Installation des premiers apiculteurs professionnels en ruches langstroth	Epidémie d'acariose	
1968 1969	Emergence des mouvements nationalistes corses				Création d'un syndicat de défense de l'abeille corse Début des formations CPS Début du <i>riacquistu</i>
1976 1977					Premier stage longue durée CPS Création des GDSA
1978 1979 1980	Arrivée du varroa en europe	U Bugnu Cursu	Création U Bugnu Cursu Création de Apa Corsa (Coopérative)		
1982 1983			DEA MJ Battesti : écotype abeille corse Interdiction import abeille et matériel apicole Création avortée d'un GIE Obtention de l'installation avec la 1/2 SMI		
1986 1987			Dissolution du Bugnu et de Apa Corsa		Arrivée du varroa en corse

1989		Syndicat Interprofessionnel de Défense et de Promotion de l'Appellation d'Origine: " Miel de Corse - Mele di Corsica	Création du Syndicat Interprofessionnel de Défense et de Promotion de l'Appellation d'Origine: " Miel de Corse - Mele di Corsica"	
1993			Thèse sur les pollens de Corse (MJ-Battesti)	
1995			1er dépôt de demande AOC	Arrivée de Metcalfa
1997			1ère foire du miel de Murzu	
1998			Obtention de l'AOC - 58 apiculteurs certifiés	
1999	Création du 2ème pillier de la PAC			
2002			1er recrutement animateur AOC	
2003			Création du BPREA à Borgo	
2005			Recrutement du technicien apicole et création de la station de sélection de l'abeille corse	
2007	CCD aux Etats-Unis		75 apiculteurs adhérents à l'AOC	
2009	Création de l'ITSAP			
2010				Arrivée du Cynips
2014			Projet Carrefour (9 producteurs AOC)	
2015				Détection de <i>Xylella fastidiosa</i>
2016			112 apiculteurs adhérents à l'AOC	
2017	Création de l'interprofession apicole		Première fraude sur un miel AOC	
2018	Création de l'Union pour l'apiculture et la Méditerranée		20 ans de l'AOC	

Annexe 27 : prospectus présentant le partenariat entre des apiculteurs corses et Carrefour (filière qualité carrefour)

3 MIELS DE CARACTÈRE

MIEL DE MAQUIS DE PRINTEMPS

Ce miel est récolté durant tout le printemps sur de vastes étendues de maquis, de la mer à la montagne. On y retrouve toute la complexité des fleurs du maquis avec principalement de la bruyère blanche, de la lavande maritime et des genêts. De couleur ambrée, ce miel riche en bouche, est apprécié pour ses notes de caramel ou de cacao.

MIEL DE CHATAIGNIERE

Ce miel est récolté en moyenne montagne à la fin juin. Concentré autour du châtaignier, associé au sous-bois et à la végétation environnante (ronces, climacites amygdalis, genêts, népéta...) c'est un miel long en bouche présentant une légère amertume.

MIEL DE MIELLATS DU MAQUIS

Ce miel est récolté de mai à septembre sur les zones littorales et les zones boisées associées au maquis. C'est un miel ambré, fin et aux arômes de réglisse, de caramel et de fruits mûrs. Le miel est issu de substances sucrées laissées sur les végétaux par les pucerons et récupérées par les abeilles.

En Corse avec Bastien Bizon, apiculteur

«Nous pratiquons une apiculture transhumante et pastorale»



«Nous avons pour objectif de nous professionnaliser, d'élever plus d'abeilles et de les transhumner régulièrement au sein de paysages fleuris en fonction des saisons pour qu'elles aient tous les apports nécessaires. Nous ne travaillons que sur des zones sauvages, préservées des pesticides et dont les floraisons sont spontanées et naturelles. Nous pratiquons une apiculture transhumante et pastorale !

Nous avons plusieurs récoltes par an en fonction des saisons. Après les récoltes, ces variétés font l'objet d'analyses physico-chimiques (pollen, humidité, sucre...) et sensorielles réalisées par des experts et des dégustateurs agréés par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) pour vérifier leur goût, leur qualité et leur conformité.»

Bastien Bizon est apiculteur en Corse et fait partie du syndicat AOP Miel de Corse - Miel de Corse. Son partenariat avec Filière Qualité Carrefour est relevant. Il témoigne de la volonté de nos maillons de contribuer au soutien de la filière apicole française.



FILIERE QUALITE Carrefour

Pour plus d'information sur Filière Qualité Carrefour, consultez notre site internet : www.filiere-qualite-carrefour.fr



Pour découvrir les produits de la Filière Qualité Carrefour, scannez ce QR code :



FILIERE QUALITE Carrefour

Pour plus d'information sur Filière Qualité Carrefour, consultez notre site internet : www.filiere-qualite-carrefour.fr



Pour découvrir les produits de la Filière Qualité Carrefour, scannez ce QR code :



FILIERE QUALITE Carrefour

Pour plus d'information sur Filière Qualité Carrefour, consultez notre site internet : www.filiere-qualite-carrefour.fr



Pour découvrir les produits de la Filière Qualité Carrefour, scannez ce QR code :

LA DÉMARCHE FILIÈRE QUALITÉ CARREFOUR

UN PARTENARIAT DURABLE

Des producteurs engagés dans des pratiques de production ou d'élevage favorisant des produits de qualité savoureux, authentiques et variés.

Dans notre recherche du goût et de l'authenticité, nous sommes allés à la rencontre de producteurs, hommes et femmes passionnés par leur métier, au savoir-faire reconnu, qui mettent avec constance toutes leurs compétences et leur expertise au service de la qualité et du goût de leurs produits. Les cahiers des charges des produits Filière Qualité Carrefour ont été élaborés avec le souci permanent d'assurer à nos produits le meilleur du goût.

Plus de 80 produits (fromages, poissons, fruits et légumes, viandes, ...) issus de nos filières perpétuent la tradition du terroir grâce à leur qualité exceptionnelle et à leur spécificité.

FILIERE QUALITÉ CARREFOUR, C'EST :

- 1 - Des produits de qualité garant du goût
- 2 - Des bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement
- 3 - Des producteurs et éleveurs partenaires de Carrefour, depuis plus de 20 ans

COMMENT FONCTIONNE UNE FILIÈRE ?

Chaque intervenant des filières est contrôlé par un tiers indépendant.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ

LA TYPICITÉ DU TERROIR GARANTIE

D'après le cahier des charges de l'AOP, le Miel de Corse Miele di Corsica AOP doit provenir de nectar et/ou miellats butinés par les abeilles d'écotype corse (Apis Mellifera Mellifera Corsica) sur la végétation naturelle et spontanée de l'île. Cette origine géographique est contrôlée grâce à l'analyse polymérique qui détermine l'origine et la proportion des différents pollens contenus dans le miel.

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Le respect de l'environnement au cours du cycle de production est largement présent. Par exemple, l'emballage doit obligatoirement se faire avec des combustibles naturels (aiguilles de pin, eucalyptus...) et les répulsifs chimiques sont interdits.

DES CONDITIONS DE PRODUCTION CONTRÔLÉES

Les ruches doivent être en bon état, les cires renouvelées régulièrement, la cire utilisée pour les cadres doit être de la pure cire d'abeille, etc. Toutes ces spécificités sont définies dans le cahier des charges de l'AOP et de Filière Qualité Carrefour.

8 APICULTEURS ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE

Le 24 février 2014, la 1^{ère} filière miel de cru et d'origine certifiée a été signée au SIA. Huit apiculteurs se sont engagés dans cette démarche de partenariat durable.

UN PARTENARIAT DURABLE

Cette démarche Filière Qualité Carrefour pour le miel s'inscrit dans le Plan de Développement Durable de l'Apiculture lancé par le ministère de l'Agriculture en 2013. L'objectif de cette filière consiste entre autres à valoriser la production de miel français, à sauvegarder la biodiversité et à favoriser l'insertion des jeunes apiculteurs.

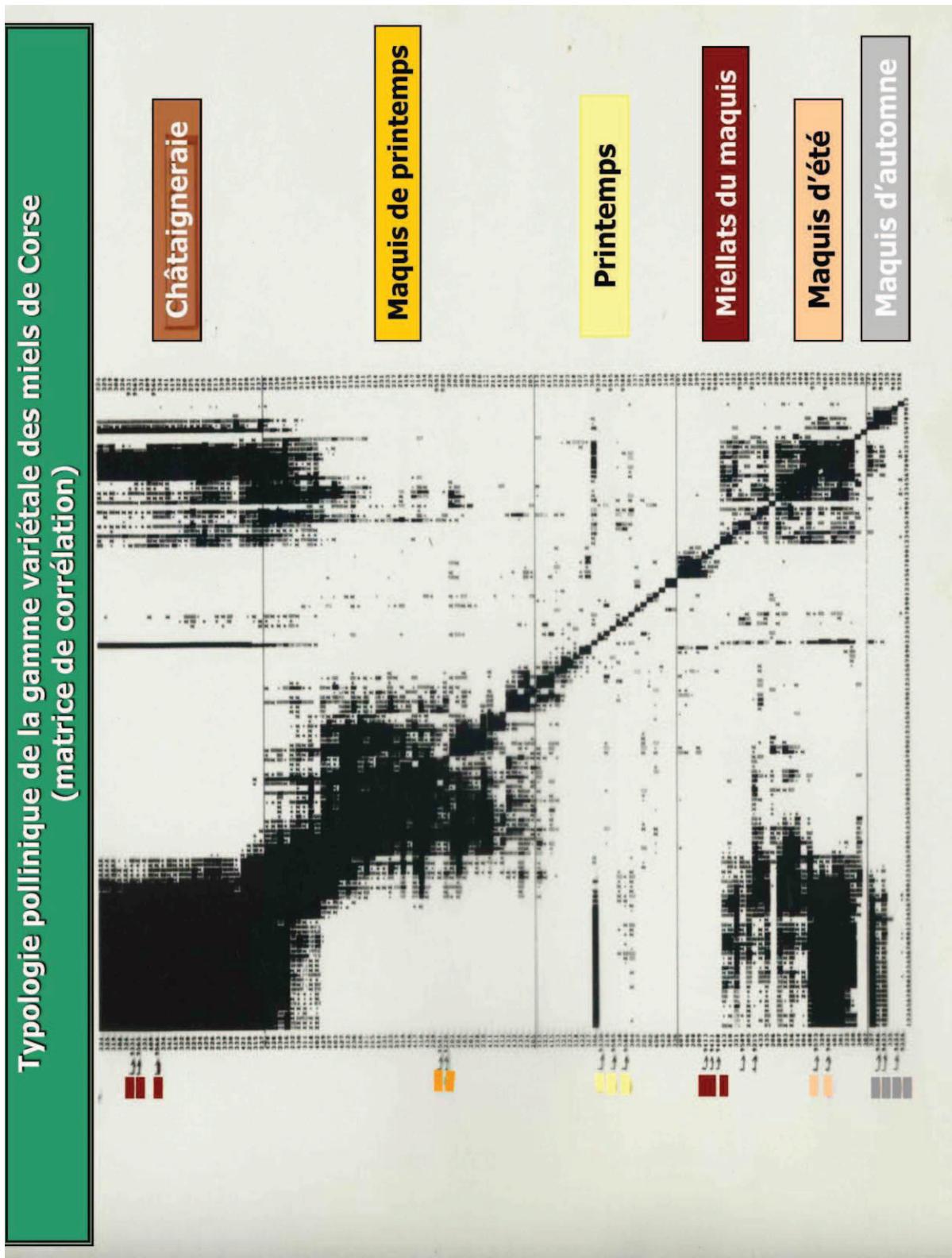
UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Après le cahier des charges de l'AOP, le Miel de Corse Miele di Corsica AOP doit provenir de nectar et/ou miellats butinés par les abeilles d'écotype corse (Apis Mellifera Mellifera Corsica) sur la végétation naturelle et spontanée de l'île. Cette origine géographique est contrôlée grâce à l'analyse polymérique qui détermine l'origine et la proportion des différents pollens contenus dans le miel.

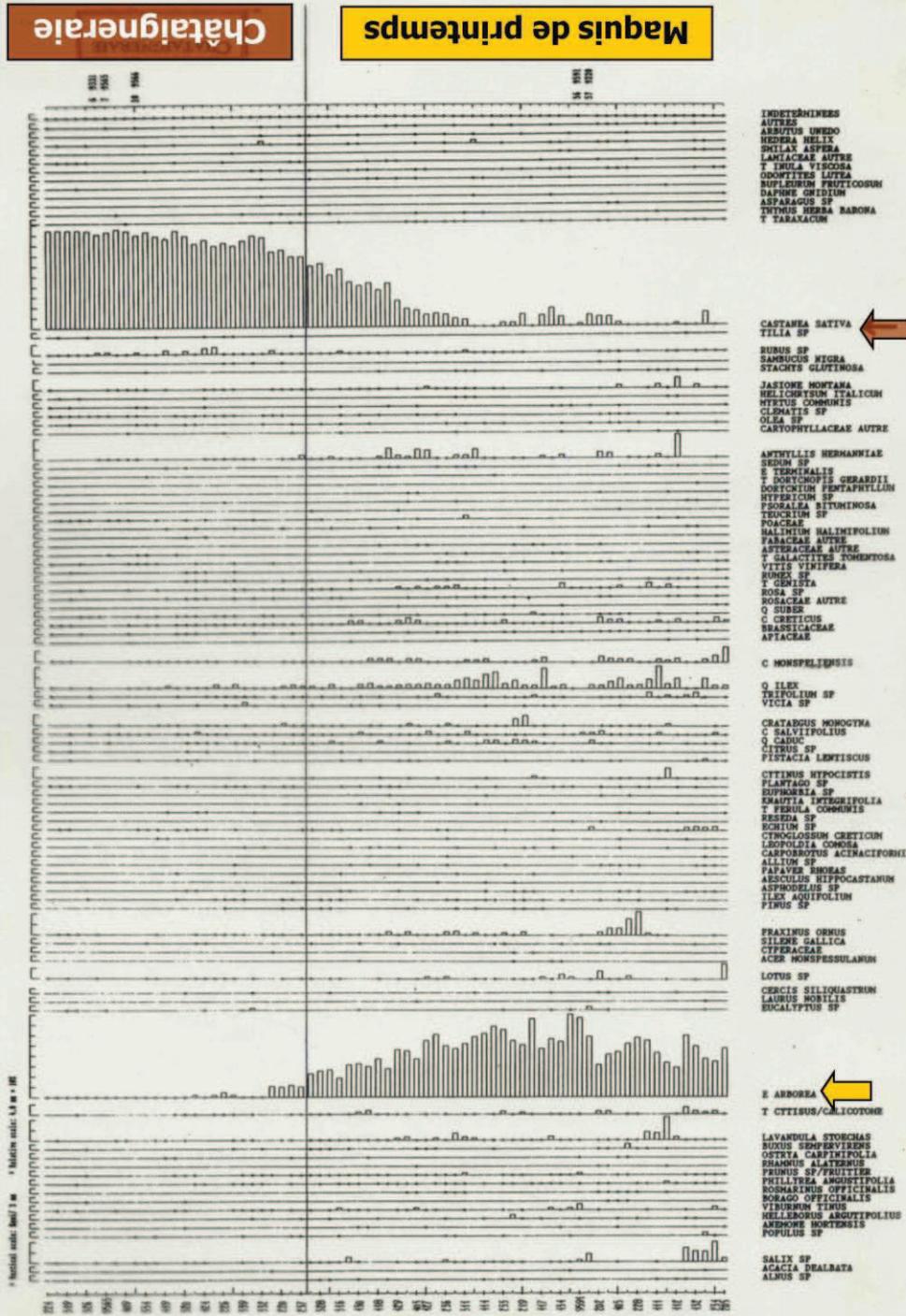
LA DÉMARCHE FILIÈRE QUALITÉ CARREFOUR

UN PARTENARIAT DURABLE

Annexe 28 : typologie pollinique de la gamme variétale de miels corses (Battesti, 2010)



Typologie pollinique de la gamme variétale des miels de Corse
 Diagramme des spectres de « Châtaigneraie » et « Maquis de printemps »



Taxons nectarifères et/ou pollinifères présentés selon la Succession des floraisons

Annexe 29 : typologie stylisée des apiculteurs corses

I – « Les apiculteurs villageois »

Ils sont les héritiers d'une pratique apicole ancienne qui a évolué, et dont ils portent le récit avec force de détails, certains se remémorant des souvenirs d'enfance sur la capture d'essaims sauvages. Dans leur pratique, ils conservent quelques traits de cette apiculture ancienne. Souvent pluriactifs, ces apiculteurs disposent de repères inscrits dans le territoire villageois. Ce sont ces indicateurs qu'ils mobilisent pour décrire leur manière de faire l'apiculture. Ces apiculteurs ont peu fait appel à des formations institutionnelles. Ils ont pu acquérir une partie de leurs savoirs des générations antérieures, qu'ils ont par la suite complétés par d'autres sources d'information.

L'abeille est un sujet d'observation continu, les ruches ne sont pas transhumées ou rarement. Il arrive que l'apiculteur ne récolte que des quantités limitées de miel. Du fait d'une adaptation aux cycles naturels, la reproduction du cheptel se fait majoritairement par la récupération des essaims naturels ou par division des colonies. Le caractère « sauvage » de l'abeille est parfois présenté comme une aptitude positive. La vente des miels est faite localement auprès d'un réseau d'interconnaissances et, de plus en plus, auprès de clientèles de passage « au village ».

II – « Les pères fondateurs de la relance de l'apiculture et de l'AOP »

Assumant une remise en question des pratiques apicoles anciennes tout en défendant une apiculture datant de plusieurs siècles, ce profil est celui des pionniers de la relance. A la fin des années 70, ces derniers se sont positionnés dans une logique de rupture avec leurs aînés pour promouvoir une apiculture de production à la fois « moderne » mais également familiale. Ce groupe se constitue en même temps que le Centre de Promotion Sociale (CPS), unique structure de formation de l'époque, lequel s'inscrit dans le mouvement social de forte ampleur du *riacquistu*. A cette époque, il se compose d'une population jeune ayant pour projet de s'installer dans une activité de production « pour gagner sa vie ». Pour une partie d'entre eux, l'apiculture n'est pas d'emblée un choix, l'objectif étant avant tout de rendre possible le retour en Corse ou au village. Malgré une diversité des pratiques apicoles, l'abeille constitue un élément d'identification à la Corse (« l'abeille corse, c'est la nôtre »). Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une dynamique de « retour à la terre », dans le prolongement direct des dynamiques néorurales observées en Europe. Les uns et les autres vont participer à la fondation du collectif porteur du projet de certification de l'origine Miels de Corse en AOP. Ils défendent le positionnement de l'abeille corse entre héritage des anciens et projet de relance. La formation commune au CPS et le projet de certification constituent incontestablement le creuset d'une véritable solidarité générationnelle qui va fortifier un sentiment d'appartenance commune au même métier et l'éclosion de ce qui deviendra plus tard une identité professionnelle. Les apiculteurs de ce profil entretiennent un rapport de camaraderie entre eux et ont une vision positive du collectif.

III – « La génération AOP »

C'est la première génération à commencer son activité dans le cadre de ce qui est devenu un métier. Ces apiculteurs sont porteurs d'une identité professionnelle assumée qu'ils savent devoir à leurs prédécesseurs. Ils se sont approprié le récit fondateur de l'AOP et du renouveau de l'apiculture corse, et y adhèrent notamment par leur investissement dans l'action collective et leur reconnaissance du travail de conception de l'AOP, et en particulier de de la gamme.

Ils pratiquent l'élevage de reines et, pour la plupart, la transhumance. Ils tirent bénéfice de l'AOP et ne rencontrent pas de difficulté à vendre leurs miels. La station de sélection est mise en place pendant la période de leur installation et ils bénéficient des conseils en élevage prodigués par son responsable. Les exploitations sont assez bien équipées et tous partagent une certaine confiance dans le progrès technique. C'est parmi eux que l'on trouve les apiculteurs les plus impliqués dans les dispositifs (instances, groupe de sélection, sanitaire etc.), dont certains responsables du syndicat AOP. La vision entrepreneuriale du métier est également forte dans ce groupe.

IV – « Des installations délicates »

Ce style rend compte de difficultés de plusieurs ordres rencontrées au cours d'un processus d'installation qui se prolonge (4 à 6 ans d'installation nécessaire pour atteindre un niveau d'autonomie financière). Il concerne les installations qui suivent celles de la génération AOP. Les corpus de pratiques associés à ce style sont très divers mais ils ont pour point commun d'être peu stabilisés. L'incertitude qui touche la filière (modes d'approvisionnement en essaims, transhumance ou pas, pertinence et valorisation de la gamme, marché, etc.) semble être génératrice de doutes qui contribuent à prolonger la phase d'installation. Pour faire face à l'incertitude, la pluriactivité (la diversification des sources de revenus, apicoles, agricoles ou non-agricoles) constitue une réponse. Cette diversification résulte souvent d'une démarche par défaut qui fait suite à une phase de remise en cause critique de l'activité apicole. L'élevage de reines, pour ceux qui y ont recours, semble être plus souvent une nécessité qu'un choix.

La diversité des itinéraires présents dans ce style se représente plus comme un continuum que par une division en sous-groupes. Ce continuum s'étale d'un pôle qu'on pourrait qualifier de « posture de retrait vis-à-vis de l'ODG » à un pôle de « contestation vis-à-vis de l'ODG ». Les apiculteurs qui sont en position de « retrait » se conforment au modèle AOP, mais sans participer à son organisation, et en tirent une forme de protection. Le pôle « contestation » rassemble des apiculteurs, adhérents ou non à l'AOP, qui remettent ouvertement en cause la gestion de la filière. Les outils collectifs et leur gestion sont critiqués, de même que certaines orientations données par un collectif jugé peu perméable à l'intégration des nouveaux arrivants dans la profession. Ces positions contestataires ne font pas l'objet de controverses, c'est-à-dire d'une opposition de points de vue argumentés et documentés.

V – Les « tenants d’une apiculture alternative »

Ce style regroupe les apiculteurs qui adoptent eux aussi une position de retrait vis à vis de l’AOP, mais à la différence des précédents, ils remettent en cause le modèle et les pratiques apicoles dominants. Les contacts avec les dirigeants de la filière sont rares ou inexistant. Ces apiculteurs ont des points communs avec la catégorie précédente (difficultés d’installation), mais ils s’en éloignent, par exemple par le choix assumé d’une pluriactivité dès le début du projet d’installation : « L'apiculture ne suffit pas à l'idée que je me fais de l'agriculture. L'apiculture c'est une partie, et elle m'a permis de m'installer en agriculture. Et ça été tout un fil conducteur ». Leurs difficultés peuvent ainsi être interprétées comme le résultat d’une marginalisation (subie ou choisie) de leurs pratiques apicoles ou de la nature expérimentale de leurs pratiques.

VI – « Les repreneurs d’exploitation »

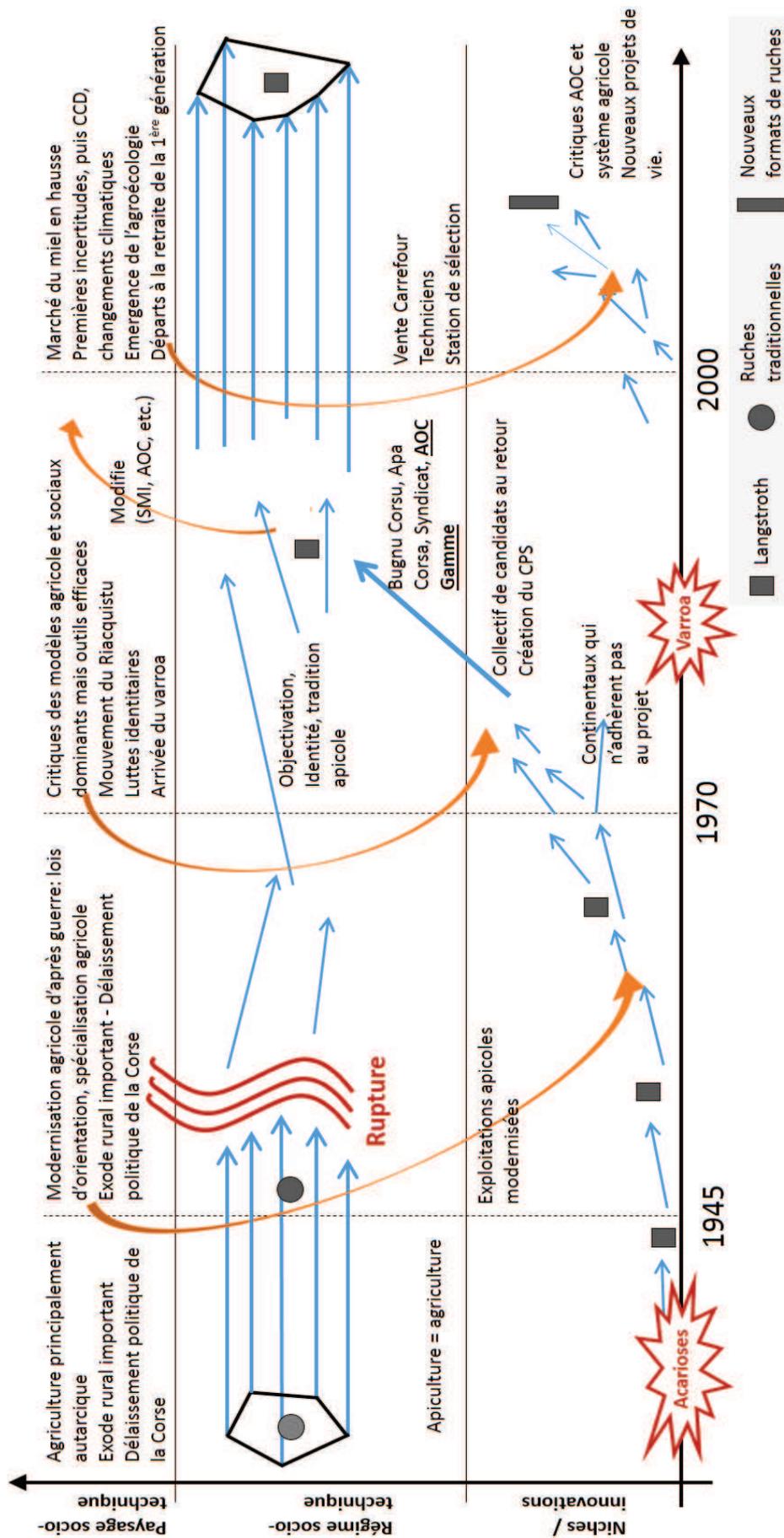
Ce style rassemble les apiculteurs qui s’installent en reprenant une exploitation existante. Nous ne l’avons pas décrit en détail, n’ayant pas effectué d’entretiens individuels d’apiculteurs qui avaient repris l’exploitation familiale⁴. Il s’agit d’apiculteurs qui entrent dans le métier avec un certain bagage de savoirs fondés sur l’expérience acquise souvent auprès d’un proche et en situation, qui connaissent le collectif, l’origine de l’AOP et son histoire et tirent bénéfice d’une exploitation équipée et fonctionnelle.

VII – « Les amateurs passionnés »

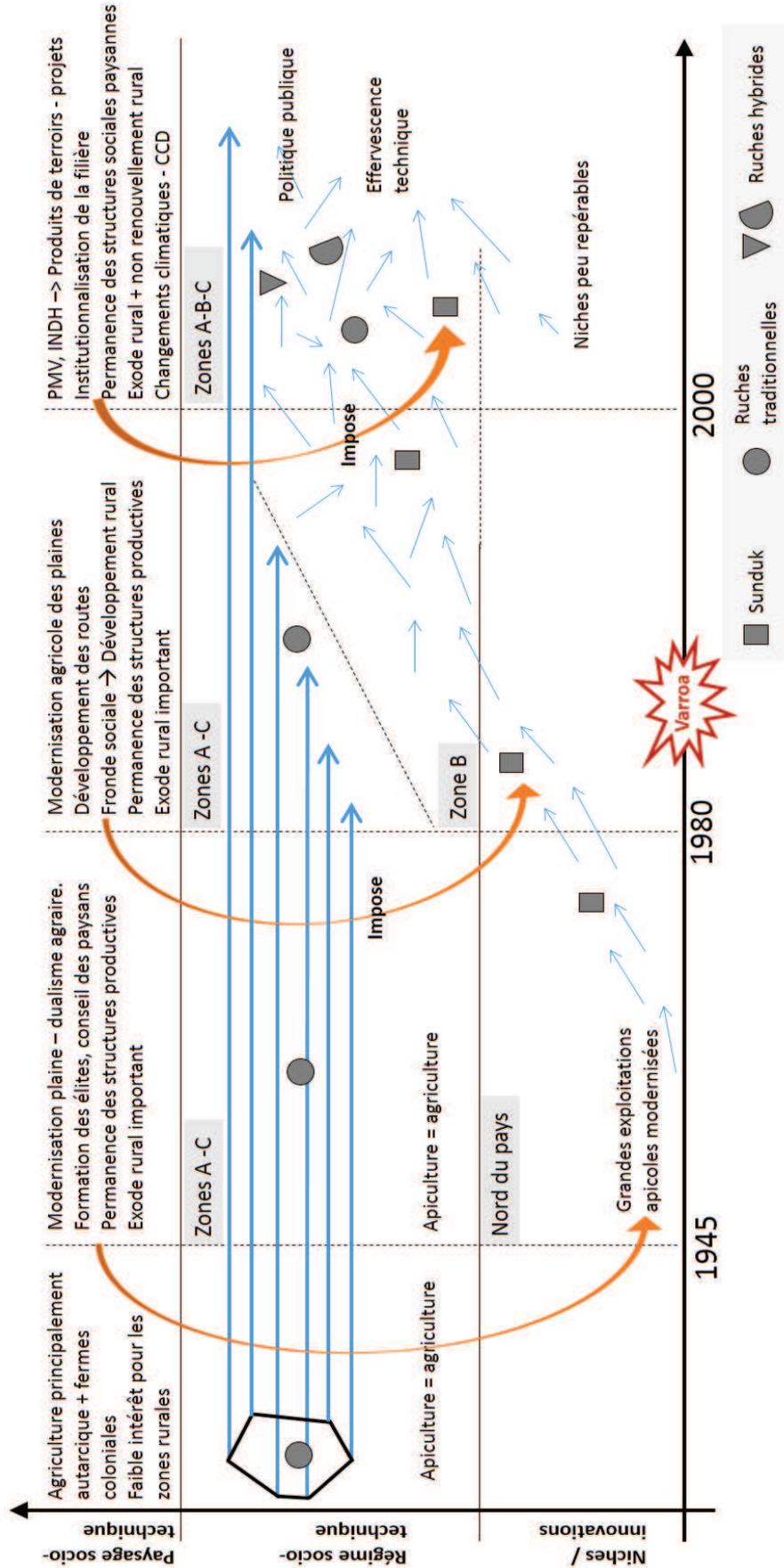
Le dernier style regroupe les « amateurs passionnés ». Plus encore que les « apiculteurs villageois », ces derniers expriment lors des entretiens un plaisir à la simple observation de l’abeille. Lorsqu’ils sont adhérents à l’AOP, ils ont un regard bienveillant vis-à-vis de l’histoire et du parcours collectif de la « génération AOP ». Les entretiens suggèrent l’existence de deux sous-types. Les premiers sont dans une approche « naturaliste » de l’apiculture où l’observation de l’abeille peut parfois être la principale motivation à avoir des ruches et à tenter l’expérience. Ce qui n’empêche pas la recherche et la participation à des formations, souvent dans des ruchers écoles. Les autres mobilisent un discours conforme à la présentation et à la défense d’un métier fait de passions. Cette passion porte sur la technique apicole. Elle se place sous le signe du travail bien fait. L’esprit d’expérimentation est très présent, tant sur les modes de conduite et le renouvellement du cheptel que sur les objets facilitant la pratique apicole.

⁴ Le seul entretien d’apiculteur « repreneur » a été fait en commun avec le fondateur de l’exploitation concernée.

Annexe 30 : schéma de transition sociotechnique de l'apiculture corse



Annexe 31 : schéma de transition sociotechnique de l'apiculture sur sud-ouest marocain



Annexe 32 : article paru dans Corse Matin à propos de la gestion de l'AOP le 7 juin 2016

<https://www.corsematin.com/article/article/pierre-torre-aop-miel-de-corse-notre-gestion-est-tres-claire>

Pierre Torre, AOP miel de Corse : "Notre gestion est très claire"

Par Barbara Ignacio-Luccioni — 07 juin 2016 à 12:19
Corse — Economie



Pierre Torre, président du Syndicat AOP Miel de Corse : "Quand on est apiculteur, on est avant tout éleveur d'abeilles. C'est d'ailleurs le sens du mot apiculteur."

PHOTO: J. BARROT/LEPRE

FACEBOOK TWITTER WHATSAPP

LES PLUS POPULAIRES



CORSE 10487
Vidéo. Violent épisode pluvieux à Porto-Vecchio



CORSE 10486
Météo: la Corse placée en vigilance orange pour orages et pluies...



CORSE 11044
Météo: la Corse placée en vigilance jaune orages pluie-inondatio...



MÉDITERRANÉE 11021
Collation au large de la Corse: le préfet maritime fait le point...

Il a décidé de ne pas jeter d'huile sur les ruches, mais plutôt de répondre avec des chiffres.

Pierre Torre, président du syndicat AOP Miel de Corse - Miel de Corsica, a réagi aux remarques de Claude Giudicelli, président du syndicat des apiculteurs de Haute-Corse qui dénonçait le fonctionnement de la filière.

"Nous, une gestion opaque? Nous faisons une assemblée générale tous les ans, et le conseil d'administration élargi - qui comporte encore plus d'apiculteurs que le conseil d'administration classique, soit entre 20 et 21 - se réunit six à sept fois par ans, lance d'emblée le président de l'AOP Miel de Corsica. Lors de notre assemblée générale, les gens sont invités à participer, les techniciens établissent leur bilan et définissent les objectifs à venir. Les personnes qui le souhaitent peuvent même en profiter pour intégrer notre groupe de sélection. Notre gestion est très claire."

Claude Giudicelli souhaitait voir plus d'essaims produits à la station de l'Odarc, où se trouvent les installations de l'AOP Miel de Corse, à Altiani. Pour lui, les 300 à 400 essaims produits chaque année ne seraient pas suffisants.

"Les professionnels n'en achètent pas... et ne les volent pas non plus"

Sur quoi Pierre Torre rebondit : *"Sur les 300 essaims que nous produisons pour la vente chaque année, 60 à 70 sont vendus à des apiculteurs en phase d'installation, détaille-t-il. Il n'y a aucun professionnel qui demande des essaims. Ils n'en ont pas besoin. 230 à 240 essaims sont fournis chaque année à des apiculteurs de loisir. Quand on est apiculteur, on est avant tout "éleveur d'abeilles", c'est d'ailleurs le sens du mot apiculteur."*

Il ajoutait qu'un professionnel devrait renouveler 50 % de son cheptel chaque année et que les apiculteurs installés auraient vendu au total le même nombre d'essaims que la station.

"Les apiculteurs professionnels n'achètent pas d'essaims, appuyait-il. Ils ne les volent pas non plus."

Pour le président du syndicat AOP, le nombre d'essaims fournis (tant par la station que le surplus des producteurs) serait même supérieur à la demande.

*[\[...\]](#) lire l'intégralité de cet article dans *Corse-Matin* du 07 juin*

Annexe 33 : page d'accueil du site beewapi (<http://www.beewapi.com>)

BEEWAPI 
UN PLUS POUR LA POLLINISATION

Qui sommes-nous Le projet Actualités Nous contacter Presse

SYSTÈME DE MISE EN RELATION DIRECTE ENTRE APICULTEURS & PRODUCTEURS

La contribution de la pollinisation par les abeilles est l'un des facteurs clés de la réussite de nombreuses productions agricoles, et particulièrement les multiplications de semences oléagineuses. Pour les producteurs, l'objectif est que chaque demande de ruches soit couverte par une offre de qualité. De leur côté, les apiculteurs professionnels souhaitent connaître précocement les besoins en ruches pour préparer les colonies qui seront installées dans les cultures. Pour répondre à ces demandes nous avons créé BEEWAPI, une plateforme de mise en relation directe des apiculteurs et des producteurs.

actualités

[Toutes les actualités](#)



Informations

Les programmes de production de tournesol sont en forte hausse

Pour cette campagne 2017 les programmes de production de tournesol sont en forte hausse, avec... [Lire la suite](#)



Informations

En colza, les surfaces de multiplication sont quasiment stables

Pour cette année, les surfaces de multiplication en Colza (10150 ha) sont quasiment stables par... [Lire la suite](#)



Informations

Polapis, pour l'optimisation d'une culture par les abeilles domestiques et sauvages

Le projet POLAPIS vise des objectifs fondamentaux, pour comprendre les mécanismes de la... [Lire la suite](#)

[Nous contacter](#) [Presse](#) [Mentions légales](#)

[Rejoins-nous](#) [Apiculteurs](#) [Producteurs](#) [Établissements](#) [FAQ](#) [Administrateur](#)

Annexe 34 : article paru en mai 2018 dans Aujourd'hui.ma à propos du forum sur la pollinisation à Agadir

Agadir : La pollinisation des abeilles pour appuyer le développement agricole durable

Publié par Mohamed Laabid | Date: mai 13, 2018 | Site: Aujourd'hui.ma | Lancer un commentaire

Partager :



Un forum organisé par l'Agence de développement agricole

Ce forum vise à mieux connaître l'état des populations des insectes pollinisateurs et à évaluer les risques que fait peser leur déclin sur la faune et la flore.

L'Agence de développement agricole (ADA) organise dans le cadre du projet «Une approche d'économie circulaire pour la conservation de l'agro-biodiversité dans la région du Sous-Massa au Maroc» un forum sur les services de pollinisation des abeilles à l'occasion de la Journée mondiale des abeilles du 10 au 12 mai à Agadir.

Ce forum international, qui regroupe des experts nationaux et internationaux, est une occasion pour l'échange d'expertises afin d'établir une charte de pollinisation d'abeilles comme moyen pour appuyer le développement agricole durable.

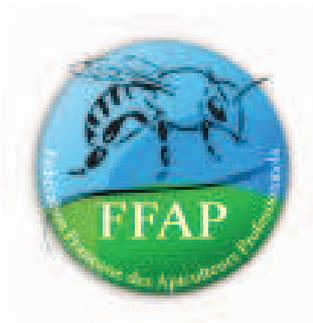
Selon les organisateurs, les abeilles domestiques et sauvages contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs. Les travaux de ce forum visent notamment à mieux connaître l'état des populations des insectes pollinisateurs et à évaluer les risques que fait peser leur déclin sur la faune et la flore des milieux cultivés et naturels. Cet événement intègre le projet EC-5M «Approche d'économie circulaire pour la conservation de l'agro-biodiversité dans la région du Sous-Massa au Maroc» s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Agence pour le développement agricole (ADA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avec l'appui de l'Agence nationale pour le développement des zones ossiennes et de l'organier (ANDZOA) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

L'objectif du projet est de conserver l'écosystème organier d'importance internationale dans la région du Sous-Massa à travers le paiement des services écosystémiques (PSE) et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité qui y est associée. Le projet agit à travers quatre composantes interconnectées. La première concerne la création d'un environnement habilitant pour l'introduction des PSE au Maroc en dressant les changements institutionnels, politiques et législatifs nécessaires à la mise en place et le pilotage d'un tel mécanisme dans la région du Sous-Massa.

A travers la deuxième composante, le projet renforce les capacités techniques pour la mise en œuvre de modèles PSE dans cette région et prépare ainsi le terrain pour une réplique nationale des concepts et des outils PSE via la dissémination des leçons apprises et l'échange d'expériences avec d'autres projets et programmes.

Les activités de la troisième composante permettent de promouvoir une production organique, durable et respectueuse de la biodiversité via un schéma de labellisation et de commercialisation adapté aux produits de l'écosystème organier. En capitalisant sur les trois premières composantes, le projet entamera ensuite un investissement pilote de type PSE à travers la quatrième composante en tant que moyen de promotion, de conservation et d'exploitation durable de la biodiversité et les services écosystémiques qui y sont associés dans l'écosystème organier.

Annexe 35 : lettre publiée par la FFAP en mars 2017 à propos des conservatoires d'abeille



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Angers, le 2 mars 2017.

Objet : conservatoire d'abeille

Monsieur le président et cher collègue,

Vous avez publié sur votre site un cahier des charges des conservatoires d'abeilles, co-rédigé par Lionel Garnery (CNRS) et Benjamin Basso (ITEAF).

Ce cahier des charges est porté par la « Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire » (FEDCAN), dont M. Garnery est président, fédération soutenue essentiellement par une association environnementale, Pollinis, qui n'a pas de compétence particulière en apiculture.

Il nous semble que ce document et son application sur le terrain n'ont pas fait l'objet d'un examen suffisamment approfondi et nous nous interrogeons sur la crédibilité de cette fédération, comme sur la légitimité dans le monde apicole de son principal soutien et promoteur.

En effet, nous avons constaté qu'au prétexte de la défense de l'abeille noire, ces 2 associations développent un discours et promeuvent des actions pour le moins contestables.

Nous souhaitons aujourd'hui alerter l'Institut sur les agissements de la FEDCAN et de son principal soutien et promoteur, Pollinis.

Partout en France se multiplient des associations militantes qui s'arrogent le titre de « conservatoire d'abeille noire » alors que cette notion ne recouvre aujourd'hui aucune réalité juridique ou institutionnelle. Ces associations passent la plupart du temps un retour en arrière vers une apiculture de cueillette et des pratiques qui sont en contradiction avec la réalité agricole, environnementale et sanitaire actuelle.

De nombreux apiculteurs professionnels sont confrontés à ces groupes très actifs qui revendiquent le contrôle de territoires au nom de l'abeille noire et entendent faire appliquer un cahier des charges des "conservatoires", sans concertation avec la grande majorité des acteurs locaux.

Ici et là certains ont obtenu des arrêtés interdisant l'introduction d'abeilles non conformes à leur idéal, arrêtés coécrits qui sont dans la plupart des cas contestables sur le plan juridique.

Ces groupes auto-proclamés "conservatoires" s'appuient sur les théories et discours développés par la FEDCAN et Pollinis.

La FEDCAN relaie les travaux et théories du chercheur Lionel Garnery, à la fois membre fondateur, président et directeur du comité scientifique de cette association.

Les travaux de M. Garnery se fondent sur un certain nombre de postulats qui ne font l'objet d'aucun

Fédération Française des Apiculteurs Professionnels
 contact / coordination : Guillermo Wolf - 06 44 79 72 47
ffap-apipro@hotmail.fr

consensus scientifique :

- l'abeille noire serait en voie de disparition imminente : à notre connaissance, aucun organisme officiel ne la considère comme plus gravement menacée que les autres sous-espèces d'Apis mellifera.
 - les principaux responsables seraient les apiculteurs professionnels en important massivement des abeilles "étrangères", par appât de gain.
 - l'abeille noire serait naturellement plus résistante à la plupart des fléaux qui affectent nos ruches.
- Et c'est faute de n'avoir pas compris cette "vérité", que les apiculteurs subiraient de si lourdes pertes.

En conséquence, la FEDCAN et son président militent pour une fermeture des frontières, le contrôle du territoire et la multiplication de conservatoires d'abeilles noires ; ceux-ci auraient vocation à devenir des plate-formes de multiplication et de vente de reines et d'essaims, contrôlés par cette même fédération.

Le contrôle du territoire est un enjeu essentiel :

actuellement la FEDCAN et son partenaire mobilisent une grande énergie afin d'obtenir le droit d'imposer leurs règles et de poursuivre en justice les apiculteurs récalcitrants. Ces deux associations ont démarché dans ce sens le secrétariat d'état à la Biodiversité et le Ministère de l'Agriculture. Jamais la profession n'a été informée ni consultée sur ce sujet.

Pour imposer leurs vues, ces associations multiplient les propos hostiles à l'égard de l'apiculture professionnelle :

outre que nous, apiculteurs professionnels, serions responsables pour une part importante de la mortalité des abeilles en Europe, elles affirment aussi que notre pratique de l'apiculture conduirait à des produits de mauvaise qualité et aurait un impact néfaste sur l'environnement et l'abeille.

Ces discours fantaisistes, voire mensongers font naître le doute dans l'esprit de nos concitoyens et participent à la déstabilisation d'une filière qui n'en a guère besoin !

Comme nous n'avons pas besoin que soit créée une nouvelle querelle opposant apiculture de loisir et apiculture professionnelle.

Afin de couper court à ce dénigrement en bloc, il nous semble nécessaire que L'ITSAP réagisse à nombre d'assertions de la FEDCAN et de ses partenaires, en apportant les réponses techniques et scientifiques adéquates.

Nous attendons aussi que l'Institut se saisisse du sujet « conservatoire d'abeille » et vérifie notamment les points suivants :

- la pertinence et la faisabilité de la multiplication des conservatoires sur tout le territoire continental,
- leur compatibilité avec les réalités et les contraintes de l'apiculture professionnelle,
- l'incidence de leur implantation sur l'équilibre économique des exploitations travaillant sur les mêmes zones,
- la validité des protocoles de certification des « aspirants conservatoires » et la crédibilité de leur contrôle.

Jusqu'ici, la FEDCAN n'a jamais souhaité rencontrer les représentants du monde de l'apiculture ; aussi, nous l'avons interpellé sur la teneur de leurs discours ; vous trouverez joint une copie du courrier que nous lui avons adressé.

Fédération Française des Apiculteurs Professionnels
 contact / coordination : Guillermo Wolf - 06 44 79 72 47
ffap-afopro@hotmail.fr

Nous espérons que l'institut saura apporter les éclaircissements nécessaires au rétablissement d'un débat sain sur cette notion complexe de « conservatoire ».

Vous remerciant de l'attention que vos équipes porteront à notre demande, nous vous adressons, monsieur le président et cher collègue, nos meilleures salutations apicoles.

Richard Laurance,
porte-parole de la FFAP.

Fédération Française des Apiculteurs Professionnels
contact / coordination : Guillermo Wolf - 06 44 79 72 47
ffap-agipro@hotmail.fr